THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu192021qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1920-21

Imprimé par ordre de la Législature.

QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR LS-A. PROULX
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1921

31075

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉVÊCHE
VOL. No. 4522
SEC 21 RAY 6

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1920-21

Imprimé par ordre de la Législature.

QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR LS-A. PROULX
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1921

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, le 27 décembre 1921.

Au très honorable sir CHARLES FITZPATRICK, C. P., G.C.M.G.,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1920-21.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

ATHANASE DAVID,

Secrétaire de la province.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président,
Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa.
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Joliette.
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr l'évêque de Haileybury,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr le vicaire apostolique du Golfe St-Laurent,
L'honorable Thomas Chapais, C.L.,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Hector Champagne, C.L.,
L'honorable juge Mathias Tellier,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
L'honorable L.-J. Perron, C.L.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge sir F.-X. Lemieux,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier,
L'honorable Ernest Lapointe,
L'honorable juge W. Mercier,
M. Auguste-M. Tessier.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Rouleau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay.

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant (ex-officio),
Le révérend Elson-I. Rexford, M.A., LL.D., D.C.L., président,
M. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L.,
Le révérend A.-T. Love, B.A., D.D ,
M. Gavin-J. Walker,
M. W.-M. Rowat, M.D., C.M.,
M. Howard Murray, O.B.E.,
M. Robert Bickerdike,
M. W.-S. Bullock, M.L.A.,
Le très révérend Lennox Williams, D.D.,
L'honorable W.-G. Mitchell, C. R., M.P.,
M. Herbert-M. Marler, M.P.,
M. A. Milton L. Hersey, M.A., Sc., L.L.D.,
Le révérend Harold H. Bedford Jones, M.A. D.D.,
Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B., L.L.D.
M. A. Kirke Cameron,
M. Victor E. Morrill,

Membres associés :

M. W.-L Shurtleff, LL.D., C.R.,
L'honorable George Bryson, M.C.L.,
M. Sinclair Laird, M.A., B. Phil.,
M. Marcus-G. Crombie,
Mlle Carrie Derick, M.A.,
M. W. Allen Walsh, B.A.,
M. J.-A. Nicholson, N.-A., L.L.D.

M. Georges-W. Parmelee, D.C.L., LL.D., secrétaire.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PERSONNEL DU DÉPARTEMENT

L'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,
M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques,
M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial,
M. Chas McBurney, officier spécial,
M. John Parker, officier spécial,
M. Chs-A. Lefevre, directeur de l'enseignement du dessin,
M. Cyprien Lévesque, comptable,
M. Moyse Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,
M. le chanoine V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaire, et correspondance s'y rattachant,
M. W.-G.-L. Paxman, premier clerc anglais,
M. Ernest Gagnon, assistant comptable,
M. Arthur Thiboutot, registraire,
M. Ludger-E. Lévesque, archiviste,
M. Avila de Belleval, officier spécial,
M. George Gale, commis,
M. Joseph-Georges Tremblay, assistant inspecteur général,
M. L.-J. Doucet, officier spécial,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. F.-N. Corriveau, assistant conservateur du musée,
M. Alexandre Bergeron, commis,
M. J.-Alfred Dussault, commis,
M. Flavien Fréchette, préposé au dépôt de papeterie et des livres de récompense,
M. Ernest Mackay, commis,
M. Adrien Lévesque, commis,
M. Montbrun B. de La Bruère, commis,
M. Joseph Bérubé, assistant préposé au dépôt de papeterie,
M. Georges Thériault, commis,
M. Georges Coté, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, le 28 décembre 1921.

L'honorable L.-Athanase David
Secrétaire de la province
Québec

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1921.

L'année qui vient de s'écouler est certainement remarquable sous plusieurs aspects ; elle ne le cède aucunement à celles qui l'ont précédée et permet de caresser la réalisation, dans un avenir prochain, de projets chers aux véritables amis de l'éducation dans notre province.

LA REFONTE DU PROGRAMME POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE TERMINÉE

Le sous-comité nommé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa session du 9 mai 1917, pour étudier le rapport de M. C.-J. Magnan, inspecteur général, sur une enquête demandée par une résolution que le comité avait adoptée le 10 mai 1916, a terminé la tâche difficile qu'on lui avait confiée.

Il s'agissait d'abord, comme vous le savez, "d'une nouvelle répartition des matières embrassant les cours de l'école élémentaire et de l'école modèle, de manière à en éliminer celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour ces écoles et à distribuer ces matières en sept années d'enseignement."

Ce comité commença par classifier nos écoles d'une nouvelle manière: en écoles primaires-élémentaires, remplaçant les écoles élémentaires et les écoles modèles, et en écoles primaires-complémentaires, remplaçant les écoles académiques ; puis se déclara favorable à la création d'une classe pour préparer les jeunes élèves à suivre avec fruit les matières de la première année du programme d'études des écoles primaires, lesquelles ne comprendraient plus que six années ou mieux, trois cours de deux années chacun : le cours inférieur, le cours moyen, le cours supérieur.

Ce rapport fut transmis au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qui l'adopta avec quelques légères modifications en même temps que les nouvelles notes pédagogiques et les nouveaux règlements.

De tels changements entraînaient nécessairement une refonte du programme pour nos écoles normales et des amendements à la loi scolaire.

Sans tarder, un congrès des principaux des écoles normales a été convoqué, puis tenu ; un nouveau programme y a été élaboré que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a également approuvé dès qu'il lui a été transmis.

Enfin le comité a préparé les amendements qu'il sera nécessaire de faire subir à la loi scolaire avant que les nouveaux programmes d'études puissent être mis en vigueur.

Si vous jugez opportun de les soumettre à l'approbation de la législature dès sa prochaine session, (les opinions sont partagées sur ce point) et si elle les adopte, le lieutenant-gouverneur en conseil n'aura plus qu'à fixer une date pour l'entrée en vigueur de ces nouveaux programmes.

Encore une fois, puissent-ils répondre à l'attente, aux exigences de l'heure et favoriser la solution des grands problèmes qui nous sont posés.

CONGRÈS SCOLAIRES

Accompagné de l'inspecteur général des écoles catholiques, j'ai continué la campagne fructueuse d'éducation inaugurée par mon prédécesseur en réunissant à diverses époques les commissaires d'écoles par districts scolaires. Depuis mon dernier rapport, j'ai présidé trois de ces congrès : le premier, à Rimouski, organisé par M. l'inspecteur Hubert ; le deuxième, aux Trois-Pistoles, organisé par M. l'inspecteur Litalien ; le troisième, à Vaudreuil, organisé par M. l'inspecteur Brionne.

Ces trois congrès ont réuni les commissaires d'écoles et leurs secrétaires-trésoriers, des comtés de Rimouski et partie de Matane, de Témiscouata ; de Vaudreuil, de Soulanges et partie de Jacques-Cartier et de Laval.

En grand nombre comme toujours, MM. les membres du clergé se sont fait un devoir d'assister à ces journées scolaires qui constituent sans aucun doute, un excellent moyen de propagande en faveur d'une plus parfaite observance de la loi et des règlements de l'Instruction publique, du relèvement du traitement des instituteurs et des institutrices et du progrès pédagogique.

De telles rencontres sont certainement productives des meilleurs résultats. J'en constate quelques-uns que je dois en toute justice leur attribuer. Ainsi la présence moyenne des élèves augmente, le traitement des instituteurs s'élève annuellement, de nouvelles municipalités scolaires s'organisent et la construction ou la réparation des édifices scolaires est toujours active.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES DIOCÉSAINES

Notre organisation serait complète si on y ajoutait les conférences pédagogiques diocésaines dont le corps enseignant a déjà retiré des avantages incontestables, car ces assises pédagogiques, comme le dit avec raison un de mes inspecteurs, genre retraites fermées, sont bien propres à lui donner une haute idée de sa mission et de ses devoirs tout en étendant le cercle de ses connaissances.

LE TRAITEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Sur ce point, il y a eu réellement un progrès notable. Depuis 1912-13, dans son rapport annuel, l'inspecteur général des écoles catholiques dresse un tableau qui le démontre d'une manière évidente. Ainsi en 1912-13, il n'y avait que 75 institutrices catholiques qui recevaient un traitement de $300 à $400 ; en 1920-21, 1,678 recevaient ce traitement. En 1912-13, il n'y avait que 180 institutrices qui recevaient un traitement de $250 à $300 ; en 1920-21, 1,020 recevaient ce traitement. En 1912-13, il n'y avait que 26 institutrices qui recevaient un traitement de $400 à $500 ; en 1920-21, 388 recevaient ce traitement.

Les traitements de $125 à $150 sont pratiquement disparus : 1,887 en 1912-13 et 4 en 1920-21.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le nombre des municipalités scolaires dans la province au 30 juin 1920, est le suivant : 1,718 dont 1,367 municipalités scolaires catholiques et 351 municipalités scolaires protestantes, soit une augmentation de quarante-deux municipalités scolaires depuis le 30 juin 1919.

NOUVEAUX ÉDIFICES SCOLAIRES

Au cours de l'année 1920-21, une somme de $1,588,669. a été dépensée pour la construction ou la réparation de maisons d'école. Pour la période correspondante de 1919-20, une somme de $1,241,868. avait été dépensée (non $1,322,797, tel que l'on me le fait dire par erreur dans le rapport de cette année). Il y a donc une augmentation de $346,801.

Pour cette fin les montants suivants ont été dépensés au cours des cinq dernières années :

1915-1916	$2,086,287
1916-1917	2,258,638
1917-1918	2,406,485
1918-1919	2,120,544
1919-1920	1,241,868

MAISONS D'ÉCOLE CONSTRUITES OU RÉPARÉES D'APRÈS DES PLANS ET DEVIS APPROUVÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, EN 1920-21

DISTRICTS ÉLECTORAUX	Municipalités catholiques		Municipalités protestantes	
	Nombre de maisons	Dépenses	Nombre de maisons	Dépenses
Argenteuil	1	$ 6,250	1	$ 1,440
Arthabaska	6	7,967		
Bagot	6	26,100		
Beauce	6	12,991		50
Beauharnois				91
Bellechasse	2	5,400		
Berthier	3	21,000		
Bonaventure	5	8,618	1	1,720
Brome				763
Chambly				673
Champlain	3	104,400		90
Charlevoix	7	11,069		
Châteauguay				538
Chicoutimi	8	32,470		
Compton	3	9,338		853
Deux-Montagnes	1	3,500		
Dorchester	10	23,863		10
Drummond	2	15,200		147
Frontenac	2	10,400		70
Gaspé	5	26,800		264
Hull et Labelle	4	7,730	1	1,050
Huntingdon	2	8,600	1	1,970
Iberville				17
Iles-de-la-Madeleine			1	232
Jacques-Cartier	3	194,115	3	57,976
Joliette	2	5,906		1,300
Kamouraska	1	2,715		
Lac-St-Jean	10	34,880		
L'Assomption	3	12,985		28
Laval	2	10,500		
Lévis	2	20,322		
L'Islet	2	5,450		
Maskinongé	1	1,020		
Matane	5	13,641		
Mégantic	10	113,916	1	1,057
Missisquoi	2	3,028		1,083
Montcalm	2	10,790		40
Montmagny	5	52,270		
Montréal, Cité	5	328,278	5	1,240,639
Nicolet	2	4,208		
Pontiac	2	1,600	3	3,008
Portneuf	1	3,200		110
Québec, Cité	12	124,696		4,490
Québec, Comté	1	1,600		215
Richelieu				60
Richmond	2	48,791		800
Rimouski	7	19,250		
Rouville	1	3,000	1	541
Saguenay	1	1,200		
Shefford	1	1,338		677
Sherbrooke	2	7,998	1	8,090
Stanstead				1,659
St-Hyacinthe	1	3,500	1	1,000
St-Maurice et Trois-Rivières	4	58,233		
Témiscamingue	16	85,250		
Témiscouata	5	10,875		
Terrebonne	3	10,592	3	3,853
Vaudreuil			1	1,473
Verchères	2	12,700		
Westmount			2	175,741
Wolfe	6	37,660		257
Yamaska	1	1,466		
Totaux	201	1,588,669	(1) 26	1,514,075

(1) Ce nombre n'indique que les écoles construites, aucun compte n'étant tenu des écoles protestantes réparées, mais par contre, dans le montant des dépenses sont comprises les écoles construites et réparées.

ECOLES NORMALES

Nous n'avions que deux écoles normales de filles, il y a vingt-cinq ans, l'une à Québec, l'autre à Montréal ; aujourd'hui nous en avons douze. Des régions importantes comme la Beauce, le Lac-St-Jean, les Cantons de l'Est, réclament la même faveur, les mêmes avantages et, depuis longtemps déjà, on est à l'étroit dans celles de Québec, de Rimouski et de Chicoutimi. Il faudra nécessairement ou les agrandir ou les rebâtir dans un avenir prochain.

L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE DE MONTRÉAL

Je désire attirer votre attention sur une initiative heureuse qui a été couronnée de succès.

En 1917, la commission scolaire de Montréal inspirée par d'éminents éducateurs et éducatrices de la métropole, organisait des cours de pédagogie à l'usage des maîtres et des maîtresses, congréganistes et laïques, enseignant dans les écoles placées sous son contrôle. Pour cette fin, les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame mirent les salles de leur maison mère à la disposition des religieuses des différentes communautés qui voudraient suivre ces cours de perfectionnement professionnel. Les révérends frères, les institutrices et les instituteurs laïques, furent traités par l'université avec la même libéralité ; ces cours, bien coordonnés, forment l'institut pédagogique affilié à l'Université de Montréal et dirigé par elle. Leur durée est de trois ans pendant lesquels soixante conférences pédagogiques sont données. De plus, pendant chacune des deux premières années, cinq sujets de composition pédagogique sont proposés, et la troisième année une thèse, sur un sujet d'éducation, est préparée et soumise par l'aspirant ou l'aspirante au diplôme supérieur. A la fin de la deuxième année, un certificat de compétence pédagogique est accordé à ceux et à celles qui ont subi les examens prescrits par l'université.

L'année dernière et cette année, Sa Grandeur Mgr le recteur de l'Université de Montréal a remis à un grand nombre de religieuses, à plusieurs religieux, instituteurs et institutrices laïques, des certificats et diplômes supérieurs en pédagogie, attestant le travail et le succès chez le personnel enseignant de cette région.

Mon département n'est pas resté indifférent à une telle initiative. Aussi, a-t-il été représenté à la remise des certificats et à la collation des diplômes par l'inspecteur général des écoles catholiques.

Des démarches ont été faites auprès de l'Université Laval afin qu'elle organise, dans son école normale supérieure, une section spéciale où les maîtres et les maîtresses de l'enseignement primaire de notre région puissent suivre des cours qui leur permettront même d'obtenir, comme à Montréal, le diplôme supérieur en pédagogie.

Je souhaite qu'elles soient couronnées d'un prompt succès.

UN RÉSULTAT SATISFAISANT

En novembre 1919, à votre demande, j'envoyais l'assistant secrétaire de mon département, M. Lionel Bergeron, faire une enquête dans les comtés de Pontiac et de Hull, au sujet de l'enseignement du français qui était négligé dans plusieurs écoles de ces deux comtés. Il visita les municipalités où le français n'était pas enseigné dans les écoles fréquentées par des enfants de langue française et des enfants de langue anglaise ; s'enquit sur place des difficultés qu'il fallait surmonter et à son retour me fit un rapport élaboré dont je vous ai transmis une copie. Comme remède à cette situation déplorable faite aux enfants canadiens-français, il suggéra au gouvernement d'accorder une subvention spéciale aux municipalités qui engageraient des institutrices vraiment bilingues. Votre département accepta cette suggestion, et lors du congrès des commissaires d'écoles tenu à Aylmer, en janvier 1920, je fus autorisé à annoncer aux commissaires d'écoles de Hull et de Pontiac que le gouvernement paierait le quart ou la moitié du traitement payé par eux aux institutrices réellement bilingues qui seraient engagées pour diriger les écoles fréquentées par des élèves de langue française et des élèves de langue anglaise.

D'après les rapports des inspecteurs d'écoles que je viens de recevoir, neuf municipalités scolaires de cette région se sont conformées à mes instructions et je suis heureux et fier de vous apprendre que la langue française a été enseignée convenablement dans vingt écoles où cette langue n'avait jamais été enseignée sérieusement ; c'est un résultat satisfaisant et qui prouve d'une manière non équivoque l'opportunité de nos démarches et l'efficacité de votre généreuse et patriotique proposition.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Dans mon rapport de l'an dernier, je vous ai dit : "La langue française a toujours eu et aura toujours, je l'espère, dans nos écoles,

sa place, la première, de même que l'anglais y a toujours été et y sera toujours enseigné.

La connaissance de cette langue seconde nous est non seulement utile mais encore nécessaire".

Le consulat général de France au Canada nous a fourni une excellente occasion de prouver cet avancé lorsqu'il m'a demandé un rapport spécial sur l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires et les écoles normales catholiques de la province de Québec.

L'officier tout désigné dans mon département pour faire ce travail, était M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques. Je le lui ai confié et il s'en est acquitté à notre entière satisfaction.

Voulant donner aux documents qu'il a préparés une publicité de bon aloi, opportune et partique, je l'ai inséré dans mon présent rapport appendice No V, et je cède au plaisir d'en reproduire ici la conclusion :

"Au point de vue de l'enseignement du français, la province de Québec occupe donc un rang d'honneur et elle s'en glorifie. En dehors de la France, aucun autre pays au monde ne possède une organisation scolaire aussi absolument française que celle de la province de Québec, habitée par plus de deux millions de canadiens-français. Ce système scolaire français et catholique ne date que de 1846. Il fallut à nos pères près d'un siècle de lutte pour le conquérir au prix des plus lourds sacrifices. Aujourd'hui le peuple canadien-français jouit en paix des libertés conquises et en fait bénéficier la minorité protestante qui vit au milieu de lui. Dans la province de Québec la loi de l'Instruction publique reconnaît officiellement deux catégories d'écoles : les écoles catholiques et les écoles protestantes. Afin d'administrer ces deux types d'écoles avec équité, le Conseil de l'Instruction publique est composé de deux comités : l'un catholique et l'autre protestant. Le Comité catholique administre les écoles catholiques et le Comité protestant les écoles protestantes. Les catholiques et les protestants reçoivent les subventions de l'Etat au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les écoles.

"Depuis 1846, il n'y a jamais eu de conflit scolaire dans la province de Québec, parce que l'immense majorité française et catholique y respecte les droits de la minorité anglaise et protestante."

UNE DATE INSCRITE EN LETTRES D'OR DANS NOS ANNALES

Le 2 juin dernier marquait le cinquantenaire de l'entrée de M. J.-N. Miller, le dévoué secrétaire français de mon département, dans la carrière de l'enseignement.

L'occasion de rendre au bon et fidèle serviteur le témoignage d'affection, d'admiration et de reconnaissance qu'il mérite, mais ne reçoit pas hélas ! assez souvent, était magnifique.

Nous ne pouvions oublier que nous servions en même temps la cause qui nous est toujours particulièrement chère, celle de l'instruction publique.

Aussi l'avons-nous saisie avec plaisir et empressement. Des fêtes magnifiques furent organisées. Elles eurent lieu à l'Ecole normale Laval, chemin Ste-Foy, à Québec et Jacques-Cartier, à Montréal, qui nous ouvrirent leurs portes et leurs cœurs, et le succès qu'elles remportèrent dépassa les espérances des plus optimistes. Leur souvenir, je n'en ai aucun doute, restera profondément gravé dans la mémoire de tous ceux qui en ont été les heureux témoins.

Nul plus que ce jubilaire n'avait de meilleurs titres à une telle démonstration. Vous n'avez pu malheureusement y prendre part. Toutefois, vous avez eu dans la personne de votre distingué collègue, l'honorable J.-E. Perrault, un éloquent et fidèle interprète et vous n'auriez tenu dans la circonstance, j'en suis convaincu, un autre langage que le sien. Mais comme lui aussi, vous auriez éprouvé le regret de ne pouvoir offrir au héros de la fête, une récompense honorifique pour ses bons et longs services.

L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

L'ordre du Mérite agricole existe dans notre province depuis plus d'un quart de siècle et nous sommes enchantés de ses succès.

Celui du Mérite scolaire est à créer. Que ce soit votre prochaine œuvre et vous aurez ajouté un autre fleuron à votre réputation de politique averti.

Je termine ce rapport par le résumé des statistiques qui suit :

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau I—État général des écoles de la province en 1919-20

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne
a) Écoles catholiques								
Ecoles élémentaires	5,608	234	6,861	108,497	114,832	223,329	160,639	71.93
Ecoles modèles	700	831	2,442	55,503	50,304	105,807	80,999	76.55
Académies	371	1,298	2,854	44,003	59,218	103,221	85,023	82.37
Ecoles normales	13	42	152	178	1,140	1,318	1,221	92.64
Ecoles maternelles	57	13	151	4,162	3,985	8,147	6,253	76.75
Collèges classiques	21	742	.....	8,632	.....	8,632	7,940	91.98
Universités	2	311	24	1,730	327	2,057	1,889	91.83
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	3	48	108	214	237	451	422	93.54
Ecole des arts et métiers	14	49	.....	1,762	1,184	2,946	1,287	43.69
Ecoles du soir	52	125	5	3,910	119	4,029	2,239	55.57
Ecoles techniques	5	75	.....	1,967	.....	1,967	1,469	74.68
Ecoles de coupe et de confection	24	.....	24	.....	2,514	2,514	1,578	62.77
Ecoles d'agriculture	2	76	.....	411	.....	411	319	77.62
Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	41	.....	340	.....	340	257	75.59
Ecole de laiterie de St-Hyacinthe	1	19	.....	248	.....	248	248	100.00
Ecoles indépendantes non subventionnées où l'on donne le cours classique	7	46	.....	461	.....	461	421	91.32
Totaux	6,881	3,950	12,621	232,018	233,860	465,878	352,204	75.60
b) Écoles protestantes								
Ecoles élémentaires	704	56	1,525	23,359	23,468	47,027	33,170	70.53
Ecoles modèles	57	15	152	2,193	2,350	4,543	3,170	69.78
Académies	41	114	328	5,893	6,067	11,960	9,376	78.39
Ecole normale	1	8	5	4	180	184	174	94.57
Ecoles maternelles	4	.....	4	71	88	159	107	67.30
Universités	2	207	7	1,925	278	2,203	1,964	89.15
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	2	3	10	39	52	91	89	97.80
Ecoles du soir	13	29	.....	1,069	.....	1,069	530	49.58
Ecole d'agriculture	1	84	.....	267	.....	267	259	97.00
Totaux	825	516	2,031	35,020	32,483	67,503	48,839	72.35
c) Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes								
Ecoles élémentaires	6,312	290	8,386	132,056	138,300	270,356	193,809	71.69
Ecoles modèles	757	846	2,594	57,696	52,654	110,350	84,169	76.27
Académies	412	1,412	3,182	49,896	65,285	115,181	94,399	81.96
Ecoles normales	14	50	157	182	1,320	1,502	1,395	92.87
Ecoles maternelles	61	13	155	4,233	4,073	8,306	6,360	76.57
Collèges classiques catholiques	21	742	.....	8,632	.....	8,632	7,940	91.98
Universités	4	518	31	3,655	605	4,260	3,853	90.45
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	5	51	118	253	289	542	511	94.28
Ecoles des arts et métiers	14	49	.....	1,762	1,184	2,946	1,287	43.69
Ecoles du soir	65	154	5	4,979	119	5,098	2,769	54.32
Ecoles techniques	5	75	.....	1,967	....	1,967	1,469	74.68
Ecoles de coupe et de confection	24	.....	24	.....	2,514	2,514	1,578	62.77
Ecoles d'agriculture	3	160	.....	678	....	678	578	85.25
Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	41	.....	340	.....	340	257	75.59
Ecole de laiterie de St-Hyacinthe	1	19	.....	248	.....	248	248	100.00
Ecoles indépendantes non subventionnées où l'on donne le cours classique	7	46	.....	461	.....	461	421	91.32
Totaux	7,706	4,466	14,652	267,038	266,343	533,381	401,043	75.19

Tableau II—Suite—Sommaire des statistiques des écoles de la province

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1919-20	1918-19	Augmentation	Diminution
a) Écoles élémentaires catholiques				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	5,389	5,301	88	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	109	103	6	
Total des écoles sous contrôle	5,498	5,404	94	
Nombre d'écoles indépendantes	110	108	2	
Élèves des écoles sous contrôle	216,907	218,143		1,236
Élèves des écoles indépendantes	6,422	5,913	509	
Élèves catholiques (1)	212,123	209,253	2,870	
Élèves protestants (1)	244	235	9	
Total des élèves (1)	223,329	224,056		727
Présence moyenne des élèves	160.639	160,790		151
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	71.93	71.76	.17	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	60	71		11
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	4	6		2
Nombre d'institutrices laïques brevetées	5,552	5,557		5
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	436	299	137	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	6,052	5,933	119	
Nombre d'instituteurs religieux	170	147	23	
Nombre d'institutrices religieuses	873	847	26	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$ 1,098	$ 959	$ 139	
Dans les campagnes	$ 820	$ 652	$ 168	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$ 454	$ 353	$ 101	
Dans les campagnes	$ 215	$ 200	$ 15	
b) Écoles élémentaires protestantes				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	505	503	2	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	192	194		2
Total des écoles sous contrôle	697	697		
Nombre d'écoles indépendantes	7	3	4	
Élèves des écoles sous contrôle	46,872	45,248	1,624	
Élèves des écoles indépendantes	155	39	116	
Élèves protestants (1)	42,928	40,986	1,942	
Élèves catholiques (1)	1,371	1,357	14	
Total des élèves (1)	47,027	45,287	1,740	
Présence moyenne des élèves	33,170	32,563	607	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	70.53	71.90		1.37
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	39	37	2	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	11	6	5	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,188	1,173	15	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	337	283	54	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,575	1,499	76	
Nombre de ministres du culte	6	5	1	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :				
Dans les villes	$ 2,216	$ 1,968	$ 248	
Dans les campagnes	$ 1,147	$ 377	$ 770	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :				
Dans les villes	$ 1,008	$ 804	$ 204	
Dans les campagnes	$ 416	$ 364	$ 52	

(1) Les différences entre les chiffres de l'inscription totale et ceux du classement d'après la religion pratiquée proviennent du fait suivant : l'inscription comprend tous les élèves enrôlés dans le cours de l'année scolaire, suivant rapport fourni par le secrétaire-trésorier de la corporation scolaire, tandis que le classement est rapporté par l'inspecteur d'écoles dans son bulletin lors de la deuxième visite d'inspection, entre les mois de janvier et juin. Or, il arrive que des enfants s'inscrivent aux écoles après le passage de l'inspecteur à sa deuxième visite. D'où une inscription plus considérable que le nombre d'élèves consignés dans le classement d'après la religion pratiquée.

Tableau II—Suite—Sommaire des statistiques des écoles de la province

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1919-20	1918-19	Augmentation	Diminution
c) Écoles modèles catholiques				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle :				
Des commissaires	558	563		5
Des syndics	7	8		1
Nombre d'écoles modèles indépendantes	135	119	16	
Total des écoles modèles catholiques	700	690	10	
Élèves des écoles modèles sous contrôle	93,047	90,073	2,974	
Élèves des écoles modèles indépendantes	12,760	10,382	2,378	
Élèves catholiques	105,574	100,214	5,360	
Élèves protestants	233	241		8
Total des élèves dans les écoles modèles catholiques	105,807	100,455	5,352	
Présence moyenne des élèves	80,999	77,506	3,493	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	76.55	77.15		.60
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	274	244	30	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	16	13	3	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	675	625	50	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	28	30		2
d) Académies catholiques				
Nombre d'académies sous contrôle :				
Des commissaires	174	177		3
Des syndics	2	2		
Nombre d'académies indépendantes	195	189	6	
Total des académies catholiques	371	368	3	
Élèves des académies sous contrôle	71,850	72,918		1,068
Élèves des académies indépendantes	31,371	27,662	3,709	
Élèves catholiques	102,767	100,185	2,582	
Élèves protestants	454	395	49	
Total des élèves dans les académies catholiques	103,221	100,580	3,641	
Présence moyenne des élèves	85,023	83,122	1,901	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	82.37	82.64		.27
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	118	109	9	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	17	12	5	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	249	235	14	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	34	40		6
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	209,028	201,035	7,993	
Grand total de la présence moyenne des élèves	166,022	160,628	5,394	
Total des instituteurs et institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	1,411	1,308	103	
Nombre d'instituteurs religieux	1,704	1,729		25
Nombre d'institutrices religieuses	4,310	4,180	130	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies :				
Dans les villes	$ 1,216	$ 1,074	$ 142	
Dans les campagnes	$ 683	$ 654	$ 29	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies :				
Dans les villes	$ 497	$ 441	$ 56	
Dans les campagnes	$ 243	$ 226	$ 17	

Tableau II—Suite—Sommaire des statistiques des écoles de la province

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1919-20	1918-19	Augmentation	Diminution
e) Écoles modèles protestantes				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle :				
Des commissaires	42	40	2	
Des syndics	15	13	2	
Total des écoles modèles protestantes	57	53	4	
Élèves protestants	4,324	3,606	718	
Élèves catholiques	219	216	3	
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	4,543	3,822	721	
Présence moyenne des élèves	3,170	2,752	418	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	69.78	72.00		2.22
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	12	4	8	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	2		2	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	139	130	9	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	13	9	4	
f) Académies protestantes				
Nombre d'académies sous contrôle :				
Des commissaires	30	32		2
Des syndics	11	11		
Nombre d'académies indépendantes				
Total des académies protestantes	41	43		2
Élèves protestants	11,633	11,618	15	
Élèves catholiques	327	383		56
Total des élèves dans les académies protestantes	11,960	12,001		41
Présence moyenne des élèves	9,376	9,070	294	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	78.39	75.58	2.81	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	88	68	20	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	24	20	4	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	301	313		12
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	27	19	8	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	16,503	15,823	680	
Grand total de la présence moyenne des élèves	12,546	11,822	724	
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles modèles et les académies	606	563	43	
Nombre de ministres du culte	3	2	1	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies :				
Dans les villes	$ 2,216	$ 1,752	$ 464	
Dans les campagnes	$ 1,147	$ 1,204		$ 57
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies :				
Dans les villes	$ 936	$ 752	$ 184	
Dans les campagnes	$ 641	$ 537	$ 104	
g) Collèges classiques catholiques				
Nombre de collèges classiques	21	21		
Élèves dans le cours commercial	2,907	2,337	570	
Élèves dans le cours classique	5,725	5,374	351	
Total des élèves	8,632	7,711	921	
Présence moyenne des élèves	7,940	6,338	1,602	
Pourcentage de la présence moyenne	91.98	82.19	9.79	
Nombre de professeurs laïques	47	35	12	
Nombre de professeurs religieux	695	709		14
Total des professeurs	742	744		2

Tableau III—Enfants recensés et élèves inscrits dans les écoles

Division d'après l'âge des enfants et des élèves	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel (1)	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles (2)
Garçons de 5 à 7 ans	59,389	44,424
Garçons de 7 à 14 ans	186,073	176,441
Garçons de 14 à 16 ans	42,985	14,881
Garçons de 16 à 18 ans	35,500	3,401
Garçons au-dessus de 18 ans	(3)	501
Totaux	323,947	239,648
Filles de 5 à 7 ans	58,884	46 850
Filles de 7 à 14 ans	185,310	181,367
Filles de 14 à 16 ans	43,212	20,819
Filles de 16 à 18 ans	33,966	6,434
Filles au-dessus de 18 ans	(3)	769
Totaux	321,372	256,239
Grands totaux	645,319	495,887

(1) Les recensements de Montréal et de Sherbrooke (catholiques), tels que fournis par les commissions scolaires, étant moindres que l'inscription aux écoles, les nombres relatifs à la population d'âge scolaire dans ces villes ont été établis comme suit: pour Montréal, sur la base de la fréquentation aux écoles des enfants de 5 à 18 ans qui ont été recensés et sur l'inscription réelle aux écoles; pour Sherbrooke, sur la base de l'inscription aux écoles et le nombre d'enfants de 5 à 18 ans dans les autres parties de la province, quant au total, et ensuite sur le pourcentage de chacune des catégories d'âge par rapport au total des enfants recensés, dans Sherbrooke, quant au détail.

Dans les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières (protestants) il n'a pas été fait de recensement scolaire en 1919–20. C'est pourquoi les nombres relatifs à la population d'âge scolaire dans ces villes ont été établis sur la base de l'inscription aux écoles et le nombre d'enfants de 5 à 18 ans dans les autres parties de la province.

(2) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et les académies ; il y a, de plus, 37,760 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

(3) Le recensement annuel ne comprend que les enfants de 5 à 18 ans.

Tableau IV—Résumé statistique concernant les instituteurs et les institutrices

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires, modèles et des académies	Non brevetés	Brevetés	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Elémentaires	Modèles	Académies	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	37	452	56	128	268	245	207	489
Instituteurs des écoles protestantes	37	139	5	42	92	59	80	176
Institutrices des écoles catholiques	498	6,476	3,899	2,215	362	1,401	5,075	6,974
Institutrices des écoles protestantes	377	1,628	584	958	86	1,179	449	2,005
Totaux	949	8,695	4,544	3,343	808	2,884	5,811	9,644

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	1,140
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices laïques	10,784
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	884
Religieux, Frères	1,904
Religieuses	5,546
Total des institutrices et des instituteurs religieux	8,334
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	19,118

Tableau V—État comparatif des contributions générales scolaires

—	Année 1919-20	Année 1918-19	Augmentation	Diminution
a) Contributions des municipalités et des institutions indépendantes				
Taxe annuelle	$ 9,181,295.58	$ 8,056,671.78	$ 1,124,623.80	
Taxe spéciale	626,232.76	614,956.39	11,276.37	
Contributions mensuelles	449,050.44	405,070.04	43,980.40	
Contributions des institutions scolaires indépendantes subventionnées	6,610,718.00	5,622,010.00	988,708.00	
Totaux	16,867,296.78	14,698,708.21	2,168,588.57	
Augmentation nette			2,168,588.57	
b) Contributions du gouvernement				
1. Payé par le département de l'Instruction publique :				
Écoles publiques	$ 425,000.00	$ 425,000.00		
Écoles supérieures catholiques	84,000.00	74,000.00	$ 10,000.00	
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	275,000.00	253,000.00	22,000.00	
Écoles supérieures protestantes	75,519.62	72,551.95	2,967.67	
Conseil de l'Instruction publique	5,213.81	4,500.00	713.81	
Écoles normales	185,000.00	185,000.00		
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	39,800.00	39,800.00		
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	8,000.00	8,000.00		
Fonds de pension des instituteurs (nouveau)	39,235.50	39,226.65	8.85	
Inspection des écoles	111,000.00	92,000.00	19,000.00	
Municipalités pauvres catholiques	25,009.60	20,697.60	4,312.00	
Municipalités pauvres protestantes	4,990.40	4,302.40	688.00	
Livres à donner en prix	12,000.00	12,000.00		
Publication des journaux de l'Instruction publique	11,300.00	8,500.00	2,800.00	
Allocations aux municipalités les plus méritantes	11,000.00	11,000.00		
Conférences pédagogiques	9,500.00	9,500.00		
Fonds des écoles élémentaires, S. R. P. Q., 1909 Art. 2944 à 2949	150,000.00	150,000.00		
Rapport du Surintendant	2,561.11	1,500.00	1,061.11	
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500.00	1,500.00		
Musée scolaire	600.00	600.00		
Octrois pour nouvelles académies pour garçons	50,000.00	50,000.00		
Octrois aux munic. rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	14,000.00	14,000.00		
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles primaires	5,000.00	5,000.00		
Gratifications aux instituteurs et aux institutrices	51,000.00	49,500.00	1,500.00	
Totaux	1,596,230.04	1,531,178.60	65,051.14	
2. Payé par le Secrétaire de la province	363,779.60	259,665.37	104,114.23	
3. Payé par le Ministre des travaux publics	8,738.42	5,000.00	3,738.42	
4. Payé par le Trésorier de la province	(1) 12,780.00	(1) 5,300.00	7,480.00	
5. Payé par le Ministre de l'agriculture	344,580.45	336,832.11	7,748.34	
6. Payé par le Ministre des terres et forêts	8,000.00	8,000.00		
Totaux (2, 3, 4 5, 6)	737,878.47	614,797.48	123,080.99	
Grands totaux (*a*, *b*)	19,201,405.29	16,844,684.29	2,356,721.00	
Augmentation nette			2,356,721.00	

(1) Payé par le Trésorier provincial pour fins d'instruction publique.

Tableau VI—Traitements moyens des instituteurs et des institutrices laïques

—	1919-20	1918-19	1917-18	1916-17	1915-16	1914-15
a) Écoles catholiques :						
Instituteurs	$ 1,137	$ 990	$ 890	$ 825	$ 793	$ 787
Institutrices	251	224	213	204	198	190
b) Écoles protestantes :						
Instituteurs	1,925	1,716	1,643	1,695	1,477	1,329
Institutrices	827	658	606	582	563	423
c) Écoles catholiques et écoles protestantes :						
Instituteurs	1,322	1,139	1,039	1,022	966	938
Institutrices	354	311	295	284	273	236

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. ALPHONSE-L. AUGER

CHARLESBOURG, 20 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel comprenant: 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE				1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				27	
b) Sous contrôle des syndics				1	
			Total		28
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				131	
b) Modèles				17	
c) Académiques				2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				18	
			Total		178
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				13	
b) Instituteurs religieux				62	
c) Institutrices laïques				190	
d) Institutrices religieuses				173	
			Total		438
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			937 50	
	dans les académies			850.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires			470.00	
	dans les écoles modèles			428 57	
	dans les académies			439 58	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			227.23	
	dans les écoles modèles			347.45	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			326 92	
	dans les écoles modèles			276.53	
	dans les académies				
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1304	Filles de 5 à 7 ans.	1366	2,670	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	4242	Filles de 7 à 14 ans.	4168	8,410	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1321	Filles de 14 à 16 ans.	1120	2,441	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	847	Filles de 16 à 18 ans.	774	1,621	
			Total		15,142

6.—*Nombre d'élèves inscrits* :		
a) Dans les écoles élémentaires	5458	.....
b) Dans les écoles modèles	3876	.....
c) Dans les académies	682	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1040	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	1491	.....
Total	.....	12,547
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :		
a) Dans les écoles élémentaires	75.67%	.....
b) Dans les écoles modèles	80 13%	.....
c) Dans les académies	92 89%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	93 55%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	84 23%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	80.48%
8.—*Classification des élèves* :		
Dans le cours préparatoire	841	.....
En première année	4321	.....
En deuxième année	2798	.....
En troisième année	2130	.....
En quatrième année	1297	.....
En cinquième année	704	.....
En sixième année	302	.....
En septième année	106	.....
En huitième année	48	.....
Total	.....	12,547

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district d'inspection comprend 28 municipalités scolaires qui ont maintenu en activité 150 écoles sous contrôle, et 28 écoles indépendantes. Les écoles sous contrôle sont réparties en 291 classes.

Ces diverses institutions ont été tenues par 62 religieux, 173 religieuses, 13 instituteurs et 190 institutrices laïques. A peu d'exceptions près, tous les titulaires ont fait preuve d'un zèle et d'un dévouement inlassables dans l'exercice de leurs fonctions.

Les classes ont été préparées avec soin, spécialement dans les écoles dirigées par des communautés religieuses ; et par l'emploi de méthodes et de procédés ingénieux, les élèves ont reçu un enseignement de contrôle intéressant, qui les a conduits dans la voie du succès. Le résultat général des examens du second semestre a été très satisfaisant.

J'ai fait les deux visites réglementaires à toutes les écoles de mon district, procédant à de sérieux examens, même dans plusieurs institutions indépendantes, pour me rendre au désir des autorités intéressées.

Au cours de l'automne 1920, j'ai donné 23 conférences pédagogiques qui ont réuni presque tout le personnel enseignant religieux et laïc. La préparation des classes, les statistiques scolaires et l'enseignement du dessin, tels furent les sujets traités dans ces causeries.

Dans les municipalités rurales, j'ai spécialement attiré l'attention des institutrices sur l'importance primordiale de la préparation journalière des classes. Et, dans certains cas, j'ai appuyé sur l'inefficacé des leçons trop longues et des devoirs interminables donnés parfois aux élèves. Le matin et le soir, à la campagne, les enfants rendent de précieux services à leurs parents. Après avoir passé la plus belle partie de la journée à l'école, la classe finie, les enfants, il me semble, ne devraient pas être

astreints à passer de longues heures,voire même des soirées entières, à l'interprétation d'exercices orthographiques, à faire une rédaction, puis à chercher la solution de nombreux problèmes d'arithmétique qui, bien souvent, n'ont pas été suffisamment expliqués en classe par certaines institutrices. Trop souvent même les parents sont importunés par leurs enfants qui veulent se faire aider dans leur tâche ardue. Que les institutrices occupent utilement leurs élèves durant les heures de classe, mais qu'elles les laissent partir le soir, le cœur gai, sans les surcharger de devoirs et de leçons !

La visite d'automne m'a permis de me rendre compte de l'organisation pédagogique des classes, et de procéder en quelques endroits, au classement des élèves. Aux institutrices inexpérimentées, j'ai donné, sur place, des leçons de pédagogie pratique, en enseignant aux élèves les matières les plus importantes du programme d'études.

Dans quelques écoles élémentaires le "par cœur" domine. Les leçons orales apprises mot à mot sont obligatoires. Sans explications préalables, on donne à apprendre, de mémoire, des pages entières de grammaire, d'histoire et de géographie. Je me suis efforcé de faire disparaître cet enseignement abstrait et stérile qui ne produit aucun résultat pratique.

Le relèvement des salaires poursuit graduellement sa marche ascendante vers de nouveaux maxima. Une amélioration notable s'opère dans toutes les municipalités, grâce aux octrois accordés par le gouvernement. Le tableau ci-dessous vous donnera, M. le Surintendant, une idée adéquate de ce mouvement progressif qui fait honneur aux municipalités scolaires de mon district :

Moyenne des traitements	1919–1920	1920–1921
Instituteurs religieux	$ 350.90	$ 446.05
Institutrices religieuses	268.07	301.72
Instituteurs laïcs	651.43	873.50
Institutrices laïques	223.97	282.34

L'année prochaine, j'en ai la conviction, les traitements seront encore plus rémunérateurs.

La ville des Trois-Rivières mérite une mention spéciale pour les sacrifices qu'elle s'impose afin d'assurer le bon fonctionnement de ses 1 écoles, divisées en 95 classes, tenues sur un haut pied d'efficacité. A ses professeurs laïcs, cette municipalité scolaire paye des salaires annuels de 800, 900 et 1000 piastres. Pour l'année scolaire 1919-1920, les institutrices recevaient un traitement de $300, qui a été porté à $400. pour l'année 1920-21. Même augmentation notable pour les religieux et les

religieuses. D'autre part, la commission scolaire des Trois-Rivières dépense des sommes considérables à la construction d'écoles spacieuses et confortables où les enfants recevront à la fois une éducation hygiénique et une instruction pratique. Actuellement, une nouvelle bâtisse, dont le coût atteindra au moins $200,000. sera prête à recevo r les élèves en septembre prochain.

A l'instar des Trois-Rivières, quelques municipalités se distinguent particulièrement, entre autres, St-Didace village, St-Alexis-des-Monts, Charette, St-Paulin, Dumontier, Yamachiche et St-Charles-de-Mandeville.

Dans toute corporation scolaire rurale, le secrétaire-trésorier remplit, pour ainsi dire, la charge de directeur général des écoles. Généralement plus instruit et mieux renseigné que les commissaires, ceux-ci s'en rapportent souvent aux suggestions de leur secrétaire. Même en maints endroits, on serait justifiable de dire : "Tel Secrétaire-Trésorier, telle Commission scolaire". Par la nature de leurs fonctions, les secrétaires-trésoriers ont d'importants devoirs à remplir. Il importe donc d'encourager ces dignes officiers scolaires, en leur assurant une rémunération conforme à leurs mérites intrinsèques. Puisque leurs obligations sont partout analogues, pourquoi ne seraient-ils pas tous rétribués d'après une échelle de salaire uniforme ? A ce propos, permettez-moi, M. le Surintendant, de transcrire ici les remarques d'un excellent secrétaire-trésorier dont les services sont médiocrement reconnus : "Vu le salaire minime de tout secrétaire dans les municipalités rurales, un bonus devrait être voté par le gouvernement à tout secrétaire pour la bonne tenue des livres, et à tout secrétaire qui n'aurait aucun arrérage de taxes n'apparaîtrait dans les livres de la municipalité, ou bien fixer un montant quelconque". Cette suggestion vaut, je crois, la peine d'être considérée. Mais la solution la plus judicieuse serait, il me semble, d'obliger les commissaires à payer leur secrétaire-trésorier d'après une base uniforme et permanente, soit 9 ou 10 pour cent sur les revenus de la municipalité scolaire. Ainsi tous ces officiers seraient rémunérés sur un même pied d'égalité.

Des éducateurs distingués ont maintes fois démontré l'importance de la visite aux écoles de l'inspecteur accompagné des commissaires. En effet, pour intéresser ceux-ci aux différents rouages du système scolaire, je ne connais pas de moyens plus efficaces qu'en leur faisant voir les institutrices à l'œuvre, les progrès réalisés dans les classes, les lacunes à combler, les améliorations diverses qu'il est nécessaire d'effectuer dans toutes les branches de l'organisation scolaire pour en assurer le fonctionnement le plus fructueux.

En votre nom, M. le Surintendant, permettez-moi de remercier MM. les curés et les vicaires, les commissaires et les secrétaires-trésoriers des municipalités suivantes qui ont bien voulu me faire l'honneur de m'accompagner aux écoles dans mes visites officielles : Banlieue des Trois-Rivières, Pointe-du-Lac village, Pointe-du-Lac No 1 et Pointe-du-Lac No 2, Yamachiche, Charette, St-Elie-de-Caxton, Rivière-du-Loup No. 1, Dumontier (St-Léon), St-Paulin, St-Alexis-des-Monts, Rivière-du-Loup No. 2, Maskinongé, St-Didace village, St-Charles-de-Mandeville, St-Didace paroisse, Mission St-Edouard, Ste-Angèle-de-Prémont et St-Justin. Ce bon mouvement se généralise d'année en année, et avant longtemps, j'espère, toutes les corporations scolaires de mon district se feront un devoir d'être représentées à chaque visite de l'inspecteur.

Voici les noms des municipalités qui ont mérité la prime d'encouragement :

1. St-Elie-de-Caxton, pour la construction d'une nouvelle école..... $60.00
2. St-Didace village, organisation d'un jardin scolaire, et nouvelles améliorations à l'école modèle $50.00
3. St-Joseph-de-Maskinongé, reconstruction partielle de l'école No 3..... 40.00
4. Rivière-du-Loup No 2, établissement d'une nouvelle école et achat de mobilier perfectionné.. 35.00
5. Dumontier, réparations considérables à l'école No 1..... 30.00

Je recommande les municipalités pauvres dont les noms suivent pour un octroi :

Pointe-du-Lac No 1, Ste-Ursule diss., Ste-Angèle-de-Prémont, Hunterstown, Pointe-du-Lac No 2, St-Elie-de-Caxton et St-Charles-de-Mandeville.

Avant de terminer ce rapport, qu'il me soit permis de citer les noms des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une gratification pour les succès qu'ils ont obtenus dans l'enseignement :

MM. J.-A.-D. Brassard, Les Trois-Rivières, Hervé Lehoux, Les Trois-Rivières, Melles Aurélia Magnan, Maskinongé, Marguerite Dansereau, Les Trois-Rivières, Maria Saucier, Rivière-du-Loup No. 2, Rose-E. Therrien, Les Trois-Rivières, Adrienne Mayrand, Dumontier, Irène Rousseau, Rivière-du-Loup No. 2, Yvonne Beaumier, Les Trois-Rivières, Juliette Boulay, St-Barthélemy, Eva Ricard, Banlieue des Trois-Rivières,

Marie-Anne Gingras, St-Charles-de-Mandeville, Lucille Bourassa, Yamachiche, Marie-Louise Grenier, Charette, Elizabeth Fréchette, Pointe-du-Lac No 2, Marie-Laure Paquin, St-Didace paroisse, Rose-Aimée Lemay, St-Alexis-des-Monts, Régina Massé, St-Viateur d'Anjou.

Ci-suit la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Didace, village.	1	8.5	9.6	10.	10.	10.	48.1	Excellent.	9.5	9.	18.5	Excellent.
2	St-Alex.-des-Mts..	6	9.5	9.2	8.8	10.	10.	47.5	"	8.7	7.5	16.2	"
3	Les Trois-Rivières	12	8.6	9.4	9.1	9.4	10.	46.5	"	9.4	8.7	18.1	"
4	Charette.....	4	9.8	9.5	9.	8.	10.	46.3	"	8.4	7.8	16.2	"
5	Ste-Ursule, diss...	1	9.	10.	8.	9.	10.	46.	"	7.	6.	13.	Très bien.
6	Riv.-du-Lp, No 1.	2	8.7	9.	9.	9.	10.	45.7	"	10.	8.5	18.5	Excellent.
7	St-Didace, par....	6	8.2	8.5	9.	10.	10.	45.7	"	7.9	7.3	15.2	Très bien.
8	St-Chs-de-Mand..	5	8.6	8.9	9.	9.	10.	45.5	"	7.9	7.2	15.1	"
9	Dumontier (St-L..	10	8.4	8.6	9.	8.	10.	44.	"	8.9	8.4	17.3	Excellent.
10	St-Paulin.....	5	8.6	8.6	8.	8.	10.	43.2	"	8.3	7.8	16.1	"
11	St-Justin, par....	4	8.	7.7	8.	9.5	10.	43.2	"	8.2	7.8	16.	Très bien.
12	Banl.des Tr.-Riv.	4	8.	7.7	8.	9.	10.	42.7	"	7.2	6.5	13.7	"
13	St-Jos.-de-Mask..	8	7.6	8.1	8.4	8.	10.	42.1	"	7.7	6.9	14.6	"
14	St-Justin, village..	1	5.	9.	8.	10.	10.	42.	"	9.	9.	18.	Excellent.
15	Pte-du-Lac, vill...	1	8.	9.	7.	8.	10.	42.	"	10.	9.	19.	"
16	St-Cuthbert.....	8	6.7	8.1	8.	9.	10.	41.8	"	7.1	6.6	13.7	Très bien.
17	Ste-Ursule.....	8	8.8	7.7	7.	8.	10.	41.5	"	8.4	7.9	16.3	Excellent.
18	Yamachiche.....	14	7.7	8.1	7.	8.2	10.	41.	"	9.	9.	18.	"
19	Pte-du-Lac, No 2.	1	5.	8.	8.	10.	10.	41.	"	8.6	8.1	16.7	"
20	Pte-du-Lac, No 1.	4	8.2	7.8	7.	8.	10.	41.	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
21	Riv.-du-Lp, No 2.	9	7.3	8.	8.	7.	10.	40.3	"	7.8	7.	14.8	"
22	St-Barnabé-Nord.	8	7.6	7.5	7.	8.	10.	40.1	"	8.	7.4	15.4	"
23	St-Elie-de-Caxton	4	6.7	7.3	8.	8.	10.	40.	Très bien.	8.5	8.	16.5	Excellent.
24	St-Viateur-d'Anj..	2	6.	7.5	8.	8.	10.	39.5	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
25	St-Barthélemy...	11	7.5	8.1	5.7	8.1	10.	39.4	"	8.4	7.6	16.	"
26	Ste-Ang.-de-Prém.	4	8.5	6.7	6.	8.	10.	39.2	"	7.5	6.9	14.4	"
27	Hunterstown.....	2	5.5	8.	6.	8.	10.	37.5	"	7.	6.	13.	"
28	St-Sévère.....	5	7.2	6.8	5.	8.	10.	37.	"	8.5	7.8	16.3	Excellent

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALPHONSE-L. AUGER,

Insp. d'écoles.

M. AVELIN BEAUDET.

ST-AGAPIT, 15 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	18	.....
b) Sous contrôle des syndics	2	.....
Total	.....	20
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	137	.....
b) Modèles	4	.....
c) Académiques	2	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	3	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	2	.....
Total	.....	148
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	.....	.....
b) Instituteurs religieux	16	.....
c) Institutrices laïques	167	.....
d) Institutrices religieuses	47	.....
Total	.....	230
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	406.25	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	247.43	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	300.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	300.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	300.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	287.50	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 731 — Filles de 5 à 7 ans. 717	1,448	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2571 — Filles de 7 à 14 ans. 2538	5,109	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 529 — Filles de 14 à 16 ans. 535	1,064	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans 433 — Filles de 16 à 18 ans. 420	853	.....
Total	.....	8,474
6 Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4137	.....
b) Dans les écoles modèles	937	.....
c) Dans les académies	714	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	423	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	66	.....
Total	.....	6,277
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	74.08%	.....
b) Dans les écoles modèles	81.75%	.....
c) Dans les académies	84.31%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	85.10%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	71.21%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	77.25%
8.—Classification des élèves :		
En première année	2432	.....
En deuxième année	1585	.....
En troisième année	1272	.....
En quatrième année	622	.....
En cinquième année	184	.....
En sixième année	108	.....
En septième année	49	.....
En huitième année	25	.....
Total	.....	6,277

REMARQUES GÉNÉRALES

Les résultats obtenus dans l'enseignement sont à peu près les mêmes que l'an dernier ; c'est-à-dire : assez satisfaisants.

Le nombre d'institutrices non brevetées qui ont enseigné dans mon district est plus considérable que celui de l'année dernière.

Ci-suit la liste des municipalités qui ont engagé des institutrices non diplômées :

Chénier	2
St-Paul-Chester, par	4
St-Rémi	1
Chester-Est	3
St-Alphonse-de-Thetford	1
Sacré-Cœur-de-Marie	3
St-Antoine-de-Pontbriand	2
Irlande-Sud	3
Inverness	1
Ste-Sophie (Halifax-Nord)	2
Leeds dissidente	1
Leeds-Est	2
St-Ferdinand-d'Halifax	3

J'ai averti MM. les commissaires de se procurer les services d'institutrices qualifiées pour septembre prochain, et j'ose espérer qu'il n'y aura alors aucun titulaire non diplômé dans mon district.

Les commissaires d'écoles, d'une manière générale, remplissent bien leur devoir concernant les visites qu'ils ont à faire aux écoles sous leur contrôle ; cependant il y a encore quelques commissions scolaires qui les négligent. Dans mon rapport à ces municipalités je leur ai rappelé ce que dit le paragraphe 8 de l'article 2709 du code scolaire.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en consel en date du 2 décembre 1905 :

Sacré-Cœur-de-Marie	$60.00
St-Alphonse-de-Thetford	50.00
St-Antoine-de-Pontbriand	40.00
Inverness	35.00
St-Rémi-de-Tingwick	30.00

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité la prime pour succès obtenus dans l'enseignement.

Alfredine Turcotte, Margeret Hearn, Clarilda Laflamme, Edith Binette, Angélina Lecours, Noémie Gilbert, Anysie Perreault, Berthe Rousseau, Marie-Anne Turmel, Cornélia Lemieux, Rose-Alba Martineau, Vve Joseph Lessard, Angélina Lambert, Justine Pepin, Théodora Croteau, Evangéline Huard, Florida Croteau, Maria Baril.

Ci-suit la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Paul-de-Chester, village	1	10.	10.	7.5	9.	10.	46.5	Excellent.	7.9	7.9	15.8	Très bien.
2	St-Alphonse-de-Thetford	8	9.	10.	8.	9.	10.	46.	"	7.2	7.2	14.4	"
3	St-Pat.-de-Beauv.	4	10.	10.	8.	7.9	10.	45.9	"	7.4	7.4	14.8	"
4	Robertsonville	1	10.	10.	6.5	9.	10.	45.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
5	St-Ant.-de-Pontbd	7	9.3	10.	7.5	7.6	10.	44.4	"	7.	7.	14.	Très bien.
6	Thetford-Mines	7	8.3	10.	7.	9.	10.	44.3	"	7.7	7.5	15.2	"
7	Inverness	8	8.1	10.	7.5	8.6	10.	44.2	"	7.1	7.	14.1	"
8	Halifax-Nord (Ste-Sophie)	9	9.7	10.	6.5	9.5	10.	43.7	"	6.8	6.7	13.5	"
9	Irlande-Nord	8	8.4	10.	7.8	7.5	10.	43.7	"	7.7	7.7	15.4	"
10	Sacré-Cœur-de-Marie	10	8.8	10.	6.8	8.	10.	43.6	"	7.3	7.3	14.6	"
11	St-Paul-Chesr. par	12	8.9	10.	7.	7.1	10.	43.	"	7.3	7.3	14.6	"
12	Chénier	14	8.2	8.3	8.	8.4	10.	42.9	"	7.2	7.2	14.4	"
13	Leeds dissidente	5	8.2	10.	6.5	8.1	10.	42.8	"	7.4	7.4	14.8	"
14	St-Rémi-de-Tingwick	6	9.1	10.	6.	7.3	10.	42.4	"	7.5	7.5	15.	"
15	St-Ferd.-d'Halifax	12	9.6	7.8	6.5	8.1	10.	42.	"	7.	7.	14.	"
16	St-Sylvestre	9	7.	9.	7.	8.7	10.	41.7	"	7.5	7.5	15.	"
17	Chester-Est	7	8.3	9.	6.5	7.5	10.	41.3	"	7.	7.	14.	"
18	St-Pre-Baptiste	7	8.	9.6	6.	7.6	10.	41.2	"	7.1	7.1	14.2	"
19	Irlande-Sud	5	7.4	9.4	6.5	7.5	10.	40.8	"	5.8	6.	11.8	Bien.
20	Leeds-Est	3	4.	7.3	6.	7.5	10.	34.8	Très bien.	6.2	6.2	12.9	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. BEAUDET,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. BELCOURT

Nicolet, 12 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	21	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	21
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	153	.....
b) Modèles	4	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	11	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	169
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	.....	.....
b) Instituteurs religieux	3	.....
c) Institutrices laïques	162	.....
d) Institutrices religieuses	104	.....
Total	.....	269
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	533.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	196.72	.....
dans les écoles modèles	250.00	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	193.75	.....
dans les écoles modèles	272.50	.....
dans les académies	.....	.....

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :

a) Garçons de 5 à 7 ans.	647	Filles de 5 à 7 ans.	673	1320	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2124	Filles de 7 à 14 ans.	2042	4166	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans.	481	Filles de 14 à 16 ans.	473	954	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans.	425	Filles de 16 à 18 ans.	412	837	.....
Total				.....	7,277

6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4612	.....
b) Dans les écoles modèles	370	.....
c) Dans les académies	69	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1075	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	6,126
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	79.6%	.....
b) Dans les écoles modèles	84.3%	.....
c) Dans les académies	87.0%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	88.5%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
f) Présence moyenne générale	.....	81 6%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	879	.....
En première année	1100	.....
En deuxième année	1337	.....
En troisième année	1352	.....
En quatrième année	999	.....
En cinquième année	309	.....
En sixième année	106	.....
En septième année	30	.....
En huitième année	14	.....
Total	.....	6,126

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire qui vient de finir a été fructueuse en bons résultats. Les progrès ont été bien satisfaisants dans la plupart des écoles. La température idéale, dont nous avons joui toute l'année, a favorisé l'assiduité à l'école, et contribué beaucoup au progrès.

L'ancienne maison d'école des Frères de Nicolet a été remise à neuf par une réparation qui a coûté $32,000 environ. C'est maintenant un magnifique édifice, qui fait honneur à la ville de Nicolet. Deux autres maisons de deux mille piastres chacune, ont été construites dans le 14ème rang de Ste-Eulalie, suivant des plans et devis approuvés.

La moyenne des salaires payés aux institutrices laïques a été de $196, cette année. L'an dernier, cette moyenne n'était que de $168. Il conviendrait maintenant que ce salaire fût porté à $250 au moins, pour avoir droit à une allocation sur la somme de $125,000 destinée aux municipalités rurales.

Je crains beaucoup que cette augmentation ne se fasse pas cet été dans bien des municipalités Car, dans mon district, la classe agricole, à peu près seule, maintient les écoles, et durant cette saison, les revenus de cette classe ont diminué de moitié. De plus, la récolte de l'année est fortement compromise, par suite de la sécheresse.

Je constate avec regret que beaucoup de commissions scolaires ne visitent leurs écoles qu'une seule fois durant l'année.

Les secrétaires devraient percevoir, l'automne, toutes les cotisations scolaires, afin d'être en état de payer mensuellement leurs institutrices.

Les municipalités suivantes ont droit au fonds des municipalités pauvres :

St-Samuel, St-Léonard, St-Raphael et St-Sylvain.

Les nombreux détails que contiennent mes bulletins de l'année et les tableaux statistiques ci-inclus, sont suffisants, je crois, pour vous renseigner.

Voici maintenant la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Villers	1	10.0	10.0	5.0	5.0	10.0	40.0	Très bien.	8.0	8.0	16.0	Très bien.
2	St-Pierre	6	9.6	10.0	5.0	5.0	10.0	39.6	"	8.0	6.8	14.8	"
3	Ste-Ang.-de-Laval	5	8.8	9.8	5.0	5.0	10.0	38.6	"	8.0	6.8	14.8	"
4	Le Préc.-Sang	4	7.7	9.5	5.0	5.0	10.0	37.2	"	8.0	7.5	15.5	"
5	Ste-Perpétue	9	9.0	9.4	5.0	5.0	10.0	38.4	"	8.0	6.8	14.8	"
6	Nicolet, paroisse	11	8.0	8.9	6.0	5.0	10.0	37.9	"	8.0	6.9	14.9	"
7	Ste-Monique	12	7.8	8.5	5.0	6.0	10.0	37.3	"	8.0	7.0	15.0	"
8	St-Célestin, No 2	6	8.5	9.8	5.0	5.0	10.0	38.3	"	8.0	6.5	14.5	"
9	St-Sylvère	7	8.5	8.4	5.0	5.0	10.0	36.9	"	8.0	7.0	15.0	"
10	St-Grégoire	11	8.7	9.2	5.0	5.0	10.0	37.9	"	8.0	6.7	14.7	"
11	Ste-Eulalie	8	8.2	8.1	5.0	5.0	10.0	36.3	"	8.0	7.2	15.2	"
12	Ste-Gertrude	11	9.4	9.4	5.0	5.0	10.0	38.8	"	8.0	6.0	14.0	"
13	Bécancour	8	8.3	9.0	5.0	5.0	10.0	37.3	"	8.0	6.6	14.6	"
14	Nicolet, ville	2	4.0	8.0	5.0	6.0	10.0	33.0	"	8.0	8.0	16.0	"
15	Ste-Brigitte	10	8.7	9.9	5.0	5.0	10.0	38.6	"	8.0	5.9	13.9	"
16	St-Wenceslas	8	6.7	7.5	5.0	6.0	10.0	35.2	"	8.0	6.8	14.8	"
17	St-Samuel	6	5.6	7.8	5.0	5.0	10.0	33.4	"	8.0	7.2	15.2	"
18	St-Léonard	11	6.5	8.7	5.0	5.0	10.0	35.2	"	8.0	6.1	14.1	"
19	Gentilly	14	8.5	6.9	5.0	5.0	10.0	35.4	"	8.0	6.0	14.0	"
20	St-Raphaël	5	7.2	8.8	5.0	5.0	10.0	33.4	"	8.0	6.6	14.6	"
21	St-Célestin, No 1	3	6.3	8.6	5.0	4.0	10.0	33.9	"	8.0	6.0	14.0	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,

Insp. d'écoles.

M. J.-ED. BOILY.

ROBERVAL, 30 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					30	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						30
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					150	
b) Modèles					23	
c) Académiques					2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					5	
Total						182
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					8	
b) Instituteurs religieux					9	
c) Institutrices laïques					192	
d) Institutrices religieuses					56	
Total						265
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				375	
	dans les écoles modèles				879	
	dans les académies					
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				450	
	dans les écoles modèles				450	
	dans les académies				450	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				298	
	dans les écoles modèles				356	
	dans les académies					
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				296	
	dans les écoles modèles				354	
	dans les académies				325	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1024	Filles de 5 à 7 ans.	964		1,988	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3101	Filles de 7 à 14 ans.	3149		6,250	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	695	Filles de 14 à 16 ans.	742		1,437	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	529	Filles de 16 à 18 ans.	464		993	
Total						10,668
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					5,084	
b) Dans les écoles modèles					1,711	
c) Dans les académies					443	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					278	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					117	
Total						7,633
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					68.9%	
b) Dans les écoles modèles					78.3%	
c) Dans les académies					79.9%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					89.0%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					81.2%	
f) Présence moyenne générale						72.6%
8.—Classification des élèves :						
En première année					2,766	
En deuxième année					1,921	
En troisième année					1,652	
En quatrième année					877	
En cinquième année					301	
En sixième année					91	
En septième année					24	
En huitième année					1	
Total						7,633

MUNICIPALITES	Pourcentage		Titulaires laics	
	Inscription	Présence	Diplômés	non diplômés
1 Roberval, ville	80. %	80.5%	1	2
2 Lac-à-la-Croix	78. %	79. %	7	1
3 St-Prime	86. %	71. %	17	2
4 St-Amédée	84. %	71. %	1	5
5 St-Gédéon	77. %	77. %	8	.....
6 Chambord	77. %	77. %	10	.....
7 Val-Jalbert	80. %	75. %	.....	.....
8 Péribonca	80. %	71. %	2	3
9 St-Joseph-d'Alma	71 %	77. %	9	3
10 Albanel	77. %	70. %	5	1
11 Pointe-Bleue	65. %	82. %	.....	.....
12 Rivière-au-Doré	75. %	71. %	4	2
13 St-Cœur-de-Marie	69. %	77. %	9	4
14 St-Jérôme, village	65. %	81. %	2	.....
15 Normandin	80. %	63. %	19	5
16 Garnier	68. %	77. %	2	3
17 St-Jérôme, paroisse	69. %	74. %	9	.....
18 St-Henri-de-Taillon	61. %	80. %	3	2
19 St-Félicien	64. %	74. %	13	3
20 St-François-de-Sales	75. %	62. %	4	1
21 Pointe-à-la-Savane	73. %	63. %	.....	3
22 St-André	71. %	62. %	4	.....
23 St-Méthode	65. %	66.6%	6	2
24 St-Thomas-d'Aquin	67. %	63. %	4	2
25 Roberval, paroisse	61. %	68. %	2	5
26 Honfleur	52. %	78. %	.....	3
27 Ste-Hedwidge	58. %	59. %	.....	3
28 Taché	56. %	61.8%	1	3
29 Mistassini	48. %	62. %	2	4
30 Girardville	47. %	30. %	1	.....
31 Lac-des-Commissaires	.....	.....	.....	.....
Moyenne générale	75.5%	72.6%	135	62
Présence moyenne *vs* enfants d'âge scolaire	.....	54.8%	.....	.....

REMARQUES GÉNÉRALES

Des tableaux qui précèdent, il ressort :

1. Que le nombre d'écoles en activité est de 182 contre 166 l'an dernier ;

2. Que la moyenne des salaires s'est élevée considérablement ; telle celle des écoles élémentaires, par exemple, qui de $234 est montée à $298. Nous ne prévoyons pas d'augmentation pour la prochaine année.

3. Que l'inscription et la présence moyenne sont meilleures de 3 points.

4. Que, par contre, le nombre des institutrices non diplômées tend à augmenter. Cause ?... Commissions scolaires qui ne font pas tout leur possible généralement.

5. Qu'ainsi le comté est à court de 92 institutrices laïques sur 227. Soit 30 institutrices étrangères et 62 non diplômées. Dans mes rapports précédents j'ai indiqué le remède.

6. Qu'en somme la situation de l'instruction publique dans le Lac-St-Jean est bonne.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre, 1905.

1. Normandin, $60.00 ; 2. Albanel, $50.00 ; 3. St-Henri-de-Taillon, $40.00 ; 4. Garnier, $35.00 ; 5. Roberval, ville, $30.00.

Le développement de Normandin depuis dix ans est prodigieux. Cette municipalité en 1911 ne comptait que 8 écoles contre ses 20 de cette année. Depuis cette date, 9 écoles ont été construites et le mobilier scolaire a été renouvelé dans presque toutes les classes. Une école de garçons y a été ouverte cette année, grâce au concours de monsieur le curé, l'abbé D. Tremblay, et l'aide financier de quelques contribuables généreux. M. Armand Potvin en est le titulaire ; c'est un professeur de grand mérite. Puisse cette école se maintenir, car elle ne reçoit pas encore de la commission scolaire tout le support nécessaire. Mais cette paroisse est trop progressive pour ne pas en reconnaître bientôt toute l'importance.

Le secrétaire-trésorier de cette étonnante municipalité est un peu l'âme de tout ce mouvement. C'est un jeune colon de St-François-de-Montmagny qui, en quelques années, sans autre ressource que son courage, s'est taillé à Normandin un des plus beaux domaines de la région. Bel exemple à la jeunesse.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES LES PLUS MÉRITANTES

Ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Chs-Elie Simard, St-Félicien ; M. Lorenzo Côté, St-Jérôme ; M. Armand Potvin, Normandin ; Mlles Caroline Boudreault, Marthe Hudon, Obéline Bergeron, Annette Larouche. St-Jérôme, paroisse ;

Mme Amélia Lindsay-Pruneau et Melle Antonia Bédard, St-Prime ; Melle Gratia Lamontagne, Garnier ; Melle Emélie Simard, Lac-à-la Croix ; Mlle Marguerite Gaudreault, St-Henri-de-Taillion; Melle Aurore Ouellet, Rivière-au-Doré ; Melle Adèle Boivin, St-Thomas-d'Aquin ; Mme Adélard Boulet, Mlles Alice Dionne, Florida Tanguay, Normandin ; Mme Henri Grenon et Melle Blanche Tremblay, Chambord ; Melle Jeannette Bouchard, St-Cœur-de-Marie ; Mme Anselme Tremblay, St-Félicien ; Melle Anna-Marie Bouchard, Chambord.

Les noms suivants auraient pu également figurer sur la liste ci-dessus si le nombre de primes n'était pas limité, savoir :

Mme Welly Tremblay, Mlles Jeanne Simard, Laura Tremblay, Antoinette Potvin, Antoinette Niquette, Antoinette Girard, Marie Gobeil, Marie Breton, Adrienne Legendre, J. A. Raymond, Marie Bouchard, Bernadette Boily, Amarylis Bouchard, Elphéda Arseneault,Caroline Dionne, Elise Potvin.

Le travail de l'année est bien satisfaisant. Les élèves et les écoles sont tenus plus proprement ; la lecture, l'orthographe usuelle, l'écriture sont mieux enseignées et pour peu que l'effort se maintienne l'instruction publique dans ce comté nous donnera des consolations. Le point noir... c'est le manque d'institutrices ! Nous en avons, encore une fois, indiqué d'après nous le remède.

J'ai l'honneur de vous recommander les municipalités suivantes comme ayant droit aux subventions accordées aux municipalités pauvres, savoir : St-André, St-François-de-Sales, St-Thomas-d'Aquin, Ste-Hedwidge, Val-Jalbert, Rivière-au-Doré, Albanel, St-Méthode, Mistassini, Girardville, St-Amédée, Péribonca, Honfleur, Pointe-à-la-Savane, St-Henri-de-Taillon, Garnier, Taché.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite. Il est intéressant d'en suivre le jeu chaque année.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Roberval, ville	2	10.	10.0	10.0	10.0	10.0	50.0	Excellent.	8.7	8.0	16.7	Excellent.
2	St-Jérôme, village.	2	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	9.	7.8	16.8	"
3	Val-Jalbert	1	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	8.8	8.2	17.0	"
4	Péribonca	4	9.	7.7	10.	9.5	10.	46.2	"	8.4	7.	15.4	Très bien.
5	Albanel	6	9.4	9.4	7.	9.4	10.	45.2	"	8.3	7.2	15.5	"
6	St-Gédéon	8	8.9	9.2	5.	8.5	10.	41.6	"	8.6	7.7	16.3	Excellent.
7	Chambord	6	9.3	8.	6.	8.3	10.	41.6	"	8.6	7.4	16.	"
8	Normandin	20	8.1	6.9	10.	7.8	10.	42.8	"	7.6	7.	14.6	Très bien.
9	St-Joseph-d'Alma.	12	7.	7.3	9.	8.7	10.	42.	"	8.1	7.3	15.4	"
10	St-André	3	6.6	7.	10.	10.	10.	43.6	"	7.5	6.1	13.6	"
11	St-Frs-de-Sales	4	8.5	8.	7.	9.2	10.	42.7	"	7.4	6.5	13.9	"
12	St-Cœur-de-Marie	10	7.1	7.7	9.	9.8	10.	41.6	"	7.6	6.8	14.4	"
13	St-Jérôme, par	9	7.6	7.9	4.	9.2	10.	38.7	Très bien.	8.6	8.	16.6	Excellent.
14	St-Th-d'Aquin	4	7.	7.5	10.	8.1	10.	42.6	Excellent.	6.8	5.8	12.6	Très bien.
15	St-Prime	9	8.7	8.1	6.	8.	10.	40.8	"	7.8	6.5	14.3	"
16	Garnier	5	7.2	7.3	7.5	8.6	10.	40.1	"	7.4	6.3	13.7	"
17	Lac-à-la-Croix	8	7.6	8.3	4.	9.1	10.	39.	Très bien.	8.3	6.8	15.1	"
18	Canton Taché	4	7.7	8.	5.	8.3	10.	39.	"	7.7	7.1	14.8	"
19	St-Henri-de-Taill.	4	7.5	6.7	7.5	8.1	10.	39.7	"	7.4	67.	13.7	"
20	Roberval, par	7	7.8	7.5	6.	7.7	10.	39.	"	7.4	6.7	14.1	"
21	Mistassini	6	5.7	5.2	10.	8.6	10.	39.5	"	7.1	6.5	13.6	"
22	St-Félicien	14	7.2	7.4	5.	8.7	10.	38.4	"	7.7	6.7	14.4	"
23	Rivière-au-Doré	4	7.5	7.7	5.	9.	10.	39.2	"	7.2	6.3	13.5	"
24	Girardville	1	8.	8.	6.	10.	10.	42.	Excellent.	6.	4.0	10.0	Médiocre.
25	St-Amédée	6	6.	5.6	7.5	10.	10.	39.1	Très bien.	6.3	5.4	11.7	Bien.
26	St-Méthode	7	6.7	6.5	6.	8.6	10.	37.8	"	6.6	5.9	12.5	Très bien.
27	Honfleur	3	5.3	5.3	6.5	7.	10.	34.1	"	7.3	6.3	13.6	"
28	Pte-à-la-Savane	3	5.	4.	10.	6.	10.	35.	"	6.	5.5	11.5	Bien.
29	Ste-Hedwidge	3	5.3	5.	6.	7.	10.	33.3	"	6.3	5.7	12.	"
30	Pte-Bleue (indép.)	1	8.	8.	8.	8.	10.	44.	Excellent.	8.	7.5	15.5	Très bien.
31	Lac-des-Commiss.	0	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BOILY,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. BOUCHARD.

(*Par E. Litalien—L. P. Goulet et A. A. Letarte*).

BAIE-ST-PAUL, 27 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre, au nom de M. Bouchard, ce rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district. III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	30	.....
b) Sous contrôle des syndics	6	.....
Total	.....	36
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	121	.....
b) Modèles	18	.....
c) Académiques	0	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	2	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	.....
Total	.....	143
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	.....
b) Instituteurs religieux	.....	.....
c) Institutrices laïques	139	.....
d) Institutrices religieuses	49	.....
Total	.....	189
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	800.00	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	.....	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	226.84	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	308.55	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	200.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	220.89	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 1 92 — Filles de 5 à 7 ans. 1023	2115	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 28 8 — Filles de 7 à 14 ans. 2855	5733	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 751 — Filles de 14 à 16 ans. 744	1495	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 725 — Filles de 16 à 18 ans. 631	1356	.....
Total	.....	10,699
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4764	.....
b) Dans les écoles modèles	1727	.....
c) Dans les académies	.....	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	167	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	11	.....
Total	.....	6,669
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	68%	.....
b) Dans les écoles modèles	75%	.....
c) Dans les académies	.....	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	77%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	90%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	70%
8.—Classification des élèves		
Dans le cours préparatoire	1192	.....
En première année	1790	.....
En deuxième année	1640	.....
En troisième année	1173	.....
En quatrième année	571	.....
En cinquième année	192	.....
En sixième année	78	.....
En septième année	28	.....
En huitième année	5	.....
Total	.....	6,669

REMARQUES GÉNÉRALES

Avant de vous soumettre les remarques générales sur les écoles du district de M. J.-A. Bouchard, permettez-moi de me faire l'interprête de messieurs les inspecteurs L.-P. Goulet et E. Litalien pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée en nous autorisant à remplacer notre confrère malade.

D'une manière générale nous avons constaté que les titulaires des écoles étaient très dévoués ; les maisons d'écoles, en bon état ; le mobilier, assez bon et l'état financier des municipalités, relativement bon.

Les municipalités de Grande-Rivière, St-Godefroi, Paspébiac, St-Siméon et St-Bonaventure ont construit de nouvelles écoles, cette année, suivant les plans que vous leur avez fournis.

Au cours de l'hiver dernier, la magnifique école modèle de Chandler a été détruite par les flammes ; c'est une lourde perte pour cette municipalité, car cette maison, construite en 1916, comprenait dix classes et était parfaitement bien organisée. Après l'incendie, les classes ont été provisoirement installées dans trois maisons qui ont été mises à la disposition des enfants. Sur les ruines de l'ancienne, une nouvelle construction est commencée dont les travaux sont poussés avec beaucoup d'ardeur.

Malgré ce contretemps, les vaillantes institutrices, les Sœurs de la Providence, ont su faire de cette année scolaire une année très fructueuse au point de vue des progrès ; c'est dire qu'elles ont rempli leursf onctions avec un zèle et un dévouement vraiment admirables.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Carleton	3	9.3	9.3	9.3	9.3	10.	47.2	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Ste-Etienne-de-New-Carlisle	2	8.5	9.0	9.0	9.5	10.	46.	"	9.	8.	17.	"
3	St-Bon-de-Hamlt.	14	8.5	9.5	8.3	8.3	10.	44.6	"	9.	7.8	16.8	"
4	Barachois-de-Mal.	3	10.	10.	9.	7.3	10.	46.3	"	7.6	7.3	14.9	Très bien.
5	St-Char.-de-Capn.	8	8.2	8.5	9.	9.	10.	44.7	"	8.8	8.7	16.5	Excellent.
6	St-Ggs-de-Malb.	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.0	"	8.	7.	15.	Très bien.
7	St-Siméon	5	8.	10.	8.	8.	10.	44.0	"	9.	7.5	16.5	Excellent.
8	Grande-Anse	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	7.	7.	14.	Très bien.
9	Paspébiac	6	8.8	9.5	8.3	8.3	10.	44.9	"	8.1	7.	15.1	"
10	St-Alph-de-Cpln.	4	7.7	8.	8.9	8.9	10.	43.5	"	8.5	7.7	16.2	Excellent.
11	Haldimond-Town.	1	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	7.	7.	14.	Très bien.
12	Rang St-Paul	1	8.	10.	7.	8.	10.	43.	"	8.	8.	16.	Excellent.
13	Cap-d'Espoir	6	7.1	10.	10.	7.1	10.	44.2	"	7.5	7.1	14.6	Très bien.
14	Riv. Nrd-de-Pbs.	1	10.	10.	10.	7.	10.	47.	"	6.	5.	11.	Bien.
15	York	1	9.	10.	7.	8.	10.	44.	"	7.	7.	14.	Très bien.
16	New-Richmond	8	8.2	7.1	9.	9.5	10.	43.8	"	7.	6.9	13.9	"
17	St-Albt-de-Gaspé.	2	8.	9.	7.	8.	10.	42.	"	8.	7.5	15.5	"
18	St-Jules	4	7.2	8.	8.	8.1	9.	41.3	"	8.7	7.5	16.2	Excellent.
19	Newport	6	8.5	8.3	8.	8.	10.	42.8	"	7.3	7.	14.3	Très bien.
20	Anse-aux- Gascons	4	7.5	8.7	9.	8.	10.	43.2	"	7.1	6.6	13.7	"
21	Maria	10	7.5	8.2	9.	8.2	9.	41.9	"	7.9	7.	14.9	"
22	Percé	6	9.1	8.5	8.	7.8	10.	43.4	"	6.8	6.6	13.4	"
23	Grande-Rivière	14	7.6	7.8	9.	8.	10.	42.4	"	7.1	7.1	14.2	"
24	Cox	2	7.	9.	8.	8.	10.	42.	"	8.	6.5	14.5	"
25	Chandler	3	5.6	8.3	8.	8.	10.	39.9	Très bien.	8.3	8.0	16.3	Excellent.
26	Ste-Ad.-de-Pabos.	5	9.6	10.	9.	7.2	10.	45.8	Excellent.	5.	5.	10.	Médiocre.
27	Douglastown	4	7.7	7.5	8.	7.	10.	40.2	"	7.7	7.7	15.4	Très bien.
28	St-Godfroi	7	7.6	8.3	8.	8.	9.	40.9	"	7.1	6.9	14.0	"
29	Port-Daniel-Est.	3	7.3	8.3	8.	8.	9.	40.6	"	7.	7.	14.0	"
30	St-Pre-de-Malbe.	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	4.	4.	8.	Mal.
31	Petit Pabos	1	7.	10.	8.	5.	10.	40.	"	7.	7.	14.	Très bien.
32	Port-Daniel-O.	3	6.3	7.6	8.	8.5	9.	39.7	Très bien.	7.3	6.3	13.6	"
33	Ile-Bonaventure	Ecole fermée											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-A. LETARTE,

Insp. d'écoles.

M. P.-M. BRIONNE

VAUDREUIL, 26 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspectior ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires.		
a) Sous contrôle des commissaires	65	.....
b) Sous contrôle des syndics	1	.....
Total	.....	66
2.—Nombre d'écoles.		
a) Elémentaires	115	.....
b) Modèles	21	.....
c) Académiques	2	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	9	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	5	.....
Total	.....	152
3.—Nombre de titulaires.		
a) Instituteurs laïcs	7	.....
b) Instituteurs religieux	38	.....
c) Institutrices laïques	148	.....
d) Institutrices religieuses	149	.....
Total	.....	342
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle.	$	
a) Instituteurs laïcs — dans les écoles élémentaires	450.00	.....
a) Instituteurs laïcs — dans les écoles modèles	780.00	.....
a) Instituteurs laïcs — dans les académies	800.00	.....
b) Instituteurs religieux : — dans les écoles élémentaires	450.00	.....
b) Instituteurs religieux : — dans les écoles modèles	425.00	.....
b) Instituteurs religieux : — dans les académies	450.00	.....
c) Institutrices laïques — dans les écoles élémentaires	323.02	.....
c) Institutrices laïques — dans les écoles modèles	329.80	.....
c) Institutrices laïques — dans les académies	300.00	.....
d) Institutrices religieuses : — dans les écoles élémentaires	289.00	.....
d) Institutrices religieuses : — dans les écoles modèles	275.00	.....
d) Institutrices religieuses : — dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers)		
d) Garçons de 5 à 7 ans : 889 — Filles de 5 à 7 ans : 801	1690	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. : 2745 — Filles de 7 à 14 ans : 2784	5529	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. : 695 — Filles de 14 à 16 ans. : 665	1360	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. : 632 — Filles de 16 à 18 ans. : 579	1211	.....
Total	.....	9,790
6.—Nombre d'élèves inscrits.		
a) Dans les écoles élémentaires	4520	.....
b) Dans les écoles modèles	1546	.....
c) Dans les académies	225	.....
d) Dans les institutions indépendances subventionnées	1191	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	974	.....
Total	.....	8,456
7.—Présence moyenne (en pourcentage).		
a) Dans les écoles élémentaires	79.2%	.....
b) Dans les écoles modèles	82.5%	.....
c) Dans les académies	85.3%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	90.6%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	90.8%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	82.9%
8.—Classification des élèves.		
Dans le cours préparatoire	1566	.....
En première année	1984	.....
En deuxième année	1827	.....
En troisième année	1488	.....
En quatrième année	896	.....
En cinquième année	419	.....
En sixième année	178	.....
En septième année	64	.....
En huitième année	34	.....
Total	.....	8,456

REMARQUES GÉNÉRALES

J'ai terminé ma seconde tournée d'inspection le 18 juin.

Ma nomination comme inspecteur du district de Vaudreuil, Soulanges, partie de Jacques-Cartier et Laval ne datant que du 5 novembre 1920, époque à laquelle il ne me restait que 11 écoles à visiter, je n'ai pu, cette année, me rendre un compte exact des progrès réalisés dans le plus grand nombre de mes classes. Cependant, j'ai pu constater qu'un travail sérieux avait été fait, presque partout. A quelques exceptions près, maîtres et maîtresses méritent les plus grands éloges pour leur savoir faire, leur dévouement, leur esprit d'abnégation et de sacrifice. Honneur à nos instituteurs et institutrices, tant religieux que laïcs, qui pour un maigre salaire se dépensent, sans compter, à façonner les âmes et les intelligences de la génération qui lève ! Quand toutes les commissions scolaires comprendront-elles que les personnes qui consacrent leur vie à la grande cause de l'éducation méritent un salaire convenable ? Plusieurs municipalités ont fait sous ce rapport un effort des plus louables. Je leur offre mes félicitations et mes plus sincères remerciements. D'ailleurs, elles n'ont point eu à regretter d'avoir payé un peu plus cher que d'habitude des professeurs qui leur ont donné la plus entière satisfaction.

Une rémunération de plus en plus tangible aurait pour résultat immédiat de stimuler le zèle du corps enseignant et surtout de fixer définitivement à la carrière de l'enseignement des femmes et des hommes très bien doués qui, faute d'un traitement permettant de vivre, et de faire vivre, dans bien des cas, iraient chercher fortune ailleurs au détriment de la formation de nos chers enfants.

COMMISSIONS SCOLAIRES

La plupart des commissaires d'écoles s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs, particulièrement en ce qui concerne le paragraphe 8 de l'article 2709 du code scolaire. Certaines municipalités tiennent à se faire représenter à la visite de l'inspecteur. Ste-Justine-de-Newton, St-Clet, Beauvoir, Rivière-Beaudette, Labelle-de-Soulanges, St-Polycarpe, Ste-Marie-de-St-Polycarpe, Ste-Marthe, Como, L'Abord-à-Plouffe, St-Martin, Laval-des-Rapides, St-Elzéar-de-Laval, Ile-Perrot, Pont-Château méritent, sous ce rapport, une mention toute spéciale. Tous les commissaires d'écoles, ainsi que M. le secrétaire-trésorier, de Ste-Justine-de-Newton, m'ont fait l'honneur de m'accompagner dans chacune de leurs écoles.

RECENSEMENT DES ENFANTS

J'ai eu le regret de constater qu'un trop grand nombre de secrétaires-trésoriers n'avaient pas assez le souci de l'exactitude dans la confection du recensement annuel. Dans un trop grand nombre de cas, il m'a fallu renvoyer des rapports parvenus en retard, pour corrections. MM. les secrétaires devraient s'inspirer de plus en plus des directions qui leur sont données par le département de l'Instruction publique, afin d'éviter des erreurs grossières qui sont pour eux une source d'ennuis.

ENSEIGNEMENT

Pendant mes visites, j'ai noté les points faibles des méthodes d'enseignement et je me propose d'en parler à mes instituteurs lors de ma prochaine conférence.

Je désire attirer leur attention, particulièrement, sur la manière d'enseigner le dessin. Malgré les recommandations réitérées de M. le Directeur de l'enseignement du dessin, ainsi que de celles de mes prédécesseurs, beaucoup d'institutrices ne font guère faire que de la copie. Le but à atteindre est manqué.

Je n'ai trouvé qu'un petit nombre d'écoles, écoles des religieux et religieuses exceptées, où l'usage du cahier de devoirs journaliers écrits à l'encre est en honneur. Presque partout, les devoirs journaliers sont écrits au crayon et les élèves n'ont pu me présenter qu'un cahier—toujours très bien tenu, avec des entêtes magnifiques, écrites par la maîtresse —contenant un ou deux devoirs de septembre, deux ou trois d'octobre, etc. C'est le cahier d'examen ; mais qui n'est à mon humble point de vue, que le "cahier trompe-l'œil, le cahier perte-de-temps", ou à peu de chose près.

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Je ne suis pas précisément un partisan de l'enseignement de l'anglais à outrance, surtout dans nos écoles élémentaires, mais puisqu'il est au programme, je voudrais qu'il fût donné méthodiquement et d'une manière aussi pratique que possible.

Nos maitresses, en général, possèdent suffisamment cette langue pour la bien enseigner, mais elles manquent quelquefois de méthode. Les vieux manuels ont fait place, pour la plupart, à l'excellente série d'ouvrages publiés par les Frères de l'Instruction Chrétienne " La Classe

en anglais" d'après la méthode naturelle. On ne sait pas toujours s'en servir.

Il me ferait plaisir de présenter à mes professeurs un conférencier compétent qui pourrait les renseigner exactement sur les procédés à suivre pour tirer un bon parti d'une méthode qui produit des merveilles, partout où elle est bien appliquée. Malheureusement il est difficile de réunir tout le personnel enseignant d'un district rural assez longtepms, pour lui donner toutes les explications nécessaires.

Des cours de vacances pourraient remédier au mal.

Cet automne, j'essaierai de faire bénéficier mes maîtres de l'expérience que j'ai pu acquérir dans l'application de cette méthode.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime, en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, etc.)

Ste-Dorothée, No 2, $60 ; Ste-Geneviève, No 7, $50 ; Rigaud, paroisse, $40 ; Rivière-Beaudette, $35 ; Les Cascades, $30.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Madame Dora Thimmens, Très-Saint-Rédempteur ; Ida Bastien, St-Elzéar, comté de Laval ; Léontine Bastien, St-Vincent-de-Paul, municipalité de la Grande-Côte ; Rose de Lima Desjardins, Côte-St-Elzéar ; Eulalie Côté, Montée Gagnon ; P.-E. Valiquette, St-François-de-Sales, village ; Joseph Poulin, Dorion ; Adèle Brûlé, Pointe-Fortune ; Élodie Courville, Ste-Justine-de-Newton ; Églantine Daoust, Ile-Perrot ; Pierre Binet, Pointe-Claire, ville ; Télesphore Ferland, Rivière-Beaudette ; Alice Bourbonnais, St-Zotique, village; Raoul Robillard, St-Polycarpe ; Léa Sauvé, St-Télesphore ; Roze-Anna Bertrand, Ste-Marthe.

N. B.—J'ai laissé le choix de la 17ème prime à Monsieur le Surintendant.

MUNICIPALITÉS PAUVRES

Les municipalités suivantes ont droit au fonds des municipalités pauvres :

Como, Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil ; Labelle-de-Soulanges, comté de Soulanges ; Cap-St-Martin, comté de Laval.

Voici la classification des municipalités scolaires de mon district d'inspection par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Coteau-Station Stat. du Coteau	1	9.	9.	10.	8.	10.	46.	Excellent.	9.	8.5	17.5	Excellent.
2	Rigaud, ville	2	8.5	7.5	9.	10.	10.	45.	"	9.	8.25	17.25	"
3	Ste-Doroth., No 2.	1	9.	9.	10.	7.	10.	45.	"	7.5	7.	14.5	Très bien.
4	Ste-Marthe	3	7.3	6.6	10.	10.	9.7	43.6	"	7.8	7.8	15.6	"
5	Ste-Anne-de-Bell.	2	8.	7.5	8.	9.5	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
6	Dorion	2	8.5	7.5	7.	10.	9.	42.	"	8.25	8.5	16.75	Excellent.
7	Ste-Geneviève, vil	2	7.5	7.5	10.	7.5	9.	41.5	"	8.5	8.25	16.75	"
8	Ste-Genev., No 7.	1	7.	10.	10.	7.	10.	44.	"	7.	7.	14.	Très bien.
9	Pointe-Fortune	2	7.	7.	10.	8.75	10.	42.75	"	7.75	7.	14.75	"
10	Ste-Just.-de-New	8	6.7	6.2	10.	10.	9.	41.9	"	7.3	7.07	14.37	"
11	Les-Cascades	1	7.	7.	8.5	10.	10.	42.5	"	7.	6.5	13.5	"
12	Côteau-Landing	1	7.	7.	10.	8.5	10.	42.5	"	7.	6.5	13.5	"
13	St-Télesphore	5	7.	6.6	9.	8.2	10.	40.8	"	7.6	7.4	15.	"
14	Riv.-Beaudette	1	7.	7.	10.	9.	9.	42.	"	7.	6.75	13.7	"
15	Tr.-St-Rédempt.	2	6.	6.	7.	10.	10.	39.	Très bien.	8.5	8.	16.5	Excellent.
16	Côte-St-Elzéar	1	8.	8.	5.5	7.2	10.	38.7	"	8.5	8.2	16.7	"
17	Lab.-de-Soulanges	1	6.	7.	9.	9.	9.	40.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
18	Ste-M.-de-S. Polyc	1	7.	7.	6.	9.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
19	La-Gde-Côte	1	7.	7.	5.5	8.	10.	37.5	"	9.	8.3	17.	Excellent.
20	Ht-St-Martin	1	5.	6.	7.8	10.	10.	38.8	"	8.9	7.9	15.9	Très bien.
21	St-Lazare	6	6.5	6.7	10.	8.3	10.	41.5	Excellent.	6.83	6.2	13.03	"
22	Senneville	2	7.	7.	7.	8.	10.	39.	Très bien.	7.65	7.5	15.15	"
23	Ste-Genev., No 2.	1	7.5	6.	8.5	7.	10.	39.	"	7.	7.5	15.	"
24	Montée Gagnon	1	7.	7.	5.5	7.5	10.	37.	"	8.5	8.3	16.8	Excellent.
25	Beauvoir	3	8.	8.	6.	8.	10.	40.	"	7.	6.7	13.7	Très bien.
26	St-Jos.-de-Soul	1	6.	6.	9.	6.5	10.	37.5	"	8.6	7.4	16.	"
27	Cap St-Martin	1	7.	7.	10.	7.	9.	40.	"	7.	6.5	13.5	"
28	Ste-Dorothée, vill.	1	6.	7.	7.5	7.	10.	37.5	"	8.	7.8	15.8	"
29	Pte-Claire, par	3	6.13	7.16	10.	6.43	10.	39.72	"	6.8	6.7	13.5	"
30	St-Zotique, village	1	5.	6.	6.	10.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
31	St-Elzéar	1	7.	7.	5.5	6.3	10.8	35.8	"	9.	8.	17.	Excellent.
32	Les-Ecors	1	6.	7.	4.	10.	10.	37.	"	8.	7.6	15.6	Très bien.
33	Ste-Dorothée No 1	1	7.	7.	5.6	7.5	10.	37.1	"	8.	7.5	15.5	"
34	Côte-St-Antoine	1	7.	7.	8.6	7.	10.	39.6	"	7.	6.	13.	"
35	St-Elz.-de-Laval	1	7.	7.	10.	6.5	10.	40.5	Excellent.	6.	6.	12.	Bien.

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
36	St-R.-de-la-Pte-Claire	1	7.	6.	8.5	8.	10.	38.5	Très bien.	7.	7.	14.	Très bien.
37	St-Vincent-de-P.	1	7.	7.	4.9	9.	10.	37.9	"	7.5	7.	14.5	"
38	Ile-Perrot	6	8.16	7.25	6.	7.3	9.6	38.31	"	7.25	6.83	14.08	"
39	Rigaud, paroisse	7	7.	7.	6.5	7.	10.	37.5	Très bien.	7.57	7.28	14.85	Très bien.
40	St-Frs-de-Sales	4	7.1	6.5	7.5	6.4	10.	37.5	"	7.8	7.	14.8	"
41	Pont-Viau	2	4.	5.	10.	8.	10.	37.	"	7.75	7.5	15.25	"
42	Pte-Claire, ville	3	7.	7.	6.	8.3	10.	38.3	"	7.	6.83	13.83	"
43	L'Ab.-à-Plouffe	1	8.	7.5	5.5	8.	10.	39.	"	6.5	6.5	13.	"
44	Pont-Château	1	8.	7.	5.	9.	10.	39.	"	6.5	6.5	13.	"
45	Côte-St-Jean	1	6.	6.	9.	6.9	10.	37.9	"	7.	7.	14.	"
46	St-Polycarpe	7	7.1	6.8	6.	6.6	10.	36.5	"	7.4	7.8	15.2	"
47	St-Clet	3	5.1	6.8	9.	7.	10.	37.9	"	7.	6.8	13.8	"
48	Ruisseau	1	8.	7.	6.	6.	10.	37.	"	7.5	7.	14.5	"
49	St-Emmanuel	1	8.	7.	5.	8.	10.	38.	"	7.	6.5	13.5	"
50	Beaconsfield	1	7.	7.	4.5	10.	10.	38.5	"	6.8	6.	12.8	"
51	St-Zotique, par.	1	7.	8.	6.	5.	10.	36.	"	8.	7.	15.	"
52	Laval-des-Rap	1	6.	7.	5.	9.	10.	37.	"	7.	7.	14.	"
53	Ste-Genev., No 4.	1	7.	7.	5.5	8.	10.	37.5	"	6.8	6.4	13.2	"
54	St-Émile	2	6.75	6.5	6.	7.	10.	36.25	"	7.25	7.	14.25	"
55	Ile-Bizard	3	5.6	6.	10.	6.	9.	36.6	"	7.	6.8	13.8	"
56	Côteau-du-Lac	3	7.2	7.5	5.	7.7	9.6	37.	"	6.7	6.5	13.2	"
57	Vaudreuil	8	6.5	6.5	5.5	8.	9.	35.5	"	7.2	7.	14.2	"
58	Ste-Anne-du-Bout de-l'Ile	2	4.5	5.	7.	8.	10.	34.5	"	7.3	7.2	14.5	"
59	Como	1	6.	5.	10.	7.7	9.	37.7	"	6.	5.	11.	Bien.
60	St-Dom.-des-Cèd.	2	6.	5.	6.	7.3	10.	34.3	"	7.5	6.5	14.	Très bien.
61	St-Laur.-des-Cèd.	4	6.3	6.2	4.5	7.2	10.	34.2	"	7.3	6.7	14.	"
62	Côte-St-Emman.	1	6.	6.	5.5	7.5	10.	35.	"	6.5	6.5	13.	"
63	St-Martin, village.	2	6.5	6.5	6.5	5.5	8.	33.	"	7.5	7.	14.5	"
65	Côte-St-François.	1	6.	5.	6.	7.5	10.	34.5	"	6.	5.	11.	Bien.
64	Noé	1	5.5	5.5	6.	6.	10.	3.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
66	Ste-Geneviève, '3.	1	3	.4	7.	8.	9.	31.	"	7.	7.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

PIERRE-M. BRIONNE,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. CHABOT.

SAINT-FRANÇOIS, (Cté Montmagny,) 26 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	19	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		19
2.—Nombre d'écoles :		
a) Élémentaires	127	
b) Modèles	14	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		146
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	2	
b) Instituteurs religieux		
c) Institutrices laïques	153	
d) Institutrices religieuses	22	
Total		177
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	750	
dans les académies	900	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	231	
dans les écoles modèles	237	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	300	
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 634 — Filles de 5 à 7 ans. 612	1246	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2198 — Filles de 7 à 14 ans. 2050	4248	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 535 — Filles de 14 à 16 ans. 503	1038	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 385 — Filles de 16 à 18 ans. 410	795	
Total		7,327
6.—Nomre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	3106	
b) Dans les écoles modèles	1424	
c) Dans les académies	154	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	301	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	36	
Total		5,021
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	76%	
b) Dans les écoles modèles	78%	
c) Dans les académies	77%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	86%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	80%	
f) Présence moyenne générale		77%
8.—Classification des élèves :		
En première année	1540	
En deuxième année	1259	
En troisième année	1053	
En quatrième année	676	
En cinquième année	337	
En sixième année	123	
En septième année	27	
En huitième année	6	
Total		5,021

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire 1920-21, qui est ma 25e dans l'inspectorat, s'est écoulée très paisiblement dans la plupart des municipalités qui composent mon district. Cependant, j'ai appris avec chagrin la destruction par les flammes de l'académie commerciale de St-Mathias-de-Cabano ; c'est une perte assez lourde pour ce beau grand village ; mais j'espère qu'une autre maison aussi spacieuse que l'était la première sera élevée sur le même site et sera prête pour septembre prochain.

Deux bonnes maisons d'école ont été construites dans le cours de l'année, et ont été acceptées, les plans de votre département ayant été suivis fidèlement. Une de ces écoles est à St-Alexandre, arrondissement No 10 ; c'est une école qui lui fait honneur ; l'autre aux Étroits-du-Lac-Long, arrondissement No 4, quoiqu'un peu moins belle, est très convenable, surtout si l'on considère qu'elle a été construite dans un rang où le défrichement n'est pas encore avancé et par conséquent exposée aux feux de forêt.

Sept écoles sont restées fermées cette année dans les municipalités suivantes, le nombre d'enfants étant insuffisant pour les maintenir en activité : 1 à St-Alexandre, No 8 ; 1 à Ste-Rose-du-Dégelé, No 4; 1 aux Étroits-du-Lac-Long, No 5; 2 à Rivière-Bleue, Nos 2 et 3, et 2 à St-David-d'Escourt, Nos 6 et 7. A l'exception de St-Alexandre, ces écoles ont été ouvertes dans de jeunes paroisses peuplées de colons venant un peu de partout ; on demande à cor et à cri des écoles dans ces nouveaux rangs, et les gens s'occupent plutôt du commerce de bois que de culture; ne pouvant vivre, on change de place et par suite on se voit forcé de fermer les écoles.

Un seul arrondissement solaire a été formé; c'est le No 8 dans Rivière-Bleue.

A l'exception de 3 ou 4, toutes les écoles de ma circonscription ont été tenues d'une manière très satisfaisante, et les progrès constatés à ma deuxième visite attestent que l'enseignement est donné d'une manière intelligente et pratique.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration de mobiliers scolaires etc. . .

St-Alexandre	$60.00
Les-Étroits-du-Lac-Long	50.00

St-Modeste..... 40.00
Ste-Rose-du-Dégelé..... 35.00
Cabano..... 30.00

Les institutrices dont les noms suivent ont mérité une gratification pour succès dans l'enseignement :

Mlles Eva Latulippe, Léonie Bergeron, Adrienne Nadeau, Célina Cloutier, Elmire Ouellet, Joséphine Lapointe, Angélina Massé, Marie Tremblay, Bernadette Moreau, Anne-M. Gagnon, Julianna Cassistat, Marie-R. Dionne, Maria Lavoie, R.-Alma Lavoie, Elizabeth Gagné, Blandine Thiboutot, M.-Louise Dubé, Arzélie Lavoie,

Par ordre de mérite, je joins à ce rapport la classification des municipalités scolaires.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Mat.-de-Cab..	4	8.2	8.4	9.0	9.0	8.9	43.5	Excellent.	9.2	9.1	18.3	Excellent.
2	St-Ben.-de-Packin	1	8.5	7.5	8.0	9.0	8.5	41.5	"	8.0	7.0	15.0	Très bien.
3	Les-Étroits-du-Lac-Long.....	4	7.2	7.2	10.0	8.6	8.5	41.5	"	9.0	9.0	18.0	Excellent.
4	Rivière-Bleue....	6	6.7	6.2	10.0	8.5	8.5	40.0	Très bien.	8.6	8.5	17.1	Excellent.
5	St-Alexandre.....	13	7.3	8.0	8.0	8.0	8.5	39.8	"	8.1	8.1	16.2	"
6	St-Germain.....	4	6.6	7.1	10.0	7.5	8.6	39.8	"	8.6	8.3	16.9	"
7	St-André.....	11	7.7	8.2	8.0	7.0	8.5	39.4	"	8.0	8.0	16.0	Très bien.
8	N.-D.-du-Portage.	4	6.8	8.3	7.5	8.0	8.7	39.3	"	8.8	8.8	17.6	Excellent.
9	N.-D.-du-Lac....	11	6.9	7.8	8.0	8.1	8.5	39.3	"	8.7	8.5	17.2	"
10	St-Eleuthère.....	11	6.8	6.4	9.0	8.2	8.5	38.9	"	7.9	7.4	15.3	Très bien.
11	St-Ls-du-Ha!-Ha!.	10	5.7	6.9	9.0	8.7	8.6	38.9	"	8.9	8.6	17.5	Excellent.
12	St-Antonin.....	9	6.3	7.8	8.0	8.0	8.6	38.7	"	8.7	8.7	17.4	"
13	St-Epiphane.....	11	6.1	6.6	9.0	8.0	8.6	38.3	"	8.1	7.8	15.9	Très bien.
14	St-Honoré.....	7	5.9	6.5	9.0	8.0	8.6	38.0	"	8.0	7.3	15.3	"
15	St-Eusèbe.....	3	5.3	7.5	8.0	8.3	8.5	37.6	"	8.6	8.3	16.9	"
16	St-Modeste.....	6	6.1	6.7	8.0	8.0	8.5	37.3	"	8.4	8.1	16.5	"
17	Ste-Hélène.....	10	6.6	7.4	7.0	7.0	8.6	36.6	"	8.9	8.9	17.8	Excellent.
18	St-Rose-du-Dégelé	7	5.7	5.2	8.0	8.1	8.5	35.5	Bien	8.0	7.7	15.7	Très bien.
19	St-Dav.-d'Esc....	5	5.0	3.3	9.0	8.5	8.5	34.3	"	7.2	6.7	13.9	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,

Insp. d'écoles.

M. A.-B. CHARBONNEAU.

BORDEAUX, 18 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	36	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	36
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	141	.....
b) Modèles	16	.....
c) Académiques	3	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	6	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	.....
Total	.....	167
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	3	.....
b) Instituteurs religieux	26	.....
c) Institutrices laïques	152	.....
d) Institutrices religieuses	124	.....
Total	.....	305
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	700.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	500.00	.....
dans les académies	450.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	313.97	.....
dans les écoles modèles	306.66	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	267.85	.....
dans les écoles modèles	307.69	.....
dans les académies	220.00	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 901 — Filles de 5 à 7 ans. 850	1751	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2943 — Filles de 7 à 14 ans. 2946	5889	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 673 — Filles de 14 à 16 ans. 683	1356	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 567 — Filles de 16 à 18 ans. 568	1135	.....
Total	.....	10,131
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4095	.....
b) Dans les écoles modèles	1693	.....
c) Dans les académies	988	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	859	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	22	.....
Total	.....	7,657
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	73.53%	.....
b) Dans les écoles modèles	80.22%	.....
c) Dans les académies	85.62%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	87.19%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	86.36%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	78.13%
8.—Classification des élèves :		
En première année	3027	.....
En deuxième année	1719	.....
En troisième année	1470	.....
En quatrième année	885	.....
En cinquième année	326	.....
En sixième année	149	.....
En septième année	50	.....
En huitième année	31	.....
Total	.....	7,657

REMARQUES GÉNÉRALES

L'an dernier, quand vous m'avez confié ce district "l'un des plus beaux et l'un des plus importants de la province" disiez-vous, M. le Surintendant, il comptait 152 écoles. Dans le présent rapport, vous constaterez qu'il contient 160 écoles sous contrôle et l'an prochain il y en aura probablement 170. C'est que la population canadienne-française et catholique augmente rapidement dans ce district et que les écoles anglaises protestantes y sont remplacées par des écoles françaises et catholiques. De plus, ces écoles sont réparties sur un immense territoire : ainsi j'ai parcouru plus de quinze cents milles en voiture et en automobile pour les visiter *toutes deux fois* cette année. Je vous ferai remarquer aussi que ces écoles contiennent 239 classes sous contrôle avec 6776 élèves dont 3152 apprennent les deux langues (anglaise et française.)

Dix-huit de ces écoles n'ont pu être ouvertes en septembre dernier, faute d'institutrices, mais à ma visite de ce printemps, toutes fonctionnaient. J'ai été bien accueilli partout, surtout à ma visite du printemps, et je me flatte d'avoir déjà plusieurs amis dans mon district. Mes conférences d'automne ont réuni, dans presque toutes les paroisses, de nombreux auditeurs. Presque tous les curés, les commissaires, les secrétaires, les instituteurs et les institutrices y ont assisté.

Si l'on veut que l'école fonctionne bien, il faut obtenir la collaboration de tous et le meilleur moyen de l'obtenir, ce sont les conférences publiques où l'inspecteur indique à chacun les devoirs à accomplir.

Tous et toutes n'ont pas suivi les instructions données ; cependant les résultats sont encourageants. Aussi MM. les commissaires d'écoles ont bâti ou réparé neuf écoles et ont acheté pour plus de trois mille piastres de fournitures scolaires ; presque toutes les écoles possèdent au moins deux grands tableaux noirs, un globe terrestre, un boulier-compteur, des tableaux de lecture murale, les cartes géographiques essentielles, un ameublement moderne et tous les titulaires ont les manuels exigés par les règlements, ce qui n'était pas l'automne dernier.

Il y aura, en septembre prochain, dans toutes les écoles de mon district *un bulletin de notes mensuelles*, le même partout ; ce sera un moyen d'intéresser les parents à l'école et d'obtenir leur collaboration.

Je me suis efforcé d'organiser le travail en classe. Un titulaire d'école rurale a toujours quatre et cinq divisions à mener de front ; or c'est une vérité de M. de LaPalisse qu'il ne peut enseigner qu'à une division à la fois ; il y a donc toujours trois et quatre divisions qui attendent

leur tour de réciter leurs leçons ou de corriger leurs devoirs. C'est parce qu'il y a beaucoup de temps perdu à la petite école rurale, que les progrès y sont si lents. Je veux organiser le travail en classe de façon que chaque division assise ait de l'ouvrage pour chacune des demi-heures du tableau d'emploi du temps. Pour cela j'ai demandé une préparation de classe spéciale. Le matin, l'instituteur ou l'institutrice inscrit sur l'un des tableaux noirs le travail à faire et les élèves sont ainsi tous occupés.

Quelques commissaires m'ont accompagné aux écoles, aussi quelques curés ; pour plusieurs, c'est un devoir difficile à remplir.

De même, peu de commissions scolaires font relier l'*Enseignement primaire*, bien que cela soit demandé par votre département. Enfin ça viendra: "Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage". Il faut semer pour récolter, je sème et j'espère récolter.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Granby, ville.....	2	8.5	9.5	9.	8.	10.	45.	Excellent.	10.	8.	18.	Excellent.
2	St-Valérien, villa..	1	10.	9.	9.	6.	10.	44.	"	9.	8.75	17.7	"
3	St-Ed.-de-Knowlt.	1	8.	9.	8.	8.	10.	43.	"	9.	8.	17.	"
4	St-Henri-de-Br...	2	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	8.5	8.5	17.	"
5	Waterloo.....	2	6.5	7.5	9.	10.	10.	43.	"	8.5	8.	16.5	"
6	Sutton, ville.....	2	7.5	9.	7.	4.	10.	37.5	Très bien.	9.	9.	18.	"
7	St-Simon-d'Ab...	2	7.5	8.	8.	8.	9.	40.5	Excellent.	8.75	8.	16.7	"
8	Farnham ville...	2	7.5	7.	9.	6.	10.	39.5	Très bien.	9.	8.	17.	"
9	Ste-Prudent., vill.	1	9.	7.	9.	4.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
10	Ste-Céc.-de-Milt..	6	6.5	6.83	7.	6.33	8.	34.6	"	8.83	8.58	17.4	"
11	Ste-Cr-de-Dunh..	4	8.	8.	8.	5.25	10.	39.2	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
12	St-Vinc.-d'Adam..	5	8.2	7.6	8.	6.	10.	39.8	"	7.5	7.41	14.9	"
13	St-Frs-d'Ass.-de-Frelighsburg...	3	6.66	6.	7.	6.	10.	35.6	"	8.33	8.	16.3	Excellent.
14	Roxton-Falls, vill.	2	9.	8.	8.	6.	10.	41.	Excellent.	7.5	6.5	14.	Très bien.
15	St-P.-de-Vérone..	3	7.33	8.	9.	4.66	10.	35.	Très bien.	8.	7.75	15.7	"
16	N.-D.-de-Granby.	8	6.87	5.87	7.	7.5	8.	35.2	"	7.44	7.06	15.5	"
17	Ste-R.-de-Lima-de-Sweetsburg..	3	5.66	6.66	8.	6.66	9.	35.9	"	7.66	7.5	15.1	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
18	St-Frs-Xavier-de-West-Shefford..	10	6.66	6.66	8.	6.2	10.	37.4	"	7.25	7.05	14.3	"
19	St-Valérien, par...	9	7.4	7.77	8.	5.77	10.	38.9	"	7.	6.55	13.5	"
20	St-Armand-Ouest..	7	6.	8.12	7.	8.12	8.75	37.9	"	6875	6.68	13.5	"
21	Roxton-Falls, par.	9	7.77	7.11	8.	6.	8.	36.8	"	7.25	6.88	14.1	"
22	St-André-de-Sutt.	5	6.4	6.4	8.	10.	8.	38.8	"	6.6	6.68	13.2	"
23	St-Ign.-de-Missiq.	6	8.83	9.	9.	4.5	10.	41.3	Excellent.	6.33	5.83	12.1	"
24	Stanbridge-Est...	2	7.5	8.	8.	7.5	10.	41.	"	6.	6.25	12.2	"
25	L'Ange-Gardien..	9	7.	5.77	6.	6.	10.	34.7	Très bien.	7.33	7.18	14.5	"
26	Waterloo.....	5	6.	6.	8.	5.8	10.	35.8	"	7.2	6.7	13.9	"
27	Stanbridge Stat...	2	7.5	8.	6.5	5.5	10.	37.5	"	7.	6.16	13.1	"
28	St-Alph.-de-Gran.	5	5.8	7.	7.	5.2	7.8	32.8	"	7.2	7.	14.2	"
29	N.-D.-de-Stanb...	7	8.55	7.28	7.	5.85	9.	37.6	"	6.55	5.55	12.1	"
30	Bedford.....	2	4.5	7.	8.	5.	10.	34.5	"	7.	6.	13.	"
31	St-Jos.-de-Bér....	2	7.	8.	8.	4.	10.	37.	"	6.	6.	12.	"
32	Farnham-Ouest ..	10	6.66	7.8	8.	6.3	10.	38.7	"	5.8	5.25	11.	Bien.
33	Ste-Pudent., par..	8	7.	6.25	9.	7.	8.	37.2	"	6.5	5.91	12.4	Très bien.
34	St-Joachim.....	8	7.62	5.	8.	6.62	8.	35.3	"	6.37	5.68	12.	
35	St-Frs.-Xav.-de-Farnham-Est.	1	6.	6.	8.	6.	10.	36.	"	7.	4.	11.	Bien.
36	Stukeley-Sud.....	3	7.5	7.5	7.	10.	8.	40.	Excellent.	5.	4.	9.	Médiocre.

A.-B. CHARBONNEAU,

Insp. d'écoles.

M. J.-B. CHARTRAND.

L'ASSOMPTION, 22 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	32	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		32
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	123	
b) Modèles	12	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	3	
Total		149
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs		
b) Instituteurs religieux	31	
c) Institutrices laïques	126	
d) Institutrices religieuses	162	
Total		319
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	480.00	
dans les académies	525.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	259.13	
dans les écoles modèles	262.50	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	272.36	
dans les écoles modèles	275.00	
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire : (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers).		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 887 — Filles de 5 à 7 ans. 939	1826	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2503 — Filles de 7 à 14 ans. 2527	5030	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 583 — Filles de 14 à 16 ans. 597	1180	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 458 — Filles de 16 à 18 ans. 456	914	
Total		8,950
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4793	
b) Dans les écoles modèles	1433	
c) Dans les académies	200	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1034	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	225	
Total		7,685
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	72.52%	
b) Dans les écoles modèles	85.68%	
c) Dans les académies	86.50%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	85.30%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	89.77%	
f) Présence moyenne générale		77.56%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	1539	
En première année	1698	
En deuxième année	1659	
En troisième année	1429	
En quatrième année	800	
En cinquième année	328	
En sixième année	130	
En septième année	64	
En huitième année	38	
Total		7,685

REMARQUES GÉNÉRALES

Maisons d'écoles.—Les maisons d'écoles sont généralement construites d'après des plans approuvés ; mais il arrive que l'on surveille mal les travaux et qu'on laisse introduire des matériaux qui ne sont pas mentionnés dans les devis ; ou encore, on se permet de modifier les plans. ce qui cause de graves ennuis, souvent la perte des octrois.

Sous prétexte d'éviter une construction nouvelle, certaines municipalités scolaires vont à l'encontre du progrès lorsqu'elles se hâtent de réparer sans autorisation leurs vieilles maisons d'écoles. Pourtant, l'hygiène et la raison nous avertissent que la lumière, l'espace et la ventilation jouent un grand rôle dans la vie de l'écolier.

Si, d'une part, j'ai visité des écoles vieilles de quelque cinquante ans, d'autre part, j'en ai visité qui ont été construites depuis quelques années, et qui le sont tout à l'honneur des municipalités scolaires intéressées.

J'espère que l'on remplacera, après mûres délibérations, les écoles qui ne donnent pas à notre jeunesse le confort qui lui permettrait de se développer tant moralement que physiquement.

Les municipalités qui ont construit des écoles cette année sont les suivantes : l'Assomption No 1, St-Esprit, St-Gérard-Majella et St-Alexis.

Visites aux écoles.—MM. les commissaires oublient parfois de visiter leurs écoles en décembre. Cette visite très importante a pour effet de stimuler et d'encourager le travail fait à l'école et ne devrait jamais être omise.

Recensement.—Espérons que les amendements à l'article 2768 du code scolaire, relatifs à l'observance de la loi concernant le recensement au mois de janvier, satisferont les plus difficiles.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Jacques No 1..	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	8.5	8.5	17.	Excellent.
2	L'Épiphanie, vil..	2	9.5	10.	10.	10.	10.	49.5	"	6.	6.	12.	Bien.
3	Les Laurentides, ville.....	2	9.	9.5	10.	10.	10.	48.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
4	Ste-Julienne vil...	1	9.	9.	10.	10.	10.	48.	"	8.	8.	16.	"
5	L'Assomp. No 2..	2	8.5	9.	10.	10.	10.	47.5	"	7.5	7.5	15.	"
6	St-Paul-l'Ermite..	1	7.	10.	10.	10.	10.	47.	"	7.	7.	14.	"
7	L'Ile-Bouchard...	1	9.	9.	10.	8.	10.	46.	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
8	Repentigny-les-Bains.....	1	8.	10.	10.	8.	10.	46.	"	8.	8.	16.	Très bien.
9	Repentigny.....	3	9.	9.3	10.	8.	9.3	45.6	"	8.	7.7	15.7	"
10	Charlemagne.....	1	8.5	9.	9.	9.	10.	45.5	"	8.	8.	16.	"
11	Lanoraie.....	6	8.1	8.5	10.	8.6	10.	45.3	"	6.6	6.6	13.3	"
12	St-Jacques No 2..	7	8.3	9.	10.	8.	10.	45.1	"	6.6	6.6	13.3	"
13	Lachenaie.....	3	8.	8.	10.	9.	10.	45.	"	6.6	6.6	13.3	"
14	Lavaltrie.....	4	8.5	7.7	10.	8.5	10.	44.7	"	7.1	7.1	14.2	"
15	L'Assompt. No 1..	4	8.	8.5	10.	8.	10.	44.5	"	6.8	6.8	13.7	"
16	L'Epiphan. par...	4	7.2	8.2	10.	8.5	10.	44.	"	7.1	7.1	14.2	"
17	St-Gér.-Majella...	4	8.	9.	10.	6.7	10.	43.7	"	7.5	7.2	14.7	"
18	St-Sulpice.....	3	7.6	9.	9.	8.	10.	43.6	"	9.	9.	18.	Excellent.
19	St-Alexis.....	6	7.1	8.5	10.	8.	10.	43.6	"	7.1	7.1	14.3	Très bien.
20	St-Cal.-de-Kilkenny.....	6	6.	8.	10.	9.	10.	43.	"	6.	6.	12.	Bien.
21	St-Lin.....	10	6.7	8.2	9.	8.8	10.	42.7	"	6.6	6.6	13.3	Très bien.
22	Rawdon.....	5	7.	8.	10.	8.4	9.2	42.6	"	6.8	6.8	13.6	"
23	St-Roch.....	11	7.5	8.1	10.	6.7	10.	42.3	"	7.1	7.	14.1	"
24	St-Liguori.....	7	7.7	8.	10.	6.8	9.7	42.3	"	7.	7.	14.	"
25	St-Esprit.....	4	8.	8.	8.2	8.	10.	42.2	"	7.2	7.2	14.4	"
26	La-Presqu'île.....	1	6.	7.	10.	8.	10.	41.	"	6.	6.	12.	Bien.
27	St-Paul-de-Jol....	10	7.	7.3	9.1	7.3	10.	40.7	"	6.9	6.9	13.8	Très bien.
28	Ste-Julienne, par..	4	5.7	7.7	10.	7.	9.5	40.	"	6.7	6.7	13.5	"
29	Ste-Marie-Salomé	4	6.	8.	8.	8.	9.7	39.7	Très bien.	7.	7.	14.	"
30	St-Henri-de-Mascouche.....	8	7.	7.5	8.1	6.6	10.	39.	"	7.	6.8	13.8	"
31	Chertsey.....	3	5.6	5.3	10.	8.	10.	39.	"	6.5	6.2	12.7	"
32	Wexford.....	2	6.	5.	10.	8.	9.	38.	"	6.5	5.5	12.	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. CHARTRAND,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. COTÉ.

St-Georges, 20 juillet, 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					16	
b) Sous contrôle des syndics					—	
Total						16
2.—Nombre d'écoles :						
a) Élémentaires					129	
b) Modèles					5	
c) Académiques					1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						
Total						140
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					—	
b) Instituteurs religieux					7	
c) Institutrices laïques					135	
d) Institutrices religieuses					42	
Total						184
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies					
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies				400	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				270	
	dans les écoles modèles					
	dans les académies					
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				250	
	dans les écoles modèles				240	
	dans les académies					
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	759	Filles de 5 à 7 ans.	697		1,456	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2135	Filles de 7 à 14 ans.	2149		4,284	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	509	Filles de 14 à 16 ans.	497		1,006	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	385	Filles de 16 à 18 ans.	410		795	
Total						7,541
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					3987	
b) Dans les écoles modèles					811	
c) Dans les académies					162	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					566	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
Total						5,526
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					75%	
b) Dans les écoles modèles					78%	
c) Dans les académies					86%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					90%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
f) Présence moyenne générale						77%
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours préparatoire						
En première année					2263	
En deuxième année					1396	
En troisième année					1025	
En quatrième année					456	
En cinquième année					221	
En sixième année					102	
En septième année					44	
En huitième année					19	
Total						5,526

REMARQUES GÉNÉRALES

Au cours des dernières vacances, un certain nombre de commissions scolaires ont retardé l'engagement de quelques-unes de leurs institutrices, jusqu'en octobre et même novembre, sous prétexte que les titulaires diplômées étaient rares.

Le même état de choses se produira, sans doute, au cours des vacances actuelles.

Pour obtenir une diminution de traitement, les commissaires retardent les engagements dans le but de forcer les institutrices à accepter un salaire inférieur.

Lorsque le personnel enseignant sera en partie recruté, ces messieurs invoqueront les mêmes raisons et s'autoriseront d'engager des personnes incompétentes.

Dans la même municipalité j'ai remarqué l'an dernier cinq institutrices non qualifiées sur sept titulaires engagées.

D'autre part, les institutrices méritantes se font commis à trente-cinq et quarante piastres par mois ou s'engagent dans les bureaux à un salaire encore plus élevé. A quelques exceptions près, les sujets moins qualifiées nous restent.

Il n'y a pas lieu, alors, de s'étonner si la compétence du personnel enseignant diminue au lieu d'augmenter.

Les commissaires ne peuvent comprendre que l'institutrice doit être aussi bien payée que la servante du comptoir.

Je suis heureux de vous dire que les commissaires de Beauceville et St-Georges-village sont mieux pénétrés de la responsabilité de leurs fonctions.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une gratification :

Aubert-Gallion	$60.00
St-Zacharie	50.00
St-Théophile	40.00
St-Benoît	35.00
St-Gédéon	30.00

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 231 des règlements refondus du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Côme, village..	1	9.5	9.5	5.	4.	10.	38.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Ste-Aurélie.....	2	7.5	8.5	5.	6.	10.	37.	"	9.	9.	18.	"
3	St-Gédéon.....	(1) 8	7.4	8.	3.	5.1	10.	33.5	"	9.1	8.8	17.9	"
4	St-Georg., village.	(1) 2	10.	10.	6.	7.	10.	41.7	Excellent.	8.	5.	14.5	Très bien.
5	Beauceville.....	(2) 4	8.7	9.2	2.	5.3	10.	35.2	Très bien.	8.5	7.5	16.	Excellent.
6	St-Honoré.....	12	9.	9.1	3.7	5.	10.	36.8	"	7.3	6.6	13.9	Très bien.
7	St-Georg. par., Aub.-Gall.....	20	6.5	8.1	5.	5.2	9.	33.8	"	7.7	7.1	14.8	"
8	St-Zacharie.....	8	8.1	5.4	5.	5.7	10.	34.2	"	7.4	7.2	14.6	"
9	St-Martin.....	11	7.3	7.2	3.	5.	10.	32.5	"	7.2	6.8	14.	"
10	St-Benoît.....	1) 10	8.1	7.2	1.5	5.3	9.	31.1	"	7.3	6.7	14.	"
11	St-François.....	26	7.8	8.5	1.2	4.6	10.	32.1	"	7.3	6.3	13.6	"
12	St-Prosper.....	11	6.6	6.8	3.	4.1	9.	29.5	Bien.....	7.4	7.1	14.5	"
13	St-Théophile.....	5	9.3	8.9	3.3	5.3	8.	34.8	Très bien.	6.4	5.6	12.	"
14	Metgermette.....	1	10.	10.	1.	7.5	10.	38.5	"	6.	4.	10.	Bien.
15	St-Benjamin.....	6	7.7	8.5	3.	5.	9.	33.2	"	4.6	3.5	8.1	Médiocre.
16	St-Côme, paroisse.	8	3.6	6.	3.	3.	5.	20.6	Médiocre.	6.	4.7	10.7	Bien.

(1) Indépendant
(2) "

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. Côté,

Insp. d'écoles.

M. THOMAS-F. CUDDIHY.

MONTRÉAL, le 4 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires* :		
a) Sous contrôle des commissaires	5	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		5
2.—*Nombre d'écoles* :		
a) Elémentaires	21	
b) Modèles	23	
c) Académiques	29	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	10	
Total		88
3.—*Nombre de titulaires* :		
a) Instituteurs laïcs	107	
b) Instituteurs religieux	261	
c) Institutrices laïques	164	
d) Institutrices religieuses	526	
Total		1,058
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	1,336	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	1,390	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	1,300	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires. Directeur $850 et chaque frère	650	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles		
b) Instituteurs religieux : dans les académies		
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	763	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	812	
c) Institutrices laïques : dans les académies	826	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	450	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles		
d) Institutrices religieuses : dans les académies		
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 3203 — Filles de 5 à 7 ans. 3348	6,551	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 10849 — Filles de 7 à 14 ans. 10501	21,350	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 2145 — Filles de 14 à 16 ans. 2253	4,398	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 2031 — Filles de 16 à 18 ans. 2101	4,132	
Total		36,431
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :		
a) Dans les écoles élémentaires	5,538	
b) Dans les écoles modèles	8,910	
c) Dans les académies	14,085	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1,049	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	1,589	
Total		31,171
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :		
a) Dans les écoles élémentaires	83 %	
b) Dans les écoles modèles	87 %	
c) Dans les académies	87 %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	91 %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	95 %	
f) Présence moyenne générale		87 %
8.—*Classification des élèves* :		
Dans le cours préparatoire	6,479	
En première année	6,679	
En deuxième année	5,684	
En troisième année	4,844	
En quatrième année	3,540	
En cinquième année	1,873	
En sixième année	1,071	
En septième année	614	
En huitième année	387	
Total		31,171

REMARQUES GÉNÉRALES

Monsieur le Surintendant, permettez-moi de vous remercier de votre bonté et de la promptitude avec laquelle vous avez divisé mon district d'inspection, dès que je vous en eus fait remarquer l'étendue.

Avant cette division, mon district comprenait 113 écoles et au-delà de 43,310 élèves ; depuis que vous m'avez déchargé de 40 écoles et de 13,310 élèves, je dois encore visiter 73 écoles renfermant plus de 30,000 élèves, ce qui est bien suffisant pour que la visite soit efficace.

La fin de l'année scolaire marquait aussi pour la Commission des Écoles Catholiques de Montréal l'expiration de son terme d'office.

La Commission des Écoles Catholiques de Montréal, instituée en 1917, ne devait pas comprendre seulement les écoles de l'ancienne commission, mais toutes celles qui, d'après les nouvelles lois provinciales, en devaient faire partie.

Beaucoup de défiance accueillit la naissance des quatre commissions de district et la commission du Bureau Central, avec leurs territoires et leurs fonctions insuffisamment définies.

C'était un essai, mais l'expérience a donné pleine satisfaction à ses auteurs, car ils ont vaincu difficultés sur difficultés, et parfois des plus sérieuses.

Quelques-unes de ces difficultés leur vinrent d'un excès de zèle ou d'ardeur des commissions de district dans l'accomplissement aussi parfait que possible de la tâche qui leur avait été confiée, au service d'une population sans cesse grandissante.

Les quatre districts travaillèrent activement et avec succès. Le Bureau Central fut constamment le bureau de censure, toujours prêt à serrer les freins, à rogner une demande, même nécessaire, lorsqu'elle dépassait les limites du budget. La tâche du Bureau Central ne fut ni enviable ni intéressante, car il est si facile de se faire des ennemis alors qu'on détient les revenus publics et qu'on doit en rendre compte ; c'est toujours désagréable quand on refuse plus d'argent et de demandes qu'on n'en accorde.

La nouvelle Commission des Écoles Catholiques de Montréal, qui entra en fonction le 1er juillet 1917, comprenait en plus des écoles de l'ancienne commission de la ville de Montréal, les écoles de 24 municipalités qui, pour la plupart, avaient les mêmes limites que celles des paroisses où elles étaient situées. Le territoire de la nouvelle commission comprenait la plus grande partie de l'île de Montréal, de la partie habitée alors.

Cette fusion des commissions scolaires amena à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal une série de problèmes assez compliqués : comme les dettes, les nouvelles écoles commencées, ou accordées ou nécessaires.

a) *Les dettes.*—Quelques municipalités avaient des finances négligées, des taxes non collectées, des comptes mal tenus et des déficits, si bien que le déficit total s'élevait à $1,000,000.00.

b) *Les écoles.*—Prévoyant la prochaine annexion, quelques municipalités avaient commencé la construction d'écoles extravagantes, dépassant les besoins de la localité ou les ressources des contribuables. Ici et là, l'école était déjà érigée, mais la dette en devait être payée par . . . Montréal. D'autres fois, l'école était nécessaire, le terrain acheté et le contrat donné liait la nouvelle commission ; ou bien encore l'école devait être reconstruite à la suite de mauvais travaux ou de procès avec les entrepreneurs.

Plus fréquemment, des demandes et parfois des plus pressantes étaient faites en faveur de nouvelles écoles. La vieille municipalité avait simplement ignoré ou négligé les besoins de la populaton, n'avait pas construit d'écoles pour ses enfants, et quand *tout Montréal* fut obligé de faire face à la demande, alors les enfants furent négligés et le besoin d'écoles se fit sentir, c'est ce qui arriva surtout pour les districts Nord Ouest et Est.

De là le double problème suivant : 1° couvrir le déficit ; 2° finir les écoles commencées, construire les écoles promises, en ériger de nouvelles. Ceci nécessita l'emprunt de $1,500.000.00 qui fut accordé par la Législature de Québec et fut lancé de suite dans le public, sans l'intermédiaire de courtiers, malgré leur opposition systématique ou leur plus sévère critique. Ce fut une innovation dans le monde des affaires que cet emprunt d'une corporation, et pourtant ce fut un réel succès.

Un autre pas en avant fut l'augmentation de la taxe scolaire, ce qui ne se fit pas sans l'opposition du public, en général, ni sans celle des compagnies d'immeubles.

c) *Nouvelles écoles.*—La Commission des Écoles Catholiques de Montréal se vit assaillie, lors de l'annexion, par une demande pressante de 12 ou 13 écoles, chose irréalisable en une seule fois, aussi n'accorda-t-elle que les plus pressantes, et là encore elle eut à faire face à bien des récriminations et à examiner les besoins les plus impérieux.

De semblables difficultés se présentèrent aussi au sujet du salaire des instituteurs. L'ancienne commission scolaire, ayant de riches reve-

nus, pouvait construire de splendides écoles, mais elle ne payait pas un salaire raisonnable à ses professeurs. Lorsque la nouvelle commission entra en vigueur, l'augmentation du coût de la vie nécessité par la guerre exigea un rajustement de salaire.

Economisant et diminuant les sommes réclamées par les commissions de district, le Bureau Central put enfin accorder un salaire plus en rapport avec les besoins de la vie, bien qu'il ne soit pas encore selon le désir de la commission. Cependant les instituteurs de Montréal sont payés deux fois plus que dans n'importe quelle ville de la province de Québec.

Une des mesures les plus importantes prise par la nouvelle commission, c'est l'établissement de l'uniformité des livres, qui est aujourd'hui un fait accompli.

Une autre innovation a été de confier les tout petits garçons aux institutrices laïques ou aux religieuses, et l'on peut dire que ces institutrices ont bien réussi, qu'elles ont tout ce qu'il faut pour bien élever les petits garçons, et qu'au point de vue financier, c'est une économie pour la commission.

Le Révérend Monsieur Brophy qui vient de se retirer du Bureau Central s'est toujours fait remarquer par son zèle et son enthousiame à la cause de l'éducation ; il ne manqua pas une seule réunion pendant les quatre années de son mandat.

Monsieur J.-V. Désaulniers, l'un des nouveaux membres du Bureau Central apporte à la commission le précieux appoint de son expérience comme instituteur et comme financier, ayant été antérieurement directeur des écoles du district ouest.

Le Bureau Central compte aussi dans la personne de Monsieur A.-W. Patenaude un habile administrateur et un homme initié aux transactions et aux affaires de première importance.

Quoique ce rapport soit déjà suffisamment long, je ne veux pas l'achever sans indiquer tout le bien réalisé par les commissions de mon district d'inspection. Les professeurs sont mieux payés et mieux qualifiés, l'uniformité des livres y est en vigueur, des réunions et des conférences pédagogiques ont lieu plusieurs fois l'an, les promotions ne sont accordées qu'au mérite et au succès, et des examens uniformes pour les promotions et les diplômes des élèves ont lieu dans toutes les classes de ces commissions.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc).

Commission des Écoles Catholiques de Montréal: District Ouest : $60.00 ; District Nord, $50.00; District Centre, $40.00; commission scolaire de St-Léon-de-Westmount, $35.00 ; commission scolaire de Verdun, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES LES PLUS MÉRITANTS

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement : Mlle Thérèse Valin, Marie Gougeon, D. Racicot, MM. J. Hébert, Chs Danhez, C.-F. Foy, George O'Sullivan, D.-C. Gendreau, C.-J. Shaw.

Voici maintenant la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Léon-de-Westmount	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.	6.5	15.5	Très bien.
2	District Nord—Comm. Cath. de M'réal	11	9.4	8.9	10.	10.	10.	48.3	"	10.	7.9	17.9	Excellent.
3	District Centre—Com. Cath. de Montréal	13	9.	8.5	10.	10.	10.	4.75	"	10.	7.6	17.6	"
4	District Ouest—Com.Cth. de Montréal	41	8.7	8.8	10.	10.	10.	47.5	"	10.	7.3	17.3	"
5	Verdun	6	8.4	8.2	10.	9.5	10.	46.1	"	10.	6.5	16.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS-F. CUDDIHY,
Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 16 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	26	
b) Sous contrôle des syndics	9	
Total		35
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	125	
b) Modèles	11	
c) Académiques	4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		145
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs		
b) Instituteurs religieux	16	
c) Institutrices laïques	137	
d) Institutrices religieuses	96	
Total		249
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles		
a) Instituteurs laïcs : dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles		
b) Instituteurs religieux : dans les académies	406.25	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	328.61	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	404.55	
c) Institutrices laïques : dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	321.43	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	290.63	
d) Institutrices religieuses : dans les académies	223.07	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 866 — Filles de 5 à 7 ans. 847	1713	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2429 — Filles de 7 à 14 ans. 2319	4748	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 623 — Filles de 14 à 16 ans. 608	1231	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 548 — Filles de 16 à 18 ans. 480	1028	
Total		8,720
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	3688	
b) Dans les écoles modèles	1108	
c) Dans les académies	1189	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	638	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	172	
Total		6,795
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	68.98%	
b) Dans les écoles modèles	70.49%	
c) Dans les académies	79.06%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	86.83%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.95%	
f) Présence moyenne générale		73.17%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire		
En première année	2588	
En deuxième année	1548	
En troisième année	1260	
En quatrième année	893	
En cinquième année	286	
En sixième année	139	
En septième année	44	
En huitième année	37	
Total		6,795

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—*Primes aux municipalités les plus méritantes.*

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

1. Bury diss..... $60.00
2. St-Wilfrid-de-Barnston..... 50.00
3. Ste-Catherine-de-Hatley..... 40.00
4. Ste-Marguerite-de-Lingwick..... 35.00
5. Ditton..... 30.00

II.—*Gratifications aux institutrices les plus méritantes.*

Liste des institutrices qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

1. Mlles Diana Côté, Ditton ; 2. Ida Roy, Sacré-Cœur-de-Jésus-de-Stanstead ; 3. Thérèse Cécyre, Dixville, Diss. ; 4. Léonie Champoux, Ste-Catherine-de-Hatley ; 5. Marie-Rose Mongeau, St-Isidore-d'Auckland ; 6. Albertine Laverdière, Hereford ; 7. Mme Bénoni Beaudin, Auckland ; 8. Mlle Annette A. Landry, St-Cajetan-de-Potton ; 9. Mme J.-M. Grondin, Stanstead ; 10. Mlles Hermine Bouchard, Ditton ; 11. Florida L'Abbé, St-Elie-d'Orford ; 12. Antoinette Marion, St-Wilfrid-de-Barnston ; 13. Aurore Chamberland, Eastman ; 14. Juliette Arsélia Arpin, Orford ; 15. Marie-Ange Lanciaux, Coaticook ; 16. Alma Prince, St-Herménégilde ; 17. Marie-Louise Audet, St-Wilfrid-de-Barnston.

Ci-après la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ditton	7	7.	7.67	10.	10.	10.	44.67	Excellent.	8.7	7.2	15.9	Très bien.
2	Coaticook	3	8.5	8.6	7.	9.4	10.	43.5	"	8.9	7.7	16.6	Excellent.
3	St-Venant	2	7.	8.6	8.75	10.	10.	44.35	"	8.5	7.	15.5	Très bien.
4	Beebe-Plain	1	8.7	9.	6.5	10.	10.	44.2	"	8.	5.7	13.7	"
5	Hereford	3	7.7	7.7	7.5	10.	9.7	42.6	"	7.9	6.7	14.6	"
6	St-Wilfrid-de-Barnston	5	6.3	7.	9.5	10.	10.	42.8	"	7.9	6.3	14.2	"
7	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line	5	7.	7.8	9.5	10.	10.	44.3	"	7.38	5.24	12.62	"
8	Bury, diss	2	8.55	7.55	5.5	10.	10.	41.6	"	8.25	6.85	15.1	"
9	Ville de Magog	3	7.9	8.2	6.	8 8	10.	40.9	"	8.7	6.56	15.26	"
10	Auckland	4	5.37	6.7	9.25	9.2	10.	40.25	"	8.27	7.1	15.37	"
11	Ascot	1	6.5	6.4	10.	10.	10.	42.9	"	7.7	4.8	12.5	"
12	St-Isidore-d'Auck.	3	7.76	7.9	7.5	9.3	10.	42.5	"	6.9	5.9	12.8	"
13	Ascot, diss	5	7.	6.76	8.5	10.	10.	42.26	"	7.46	5.5	12.96	"
14	Stanstead	1	4.2	8.	6.	10.	10.	38.2	Très bien.	9.5	7.4	16.9	Excellent.
15	St-Herménégilde	11	7.2	8.67	6.25	10.	10.	42.12	Excellent.	7.14	5.53	12.67	Très bien.
16	Emberton	4	5.2	6.1	10.	10.	10.	41.3	"	7.4	5.95	13.37	"
17	Ste-Marguerite-de-Lingwick	2	6.45	5.65	6.5	10.	10.	38.6	Très bien.	8.25	7.55	15.8	"
18	North-Hatley	1	6.6	7.6	6.5	10.	10.	40.7	Excellent.	7.5	5.5	13.	"
19	Barford	5	6.34	8.38	6.	10.	10.	40.72	"	7.6	5.32	12.92	"
20	Sacré-Cœur-de-Jésus-de-Stanst	8	5.3	5.3	10.	10.	10.	40.6	"	7.7	5.1	12.8	"
21	L'Assomption-de-Waterville	4	6.82	7.5	6.25	9.75	10.	40.32	Très bien.	7.65	5.22	12.87	"
22	Eastman	2	6.6	5.75	6.5	10.	10.	38.85	"	8.25	5.85	14.1	"
23	Orford	5	7.5	6.7	6.	10.	10.	40.2	"	7.56	5.1	12.66	"
24	Barnston(diss)	7	4.2	5.	10.	10.	10.	39.2	"	7.75	5.5	13.25	"
25	Ste-Catherine-de-Hatley	6	5.88	6.8	5.75	10.	10.	38.43	"	8.16	5.83	13.99	"
26	Canton-Compton	12	5.2	5.5	10.	10.	10.	40.7	Excellent.	6.7	4.5	11.2	Bien.
27	St-Paul-de-Scots-town	1	3.5	7.8	6.5	9.	10.	36.8	Très bien.	8.	7.	15.	Très bien.
28	Dixville (Diss)	1	4.7	4.2	6.5	9.	10.	34.4	"	8.7	7.9	16.6	Excellent.
29	St-Cajetan-de-Pottón	6	6.	4.56	7.5	9.56	10.	37.62	"	7.6	4.92	12.52	Très bien.
30	St-Elie-d'Orford	6	5.4	5.5	5.	10.	10.	35.9	"	8.	5.5	13.5	"
31	Clifton-Est	2	5.6	6.25	6.25	8.15	10.	36.25	"	6.9	5.5	12.4	"
32	Canton de Magog	6	4.36	5.25	7.	10.	10.	36.61	"	6.5	5.	11.5	Bien.
33	St-Et.-de-Bolton	3	5.	4.3	5.	10.	10.	34.3	"	7.2	4.7	11.9	"
34	Bolton-Est	2	4.7	3.95	4.5	10.	10.	33.15	"	7.1	5.	12.1	"
35	Vill. de Compton	1	7.9	9.6	6.25	8.5	10.	42.25	Excellent.	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. CUROT,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. DESGAGNÉ

BAIE-ST-PAUL, 20 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant ; I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

					1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires :*						
a) Sous contrôle des commissaires					35	.....
b) Sous contrôle des syndics					.....	.....
				Total	.....	35
2.—*Nombre d'écoles :*						
a) Elémentaires					104	.....
b) Modèles					7	.....
c) Académiques					1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					3	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					1	.....
				Total	.....	116
—*Nombre de titulaires :*						
a) Instituteurs laïcs					2	.....
b) Instituteurs religieux					1	.....
c) Institutrices laïques					98	.....
d) Institutrices religieuses					32	.....
				Total	.....	133
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :*					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				450.00	.....
	dans les écoles modèles				1000.00	.....
	dans les académies				.....	.....
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				.....	.....
	dans les écoles modèles				600.00	.....
	dans les académies				.....	.....
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				322.00	.....
	dans les écoles modèles				305.00	.....
	dans les académies				.....	.....
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				.....	.....
	dans les écoles modèles				278.00	.....
	dans les académies				266.00	.....
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	724	Filles de 5 à 7 ans.	677	.....	1401	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2060	Filles de 7 à 14 ans.	1909	.....	3969	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans.	394	Filles de 14 à 16 ans.	415	.....	809	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans.	310	Filles de 16 à 18 ans.	222	.....	532	.....
				Total	.....	6,711
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*						
a) Dans les écoles élémentaires					2857	.....
b) Dans les écoles modèles					859	.....
c) Dans les académies					523	.....
d) Dans les institutions indépendances subventionnées					144	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					23	.....
				Total	.....	4,406
7.—*Présence moyenne (en pourcentage) :*						
a) Dans les écoles élémentaires					69%	.....
b) Dans les écoles modèles					82%	.....
c) Dans les académies					79%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					81%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					70%	.....
f) Présence moyenne générale					.....	73%
8.—*Classification des élèves :*						
Dans le cours préparatoire					192	.....
En première année					1963	.....
En deuxième année					990	.....
En troisième année					726	.....
En quatrième année					357	.....
En cinquième année					108	.....
En sixième année					52	.....
En septième année					12	.....
En huitième année					6	.....
				Total	.....	4,406

REMARQUES GÉNÉRALES

Tout d'abord, qu'il me soit permis de rendre hommage à mes prédécesseurs, MM. les inspecteurs Letarte, Maltais et Jolin, qui ont accompli un travail considérable dans la région que je suis appelé à visiter; ces jeunes éducateurs ayant consacré toutes leurs énergies et tous leurs talents à la cause de l'enseignement, ont laissé un excellent souvenir chez tous ceux qui les ont connus.

En général, le travail de l'année a été bon : classement, discipline, enseignement des différentes matières, tout s'est fait d'une manière intelligente. J'ai trouvé beaucoup de dévouement et d'activité chez la très grande majorité des membres du personnel enseignant, comme aussi chez la grande majorité des commissions scolaires.

Le manque d'institutrices se fait sentir dans mon district : cette année, seize écoles sont restées fermées faute de titulaires, et douze autres ont été tenues par des institutrices non-diplômées.

Tel qu'il apparaît sur le sommaire statistique, la présence moyenne générale est de 73% ; ce chiffre est satisfaisant, si l'on considère que beaucoup d'élèves sont obligés de parcourir une distance de deux milles, et même plus quelquefois, pour se rendre à l'école.

Ci-après la la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Mont-Laurier....	2	9.5	10.	10.	10.	10.	49.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Grand-Remou....	1	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	10.	9.	19.	"
3	St-Jovite.....	10	9.6	9.3	9.	10.	10.	47.9	"	9.6	9.3	18.9	"
4	Cantons-Unis....	10	9.	9.5	10.	10.	10.	48.5	"	8.8	8.8	17.6	"
5	Ste-Véronique-de-Turgeon.....	3	9.	8.	10.	9.7	10.	46.7	"	9.7	9.7	19.4	"
6	Nominingue.....	1	9.	9.	9.	9.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
7	Ste-Phil.-d'Egan..	4	9.	9.5	10.	10.	10.	48.5	"	8.7	8.8	17.5	"
8	Canton-Campbell.	5	9.	9.6	10.	9.4	10.	48.	"	9.	8.8	17.8	"
9	Canton-d'Egan...	2	8.5	8.5	10.	10.	10.	47.	"	9.5	9.	18.5	"
10	Val-Barrette.....	1	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
11	Lac-des-Iles.....	5	8.8	7.6	10.	9.4	10.	45.8	"	9.6	9.6	19.2	"
12	La-Macaza.....	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	10.	9.	19.	"
13	Bois-Francs.....	1	8.	8.	8.	10.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
14	St-Michel-des-Cèdres	1	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	8.	7.	15.	Très bien.
15	St-François-Régis.	4	9.	9.	10.	8.	10.	46.	"	8.8	8.7	17.5	Excellent.
16	Loranger	5	9.7	9.6	8.	9.	10.	46.3	"	8.3	8.7	17.	"
17	Boyer (canton)	3	7.7	8.3	9.	10.	10.	45.	"	9.	8.7	17.7	"
18	L'Annonciation	4	8.5	9.5	7.	8.	10.	43.	"	9.8	9.8	19.6	"
19	Canton-Décarie	3	8.7	8.3	10.	9.3	10.	46.3	"	8.3	8.	16.	"
20	La Nativité-de-Labelle	3	7.	8.7	8.	8.7	10.	42.4	"	10.	10.	20.	"
21	Robertson & Pope	5	8.6	8.6	8.	8.8	10.	44.	"	9.2	9.	18.2	"
22	Aumond	2	8.5	8.	8.	10.	10.	44.5	"	9.	8.6	17.6	"
23	Brébeuf	2	8.	9.	9.	9.	10.	45.	"	9.	8.	17.	"
24	L'Ascension	3	8.7	8.3	9.	8.7	10.	44.7	"	9.	8.7	17.7	"
25	St-Alp.-de-Lytton.	1	7.	7.	7.	10.	10.	41.	"	10.	10.	20.	"
26	Kiamika	4	7.	8.	8.	7.5	10.	40.5	"	9.	9.5	18.5	"
27	La-Conception	2	8.	7.5	9.	8.	10.	42.5	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
28	N.-D.-du-Laus	3	8.	8.3	7.	8.4	10.	41.7	"	8.3	8.4	16.7	Excellent.
29	La-Minerve	2	8.	7.5	8.	8.	10.	41.5	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
30	N.-D de Pontm	(1)	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	Lac-Labelle	(2)	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	Châtes-Victoria	(2)	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	Egan-Ouest	(2)	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	Lac-Gatineau	(2)	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	Baskatong	(2)	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

(1) Fermée à l'époque de la visite—(2) Non en activité cette année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. DESGAGNÉ,

Insp. d'écoles.

M. JOSEPH-ZOËL DUBEAU.

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 20 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	22	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	22
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	133	.....
b) Modèles	13	.....
c) Académiques	2	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	5	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	7	.....
Total	.....	160
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	.....
b) Instituteurs religieux	.....	.....
c) Institutrices laïques	155	.....
d) Institutrices religieuses	56	.....
Total	.....	212
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	$	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	700.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	.....	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	201.25	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	250.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	195.45	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	208.55	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	200.00	.....

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :

a) Garçons de 5 à 7 ans.	758	Filles de 5 à 7 ans.	746	1504	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2376	Filles de 7 à 14 ans.	2270	4646	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans.	570	Filles de 14 à 16 ans.	642	1212	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans.	405	Filles de 16 à 18 ans.	463	868	.....
Total				.....	8,230

6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4106	.....
b) Dans les écoles modèles	1304	.....
c) Dans les académies	106	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	247	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	89	.....
Total	.....	5,852
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	77. %	.....
b) Dans les écoles modèles	79. %	.....
c) Dans les académies	80. %	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	87. %	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	85. %	.....
f) Présence moyenne générale	.....	78. %
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	.....	.....
En première année	1666	.....
En deuxième année	1490	.....
En troisième année	1284	.....
En quatrième année	720	.....
En cinquième année	438	.....
En sixième année	206	.....
En septième année	46	.....
En huitième année	2	.....
Total	.....	5,852

REMARQUES GÉNÉRALES

La moyenne des traitements des institutrices laïques des écoles élémentaires, de $170 est montée à 201.

Malgré cette augmentation, quelques écoles sont encore restées fermées pendant une partie de l'année. Plusieurs jeunes filles brevetées considérant le côté ingrat de l'enseignement, sans penser à la satisfaction de faire du bien à l'enfance, préfèrent se livrer à des emplois plus lucratifs. Enfin un bon nombre s'en vont enseigner dans des endroits où leurs services seront mieux rémunérés.

Il me reste encore 32 écoles dont le traitement n'est que de $175. Ces écoles sont réparties comme suit :

St-Louis (Kamouraska)	6
Rivière-Ouelle	7
St-Philippe-de-Néri	6
St-Denis No 2	2
St-Denis No 1	2
St-Onésime	3
St-Eugène	6

Je crains que ces municipalités soient privées pendant plusieurs années, des allocations offertes pour minimum de traitement.

L'attente du nouveau programme d'études paralyse la mise en exécution du programme actuel. La plus grande partie du personnel enseignant, s'étant renouvelée depuis qu'il en est question, aurait besoin de conférences sur ce sujet.

Dans quelques municipalités, les commissaires ne s'assemblent que très rarement. Aussi, il arrive assez souvent de constater, à ma visite du printemps, que le rapport de ma visite d'automne n'a pas encore été soumis à la commission scolaire.

Les conseillers tiennent une séance générale le premier lundi de chaque mois. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les commissaires ou syndics d'écoles ?

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'école, etc.

1. St-Eugène $60.00
2. Ste-Anne No 1 ..... 50.00
3. St-Roch-des-Aulnaies 40.00
4. St-Jean-Port-Joli 35.00
5. St-Pascal 30.00

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement.

M. J.-V. Sirois, St-Pascal, Mlles Emilie Ouellet, St-Pascal, Blanche Raymond, St-Pascal, M.-A. Mignault, St-Pascal, M.-Lse Bérubé, St-Louis, Maria Paradis, St-Louis, Victoria Bouchard, St-Louis, M.-A. Bérubé, N.-D.-du-Mont-Carmel, Amanda Garon, St-Denis No 2, Édia Fortin, St-Pacôme, Émélia Langlais, Rivière-Ouelle, M.-A. St. Laurent, St-Onésime, Juliette Dubeau, Ste-Anne No 2, Elianne Lizotte, Ste-Anne No 1, Mme Vve Geo. Marier, St-Roch-des-Aulnaies, Mlles Marthe Vallée, St-Jean-Port-Joli, Joséphine Morin, St-Aubert, M.-Rose Blanchet, St-Eugène, Rose Thibault, St-Cyrille.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Pascal	14	8.4	8.6	10.	5.	10.	41.4	Excellent.	7.5	7.5	15.	Très bien.
2	N.-D.-du-Bon-Secours	2	7.5	8.5	7.7	7.5	10.	41.2	"	6.	6.	12.	Bien.
3	St-Louis	8	6.3	6.6	10.	4.3	10.	37.2	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
4	St-Pacôme	10	8.	9.1	10.	5.	9.5	41.6	Excellent.	5.2	5.2	10.4	Bien.
5	N.-D.-du- Mont-Carmel	9	7.5	8.	10.	5.	10.	40.5	"	5.3	5.3	10.6	"
6	St-Clément-de-Tourville	2	6.	8.5	9.	10.	7.5	41.	"	5.	5.	10.	Médiocre.
7	Ste-Anne No 2 village	3	6.8	8.5	5.	5.	10.	35.3	Très bien.	7.5	7.5	15.	Très bien.
8	Ste-Anne No 1, paroisse	10	8.1	8.7	7.	5.	10.	38.8	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
9	St-Roch-des-Auln.	8	7.5	7.6	5.5	6.2	10.	37.8	"	6.	6.	12.	"
10	St-Jean-Port-Joli	12	8.	8.8	6.5	5.	10.	38.3	"	5.7	5.7	11.4	"
11	St-Bruno	8	7.9	8.6	7.	6.3	9.	38.8	"	5.3	5.3	10.6	"
12	St-Aubert	7	7.5	9.	6.5	5.	10.	38.	"	5.5	5.5	11.	"
13	St-Cyrille	8	7.6	8.	7.	6.	9.	37.6	"	5.5	5.5	11.	"
14	L'Islet	9	8.2	8.2	5.	5.	10.	36.4	"	6.	6.	12.	"
15	St-Denis, No 1	3	8.	8.2	5.4	4.5	9.7	35.8	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
16	St-Eugène	6	6.6	7.3	10.	3.3	10.	37.2	"	5.2	5.2	10.4	Bien.
17	St-Onésime	4	7.5	9.4	5.	3.1	9.5	34.5	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
18	St-Phil.-de-Néri	4	6.8	8.	6.	2.5	10.	33.3	"	7.	7.	14.	"
19	Rivière-Ouelle	8	7.9	9.	5.	3.2	10.	35.1	"	6.	6.	12.	Bien.
20	St-Damase-d'Ashford	5	7.2	7.8	5.	6.	9.5	35.6	"	5.	5.	10.	Médiocre.
21	Ste-Louise	7	5.	7.6	6.	6.5	8.7	33.8	"	5.4	5.4	10.8	Bien.
22	St-Denis No 2	2	6.	7.	5.5	2.5	10.	31.	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. DUBEAU,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. DUPUIS.

MONTRÉAL, 29 juin 1921.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

						1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						32	
b) Sous contrôle des syndics						5	
					Total		37
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						162	
b) Modèles						11	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						9	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						5	
					Total		189
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						5	
b) Instituteurs religieux						21	
c) Institutrices laïques						197	
d) Institutrices religieuses						99	
					Total		322
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					900.00	
	dans les académies					600.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					500.00	
	dans les académies					500.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					285.40	
	dans les écoles modèles					330.00	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					323.70	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1131	Filles de 5 à 7 ans.	1018			2149	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3713	Filles de 7 à 14 ans.	3273			6986	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	862	Filles de 14 à 16 ans.	795			1657	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	775	Filles de 16 à 18 ans.	754			1529	
					Total		12,321
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						6391	
b) Dans les écoles modèles						934	
c) Dans les académies						446	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1109	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						366	
					Total		9,246
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						77.82%	
b) Dans les écoles modèles						80.08%	
c) Dans les académies						89.68%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87.61%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						96.44%	
f) Présence moyenne générale							80.54%
8.—Classification des élèves :							
Dans le cours préparatoire						1850	
En première année						2176	
En deuxième année						1984	
En troisième année						1559	
En quatrième année						1080	
En cinquième année						317	
En sixième année						162	
En septième année						69	
En huitième année						49	
					Total		9,246

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année 1920–21 en a été une de progrès pour mon district, tant du point de vue matériel que du point de vue éducationnel. Il est vrai qu'il existe encore certaines imperfections, mais elles disparaîtront avec le temps.

Mon district compte cette année 37 municipalités scolaires contre 36 l'an dernier ; 175 écoles contre 174, et 902 classes contre 897.

Deux cent vingt-neuf élèves de plus que l'an dernier se sont inscrits dans les écoles sous contrôle. L'inscription dans les écoles indépendantes subventionnées a diminué de 14 et elle a augmenté de 12 dans celles non-subventionnées.

L'inscription totale des écoles sous contrôle s'élève à 7,771 élèves avec une présence moyenne de 6,122. Les garçons sont au nombre de 4,165 et ont une présence moyenne de 3,269 ce qui donne 78.487% de l'inscription. Les filles sont au nombre de 3,606 et ont une présence moyenne de 2,853 ce qui donne 79.12% de l'inscription.

La présence moyenne des élèves des écoles sous contrôle accuse cette année une augmentation de 01.10% sur celle de l'an dernier, et la présence moyenne générale de cette année accuse une augmentation de 01.33% sur celle de l'an dernier.

Je compte 14 diplômes académiques, 63 modèles et 117 élémentaires dont 95 ont été accordés par des écoles normales et 99 par le Bureau Central.

ANNÉES DE SERVICE DES INSTITUTRICES DANS MON DISTRICT

Temps	1 ans	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	14 ans
Nbre d'institutrices.	31	36	31	24	9	10	11	9	4	5	3	3	4

Temps	15 ans	16 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	26 ans	28 ans	31 ans	35 ans	39 ans	Total
Nbre d'institutrices.	2	1	1	4	1	1	1	1	1	1	2	1	197

Le tableau ci-dessus démontre que la grande majorité des institutrices, après avoir enseigné pendant quatre ans, abandonne la carrière

du professorat. Le pourcentage de celles qui n'ont pas cinq ans de service est de 25.30% et celui des institutrices qui n'ont pas dix ans de service est de 50.43% La moyenne des années d'enseignement est de 5.8 ans. Il y a des causes à cela. Elles sont toujours les mêmes. Je vous les ai dites dans mon rapport de l'an dernier. Espérons qu'avec l'augmentation des salaires, des conditions plus faciles de subsistance, des courants nouveaux de sympathies et des rapports plus fréquents entre parents et institutrices, la carrière de l'enseignement en deviendra une beaucoup recherchée.

TRAITEMENTS ANNUELS—RELIGIEUX–LAICS–S.C.

Salaires	$200.	$ 250.	$ 260.	$ 265.	$ 270.	$ 275.	$ 280.	$ 290.	$ 300.	$ 310.	$ 320.	$ 325.	$ 340.
Nbre d'institutrices.	2	43	2	1	1	20	8	1	62	2	1	18	2

Salaires	$ 350.	$ 360.	$ 375.	$ 390.	$ 395.	$ 400.	$ 425.	$ 450.	$ 475.	$ 500.	$ 550.
Nombre d'institutrices	16	1	2	2	1	7	11	2	2	9	1

Salaires	$ 500.	$ 600.	$ 700.	$ 800.	$1300.
Nombre d'instituteurs	19	1	1	2	1

Il me fait plaisir de pouvoir affirmer que toutes les institutrices religieuses et laïques et que tous les instituteurs religieux et laïcs ont eu une augmentation de salaire. Les commissions scolaires ont bien entendu l'appel que leur ont fait le département et l'inspecteur, et elles y ont répondu avec empressement et générosité. Nous les en remercions. Nous prions celles dont les salaires sont inférieurs à $300.00 de vouloir bien étudier leur situation financière, afin de voir si elles ne pourraient pas accorder encore une légère augmentation à leurs institutrices. L'échelle ci-dessus fait voir d'une manière incontestable que le personnel enseignant est généreusement payé.

Au cours de l'année, j'ai visité deux fois toutes les écoles de mon district. J'ai apporté une attention toute particulière à la classification. Je ne l'ai pas seulement vérifiée, mais dans plusieurs écoles je l'ai faite

de nouveau pour le plus grand bien des enfants. Les élèves ont subi, cette année, des examens écrits et des examens oraux. Cette manière de faire, bien qu'elle impose un surcroît de travail, est de beaucoup plus juste pour les élèves et fournit à l'inspecteur des documents incontestables et authentiques dont il se sert pour juger du succès ou de l'insuccès de l'enseignement du personnel.

J'ai donné trente-deux conférences pédagogiques auxquelles deux cent trente-cinq instituteurs et institutrices assistèrent. J'ai traité le sujet choisi par le Département, et ai, en plus, attiré l'attention des institutrices sur les défauts que j'avais remarqués lors de ma dernière visite tant du point de vue enseignement, discipline que du point de vue mise en opération du programme.

D'une manière très générale, les mesures disciplinaires en usage sont très bonnes et très éducatives. Elles s'adressent surtout au cœur et développent chez les enfants les beaux sentiments de respect, d'honneur et de responsabilité.

Les institutrices, comme je le leur avais recommandé, ont fait, pour la très grande majorité, la classification de leurs élèves à la fin de l'année.

Elles y ont apporté un soin tout particulier. Aussi, ai-je constaté cette année, une amélioration sensible sous ce rapport. Celles que j'ai dû refaire n'avaient pas été faites suivants mes instructions et ces divisions avaient été, en plus, confiées à de nouvelles institutrices.

Toutes les matières du programme sont enseignées à l'exception de l'anglais dans quelques écoles. L'histoire, la géographie et la grammaire et quelques autres matières secondaires sont apprises par cœur. Ce dernier est prépondérant dans les écoles. L'enseignement est purement livresque. On ne fait point ou presque point d'enseignement oral. L'enseignement intuitif fait défaut. La traduction du français en anglais est plutôt enseignée que la conversation anglaise. L'orthographe française et l'artithmétique sont faibles. La lecture est bien soignée mais je ne puis en dire autant du langage. Les cahiers de préparation des classes commencent à se généraliser.

Cette année cinq institutrices ont été engagées sans qu'elles soient porteuses d'un diplôme. J'espère que l'an prochain je n'en aurai aucune. Les commissions scolaires m'ont promis qu'elles n'emploieraient à l'avenir que des institutrices diplômées.

L'engagement des institutrices pour l'année scolaire 1921–22 est presque déjà complété. J'ai confiance que les commissions scolaires ont conservé leurs bons sujets et qu'elles ont choisi pour remplir les postes vacants d'autres sujets bien recommandés. L'empressement qu'elles ont mis à faire leurs engagements est une marque de bonne volonté et la garantie d'avoir un personnel choisi.

Deux nouvelles écoles ont été construites et approuvées au cours de l'année. Sept ont été réparées. Quatre autres seront construites dans le cours de l'année prochaine.

Le mobilier est généralement bien bon. Partout où il laisse à désirer, il est promptement renouvelé.

Le système des latrines "Kaustine" a été mis à l'essai dans plusieurs écoles et il donne entière satisfaction. Je compte que dans un avenir assez rapproché toutes les commissions scolaires auront adopté ce système.

Le recensement n'est pas fait par tous les secrétaires suivant les prescriptions de la loi. Quelques-uns, ce sont les exceptions, nous donnent des statistiques inexactes.

Plusieurs commissions scolaires ont organisé dans leurs écoles le bulletin mensuel. C'est un excellent moyen d'émulation. Il fournit aux parents le grand avantage d'être continuellement au courant du travail, de la bonne conduite, et des progrès de leurs enfants. J'invite toutes les commissions scolaires à l'organiser dans leurs écoles.

Les statistiques attestent que cette année, l'assiduité aux classes est bien satisfaisante et même meilleure que celle de l'an dernier. C'est un progrès qu'il me plaît de signaler.

Ces remarques prouvent que, s'il y a encore des imperfections, comme je le faisais observer au début, il y a néanmoins beaucoup de bon d'accompli, que le district est réellement entré dans la voie du progrès et que le problème de l'éducation préoccupe assez les esprits. Souhaitons qu'il les préoccupe davantage encore et que l'opinion finisse par se transformer.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou répara-

tion de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement d'écoles,etc.)

St-Romain-de-Hemmingford, Huntingdon, $60.00; Godmanchester, Huntingdon, $50.00; St-Antoine-Abbé, Huntingdon, $40.00 ; St-Mathieu, Laprairie, $35.00; St-Etienne, Beauharnois, $30.00.

GRATIFICATION AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement.

MM. Louis-Ph. Paré, J.-A. Lefrançois, Frédéric Girard; Mlles Lucienne Parent, Jeanne Dupuis, Berthe Dupuis, Lucienne Daoust, Marie-L. Latulippe, Marie-A. Dulude, Yvonne Martineau, Alice Rancourt, Lucienne Brais, Clara Deschamps, Fabiola Savage, Germaine Bisson, Déliska Mathieu, Marguerite Barrette, Alice Primeau, Antoinette Codebeck, Valentine Filiatreault, Mme Joseph Loiselle (M. M. Huard).

LISTE DES MUNICIPALITÉS QUE JE RECOMMANDE AU FONDS DES MUNICIPALITÉS PAUVRES

Port-Lewis ; Ste-Barbe ; Norton-Creek ; Havelock ; Godmanchester ; Cazaville ; Très-St-Sacrement-de-Howick ; Ste-Clotilde ; St-Malachie-d'Ormstown; St-Antoine.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Ville de Beauharnois	2	6.3	7.6	9.	7.8	10.	40.7	Excellent.	7.5	7.	14.5	Très bien.
2	Ville de Laprairie	3	7.2	7.7	8.5	7.5	10.	40.9	"	7.3	6.9	14.2	"
3	Salaberry-de-Vall	11	8.3	7.9	8.	8.	9	41.2	"	6.8	6.2	13.	"
4	St-Joseph-de-Huntingdon, diss	1	8.2	7.	5.	9.5	9.	38.7	Très bien.	7.5	6.5	14.	"
5	St-Romain-de-Hemmingford	7	6.8	6.4	9.	7.5	9.	38.7	"	6.8	6.1	12.9	"
6	St-Malachie-de-Ormstown, diss.	5	7.	7.3	8.5	7.2	9.	39.	"	6.5	6.1	12.6	"
7	St-Mathieu	1	7.	6.8	7.	7.	9.	36.8	"	7.5	7.	14.5	"
8	Havelock, diss	2	8.	7.2	9.	6.5	9.	39.7	"	6.2	5.1	11.3	Bien.
9	Godmanchester, diss	2	7.1	7.2	7.	7.	9.	37.3	"	7.1	5.9	13.	Très bien.
10	Ste-Barbe	5	7.7	6.7	8.5	6.	9.	37.9	"	6.5	5.8	12.3	"
11	St-Antoine-Abbé	8	7.	7.1	8.	6.8	9.	37.9	"	6.4	5.9	12.3	"
12	St-Anicet No 1	2	7.5	7.3	7.	6.	9.	36.8	"	7.1	6.2	13.3	"
13	St-Martin	7	7.3	6.9	7.5	6.	9.	36.7	"	6.8	6.6	13.4	"
14	St-Isidore	5	7.6	7.7	5.	6.2	10.	36.5	"	7.1	6.4	13.5	"
15	St-Anicet No 2	4	6.4	6.2	7.5	8.	9.	37.1	"	6.9	5.9	12.8	"
16	Ste-Cécile	8	6.5	6.5	8.5	7.1	9.	37.6	"	6.2	6.	12.2	"
17	St-Timothée	8	6.7	6.5	7.	7.1	9.	36.3	"	6.9	6.5	13.4	"
18	Laprairie, par	8	6.3	6.7	8.	7.	9.	37.	"	6.4	6.1	12.5	"
19	St-Chrysost. No 1	1	7.	6.5	6.	7.	9.	35.5	"	7.5	6.5	14.	"
20	St-Chrysost. No 2	8	6.7	6.6	7.	7.3	9.	36.6	"	6.6	6.	12.6	"
21	St-Joachim-de-Châteauguay	7	6.7	6.7	7.	6.5	9.	35.9	"	6.8	6.2	13.	"
22	Très-St-Sacrement de-Howick, dis.	4	6.7	6.5	8.	6.7	9.	36.9	"	6.	5.9	11.9	Bien.
23	Cazaville	1	7.5	7.	7.	6.	9.	36.5	"	6.8	5.5	12.3	Très bien.
24	Norton-Creek	1	7.	6.5	7.	7.	9.	36.5	"	6.	6.	12.	Bien.
25	St-Louis-de-Gonz	10	6.5	6.5	7.	6.3	10.	36.3	"	6.2	5.8	12.	"
26	St-Philippe	6	6.5	6.2	7.5	6.	9.	35.2	"	6.5	6.3	12.8	Très bien.
27	Ste-Clotilde	5	5.7	5.8	7.5	7.	9.	35.	"	6.4	5.9	12.3	"
28	Port-Lewis	1	6.8	6.2	7.	6.	9.	35.	"	6.8	5.5	12.3	"
29	St-Charles	1	6.5	6.4	7.	7.5	9.	36.4	"	5.5	5.1	10.6	Bien.
30	St-Urbain	7	6.6	7.	6.	6.	9.	34.6	"	6.5	5.8	12.3	Très bien.
31	St-Stanislas-de-Kostka	6	6.3	6.1	7.	6.4	9.	34.8	"	5.9	5.8	11.7	Bien.
32	St-Constant	6	6.5	6.7	5.	6.2	9.	33.4	"	6.7	6.1	12.8	Très bien.
33	St-Clément-de-Beauharnois	7	7.4	6.4	5.	6.3	9.	33.8	"	6.2	5.9	12.1	"
34	Ste-Philomène	7	6.1	6.2	6.	6.2	9.	33.5	"	6.2	5.9	12.1	"
35	Maple-Grove	1	6.5	6.	6.	7.	9.	34.5	"	5.6	5.4	11.	Bien.
36	St-Etienne	5	6.1	6.1	6.	6.	9.	33.2	"	6.	5.8	11.8	"
37	Ville-de-Léry	2	6.7	6.4	5.	6.	9.	33.1	"	5.9	5.1	11.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. DUPUIS,
Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU

BEAUPORT, 23 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE				1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				44	
b) Sous contrôle des syndics					
Total					44
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				107	
b) Modèles				21	
c) Académiques				7	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				3	
Total					148
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				2	
b) Instituteurs religieux				31	
c) Institutrices laïques				134	
d) Institutrices religieuses				134	
Total					301
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies			725.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			445.00	
	dans les académies			346.50	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			269.00	
	dans les écoles modèles			282.25	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			230.50	
	dans les écoles modèles			233.43	
	dans les académies			206.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1083	Filles de 5 à 7 ans.	1059	2142	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3791	Filles de 7 à 14 ans.	3832	7623	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	943	Filles de 14 à 16 ans.	924	1867	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	746	Filles de 16 à 18 ans.	771	1517	
Total					13,149
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				4078	
b) Dans les écoles modèles				3432	
c) Dans les académies				1080	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				988	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				130	
Total					9,708
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				78. %	
b) Dans les écoles modèles				83. %	
c) Dans les académies				91. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				88. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				83. %	
f) Présence moyenne générale					83. %
8.—Classification des élèves :					
Dans le cours préparatoire				4026	
En première année				2385	
En deuxième année				1791	
En troisième année				727	
En quatrième année				404	
En cinquième année				195	
En sixième année				86	
En septième année				94	
En huitième année					
Total					9,708

REMARQUES GÉNÉRALES

Le nombre d'élèves inscrits au cours modèle augmente régulièrement, mais au cours académique, dans les écoles sous contrôle, il diminue d'une manière constante : ces élèves quittent l'école primaire pour se diriger vers l'école spéciale ou pour gagner leur vie.

Mes bulletins du dernier semestre vous signalent plusieurs municipalités qui ne perçoivent la rétribution mensuelle des enfants de 7 à 14 ans que lorsqu'ils fréquentent l'école. La communion solennelle étant faite, beaucoup de ces enfants n'assistent pas à l'école l'automne et le printemps sous prétexte d'aider à la culture de la terre ; ils pourraient au moins continuer leurs études pendant les mois d'hiver, mais il faudrait alors payer la rétribution mensuelle..... La paresse et l'égoïsme semblent s'unir pour retenir l'enfant à la maison.

Dans un arrondissement considérable 50 élèves sont inscrits ; j'en compte 1 de 12 ans, 2 de 11 ans, les autres sont de 10 à 5 ans.

Si tous les enfants de 7 à 14 ans étaient tenus de payer la rétribution mensuelle, ils assisteraient à l'école plus longtemps et apprendraient assez de français et d'arithmétique pour n'être pas forcés d'avouer, à 20 ans, qu'ils ne savent pratiquement plus ni écrire ni compter.

Six écoles sont en construction et plusieurs subissent un agrandissement considérable ; les travaux coûteront environ $80,000.00.

Au tableau de classification suivant, 2 points sont accordés pour chaque $100.00 de salaire payé par la municipalité.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note generale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	T.-C. Charlesb...	2	8.5	10.	8.	8.	10.	44.5	Excellent.	8.	7.5	15.5	Très bien.
2	J.-Lorette, village	2	9.5	10.	8.	6.5	10.	44.	"	9.	9.	18.	Excellent.
3	Neuville.....	2	9.5	9.	7.	7.	10.	42.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
4	Ste-Anne-de-B....	5	8.8	10.	8.	5.4	10.	42.2	"	8.6	8.6	17.2	Excellent.
5	Château-Richer..	4	9.2	9.	7.3	6.6	10.	42.1	"	8.8	8.5	17.3	"
6	St-Chs, Pte-Riv...	1	9.	8.	7.	7.	10.	41.	"	8.	8.	16.	Très bien.
7	Ste-Br.-de-Laval..	2	8.5	9.5	7.	5.8	10.	40.8	"	7.5	7.	14.5	"
8	Lac-St-Joseph....	1	7.	9.	7.	7.	10.	40.	Très bien.	8.	8.	16.	"
9	Laure Canton....	1	8.	8.	7.	7.	10.	40.	"	6.	5.	11.	Bien.
10	Ste-Foy.....	3	9.	8.3	7.3	5.	10.	39.6	"	8.3	7.3	15.6	Très bien.
11	Ste-Catherine....	6	7.8	7.8	6.8	7.2	10.	39.6	"	7.2	7.6	14.8	"
12	N.-D. des Laurent	3	8.7	9.	5.8	5.8	10.	39.3	"	7.	6.3	13.3	"
13	St-Ber. (Riv. à P.)	1	9.	10.	5.	5.	10.	39.	"	9.	8.	17.	Excellent.
14	Kiskisink.....	1	6.	9.	7.	7.	10.	39.	"	7.	8.	15.	Très bien.
15	St-Ambroise.....	8	7.8	8.5	6.3	6.2	10.	38.8	"	8.	8.3	16.3	Excellent.
16	Boischâtel.....	1	9.	9.	5.	5.5	10.	38.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
17	St-Gér.-Majella...	4	7.5	9.	6.	6.	10.	38.5	"	7.	7.	14.	"
18	Cap-Rouge.....	1	8.	8.	6.	6.	10.	38.	"	9.	7.	16.	"
19	St-Ed.-de-Stoneh.	2	7.	6.5	7.3	7.2	10.	38.	"	7.	8.	15.	"
20	St-Ign.-de-Valcar.	1	7.	9.	7.	5.	10.	38.	"	7.	8.	15.	"
21	L'Ange-Gardien..	2	9.	8.5	5.	5.	10.	37.5	"	8.	8.	16.	"
22	Pte-aux-Trembles	4	7.3	8.2	6.	6.	10.	37.5	"	7.8	7.2	15.	"
23	Beauport, par....	4	7.5	7.3	6.2	6.4	10.	37.4	"	8.	7.	15.	"
24	St-Ls-de-Courville	1	7.	9.	7.	4.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
25	St-Raymond, vill.	2	9.	8.	5.	5.	10.	37.	"	8.	7.	15.	"
26	Anc. Lor., village .	1	8.	9.	5.	5.	10.	37.	"	8.	7.	15.	"
27	Charlebourg, par.	5	8.2	8.	5.8	5.	10.	37.	"	7.6	7.2	14.8	"
28	Tewkesbury.....	1	6.	7.	7.	7.	10.	37.	"	Non visitée.			
29	Village Montmor .	2	8.	8.	5.	5.8	10.	36.8	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
30	St-Augustin.....	8	8.9	9.1	4.3	4.3	10.	36.6	"	7.4	6.6	14.	Très bien.
31	St-Ray.-paroisse..	15	8.	7.5	5.6	5.	10.	36.1	"	7.2	7.	14.2	"
32	Anc.-Lorette.....	7	7.1	7.	6.6	5.	10.	35.7	"	7.6	7.	14.6	"
33	St-Ferréol.....	4	7.5	8.	5.	5.	10.	35.5	"	6.	6.5	12.5	"
34	St-Léonard de P..	4	7.5	7.5	5.2	5.1	10.	35.3	"	7.2	7.3	14.5	"
35	Giffard.....	3	7.3	7.	6.	4.3	10.	34.6	"	8.	6.7	14.7	"
36	St-Tite-des-Caps..	5	7.4	7.2	5.	5.	10.	34.6	"	7.	6.8	13.8	"
37	Ste-Christine.....	4	7.5	7.5	5.	4.5	10.	34.5	"	7.3	8.2	15.5	"
38	St-Mich.-de-Beau.	2	7.	8.5	4.2	4.2	10.	33.9	"	7.5	6.5	14.	"
39	St-Col-de-Sillery..	2	7.	8.5	4.	4.	10.	33.5	"	7.5	7.	14.5	"
40	St-Joachim.....	3	7.7	7.7	4.1	4.1	9.7	33.3	"	7.	6.3	13.3	"
41	St-Achillée.....	1	6.	6.	4.	4.	10.	30.	Bien...	7.	7.	14.	"
42	St-Adolphe.....	1	6.	7.	2.5	2.5	10.	28.	"	Non visitée.			
43	Lac-Beauport....	1	Fermée.										
44	St-Gab.-de-Valc..	1	"										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU,
Insp. d'écoles.

M. L.-M. FILTEAU.

NEUVILLE, 13 septembre 1921

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					31	.....
b) Sous contrôle des syndics					.....	.....
				Total	.....	31
2.—Nombre d'écoles :						
a) Élémentaires					118	.....
b) Modèles					18	.....
c) Académiques					3	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					5	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					2	.....
				Total	.....	146
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					1	.....
b) Instituteurs religieux					29	.....
c) Institutrices laïques					156	.....
d) Institutrices religieuses					69	.....
				Total	.....	255
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				.....	.....
	dans les écoles modèles				700.	.....
	dans les académies				.....	.....
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				500.	.....
	dans les écoles modèles				.....	.....
	dans les académies				413.	.....
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				241.	.....
	dans les écoles modèles				255.	.....
	dans les académies				.....	.....
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				343.	.....
	dans les écoles modèles				267.	.....
	dans les académies				.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	831	Filles de 5 à 7 ans.	768		1599	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2746	Filles de 7 à 14 ans.	2809		5555	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans.	625	Filles de 14 à 16 ans.	654		1279	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans.	424	Filles de 16 à 18 ans.	448		872	.....
				Total	.....	9,305
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					3824	.....
b) Dans les écoles modèles					2436	.....
c) Dans les académies					507	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					458	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					173	.....
				Total	.....	7,398
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					74 %	.....
b) Dans les écoles modèles					78. %	.....
c) Dans les académies					85. %	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					90. %	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					89. %	.....
f) Présence moyenne générale					.....	77. %
8.—Classification des élèves :						
En première année					2765	.....
En deuxième année					1835	.....
En troisième année					1461	.....
En quatrième année					782	.....
En cinquième année					317	.....
En sixième année					167	.....
En septième année					57	.....
En huitième année					14	.....
				Total	.....	7,398

REMARQUES GÉNÉRALES

Les commissions scolaires de mon district font généralement tout leur possible pour maintenir leurs écoles dans la voie du progrès. Il y en a quelques-unes cependant qui sont arriérées et qui suivent la vieille routine. Les membres de ces dernières corporations sont prêts à signer tout ce que leur secrétaire leur présente sans s'occuper de l'importance ou de l'exactitude du document qu'ils signent. On ne les voit jamais dans les écoles au passage de l'inspecteur ; les rapports de ce dernier n'ont pour eux aucune importance et ils ne vont de l'avant que quand on les menace de perdre les octrois du gouvernement.

Il faudra employer de la rigueur pour obtenir d'eux qu'ils visitent leurs écoles au moins deux fois par année, qu'ils conservent les archives des écoles dans des armoires-bibliothèques, et surtout qu'ils fassent relier l'"Enseignement Primaire".

Ils n'ont pas compris encore l'économie qu'ils réaliseraient par l'uniformité des livres demandée par l'art. 14 des Règlements du Comité catholique, et il y en a encore un bon nombre qui n'ont pas déposé dans les écoles la liste des livres à employer dans la minucipalité.

Je suis heureux de féliciter ici, publiquement, les commissions scolaires progressives et j'exhorte les autres à suivre leur exemple.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905.

1.	Sainte-Jeanne-de-Neuville	$60
2.	Deschambault	50
3.	Les Écureuils	40
4.	Saint-Stanislas	35
5.	Sainte-Anne-de-la-Pérade, paroisse	30

Les institutrices suivantes ont mérité une gratification pour le succès dans l'enseignement :

Mlles Clara Fontaine, Laura Lafontaine, Stella Brunelle, Mathilda Dussault, Mme Joseph Théberge, Mme Jos. Hovington, Mlles Alice Fontaine, Marie-Thérèse Brunelle, Delphine Chabot, Alphonsine Paquin, Virginie Soulard, Marie-Blanche Rompré, Célina Pagé, Germaine Delisle, Reine Laganière, Rose Guilbault, Lydia Groleau.

Veuillez trouver ci-après la classification des municipalités scolaires de mon district, par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Casimir, village	2	9.	9.	10.	10.	9.	47.	Excellent.	7.5	7.5	15.	Très bien.
2	Ste-Thècle, village	1	8.	8.	10.	7.5	9.	44.5	"	8.	8.	16.	Excellent.)
3	St-Alban, village..	1	9.	8.	10.	5.	10.	42.	"	9.	8.	17.	"
4	Pont-Rouge.....	2	7.	8.	10.	7.5	9.	41.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
5	St-Basile, village..	3	8.	9.	10.	7.5	6.6	41.1	"	8.	7.	15.	"
6	Bois-de-l'Ail.....	3	7.	8.	8.	8.	10.	41.	"	7.5	7.5	15.	"
7	St-Stanislas.....	3	6.6	7.3	9.	7.	9.	38.9	Très bien.	8.	7.6	15.6	"
8	Les-Écureuils....	3	6.3	6.3	9.	6.5	9.	37.1	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
9	Ste-Anne-de-la-Pérade, par.....	9	7.	8.	7.5	7.1	10.	39.6	"	7.2	7.2	14.4	Très bien.
10	Deschambault...	8	6.	7.8	7.	7.1	10.	38.2	"	7.3	7.4	14.7	"
11	Ste-Jne-de-Neuv .	8	6.1	6.	7.5	8.9	8.	36.5	"	7.7	8.1	15.8	"
12	St-Basile, paroisse	5	6.8	7.6	8.5	7.7	6.4	37.	"	7.4	7.2	14.6	"
13	Ste-Thècle, par...	8	6.7	5.6	8.	7.5	9.	36.8	"	7.1	6.8	13.9	"
14	St-Casimir, par...	8	6.	6.	10.	6.4	8.	36.4	"	7.1	7.2	14.3	"
15	Donnacona.....	1	6.	6.	7.5	9.	9.	37.5	"	7.	6.	13.	"
16	St-Ubalde.....	8	6.3	5.8	8.	7.3	10.	37.4	"	6.5	6.5	13.	"
17	Laflèche.....	8	5.7	7.	8.5	7.3	8.	36.5	"	6.8	7.	13.8	"
18	Grondines No2...	2	6.5	6.5	10.	6.	8.	37.	"	6.5	6.5	13.	"
19	Cap-Santé, village	1	5.	6.	7.5	6.5	9.	34.	"	8.	8.	16.	Excellent.
20	St-Alban, par....	7	6.5	5.5	9.	6.1	7.8	34.9	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
21	Grondines No 1...	4	6.5	6.	8.	7.2	8.	35.7	"	6.6	6.7	13.3	"
22	Ste-Anne-de-la-Pérade, village	1	6.	7.	3.	8.	9.	33.	"	8.	8.	16.	Excellent.
23	St-Rémi-du-Lac-aux-Sables.....	6	5.5	4.6	10.	7.4	8.	35.5	"	6.3	6.6	12.9	Très bien.
24	St-Thuribe.....	4	5.7	5.	9.	5.7	8.	33.4	"	6.7	7.	13.7	"
25	St-Adelphe.....	7	6.1	4.7	5.	7.5	9.	32.3	"	6.8	6.7	13.5	"
26	Portneuf.....	6	6.	6.8	8.	7.	4.	31.8	"	7.1	6.5	13.6	"
27	N.-D.-des-Anges..	5	4.2	4.8	8.	8.	8.	33.	"	6.4	6.	12.4	"
28	St-Marc-des-Car..	3	6.3	5.3	5.	8.1	6.	30.7	"	7.3	7.3	14.6	"
29	St-Gilbert.....	2	5.5	5.5	6.	7.5	8.	32.5	"	6.5	6.	12.5	"
30	St-Prosper.....	5	6.2	5.8	4.	6.	9.	31.	"	6.4	7.	13.4	"
31	Cap-Santé, par...	5	4.8	6.	8.	7.5	4.	30.3	"	4.6	4.6	9.2	Mal.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-M. FILTEAU,

Inspecteur d'écoles.

M. ALPHONSE FOURNIER

MANIWAKI, 4 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant ; I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires :*		
a) Sous contrôle des commissaires	33	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	33
2.—*Nombre d'écoles :*		
a) Elémentaires	92	.....
b) Modèles	4	.....
c) Académiques	.....	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	3	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	3	.....
Total	.....	102
3.—*Nombre de titulaires :*		
a) Instituteurs laïcs	.....	.....
b) Instituteurs religieux	10	.....
c) Institutrices laïques	90	.....
d) Institutrices religieuses	77	.....
Total	.....	177
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :*	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	472	.....
dans les académies	.....	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	332	.....
dans les écoles modèles	370	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	205	.....
dans les écoles modèles	303	.....
dans les académies	.....	.....
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 675 — Filles de 5 à 7 ans. 651	.....	1326 .....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2161 — Filles de 7 à 14 ans. 2193	.....	4354 .....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 32) — Filles de 14 à 16 ans. 327	.....	647 .....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 305 — Filles de 16 à 18 ans. 289	.....	594 .....
Total	.....	6,921
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*		
a) Dans les écoles élémentaires	4292	.....
b) Dans les écoles modèles	762	.....
c) Dans les académies	.....	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	559	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	35	.....
Total	.....	5,648
7.—*Présence moyenne (en pourcentage) :*		
a) Dans les écoles élémentaires	71%	.....
b) Dans les écoles modèles	80%	.....
c) Dans les académies	.....	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	84%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	83%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	73%
8.—*Classification des élèves :*		
Dans le cours préparatoire	81	.....
En première année	2861	.....
En deuxième année	1333	.....
En troisième année	815	.....
En quatrième année	400	.....
En cinquième année	108	.....
En sixième année	41	.....
En septième année	7	.....
En huitième année	2	.....
Total	.....	5,648

REMARQUES GÉNÉRALES

Le meilleur merci que je puisse offrir au gouvernement pour la confiance qu'il m'a témoignée en me nommant inspecteur d'écoles, est de remplir les devoirs de ma charge le mieux possible. L'étendue de mon district d'inspection a été diminuée par la création du district de Labelle-Nord ; mais le nombre d'écoles est presque le même que celui de l'an dernier. Ce fait s'explique par l'ouverture de 21 nouvelles écoles cette année dans le Témiscamingue-Abitibi. Et il est certain que le nombre d'écoles continuera à augmenter pour répondre aux besoins de la population qui ne cesse de grandir. La municipalité scolaire de St-Mathieu a été créée cette année. L'an prochain deux écoles fonctionneront dans cette municipalité.

INSTITUTRICES

Il y a encore plusieurs institutrices non diplômées. Ce fait est dû au retard que les commissaires apportent à engager les titulaires. Dès le mois de mai, les commissaires devraient engager les institutrices pour l'année suivante. Ceux qui attendent au mois d'août, manquent à leur devoir, à cette époque, la plupart des institutrices diplômées sont engagées. Les commissaires ne doivent jamais engager d'institutrices non diplômées avant d'avoir demandé l'autorisation.

MAISONS D'ÉCOLES

J'ai accepté plusieurs nouvelles écoles. En général, les plans du département de l'Instruction publique sont suivis. Les municipalités qui négligent de se conformer à ces plans, s'aperçoivent, mais trop tard, que leurs constructions coûtent plus que les autres et ne réunissent pas toujours les conditions voulues.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime, en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, etc.

1. Amos.....$60.00
2. Nédelec..... 50.00
3. Latulippe..... 40.00
4. Lamothe..... 35.00
5. Rivière-Croche..... 30.00

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES LES PLUS MÉRITANTES.

Liste des institutrices qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Maria Thibaudeau, Mélanie Malouin, Régina Leclerc, Evangéline Richard, Corinne Rhéault, Dolorès Vézina, Régina Trottier, Rose Bergeron, Bernadette Lafrenière, Mde Léo Tremblay, Mlles Joséphine Alexandre, Elizabeth Desjardins.

MUNICIPALITÉS PAUVRES

Je vous recommande aussi les municipalités pauvres suivantes :

Languedoc, Authier, Lamothe, Figuery, St-Mathieu.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ville-Marie.....	1	9.	10.	10.	10.	10.	49.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
2	N.-D.-des-Quinze.	2	9.5	9.5	10.	10.	10.	49.	"	7.	7.	14.	"
3	Duhamel-Ouest...	4	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	7.	7.	14.	"
4	Témiscam.-Nord..	1	10.	7.	10.	10.	10.	47.	"	5.	5.	10.	Médiocre.
5	St-Eug.-de-Guig..	2	9.	9.	10.	8.	10.	46.	"	5.5	5.5	11.	Bien.
6	Lorrainville.....	6	8.3	9.3	10.	8.3	10.	45.9	"	6.6	6.3	12.9	Très-bien.
7	Mont-Carmel....	3	8.	8.6	10.	9.	10.	45.6	"	6.	6.	12.	Bien.
8	St-Plac.-de-Béarn.	3	7.3	8 3	10.	9.	10.	44.6	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
9	Nédelec.....	4	8.	8.3	10.	8.	10.	44.2	"	6.	6.	12.	Bien.
10	St-B.-de-Guigues.	7	7.2	9.	10.	8.	10.	44.2	"	6.1	6.1	12.2	Très-bien.
11	Parent.....	1	8.	8.	9	9.	10.	44.	"	8.	7.	15.	"
12	La-Reine.....	4	7.2	8.	10.	8.5	10.	43.7	"	6.6	6.3	12.9	"
13	St-Ed.-de-Fabre..	5	7.	7.6	9.	10.	10.	43.6	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
14	Laverl. & Baby...	3	7.6	8.	10.	8.	10.	43.6	"	6.	6.	12.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
15	La-Tuque	2	8.5	9.	9.	7.	10.	43.5	Excellent.	8.2	6.3	14.5	Très-bien.
16	La-Sarre	4	5.8	7.5	10.	10.	10.	43.3	"	6.2	6.2	12.4	"
17	Landrienne	1	8.	10.	9.	6.	10.	43.	"	7.	6.	13.	"
18	Rivière-Croche	2	7.	9.	8.	8.5	10.	42.5	"	6.	6.	12.	Bien.
19	Privat	2	7.	7.	9.	9.	10.	42.	"	6.	6.5	12.5	Très bien.
20	Courville	1	6.	8.	8.	10.	10.	42.	"	6.	6.	12.	Bien.
21	Amos	6	7.6	7.3	8.	9.	10.	41.9	"	6.8	6.8	13.6	Très bien.
22	Lalemant	1	6.	7.5	8.	9.	10.	40.5	"	8.	7.5	15.5	"
23	Senneterre	1	6.	9.	8.	6.	10.	39.	Très bien.	7.	6.	13.	"
24	Latulippe	2	6.	5.	10.	8.	10.	39.	"	5.	5.	10.	Médiocre.
25	Dupuy	4	5.5	7.	7.	9.	10.	38.5	"	6.1	6.	12.1	Très bien.
26	Royal-Roussillon	5	8.	6.	7.	7.	10.	38.	"	6.	6.	12.	Bien.
27	La-Motte	1	5.	5.	9.	9.	10.	38.	"	8.	7.	15.	Très bien.
28	Figuery	1	4.	4.	8.	9.	10.	35.	"	6.	6.	12.	Bien.
29	Authier	1	5.	4.	10.	6.	10.	35.	"	5.5	5.5	11.	"
30	Barraute et Piedm	2	4.5	4.5	6.	7.	10.	32.	"	6.	5.5	11.5	"
31	Languedoc	1	3.	3.	10.	6.	10.	32.	"	6.	6.	12.	"
32	Vilmontel	2	4.5	5.	7.	4.	10.	30.5	"	7.	7.	14.	Très bien.
23	St-Mathieu	En voie d'organisation.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALPHONSE FOURNIER,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE.

VICTORIAVILLE, le 10 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					21	
b) Sous contrôle des syndics					5	
Total						26
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					121	
b) Modèles					14	
c) Académiques					10	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					2	
Total						148
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs						
b) Instituteurs religieux					71	
c) Institutrices laïques					145	
d) Institutrices religieuses					116	
Total						332
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies					
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				396.05	
	dans les académies				416.66	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				308.72	
	dans les écoles modèles				280.00	
	dans les académies				256.25	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				300.00	
	dans les écoles modèles				275.80	
	dans les académies				283.33	
(*) *5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :*						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	936	Filles de 5 à 7 ans.	953		1,889	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3,325	Filles de 7 à 14 ans.	2,326		5,651	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	828	Filles de 14 à 16 ans.	809		1,637	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	576	Filles de 16 à 18 ans.	627		1,203	
Total						10,380
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					3,459	
b) Dans les écoles modèles					3,184	
c) Dans les académies					2,632	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					507	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					170	
Total						9,952
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					72.7%	
b) Dans les écoles modèles					80.6%	
c) Dans les académies					85.8%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					92.2%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					94.7%	
f) Présence moyenne générale						80%
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours préparatoire					163	
En première année					3,741	
En deuxième année					1,914	
En troisième année					1,685	
En quatrième année					1,246	
En cinquième année					511	
En sixième année					309	
En septième année					218	
En huitième année					165	
Total						9,952

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district d'inspection tel que récemment modifié contient encore 145 écoles sous contrôle ; ces 145 écoles renferment 273 classes et elles sont fréquentées par 9,275 élèves.

Les changements de limites qui viennent d'être apportés à mon district allègent sans doute ma tâche et j'en suis reconnaissant à qui de droit, mais, il aurait été préférable que ces changements eussent été faits dans la partie de Shefford plutôt que dans la partie de Sherbrooke ainsi que je l'ai fait observer dans le temps.

La présence moyenne des élèves dans les écoles élémentaires, c'est-à-dire, dans les écoles de la campagne, qui était de 62.8%, en l'année 1919-20 a atteint pour l'année qui vient de finir le chiffre de 72.7%, soit une augmentation de 10% sur l'année précédente.

La température exceptionnellement douce que nous avons eue l'hiver dernier a favorisé grandement l'assistance des enfants aux écoles et a valu cette augmentation dans le chiffre de l'assiduité.

Le salaire moyen des institutrices dans les écoles élementaires s'est élevé cette année au chiffre de $308.42 ; au début de ma carrière comme inspecteur, il y a quelque vingt ans, le salaire de ces mêmes institutrices était de $90. et de $100. par année. C'est donc un fait réel que, depuis 20 ans, le salaire des institutrices a triplé dans mon district d'inspection et il y a lieu de s'en réjouir : cependant, il n'en a pas encore été ainsi du salaire de l'inspecteur, malgré que son travail ait doublé et que ses dépenses de voyage aient plus que triplé dans le même espace de temps.

Quant au salaire des institutrices qui enseignent dans les écoles modèles et dans les écoles académiques, s'il est inférieur au salaire des institutrices des écoles élémentaires, la raison en est qu'aucune de ces institutrices n'agit comme titulaire, toutes agissent comme sous-maîtresses dans des écoles dirigées par les sœurs, et, de fait, prenant la place des sœurs pour enseigner dans ces écoles, elles acceptent délibérément le salaire pour lequel enseignent les sœurs.

Le zèle et le dévouement des institutrices et des instituteurs religieux, sont toujours sans borne, mais, il me fait plaisir encore de rendre aux institutrices laïques le témoignage que, pour la plupart, elles déploient aussi, dans l'accomplissement de leurs devoirs, un zèle et un dévouement qui sont tout à fait dignes, d'éloges, et je dois signaler les suivantes comme figurant au premier rang, ce sont celles qui ont obtenu les primes du gouvernement :

Mlles Philomène Gendreau, Marie-Anne Foucault, Stéphanette Allard, Germaine Desmarais, Dolorès Lemay, Mme J.-A. Talbot, Mlles Yvonne Desmarais, Aiméla Desmarais, Orise Desruisseaux, Amanda Brouillard, Adrienne Vel, Adéline Labbé Winefred Millar, Hortense Allard, Lucienne Boisvert, Bernadette Proulx, Emma Martel et Elmina Beauchemin.

Mais, quelques autres institutrices ont un mérite qui n'est en rien inférieur au mérite des premières et cependant, elles n'ont pas obtenu de prime parce que les règlements ne pourvoient pas à récompenser toutes celles qui le méritent ; il convient de nommer ici ces bonnes institutrices, ce sont :

Mlles Marie-Louise Beauchesne, Julie Anna Dubreuil, Yvonne Robichaud, Germaine Ouimet, Marie-Antoinette Chabot, Donalda Gaucher, Alice Boutin, Rose Fortin, Juliette Corbeil, Marie-Louise Gagnon, Alphonsine Caron, Juliette Roy, Yvonne Durand et Laurette Proulx.

Les commissions scolaires qui, d'année en année, payent oujours davantage pour le soutient de leurs écoles y portent aussi davantage attention. Voici celles qui, pour cette année, ont remporté les primes du gouvernement :

Lennoxville, $60.00 ; St-Jean-Baptiste-d'Ascot, $50.00 ; St-Georges-de-Windsor, $40.00 ; St-Théophile-d'Ely, $35.00 ; Asbestos, $30.00.

La commission scolaire d'Asbestos mérite une mention honorable pour l'école de garçons qu'elle vient de faire construire. Cette école a coûté $47,000. Les salles de classe sont vastes, bien éclairées et bien ventillées.

Le 4 juillet dernier, j'ai été appelé à aller accepter l'école No 4 dans la municipalité d'Ely-Nord. Cette nouvelle école est sans reproche au point de vue des règlements scolaires et de l'hygiène. Coût de la construction, $2,000.

L'école No 5 de Melbourne que je n'avais pu accepter à une première visite a été compléter par la suite et je suis allé dernièrement y faire une seconde visite ; cette fois-ci, j'ai pu l'accepeter sans aucune réserve. Cette école a coûté tout près de $1,800.

Messieurs les secrétaires-trésoriers sont toujours d'une grande affabilité pour l'inspecteur, tous sont particuliers à lui fournir les divers renseignements prescrits par les règlements, et tous se prêtent volontiers à l'examen que la loi scolaire exige qu'il fasse de leurs livres lors de sa seconde visite.

La classification des municipalités scolaires par ordre de mérite est ci-après :

(Il est accordé 10 points pour chacun des suiets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Windsor-Mills....	2	10.	10.	10.	6.7	10.	46.7	Excellent.	10.	8.4	18.4	Excellent.
2	Asbestos.....	2	10.	10.	10.	6.3	10.	46.3	"	10.	9.2	19.2	"
3	Danville.....	2	10.	10.	9.2	7.1	10.	46.3	"	10.	9.	19.	"
4	Richmond.....	2	10.	10.	8.5	7.	10.	45.5	"	10.	8.7	18.7	"
5	Sherbrooke.....	8	10.	9.9	8.1	7.1	10.	45.1	"	10.	9.1	19.1	"
6	Lawrenceville....	1	9.	10.	10.	5.5	10.	44.5	"	9.5	6.5	16.	Très bien.
7	Ely-Sud.....	7	8.8	9.6	10.	6.	10.	44.4	"	9.5	7.4	16.9	Excellent.
8	Bromptonville....	2	10.	10.	8.	6.2	10.	44.2	"	10.	8.7	18.7	"
9	Ste-Christine.....	5	8.5	10.	9.5	5.5	10.	43.6	"	9.8	7.1	16.9	"
10	St-J.-Batp.-d'Asc.	4	8.8	9.	9.5	6.	10.	43.3	"	9.5	7.	16.5	"
11	Lennoxville.....	1	7.	8.4	7.7	10.	10.	43.1	"	10.	7.3	17.3	"
12	St-Théoph.-d'Ely.	6	8.1	8.	10.	6.	10.	42.9	"	9.5	6.2	15.7	Très bien.
13	Melbourne.....	5	7.5	8.	10.	7.4	10.	42.9	"	7.4	5.5	12.9	"
14	Stoke.....	12	8.	9.7	9.1	6.	10.	42.8	"	9.4	6.3	15.7	"
15	Brompton.....	6	8.8	9.3	8.1	6.5	10.	42.7	"	9.5	6.8	16.3	Excellent.
16	St-Claude.....	6	8.7	8.6	9.	6.4	10.	42.7	"	9.5	5.8	15.3	Très bien.
17	St-G.-de-Windsor	12	7.9	8.6	10.	6.	10.	42.5	"	8.9	6.8	15.7	"
18	Stukely-Nord....	7	7.2	9.7	10.	5.6	10.	42.5	"	9.8	5.8	15.6	"
19	Shipton.....	11	8.	8.7	10.	5.8	10.	42.5	"	8.5	5.7	14.2	"
20	Ely-Nord.....	8	7.	9.3	10.	6.	10.	42.3	"	9.5	6.3	15.8	"
21	Canton de Winds.	6	8.4	8.9	8.5	6.3	10.	42.1	"	9.	6.1	15.1	"
22	Cleveland.....	4	6.8	8.3	9.9	6.3	10.	41.3	"	9.6	6.7	16.3	Excellent.
23	Ste-Anne-de-Stuck	7	8.3	9.	7.8	6.	10.	41.1	"	9.8	6.6	16.4	"
24	Ely-Ouest.....	3	7.	9.	10.	5.	10.	41.1	"	9.5	5.9	15.4	Très bien.
25	Ascot-Corner....	7	7.1	7.6	10.	6.1	10.	40.8	"	9.8	6.4	16.2	Excellent.
26	St-Frs-X.-de-Brom	9	6.8	8.1	10.	5.7	10.	40.6	"	9.6	6.9	16.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,

Insp. d'écoles.

M. GUSTAVE.-H. GIRARD.

BAIE ST-PAUL, 23 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	20	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		20
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	127	
b) Modèles	8	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		138
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs		
b) Instituteurs religieux	8	
c) Institutrices laïques	130	
d) Institutrices religieuses	41	
Total		179
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies	312.50	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	266.15	
dans les écoles modèles		
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	250.00	
dans les écoles modèles	245.43	
dans les académies		

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers):

a) Garçons de 5 à 7 ans.	759	Filles de 5 à 7 ans.	696	1455	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2044	Filles de 7 à 14 ans.	2159	4203	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	452	Filles de 14 à 16 ans.	4419	901	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	356	Filles de 16 à 18 ans.	306	662	
Total					7,221

6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	3694	
b) Dans les écoles modèles	758	
c) Dans les académies	314	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	210	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	328	
Total		5,304
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	72.63%	
b) Dans les écoles modèles	79%	
c) Dans les académies	86%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	89%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	80%	
f) Présence moyenne générale		75.43%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	358	
En première année	1911	
En deuxième année	1321	
En troisième année	949	
En quatrième année	514	
En cinquième année	135	
En sixième année	73	
En septième année	29	
En huitième année	14	
Total		5,304

REMARQUES GÉNÉRALES

Presque tous les titulaires de mon district ont assisté aux conférences données à l'automne et, à ma deuxième visite, j'ai constaté avec plaisir que les conseils donnés à cette conférence avaient été généralement mis en pratique : c'est vous dire, Monsieur le Surintendant, que mon personnel enseignant m'a donné satisfaction.

Malgré le coût élevé des matériaux de construction, on continue à construire des maisons d'écoles modernes, d'après les plans fournis par le département. Bientôt, je l'espère, l'ère des maisons d'écoles anti-hygiéniques sera complètement finie dans mon district.

Les commissaires de toutes les commissions scolaires de mon district m'ont accompagné aux deux visites et à toutes les écoles de leur arrondissemt respectif, c'est une preuve du zèle qu'ils mettent dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Je joins à ce rapport une liste des noms des institutrices qui ont mérité la prime accordée pour succès dans l'enseignement.

En terminant, monsieur le Surintendant, permettez-mois de réitérer au gouvernement de cette province, mes remerciements pour l'honneur qu'il m'a fait en me confiant la charge d'inspecteur d'écoles. Je m'efforcerai de me rendre digne de la confiance mise en moi, en appliquant toute mon énergie à faire progresser la belle et grande cause de l'instruction dans mon district d'inspection.

Veuillez trouver ci-après la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité								Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	St-Evariste	12	7.3	8.	9.	8.	10.	42.3	Excellent.	7.9	7.8	15.6	Très bien.
2	St-Samuel	9	7.4	8.	8.	9.	10.	42.4	"	7.4	7.2	14.6	"
3	Ste-Céc.-de-Whit	8	8.	7.3	8.	9.	10.	42.3	"	8.6	7.6	16.2	Excellent.
4	N.-D.-des-Bois, (Chesham)	7	7.5	7.3	9.	9.	10.	42.8	"	7.3	7.5	14.8	Très bien.
5	St-Hil.-de-Dorset.	3	9.6	8.6	9.	9.	10.	46.2	"	10.	10.	20.	Excellent.
6	St-Ludger	12	7.9	8.	9.	8.	10.	42.9	"	8.5	8.3	16.8	"
7	St-Méth.-d'Adst.	11	8.4	7.5	8.	6.	10.	39.9	Très bien.	8.2	7.7	15.9	Très bien.
8	St-Sébastien	8	7.6	7.5	7.	7.	10.	39.1	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
9	Lac-Mégantic	4	7.7	8.	8.	9.	10.	42.7	Excellent.	9.	9.	18.	"
10	St-Ag. de-Ditchf.	5	8.2	8.	8.	8.	10.	42.2	"	9.	8.	17.	"
11	Lambton (St-Vit.)	13	7.6	8.2	9.	8.	10.	42.8	"	7.7	7.	14.7	Très bien.
12	St-Hyac.-de-Ditch	1	8.	8.	9.	9.	9.	43.	"	7.	7.	14.	"
13	Spalding	5	8.6	8.2	9.	8.	10.	43.8	"	7.6	7.6	15.2	"
14	Winslow-Nord (St-Romain)	7	8.2	7.6	8.	7.	10.	40.8	"	7.8	6.8	14.6	"
15	Courcelles (Ste-Martine)	8	8.5	7.8	8.	7.5	10.	41.8	"	8.3	8.1	16.4	Excellent.
16	Whitton	4	7.	6.5	7.	9.	10.	39.5	Très bien.	7.6	7.6	15.2	Très bien.
17	Val-Racine (St-Léon)	3	8.6	8.6	8.	9.	9.	43.2	Excellent.	8.3	8.3	16.6	Excellent.
18	Woburn	5	7.6	7.2	9.	7.	10.	40.8	"	8.2	7.8	16.	"
19	Winslow-Sud (St-Alph)	7	7.	8.	7.5	8.4	9.	39.9	Très bien.	8.	6.8	14.8	Très bien.
20	Marston-Sud (Riapolis)	6	7.7	7.8	8.	9.	10.	42.5	Excellent.	7.1	7.1	14.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GUSTAVE-H. GIRARD,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GOSSELIN.

ST-GERVAIS, 12 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	24	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		24
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	131	
b) Modèles	8	
c) Académiques		
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		141
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	
b) Instituteurs religieux		
c) Institutrices laïques	147	
d) Institutrices religieuses	27	
Total		175
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	875.00	
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	250.80	
dans les écoles modèles	250.00	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	275.00	
dans les écoles modèles	233.75	
dans les académies		

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :

a) Garçons de 5 à 7 ans.	869	Filles de 5 à 7 ans.	931	1800	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2736	Filles de 7 à 14 ans.	2434	5170	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	633	Filles de 14 à 16 ans.	605	1238	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	485	Filles de 16 à 18 ans.	469	954	
Total					9,162

6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4978	
b) Dans les écoles modèles	851	
c) Dans les académies		
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	34	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	11	
Total		5,874
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	72%	
b) Dans les écoles modèles	79%	
c) Dans les académies		
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	88%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	82%	
f) Présence moyenne générale		73%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	736	
En première année	1752	
En deuxième année	1556	
En troisième année	1115	
En quatrième année	509	
En cinquième année	158	
En sixième année	44	
En septième année	4	
En huitième année		
Total		5,874

REMARQUES GÉNÉRALES

Comme mes bulletins d'inspection vous l'indiquent, j'ai eu cette année plusieurs institutrices non diplômées dans l'enseignement. Dans mon rapport de l'an dernier, je vous en ai fait connaître les principales causes.

Je vous envoie une liste des institutrices qui recevront une gratification cette année, mais le nombre des primes est si restreint, qu'il m'a fallu laisser de côté plusieurs maîtresses qui, par leur zèle, leur dévouement et leur succès, auraient mérité une telle récompense.

Au cours de l'automne dernier, j'ai accepté onze maisons d'école dont neuf constructions et deux agrandissements. Je crois devoir mentionner les noms des municipalités qui ont fait ces améliorations : Ste-Germaine, écoles Nos 3 et 7 ; St-Louis-de-Gonzague, école No. 1 ; Ste-Justine, école No. 7 ; St-Philémon, école No 2 ; St-Magloire, école No 9 ; St-Juste, écoles Nos 1 et 2 ; St-Fabien-de-Panet, école No. 1 ; Ste-Perpétue, écoles Nos 8 et 10. Il me fait plaisir de porter à votre connaissance que tous ces travaux ont été faits suivant les plans et devis fournis ou approuvés par votre département. Le coût de ces constructions s'est monté à environ $52,000.00.

En général, les municipalités apprécient grandement les encouragements que le gouvernement leur donne pour les aider, et c'est un des motifs les plus pressants pour les décider à faire des efforts vers le progrès. On comprend mieux l'importance d'avoir de bonnes écoles.

Je recommande cette année les cinq municipalités suivantes pour les primes accordées en récompenses des améliorations apportées :

1. Ste-Perpétue $60.00
2. St-Juste 50.00
3. St-Fabien-de-Panet 40.00
4. Ste-Germaine 35.00
5. St-Philémon 30.00

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Ls-de-Gonzag..	2	9.0	8.5	9.0	8.0	10.	44.5	Excellent.	7.2	6.6	13.8	Très bien.
2	St-Cyprien.....	2	7.5	9.0	9.0	8.0	10.	43.5	"	8.5	7.5	16.0	"
3	Ste-Germaine....	11	8.4	8.5	9.0	7.2	10.	43.2	"	8.3	7.7	16.0	"
4	St-Paul.....	7	7.8	7.7	9.0	9.7	9.0	43.2	"	8.0	7.5	15.5	"
5	St-Philémon.....	8	7.3	7.8	9.5	8.0	10.	42.6	"	7.8	7.4	15.2	"
6	Ste-R.-de-Watf...	8	6.8	7.6	9.5	9.7	9.0	42.5	"	8.2	7.6	15.8	"
7	St-Luc-Dijon.....	2	7.5	7.5	9.0	8.2	10.	42.2	"	7.7	7.5	15.2	"
8	St-Fab.-de-Panet.	7	7.4	7.7	10.	8.0	9.0	42.2	"	7.7	7.3	15.0	"
9	St-Od.-de-Cranb..	10	7.6	7.6	8.5	8.3	10.	42.0	"	7.8	7.2	15.0	"
10	St-Magloire.....	9	7.1	7.0	9.0	8.0	10.	41.1	"	7.6	7.1	14.7	"
11	St-Juste.....	5	7.0	8.0	9.0	8.0	9.0	41.0	"	7.3	7.1	14.4	"
12	Ste-Justine.....	9	6.6	7.7	8.0	8.2	10.	40.5	"	7.4	7.0	14.4	"
13	Ste-Perpétue.....	9	6.6	7.0	9.5	8.3	9.0	40.5	"	7.5	7.1	14.6	"
14	St-Léon-de-Stand.	6	5.7	8.0	9.0	7.6	10.	40.4	Très bien.	8.0	7.5	15.5	"
15	Ste-Lucie.....	4	7.0	8.2	8.0	8.0	9.0	40.2	"	7.9	7.7	15.6	"
16	St-Abdon.....	1	5.0	8.0	8.5	8.0	10.	39.5	"	8.5	7.5	16.0	"
17	St-Marcel.....	3	7.3	7.3	8.0	7.6	9.0	39.3	"	7.7	7.2	14.9	"
18	Ste-Apolline.....	5	6.6	7.0	9.5	7.2	9.0	39.3	"	7.1	6.6	13.7	"
19	Ste-Sabine.....	3	7.6	6.3	8.0	8.0	9.0	39.0	"	7.3	7.0	14.3	"
20	Buckland.....	6	6.0	7.4	9.0	6.0	10.	38.5	"	7.6	7.2	14.8	"
21	St-Nazaire.....	3	7.0	7.6	6.5	7.3	10.	38.5	"	6.8	6.5	13.3	"
22	St-Pamphile.....	10	5.3	7.0	8.0	8.2	9.0	37.5	"	7.2	6.9	14.1	"
23	St-Camille.....	6	5.1	5.6	8.0	8.0	10.	36.8	"	6.9	6.5	13.4	"
24	St-Adalbert.....	3	6.5	3.0	5.0	7.0	10.	30.6	"	6.1	6.1	12.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GOSSELIN,

Insp. d'écoles.

M. J.-O. GOULET.

SAINT-GERVAIS, 23 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					161	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						161
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					148	
b) Modèles					7	
c) Académiques					6	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					2	
Total						166
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					1	
b) Instituteurs religieux					54	
c) Institutrices laïques					216	
d) Institutrices religieuses					89	
Total						360
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				800	
	dans les académies					
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				502	
	dans les écoles modèles					
	dans les académies				479	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				235	
	dans les écoles modèles				312	
	dans les académies				400	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				306	
	dans les écoles modèles				233	
	dans les académies				337	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1572	Filles de 5 à 7 ans.	1625		3197	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	5122	Filles de 7 à 14 ans.	4641		9763	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1018	Filles de 14 à 16 ans.	1026		2044	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	623	Filles de 16 à 18 ans.	599		1222	
Total						16,226
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					7944	
b) Dans les écoles modèles					1357	
c) Dans les académies					2582	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					397	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					270	
Total						12,550
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					79%	
b) Dans les écoles modèles					82%	
c) Dans les académies					80%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					81%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					81%	
f) Présence moyenne générale						80%
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours préparatoire					592	
En première année					4656	
En deuxième année					3130	
En troisième année					2413	
En quatrième année					1172	
En cinquième année					339	
En sixième année					167	
En septième année					54	
En huitième année					27	
Total						12,550

REMARQUES GÉNÉRALES

Vous trouverez ci-inclus le sommaire statistique de mon district, la classification des municipalités par ordre de mérite, le nom des municipalités qui ont mérité des primes et la liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu une gratification pour leurs succès dans l'enseignement.

Je constate que le recensement fait par les secrétaires-trésoriers est dressé avec plus de soin que par le passé. Si ces officiers continuent à bien faire leur devoir et à bien faire comprendre aux parents l'obligation qu'ils ont de déclarer exactement l'âge de leurs enfants, nous aurons bientôt des statistiques parfaites.

MAISONS D'ÉCOLE

Au cours de l'année, j'ai accepté six maisons d'école nouvellement construites ou réparées ; et ce, au coût de $158,243.55 ; d'autres sont actuellement en voie de construction et devront être prêtes pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

L'école No 2 du Cap-de-la-Madeleine, mérite une mention spéciale ; elle est à l'honneur de la commision scolaire de cette municipalité, comme de notre province toute entière.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Les instituteurs et les institutrices, tant religieux que laïcs, sont compétents, dévoués. Leur enseignement donne des résultats très satisfaisants. Les insuccès que l'on rencontre sont généralement dus aux changements trop fréquents de titulaires, surtout lorsque ces changements se font pendant l'année, et au manque d'assiduité de la part de certains enfants.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Shawinigan-Falls.	5	10.	10.	7.	10.	10.	47.	Excellent.	9.4	9.4	18.8	Excellent.
2	Grand'Mère.....	4	9.5	10.	8.	10.	10.	47.5	"	8.5	8.5	17.0	"
3	Baie-Shawignigan	1	9.	10.	8.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
4	St-Tite village....	4	7.	9.6	10.	9.3	10.	45.9	"	8.	8.	16.	"
5	Champlain.....	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	6.2	6.2	12.4	"
6	St-Théophile.....	4	8.5	8.5	8.	10.	9.5	44.5	"	6.7	6.7	13.4	"
7	St-Tite, par.....	8	8.6	9.1	9.	10.	10.	46.7	"	5.5	5.5	11.	Bien.
8	Batiscan.....	5	8.6	8.4	7.	10.	10.	44.	"	6.4	6.4	12.8	Très bien.
9	St-Jacq.-des-Piles	2	7.5	7.5	8.	10.	10.	43.	"	6.7	6.7	13.4	"
10	St-Tite (Nord)...	2	7.5	8.5	8.	9.	10.	43.	"	6.5	6.5	13.	"
11	Cap-de-la-Made-												
12	leine.....	8	8.	8.	8.	10.	10.	44.	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
	St-Sévérin-de-												
	Proulxville....	6	9.5	7.4	7.	9.	10.	42.9	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
13	Ste-Flore.....	14	8.	8.4	8.	10.	10.	44.4	"	5.5	5.5	11.	Bien.
14	Almaville, par....	4	8.2	8.7	8.	10.	9.	43.9	"	5.7	5.7	11.4	"
15	St-Et.-des-Grès...	11	9.	8.2	8.	9.	10.	44.2	"	5.5	5.5	11.	"
16	Almaville, village	2	7.	7.5	8.	10.	10.	42.5	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
17	St-Maurice.....	11	9.2	9.3	6.	8.	10.	42.5	"	6.1	6.1	12.2	"
18	St-Georges.....	3	7.	8.	8.	10.	10.	43.	"	5.7	5.7	11.4	Bien.
19	St-Narcisse.....	13	8.	9.1	8.	8.	10.	43.1	"	5.5	5.5	11.	"
20	St-Joseph-de-Mék	1	5.	10.	8.	10.	9.	42.	"	6.	6.	12.	"
21	Ste-Mart.-du-Cap.	3	8.6	8.6	6.	9.	10.	42.2	"	5.8	5.8	11.6	"
22	Champlain, par...	5	8.	8.4	7.	9.	10.	42.4	"	5.6	5.6	11.2	"
23	St-Mathieu.....	4	8.3	5.	8.	10.	10.	41.3	"	6.	6.	12.	"
24	Mont-Carmel....	6	7.5	8.6	8.	8.	9.	41.1	"	6.	6.	12.	"
25	St-Roch-de-Mék..	4	7.2	8.3	6.	9.	10.	40.5	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
26	St-Boniface.....	7	6.6	7.4	8.	8.	10.	40.	Très bien.	6.4	6.4	12.8	"
27	St-Louis-de-Fran.	4	7.	7.7	8.	8.	9.	39.7	"	6.5	6.5	13.	"
28	Ste-Gen.-de-Batis.	8	7.2	9.2	6.	8.	10.	40.4	Excellent.	5.7	5.7	11.4	Bien.
29	St-Timothée.....	4	7.5	7.7	6.	8.	10.	39.1	Très bien.	5.7	5.7	11.4	"
30	St-Luc-de-Vinc...	5	7.4	8.2	6.	8.	10.	39.6	Bien.....	4.8	4.8	9.6	Médiocre.
31	St-Jean-des-Piles.	6	7.7	7.6	9.	9.	9.	38.3	"	5.3	5.3	10.6	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. GOULET,

Insp. d'écoles.

M. L.-P. GOULET.

QUÉBEC, 26 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					23	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						23
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					121	
b) Modèles					15	
c) Académiques					4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					4	
Total						152
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					3	
b) Instituteurs religieux					20	
c) Institutrices laïques					141	
d) Institutrices religieuses					92	
Total						256
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				600.00	
	dans les académies					
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				425 00	
	dans les académies				434.33	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				221.00	
	dans les écoles modèles				260.00	
	dans les académies					
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				228.00	
	dans les académies				200.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	982	Filles de 5 à 7 ans.	963		1945	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2763	Filles de 7 à 14 ans.	2783		5546	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	816	Filles de 14 à 16 ans.	867		1683	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	672	Filles de 16 à 18 2ns.	730		1402	
Total						10,576
6.—Nombre d'élèves inscrits						
a) Dans les écoles élémentaires					3675	
b) Dans les écoles modèles					1401	
c) Dans les académies					597	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					933	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					259	
Total						6,865
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					78%	
b) Dans les écoles modèles					83%	
c) Dans les académies					92%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					91%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					95%	
f) Présence moyenne générale						84%
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours preparatoire					887	
En première année					1310	
En deuxième année					1593	
En troisième année					1380	
En quatrième année					854	
En cinquième année					464	
En sixième année					221	
En septième année					107	
En huitième année					49	
Total						6,865

REMARQUES GÉNÉRAELS

Le résultat de l'année scolaire qui vient de se terminer a été, dans son ensemble, bien satisfaisant.

Vous pourrez constater, Monsieur le Surintendant, par le sommaire statistique, que les traitements ont augmenté d'une manière appréciable et, grâce aux modifications apportés au cours de la dernière session de la Législature, concernant les subventions pour les minimums des traitements, plusieurs commissions scolaires de mon district se proposent d'élever lesdits traitements afin de bénéficier des primes accordées.

Toutes les écoles de mon district sont construites sur plans et devis approuvés par votre département et pourvues d'un mobilier perfectionné.

La grande majorité des commissaires visitent leurs écoles deux fois l'année et profitent de ma première visite pour assister à la conférence pédagogique et de la deuxième pour m'accompagner aux écoles et, grâce à la bonne entente de part et d'autre, les règlements scolaires sont bien exécutés.

Je compte, cette année, une académie de garçons de plus, dirigée par les Frères Maristes, dans la municipalité scolaire du Cap-Saint-Ignace, village. Cette école, construite au coût de $18,000, fait honneur à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à son érection. Cette manifique institution est appelée à rendre de précieux services aux garçons de la localité qui pourront puiser, près du toit paternel, une éducation soignée et une instruction éclairée.

En général, le personnel enseignant mérite une note élogieuse pour le zèle, le dévouement et le savoir-faire dont il fait preuve dans l'accomplissement de ses devoirs.

Les institutrices qui ont mérité des primes pour leurs succès sont :

F.-J. Goulet ; Théophita Labbé ; Anna Trahan ; Hénédine Bilodeau ; Blanche Goulet ; Mélanie Leclerc ; M.-Louise Breton ; Joséphine Furois ; Mary Cassidy ; Victoria Godbout ; Célanire Aubé ; Philomène Bernier ; Ivonne Lavoie ; Dorilda Lapierre ; Angélina Lapierre ; Rébecca Bergeron ; M.-Ange Fournier ; Judith Bernier.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 :

Cap-Saint-Ignace, village..... $60.00
Ile-aux-Grues..... 50.00
N.-D.-du-Rosaire..... 40.00
Saint-Damien..... 35.00
Saint-Cajetan-d'Armagh..... 30.00

Ci-après la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cap-St-Ign, vill..	3	10.	10.	9.5	9.5	10.	49.	Excellent.	10.	8.	18.	Excellent.
2	St-Pierre.....	6	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	8.4	18.4	"
3	St-Caj.-d'Armagh.	12	9.3	9.8	9.3	9.3	10.	47.7	"	9.	8.	17.	"
4	St-Damien.....	9	9.3	10.	9.3	9.2	10.	47.7	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
5	St-Vallier.....	6	9.6	10.	8.	8.	10.	47.6	"	10.	9.	19.	Excellent.
6	Isle-aux-Grues...	2	8.5	10.	10.	9.	10.	47.5	"	10.	8.7	18.7	"
7	Ville de Montmag.	6	9.	10.	9.	9.	10.	47.	"	10.	8.7	18.7	"
8	St-Michel, village.	4	10.	10.	8.3	8.3	10.	46.6	"	10	9.	19.	"
9	St-Raphaël.....	8	9.	9.6	9.	9.	10.	46.6	"	8.7	7.5	16.2	"
10	St-Thomas.....	13	8.3	10.	9.	9.	10.	46.3	"	9.	7.6	16.6	"
11	St-Charles.....	10	9.	10.	9.	9.	9.	46.	"	9.2	8.	17.2	"
12	St-François.....	8	9.6	10.	8.	8.	10.	45.6	"	8.8	7.2	16.	Très bien.
13	Berthier.....	3	9.7	9.7	8.	8.	10.	45.4	"	9.	8.	17.	Excellent.
14	Cap-St-Ign, par...	12	9.2	10.	8.	8.	10.	45.2	"	8.5	7.3	15.8	Très bien.
15	Ste-Euphémie....	2	9.	9.5	8.	8.	10.	44.5	"	9.	8.	17.	Excellent.
16	St-Gervais.....	15	8.7	9.7	8.	8.	10.	44.4	"	9.	7.6	16.3	"
17	St-Michel, par....	3	8.	10.	8.	8.	10.	44.	"	8.3	7.5	15.8	Très bien.
18	Beaumont.....	3	8.7	9.	8.	8.	10.	43.7	"	8.8	7.5	16.3	Excellent.
19	St-Nérée.....	9	8.3	9.3	8.	8.	10.	43.6	"	8.5	7.1	15.6	Très bien.
20	N.-D.-du-Rosaire.	5	6.6	9.5	8.5	8.2	10.	42.8	"	8.5	7.3	15.8	"
21	La-Durantaye....	3	8.3	9.7	8.	8.	8.7	47.7	"	9.	7.3	16.3	Excellent.
22	St-Lazare.....	9	7.	8.2	8.1	8.2	10.	41.5	"	8.7	7.4	16.1	"
23	Grosse-Ile.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,

Insp. d'écoles.

M. LS-A. GUAY.

St-David-de-Lévis, 23 juin 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district: III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	24	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		24
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	127	
b) Modèles	13	
c) Académiques	3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	3	
Total		150
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	
b) Instituteurs religieux	12	
c) Institutrices laïques	151	
d) Institutrices religieuses	58	
Total		222
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	650.00	
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies	437.25	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	235.00	
dans les écoles modèles	297.10	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	222.00	
dans les écoles modèles	240.00	
dans les académies	275.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 791 — Filles de 5 à 7 ans. 703	1494	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2614 — Filles de 7 à 14 ans. 2469	5083	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 659 — Filles de 14 à 16 ans. 668	1327	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 528 — Filles de 16 à 18 ans. 535	1063	
Total		8,967
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	3689	
b) Dans les écoles modèles	1316	
c) Dans les académies	783	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	337	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	34	
Total		6,159
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	78%	
b) Dans les écoles modèles	84%	
c) Dans les académies	88%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	89%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	80%	
f) Présence moyenne générale		82%
8.—Classification des élèves :		
En première année	2443	
En deuxième année	1416	
En troisième année	1196	
En quatrième année	768	
En cinquième année	212	
En sixième année	82	
En septième année	39	
En huitième année	3	
Total		6,159

REMARQUES GÉNÉRALES

Rien d'anormal à noter. Comme les années précédentes, la loi de l'Instruction publique fonctionne généralement très bien dans ce beau district d'inspection.

Tout n'est pas parfait ; mais les résultats sont très satisfaisants, surtout si l'on fait la part des circonstances; car ici comme ailleurs, il y a et il y aura toujours des obstacles plus ou moins sérieux à surmonter.

En somme chacun fait son possible pour faire donner à nos générations futures une bonne éducation d'abord, puis une solide instruction.

Je constate que le nombre d'élèves inscrits, qui était de 6502 l'an dernier, est descendu à 6159 cette année. Soit 343 de moins. Je ne sais à quoi attribuer cette diminution. Par contre la présence moyenne de 79% est monter à 82% cette année.

Ci-après : 1. Les municipalités qui ont droit aux primes d'encouragement :

St-David-de-Lauberivière	$60.00
St-Anselme	50.00
St-Henri	40.00
St-Malachie	35.00
St-Etienne	30.00

2. Les instituteurs et institutrices qui ont mérité une gratification pour succès dans l'enseignement :

M. A. Lavallée et Mlle Ant. Bernier de St-Anselme ; Mlles Corinne Bourassa, Antonia Martineau, de St-David; M.-Lse Baillargeon, de St-Jean-Chrysostôme; Gratia Brochu, Alice Rhéaume, de St-Isidore; Azilda Ferland, de Ste-Marguerite; Alice Chabot, Ant. Aubé, Ant. Ruel, de St-Malachie ; Léontine Audet, de Frampton; Olivine Lacasse et Eva Dutil, de Honfleur; Ant. Couet, Lydia Gosselin, de St-Lambert, M.-Anna Bélanger, de St-Etienne et Zénoïde Corriveau, de Ste-Claire.

3. La classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des R. du C. C :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité								Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	St-Romuald	1	10.	7.	8.1	10.	10.	45.1	Excellent.	10.	7.5	17.5	Excellent.
2	Etchemin	3	8.1	8.	10.	4.5	10.	40.6	"	10.	6.	16.	"
3	Honfleur	8	9.	8.9	6.1	6.3	10.	40.3	"	10.	6.4	16.4	"
4	St-Malachie	9	7.8	7.	9.4	6.1	10.	39.3	Très bien.	10.	6.3	16.3	"
5	St-Anselme	14	3.3	7.6	5.6	5.7	10.	38.7	"	10.	6.4	16.4	"
6	N.-D. de Charny	2	10.	10.	3.4	5.	10.	38.4	"	10.	5.2	15.2	Très bien.
7	St-Jean-de-St-Nic.	1	6.	10.	2.2	10.	10.	38.2	"	10.	7.5	17.5	Excellent.
8	Ste-Claire	9	9.1	8.9	4.5	5.6	10.	38.1	"	10.	5.8	15.8	Très bien.
9	St-Etienne	4	7.	8.	4.4	8.3	10.	37.7	"	10.	6.2	16.2	Excellent.
10	Ste-Marguerite	10	9.	8.5	5.	4.6	10.	37.1	"	10.	5.2	15.2	Très bien.
11	Chaud.-Station	1	10.	7.3	4.6	4.7	10.	36.6	"	10.	4.7	14.7	"
12	Village de St-Nic.	2	9.	9.	1.9	6.	10.	35.9	"	10.	8.	18.	Excellent.
13	St-Ed.-de-Framp.	14	8.2	7.6	4.	6.	10.	35.8	"	9.	5.8	15.7	Très bien.
14	St-Isidore	11	8.3	7.9	3.	6.5	10.	35.6	"	10.	6.1	16.1	Excellent.
15	St-Lambert	9	6.5	8.1	5.2	5.	10.	34.8	"	10.	6.2	16.2	"
	Ste-Hénédine	6	8.4	9.7	2.	4.7	10.	34.8	"	10.	5.7	15.7	Très bien.
16	St-J.-Chrysot	7	7.6	7.6	4.8	4.6	10.	34.6	"	10.	5.7	15.7	"
17	St-Hél.-de-Break.	2	9.1	7.8	2.3	4.3	10.	34.2	"	10.	5.1	15.1	"
18	St-David-de-Laub	5	8.4	8.	1.2	5.6	10.	33.2	"	10.	6.3	16.3	Excellent.
19	St-Nicolas, par	10	8.	6.2	3.8	5.	10.	33.	"	10.	5.1	15.1	Très bien.
20	St-Henri	16	7.	7.	3.9	4.9	10.	32.8	"	10.	5.4	15.4	"
21	St-Louis-de-Pint.	4	4.5	6.	2.5	5.	10.	28.	Bien	10.	6.	16.	Excellent.
22	St-Télesphore	1	4.	4.	2.7	6.	10.	26.7	"	10.	7.5	17.5	"
23	Le-Sault	1	4.	8.	2.4	7.5	10.	21.9	Médiocre.	10.	5.	15.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LS-A. GUAY,

Insp. d'écoles.

M. JOSEPH HÉBERT.

LONGUEUIL, 28 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires* :		
a) Sous contrôle des commissaires	37	.....
b) Sous contrôle des syndics	2	.....
Total	.....	39
2.—*Nombre d'écoles* :		
a) Elémentaires	112	.....
b) Modèles	18	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	8	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	10	.....
Total	.....	149
3.—*Nombre de titulaires* :		
a) Instituteurs laïcs	3	.....
b) Instituteurs religieux	62	.....
c) Institutrices laïques	132	.....
d) Institutrices religieuses	181	.....
Total	.....	378
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	450.00	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	800.00	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	700.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	503.29	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	322.22	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	252.34	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	290.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	305.55	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	249.34	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	.....	.....
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 893 — Filles de 5 à 7 ans. 834	1,727	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 3,333 — Filles de 7 à 14 ans. 3,235	6,568	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 775 — Filles de 14 à 16 ans. 749	1,524	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 605 — Filles de 16 à 18 ans. 653	1,258	.....
Total	.....	11,077
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :		
a) Dans les écoles élémentaires	4474	.....
b) Dans les écoles modèles	2909	.....
c) Dans les académies	564	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1260	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	1343	.....
Total	.....	10,550
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :		
a) Dans les écoles élémentaires	76%	.....
b) Dans les écoles modèles	81%	.....
c) Dans les académies	87%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	90%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	85%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	81%
8.—*Classification des élèves* :		
Dans le cours préparatoire	511	.....
En première année	3973	.....
En deuxième année	2111	.....
En troisième année	1846	.....
En quatrième année	1105	.....
En cinquième année	524	.....
En sixième année	298	.....
En septième année	100	.....
En huitième année	82	.....
Total	.....	10,550

REMARQUES GÉNÉRALES

En comparant les statistiques de l'année qui vient de se terminer avec celles de l'année scolaire 1919-20, on constate que la présence moyenne aux écoles a augmenté de 79% à 81% ; l'augmentation des traitements, sans être considérable, est assez sensible.

En général, les progrès sont très satisfaisants, et font preuve de la compétence, du zèle et du dévouement des membres du personnel enseignant. Les remarques que je faisais dans mon dernir rapport relativement aux constructions, sont encore d'actualité cette année : il est difficile, sinon impossible, d'obtenir des améliorations. Je crois devoir ajouter que quelques secrétaires-trésoriers se montrent très négligents dans l'accomplissement de leurs devoirs, et ce n'est qu'après des demandes répétées qu'ils se décident à donner les renseignements qu'ils sont tenus de fournir.

Les instituteurs et les institutrices ayant mérité une gratification sont :

MM. J.-C. Miousse, J.-N. Beauregard ; Mlles B. Beauchamp, Aurore Lagüe, Georgianna Lagüe, R.-B. Lavallé, Adrienne Bouthillier, Joséphine Vincent, Anne Duhamel, Ivonne Surprenant, Alma Lafleur, Alice Guertin, A. Archambeault, Joséphine Bonin, Alice Lecour, B. Trudeau.

Municipalités ayant mérité la prime accordée par l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 :

St-Marc, comté de Verchères, $60.00 ; Ste-Julie, comté de Verchères, $50.00 ; Longueuil, paroisse, comté de Chambly, $40.00 ; Ste-Théodosie, comté de Verchères, $35.00 ; St-Roch, comté de Richelieu, $30.00.

Voici maintenant la classification des municipalités scolaires de mon district par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Tot al des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.				Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Lambert	2	10.	10.	0.60	8.5	10.		38.5	Excellent.	8.5	8.	16.5	Excellent.
2	Longueuil, ville	2	10.	10.	0.75	6.	10.		36.	"	9.	9.	18.	"
3	Montréal-Sud	1	9.	8.	0.60	8.	10.		35.	"	9.	9.	18.	"
4	Varennes, village	3	8.3	9.	0.15	6.	10.		33.3	"	8.7	8.7	17.4	"
5	Longueuil, par	7	8.1	8.	0.25	7.7	10.		33.8	"	8.3	8.1	16.4	"
6	Village Richelieu	1	8.	8.	0.30	6.	10.		32.	Très bien.	9.	9.	18.	"
7	Filiatreault	1	9.	7.	0.25	6.	10.		32.	"	9.	9.	18.	"
8	St-Jos.-de-Sorel	1	8.	8.	1.00	8.	10.		34.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
9	Chambly, canton	1	10.	9.	0.50	7.	10.		36.	"	7.	6.	13.	"
10	Contrecœur, vill	1	8.	8.	0.75	7.	10.		33.	"	8.	7.	15.	"
11	St-Roch	3	7.7	8.	0.45	6.	10.		31.7	Très bien.	8.3	8.	16.3	Excellent.
12	Sorel, paroisse	2	8.	8.	0.55	6.5	10.		32.5	Excellent.	8.	7.5	15.5	Très bien.
13	St-Bruno, village	1	8.	9.	0.45	7.	10.		34.	"	8.	6.	14.	"
14	Boucherville, vill	2	7.5	8.	0.44	6.5	10.		32.	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
15	Verchères, village	2	7.	8.	0.50	6.5	10.		31.5	"	8.	7.5	15.5	"
16	Belœil, village	6	8.	7.7	0.40	6.5	10.		32.2	Excellent.	7.3	7.2	14.5	"
17	Greenfield Park	1	9.	7.	0.40	10.	10.		36.	"	5.	5.	10.	Bien.
18	St-Antoine	7	6.7	8.4	0.30	6.	10.		31.1	Très bien.	7.4	7.3	14.7	Très bien.
19	Ste-Anne-de-Sorel	3	7.3	8.	0.50	6.3	10.		31.6	"	7.3	6.7	14.	"
20	St-Hubert	6	6.5	8.	0.37	7.	10.		31.5	"	7.3	6.8	14.1	"
21	Boucherville, par	4	7.	8.	0.24	7.	10.		32.	"	6.7	6.8	13.5	"
22	Verchères, par	5	8.	8.	0.20	6.	10.		32.	"	6.6	6.6	13.2	"
23	St-Bas.-le-Grand	3	7.3	7.	0.15	7.	10.		31.3	"	7.3	6.7	14.	"
24	Ste-Anne-de-Noue	1	7.	8.	0.55	6.	10.		31.	"	7.	7.	14.	"
25	Ste-Théodosie	2	6.	7.	0.22	6.	10.		29.	"	8.	7.5	15.5	"
26	Sorel, ville	2	7.	6.5	0.60	6.	10.		29.5	"	7.5	7.5	15.	"
27	Varennes, par	7	6.7	8.	0.20	6.	10.		30.3	"	6.7	7.3	14.	"
28	St-Bruno, par	2	8.	7.	0.30	6.	10.		31.	"	6.6	6.6	13.2	"
29	St-Ours, par	6	6.3	8.	0.50	6.2	10.		30.5	"	7.	6.7	13.7	"
30	St-Mathias	5	6.6	7.2	0.55	7.	10.		30.8	"	6.8	6.6	13.4	"
31	St-Ours, ville	2	7.	6.	0.65	6.	10.		29.	"	7.5	7.5	15.	"
32	Rivière Richelieu	1	8.	8.	2.50	6.	10.		32.	"	6.	6.	12.	Bien.
33	Contrecœur, par	4	6.2	8.	0.30	6.	10.		30.2	"	7.	6.7	13.7	Très bien.
34	Chambly Bassin	8	6.7	7.	0.30	6.9	10.		30.6	"	6.7	6.2	12.9	"
35	St-Marc	6	6.8	6.8	0.65	6.	10.		29.6	"	6.8	6.7	13.5	"
36	Ste-Victoire	7	7.1	6.	0.75	5.	10.		28.1	"	7.7	7.3	15.	"
37	Ste-Julie	6	7.	7.	0.62	6.	10.		30.	"	6.8	6.2	13.	"
38	Belœil, paroisse	3	8.	6.7	0.25	6.	10.		30.7	"	6.3	6.	12.3	"
39	N.-D.-de-Bonsec	3	8.	6.	0.25	6.	10.		30.	"	6.	6.	12.	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT,

Insp. d'écoles.

M. PAUL HUBERT.

RIMOUSKI, 8 juillet, 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	22	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	22
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	107	.....
b) Modèles	17	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	6	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	2	.....
Total	.....	133
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	.....	.....
b) Instituteurs religieux	7	.....
c) Institutrices laïques	156	.....
d) Institutrices religieuses	45	.....
Total	.....	208
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	450	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	250	.....
dans les écoles modèles	258	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	250 00	.....
dans les écoles modèles	238.00	.....
dans les académies	.....	.....

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :

a) Garçons de 5 à 7 ans.	971	Filles de 5 à 7 ans.	858	1829	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2627	Filles de 7 à 14 ans.	2551	5178	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans.	603	Filles de 14 à 16 ans.	579	1182	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans.	530	Filles de 16 à 18 ans.	526	1056	.....
Total				.....	9,245

6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	3311	.....
b) Dans les écoles modèles	2275	.....
c) Dans les académies	215	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	601	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	41	.....
Total	.....	6,473
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	7252%	.....
b) Dans les écoles modèles	7600%	.....
c) Dans les académies	8976%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	7670%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	7317%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	74.74%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	299	.....
En première année	2298	.....
En deuxième année	1376	.....
En troisième année	1274	.....
En quatrième année	834	.....
En cinquième année	254	.....
En sixième année	92	.....
En septième année	39	.....
En huitième année	7	.....
Total	.....	6,473

REMARQUES GÉNÉRALES

Deux événements importants, concernant mon territoire, ont eu lieu au cours de l'année : 1o La subdivision du district, ce qui m'a permis, dès la seconde visite, de consacrer plus de temps et d'attention à chaque école, à chaque classe en y donnant une petite leçon d'arithmétique, ou de vocabulaire, ou de diction, ou d'analyse, ou d'histoire, ou d'instruction religieuse ; 2o un congrès de commissaires d'écoles qui a déjà fait sentir son influence en quelques endroits à ma connaissance. Permettez, Monsieur le Surintendant, que je renouvelle mes sincères remerciements à vous et à Monsieur l'Inspecteur général.

La fréquentation scolaire est la même que l'an dernier. La présence moyenne n'a monté que de 0.39%. Il y a un progrès de 2.37% dans les écoles élémentaires et de 3.17% dans les institutions indépendantes non subventionnées, mais une diminution de 1.53% dans les écoles modèles, de 0.08% dans les académies et de 0.82% dans les institutions indépendantes subventionnées. Je crois que la cause de ce faible progrès est la coqueluche et la petite vérole qui ont sévi avec tant de rigueur en certains endroits, qu'on a dû fermer les écoles pendant plusieurs semaines. La situation se trouve à peu près la même que l'an dernier, alors que le renouvellement de la grippe avait grandement nui à la fréquentation scolaire. Le pourcentage de l'inscription par rapport au recensement est cependant de 70% pour les enfants de 5 à 18 ans, de 78.28% pour ceux de 5 à 16 ans, de 87.6% pour ceux de 5 à 14 ans et de 92.21% pour ceux de 7 à 14 ans. Sept paroisses ont une fréquentation au-dessous de la moyenne ; ce sont : Ste-Blandine 63%, Pointe-au-Père et St-Anaclet 68%, St-Valérien, 69%, Sacré-Cœur, St-Fabien et Ste-Flavie 73%. Les meilleures sont Mont-Joli 84%, St-Joseph et St-Simon, 81%, St-Mathieu et Ste-Luce 78%.

La note générale pour la mise en opération du cours d'études et le succès dans l'enseignement est un peu plus faible que l'an dernier, parce que j'ai été plus exigeant dans l'appréciation du travail des institutrices. J'avais travaillé de toute mon âme pour améliorer leur situation matérielle, pour leur donner une conférence pratique et des conseils pédagogiques pleins d'enthousiasme, pour leur faire comprendre toute la noblesse et toute la responsabilité de leur tâche, afin qu'elles s'y donnent, elles aussi, de toute leur âme. Elles devaient donc donner davantage, parce qu'elles avaient reçu davantage ; c'est ce dont j'ai tenu compte pour apprécier leur succès avec le plus de justice possible. Vous voyez, Monsieur

le Surintendant, que ce n'est pas à la légère, ni à peu près que j'ai fixé par un chiffre la valeur pédagogique de nos institutrices. J'ai examiné attentivement chaque cas et je puis leur rendre le témoignage général qu'elles ont bien rempli leur devoir. Elles se sont surtout appliquées à bien enseigner la langue française : lecture, bon langage, grammaire, vocabulaire, analyse, etc., et l'instruction religieuse. Et franchement, le progrès est remarquable. La lecture, par exemple, est mieux comprise, plus claire, mieux articulée, plus naturelle. Les enfants font plus de lexicologie et de comptes rendus. Cela vient de l'introduction de bons manuels de lecture qui favorisent l'institutrice dans son travail de préparation de classe et lui suggèrent des initiatives. Et la méthode de préparation des classes s'améliore constamment. Pour m'en rendre compte, j'ai ouvert un concours sur ce sujet, entre toutes les institutrices de mon district. Je leur avais suggéré quelques points de repère en manière de plan, afin de préciser ce que je leur demandais. Soixante-cinq m'ont actuellement envoyé leurs compositions. C'est mon intention de leur faire faire un travail semblable chaque année sur des sujets se rapportant à la conférence pédagogique de l'automne, afin qu'en les forçant de sortir de la passivité d'une conférence, elles en tirent quelque profit.

Je vous prie de remarquer que le traitement moyen de $198, l'an dernier pour les écoles élémentaires, est de $250, cette année. Ce n'est pas encore fameux, je le veux bien, mais il y a progrès. Il serait à souhaiter que toutes les municipalités donnassent un minimum de $250. Songez que St-Simon, St-Mathieu, Ste-Blandine et Ste-Flavie ne payent encore que $200. Et j'ai bien peur que ça reste comme cela l'année prochaine. La crise est aigûe ; on se lamente plus que jamais : l'argent est extrêmement rare. Cependant, le besoin d'institutrices compétentes forcera les commissaires à agir plus libéralement. Je leur ai assez répété, pour qu'ils agissent sagement, que c'est la modicité de leur offre qui a causé la crise du personnel enseignant.

Malgré tout, il n'y a que onze institutrices non diplômées et deux écoles seulement sont restées fermées toute l'année, faute de titulaires.

Sept écoles neuves ont été acceptées ; quatre ou cinq seront construites au cours de l'été.

Dans quinze municipalités, les commissaires m'ont accompagné à ma deuxième visite; dans les sept autres, la commission scolaire était représentée à l'école modèle et dans une ou deux écoles des rangs. Les commissaires de la paroisse de Rimouski visitaient leurs écoles pour la troi-

sième fois cette année, quand je suis passé. Dans dix autres municipalités, les commissaires faisaient leur seconde visite et devaient en faire une autre à la fin de l'année ; les autres avaient fait la visite réglementaire d'automne avec leur curé ou m'accompagnaient ; de sorte que, à part quelques exceptions, toutes les écoles de mon district ont été visitées deux, trois et quatre fois par les commissaires. Messieurs les curés visitent l'école du village tous les mois, au moins, et plusieurs fois les écoles des rangs. D'autres réunissent de temps en temps les institutrices pour les entretenir de leurs devoirs professionnels.

L'usage du bulletin mensuel se propage. J'espère que toutes les commissions scolaires viendront à comprendre son importance et l'établiront dans leurs écoles. Je le répète, c'est une nécessité. Les institutrices qui en font usage et à qui j'ai demandé leur appréciation, ne peuvent en dire assez de bien. C'est pour elle un grand moyen de bonne discipline et d'émulation ; quand elles y ont goûté, elles ne peuvent s'en passer.

Le sommaire statistique de cette année mentionne les élèves du cours préparatoire. Je suis d'avis que chaque bulletin devrait avoir une colonne à cet effet, car dans toutes les écoles, il y a de jeunes enfants de 5 et 6 ans au cours préparatoire. En ne mentionnant que ceux des villes on n'en a qu'une partie.

Tout comme l'an dernier, j'ai trouvé deux fois plus d'institutrices qui méritent une gratification pour succès dans l'enseignement qu'il est possible d'en récompenser. Cela démontre, n'est-ce pas, la compétence et le dévouement du personnel enseignant. Voici celles qui sont sur la liste d'honneur et qui ne pourront pas avoir de primes cette année : Mesdemoiselles Hedwidge Drewitt, Georgianna Saint-Laurent, Eugénie Tremblay, Marie-Louise Roy, Zuléma Gagnon, Marie-Anna Martin, Azilda Vignola, Marie-Marthe Burton, Marie-Rose Bellavance, Marie-Rose Fournier, Yvonne Rioux, Amanda Larrivée, Germaine Hudon, Anais Lavoie.

Il faut que je signale une belle initiative prise par la paroisse du Bic. On a donné des prix *canadiens* à tous les élèves et on en a fait la distribution solennelle, un dimanche après-midi. Toute la paroisse y assistait. C'était à la fois la fête nationale et la fête des enfants. Quel plus beau moyen de stimuler parents, élèves et institutrices pour rendre nos écoles meilleures ? Je souhaite, de tout mon cœur, que l'habitude se prenne et se généralise. Cela ne coûte pas plus cher et c'est combien plus beau

et plus encourageant ; J'ai entendu des vieillards au sortir de la cérémonie, qui s'est clôturée par un salut du Saint-Sacrement, dire qu'ils voudraient encore aller à l'école pour "avoir une belle fête comme ça."

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Mont-Joli	4	10.	10.	10.	8.2	10.	48.2	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Massé-Ouimet	4	10.	9.6	10.	9.	10.	48.6	"	8.5	7.9	16.4	"
3	St-Marcellin	1	10.	10.	9.5	9.	10.	48.5	"	9.	9.	18.	"
4	St-Jos.-de-Lepage	5	8.9	10.	8.7	9.	10.	46.6	"	10.	9.6	19.6	"
5	St-Donat	8	9.	9.6	9.	8.2	10.	45.8	"	9.1	8.6	17.7	"
6	Ste-Luce	8	9.5	9.6	8.3	8.8	9.7	45.9	"	8.5	7.5	16.	"
7	Luceville	1	9.	9.5	9.	8.3	10.	45.8	"	7.6	8.4	16.	"
8	La p. de Rimouski	8	7.7	9.	9.	9.1	9.8	45.3	"	8.9	7.4	16.3	"
9	St-Gabriel	6	9.9	10.	6.	8.9	10.	44.8	"	9.4	8.6	18.	"
10	Ste-Flavie	6	8.3	9.6	9.	6.8	10.	43.7	"	10.	7.9	17.9	"
11	St-Mathieu	6	7.3	8.8	8.7	6.1	10.	40.9	"	8.8	7.8	16.6	"
12	St-Narcisse	2	9.	8.5	10.	9.5	10.	47.	"	7.5	6.5	14.	Très bien.
13	Ste-Angèle	10	9.2	9.8	8.7	8.	10.	45.7	"	8.	7.3	15.3	"
14	St-Anaclet	7	8.	9.8	9.5	8.	9.5	44.8	"	7.7	6.7	14.4	"
15	St-Fabien	10	9.6	8.9	8.7	7.1	8.9	43.2	"	7.3	5.8	13.1	"
16	St-Valérien	5	8.5	8.6	8.3	7.2	10.	42.6	"	8.4	7.	15.4	"
17	N.-D.-du-S.-C.	5	8.	9.2	6.5	7.1	10.	40.8	"	8.2	7.3	15.5	"
18	Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père	2	7.	9.	8.5	6.5	10.	41.	"	6.5	6.	12.5	"
19	Ste-Blandine	10	8.5	8.4	9.	6.	8.8	40.7	"	7.	6.4	13.4	"
20	La v. de Rimouski	2	6.5	9.	6.	8.	10.	39.5	Très bien.	8.7	7.8	16.5	Excellent.
21	Ste-Cécile-du-Bic	10	7.2	7.3	8.	6.8	10.	39.3	"	7.3	5.3	12.6	Très bien.
22	St-Simon	5	7.6	8.7	7.	6.1	9.	38.4	"	8.2	6.7	14.9	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

PAUL HUBERT,

Insp. d'écoles.

M. IRÉNÉE JOLIN.

QUÉBEC, 23 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE				1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				29	
b) Sous contrôle des syndics				9	
Total					38
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				103	
b) Modèles				5	
c) Académiques				4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				3	
Total					117
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				1	
b) Instituteurs religieux				7	
c) Institutrices laïques				107	
d) Institutrices religieuses				52	
Total					167
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			1000.00	
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies			542.82	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			301.64	
	dans les écoles modèles			321.42	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			279.68	
	dans les écoles modèles			253.12	
	dans les académies			315.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	710	Filles de 5 à 7 ans.	688	1398	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2159	Filles de 7 à 14 ans.	2179	4338	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	547	Filles de 14 à 16 ans.	580	1127	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	365	Filles de 16 à 18 ans.	378	743	
Total					7,,606
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Da les écoles élémentaires				3597	
b) Dans les écoles modèles				562	
c) Dans les académies				798	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				281	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				482	
Total					5,720
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				75.3%	
b) Dans les écoles modèles				81.3%	
c) Dans les académies				80.2%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				90.3%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				99.3%	
f) Présence moyenne générale					77.48%
8.—Classification des élèves :					
Dans le cours préparatoire				316	
En première année				2497	
En deuxième année				1264	
En troisième année				877	
En quatrième année				447	
En cinquième année				167	
En sixième année				76	
En septième année				59	
En huitième année				17	
Total					5,720

REMARQUES GÉNÉRALES

Avant de commencer mon rapport, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de remercier le gouvernement de cette province pour l'augmentation de l'indemnité des frais de voyage qu'il a bien voulu accorder aux inspecteurs d'écoles.

Mon district actuel comprend 38 municipalités scolaires réparties comme suit : 17 dans le comté d'Argenteuil ; 10 dans le comté de Labelle, 9 dans le comté de Terrebonne et 2 dans le comté de Montcalm.

Le personnel enseignant de mon district, sauf quelques rares exceptions, a apporté beaucoup de dévouement dans l'accomplissement de sa tâche éducative. Il a travaillé avec fermeté et courage et le succès a couronné ses efforts.

16 institutrices ont enseigné sans diplôme ; sur ce nombre, 4 n'avaient pas reçu l'autorisation nécessaire. C'est une lacune que les commissaires devraient s'efforcer de combler en payant un salaire plus élevé à leur personnel enseignant et en faisant diligence pour s'assurer les services d'une institutrice qualifiée dès qu'une école devient vacante. Parmi ces institutrices non diplômées, quelques-unes réussissent bien : ce sont celles que la Providence a douées de dispositions naturelles pour l'enseignement.

La présence moyenne des élèves a subi une augmentation notable ; cela prouve que les parents comprennent mieux leurs devoirs et qu'ils portent plus d'intérêt à l'instruction de leurs enfants.

Les secrétaires s'acquittent généralement bien de leurs devoirs.

Ci-après les noms des titulaires qui ont mérité la prime pour le succès dans l'enseignement : Hégésippe Tremblay, Germaine Ménard, Berthe Paquin, Mme Louis Foucault, Béatrice Lamarche, Alice Cardinal, Rose St-Onge. Blanche Coursol, Blanche-Alice Tremblay, Yvonne Legault, Aurore Campeau, Alma Généreux, Eva Thisdèle et Jeanne Périard.

Les municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 novembre 1905 sont les suivantes :

St-André, village	$60.00
Lac-des-Seize-Iles	50.00
Ste-Adèle	40.00
Notre-Dame-de-la-Paix	35.00
St-Hippolyte	30.00

Voici la liste des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ste-Agathe, ville..	2	9.7	9.5	10.	8.5	10 0	47.7	Excellent.	8.6	8.9	17.5	Excellent.
2	Lachute, diss.....	3	8.8	8.7	9.5	8 9	10.0	45.9	"	8.1	8.5	16.6	"
3	Grenville No 3...	1	9.0	9.0	8.5	9.0	10.0	45.5	"	8.0	8.0	16.0	Très bien.
4	Chatham, No 2, diss.....	1	8.4	9.0	8.4	9.0	10.0	44.8	"	7.9	7.8	15.7	"
5	Wentworth, diss..	1	6.5	7.5	9.5	8.5	10.0	42.0	"	9.0	9.2	18.2	Excellent.
6	Canton-Morin, dis	1	8.5	9.0	9.0	6.0	10.0	43.5	"	8.6	8.0	16.6	"
7	Grenville, No 2, diss.....	1	8.0	9.5	8.5	5.5	10.0	41.5	"	8.8	9.0	17.8	"
8	Ste-Marg. de B.G.	1	8.5	7.5	8.0	6.0	10.0	40.0	Très bien.	9.0	9.0	18.0	"
9	Lac-des-Seize-Iles.	1	9.0	9.0	9.0	7.0	10.0	44.0	Excellent.	6.8	7.0	13.8	Très bien.
10	St-Faustin.....	9	8.4	8.3	9.5	6.2	10.0	42.4	"	7.5	7.5	15.0	"
11	Mont-Rolland....	1	8.6	8.4	7.5	7.0	10.0	41.5	"	7.8	8.0	15.8	"
12	Ste-Agathe, par...	9	8.0	8.2	9.0	7.3	10.0	42.5	"	7.2	7.3	14.5	"
13	St-André, par.,dis	2	8.5	9.0	7.0	6.0	10.0	40.5	"	8.0	8.2	16.2	Excellent.
14	Chatham, No 1....	6	7.0	7.6	8.0	8.6	10.0	41.2	"	7.3	7.4	14.7	Très bien.
15	St-Hippolyte.....	5	8.5	6.3	9.0	7.0	10.0	40.8	"	7.3	7.6	14.9	"
16	Hartwell.....	4	7.5	8.1	10.0	5.6	10.0	41.2	"	6.9	7.1	14.0	"
17	Ste-Valérie-de-Ponsonby.....	3	7.7	7.3	9.5	6.8	10.0	41.3	"	6.8	7.0	13.8	"
18	St-R.-d'Amhesrt..	3	7.8	6.8	9.0	6.3	10.0	39.9	Très bien.	7.2	7.7	14.9	"
19	Grenville No 1, dis	2	7.5	7.3	6.0	8.8	10.0	39.6	"	7.7	7.5	15.2	"
20	Ste-Adèle.....	6	8.1	7.6	8.5	5.5	10.0	39.7	"	7.4	7.7	15.1	"
21	Papineau.....	2	6.8	7.5	8.0	6.7	10.0	39.0	"	7.9	7.9	15.8	"
22	Carillon.....	1	6.5	7.5	9.0	6.0	10.0	39.0	"	7.5	8.3	15.8	"
23	Suffolk.....	4	7.0	7.7	9.0	6.0	10.0	39.7	"	7.4	7.6	15.0	"
24	Vinoy.....	3	7.5	8.0	9.5	5.5	10.0	40.5	Excellent.	7.1	7.1	14.2	"
25	Lac-Windigo.....	1	8.0	7.5	9.0	6.0	10.0	40.5	"	6.8	7.0	13.8	"
26	Preston.....	1	6.5	7.5	9.5	6.0	10.0	39.5	Très bien.	7.0	7.4	14.4	"
27	N.-D.-de-la-Paix..	5	7.9	8.3	9.0	5.8	10.0	41.0	Excellent.	6.4	6.5	12.9	"
28	Ste-Lucie-de-Doncaster.....	3	8.7	7.8	8.5	6.0	10.0	41.0	"	6.0	6.4	12.4	"
29	Arundel, diss.....	4	7.5	7.1	9.5	5.6	10.0	39.7	Très bien.	6.9	6.8	13.7	"
30	Ste-Jérusalem, diss	1	8.0	8.5	5.5	6.0	10.0	38.0	"	7.4	7.6	15.0	"
31	Howard.....	2	8.7	8.0	5.0	7.0	10.0	38.7	"	7.0	7.3	14.3	"
32	St-Donat.....	4	6.5	5.9	9.0	6.4	10.0	38.0	"	6.8	7.0	13.8	"
33	St-André village..	2	7.5	6.9	7.0	6.0	10.0	37.4	"	7.0	7.4	14.4	"
34	St-Sauveur.....	6	8.0	7.4	7.0	6.0	10.0	38.4	"	6.6	6.0	12.6	"
35	Ste-Marguerite...	2	6.2	6.3	7.0	5.0	10.0	34.5	"	7.4	7.7	15.1	"
36	N.-D. de Montfort	1	(1)	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....
37	Addington.....	1	(1)	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....
38	St-Agricole.....	1	(2)	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....

(1) Fermée à l'époque de la visite.—(2) N'était pas en activité lors de la visite.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

IRÉNÉE JOLIN,

Insp. d'écoles.

M. J.-EUG. LAMARRE.

LAPRAIRIE, 12 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires* :		
a) Sous contrôle des commissaires	36	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		36
2.—*Nombre d'écoles* :		
a) Elémentaires	142	
b) Modèles	13	
c) Académiques	3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	3	
Total		171
3.—*Nombre de titulaires* :		
a) Instituteurs laïcs	1	
b) Instituteurs religieux	28	
c) Institutrices laïques	150	
d) Institutrices religieuses	71	
Total		250
6.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies	700.00	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	600.00	
dans les écoles modèles	528.60	
dans les académies	500.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	272.86	
dans les écoles modèles	276.04	
dans les académies	390.00	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	286.90	
dans les écoles modèles	256.25	
dans les académies	330.00	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 983 — Filles de 5 à 7 ans. 949	1932	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2930 — Filles de 7 à 14 ans. 2904	5834	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 691 — Filles de 14 à 16 ans. 695	1386	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 607 — Filles de 16 à 18 ans. 587	1194	
Total		10,346
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :		
a) Dans les écoles élémentaires	4602	
b) Dans les écoles modèles	1578	
c) Dans les académies	1184	
c) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1313	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	203	
Total		8,880
7.—*Présence moyenne* (*en pourcentage*) :		
a) Dans les écoles élémentaires	81.66%	
b) Dans les écoles modèles	83.95%	
c) Dans les académies	87.36%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	88.20%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	83.64%	
f) Présence moyenne générale		83.91%
8.—*Classification des élèves* :		
Dans le cours préparatoire		
En première année	2787	
En deuxième année	2047	
En troisième année	1910	
En quatrième année	1174	
En cinquième année	454	
En sixième année	241	
En septième année	135	
En huitième année	132	
Total		8,880

REMARQUES GÉNÉRALES

Vu mon changement de district, ma deuxième visite a été faite en territoire nouveau pour moi. En remplaçant Monsieur F.-J. Normand, j'ai recueilli la succession d'un homme qui a fait progresser l'œuvre de l'enseignement dans le district de Saint-Hyacinthe. Il y a encore du travail à faire. Il y aura toujours place au progrès. L'enseignement est un art qu'il faut perpétuellement recommencer, poursuivre, mener plus loin.

Le district de Saint-Hyacinthe est, au point de vue scolaire, très bien organisé. Presque tous les villages ont une école modèle dirigée par des religieux ou des religieuses qui ne manquent ni de bonne volonté, ni de compétence. Il y a, en outre, un bon nombre de pensionnats où les enfants reçoivent, avec la science, un cachet de distinction qui fait la renommée des institutions qui le donnent.

Les vieilles écoles sont peu nombreuses. Les corporations scolaires de cette partie de la province n'ont pas reculé devant les difficultés et les sacrifices pour donner aux enfants des locaux convenables. Malgré le coût élevé des matériaux, la rareté et la cherté de la main-d'œuvre, elles ont construit quand même de belles écoles qu'elles ont meublées de mobiliers modernes. Elles ont compris que l'enfant subit l'influence du milieu où il vit ; qu'une maison d'école bien chauffée, bien éclairée, bien entretenue, attrayante, aide au développement harmonieux des facultés physiques, intellectuelles et morales de l'élève.

Le personnel enseignant de mon district a assisté, presque au complet, à la conférence pédagogique de l'automne dernier. Je suis satisfait de son travail et de l'application qu'il apporte à l'accomplissement de ses devoirs. La plupart préparent dans un cahier spécial la donnée des devoirs et des leçons. Il n'est pas suffisamment payé, ce qui rend parfois difficile le recrutement des institutrices. Au mois de septembre dernier, plusieurs écoles sont restées fermées faute de titulaires. Certaines commissions scolaires ont été obligées d'engager des personnes sans diplôme. Le plus haut traitement payé à une institutrice est $500.00. C'est la paroisse de Saint-Paul-d'Abbotsford qui a cet honneur. Je suis heureux de pouvoir ici lui offrir mes sincères félicitations.

Les insuccès que l'on rencontre sont généralement dûs à l'inexpérience des institutrices, aux changements toujours trop fréquents des titu-

laires, surtout quand ces changements se font au milieu de l'année et au manque d'assiduité de certains enfants. On rendra le personnel enseignant plus stable en le payant mieux, comme il le mérite. On diminuera les absences en multipliant les moyens d'émulation, en établissant les bulletins mensuels, les cartes d'honneur, etc.

Nous prolongerons le séjour de l'élève à l'école en établissant les certificats d'études ; les enfants de 14 à 16 ans ne fréquentent presque pas l'école rurale.

Les municipalités de Saint-Hilaire, village et paroisse, ont fourni gratuitement les livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle, conformément à l'article 2709*a* du code scolaire.

Noms des institutrices qui méritent une prime :

Diana Bachand, Angéline Tétrault, Hélène Paquette, Henriette Tétrault, Anna Brodeur, Laure Authier, Corinne Couillard, Marie-Reine Poulin, Médora Darsigny, Jeanne Nichol, Anne-Marie Nichol, Albina Jarret, Louisa Archambault, Orianna Courtemanche, Germaine Lusignan, Louise Bernard, Gertrude Fournier, Anna Chagnon, Aldéa Pépin, Aline Phaneuf.

Noms des municipalités qui méritent une prime :

Saint-Pie, paroisse	$60.00
Saint-Dominique, paroisse	50.00
La-Présentation	40.00
La ville de Saint-Hyacinthe	35.00
Saint-Hilaire	30.00

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ste-Madeleine, vil	1	10.	10.	10.	6.	10.	46.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Pie, v	2	10.	10.	6.	9.5	10.	45.5	"	10.	10.	20.	"
3	St-Hyacin. cité	4	10.	10.	8.	7.	10.	45.	"	9.7	9.8	19.5	"
4	Marieville	2	9.	10.	6.	10.	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
5	St-Denis, v	2	9.5	9.5	6.	10.	10.	45.	"	10.	10.	20.	"
6	St-Pie, p	12	8.5	8.5	10.	8.	10.	45.	"	8.5	8.8	17.3	"
7	St-Dominique, p.	5	9.	9.	9.	8.	10.	45.	"	9.6	9.8	19.4	"
8	Rougemont, p	4	8.9	8.6	10.	7.2	10.	44.7	"	9.5	8.	17.5	"
9	Ste-Madel., p	3	9.3	8.3	10.	6.6	10.	44.3	"	8.6	7.4	16.	"
10	La-Présentation	9	9.6	9.8	8.	6.8	10.	44.2	"	9.	8.8	17.8	"
11	Ste-Rosalie	5	8.8	9.2	10.	6.	10.	44.	"	8.6	8.4	17.	"
12	La-Providence	1	9.	10.	9.	6.	10.	44.	"	10.	10.	20.	"
13	St-Ths-d'Aquin	5	8.6	9.4	10.	6.	10.	44.	"	7.8	7.4	15.2	Très bien.
14	St-P.-d'Abbotsf	7	8.5	8.6	7.	10.	10.	44.	"	7.7	8.1	15.8	"
15	St-Charles,v	1	10.	10.	8.	5.	10.	43.	"	10.	10.	20.	Excellent.
16	Girouard	2	10.	10.	7.	6.	10.	43.	"	10.	10.	20.	"
17	St-Césaire, v	2	10.	10.	6.	9.	8.	43.	"	10.	10.	20.	"
18	St-Denis, p	8	8.7	9.	10.	8.4	10.	43.	"	8.8	7.4	16.2	"
19	St-Angèle	6	9.1	9.1	7.	7.5	10.	42.8	"	6.6	7.	13.6	Très bien.
20	St-Barnabé, p	5	9.2	9.4	10.	4.	10.	42.6	"	8.2	8.3	16.5	Excellent.
21	St-Hyac.le-Conf	4	6.8	8.	9.	8.5	10.	42.5	"	8.5	9.2	17.7	"
22	N.-D.-de-St-Hya	3	8.6	6.6	9.	8.	10.	42.3	"	9.6	9.3	18.9	"
23	St-Hilaire, v	1	10.	10.	4.	8.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
24	St-Jean-Bte	7	7.8	8.4	10.	5.7	10.	42.	"	9.	7.4	16.4	"
25	St-Césaire, par	11	8.5	8.5	9.	6.	10.	42.	"	7.	7.	14.	Très bien.
26	St-Charles, par	6	9.1	8.	9.	5.8	10.	41.9	"	8.2	7.8	16.	Excellent.
27	St-Jude, par	6	8.8	8.7	9.	5.	10.	41.5	"	8.5	8.	16.5	"
28	St-Damase	10	7.5	8.6	10.	5.4	10.	41.5	"	8.6	7.8	16.4	"
29	St-Hilaire, p	5	9.6	9.4	4.	8.	10.	41.	"	8.6	8.6	17.2	"
30	St-Joseph	1	6.	7.	10.	8.	10.	41.	"	8.	8.	16.	"
31	St-Barnabé, v	1	8.	8.5	10.	4.	10.	42.6	"	8.2	8.3	16.5	"
32	Salvail	1	10.	10.	6.	4.	10.	40.	"	10.	10.	20.	"
33	Rougemont, v	1	5.	8.	9.	7.	10.	39.	Très bien.	10.	10.	20.	"
34	St-Bernard	4	7.5	7.5	8.	4.2	10.	37.2	"	9.2	8.7	17.9	"
35	St-Dominique, v.	1	6.	8.	8.	4.	10.	36.	"	10.	10.	20.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. LAMARRE,

Insp. d'écoles.

M. J.-A.-HENRY LANE

AMQUI, 31 juillet 1921.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires* :						
a) Sous contrôle des commissaires					32	
b) Sous contrôle des syndics					2	
Total						34
2.—*Nombre d'écoles* :						
a) Elémentaires					116	
b) Modèles					19	
c) Académiques						
d) d'institutions indépendantes subventionnées					3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					4	
Total						142
3.—*Nombre de titulaires* :						
a) Instituteurs laïcs					2	
b) Instituteurs religieux					3	
c) Institutrices laïques					152	
d) Institutrices religieuses					25	
Total						182
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				562.50	
	dans les académies					
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				533.33	
	dans les académies					
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				244.42	
	dans les écoles modèles				271.96	
	dans les écoles modèles					
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				272.82	
	dans les académies					
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	830	Filles de 5 à 7 ans.	921		1751	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2648	Filles de 7 à 14 ans.	2603		5251	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	609	Filles de 14 à 16 ans.	578		1187	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	544	Filles de 16 à 18 ans.	458		1002	
Total						9,191
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :						
a) Dans les écoles élémentaires					3470	
b) Dans les écoles modèles					2525	
c) Dans les académies						
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					155	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					41	
Total						6,191
7—*Présence moyenne (en pourcentage)* :						
a) Dans les écoles élémentaires					67.90%	
b Dans les écoles modèles					75.48%	
c) Dans les académies						
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					66.45%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					68.29%	
f) Présence moyenne générale						70.96%
8—*Classification des élèves* :						
Dans le cours préparatoire					917	
En première année					1651	
En deuxième année					1514	
En troisième année					1157	
En quatrième année					675	
En cinquième année					205	
En sixième année					68	
En septième année					4	
En huitième année						
Total						6,191

REMARQUES GÉNÉRALES

Les commissions scolaires de mon district ont à cœur de pourvoir leurs municipalités de maisons d'école propres et confortables. La plupart n'attendent pas que l'inspecteur les prie d'agir. Le désir de bien faire leur donne l'initiative voulue. La visite des classes se fait régulièrement avec leur inspecteur et ils ne craignent pas de le consulter. Bon nombre aiment à s'occuper activement du travail des institutrices et du progrès des classes. Quelques-unes, assez rares d'ailleurs, semblent fuir l'inspecteur, ne trouvent pas moyen d'assister à la visite d'inspection, se réunissent trop rarement en session,ont peur de réparer ou de reconstruire leurs écoles, ne comprennent pas qu'ils doivent soutenir l'institutrice, négligent de s'instruire de leurs devoirs. Mais fort heureusement, ce sont des exceptions.

Pour mettre en pratique les conseils que j'ai donnés à ma conférence l'automne dernier, la presque totalité des titulaires des écoles de mon district ont fait un cahier de distribution des matières pour les dix mois d'enseignement. Aussi j'ai remarqué que dans ces classes le succès a répondu à la répartition pratique des branches du programme. Il me fait plaisir de nommer les Révérendes Sœurs du St-Rosaire,les Révérends Frères Maristes et bon nombre d'institutrices. Quelques-unes ont jugé à propos de se dispenser d'un tel travail, sous le prétexte futile qu'elles avaient enseigné depuis plusieurs années. L'examen a prouvé que l'on était avancé dans les matières du programme, mais qu'elles n'étaient pas approfondies. Les cahiers de devoirs journaliers, les seuls que j'avais demandés, tous datés, ont fait faire un travail sérieux chez les élèves, chez les instituteurs et chez les institutrices. Plusieurs contribuables ont trouvé les institutrices plus exigeantes, cette année. Elles ne faisaient que leur devoir et mettaient en pratique les conseils donnés. Quelques municipalités mesquinent sur le salaire, mais elles sont peu nombreuses, en effet les salaires ont augmenté sensiblement. Il faudrait trouver un moyen efficace pour garder les bonnes institutrices dans les mêmes classes. Une prime spéciale accordée deux fois par année aux institutrices excellentes qui auraient gardé leur poste donnerait, je crois, le résultat désiré. Ce changement fréquent d'institutrice est la grande plaie de nos écoles de la campagne.

La municipalité scolaire de Val-Brillant et spécialement Monsieur le curé Michaud, ont droit à mes félicitations. Ils ont confié leur école de

garçons aux dévoués Frères Maristes. J'augure de ce changement des progrès très sensibles. Il est à désirer que d'autres villages importants suivent cet exemple. Amqui village s'est donné le luxe d'une école confortable et agréable pour les garçons. La paroisse de St-Benoît-Labre-d'Amqui est digne de mention pour les progrès réalisés dans ses écoles cette année. La commission scolaire, sous l'inspiration de Monsieur le curé Caron, avait promis une prime de $50.00 à toutes les institutrices qui mériteraient la note 9 sur 10 d'après le rapport de l'inspecteur, et une de $35.00 à celles qui obtiendraient 8.5, et $25.00 à celles de 8 notes. C'est réellement une idée excellente et encourageante pour les institutrices. Plus d'une municipalité devrait emboîter le pas et ainsi l'injustice de l'uniformité de salaire à toutes les institutrices, anciennes ou nouvelles, excellentes ou médiocres, disparaîtrait.

Vous avez dû remarquer que j'ai inclus dans le tableau des municipalités de l'école de la mission de Ste-Anne-de-Restigouche. C'est à la demande des Révérends Pères Capucins et pour rendre justice aux Révérendes Sœurs du Saint-Rosaire que j'ai comparé cette école à celles des municipalités sous contrôle.

Un petit incident, un malentendu a assombri quelque peu le plaisir que j'ai eu de faire la tournée de mon district. Votre impartialité a jugé la situation, et la devise des hommes publics "Bien faire et laisser dire" a vite dissipé les nuages que, dans un instant de promptitude, on avait cru amonceler sur mon esprit de devoir. Merci donc à votre justice éclairée et soyez assuré de mon entière bonne volonté à poursuivre la véritable éducation et l'instruction pratique dans mon district d'inspection.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Lac-au-Saumon, v	1	10.	9.5	8.5	9.	10.	47.	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent.
2	St-Laur. de Mat..	4	8.9	8.9	10.	9.2	10.	47.	"	8.5	8.5	17.	"
3	Lac-au-Saumon, p	5	9.7	9.4	8.5	8.5	10.	46.1	"	8.3	8.	16.3	"
4	Amqui, village....	1	8.5	9.	8.5	7.5	10.	43.5	"	9.	9.5	18.5	"
5	Ristigouche (mission Ste-Anne) .	1	9.5	9.5	8.	7.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
6	Causapscal, vil...	2	9.5	9.	8.	8.5	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
7	Cross-Point.....	1	9.	9.	8.	9.5	10.	45.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
8	Métis.....	1	10.	8.5	8.	9.	10.	45.5	"	7.5	7.5	15.	"
9	Amqui, par.....	12	9.1	8.8	8.	7.8	10.	43.7	"	8.3	8.5	16.5	Excellent.
10	Causapscal, par...	9	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	7.9	8.1	16.	"
11	St-Rémi-de-la-Riv. Métis.....	4	8.	8.4	9.	8.4	10.	43.8	"	7.9	7.9	15.8	Très bien.
12	Nouvelle.....	7	8.6	9.1	8.	8.	10.	43.7	"	7.8	7.8	15.6	"
13	Miguasha.....	2	9 .	9.5	8.	7.5	10.	44.	"	7.5	7.5	15.	"
14	Restigouche et Sellarville.....	1	9.5	9.5	7.	8.	10.	44.	"	8.	7.	15.	"
15	Shoolbred.....	1	9.	9.5	8.	7.5	10.	44.	"	7.5	7.5	15.	"
16	Awantjish.....	1	9.	9.	8.	9.	10.	45.	"	7.	7.	14.	"
17	Ste-Florence.....	2	7.5	8.5	7.	8.	10.	41.	"	8.7	8.8	17.5	Excellent.
18	St-Moïse-Station .	2	8.	8.7	9.	8.3	10.	44.	"	7.	7.	14.	Très bien.
19	St-Louis-de-Gonz.	1	7.8	9.	8.	7.5	10.	42.3	"	7.8	7.8	15.1	"
20	St-Omer.....	3	8.5	8.6	7.8	7.3	10.	42.2	"	7.8	7.8	15.6	"
21	Ste-Marg.-Marie .	1	8.	8.	8.	8.	10.	42.0	"	7.5	7.5	15.	"
22	St-Alex.-de-Mat..	5	7.8	7.6	8.5	8.5	10.	42.4	"	7.3	7.3	14.6	"
23	St-Léon-le-Grand.	7	8.5	8.3	8.	8.2	8.9	41.9	"	7.4	7.4	14.8	"
24	Val-Vrillant.....	10	7.8	8.5	7.5	7.4	10.	41.2	"	7.6	7.7	15.3	"
25	Sayabec.....	8	7.7	7.8	8.	8.	10.	41.5	"	7.5	7.5	15.	"
26	St-Moïse, par....	4	7.8	7.8	8.5	8.	10.	42.1	"	7.	7.2	14.2	"
27	St-André-de-Rest.	3	7.8	7.5	8.	7.8	10.	41.1	"	7.5	7.5	15.	"
28	St-Frs-d'Assise...	1	8.	7.	7.	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	Excellent.
29	St-Zénon-du-Lac-Humqui.....	3	8.8	7.	8.	8.2	9.	41.	"	7.1	7.2	14.3	Très bien
30	St-Damase.....	6	8.5	8.4	6.5	7.1	10.	40.5	"	7.2	7.3	14.5	"
31	St-Oct.-de-Métis..	6	8.2	8.	6.5	7.	10.	39.7	Très bien.	7.6	7.6	15.2	"
32	St-Ant.-de-Padoue de-Kempt.....	7	8.7	7.4	7.	7.4	10.	40.5	Excellent.	7.	7.1	14.1	"
33	Mann.....	1	9.	6.	7.5	8.	10.	40.5	"	7.	7.	14.	"
34	Canton Joubert...	1	9.5	9.	8.5	8.	10.	44 5	"	4.	4.	8.	Mal.
35	Canton Matalick .	3	7.3	7.	8.	8.	10.	40.3	"	7.3	7.7	15.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-HENRY LANE,

Insp. d'écoles.

M. A.-A. LETARTE.

QUÉBEC, 21 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE				1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				32	
b) Sous contrôle des syndics				4	
Total					36
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				100	
b) Modèles				16	
c) Académiques				2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				1	
Total					121
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				4	
b) Instituteurs religieux				13	
c) Institutrices laïques				109	
d) Institutrices religieuses				49	
Total					175
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires			400	
	dans les écoles modèles			725	
	dans les académies			500	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			500	
	dans les académies			500	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			331	
	dans les écoles modèles			347	
	dans les académies			230	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles			277	
	dans les académies			360	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	708	Filles de 5 à 7 ans.	755	1463	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2333	Filles de 7 à 14 ans.	2243	4576	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	536	Filles de 14 à 16 ans.	539	1075	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	349	Filles de 16 à 18 ans.	397	746	
Total					7,860
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				2632	
b) Dans les écoles modèles				1836	
c) Dans les académies				794	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				203	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				129	
Total					5,594
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				64. %	
b) Dans les écoles modèles				80. %	
c) Dans les académies				89. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				92. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				91 %	
f) Présence moyenne générale					74. %
8.—Classification des élèves :					
Dans le cours préparatoire				936	
En première année				1401	
En deuxième année				1250	
En troisième année				1026	
En quatrième année				611	
En cinquième année				221	
En sixième année				107	
En septième année				29	
En huitième année				13	
Total					5,594

REMARQUES GÉNÉRALES

Avant de vous soumettre mes remarques générales, permettez-moi de remercier le gouvernement de cette province pour avoir amélioré mon district d'inspection en m'enlevant la partie nord et en m'accordant en retour une nouvelle partie dans l'ouest.

Je remercie également le gouvernement d'avoir augmenté notre indemnité de voyage de $100.

Etant données la division de mon territoire et l'augmentation de notre indemnité de voyage, je pourrai maintenant voyager plus à l'aise et consacrer plus de temps pour l'avancement de mon district d'inspection.

L'année 1920-21 a été relativement très bonne : j'oserais dire meilleure que les deux années précédentes.

La nouvelle partie de mon district est bien organisée. Sauf quelques exceptions,les titulaires sont des plus compétents,les maisons d'école, en bon ordre et le mobilier scolaire, moderne.

La cause de l'insuccès pour certains titulaires est encore la même que l'année précédente bien que j'aie beaucoup insisté, lors de la conférence de l'automne dernier, sur ces deux points principaux : le travail personnel et la préparation quotidienne des classes.

Douze titulaires ont enseigné cette année, sans brevet. C'est une augmentation déplorable de 50% comparée avec les deux années précédentes. La cause est due à ce que les institutrices se dirigent vers la province sœur où elles n'ont que la rivière à traverser et reçoivent un salaire deux fois plus élevé qu'elles ne reçoivent dans mon district d'inspection.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Buckingham.....	2	9.	9.	10.	10.	10.	48.	Excellent.	10.	8.5	18.5	Excellent.
2	St-Ed.-de-Wakef.	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.0	"	9.	8.5	17.5	"
3	N.-D.-des-Neiges.	2	7.5	9.	10.	10.	10.	46.5	"	8.5	8.5	17.	"
4	Pte-Gatineau....	2	8.	9.	9.	10.	10.	46.	"	9.	8.	17.	"
5	Plaisance.....	2	7.	8.	10.	10.	10.	45.	"	8.6	8.3	16.9	"
6	St-Sixte.....	4	8.	9.2	10.	9.	10.	46.2	"	8.2	7.7	15.9	Très bien.
7	Northfield.....	6	8.7	9.	10.	10.	10.	47.7	"	8.2	7.2	15.4	"
8	Montebello.....	2	9.	8.	10.	9.	10.	46.	"	8.	7.5	15.5	"
9	Buckingham-Est.	2	8.5	9.	9.	9.	8.	43.5	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
10	Templeton-Est...	4	8.	8.5	9.	10.	9.	44.5	"	8.	8.	16.	"
11	Papineauville....	1	9.	9.	9.	9.	10.	46.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
12	Hincks.....	3	8.	9.	9.	10.	10.	46.	"	7.5	7.5	15.	"
13	Lochaber.....	7	8.	8.	7.	9.7	10.	42.7	"	7.9	7.9	15.8	"
14	St-Casimir-de-Rip.	6	7.5	8.	8.	9.	10.	42.5	"	8.1	7.7	15.8	"
15	St-André-Avellin.	11	8.	8.2	8.	9.	10.	43.2	"	7.9	7.5	15.4	"
16	St-Malachie.....	3	7.6	9.	9.	9.	9.	43.6	"	7.6	7.6	15.2	"
17	N.-D. de-la-Sal...	5	6.6	8.2	8.	9.	10.	41.8	"	8.	8.	16.	Excellent.
18	N.-D.-de-la-Garde	3	8.3	8.6	9.	8.	10.	44.	"	8.	7.	15.	Très bien.
19	St-Jean-de-Wakef.	1	8.	8.	9.	9.	9.	43.	"	8.	7.5	15.5	"
20	Killarney.....	1	7.	8.	9.	10.	10.	44.	"	7.5	7.5	15.	"
21	Portland-Ouest...	1	8.	9.	9.	9.	9.	44.	"	8.	7.	15.	"
22	Templeton-Nord.	4	7.7	9.	9.	10.	9.	44.7	"	7.3	7.3	14.6	"
23	L'Ange-Gardien..	5	8.2	5.2	7.	10.	9.	42.4	"	7.6	7.6	15.2	"
24	Low.....	3	7.6	8.	10.	10.	8.	43.6	"	8.1	6.8	14.9	"
25	Ste-Ang.de-Pap...	5	7.8	7.6	9.	8.	10.	42.4	"	7.7	7.3	15.	"
26	N.-D.-du-B.-Sec..	4	7.7	7.7	10.	10.	10.	45.4	"	6.9	6.6	13.5	"
27	Templeton-Ouest.	4	6.5	8.	9.	10.	8.	41.5	"	7.7	6.8	14.5	"
28	St-Jos.-de-Wakef.	1	8.	8.	9.	10.	5.	40.	"	7.7	7.2	14.9	"
29	Buckingham Ct...	7	7.3	8.	8.	8.	8.	39.3	Très bien.	7.5	7.5	15.	"
30	Aylwin.....	2	4.5	6.	8.	9.	10.	37.5	"	7.5	7.5	15.	"
31	Stagburn & Fieldville.....	2	6.	6.	8.	9.	9.	38.	"	8.	7.5	15.5	"
32	Cantley.....	3	8.	8.	8.	9.	9.	42.	Excellent.	6.3	6.	12.3	"
33	Montpellier.....	2	6.	6.5	8.	8.	10.	38.5	Très bien.	6.5	6.5	13.	"
34	Denholm & Bowman.....	1	7.	7.	8.	7.	10.	39.	"	7.0	3.	10.	Bien.
35	Mulgrave & Derry	2	9.	8.	8.	9.	8.	42.	Excellent.	.....	.....	....	

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-A. LETARTE,

Insp. d'écoles.

M. L-N. LÉVESQUE

ROXTON FALLS, 1er juillet 1921.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires :*		
a) Sous contrôle des commissaires	27	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	27
2.—*Nombre d'écoles :*		
a) Elémentaires	147	.....
b) Modèles	9	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	6	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	.....
Total	.....	164
3.—*Nombre de titulaires :*		
a) Instituteurs laïcs	.....	.....
b) Instituteurs religieux	20	.....
c) Institutrices laïques	154	.....
d) Institutrices religieuses	93	.....
Total	.....	267
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :*	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	450	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	450	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	259	.....
dans les écoles modèles	255	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	277	.....
dans les écoles modèles	230	.....
dans les académies	.....	.....

5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :*

a) Garçons de 5 à 7 ans.	758	Filles de 5 à 7 ans.	671	1429	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2328	Filles de 7 à 14 ans.	2220	4548	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans.	531	Filles de 14 à 16 ans.	548	1079	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans.	407	Filles de 16 à 18 ans.	391	798	.....
Total				.....	7,854

6.—*Nombre d'élèves inscrits :*		
a) Dans les écoles élémentaires	4520	.....
b) Dans les écoles modèles	1021	.....
c) Dans les académies	189	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	632	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	103	.....
Total	.....	6,465
7.—*Présence moyenne (en pourcentage) :*		
a) Dans les écoles élémentaires	78%	.....
b) Dans les écoles modèles	81%	.....
c) Dans les académies	84%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	82%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	95%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	79%
8.—*Classification des élèves :*		
Dans le cours préparatoire	568	.....
En première année	1703	.....
En deuxième année	1516	.....
En troisième année	1355	.....
En quatrième année	915	.....
En cinquième année	228	.....
En sixième année	107	.....
En septième année	53	.....
En huitième année	20	.....
Total	.....	6,465

REMARQUES GÉNÉRALES

Le résultat de l'année a été très bon.

La présence moyenne générale s'est élévée à 79%. 3% de plus que l'an dernier.

Pour compléter le personnel requis à la direction des écoles élémentaires de ma division, on a eu recours à des jeunes filles non diplômées et dont l'engagement cause des ennuis qui persistent toute l'année. En faisant les engagements dès les premiers jours de juillet chaque année et en offrant un salaire raisonnable, on obvierait incontestablement à tous ces inconvénients.

BATIMENTS SCOLAIRES

J'en compte quatre nouveaux cette année, construits d'après les plans et devis soumis et acceptés par le département ne l'Instruction publique. Tous sont spacieux et hygiéniques. Les commissaires d'écoles reconnaissent l'importance d'un bon local et ne reculent pas devant les sacrifices pécuniaires pour arriver au but.

MATÉRIEL

Il est complet dans un grand nombre d'écoles et le sera sous peu dans celles qui restent.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES POUR SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT

Eva Joyal, Clara Berthiaume, Yvonne Cournoyer, Jeanne Préfontaine, Mérilda Paré, Eva Mathieu, Rose-Alma Grisé, Antoinette Désautels, Alma Dupuis, Elvina Boisvert, Rose-Alba Champagne, Corona Lauzière, Germaine Gendron, Marguerite Marin, Léone Racine, Anna Trottier, Marie-Anne Lapierre, Marie-Ange Bérard, Eva Guérin, Bernadette Lavoie.

Primes aux municipalités (arrêté du 5 décembre 1905).

St-André-d'Acton	$60.00
Grantham	50.00
St-Fulgence, paroisse	40.00
St-Liboire, paroisse	35.00
Wickham-Ouest	30.00

Suit la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.				Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Drummondville..	3	8.6	9.3	8.0	10.	10.		45.9	Excellent.	7.7	7.3	15.	Très bien.
2	Ste-Hélène, village	1	10.	10.	7.0	8.0	10.		45.0	"	8.0	8.0	16.	Excellent.
3	Acton-Vale.....	2	8.0	8.5	8.0	10.0	10.		44.	"	.....	.....	.....	.....
4	St-Fulgence, villa.	1	10.	10.	7.0	7.0	10.		44.	"	8.	8.	16.	"
5	St-Hugues.....	9	7.0	9.2	7.0	9.9	10.		43.1	"	7.1	6.5	13.6	Très bien.
6	Wickham-Ouest..	11	8.5	8.7	7.0	8.0	10.		42.2	"	7.2	6.8	14.	"
7	St-Nazaire, village	1	9.0	8.0	8.0	7.0	10.		42.0	"	8.0	8.0	16.	Excellent.
8	St-Simon.....	9	8.0	8.7	7.0	8.0	10.		41.7	"	7.2	6.7	13.9	Très-bien.
9	Grantham.....	7	7.0	6.8	7.0	9.9	10.		40.7	"	7.3	6.8	14.1	"
10	St-André.....	7	5.3	7.0	8.0	9.9	10.		40.2	"	7.1	6.6	13.7	"
11	St-Cyrille.....	1	7.0	9.0	7.0	7.0	10.		40.0	Très bien.	8.0	8.0	16.0	Excellent.
12	St-Ephrem.....	7	7.4	7.8	6.0	8.0	10.		39.2	"	7.0	6.4	13.4	Très bien.
13	Wickham-Est....	8	6.2	8.0	7.0	8.0	10.		39.2	"	7.0	6.0	13.0	"
14	St-Lucien.....	6	6.1	7.0	7.0	9.1	10.		39.2	"	7.0	6.3	13.3	"
15	St-Nazaire, par...	5	7.4	8.0	6.0	7.6	10.		39.	"	7.0	5.8	12.8	"
16	Upton.....	1	7.0	8.0	7.0	7.0	10.		39.	"	8.0	8.0	16.0	Excellent.
17	St-F.-de-Kingsey.	10	6.8	8.1	7.0	6.6	10.		38.5	"	7.1	6.3	13.4	Très bien.
18	St-Théodore.....	9	7.2	7.6	6.0	8.7	9.		38.5	"	7.2	7.0	14.2	"
19	St-Fulgence, par..	5	6.6	6.8	7.0	8.0	10.		38.4	"	6.4	5.4	11.8	Bien.
20	St-Liboire, village.	1	7.0	8.0	7.0	8.0	10.		38.0	"	8.0	8.0	16.0	Excellent.
21	Kingsey-Falls....	3	5.0	7.3	7.0	8.6	10.		37.9	"	7.3	7.0	14.3	Très bien.
22	St-P.-de-Durham.	10	6.0	7.0	7.0	7.7	10.		37.7	"	7.0	6.2	13.2	"
23	Ste-Hélène, par...	6	7.5	7.0	6.0	7.0	10.		37.5	"	7.0	6.5	13.5	"
24	St-Majorique.....	6	6.0	7.0	7.0	7.0	10.		37.0	"	7.0	6.3	13.3	"
25	St-Liboire, par...	7	6.7	8.0	6.0	6.0	10.		36.7	"	6.9	6.0	12.9	"
26	N.-D.-du-B.-Con.	10	5.5	6.3	7.0	6.5	10.		35.3	"	6.7	6.1	12.8	"
27	St-Cyr.-de-Wend.	11	5.2	6.5	6.0	6.1	10.		33.8	"	7.0	6.4	13.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. LÉVESQUE,

Insp. d'écoles.

M. E. LITALIEN.

TROIS-PISTOLES, 16 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					22	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						22
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					112	
b) Modèles					11	
c) Académiques					2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					8	
Total						136
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					1	
b) Instituteurs religieux					19	
c) Institutrices laïques					139	
d) Institutrices religieuses					49	
Total						208
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies				800.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				0.00	
	dans les académies				400.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				215.80	
	dans les écoles modèles				240.26	
	dans les académies				216.66	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				200.00	
	dans les écoles modèles				300.00	
	dans les académies					
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	760	Filles de 5 à 7 ans.	765		1,525	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2396	Filles de 7 à 14 ans.	2369		4,765	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	693	Filles de 14 à 16 ans.	609		1,302	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	525	Filles de 16 à 18 ans.	513		1,038	
Total						8,630
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					3634	
b) Dans les écoles modèles					1389	
c) Dans les académies					380	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					595	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					254	
Total						6,252
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					73%	
b) Dans les écoles modèles					83%	
c) Dans les académies					88%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					86%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					83%	
f) Présence moyenne générale						78.%
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours préparatoire						
En première année					2218	
En deuxième année					1604	
En troisième année					1239	
En quatrième année					686	
En cinquième année					281	
En sixième année					128	
En septième année					68	
En huitième année					28	
Total						6,252

REMARQUES GÉNÉRALES

Progrès

Je suis heureux de pouvoir déclarer que l'année qui vient de se terminer a été très fructueuse. Les membres du corps enseignant ont rempli leurs fonctions avec zèle et dévouement, la présence moyenne des élèves a été très bonne et ces derniers m'ont paru correspondre par un travail intelligent aux bonnes dispositions des professeurs.

Traitements

Sous ce rapport particulièrement, les progrès ont été sensibles. Les institutrices des écoles élémentaires ont reçu, cette année, un traitement moyen de $215.80, soit une augmentation de $24.41 sur celui de l'année dernière. L'augmentation a été de $22.00 pour les institutrices d'écoles modèles. Voilà, certes, un beau résultat ; cependant, bien que le traitement offert ait été plus élevé, on a rencontré plus de difficultés que jamais à s'assurer les services d'institutrices diplômées. Cette pénurie de maîtresses qualifiées se fait surtout sentir, et pour cause, dans les paroisses situées à l'extrémité sud du comté et qui sont bien éloignées des communications.

Visites

Je constate avec plaisir que le nombre de commissions scolaires qui sont représentées à la visite de l'inspecteur augmente chaque année ; j'ai confiance que bientôt il n'y aura plus aucune exception.

Titre d'Académie

En terminant, je vous prie, Mons. le Surintendant, d'accorder au couvent de Trois-Pistoles le titre officiel d'académie. Cette importante institution indépendante, sous la direction éclairée des Sœurs de Jésus-Marie, rend à la cause de l'éducation des services signalés. Depuis plusieurs années, le nombre d'élèves qui y ont suivi le cours académique a toujours été plus élevé que le minimum requis pour avoir droit au titre demandé.

Primes aux municipalités

Les primes établies par l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 sont accordées aux municipalités suivantes :

Trois-Pistoles No 1	$60.00
Ste-Françoise	50.00
Cacouna village	40.00
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	35.00
St-Clément	30.00

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Ed.-de Fraserv.	8	9.6	10.	9.	8.7	10.	47.3	Excellent.	9.	8.7	17.7	Excellent.
2	Tr.-Pistoles No 1.	2	8.5	9.5	8.	8.	10.	44.	"	9.5	9.5	19.0	"
3	St-Eloi	7	7.7	10.	8.	9.	10.	44.7	"	8.8	8.4	17.2	"
4	St-Cyprien	6	8.8	9.5	8.	8.8	10.	45.1	"	8.2	7.8	16.	"
5	N.-D.-des-Sept-D.	3	10.	9.	9.	8.	10.	46.	"	7.6	7.3	14.9	Très bien.
6	St-Clément	8	9.	10.	7.	9.	9.2	44.2	"	8.0	7.2	15.2	"
7	St-Pierre	1	10.	4.	10.	9.	10.	43.0	"	8.	7.	15.	"
8	Tr-Pistoles No 3.	3	9.6	10.	7.	7.	10.	43.6	"	7.3	7.	14.3	"
9	Cacouna, village.	2	8.5	10.	5.5	6.	10.	40.	"	8.5	8.5	17.0	Excellent.
10	Ste-Françoise	8	7.1	8.6	8.	8.	9.7	41.4	"	7.6	7.2	14.8	Très bien.
11	Tr-Pistoles No 2.	9	8.4	8.6	7.	7.	10.	41.	"	7.6	7.3	14.9	"
12	Cacouna paroisse.	6	9.5	9.8	6.	6.	10.	41.3	"	7.3	7.3	14.6	"
13	St-Hubert	11	8.6	8.8	8.	8.	10.	43.4	"	6.3	6.	12.3	"
14	Riv. Tr-Pistoles.	3	7.6	7.	8.	8.	10.	40.6	"	7.6	7.3	14.9	"
15	St-Méd.-de-Béd.	1	8.	6.	8.	8.	10.	40.	"	8.	7.	15.	"
16	St-Arsène	6	8.8	9.3	6.	7.	10.	41.1	"	7.1	6.6	13.7	"
17	St-Jean-de-Dieu.	10	7.6	6.	8.	8.1	10.	39.7	Très bien.	7.2	6.8	14.	"
18	L'Isle-Verte	13	6.7	9.3	6.	7.	10.	39.	"	7.2	6.7	14.	"
19	St-Jos.-de-Viel.	1	8.	6.	5.	10.	10.	39.	"	7.	6.	13.	"
20	Riv.-du-Loup	8	9.	9.2	6.	4.	10.	38.2	"	7.	6.8	13.8	"
21	St-Paul-de-la-Cr.	7	8.2	7.5	6.	8.	10.	39.7	"	6.2	5.8	12.	Bien.
22	Canton-Raudot.	1	7.	10.	6.	8.	10.	41.	Excellent.	5.	5.	10.	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. LITALIEN,

Insp. d'écoles

M. L. LONGTIN.

MONTRÉAL, 18 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	26	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	26
2.—Nombre d'écoles :		
a) Élémentaires	39	.....
b) Modèles	26	.....
c) Académiques	17	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	5	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	7	.....
Total	.....	94
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	64	.....
b) Instituteurs religieux	194	.....
c) Institutrices laïques	151	.....
d) Institutrices religieuses	364	.....
Total	.....	773
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	1212.50	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	1306.82	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	1214.37	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	733.33	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	696.50	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	638.50	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	624.66	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	697.22	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	700.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	396.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	440.80	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	450.00	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 2459 — Filles de 5 à 7 ans. 2563	5022	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 7363 — Filles de 7 à 14 ans. 7492	15055	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 1677 — Filles de 14 à 16 ans. 1773	3450	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 1588 — Filles de 16 à 18 ans. 1564	3152	.....
Total	.....	26.679
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	5380	.....
b) Dans les écoles modèles	5760	.....
c) Dans les académies	8406	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1125	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	1367	.....
Total	.....	22,038
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	84.80%	.....
b) Dans les écoles modèles	87.67%	.....
c) Dans les académies	84.63%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	82.43%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	92.25%	.....
f) Présence moyenne générale		86 %
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	4379	.....
En première année	4406	.....
En deuxième année	4134	.....
En troisième année	3638	.....
En quatrième année	2578	.....
En cinquième année	1422	.....
En sixième année	768	.....
En septième année	460	.....
En huitième année	253	.....
Total	.....	22,038

REMARQUES GÉNÉRALES

Je dois offrir mes plus sincères remerciements au Conseil Exécutif de cette province pour la confiance qu'il a mise en moi, en me nommant pour le nouveau district de Montréal. Cette promotion m'a été très sensible, et, veuillez croire, monsieur le Surintendant, que je m'appliquerai à me rendre digne de l'honneur dont j'ai été comblé.

J'ai le plaisir de vous dire, qu'à part quelques rares exceptions, le programme d'études a été suivi dans toutes les écoles.

Le personnel enseignant rivalise de zèle et de dévouement dans l'accomplissement des devoirs de sa charge.

En général, j'ai été entièrement satisfait des examens de ma dernière visite.

PRIMES AUX MUNICIPALITES LES PLUS MÉRITANTES.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905, (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement d'écoles, etc).

1.	Montréal (District-Est	$60.00
2.	Côte-St-Luc	50.00
3.	Rivière-des-Prairies (village)	40.00
4.	St-Bernardin-de-Montréal	35.00
5.	Côte-Saint-Michel	30.00

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement : MM. J.-Eugène Belcourt, M. P. Favreau, Roch Pinsonnault, Joseph Sénécal, Victor Guevremont, J.-E. Cloutier; Mlles M.-L. Reine Choquette, Lucienne Guérin, Irène Coallier, Alphonsine Boyer.

Veuillez trouver ci-après la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Viat.-d'Outrem.	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.	8.	17.	Excellent.
2	St-Bernardin-de-Montréal.....	2	10.	9.5	10.	10.	10.	49.5	"	9.	7.5	16.5	"
	Comm. des Écoles Cath. de Mont.												
3	District Est.....	13	9.6	9.4	10.	10.	10.	49.	"	9.	7,5	16.5	"
4	District Nord....	30	8.6	9.5	10.	10.	10.	48.1	"	9.	8.	17.	"
5	St-Laurent, vill...	2	9.5	9.5	10.	10.	10.	49.	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
6	Lachine, ville.....	2	8.8	9.	10.	10.	10.	47.8	"	8.	8.	16.	"
7	Très-St-Sacrem...	2	9.	8.5	10.	10.	10.	47.	"	9.	7.	16.	"
8	Ste-Mad.-d'Out..	2	8.	8.	10.	10.	10.	46.	"	7.	7.	14.	"
9	Côte-St-Michel...	1	9.	9.	9.	9.	10.	46.	"	7.	7.	14.	"
10	Côte-St-Léonard..	1	9.	9.	8.	10.	10.	46.	"	7.	6.5	13.5	"
11	St-P.-aux-Liens...	2	6.5	7.	10.	10.	10.	43.5	"	8.	7.5	15.5	"
12	St-Chs, B.-du-Slt.	2	9.	6.	10.	10.	10.	45.	"	6.8	6.5	13.3	"
13	Lachine, paroisse.	2	8.	8.	7.	10.	10.	43.	"	8.	7.	15.	"
14	Pte-aux-Trembles.	4	7.8	7.8	8.	8.5	10.	42.1	"	7.5	7.3	14.8	"
15	Côte-St-François..	1	8.	8.	7.	10.	10.	43.	"	6.5	6.5	13.	"
16	Côte-N.-D.-de-la-Vertu.....	1	6.5	6.5	10.	10.	10.	43.	"	6.5	6.5	13.	"
17	La Prés.-de-la-Très Ste-Vierge, Dorval	3	7.2	7.2	8.	9.3	10.	41.7	"	7.	7.	14.	"
18	Montréal-Est....	1	8.	8.	7.	9.	10.	42.	"	7.	6.	13.	"
19	Côte-N.-D.-de-Li.	1	6.	6.	10.	10.	10.	42.	"	6.	6.	12.	Bien.
20	Riv.-des-Rrairies, village.....	1	8.	6.	6.	10.	10.	40.	Très bien.	6.5	6.5	13.	Très bien.
21	Riv.-des-Prairies, paroisse.....	2	6.	6.	6.	8.5	10.	36.5	"	8.	6.3	14.3	"
22	Ht-de-la-C.-St-Ls.	1	6.	6.	7.	10.	10.	39.	"	6.5	6.	12.5	"
23	Côte-St-Luc.....	1	5.	6.	6.	10.	10.	37.	"	6.	6.	12.	Bien.
24	St-Jules.....	1	6.	6.	4	10.	10.	36.	"	6.	6.	12.	"
25	St-Laurent, No 1.	1	5.	5.5	3.	10.	10.	33.5	"	6.5	6.5	13.	Très-bien.
26	B.-de-la-C.-St-Ls.	1	6.	5.5	6.	10.	10.	37.5	"	6.5	6.5	13.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN,

Insp. d'écoles.

M. RODOLPHE MALTAIS.

AYLMER, 17 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					26	.....
b) Sous contrôle des syndics					6	.....
				Total	.....	32
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					97	.....
b) Modèles					9	.....
c) Académiques					4	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					1	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					2	.....
				Total	.....	113
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					1	.....
b) Instituteurs religieux					27	.....
c) Institutrices laïques					110	.....
d) Institutrices religieuses					53	.....
				Total	.....	191
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				.....	.....
	dans les écoles modèles				850.00	.....
	dans les académies				.....	.....
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				.....	.....
	dans les écoles modèles				.....	.....
	dans les académies				651.85	.....
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				461.84	.....
	dans les écoles modèles				512.80	.....
	dans les académies				.....	.....
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				470.59	.....
	dans les écoles modèles				604.54	.....
	dans les académies				492 86	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1009	Filles de 5 à 7 ans.	1338		2347	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3860	Filles de 7 à 14 ans.	3781		7641	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans.	912	Filles de 14 à 16 ans.	1179		2091	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans.	991	Filles de 16 à 18 ans.	1017		2008	.....
				Total	.....	14,087
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					5516	.....
b) Dans les écoles modèles					1019	.....
c) Dans les académies					1787	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					376	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					62	.....
				Total	.....	8,760
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					73.25%	.....
b) Dans les écoles modèles					79.0 %	.....
c) Dans les académies					95.5 %	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					82.7 %	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					59.6 %	.....
f) Présence moyenne générale					.....	78.5%
8.—Classification des élèves :						
En première année					3523	.....
En deuxième année					2109	.....
En troisième année					1636	.....
En quatrième année					838	.....
En cinquième année					364	.....
En sixième année					125	.....
En septième année					55	.....
En huitième année					48	.....
Elèves non classifiées					62	.....
				Total	.....	8,760

REMARQUES GÉNÉRALES

J'ai l'honneur d'ajouter quelques remarques générales aux rigides statistiques qui figurent en première page de ce rapport.

Il m'importe d'abord de vous faire voir le succès où il se trouve, de le dégager des enlignements de chiffres où se confondent les succès et les faiblesses. Et, il m'importe encore, monsieur le Surintendant, d'ouvrir un paragraphe spécial où, dans quelques lignes, je m'efforcerai de vous tracer la situation scolaire dans Pontiac au point de vue français.

LA VILLE DE HULL

Je dois à mes prédécesseurs immédiats le témoignage d'avoir, par leur connaisance positive d'une bonne organisation scolaire, contribué largement à faire de la ville de Hull un centre éducationnel prépondérant. J'apprécie hautement l'habile administration qui préside aux destinées scolaires à Hull depuis quelques années. Ici les édifices scolaires font l'orgueil de la cité, et le personnel enseignant, généreusement rémunéré, a mérité comme note générale 17.5 sur un maximum de 20 points. La présence moyenne générale a été au cours de l'année scolaire de 89.25 sur 100.

ENSEIGNEMENT BILINGUE DANS PONTIAC

La question qui domine toutes les préoccupations de l'inspecteur d'écoles, c'est l'avenir de la langue française dans Pontiac. Sous l'influence continue de circonstances incontrôlables, le patriotisme des nôtres dans cette région, en ce qui se rapporte à la langue maternelle, a lamentablement faibli. L'institutrice bilingue formée à l'école primaire de cette région n'a fait qu'effleurer l'étude de la langue française. C'est partiellement à l'incompétence d'une trop grande partie du personnel enseignant dans Pontiac, en ce qui se rapporte à la langue française, que se sont élevées les difficultés auxquelles il importe d'apporter une solution. L'heureuse intervention de votre département dans la solution du

problème de l'enseignement bilingue dans Pontiac, a donné aux événements une tournure nouvelle qui promet de consolants résultats. Le comté de Pontiac a été privé depuis toujours d'institutions supérieures destinées à la formation d'un personnel enseignant compétent. Je suis particulièrement heureux de vous informer, monsieur le Surintendant, que la municipalité des Iles-des-Allumettes vient de construire un couvent dont la direction sera confiée aux Révérendes Sœurs de Sainte-Croix de Montréal et qui s'ouvrira en septembre prochain. C'est un événement vraiment digne de mention, événement qui marque la fin d'un régime défectueux.

LA STATISTIQUE SCOLAIRE

Au programme nouveau qui s'élabore sous votre direction, ne serait-il pas opportun d'inclure au chapitre des examens à l'obtention d'un diplôme l'étude de la statistique scolaire en vue de la préparation des rapports annuels. La compréhension est vraiment lente dans ce domaine et les difficultés que rencontre l'inspecteur d'écoles entravent le bon fonctionnement du rouage scolaire. Sans prendre parti en faveur des secrétaires inconscients de l'importance de la statistique scolaire, je suis convaincu que, dans la majorité des cas, l'institutrice est directement responsable des faux renseignements qui nous sont quelquefois fournis.

Dans un même ordre d'idée, je crois devoir attirer votre attention sur l'importance de pourvoir les écoles anglaises et bilingues de Pontiac de journaux d'appel conformes aux exigences des lois scolaires. C'est dans mon district un problème irrésolu que j'ai l'honneur de vous poser.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cité de Hull	11	8.8	8.8	10.0	10.0	10.0	47.6	Excellent.	8.7	8.8	17.5	Excellent.
2	Maniwaki	1	9.0	9.0	10.0	9.0	10.0	47.0	"	9.0	9.0	18.0	"
3	Bryson	1	8.0	6.0	10.0	9.0	10.0	43.0	"	6.5	7.0	13.5	Très bien.
4	Aldfield-Est	1	9.0	8.0	9.0	6.5	10.0	42.5	"	6.8	7.0	13.8	"
5	Mansfield & Pontefract	5	7.0	6.5	10.0	9.0	10.0	42.5	"	6.2	5.7	11.9	Bien.
6	Cameron	5	7.7	7.7	9.0	7.9	10.0	42.5	"	6.4	6.2	12.6	Très bien.
7	Upper-Leitchfield	1	8.5	8.0	9.0	9.7	7.0	42.2	"	7.7	7.8	15.5	"
8	Bouchette	9	7.4	7.4	9.0	8.3	10.0	42.0	"	6.9	6.9	13.8	"
9	Aylmer	2	6.8	7.5	9.0	8.6	10.0	41.9	"	7.1	7.6	14.7	"
10	Eardley	4	7.0	7.5	8.0	9.0	10.0	41.5	"	6.	6.7	13.3	"
11	Ste-Eli-de-Frankt	5	7.5	7.5	9.0	8.5	9.0	41.5	"	6.6	6.6	13.2	"
12	Iles-des-Allum	11	7.2	7.2	8.5	8.6	10.0	41.5	"	6.6	6.4	13.0	"
13	Onslow-Sud	1	6.0	8.0	9.0	8.0	10.0	41.0	"	7.0	7.4	14.4	"
14	Aldfield-Sud	1	6.0	6.0	10.0	9.0	10.0	41.0	"	4.0	4.0	8.0	Médiocre.
15	Ile-du-Calumet	6	6.8	6.9	9.0	8.2	10.0	40.9	"	6.4	6.5	12.9	Très bien.
16	Waltham	2	6.8	7.5	8.3	8.2	10.0	40.8	"	6.2	6.3	12.5	"
17	Wright	6	6.9	7.4	9.0	7.5	10.0	40.8	"	5.9	5.7	11.6	Bien.
18	Pontiac	1	7.0	8.0	8.0	7.5	10.0	40.5	"	6.0	7.0	13.0	Très bien.
19	Sheen	3	6.9	6.6	9.0	7.7	10.0	40.2	"	5.5	5.6	11.1	Bien.
20	Ste-Marie-de-Quyon	1	8.0	7.0	9.0	9.0	7.0	40.0	"	7.0	7.0	14.0	Très bien.
21	Aberdeen	1	5.8	6.2	9.0	9.0	10.0	40.0	"	4.0	5.0	9.0	Médiocre.
22	Ste-Cécile-de-Masham	6	7.7	8.2	7.0	6.7	10.0	39.6	Très bien.	6.4	6.4	12.8	Très bien.
23	Fort-Coulonge	2	4.5	6.0	9.5	9.2	10.0	39.2	"	6.7	6.9	13.6	"
24	Gracefield	1	8.0	8.5	7.0	5.5	10.0	39.0	"	5.0	5.0	10.0	Bien.
25	Kensington	5	6.2	5.5	10.0	7.1	10.0	38.8	"	5.4	4.9	10.3	"
26	Bristol	4	6.6	7.0	8.0	7.0	10.0	38.6	"	4.8	5.7	10.5	"
27	Leslie et Clapham	4	6.0	5.0	9.5	8.0	10.0	38.5	"	4.0	4.0	8.0	Médiocre.
28	St-Et-de-Chelsea	2	7.0	7.2	10.0	9.5	4.0	37.7	"	5.0	5.7	10.7	Bien.
29	Hull, canton	2	4.7	6.0	9.5	8.5	8.0	36.7	"	5.0	5.0	10.0	"
30	Chichester	5	6.1	7.2	7.0	7.9	8.0	36.2	"	5.0	5.1	10.1	"
31	Onslow-Nord	1	6.0	5.5	7.0	7.0	10.0	35.5	"	4.5	4.5	9.0	Médiocre.
32	Port.-du-Fort	Ecole fermée à l'époque de la visite.											
33	Dorion	Ecole qui n'a pas été en activité.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

RODOLPHE MALTAIS,

Insp. d'écoles.

M. J.-GERVAIS MARIEN

St-Jean, 26 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	27	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	27
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	131	.....
b) Modèles	13	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	6	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	2	.....
Total	.....	153
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	7	.....
b) Instituteurs religieux	26	.....
c) Institutrices laïques	161	.....
d) Institutrices religieuses	91	.....
Total	.....	285
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	1040.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	400.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	.....	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	281	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	300	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	510	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	312	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	335	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 848 — Filles de 5 à 7 ans. 812	1660	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2135 — Filles de 7 à 14 ans. 2368	4803	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 580 — Filles de 14 à 16 ans. 530	1110	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 539 — Filles de 16 à 18 ans. 503	1042	.....
Total	.....	8,615
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4604	.....
b) Dans les écoles modèles	1246	.....
c) Dans les académies	259	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	839	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	215	.....
Total	.....	7,163
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	71.6%	.....
b) Dans les écoles modèles	74.2%	.....
c) Dans les académies	79.0%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	81.5%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.3%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	74.3%
8.—Classification des élèves :		
En cours préparatoire (inst. ind.)	52	.....
En première année	2717	.....
En deuxième année	1614	.....
En troisième année	1318	.....
En quatrième année	858	.....
En cinquième année	318	.....
En sixième année	148	.....
En septième année	97	.....
En huitième année	41	.....
Total	.....	7,163

REMARQUES GÉNÉRALES

Plusieurs écoles ont ouvert leurs portes en retard cette année, par suite de la difficulté à recruter le personnel enseignant. Treize institutrices non diplômées ont enseigné dans le district, soit 10 de plus que l'an dernier. Dans la plupart des cas, la faute en est aux commissions scolaires qui ne voulaient pas payer le salaire demandé par des institutrices qualifiées.

Aucune construction ou réparation importante n'a été faite cette année : le coût élevé de la main d'œuvre et des matériaux ont obligé les municipalités scolaires à retarder la réfection de leurs écoles. Cependant Sherrington et St-Jacques-le-Mineur auront chacune une école de terminée pour le mois de septembre.

Il y a encore quelques secrétaires-trésoriers qui s'obstinent à ne pas fournir de recensement acceptable et ne sont jamais prêts à donner à l'inspecteur les renseignements demandés, dans l'intérêt des contribuables de leur municipalité: ces employés devraient être remerciés de leurs services, car ils sont cause de la perte des octrois.

Ci-après la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Rémi, village..	2	9.	9.5	10.	9.	10.	47.5	Excellent.	9.	8.5	17.5	Excellent.
2	Cité de St-Jean...	4	8.7	10.	10.	9.7	10.	48.4	"	7.8	7.1	14.9	Très bien.
3	St-Jacq.-de-Clar .	1	9.	9.	10.	8.	10.	46.	"	9.	8.	17.	Excellent.
4	Ste-Marg.-de-Bl..	6	7.6	8.6	9.	8.2	10.	43.4	Excellent.	9.1	7.5	16.6	Très bien.
5	St-Blaise.....	6	8.1	7.	10.	8.7	10.	43.8	"	8.3	7.6	15.9	"
6	Iberville.....	2	8.5	8.5	8.5	7.5	10.	43.	"	8.5	7.5	16.	"
7	Ste-Sabine.....	2	8.	8.7	10.	7.7	10.	44.4	"	8.	6.5	14.5	"
8	St-Bern.-de-Lac..	8	6.4	7.7	10.	8.7	10.	42.8	"	7.5	6.2	13.7	Bien.
	St-Geo.-de-Henry.	8	6.8	7.8	9.	8.	10.	41.6	"	7.7	7.2	14.9	Très bien.
9	St-Paul-Ile-aux-Noix.....	3	6.6	8.	9.	8.3	10.	41.9	"	7.6	6.8	14.4	"
10	St-Valentin.....	3	6.	7.6	9.5	9.	10.	42.1	"	7.6	6.3	13.9	Bien.
	St-Alexandre, vill.	2	7.5	8.	8.	8.	9.	40.5	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
11	Lacolle.....	5	6.8	7.2	9.	8.8	10.	41.8	"	7.8	6.2	14.	"
12	St-Cyprien.....	6	7.	7.5	9.	7.8	10.	41.3	"	7.6	6.8	14.4	"
13	St-Jean, par.....	5	7.	7.6	8.5	8.5	10.	41.6	"	7.4	6.4	13.8	Bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité								Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
14	St-Rémi, par.....	6	7.6	6.8	8.5	7.5	9.3	39.7	Très bien.	7.8	7.	14.8	Très bien.
15	St-Lin.....	6	7.8	6.5	8.	7.	10.	39.3	"	8.	7.	15.	"
	St-Sébastien.....	6	6.5	7.5	7.5	7.	9.6	38.8	"	8.	7.5	15.5	"
16	St-Mich.-Archan..	5	8.5	7.8	8.	7.7	8.8	40.8	Excellent.	7.	6.2	13.2	Bien.
17	St-Edouard.....	6	7.4	6.5	8.	7.8	9.6	39.3	Très bien.	7.3	7.	14.3	Très bien.
18	Ste-Anne-de-Sabr.	5	6.2	7.2	7.5	7.2	10.	38.1	"	8.4	6.8	15.2	"
19	St-Gré.-le-Grand..	10	6.8	6.	8.	7.3	10.	38.1	"	7.6	6.8	14.4	"
	Ste-Brigide.....	11	6.9	6.6	8.	8.3	10.	39.8	"	7.2	6.3	13.5	Bien.
20	St-Jacq.-le-Min...	6	5.1	8.1	7.	6.9	10.	37.1	"	8.	7.2	15.2	Très bien.
21	St-Alexandre, par.	7	6.3	6.2	8.	6.7	8.2	35.4	"	7.4	6.8	14.2	"
22	St-Pat.-de-Sherr..	8	5.	6.8	7.	7.5	8.3	34.6	Bien.	7.6	7.2	14.8	"
23	St-Athanase.....	6	5.6	5.3	8.	7.7	7.6	34.2	"	7.	6.5	13.5	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-GERVAIS MARIEN,

Insp. d'écoles.

M. C.-J. MILLER.

MONTRÉAL, 15 juillet 1921

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires* :		
a) Sous contrôle des commissaires	2	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		2
2.—*Nombre d'écoles* :		
a) Elémentaires sous contrôle	20	
b) Modèles "	25	
c) Académiques "	23	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées: 5 acad. 2 mod.	7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées: 10 acad. 2 mod. 8 élém.	20	
Total		95
3.—*Nombre de titulaires* :		
a) Instituteurs laïcs dans les écoles sous contrôle. 168 dans les écoles ind. 11	179	
b) Instituteurs religieux dans les écoles sous contrôle 278 dans les écoles ind. 79	357	
c) Institutrices laïques dans les écoles sous contrôle 213 dans les écoles ind. 11	224	
d) Institutrices religieuses dans les écoles sous cont. 399 dans les écoles ind. 270	669	
Total		1,429
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires. Principaux $2000	1,241	
dans les écoles modèles " 2145	1,415	
dans les académies " 2100	1,385	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires. Directeurs $ 850	650	
dans les écoles modèles " "	650	
dans les académies " "	650	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires. Directrices 990	695	
dans les écoles modèles	674	
dans les académies " 1300	802	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires. " 450	450	
dans les écoles modèles " 450	450	
dans les académies " 450	450	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :		
a) Garçons de 5 à 7 ans 4,401 — Filles de 5 à 7 ans 4,291	8,692	
b) Garçons de 7 à 14 ans 14,702 — Filles de 7 à 14 ans 14,437	29,139	
c) Garçons de 14 à 16 ans 3,778 — Filles de 14 à 16 ans 4,026	7,804	
d) Garçons de 16 à 18 ans 4,242 — Filles de 16 à 18 ans 4,417	8,659	
Total		54,294
6.—a) Dans les écoles élémentaires	6,349	
b) Dans les écoles modèles	14,454	
c) Dans les académies	16,976	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1,384	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	4,465	
Total		43,628
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :		
a) Dans les écoles élémentaires	80.2%	
b) Dans les écoles modèles	83.3%	
c) Dans les académies	87.5%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	87.7%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.3%	
f) Présence moyenne générale		85.2%

8.—*Classification des élèves* :

	Ecoles sous contrôle.	Ecoles ind.		
Dans le cours préparatoire	6,485	806		7,291
En première année	8,136	1,347		9,483
En deuxième année	7,771	817		8,588
En troisième année	6,626	730		7,356
En quatrième année	4,663	745		5,408
En cinquième année	2,271	553		2,824
En sixième année	1,122	388		1,510
En septième année	451	280		731
En huitième année	254	183		437
	37,779	5,849	Total	43,628

REMARQUES GÉNÉRALES

a) CINQUANTENAIRE DE M. J.-N. MILLER

L'un des principaux événements de l'année scolaire 1920-1921 a été sans contredit la célébration à Québec et à Montréal du cinquantenaire de l'entrée de M. J.-N. Miller dans la carrière de l'enseignement.

Si, durant ces fêtes mémorables, tous les fonctionnaires de l'enseignement primaire ont été heureux d'offrir leurs hommages au secrétaire du département de l Instruction publique, les inspecteurs d'écoles avaient mille et mille raisons de se réjouir, parce qu'ils le réclament plus particulièrement comme l'un des leurs. En effet, c'est surtout comme inspecteur d'écoles que M. Miller se révéla pédagogue de très grande valeur aux autorités scolaires de cette province.

Le tact h bituel qu'il mettait toujours dans ses relations avec le personnel enseignant et les commissaires de son district, la distinction de ses manières, la persévérance au travail, la probité professionnelle dont il a toujours fait preuve lui valurent sa promotion au département de l'Instruction publique. outes ses qualités ont été et seront longtemps encore comme des phares lumineux qui indiqueront la route à suivre à ceux qui ont au cœur l'amour de leur prof ssion et veulent se rendre utiles à leurs compatriotes en se dépensant pour la cause sacrée de l'éducation.

b) DÉLIMITATION DE MON DISTRICT

Sur la recommandation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, l'honorable Conseil Exécutif de la province bien voulu faire une nouvelle délimitation de mon district, lequel comprend aujourd'hui : 1) La partie du district Centre (Commission des Écoles catholiques de Montréal) située à l'Est des rues St-Pierre et Bleury ; 2) Le district Est (Commission des Écoles catholiques de Montréal), excepté les écoles du quartier Mercier.

Ce territoire renferme encore 68 écoles sous contrôle, sans compter 27 écoles indépendantes, et 982 classes.

c) INSPECTION

Comme l'an dernier, j'ai pu visiter deux fois toutes les écoles de mon district. Le résultat des examens a été très satisfaisant dans la plupart

des classes. Cependant j'ai cru devoir faire les observations suivantes au sujet de l'enseignement intuitif :

Dans les classes de première année et celles du cours enfantin surtout, il me semble que l'on ne s'attache pas assez à développer l'esprit d'observation des élèves. On n'a qu'une préoccupation : faire apprendre à lire le plus tôt possible.

La formation générale de l'esprit est trop souvent négligée.

Le meilleur enseignement à donner aux tout jeunes enfants n'est-il pas celui qui s'adresse directement à leurs sens, celui qui leur apprend à voir, à remarquer, à comparer, celui qui leur donne des idées, je pourrais ajouter celui qui augmente leur vocabulaire ?

J'ai donc conseillé aux titulaires des petites classes principalement de faire un peu plus de leçons de choses, en ayant soin de toujours donner le terme propre de chaque objet ou partie d'objet. Je comprends qu'une préparation très soignée de la classe sera toujours indispensable.

Habitués dès leurs premières années de scolarité à voir, à se rendre compte, à comparer, les enfants seront mieux préparés à recevoir un enseignement vraiment méthodique, réussiront davantage dans les classes plus avancées, et, surtout, possèderont un vocabulaire plus étendu, qualité qui manque à un si grand nombre.

d) ÉCOLE ACCEPTÉE

Dans le cours de l'année, j'ai accepté les réparations que le district Centre a fait subir à l'école des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

e) PRIMES AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Parmi les titulaires des classes qui se sont le plus distingués dans l'enseignement, cette année, je mentionne les noms de : Mlles Bernadette Geoffrion, Nativité Boisvert, M. Landry, Emma Caron et MM. Yves LeRouzès, H. Pilon, J. Lyng, W. Gallagher, F.-X. Dumas.

f) AUTRES GRATIFICATIONS

Mon district d'inspection ne comprenant qu'une municipalité, je crois devoir recommander aux autorités scolaires des districts Centre

et Est d'affecter les gratifications suivantes à l'achat de livres canadiens pour les bibliothèques des écoles : Ste-Brigide, filles, $60.00 ; de Salaberry, $50.00 ; Saints-Noms de Jésus et de Marie, $40.00 ; Baril, garçons, $35.00 ; Guay, garçons, $30.00.

Ci-après la classification des districts par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Comm. des écoles cath. de Mont..												
	District Centre...	34	9.4	9.4	10.	10.	9.9	48.7	Excellent.	10.	8.2	18.2	Excellent.
2	Comm. des écoles cath. de Mont..												
	District Est.....	34	9.3	9.7	10.	10.	9.9	48.9	"	10.	8.	18.	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,

Insp. d'écoles.

M. ANT. MILLETTE.

POINTE-AU-PIC, le 8 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; II. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	18	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	18
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	87	.....
b) Modèles	10	.....
c) Académiques	2	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	2	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	.....
Total	.....	102
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	2	.....
b) Instituteurs religieux	7	.....
c) Institutrices laïques	109	.....
d) Institutrices religieuses	11	.....
Total	.....	129
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	500.00	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	1000.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	400.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	239.50	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	237.50	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	320.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	175.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	185.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 637 — Filles de 5 à 7 ans. 647	1284	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 1905 — Filles de 7 à 14 ans. 1909	3814	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 521 — Filles de 14 à 16 ans. 501	1022	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 464 — Filles de 16 à 18 ans. 393	857	.....
Total	.....	6,977
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	2722	.....
b) Dans les écoles modèles	829	.....
c) Dans les académies	423	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	499	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	15	.....
Total	.....	4,488
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	72%	.....
b) Dans les écoles modèles	76%	.....
c) Dans les académies	83%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	87%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	80%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	75%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	138	.....
En première année	1268	.....
En deuxième année	1106	.....
En troisième année	1077	.....
En quatrième année	536	.....
En cinquième année	208	.....
En sixième année	98	.....
En septième année	35	.....
En huitième année	22	.....
Total	.....	4,488

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district d'inspection continue, lentement mais sûrement, sa marche vers le progrès. Messieurs les commissaires comprennent la nécessité d'augmenter les salaires, non seulement ils le comprennent, mais ils donnent cette augmentation. L'an dernier il y avait dans ce district plus de 50 institutrices payées moins de $200.00. Cette année il ne m'en reste seulement que 12. La différence est notable.

A part 5 ou 6, tous les instituteurs et institutrices, tant laïcs que religieux, ont rempli leurs devoirs avec tact et dévouement. D'après les notes prises dans les écoles, je constate que 45% des élèves ont porté une attention spéciale dans l'étude sérieuse de leurs leçons et dans l'application soutenue à bien faire leurs devoirs journaliers. La discipline y a gagné, les parents ont été contents. Les enfants, eux, ont appris à accomplir leurs devoirs d'état avec joie et bonheur.

Quoique le coût des matériaux de construction fût très élevé, deux maisons neuves et trois réparations ont remplacé de vieilles maisons d'écoles. Toutes ont été acceptées.

Plusieurs commissions scolaires négligent leurs deux visites aux écoles. D'autres laissent à Messieurs les curés le soin de les visiter, lesquels, soit dit en passant, s'en occupent avec beaucoup de zèle et de dévouement. Plusieurs de ces Messieurs distribuent maintes récompenses. Merci donc de grand cœur à ces hommes dévoués qui aident beaucoup à l'œuvre si noble de l'éducation et de l'instruction de notre jeunesse.

Plusieurs commissions scolaires m'ont promis de m'accompagner dans mes visites dans leurs municipalités respectives.

Malgré l'augmentation des traitements, 13 institutrices non diplômées ont enseigné dans ce district. Cet état de choses est dû aux raisons suivantes : engagements retardés par Messieurs les commissaires, de là, départ de nos institutrices pour le Lac-St-Jean et Chicoutimi ; l'obligation de remplacer les instituteurs religieux démissionnaires par des institutrices à l'académie de La-Malbaie.

Les municipalités suivantes se recommandent au fonds des municipalités pauvres : Callières, De-Salles, St-Placide, St-Siméon (par.) St-Urbain, St-Hilarion, Pte-Rvilère St-François, Isle-aux-Coudres et Saint-Fidèle.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Ville Baie-St-Paul.	2	10.	10.	10.	9.	10.	49.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Siméon, village	1	9.	10.	10.	9.	9.	47.	"	9.	9.	18.	"
3	La-Malbaie.....	15	8.	8.5	10.	8.5	10.	45.	"	8.	8.5	16.5	"
4	Pointe-au-Pic....	2	9.5	9.	5.	8.	10.	41.5	"	9.5	9.5	19.	"
5	Cap-à-l'Aigle.....	2	8.5	9.	7.	7.	10.	41.5	"	9.5	9.5	19.	"
6	St-Placide.....	2	7.	7.	10.	7.	9.	40.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
7	Callières.....	1	8.	8.	8.	6.	10.	40.	"	6.	6.	12.	"
8	St-Fidèle.....	5	6.5	7.5	8.	6.5	9.	39.5	Très bien.	8.	7.5	15.5	"
9	Iles-aux-Coudres..	4	8.	7.5	7.	9.	8.	39.5	"	9.25	9.25	18.5	Excellent
10	St-Siméon, par...	4	9.	5.	9.	8.	7.	38.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
11	Les-Eboulements.	12	8.	8.	7.	5.5	9.	37.5	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
12	Baie-St-Paul, par.	14	7.	7.5	6.	7.	8.	35.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
13	St-Urbain.....	7	7.	8.	5.	7.	8.	35.	"	9.¼	9.¼	18.5	Excellent.
14	Pte-Riv.-St-Franç.	5	6.	7.	8.	7.	7.	35.	"	8.	8.	16.	"
15	De-Salles.....	5	8.	5.	7.	6.	7.	33.	"	8.5	8.5	17.	"
16	St-Hilarion.....	7	6.	6.	6.	6.5	8.	32.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
17	St-Irénée.....	7	7.5	7.5	4.	6.	7.	31.5	"	7.5	7.5	15.	"
18	Ste-Agnès.....	4	6.5	6.5	5.	6.	6.5	30.5	"	6.	6.	12.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ANT. MILLETTE,

Insp. d'écoles.

M. F.-J. NORMAND.

SAINT-AIMÉ, 30 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant ; I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	37	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		37
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	151	
b) Modèles	9	
c) Académiques		
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		169
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	
b) Instituteurs religieux	12	
c) Institutrices laïques	160	
d) Institutrices religieuses	98	
Total		271
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	404.17	
dans les écoles modèles		
dans les académies		
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	210.60	
dans les écoles modèles		
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	233.33	
dans les écoles modèles	207.50	
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 684 — Filles de 5 à 7 ans. 688	1372	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2180 — Filles de 7 à 14 ans. 2132	4312	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 518 — Filles de 14 à 16 ans. 538	1056	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 376 — Filles de 16 à 18 ans. 385	761	
Total		7,501
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4513	
b) Dans les écoles modèles	944	
c) Dans les académies		
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	727	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	27	
Total		6,211
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	79.08%	
b) Dans les écoles modèles	95.23%	
c) Dans les académies		
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	88.99%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.89%	
f) Présence moyenne générale		82.80%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	30	
En première année	2184	
En deuxième année	1502	
En troisième année	1275	
En quatrième année	807	
En cinquième année	264	
En sixième année	84	
En septième année	48	
En huitième année	17	
Total		6,211

REMARQUES GÉNÉRALES

1.—Comme la classification des municipalités l'indique, la note concernant les succès est satisfaisante, excepté dans cinq municipalités situées dans la même paroisse où il existe une anomalie très nuisible à la cause de l'instruction. Malgré les remarques faites aux corporations scolaires dans deux assemblées spéciales, on ne semble pas vouloir détruire un système dans lequel je ne vois rien de bon.

2.—Quant au salaire des professeurs, j'ai remarqué beaucoup de bonne volonté chez certaines commissions mais, d'un autre côté, j'ai constaté un peu de mesquinerie dans certains endroits où l'on recherche avec soin un secrétaire qui prêchera continuellement l'économie, économie qui n'en est pas une dans le présent cas. Si partout, la compréhension de l'mportance de l'éducation était en aussi haute estime qu'à St-Eugène-de-Grantham, la tâche de l'inspecteur serait de beaucoup plus facile. En passant, je me fais un devoir de féliciter publiquement les deux commissions scolaires de cette paroisse de leur bel esprit de progrès.

3.—J'ai remarqué avec plaisir que la correction du langage tient une place d'honneur dans plusieurs écoles Une institutrice a établi, dans sa classe, un cercle du bon parler, (cercle Jeanne-d'Arc), et le bien accompli au milieu des élèves est digne de louange.

Voici maintenant la liste des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	St-Guillaume, vill	2	9.7	9.8	9.	7.7	10.	46.2	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent.
2	St-Eugène, village	1	10.	9.5	8.5	8.	10.	46.	"	9.5	9.5	19.	"
3	St-Marcel, village.	1	9.	9.5	8.	7.5	10.	44.	Très bien.	9.5	9.5	19.	"
4	St-Michel, village.	2	8.5	10.	8.	7.	10.	43.5	"	9.5	9.5	19.	"
5	N.-D.-de-Pierreville, village....	1	9.5	9.	8.5	7.5	10.	44.5	"	8.5	8.5	17.	Très bien.
6	St-David, village..	1	9.	9.5	8.	8.	9.5	44.	"	8.5	8.5	17.	"
7	St-François, vill..	2	9.5	9.	8.5	8.	10.	45.	Excellent.	7.7	7.7	15.4	"
8	St-Aimé.....	4	7.1	8.6	9.5	9.	9.8	44.	Très bien.	7.5	7.5	15.	"
9	St-Eugène, par...	6	8.7	9.7	8.	8.1	10.	44.5	"	7.	7.	14.	"
10	St-Guillaume, par.	10	7.8	9.4	8.5	8.	9.4	43.1	"	7.6	7.6	15.2	"
11	St-Germain.....	9	7.9	9.	8.5	8.6	10.	44.	"	7.1	7.	14.1	"
12	St-Thomas, vill...	2	9.	9.5	7.	7.5	10.	43.	"	7.5	7.5	15.	"
13	St-Gérard.....	3	9.	8.7	6.5	7.5	9.5	41.2	"	8.4	8.3	16.7	"
14	La Baie-du-Fèbvre	9	8.4	9.	7.	7.7	10.	42.1	"	7.8	7.8	15.6	"
15	St-Elphège.....	5	8.5	9.	7.	7.5	10.	42.	"	7.7	7.6	15.3	"
16	St-Zéphirin.....	10	8.4	9.	6.5	7.5	10.	41.4	"	6.9	7.	13.9	"
17	La-Visitation.....	6	7.8	9.	6.	7.3	10.	40.1	"	7.6	7.6	15.2	"
18	N.-D.-de-Pierreville, par.....	3	8.5	8.8	6.	7.	10.	40.3	"	7.5	7.5	15.	"
19	St-Bonaventure..	11	8.7	9.1	7.	7.5	9.4	41.7	"	6.8	6.8	13.6	Bien.
20	St-Narcisse.....	6	8.	8.9	7.	7.6	9.5	41.	"	7.1	7.1	14.2	Très bien.
21	St-Robert.....	7	8.2	9.6	6.	7.6	10.	41.4	"	6.7	6.7	13.4	Bien.
22	St-David, par....	7	7.3	8.6	7.5	8.5	9.5	41.4	"	6.3	6.3	12.6	"
23	St-Louis-de-Bonsecours.....	5	7.8	7.7	7.	7.6	9.5	39.6	"	7.2	7.2	14.4	Très bien.
24	St-Edmond.....	4	6.4	9.	7.	8.3	9.5	40.2	"	6.9	6.9	13.8	Bien.
25	St-Pie-de-Guire...	8	7.6	8.7	7.	7.5	9.5	40.3	"	6.6	6.6	13.2	"
26	St-François, par..	7	9.1	7.	6.5	7.	10.	39.6	"	6.9	6.9	13.8	"
27	St-Joachim.....	6	8.1	8.6	6.5	7.5	10.	40.7	"	6.3	6.3	12.6	"
28	St-Michel No 3...	1	7.5	9.	6.	8.	9.5	40.	"	6.5	6.5	13.	"
29	St-Marcel, par....	5	7.5	9.	6.	7.4	9.5	39.4	"	6.4	6.3	12.7	"
30	St-Michel No 2...	1	9.	9.	8.	9.	9.5	44.5	"	3.	3.	6.	Mal.
31	St-Michel No 10..	1	6.	9.	6.	7.	9.5	37.5	"	6.5	6.5	13.	Bien.
32	St-Thomas, par...	7	8.1	9.3	.....	7.5	10.	34.9	"	6.8	6.8	13.7	"
33	St-Michel No 8...	1	8.5	7.	7.5	7.5	9.5	40.	"	4.	4.	8.	Mal.
34	St-Michel No 9...	1	6.	9.	7.5	8.	9.5	40.	"	4.	4.	8.	"
35	St-Michel No 6...	1	8.	8.5	4.	6.	9.5	36.	"	5.	5.	10.	Médiocre.
36	St-Michel No 4...	1	5.	8.	6.	7.	9.5	35.5	"	4.	4.	8.	Mal.
37	St-Michel No 5...	1	2.	2.	7.	7.5	10.	28.5	Médiocre.	7.5	7.5	15.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,

Insp. d'écoles.

M. L.-O. PAGÉ.

LOTBINIÈRE, 31 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					25	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						25
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					122	
b) Modèles					14	
c) Académiques					2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées					1	
Total						143
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					3	
b) Instituteurs religieux					5	
c) Institutrices laïques					146	
d) Institutrices religieuses					42	
Total						196
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				750.00	
	dans les académies				900.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies				400.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				254.50	
	dans les écoles modèles				312.50	
	dans les académies					
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires				207.15	
	dans les écoles modèles				258.32	
	dans les académies					
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	582	Filles de 5 à 7 ans.	551		1,133	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2179	Filles de 7 à 14 ans.	2109		4,288	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	485	Filles de 14 à 16 ans.	540		1,025	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	424	Filles de 16 à 18 ans.	419		843	
Total						7,289
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					3606	
b) Dans les écoles modèles					1026	
c) Dans les académies					231	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					295	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					21	
Total						5,179
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					81.5%	
b) Dans les écoles modèles					85.9%	
c) Dans les académies					88.0%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					89.0%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					90.0%	
f) Présence moyenne générale						83.1%
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours préparatoire					457	
En première année					1042	
En deuxième année					1226	
En troisième année					1167	
En quatrième année					810	
En cinquième année					288	
En sixième année					132	
En septième année					51	
En huitième année					6	
Total						5,179

REMARQUES GÉNÉRALES

Cette année encore j'ai le plaisir de vous dire que toutes les écoles de mon district ont été dirigées par des institutrices ou des instituteurs brevetés.

Les examens de fin d'année ont donné le résultat suivant : excellent, 36 ; très bien, 47 ; bien, 27 ; médiocre, 25 ; mal, 2 ; nul, 1.

Les institutrices dont les noms suivent ont préparé chacune une conférence pédagogique dans le cours de l'année :

Melles Delvina Garneau, Homérine Rousseau, Marie-Julia Bélanger, Alma Tardif, Marie-Louise Bélanger, Flore Lafleur, Isabelle Bergeron, R.-A. Montminy, Jeanne Auger, Marie-Anna Drouin.

La moyenne des salaires des institutrices dans les écoles élémentaires était l'an dernier de $196.85 ; cette année cette moyenne est montée à $254.50 ; encore un pas semblable dans cette bonne voie et toutes les institutrices de mon district recevront un salaire convenable.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Leclercville	1	10.0	10.0	7.0	7.0	10.0	44.0	Excellent.	8.0	8.0	16.0	Très bien.
2	St-Agapitville	1	9.0	9.0	7.0	6.0	10.0	41.0	"	9.0	9.0	18.0	Excellent.
3	Laurierville	2	9.0	9.0	7.0	6.5	10.0	41.5	"	8.5	9.0	17.5	"
4	Lotbinière, village	1	10.0	10.0	6.0	7.0	10.0	43.0	"	7.5	7.5	15.0	Très bien.
5	Ste-Anastasie	13	8.5	8.0	8.0	7.0	10.0	41.5	"	7.8	7.7	15.5	"
6	Ste-Agathe No 1	2	6.5	6.0	10.0	10.0	10.0	42.5	"	7.5	6.5	14.0	"
7	St-Flavien, village	1	7.0	8.0	8.0	5.0	10.0	38.0	Très bien.	9.0	9.0	18.0	Excellent.
8	St-Gilles	8	6.6	7.3	10.0	7.0	10.0	40.9	Excellent.	7.5	7.1	14.6	Très bien.
9	Lotbinière, par	8	7.7	8.0	6.0	7.5	10.0	39.2	Très bien.	8.0	7.9	15.9	"
10	Ste-Croix	8	7.0	7.4	6.0	6.8	10.0	37.2	"	8.5	8.5	17.0	Excellent.
11	Somerset-Nord	7	8.1	7.9	7.0	7.0	10.0	40.0	"	7.3	6.6	13.9	Très bien.
12	St-Flavien, par	6	7.0	7.7	6.0	7.1	10.0	37.8	"	8.1	7.7	15.8	"
13	St-Oct.-de-Dosq	3	6.6	7.6	6.0	6.3	10.0	36.5	"	8.6	8.3	16.9	Excellent.
14	St-Edouard	7	7.4	7.6	5.0	7.6	10.0	37.6	"	7.9	7.6	15.5	Très bien.
15	Deschaillons	7	7.6	7.3	8.0	5.5	10.0	38.4	"	7.3	7.1	14.4	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 60 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur vingt accordées.	Note générale obtenue.
16	St-Jac-de-Parisv..	3	6.3	7.0	6.0	7.0	10.0	36.3	"	8.3	8.0	16.3	Excellent.
17	St-Narcisse.....	6	7.0	8.0	5.0	6.0	10.0	36.1	"	7.6	7.0	14.6	Très bien.
18	St-Agathe No 2...	5	7.2	7.2	6.0	5.8	10.0	36.2	"	7.2	6.8	14.0	"
19	St-Ant.-de-Tilly..	9	6.5	6.3	7.0	6.2	10.0	36.0	"	7.2	6.9	14.1	"
20	St-Emélie.....	7	7.4	7.0	5.0	7.0	10.0	36.4	"	7.3	6.6	13.9	"
21	St-Apollinaire....	10	7.1	7.0	5.0	5.5	10.0	34.6	"	7.7	7.3	15.0	"
22	Nelson.....	3	7.7	7.0	7.0	6.3	10.0	38.0	"	6.3	5.3	11.6	Bien.
23	St-Agapit.....	7	7.4	6.9	5.0	5.1	10.0	34.4	"	7.3	6.6	13.9	Très bien.
24	Issoudun.....	6	6.4	6.6	6.0	6.0	10.0	35.0	"	6.2	6.0	12.2	"
25	Ste-Philomène-de-Fortierville....	7	5.5	6.0	5.0	5.0	10.0	34.4	"	7.3	6.6	13.9	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. PAQUIN.

JOLIETTE, 21 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	28	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		28
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	136	
b) Modèles	15	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	9	
Total		169
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	6	
b) Instituteurs religieux	14	
c) Institutrices laïques	143	
d) Institutrices religieuses	66	
Total		229
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle .	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	832.50	
dans les académies	850.00	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	500.00	
dans les académies	500.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	256.20	
dans les écoles modèles	287.50	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	261.62	
dans les écoles modèles	260.40	
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers):		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 984 — Filles de 5 à 7 ans. 1056	2040	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2984 — Filles de 7 à 14 ans. 3008	5992	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 674 — Filles de 14 à 16 ans. 698	1372	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 560 — Filles de 16 à 18 ans. 553	1113	
Total		10,517
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	5379	
b) Dans les écoles modèles	1786	
c) Dans les académies	397	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	771	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	982	
Total		9,315
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	78.37%	
b) Dans les écoles modèles	83.18%	
c) Dans les académies	84.88%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	86.90%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.90%	
f) Présence moyenne générale		80.88%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	1848	
En première année	1996	
En deuxième année	1987	
En troisième année	1612	
En quatrième année	1005	
En cinquième année	487	
En sixième année	249	
En septième année	84	
En huitième année	47	
Total		9,315

REMARQUES GÉNÉRALES

Le sommaire statistique ci-dessus prouve que 87.54% des élèves recensés, de ce district, ont fréquenté les écoles avec une présence moyenne générale de 80.88%. A ces chiffres, il faut ajouter les élèves de l'École normale et du Collège de Joliette. A la date de la deuxième visite, aux seules écoles sous contrôle, 1198 élèves n'avaient pas manqué une seule journée de classe. En faut-il davantage pour prouver que les parents comprennent leurs devoirs vis-à-vis de l'école, que celles-ci sont généralement efficaces, et que le personnel enseignant de ce district est à la hauteur de sa mission ?

CONGRÈS DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Le congrès des commissaires d'écoles tenu à Joliette en septembre dernier, sous votre distinguée présidence, M. le Surintendant, a été un plein succès. Au nom des commissions scolaires de ce district, je suis heureux de remercier tous ceux qui ont bien voulu y prendre une part active. Nos commissions scolaires ont exprimé le désir que ces réunions aient lieu plus souvent. Que de bien produisent ces congrès ! Quels beaux résultats nous obtiendrions si nous pouvions les étendre à chaque paroisse!

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

L'œuvre des bibliothèques scolaires, pourtant si importante, est d'une réalisation difficile. Le personnel enseignant est unanime à reconnaître la nécessité des bibliothèques scolaires qui lui fourniraient le moyen d'étendre le cercle de ses connaissances et d'accroître les notions qu'il possède déjà.

De plus ces bibliothèques faciliteraient aux titulaires la tâche difficile de faire contracter aux élèves l'habitude de la lecture saine et sérieuse.

Jusqu'à date, à quelques exceptions près, notre excellente revue pédagogique, *l'Enseignement Primaire*, seule, constitue la bibliothèque scolaire. C'est déjà un excellent noyau qu'on devrait augmenter en fournissant à nos commissons scolaires une liste des ouvrages qui devraient trouver place dans ces bibliothèques et en accordant un octroi spécial pour encourager l'achat de ces volumes.

PRIMES DE SUCCÈS

Depuis quelques années, plusieurs municipalités de ce district accordent une prime de succès de $15 à $30, aux institutrices qui ont conservé, d'après le rapport de l'inspecteur d'écoles, au moins 15 points des 20 points accordés. Cette heureuse initiative produit les meilleurs résultats et elle tend à se généraliser.

ÉCOLES TECHNIQUES

Suivant vos recommandations, au cours de mes visites, tant auprès du personnel enseignant que des élèves, écoles de garçons, j'ai expliqué le but des écoles techniques, leur importance dans le domaine industriel et les avantages qu'elles offrent pour l'avenir aux jeunes de notre province.

CAISSES D'ÉCONOMIE SCOLAIRES

Il n'y a qu'une seule caisse d'économie scolaire dans mon district d'inspection : celle de l'Académie Saint-Viateur de Joliette. La qualité supplée à la quantité. Depuis sa fondation, le 31 octobre 1910, le total des dépôts a atteint la somme de $13,866.01 et la balance en caisse au 17 juin 1921 était de $5,829.15.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES DIOCÉSAINES

Les conférences pédagogiques diocésaines ont produit dans le passé d'excellents résultats. Le personnel enseignant et partant les élèves en retiraient des avantages incontestables. Ces assises pédagogiques, genres retraites fermées, étaient bien propres à donner au personnel enseignant une haute idée de sa mission, de ses devoirs, tout en étendant le cercle de ses connaissances pédagogiques. Tel maître, tel élève. Axiome toujours d'actualité. Notre ambition doit être de rendre nos écoles de plus en plus efficaces, de plus en plus pratiques. Ces conférences pédagogiques docésaines devraient être continuées et la prochaine réunion devrait se faire à Joliette.

LOIS SCOLAIRES

La loi scolaire est bien observée. Toutes les commissions scolaires s'efforcent de suivre vos ordonnances avec beaucoup de bonne volonté. Les fautes commises sont dues à l'ignorance de la loi, ou à la négligence, mais jamais au mauvais vouloir.

Plusieurs commissions scolaires demandent que le secrétaire-trésorier soit autorisé à faire prêter serment aux commissaires élus. MM. les secrétaires tiennent bien leurs livres et sont compétents.

Ci-suit la liste des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			État des maisons d'école, etc.	État du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Joliette	5	9.4	9.6	6.	10.	10.	45.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	St-Gab.-de-Brandon, ville	2	8.5	8.5	10.	7.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
3	St-Ign.-di-Lac	4	9.	10.	6.	7.	10.	42.0	"	8.2	8.2	16.4	"
4	Canton Provost	5	8.	9.	10.	4.	10.	41.	"	8.8	8.8	17.6	"
5	St-Alph.de-Rod	4	7.5	9.	6.	6.	10.	38.5	Très bien.	9.	9.	18.	"
6	St-Mic.-des-Sts	4	8.5	9.	5.	6.	10.	38.5	"	8.7	8.8	17.5	"
7	St-Cléophas	1	9.	10.	5.	4.	10.	38.	"	9.	9.	18.	"
8	Ile Dupas	1	10.	10.	2.	3.	10.	35.	"	10.	10.	20.	"
9	Gd-Rg-de-Ste-Mélanie	10	7.8	10.	6.	4.	10.	Gran 37.8	"	8.6	8.4	17.	"
10	St-J.-de-Matha	9	9.	8.	4.	5.5	10.	36.5	"	9.4	8.5	17.9	"
11	Ste-Emélie-de-l'Énergie	5	8.	9.2	4.	4.8	10.	36.	"	9.2	9.2	18.4	"
12	St-Damien-de-Brandon	7	10.	10.	4.	2.6	10.	36.6	"	10.	7.4	17.4	"
13	St-Norbert	5	8.4	8.	5.	4.8	10.	36.2	"	8.8	8.8	17.6	"
14	St-Ths-de-Joliette	7	9.5	9.5	3.	4.	10.	36.	"	9.3	8.2	17.5	"
15	Ile-St-Ign-de-Loy	2	9.	8.	6.	3.	10.	36.	"	9.	8.5	17.5	"
16	Berthier, par	8	9.2	10.	3.	4.	10.	36.2	"	8.5	8.5	17.	"
17	Ste-Béatrix	5	7.6	9.	5.	4.	10.	35.6	"	8.8	8.8	17.6	"
18	St-Côme	4	7.5	9.2	7.	4.	10.	37.7	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
19	Ste-Eilzabeth	12	7.4	10.	4.	4.	10.	35.4	"	8.8	8.7	17.5	Excellent.
20	St-Chs-Borromée	9	9.2	8.9	3.	4.	10.	35.1	"	9.6	7.3	16.9	"
21	St-Fél.-de-Valois	9	8.2	9.	3.	4.	10.	34.2	"	8.7	8.6	17.3	"
22	St-Gabriel-de-Brandon, par	9	7.4	9.	4.	3.4	10.	33.8	"	10.	7.	17.	"
23	La-Vérandrye	1	9.	8.	2.	3.	10.	32.	"	9.	9.	18.	"
24	Berthierville	2	8.	9.	2.	1.5	10.	30.5	"	9.	9.	18.	"
25	St-Amb.-de-Kild	11	8.4	8.8	2.	3.7	8.	30.9	"	8.3	7.3	15.6	Très bien.
26	Ile-Madame	1	8.	8.	1.	4.	10.	31.	"	7.	6.	13.	"
27	La-Barrière	1		Fermée.									
28	Canton Laviolette	1		Fermée.									

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. PAQUIN,
Insp. d'écoles.

M. CHS. PLAMONDON.

— —

ST-BRUNO, LAC-ST-JEAN, 31 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	28	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	28
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	124	.....
b) Modèles	20	.....
c) Académiques	3	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	2	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	4	.....
Total	.....	153
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	4	.....
b) Instituteurs religieux	24	.....
c) Institutrices laïques	179	.....
d) Institutrices religieuses	44	.....
Total	.....	251
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	950	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	450	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	300	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	350	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	300	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	350	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 1062 — Filles de 5 à 7 ans. 1160	2222	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 3630 — Filles de 7 à 14 ans. 3376	7006	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 671 — Filles de 14 à 16 ans. 693	1364	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 493 — Filles de 16 à 18 ans. 462	955	.....
Total	.....	11,547
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	3735	.....
b) Dans les écoles modèles	3453	.....
c) Dans les académies	1283	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	359	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	44	.....
Total	.....	8,864
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	71%	.....
b) Dans les écoles modèles	77%	.....
c) Dans les académies	80%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	89%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	80%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	76%
8.—Classification des élèves :		
En première année	3286	.....
En deuxième année	2100	.....
En troisième année	1793	.....
En quatrième année	1150	.....
En cinquième année	371	.....
En sixième année	114	.....
En septième année	33	.....
En huitième année	17	.....
Total	.....	8,864

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire a été excellente sous tous rapports. 429 élèves de plus que l'an dernier se sont inscrits dans les écoles sous contrôle ; ce qui a nécessité l'ouverture de sept nouvelles salles, portant à 251 le nombre de classes qu'il m'a fallu visiter cette année.

J'ai accepté dans le cours de l'année dix nouvelles écoles construites d'après les plans approuvés par votre département, savoir : une à Port-Alfred, une annexe au couvent de Bagotville, deux écoles dans la paroisse du même nom ; deux au Petit-Saguenay, une à Grande-Baie, une à St-Bruno, une à Bourget et une à St-Cyriac (mission Larouche). Ces maisons ont coûté une somme totale de $36,000.

En 1912, lorsque vous m'avez confié le district de Chicoutimi, il comprenait 125 écoles, 171 classes et 6,526 élèves. Aujourd'hui, le même district compte 147 écoles, 251 classes et 8,864 élèves, augmentation en neuf ans : 22 écoles, 80 classes et 2,338 élèves. En face d'une tâche toujours grandissante avec le progrès de la région, le Comité catholique à sa dernière séance a décidé de détacher du district de Chicoutimi quelques municipalités scolaires pour former avec une partie du comté Saguenay un nouveau district d'inspection. A cette occasion, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous exprimer ma reconnaissance pour avoir bien voulu alléger un peu mon fardeau. Mais, s'il est vrai que l'homme s'attache à ses œuvres, qu'il s'attache surtout au sol qu'il a arrosé de ses sueurs et quelquefois même de ses larmes, parce qu'alors il sent qu'il y a laissé là quelque chose de lui-même, il n'en est pas moins vrai qu'un inspecteur d'écoles qui, neuf ans durant, a passé dans des municipalités scolaires s'efforcant de produire le bien dans la mesure de ses attributions ne peut qu'éprouver du regret en quittant ces municipalités. Je prie donc Messieurs les commissaires de ces municipalités, qui m'ont toujours si bien accueilli et qui ont toujours fait preuve de tant de bonne volonté, de bien vouloir agréeer avec mes remerciements l'expression de mes meilleurs vœux de succès pour l'avenir. Un cordial merci tout particulièrement à Messieurs les Curés dont la courtoisie et la généreuse hospitalité me faisaient vite oublier les misères de la route. Il me fait plaisir en l'occurrence de vous signaler d'une manière générale le zèle et l'attention soutenue de Messieurs les curés pour leurs écoles : cette sollicitude pour le progrès scolaire nous est très précieuse dans l'accomplissement de nos importants devoirs.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.)

Port-Alfred, $60.00; Bagotville, $50.00; Petit-Saguenay, $40.00; St-Cyriac, $35.00; Bourget, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

H.-C. Fortin, Augustin Girard, Laurette Larouche, Marie Gagnon, Bertha Croft, Laura Côté, Léda Gravel, Maria Tremblay, Delvina Villeneuve, Léontine Lavoie, Marie-Jeanne Riverin, Berthe Fournier, Yvonne Girard, Léontine Lespérance, Alice-B. Hudon, Hénédine Desjardins, Laurette Desbiens, Berthe Simard.

Classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Port-Alfred.....	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Bagotville.....	2	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
3	Petit-Saguenay...	4	8.	10.	10.	10.	10.	48.	"	9.	9.	18.	"
4	St-Cyriac.....	5	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	9.	9.	18.	"
5	Bourget.....	7	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
6	St-Bruno.....	10	7.	10.	10.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	Excellent.
7	Kénogami.....	4	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
8	Jonquière, ville—	4	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
9	Chicoutimi, ville—	5	9.	9.	9.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
10	St-Anne, village..	3	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
11	Ste-Anne, par....	12	8.	9.	10.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
12	St-Honoré.....	6	10.	10.	7.	9.	10.	46.	"	8.	8.	16.	"
13	Hébertville, vil...	1	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	10.	10.	20.	Excellent.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
14	Hébertville, par...	9	8.	9.	9.	9.	10.	45.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
15	Gde-Baie, vil	3	9.	9.	7.	9.	10.	44.	"	10.	10.	20.	Excellent.
16	Gde-Baie, par....	7	8.	9.	8.	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
17	Chicoutimi, par...	15	8.	8.	7.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	Très bien.
18	Jonquières, par...	10	9.	9.	6.	9.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
19	Bagotville, par.,..	7	9.	9.	5.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
20	L'Anse St-Jean...	5	9.	7.	8.	9.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
21	Laterrière.....	7	8.	9.	6.	10.	10.	43.	"	8.	8.	16.	"
22	Village-du-Moulin.	2	8.	9.	5.	10.	10.	42.	"	9.	9.	18.	Excellent.
23	St-Charles.....	4	7.	7.	8.	10.	10.	42.	"	7.	7.	14.	Très bien.
24	Labarre.....	2	7.	7.	8.	10.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
25	Harvey.....	7	7.	8.	9.	10.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
26	St-Pierre.....	2	8.	8.	7.	9.	10.	42.	"	7.	7.	14.	"
27	St-Félix.....	2	7.	7.	9.	8.	10.	41.	"	7.	7.	14.	"
28	Ferland.....	1	7.	8.	5.	10.	10.	40.	Très bien.	7.	7.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS PLAMONDON,

Insp. d'écoles.

M. FÉLIX POULIN

STE-FAMILLE, I. O., 28 juillet 1921.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires.						
a) Sous contrôle des commissaires					43	
b) Sous contrôle des syndics					1	
Total						44
2.—Nombre d'écoles.						
a) Elémentaires					109	
b) Modèles					8	
c) Académiques					2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						
Total						123
3.—Nombre de titulaires.						
a) Instituteurs laïcs					1	
b) Instituteurs religieux						
c) Institutrices laïques					142	
d) Institutrices religieuses					26	
Total						169
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle.					$	
a) Instituteurs laïcs	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies				950.00	
b) Instituteurs religieux	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies					
c) Institutrices laïques	dans les écoles élémentaires				224.66	
	dans les écoles modèles				217.85	
	dans les académies				250.00	
d) Institutrices religieuses	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				250.71	
	dans les académies				200.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	894	Filles de 5 à 7 ans.	853		1747	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2568	Filles de 7 à 14 ans.	2396		4964	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	596	Filles de 14 à 16 ans.	594		1190	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	441	Filles de 16 à 18 ans.	430		871	
Total						8,772
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					4007	
b) Dans les écoles modèles					1122	
c) Dans les académies					495	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					212	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
Total						5,836
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					69.15%	
b) Dans les écoles modèles					76.91%	
c) Dans les académies					82.42%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					84.43%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
f) Présence moyenne générale						72.32%
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours préparatoire						
En première année					2471	
En deuxième année					1523	
En troisième année					1093	
En quatrième année					519	
En cinquième année					153	
En sixième année					59	
En septième année					18	
En huitième année						
Total						5,836

REMARQUES GÉNÉRALES

En commençant ces quelques remarques, laissez-moi, Monsieur le Surintendant, remercier le Conseil Exécutif de notre province de m'avoir appelé au poste si important et si honorable d'inspecteur d'écoles.

Soyez assuré que je m'appliquerai à me rendre digne d'une si grande faveur, et, j'espère qu'avec le généreux concours de Messieurs les commissaires et du personnel enseignant, le district Matane-Gaspé continuera à marcher dans la voie du progrès.

Pendant l'année qui vient de se terminer, toutes les écoles de mon district ont été en activité, et une seule, étant fermée à l'époque de ma visite, n'a pas été visitée.

Les titulaires, tant religieux que laïcs, sauf quelques rares exceptions, ont rempli leur noble tâche avec beaucoup de zèle. La plupart semblent avoir compris cette belle pensée : "Nous ne sommes pas nés pour nous mais pour la société, et, avant d'être nos maîtres, nous sommes les serviteurs de la patrie et de l'humanité."

Quinze institutrices ont enseigné sans brevet, et de ce nombre une seule n'avait pas votre autorisation.

Le traitement moyen a été de $231.33 cependant il a été inférieur à $200.00 dans deux municipalités. Par contre, les municipalités suivantes que je tiens à mentionner ici ont donné un traitement de $300.00, ou plus, à leurs institutrices :

Rivière-Madeleine	$300.00
Pointe-à-la-Frégate	300.00
Anse-du-Gros-Cap-Aux-Os	300.00
Cap-aux-Os	300.00
Saint-Majorique	450.00
Roseville	450.00
Village de Saint-Jérôme-de-Matane (à son instituteur laïc)	950.00

Six maisons d'écoles ont été construites d'après les plans fournis par votre département et plusieurs ont été réparées.

Quelques commissaires d'écoles semblent avoir oublié le paragraphe 8 de l'article 2709 du code scolaire qui les oblige à visiter leurs écoles au moins une fois tous les six mois. A l'avenir, j'espère qu'ils s'y conformeront.

Les secrétaires-trésoriers s'acquittent généralement bien des devoirs de leur charge.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Mont-Louis, $60.00 ; 2. Saint-Ulric, $50.00 ; 3. Saint-Joachim, $40.00 ; 4. Petite-Vallée, $35.00 ; 5. Sainte-Anne-des-Monts, paroisse, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Lucien Gagnon ; Mlles Marie Joncas, Alice Gosselin, Évélina St-Pierre, M.-Évélina Fournier, Marie-Blanche Gagnon, Léonie Létourneau, Mde J.-B. Bernatchez, Mlles Armélie Thibault, Léontine Desjardins, Laura Twyman, Clara-M. Smith, Dame Narcisse Michaud, Mlles M.-A. Gagnon, Amanda Langlois.

Voici la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ruisseau-Arbour..	1	10.	9.5	8.0	9.	10.	46.5	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Riv.-à-la-Martre..	1	9.5	9.	7.4	9.	10.	44.9	"	10.	10.	20.	"
3	Ste-A.-des-Mts, vi	1	7.4	8.2	10.	10.	10.	45.6	"	10.	9.	19.	"
4	Cap-des-Rosiers..	5	10.	10.	10.	8.	10.	48.	"	7.8	7.8	15.6	Très bien.
5	Petite-Madeleine.	1	8.	9.5	7.	10.	10.	44.5	"	9.5	9.5	19.	Excellent.
6	Dalibaire.....	3	9.3	8.5	10.	7.	10.	44.8	"	9.1	9.0	18.1	"
7	Rivière-à-Claude.	1	9.5	9.2	9.2	8.	10.	43.7	"	10.	9.	19.	"
8	St-Yvon.....	1	7.6	9.	9.	9.	10.	44.6	"	9.	9.	18.	"
9	Riv.-Madeleine...	1	8.0	8.5	7.	10.	10.	43.5	"	9.5	9.5	19.	"
10	Mont-Louis.....	2	9.5	9.5	7.2	8.3	10.	44.5	"	9.1	8.6	17.7	"
11	St-Jér.-de-Mat., v.	4	10.	9.3	5.8	9.5	10.	44.6	"	9.1	7.9	17.	"
12	Petite-Vallée.....	1	10.	9.	8.	8.	10.	45.	"	8.	8.	16.	Très bien.
13	St-P.-des-Capuc..	2	8.5	8.5	7.6	9.	10.	43.6	"	9.	8.	17.	Excellent.
14	Pte-à-la-Frégate..	1	6.	8.5	10.	10.	10.	44.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
15	St-Joachim.....	4	8.7	8.2	10.	7.2	10.	44.1	"	8.4	7.9	16.3	Excellent.
16	Cap-au-Renard...	1	8.	9.	18.	7.	10.	42.2	"	10.	8.	18.	"
17	Roseville.....	1	7.	8.	7.	10.	10.	42.	"	9.5	8.5	18.	"
18	Marsouins.....	1	9.5	9.	9.	7.	10.	44.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
19	Anse-Pleureuse...	1	9.5	9.	6.	8.	10.	42.5	"	9.	8.	17.	Excellent.
20	St-Majorique....	1	6.	8.5	8.	10.	10.	42.5	"	8.5	8.5	17.	"
21	Cap-Chat.....	8	8.3	8.1	9.0	7.	10.	42.4	"	8.8	8.	16.8	"
22	Gd-Chlorydorme.	1	8.	7.	8.	8.4	10.	41.4	"	9.	8.5	17.5	"
23	Ste-A.-des-Ms, p.	7	8.2	8.8	7.6	7.	10.	41.6	"	8.8	8.1	16.9	"
24	Anse-du-Gr-Cap-aux-Os.....	1	7.5	7.	9.	10.	10.	43.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
25	St-Jér.-de-Matane paroisse.....	9	8.3	7.9	7.6	8.	10.	41.8	"	8.8	7.8	16.6	Excellent.
26	Petit-Cap.....	2	7.5	7.2	8.	8.4	10.	41.1	"	8.5	7.7	16.2	"
27	Ste-Félicité.....	10	7.	7.7	8.6	8.	10.	41.3	"	8.5	7.5	16.	Très bien.
28	Cherbourg.....	1	7.	9.5	7.6	9.	10.	43.1	"	8.	6.	14.	"
29	McNider.....	8	7.9	9.1	5.8	7.	10.	39.8	Très bien.	9.3	7.9	17.2	Excellent.
30	Gros-Morne.....	1	10.	9.	6.	8.	10.	43.	Excellent.	7.	7.	14.	Très bien.
31	Manche-d'Epée...	1	7.5	7.	8.	10.	9.5	42.	"	8.	7.	15.	"
32	Cap-aux-Os.....	1	8.	8.7	9.	10.	10.	45.7	"	6.	5.	11.	Bien.
33	St-Ulric.....	9	8.4	7.6	6.6	7.	10.	39.6	Très bien.	8.9	8.	16.9	Excellent.
34	Petit-Chlorydorme	2	8.	9.5	10.	9.	10.	46.5	Excellent.	5.	5.	10.	Médiocre.
35	Anse-à-Valeau....	2	6.6	8.3	10.	9.	10.	43.9	"	6.5	6.	12.5	Très bien.
36	Rivière-à-Lapierre	2	8.2	7.7	7.	7.5	10.	40.4	"	8.2	7.7	15.9	"
37	Canton-Tessier...	5	6.3	6.8	8.	9.	10.	40.1	"	8.4	7.4	15.8	"
38	Grande-Grève....	1	9.0	8.5	10.	7.	10.	44.5	"	6.	5.	11.	Bien.
39	Riv.-au-Renard...	5	7.1	8.	7.	8.	10.	40.1	Excellent.	7.8	7.2	15.	Très bien.
40	Grande-Vallée....	2	7.1	7.6	8.	8.	10.	40.7	"	7.2	7.	14.2	"
41	St-Léandre.....	4	6.1	7.7	6.4	7.5	10.	37.7	Très bien.	9.	7.9	16.9	Excellent.
42	Mont-Martre....	1	8.	7.	8.	6.	10.	39.	"	8.	7.	15.	Très bien.
43	Anse-au-Griffon..	5	8.3	8.4	7.6	7.4	10.	41.7	Excellent.	6.2	5.8	12.	Bien.
44	Échourie.....	1	9.	8.5	8.	9.	10.	44.5	"	2.	2.	4.	Nul.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

FÉLIX POULIN,
Insp. d'écoles.

M. J.-B. PRIMEAU.

St-Jérôme, 21 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	39	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	39
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	111	.....
b) Modèles	10	.....
c) Académiques	4	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	10	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	135
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	2	.....
b) Instituteurs religieux	37	.....
c) Institutrices laïques	117	.....
d) Institutrices religieuses	75	.....
Total	.....	231
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	350	.....
dans les écoles modèles	700	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	400	.....
dans les écoles modèles	485	.....
dans les académies	450	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	284	.....
dans les écoles modèles	355	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	329	.....
dans les écoles modèles	470	.....
dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 766 — Filles de 5 à 7 ans. 895	1661	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2616 — Filles de 7 à 14 ans. 2731	5347	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 621 — Filles de 11 à 16 ans. 646	1297	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 490 — Filles de 16 à 18 ans. 520	1010	.....
Total	.....	9,315
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4319	.....
b) Dans les écoles modèles	1586	.....
c) Dans les académies	535	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1128	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	7,568
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	83.0%	.....
b) Dans les écoles modèles	87.0%	.....
c) Dans les académies	89.0%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	91.5%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
f) Présence moyenne générale	.....	85.5%
8.—Classification des élèves :		
En première année	3413	.....
En deuxième année	1401	.....
En troisième année	1247	.....
En quatrième année	845	.....
En cinquième année	330	.....
En sixième année	169	.....
En septième année	102	.....
En huitième année	61	.....
Total		7,568

REMARQUES GÉNÉRALES

Les secrétaires-trésoriers m'ont donné cette année un rencensement plus complet que ceux des années passées.

Je disais, dans mon dernier rapport, que je publierais cette année le nom des municipalités qui donnent des primes à leurs institutrices qui réussissent le mieux et le nom des commissions scolaires qui paient à leurs fonctionnaires un traitement annuel de $300 ou plus.

Je regrette de dire que St-Eustache est la seule paroisse qui accorde des primes à ses institutrices. Il est malheureux que cet exemple ne soit pas plus suivi, car c'est un excellent moyen pour favoriser l'émulation qui doit exister chez les institutrices d'une même municipalité.

Les commissions scolaires qui accordent un traitement annuel de $300 ou plus, sont les suivantes :

Ste-Sophie, Pincourt, Montrougeau, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, St-Augustin, St-Jérôme (par), Mirabel, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Canuta, St-Canut No 1, Lesage, St-Joseph, St-Canut No 2, St-Clomban, St-Benoît (paroisse).

J'espère que cette liste sera plus longue l'an prochain.

Veuillez accorder à St-Colomban un octroi spécial, car cette municipalité, bien que très pauvre paie, cependant ses deux institutrices $300 par année chacune.

Les cinq municipalités qui ont mérité la prime sont les suivantes :

Ste-Sophie, $60 ; St-Jérôme (par.), $50 ; St-Joseph, $40 ; Ste-Anne-des-Plaines, $35 et Pincourt, $30.

Voici la liste des instituteurs et des institutrices qui ont mérité la prime: M. Stanislas Fortier et Mesdemoiselles Martina Bouchard, Exilima Richer, Florestine Léveillé, Jeanne Lagarde, Germaine Gauthier, Robéa Cornellier, Yvonne Brunet, Etiennette Nepveu, Marie-Louise Brière, Hermine Bouchard, Imelda Lapointe, Léa Desjardins, Berthe Giroux et Anna-Marie Tague.

Les institutrices suivantes méritent au moins une mention honorable :

Mesdemoiselles Aimée Vermette, Ubaldine Legault, Bernadette Lamarche, Malvina Lebeau, Thérèse Urbain, Antoinette Alarie, Marie-Rose Thérien, Juliette Guénette, Victorine Lachapelle, Dme Isidore Constantin, Alexina Léveillé, Laurette Leduc, Alexina Cardinal, Emma Charbonneau, M.-Rose Filiatrault, Diana Parthenais, Blandine Léveillé, Rosine Gascon, Oliva Beauchamp, Blanche Larivière et M.-Jeanne Guay.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Lesage	1	10.	9.	9.	9.	10.	47.	Excellent.	8.	8.5	16.5	Excellent.
2	St-Janvier (Bas)	1	10.	9.	8.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
3	St-Jérôme, par.	9	9.34	9.	9.	9.	10.	46.34	"	8.	8.	16.	"
4	St-Benoît, village	2	10	10.	7.	8.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
5	Pincourt	1	10.	7.	9.	8.	10.	44.	"	8.	7.	15.	"
6	St-Joseph	4	9.5	8.5	9.	7.	10.	44.	"	8.	7.	15.	"
7	St-Janvier, village	1	9.	9.	7.	9.	10.	44.	"	8.	8.	16.	"
8	Ste-Anne-des-Pl.	9	9.12	8.78	9.	7.1	10.	44.	"	8.	7.67	15.67	"
9	Mirabel	2	10.	9.	4.	10.	10.	43.	"	8.	9.	17.	Excellent.
10	Haut-Pte-Cte-Ste-Rose	1	9.	9.	6.	9.	10.	43.	"	8.	7.	15.	Très bien.
11	Ste-Rose, village	2	10.	10.	4.	8.5	10.	42.5	"	8.	9.	17.	Excellent.
12	St-Jérôme, ville	3	8.67	8.66	5.	10.	10.	42.33	"	8.33	8.	16.33	"
13	Ste-Thérèse, ville	3	8.67	8.	6.	9.66	10.	42.33	"	8.	8.	16.	Très bien.
14	Ste-Sophie	5	7.	7.2	10.	8.	10.	42.2	"	8.	7.8	15.8	"
15	Montrougeau	1	10.	9.	4.	9.	10.	42.	"	8.	6.	14.	"
16	Bas-Pet.-Côte-Ste-Rose	1	8.	9.	6.	9.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
17	Ste-Schol. village	2	9.	9.	5.	8.5	10.	41.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
18	Côte-des-Lac,-Ste-Rose	1	8.	9.	5.	9.	10.	41.	"	8.	9.	17.	"
19	St-Canut No 2	1	9.	8.	3.	10.	10.	40.	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
20	St-Canut No 1	1	9.	8.	4.	9.	10.	40.	"	8.	7.	15.	"
21	Côte-des-Perron, Ste-Rose	1	9.	9.	4.	8.	10.	40.	"	8.	8.	16.	"
22	St-Janvier, par.	3	9.	8.34	4.	8.	10.	39.34	"	8.	6.34	14.34	"
23	St-Eustache	11	8.19	8.46	5.	7.65	10.	39.3	"	8.	7.92	15.92	"
24	Terrebonne, ville	2	7.	9.	5.	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
25	Canuta	1	9.	8.	4.	8.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
26	Bas-Gde-Côte-Ste-Rose	1	9.	8.	3.	9.	10.	39.	"	8.	8.	16.	"
27	St-Hermas	4	8.	8.25	5.	7.25	10.	38.5	"	8.	8.13	16.13	Excellent.
28	Terrebonne, par.	3	9.33	9.	2.	8.	10.	38.33	"	8.	8.67	16.67	"
29	St-Jérôme No 4	1	9.	8.	2.	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	Très bien.
30	St-Placide	5	8.8	9.	3.	7.	10.	37.8	"	8.	8.25	16.25	Excellent.
31	St-Benoît, par.	6	8.	8.17	4.	7.	10.	37.17	"	8.	7.	15.	Très bien.
32	St-Joachim	1	10.	8.	1.	8.	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
33	Ste-Monique	5	8.6	8.4	3.	7.	10.	37.	"	7.	7.	15.	"
34	Ste-Thérèse, par.	9	8.89	8.	2.	8.	10.	36.89	"	8.	7.56	15.56	"
35	St-Augustin	7	7.72	8.14	3.	8.	10.	36.86	"	8.	7.56	15.56	"
36	L'Annonciation	3	8.33	8.	2.	8.	10.	36.33	"	8.	5.67	13.67	"
37	Ste-Scholast. par.	6	8.67	7.5	3.	7.	10.	36.17	"	7.5	7.34	14.84	"
38	St-Jacq. (St-Can.)	1	9.	8.	2.	7.	10.	36.	"	8.	8.	16.	"
39	St-Colomban	2	....	4.	10.	9.	10.	33.	"	8.	5.	13.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU, *Insp. d'écoles.*

R. P. Jh. ROBIN, Eud.

Pour S. G. Mgr l'Évêque de la Préfecture apostolique du Golfe St-Laurent

La Pointe-aux-Esquimaux, 15 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Prefecture, comprenant : I. le sommaire statistique de ce district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE				1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				11	
b) Sous contrôle des syndics					
Total					11
2.—Nombre d'écoles :					
a) Élémentaires				16	
b) Modèles					
c) Académiques					
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				9	
Total					26
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs					
b) Instituteurs religieux					
c) Institutrices laïques				25	
d) Institutrices religieuses				3	
Total					28
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			313.36	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			250.50	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	170	Filles de 5 à 7 ans.	156	326	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	374	Filles de 7 à 14 ans.	355	729	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	108	Filles de 14 à 16 ans.	98	206	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	74	Filles de 16 à 18 ans.	68	142	
Total					1,403
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				792	
b) Dans les écoles modèles					
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				213	
Total					1,005
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				72.2%	
b) Dans les écoles modèles					
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				82.1%	
f) Présence moyenne générale					79.8%
8.—Classification des élèves :					
Dans le cours préparatoire				285	
En première année				338	
En deuxième année				215	
En troisième année				108	
En quatrième année				26	
En cinquième année				6	
En sixième année					
En septième année					
En huitième année					
Élèves non classés				27	
Total					1,005

REMARQUES GÉNÉRALES

Dans tous les postes importants, les commissions scolaires ont organisé des écoles, et dans presque toutes les missions les missionnaires en ont fait autant.

15 institutrices diplômées ont fait la classe dans le district cette année ; ailleurs ce sont des maîtresses non diplômées.

Les rapports de Rivière-au-Tonnerre, de Sept-Iles et de la Pointe-aux-Outardes ne me sont pas parvenus, et ont dû vous être envoyés directement. Il en est de même de celui de la Rivière-Pentecôte, par suite de l'absence du missionnaire, le R. P. Hubert, qui en est le secrétaire-trésorier.

Les municipalités qui me semblent plus dignes de mériter une gratification sont :

Magpie, $60.00 ; La Pointe-aux-Esquimaux, $50.00 ; Sept-Iles, $40.00 ; Rivière-au-Tonnerre, $35.00, et Natashquan, $30.00.

Toutes les maîtresses sont dignes d'éloges et mériteraient un encouragement. Je recommande à votre bienveillance Mlles Yvonne Houle, Évangéline Cormier et Hary Smith.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JH. ROBIN, ptre.

M. A. TANGUAY.

ROXTON FALLS, 30 juin 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	18	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	18
2.—Nombre d'écoles :		
a) Élémentaires	135	.....
b) Modèles	5	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	5	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	5	.....
Total	.....	151
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	.....
b) Instituteurs religieux	16	.....
c) Institutrices laïques	135	.....
d) Institutrices religieuses	57	.....
Total	.....	209
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	.....	.....
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	400.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les académies	400.00	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	210.92	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	236.66	.....
c) Institutrices laïques : dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	235.00	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	218.21	.....
d) Institutrices religieuses : dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 703 — Filles de 5 à 7 ans. 677	1380	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2134 — Filles de 7 à 14 ans. 2106	4240	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 534 — Filles de 14 à 16 ans. 580	1114	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 486 — Filles de 16 à 18 ans. 403	889	.....
Total	.....	7,623
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4104	.....
b) Dans les écoles modèles	508	.....
c) Dans les académies	136	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	718	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	129	.....
Total	.....	5,595
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	74.24%	.....
b) Dans les écoles modèles	80.90%	.....
c) Dans les académies	91.17%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	88.02%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	85.27%	.....
f) Présence moyenne générale	.....	77.28%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	667	.....
En première année	1415	.....
En deuxième année	1566	.....
En troisième année	1155	.....
En quatrième année	493	.....
En cinquième année	158	.....
En sixième année	75	.....
En septième année	41	.....
En huitième année	25	.....
Total	.....	5,595

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district actuel renferme dix-huit municipalités scolaires, dont seize dans le comté de Beauce et deux dans celui de Dorchester.

Le changement fait par la formation du district de Frontenac me donne 141 écoles sous mon contrôle.

Les dix-huit municipalités dont je suis chargé comprennent :

135 écoles élémentaires sous contrôle ;

5 écoles modèles sous contrôle ;

1 École académique sous contrôle ;

5 institutions indépendantes subventionnées ;

5 écoles indépendantes non subventionnées : soit en tout 151.

Sur ce nombre, n'est pas inclus le séminaire des Vocations Tardives à St-Victor.

Je remercie la Providence de m'avoir accordé assez de santé pour me permettre de faire les deux visites dans toutes les écoles de mon district.

Le nombre des élèves qui se sont inscrits dans les écoles sous le contrôle des commissaires est de 4,748 ; dans les écoles indépendantes subventionnées, 718, et dans les écoles indépendantes non subventionnées, 129: soit en tout 5,595 élèves avec une présence moyenne générale de 77.28%.

Moyenne générale de l'an dernier, 75.58%.

Quinze institutrices non diplomées ont été engagées au début de l'année et même pendant l'année, dont dix dans les municipalités de S.-Cœur-de-Jésus (paroisse) et de St-Jules. J'ose espérer que la chose ne se renouvellera pas à l'automne et que MM. les commissaires n'attendront pas à la fin des vacances pour engager des titulaires compétents.

Si les traitements ne deviennent pas meilleurs, nos institutrices d'expérience abandonneront l'enseignement et nos écoles seront dirigées par des débutantes dont l'éducation de la jeunesse ne sera pas l'idéal.

Le résultat général de l'année est assez satisfaisant sur l'ensemble, quoique 87 écoles aient changé de titulaires au début ou pendant l'année scolaire.

Les institutrices m'ont paru remplir fidèlement leurs devoirs malgré le peu d'encouragement qu'elles reçoivent des parents, voire même des commissaires d'écoles dans certaines municipalités.

Le système de ventilation laisse encore à désirer dans trop de classes.

Les commissaires seraient disposés à faire des améliorations mais la main-d'œuvre manque.

Quatre maisons construites l'an dernier ont été acceptées et répondent aux besoins de leurs arrondissements.

La municipalité scolaire du Sacré-Cœur-de-Jésus (village) n'a encore rien fait pour la construction d'une grande école à la station; un troisième procès a eu lieu récemment au sujet de cette construction—je souhaite que ce soit le dernier pour le plus grand bien de tous. J'espère bien que M. le Surintendant ne tolérera pas l'ouverture de ces classes en septembre prochain, si la commission scolaire ne peut se pourvoir d'un local plus conforme aux lois de l'hygiène.

J'espère que ces quelques remarques et les bulletins d'inspection que je vous ai transmis, suffiront pour vous mettre au courant du fonctionnement de la loi d'éducation dans mon district.

Ci-dessous la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph, village.	5	9.	8.5	8.5	8.5	10.	44.5	Excellent.	10.	7.2	17.2	Excellent.
2	Ste-Marie, village.	5	9.	9.	8.	9.	10.	45.	"	9.	5.5	14.5	Bien.
3	S.-C.-de-Jésus, p..	12	8.	8.9	8.	8.	10.	42.9	Très bien.	8.7	5.3	14.	"
4	St-P.-de-Brought.	10	8.3	9.	7.	7.	10.	41.3	"	9.	6.3	15.3	Très bien.
5	Enfant-Jésus.....	5	8.	9.	7.	7.	10.	41.	"	8.7	6.5	15.2	"
	St-Joseph, par....	12	8.	7.6	8.	8.	10.	41.6	"	8.6	6.	14.6	Bien.
6	St-Ephrem, vill...	2	8.	8.	7.	7.	10.	40.	"	9.	7.	16.	Très bien.
7	St-Ephrem, par...	16	7.5	8.1	7.8	7.8	10.	40.7	"	8.8	6.	14.8	Bien.
8	St-Victor.....	17	7.9	7.9	7.	7.	10.	39.8	Bien.....	8.7	5.7	14.4	"
	Sts-Anges.....	5	7.4	7.	7.	7.	10.	38.4	"	9.	6.8	15.8	Très bien.
9	Ste-Marie, par....	11	7.7	7.2	7.	7.	10.	38.9	"	9.	5.8	14.8	Bien.
10	St-Frédéric.....	10	6.7	8.	7.	7.	10.	38.7	"	8.8	5.9	14.7	"
	St-Elzéar.....	10	7.8	6.9	7.	7.1	10.	38.8	"	8.5	6.1	14.6	"
11	St-Jules.....	5	7.8	7.2	7.	7.	10.	39.	"	8.2	5.5	13.7	"
	St-Sévérin.....	6	6.8	7.3	7.	7.	10.	38.1	"	8.6	6.	14.6	"
12	St-Bernard.....	10	6.9	7.3	7.	7.	10.	37.9	"	8.6	5.7	14.3	"
13	S.-C.-de-Jésus, vill	4	4.2	7.2	7.	7.	10.	35.4	Assez bien	9.	5.9	14.9	"
14	St-Max.-de-Scott.	6	5.4	7.	7.	7.	10.	36.4	"	8.2	5.5	13.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. TANGUAY,
Insp. d'écoles.

M. L.-A. THÉRIAULT

HAVRE-AUX-MAISONS, 24 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district : III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	4	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	4
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	23	.....
b) Modèles	.....	.....
c) Académiques	1	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	1	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	25
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	2	.....
b) Instituteurs religieux	1	.....
c) Institutrices laïques	26	.....
d) Institutrices religieuses	3	.....
Total	.....	32
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	200.00	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	202.88	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 191 — Filles de 5 à 7 ans. 204	395	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 578 — Filles de 7 à 14 ans. 572	1151	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 146 — Filles de 14 à 16 ans. 129	275	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 113 — Filles de 16 à 18 ans. 126	239	.....
Total	.....	2,060
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	1284	.....
b) Dans les écoles modèles	.....	.....
c) Dans les académies	55	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	56	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	1,395
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	66. %	.....
b) Dans les écoles modèles	.....	.....
c) Dans les académies	90. %	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	92. %	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
f) Présence moyenne générale	.....	67. %
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	207	.....
En première année	380	.....
En deuxième année	319	.....
En troisième année	273	.....
En quatrième année	135	.....
En cinquième année	12	.....
En sixième année	39	.....
En septième année	23	.....
En huitième année	7	.....
Total	.....	1,395

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon rapport annuel est un peu en retard et cela est dû à la négligence coupable de certains secrétaires-trésoriers qui, malgré toutes les démarches que j'ai pu faire, m'ont transmis leur rapport après plus d'un mois de retard. L'un de ces rapports, celui du secrétaire de Havre-Aubert, ne m'est pas encore parvenu, et j'ai dû me servir, pour cette municipalité, des statistiques recueillis à ma dernière visite aux écoles.

Le nombre d'écoles est le même que l'année dernière de même que celui des titulaires. Le nombre d'enfants d'âge scolaire et l'inscription aux écoles ont légèrement diminué par suite de l'émigration de plusieurs familles au cours de l'été dernier.

La présence moyenne dans les écoles est un peu meilleure que l'année dernière, bien qu'elle laisse encore à désirer.

La moyenne des traitements a été augmentée de $2.88 seulement, c'est bien peu.

Aucune amélioration sensible n'a été faite soit aux maisons, soit au mobilier, pendant la dernière année scolaire.

Le couvent de Havre-aux-Maisons, sous l'habile direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, continue toujours sa mission bienfaisante.

C'est de cette institution que sortent toutes les institutrices de mon district. Ce couvent est à nos Iles ce que les écoles normales sont au reste de la province. Honneur aux bonnes religieuses dont le zèle infatigable ne connaît pas de bornes pour assurer le succès de leur communauté !

Les institutrices laïques, pour la plupart, montrent aussi beaucoup de dévouement ! malheureusement, dans une municipalité, le progrès a été entravé par des circonstances indépendantes de leur volonté. Espérons que la chose ne se répétera pas.

L'académie de l'Étang-du-Nord rend aussi des services appréciables à la jeunesse, bien que, à cause de circonstances incontrôlables elle he puisse guère être en activité que la moitié de l'année.

Je vous prie d'accorder à cette institution le titre officiel d'académie qu'elle n'a pas encore.

J'espère que ces quelques remarques ajoutées aux détails fournis dans mes bulletins d'inspection suffiront pour vous donner une juste idée de l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Havre-aux-Maisons	5	9.2	8.9	8.	8.5	10.	44.6	Excellent.	8.2	8.2	16.4	Excellent.
2	Etang-du-Nord....	9	8.3	8.5	7.8	8.4	10.	43.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
3	Ile-Coffin.....	1	7.	7.5	8.5	8.5	10.	41.5	"	8.5	8.5	17.	Excellent.
4	Havre-Aubert.....	8	7.5	7.6	8.	6.	9.	38.1	Très bien.	7.4	7.4	14.8	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-A. THÉRIAULT,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. TURCOTTE.

SAINTE-FAMILLE, I. O., 30 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	28	.....
b) Sous contrôle des syndics	2	.....
Total	.....	30
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	133	.....
b) Modèles	13	.....
c) Académiques	3	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	4	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	153
3—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	.....	.....
b) Instituteurs religieux	15	.....
c) Institutrices laïques	128	.....
d) Institutrices religieuses	47	.....
Total	.....	190
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	.....	.....
dans les écoles modèles	.....	.....
dans les académies	.....	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	475.00	.....
dans les écoles modèles	483.33	.....
dans les académies	.....	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	269.56	.....
dans les écoles modèles	300.00	.....
dans les académies	.....	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	250.86	.....
dans les écoles modèles	290.00	.....
dans les académies	300.00	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 810 — Filles de 5 à 7 ans. 842	.....	1652 .....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2462 — Filles de 7 à 14 ans. 2447	.....	4909 .....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 587 — Filles de 14 à 16 ans. 621	.....	1208 .....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 527 — Filles de 16 à 18 ans. 499	.....	1026 .....
Total	.....	8,795
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4023	.....
b) Dans les écoles modèles	1574	.....
c) Dans les académies	414	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	676	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
Total	.....	6,687
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	76.61%	.....
b) Dans les écoles modèles	81.13%	.....
c) Dans les académies	70.77%	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	81.07%	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	.....	.....
f) Présence moyenne générale	.....	77.76%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	34	.....
En première année	2833	.....
En deuxième année	1454	.....
En troisième année	1148	.....
En quatrième année	782	.....
En cinquième année	264	.....
En sixième année	90	.....
En septième année	44	.....
En huitième année	8	.....
Total	.....	6,687

REMARQUES GÉNÉRALES

Une nouvelle municipalité a été érigée dans Compton sous le nom de Notre-Dame-de-la-Paix. Ses limites correspondent avec celles de la paroisse du même nom. Elle comprend trois écoles : le No 1 détaché de Martinville (par.), le No 2 qui appartenait autrefois à Eaton (diss.) et enfin le No 3, une nouvelle école dans un coin de la municipalité où la population catholique devrait augmenter rapidement.

L'augmentation de la moyenne des traitements est comme suit :

Instituteurs religieux dans les écoles modèles	$26.33
Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	54.91
Institutrices laïques dans les écoles modèles	56.67
Institutrices religieuses dans les écoles modèles	48.80
Institutrices religieuses dans les écoles académiques	30.00

L'augmentation du nombre des enfants d'âge scolaire est de 13 et la présence moyenne générale est diminuée de 1.24 p.c.

Le nombre des enfants de 7 à 14 ans est de 4909 dont 4794 ou $97^{4}/_{10}$ p. c. sont inscrits dans les écoles des commissaires ou les pensionnats du district.

Les écoles suivantes ont une présence moyenne que je crois digne de mention :

St-Jacques No 1	$95^{1}/_{4}$ p. c.
Weedon (par.) No 5	$94^{2}/_{3}$ p. c.
Ham-Nord No 2	$94^{1}/_{3}$ p. c.
Ham-Nord No 1	$92^{2}/_{3}$ p. c.
Wotton No 8	$92^{1}/_{2}$ p. c.
St. Julien No 8	$92^{1}/_{9}$ p. c.
Martinville (vill.)	91 p. c.
Weedon No 1	90 p. c.
Fontainebleau No 2	90 p. c.
St-Camille No 8	90 p. c.

Pour la meilleure présence moyenne de toute la municipalité, St-Camille a fait place cette année à Martinville (vill.) qui a décroché 91 p. c. Les autres municipalités dépassant 80 p. c. sont au nombre de 15 et s'inscrivent dans l'ordre suivant :

St-Désiré-du-Lac-Noir.....$87^1/_5$
Ham-Sud-Ouest.....$86^1/_2$
Fontainebleau.....86
Notre-Dame-de-la-Paix.....$85^1/_3$
Lac-Weedon.....$85^1/_6$
St-Camille.....$84^4/_5$
St-Adolphe-de-Dudswell.....$84^7/_{10}$
Beaulac.....$84^2/_5$
Garthby.....83
Disraêli (vill.).....83
Wotton.....$82^2/_3$
Clifton.....$81^1/_3$
Weedon (par.).....81
Weedon Centre.....81
St-Fortunat.....81

Un incendie a détruit cette année encore une maison d'école : le No 13 de Wotton. On est bien aise, dans de telles circonstances, qu'une police d'assurance nous aide à réparer les dégâts et c'est alors qu'on apprécie la sagesse de la loi obligeant les commissaires à faire assurer les bâtiments et les meubles appartenant à leur corporation scolaire.

Liste des institutrices qui ont reçu une gratification :

Mlles Blanche Durand, Adèle Mathieu, Berthe Tessier, Azilda Richer, Irène Coulombe, Flore Prince, Mme Eloi Gagné-Lemay, Mlles Antoinette Lemay, Alba Couture, Laura Houde, Eva Champagne, Olive Rancourt, Julie Fontaine, Militine Dorion, Philomène Larivière, Hedwige Raymond et Eugénie Parent.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS

St-Désiré-du-Lac-Noir.....$60.00
Stratford (St-Gabriel).....50.00
Notre-Dame-de-Ham.....40.00
Notre-Dame-de-la-Paix.....35.00
St-Fortunat.....30.00

Classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Disraëli, village...	4	9.2	9.4	10.	6.3	10.	44.9	Excellent.	10.	8.4	18.4	Excellent.
2	St-Jos.-de-Coler..	2	8.4	9.	10.	7.5	10.	44.8	"	10.	6.8	16.8	"
3	Beaulac.....	1	10.	10.	8.3	4.5	10.	42.8	"	10.	8.4	18.4	"
	Lac-Weedon.....	3	9.6	9.8	7.3	6.5	10.	43.2	"	10.	8.	18.	"
4	Martinville, vill...	1	9.7	10.	9.3	3.5	10.	42.5	"	10.	8.1	18.1	"
5	St-Jacques.....	5	9.8	9.4	9.4	4.7	10.	43.3	"	10.	6.3	16.3	"
6	St-Camille.....	8	8.6	9.1	10.	4.4	10.	42.1	"	10.	7.2	17.2	"
	Stratford, St-Gab.	5	8.7	8.5	10.	6.2	10.	43.4	"	9.9	6.	15.9	Très bien.
7	Weedon, Centre..	1	8.5	10.	7.6	4.	10.	40.1	"	10.	8.8	18.8	Excellent.
8	East-Angus.....	3	10.	10.	4.7	7.	10.	41.7	"	10.	8.	18.	"
9	N.-D.-de-la-Paix..	3	8.6	8.6	.....	8.8	10.	36.	"	10.	7.5	17.5	"
10	St-Ad.-de-Marbl..	1	9.7	10.	6.6	3.1	10.	39.4	Très bien.	10.	8.4	18.4	"
11	St-Ls-de-Westb...	2	8.1	9.5	5.3	7.3	10.	40.2	Excellent.	10.	7.1	17.1	"
12	Fontainebleau....	3	9.7	9.3	6.6	5.	10.	40.6	"	9.9	6.6	16.5	"
13	St-Ad.-de-Dudsw.	8	8.7	9.4	8.	4.5	10.	40.6	"	10.	6.4	16.4	"
14	Martinville, par..	4	9.	8.4	6.7	6.	10.	40.1	"	10.	6.8	16.8	"
15	Clifton.....	7	8.5	8.8	6.7	6.1	10.	40.1	"	10.	6.6	16.6	"
	St-Dés.-du-L.-N..	5	8.6	10.	5.	4.8	10.	38.4	Très bien.	10.	8.3	18.3	"
16	Weedon, paroisse.	6	9.5	9.	6.6	5.3	10.	40.4	Excellent.	10.	6.	16.	Très bien.
	Eaton, diss.....	5	9.1	8.4	6.	6.	10.	39.5	Très bien.	10.	6.9	16.9	Excellent.
17	Ham-Sud ouest...	6	9.8	8.	6.7	4.	10.	38.5	"	10.	7.2	17.2	"
18	Wotton.....	14	8.8	8.4	6.6	4.9	10.	38.7	"	10.	6.9	16.9	"
	St-Julien.....	9	8.4	9.6	6.7	4.6	10.	39.3	"	10.	6.3	16.3	"
	Disraëli, par.....	4	9.3	8.9	6.7	4.8	10.	39.7	"	10.	5.9	15.9	Très bien.
19	Ham-Sud.....	6	8.7	9.	5.3	6.	10.	39.	"	9.9	6.4	16.3	Excellent.
20	Garthby.....	2	7.7	9.2	5.3	4.5	10.	36.7	"	10.	8.4	18.4	"
21	St-Fortunat.....	7	8.8	9.9	4.3	5.2	10.	38.2	"	10.	6.	16.	Très bien.
22	Ham-Nord.....	10	9.	9.5	5.	3.7	10.	37.2	"	10.	6.7	16.7	Excellent.
23	N.-D.-de-Ham...	4	8.6	8.4	6.6	3.	10.	36.6	"	10.	7.	17.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,

Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON-OUEST, 21 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	14	.....
b) Sous contrôle des syndics	.....	.....
Total	.....	14
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	60	.....
b) Modèles	19	.....
c) Académiques	16	.....
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	15	.....
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	3	.....
Total	.....	113
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	31	.....
b) Instituteurs religieux	126	.....
c) Institutrices laïques	130	.....
d) Institutrices religieuses	186	.....
Total	.....	473
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	1550	.....
dans les écoles modèles	1126	.....
dans les académies	1326	.....
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	475	.....
dans les écoles modèles	436	.....
dans les académies	500	.....
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	402	.....
dans les écoles modèles	396	.....
dans les académies	490	.....
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	250	.....
dans les écoles modèles	247	.....
dans les académies	250	.....
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 2407 — Filles de 5 à 7 ans. 2326	4,733	.....
b) Garçons de 7 à 14 ans. 6012 — Filles de 7 à 14 ans. 6351	12,363	.....
c) Garçons de 14 à 16 ans. 1501 — Filles de 14 à 16 ans. 1692	3,193	.....
d) Garçons de 16 à 18 ans. 1369 — Filles de 16 à 18 ans. 1353	2,722	.....
Total	.....	23,011
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	6433	.....
b) Dans les écoles modèles	3566	.....
c) Dans les académies	8141	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	3569	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	343	.....
Total	.....	22,052
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	83.0/0	.....
b) Dans les écoles modèles	84.0/0	.....
c) Dans les académies	86.0/0	.....
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	84 0/0	.....
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.0/0	.....
f) Présence moyenne générale	.....	84.%
8.—Classification des élèves :		
Dans le cours préparatoire	3847	.....
En première année	4688	.....
En deuxième année	4448	.....
En troisième année	3671	.....
En quatrième année	2438	.....
En cinquième année	1598	.....
En sixième année	780	.....
En septième année	352	.....
En huitième année	230	.....
Total	.....	22 052

REMARQUES GÉNÉRALES

Bien que mon district ne renferme que 14 municipalités et 95 écoles, il y a cependant 403 classes distinctes ; en y ajoutant les 18 écoles indépendantes, nous avons 476 classes.

L'année qui vient de finir n'offre, au point de vue scolaire, rien de bien remarquable, et, comme nous tournons dans le même cycle, nous avons, au commencement de l'année, des élèves plus faibles—les plus avancés ayant quitté l'école—qui, pour la plupart, ont fait des progrès satisfaisants.

Le personnel enseignant, tant religieux que laïc, à part quelques cas exceptionnels, m'a donné bonne satisfaction. Le zèle n'a pas manqué, et la conférence que j'ai donnée, sur l'importance et la nécessité de la préparation de la classe de chaque jour, a, je me permets de le croire, quelque peu contribué à obtenir les bons résultats que j'ai constatés au cours de l'année.

Dans plusieurs municipalités, quelques écoles n'ont été mises en opération qu'en octobre et même plus tard. On donnait pour raison qu'on ne trouvait pas d'institutrices ; c'est une raison futile, car, aussi longtemps que l'on offrira des traitements insuffisants, il en sera ainsi. On a dit avec raison : "tant vaut le titulaire, tant vaut l'école", et l'on peut ajouter : tant vaut le salaire, tant vaut le titulaire. Tant qu'on ne donnera pas un salaire qui soit en rapport avec les hautes fonctions de l'enseignement, l'on ne pourra espérer une stabilité propre à favoriser la marche progressive des écoles ; au lieu de personnes de réelle valeur, nous aurons des titulaires inexpérimentés, sans initiative, insouciants des bons résultats qu'il faudrait obtenir, en un mot, des incompétences.

Dans mon district, deux municipalités méritent une citation honorable : la cité de Québec a porté le traitement initial de ses institutrices à $400.00, avec progression constante chaque année ; la ville de Lévis vient de décider que ses institutrices auront $400.00 à commencer en septembre prochain. Je félicite ces commissions scolaires qui considèrent que les institutrices, qui ont un travail des plus épuisants, menant une vie de sacrifices, de renoncement et de dévouement, ont droit à quelque reconnaissance pour les services inappréciables qu'elles rendent au public.

Je fais des vœux, M. le Surintendant, pour que ces nobles exemples soient suivis par d'autres municipalités.

Dans plusieurs cas, les maisons d'écoles ont été améliorées, quelques-unes ont été construites suivant les plans fournis par votre département ; il en reste quelques-unes en souffrance, mais leur amélioration sera, sans doute, l'œuvre du temps.

En fait d'ameublement, toutes mes écoles sont munies d'un mobilier moderne ; mais je voudrais y voir des tableaux noirs en plus grand nombre ; des tableaux de lecture pour les moins avancés, et, si l'on continue la nouvelle manière d'enseigner la lecture aux tout petits, des tableaux-images s'imposent.

Les secrétaires-trésoriers n'aiment guère le recensement en janvier—la chose en est certaine ;—il faudra peut-être en revenir au mois de septembre ; le climat est plus doux !

Les comptes, généralement, sont assez bien tenus, mais je regrette qu'on ne juge pas à propos de tenir un grand livre, ce qui donnerait une meilleure garantie contre les erreurs, ce qui est toujours possible.

Les primes aux municipalités sont comme suit :

Ste-Famille, I. O	60.00
Cité de Québec	50.00
Village de Lauzon	40.00

PRIMES AUX TITULAIRES

Mlle Anna Loubier, M. Ant. Rouleau, Mlle Marg. Derouin, M. J. Plamondon, M. J.-E. Picard, Mlles Alphéda Vermette, Alb. Thibault, Maria Guimont, Elm. Morin, Abella Latulippe, Hél. Lachance, Grat. Vaillancourt.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite, conformément au paragraphe 15 de l'article 225 des règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Pierre, I.-O....	3	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Bienville.....	1	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
3	Cité de Québec...	61	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
4	Ville de Lévis.....	4	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
5	Sorosto.....	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	7.	7.	14.	Très bien,
6	Paroisse de N.-D. de-la-Victoire...	1	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	Excellent.
7	Village de Lauzon.	4	9.	10.	10.	9.	10.	48.	"	10.	10.	20.	"
8	Ste-Pétronille, I.O	1	9.	9.	9.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
9	Ste-Famille, I.O...	4	9.	9.	10.	9.	9.	46.	"	10.	9.	19.	"
10	St-Jean, I.-O.....	3	10.	9.	9.	9.	9.	46.	"	10.	8.	18.	"
11	St-Laurent, I.-O..	4	7.	9.	8.	9.	9.	42.	Bien.....	8.	8.	18.	"
12	St-François, I.-O..	3	7.	8.	7.	7.	7.	36.	"	8.	8.	16.	Bien.
13	St-Jos.-de-Lévis..	2	6.	8.	7.	7.	7.	35.	Assez bien	8.	8.	16.	"
14	P.-Est de Lauzon..	3	3.	5.	8.	8.	8.	32.	"	7.	7.	14.	Assez bien

J'ai l'honneur d'être,etc.,

G.-S. VIEN,

Insp. d'écoles.

M. THOMAS WARREN.

SAINT-FRANÇOIS, 25 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					25	
b) Sous contrôle des syndics						
Total						25
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					144	
b) Modèles					12	
c) Académiques					3	
d) d'Institutions Indépendantes subventionnées					7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						
Total						166
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					1	
b) Instituteurs religieux					52	
c) Institutrices laïques					149	
d) Institutrices religieuses					76	
Total						278
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies				1000.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles					
	dans les académies				321.67	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires				227.00	
	dans les écoles modèles				237.50	
	dans les académies				350.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					
	dans les écoles modèles				267.50	
	dans les académies					
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	800	Filles de 5 à 7 ans.	806		1606	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2548	Filles de 7 à 14 ans.	2523		5071	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	567	Filles de 14 à 16 ans.	537		1104	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	415	Filles de 16 à 18 ans.	405		820	
Total						8,601
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					4685	
b) Dans les écoles modèles					1264	
c) Dans les académies					604	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					1234	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
Total						7,787
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					77%	
b) Dans les écoles modèles					82%	
c) Dans les académies					93%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					88%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						
f) Présence moyenne générale						81%
8.—Classification des élèves :						
En première année					2633	
En deuxième année					1876	
En troisième année					1457	
En quatrième année					917	
En cinquième année					478	
En sixième année					238	
En septième année					120	
En huitième année					68	
Total						7,787

REMARQUES GÉNÉRALES

J'ai fait les deux visites réglementaires aux écoles sous contrôle, et j'ai donné, dans chaque municipalité, la conférence pédagogique à laquelle ont assisté tous les titulaires.

Je suis heureux de vous déclarer que les traitements du personnel enseignant ont augmenté dans toutes les municipalités de mon district.

J'ose espérer que, d'après ce que m'ont promis les commissaires, le minimum des salaires sera porté à $300 pour la prochaine année scolaire.

Et, en ce faisant, les commissaires d'écoles améliorent l'état de leurs finances, car le montant des octrois qu'ils reçoivent dépasse très souvent la somme affectée à l'augmentation des salaires.

Il me fait plaisir de vous faire connaître que la municipalité de Plessisville a porté le traitement de son professeur à $1200 ; soit une augmentation de $200. sur l'année dernière. C'est un bon mouvement, et je félicite messieurs les commissaires de leur générosité. J'espère que ce bel exemple sera suivi par d'autres municipalités.

J'ai le plaisir de vous informer que plusieurs maisons d'écoles sont actuellement en construction et seront prêtes pour le mois de septembre prochain.

L'ameublement des écoles a été notablement amélioré, il n'y a plus de maisons qui ne sont pas pourvues d'un mobilier moderne.

Les classes sont, en général, très-bien tenues, et le personnel enseignant mérite des félicitations pour les succès obtenus.

Les secrétaires, sauf deux ou trois, s'acquittent très-bien de leurs devoirs.

Je remercie cordialement messieurs les commissaires qui m'ont accompagné à la visité de leurs écoles.

Les municipalités que je vous recommande pour un octroi sur le fonds destiné aux municipalités pauvres sont les suivantes : Ste-Séraphine, St-Valère, St-Joseph-de-Blandford, Maddington-Falls.

PRIMES ET GRATIFICATIONS

I.—PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaires, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles etc.)

Victoriaville, $60.00 ; Sommerset-Sud, $50.00 ; Ste-Clothilde, $40.00 ; St-Louis-de-Blandford, $35.00 ; Ste-Anne-du-Sault, $30.00.

II.—GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Achille Goulet, Christine Legendre, Angélina St-Pierre, Eva Marcotte, Bernadette Sévigny, Florida Lizotte, Anita Poisson, Mélina Luneau, Rose-Anna Chalifou, Ivonne Tousignant, Germaine Tousignant, Marie-Blanche Picard, Marie-Louise Roux, Isabelle Dussault, Amanda Chandonnet, Irène Picard, Florestine Grenier, Berthe Vignault, Marie Anne Boivin.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Arthabaska	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.7	9.	18.7	Excellent.
2	Warwick, village	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	10.	10.	20.	"
3	Plessisville	3	9.7	9.6	10.	10.	10.	49.3	"	9.4	9.	18.4	"
4	Victoriaville	2	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
5	St-Norbert	3	10.	10.	9.3	8.	10.	47.3	"	9.2	7.8	17.	"
6	Ste-M.-de-Blandf.	7	9.7	9.7	10.	7.	10.	46.4	"	9.6	8.	17.6	"
7	St-J.-de-Blandf.	5	9.6	10.	8.	9.	10.	46.6	"	8.8	8.2	17.	"
8	Ste-Elisabeth	5	8.8	10.	7.	10.	10.	45.8	"	8.6	7.4	16.	Très bien.
9	Stanfold	12	9.3	9.8	6.	10.	10.	45.1	"	9.2	7.3	16.5	Excellent.
10	Sommerset-Sud	10	9.	9.	7.	10.	10.	45.	"	7.9	6.8	14.7	Très bien.
11	Ste-Victoire	8	8.1	9.	6.	10.	10.	43.	"	8.6	7.1	15.7	"
12	Ste-Séraphine	2	10.	10.	5.	8.	10.	43.	"	8.6	6.6	15.2	"
13	St-Albert	6	7.7	9.8	7.	8.	10.	42.5	"	8.2	7.3	15.5	"
14	Ste-Céc.-de-Lév	5	9.8	10.	4.	8.	10.	41.8	"	9.8	9.2	19.	Excellent.
15	N.-D.-du-St-Ros.	8	7.7	8.8	8.	7.	10.	41.6	"	9.	7.8	16.8	"
16	St-Ls-de-Blandf.	6	8.8	8.8	7.	7.	10.	41.6	"	9.3	7.6	16.9	"
17	Warwick, par.	12	7.8	9.2	6.	8.	10.	41.	"	8.4	6.7	15.3	Très bien.
18	Ste-Sop.-de-Lévr.	12	8.6	9.	6.	7.	10.	40.6	"	9.1	6.4	15.5	"
19	Ste-Clothilde	11	8.9	9.4	8.	7.	10.	40.1	"	8.9	8.	16.9	Excellent.
20	St-Christophe	9	7.1	8.	7.	8.	10.	40.	"	7.5	6.5	13.8	Très bien.
21	St-Val.-de-Bulstr.	11	5.8	8.1	8.	7.	10.	38.9	Très bien.	8.4	7.3	14.7	"
22	Chester-Nord	5	8.2	7.8	4.	8.	10.	38.2	"	9.2	7.6	16.8	Excellent.
23	Ste-Anne-du-Slt.	5	7.	8.	5.	8.	10.	38.	"	8.6	7.5	16.1	"
24	N.-D.-de-Lourdes.	6	7.6	8.1	5.	7.	10.	37.5	"	8.	7.1	15.1	Très bien.
25	Maddington Falls.	3	8.	8.4	4.	5.	10.	35.4	"	7.3	6.6	13.7	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS WARREN,

Insp. d'écoles.

M. A.-L. GILMAN

(Traduction)

COWANSVILLE, 30 juillet 1921.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel compres nant : 1. le sommaire-statistique de tout mon district ; 2. des remarque-générales concernant les progrès des écoles ; 3. la classification des municipalités sous contrôle ; 4. le rapport concernant l'école des sauvages soumise à mon inspection.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					15	
b) Sous contrôle des syndics					17	
				Total		32
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					90	
b) Institutions indépendantes non subventionnées					16	
				Total		106
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					2	
b) Institutrices laïques					105	
				Total		107
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires					762	
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					50	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans	211	Filles de 5 à 7 ans	205		416	
b) Garçons de 7 à 14 "	944	Filles de 7 à 14 ans	915		1,859	
c) Garçons de 14 à 16 "	49	Filles de 14 à 16 "	29		78	
d) Garçons de 16 à 18 "	9	Filles de 16 à 18 "	1		10	
				Total		2,363
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					1,825	
b) Dans les institutions indépendantes non subventionnées (Ecoles de sauvages)					538	
				Total		2,363
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					78 7	
b) Dans les institutions indépendantes non subventionnées (Ecoles de sauvages)					86.4	
8.—Classification des élèves :						
En première année					403	
En deuxième année					519	
En troisième année					449	
En quatrième année					500	
En cinquième année					208	
En sixième année					136	
En septième année					121	
En huitième année					27	
				Total		2,363

Fréquentation.—Le nombre des élèves inscrits, pendant l'année, a été à peu près le même que celui de l'année précédente, sauf dans les municipalités de Montréal-sud, Saint-Hubert et Springfield Park, Pinehurst, etc., dans lesquelles la fréquentation a presque doublé.

Personnel enseignant.—On a éprouvé très peu de difficulté à se procurer des institutrices possédant les qualités voulues moyennant un salaire variant de $500. à $600. par année. Lorsque le salaire offert était moins élevé, peu de demandes ont été reçues. Un grand nombre de personnes ne possédant pas les qualités voulues ont offert leurs services pour un salaire moins élevé.

Les 115 institutrices engagées pendant l'année possédaient les titres suivants :

52 E., Collège Macdonald ;
3 M., Collège Macdonald ;
1 M., Collège "Scottish Ed. Board" et B. C.;
3 E., Ecole Normale McGill ;
4 M., Ecole Normale McGill ;
8 E., Bureau central Protestant ;
1 B. A. et mod. collège Phil.;
2 Acad., Ecole normale Catholique de Valleyfield ;
6 Mod., Ecole normale Catholique de Valleyfield ;
4 E., Ecole normale Catholique de Valleyfield ;
10 religieuses possédant des certificats de différents degrés.

J'ai le regret de déclarer que 21 institutrices ne possédaient pas les titres voulus.

Classification.—Conformément aux règlements, j'ai fait la classication suivante des municipalités :

Excellent. — Howick, Saint-Malachie-d'Ormstown, Beauharnois, Godmanchester, Hinchinbrooke, Elgin, Laprairie, Greenfield Park et les écoles du village de Caughnawaga.

Bien.—Montréal-sud, Dundee, Hemmingford, Saint-Jean-Chrysostôme, Canton de Chambly, village de Saint-Regis, Saint-Hubert, Pinehurst et Greenfield-Est, Bassin de Chateauguay et Delson.

Assez bien.—Lacolle, Havelock, Franklin, Saint-Thomas, Saint-Georges, Sainte-Justine, Saint-Télesphore, Saint-Luc, Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et Saint-Louis.

Non satisfaisant.--Les autres municipalités, pour différentes raisons.

Gratifications.—Je recommande que des gratifications soient accordées aux institutrices suivantes, pour les succès qu'elles ont obtenus dans leur enseignement :

NOM	Arrondissement	Municipalité
Melle Jessie Potton	No 4	Elgin.
" Evelyn Williams	" 1	Elgin.
" Margaret Smyth	" 1	Dundee.
" Lillie Dunn	" 2	Saint-Chrysostôme.
" Sara Cullen	" 1	Saint-Louis.
" Janet Gavin	" 10	Godmanchester.
" Pearl Anderson	" 3	Howick.
" Christina Lang	" 2	Howick.
" Daisy McClatchie	" 8	Hinchinbrooke.
" Lillie Ida Creig	" 5	Saint-Malachie.
Mme Mary McKay	" 4	Hemmingford.
Melle Leila Wislett	" 2	Howick.
" Olive Graham	" 8	Saint-Malachie.
" Ruperta Hall	.....	Jonction Delson.
" Charlotte Goodfellow	" 1	Gordmanchester.
" E. C. Wokinshow	" 4	Dundee.

Culture physique.—J'ai recommandé que les prix de culture physique Strathcona soient accordés aux institutrices suivantes :

NOM	Arrondissement	Municipalité
Melle Janet Gavin	No 10	Godmanchester.
" Evelyn Williams	" 1	Elgin.
" Mary Pringle	" 5	Godmanchester.
" Pearl Anderson	" 8	Hinchinbrooke.

Cratifications aux municipalités.—Je recommande qu'elles soient accordées à :—1. Delson ; 2. Sainte-Marguerite-de-Blainfindie ; 3. Saint-Malachie ; 4. Dundee ; 5. Saint-Bernard.

Résumé.—Des 115 institutrices employées, 86 étaient des graduées d'école normale ; 8 possédaient les qualités voulues, à d'autres titres obtenus soit à l'Ecole de pédagogie de Lachute ou par l'expérience acquise dans les écoles rurales ; et les 21 autres ne possédaient pas les qualités voulues.

Progrès.—Les institutrices ont fait un très bon travail au cours de l'année et il y a progrès dans toutes les branches. Le français est enseigné dans toutes les écoles, sauf celles qui ne sont pas sous contrôle, savoir les écoles de sauvages, dans lesquelles l'anglais seulement est enseigné. Une classe postscolaire (*continuation school*) est en activité à Caughnawaga. Des religieuses y enseignent la sténographie et la dactylographie.

Traitements.—Les salaires ont augmenté, pendant l'année, de $450. à $500., en moyenne, pour les institutrices possédant les titres voulus. Quelques institutrices ont reçu de $650. à $750. et une institutrice élémentaire a reçu $1,000. pour dix mois.

La centralisation ne fait pas beaucoup de progrès dans mon district d'inspection.

Une nouvelle école a été ouverte à Saint-Bernard, pendant l'année.

Des conférences ont été tenues comme de coutume, pendant le mois de septembre, et presque toutes les institutrices ont assisté à une ou plusieurs réunions.

Les assemblées de *la campagne en faveur de l'éducation* ont été tenues sous la direction du Comité protestant à Huntingdon et à Howick. Très peu d'hommes ont assisté à ces deux réunions.

Je soumets respectueusement ce rapport, avec le sommaire-statistique, les bulletins et les rapports spéciaux, qui ont déjà été envoyés à votre département.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Luther Gilman,

Inspecteur d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN.

(Traduction.)

Ottawa, 27 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. Le sommaire statistique de ce district d'inspection ; 2. Des remarques générales sur les travaux des écoles ; 3. La classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—*Nombre des municipalités scolaires* :						
a) Sous contrôle des commissaires					26	
b) Sous contrôle des syndics					28	
				Total		54
2.—*Nombre d'écoles* :						
a) Elémentaires					115	
				Total		115
3.—*Nombre de titulaires* :						
a) Instituteurs laïcs					5	
b) Institutrices laïques					111	
				Total		116
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :						$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires					556	
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					400	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :						
a) Garçons de 5 à 7 ans	268	Filles de 5 à 7 ans	285		553	
b) Garçons de 7 à 14 ans	1105	Filles de 7 à 14 ans	1001		2,106	
c) Garçons de 14 à 16 ans	275	Filles de 14 à 16 ans	214		489	
d) Garçons de 16 à 18 ans	158	Filles de 16 à 18 ans	155		313	
				Total		3,461
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :						
a) Dans les écoles élémentaires					2,428	
				Total		2,428
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :						
a) Dans les écoles élémentaires						66%
8.—*Classification des élèves* :						
En première année					696	
En deuxième année					295	
En troisième année					285	
En quatrième année					317	
En cinquième année					333	
En sixième année					273	
En septième année					223	
En huitième année					6	
				Total		2,428

REMARQUES GÉNÉRALES

Fréquentation.—Il y a eu, en totalité, cent quinze écoles en activité dans ce district, durant l'année. Quelques-unes de ces écoles n'ont été en activité que pendant quelques semaines, ce qui est dû au fait que les commissions scolaires n'ont pu se procurer des institutrices. L'école No 1, Robertson & Pope (Mont-Laurier), a été ouverte pendant une très courte période de temps, l'automne dernier, et l'école No 2 de cette municipalité n'a été ouverte que pendant trois semaines, ce printemps. Les institutrices n'ont pu rester plus longtemps. Votre inspecteur n'a pu visiter ces écoles.

L'école No 1 de Sainte-Valérie de Ponsonby n'a pas été ouverte. La commission scolaire a eu beaucoup de difficulté à trouver une institutrice, puis la maladie s'est déclarée dans la municipalité et on a perdu une si longue période de temps, que la commission scolaire n'a pas jugé à propos d'ouvrir l'école pour le petit nombre d'élèves qui pouvaient la fréquenter.

L'école indépendante de Fassett a été de nouveau ouverte et l'instituteur, M. Gabriel Breeze, a eu un plus grand nombre d'élèves que de coutume.

Il y a eu amélioration dans la moyenne de la fréquentation quotidienne, mais elle pourrait être encore meilleure. La moyenne de la fréquentation est bien trop faible dans nos écoles de la campagne. Les parents ne peuvent sentir dans toute sa force le grand dommage que subissent leurs enfants par suite d'une fréquentation irrégulière de l'école. A la date de ma seconde visite, la fréquentation était comme suit :

Nombre de garçons protestants	1,098
Nombre de garçons catholiques	175
Nombre de filles protestantes	1,024
Nombre de filles catholiques	131
Nombre total d'élèves inscrits	2,428

La moyenne de la fréquentation quotidienne a été de près de 66 pour cent. La moyenne, pour les garçons, a été plus élevée qu'elle ne l'a été pour les filles.

Dans ces écoles, 200 élèves de langue française ont étudié l'anglais et 328 élèves de langue anglaise ont étudié le français.

Personnel enseignant.—Il y a eu 115 écoles en activité, dirigées par 116 institutrices, dont les titres étaient les suivants :

Diplômes modèles	3
Diplômes élémentaires	21
Diplômes élémentaires de la campagne	10
Membre du clergé	1
Aucun diplôme	81
	116

Je crois que ce district, qui comprend les trois grands comtés de Labelle, Hull et Pontiac, a fourni trois élèves au cours de pédagogie du collège Macdonald, cette année. C'est à peu près la même chose qui arrive, chaque année. Il est alors absurde,—et à quel point,—d'espérer qu'on pourra se procurer des institutrices possédant les titres voulus. Donner un avis dans les journaux pour demander des institutrices et espérer que le ciel en fera pleuvoir dans le district, voilà un système qui ne fonctionne pas. Le ciel aide ceux qui s'aident eux-mêmes et si ce district veut avoir des institutrices qui possèdent les titres voulus, il doit fournir lui-même les élements de leur effectif.

Pour les élèves, cela veut dire qu'ils devront passer au moins les examens de la neuvième année, puis qu'ils suivront un petit cours de quatre mois au collège Macdonald.

Salaires.—Les commissions scolaires font de grands efforts pour augmenter les salaires. Une institutrice possédant un diplôme n'aura pas de difficulté à obtenir un salaire de $600. par année et cela équivaut peut-être à $900. à Montréal. Il y a des municipalités qui ne peuvent payer ce montant. Presque toutes les commissions scolaires ont augmenté leurs taxes. Je regrette beaucoup que les octrois du gouvernement aient plutôt diminué qu'augmenté.

Les salaires annuels payés dans ce district,—jusqu'au plus mesquin de vingt-cinq piastres,—ont été les suivants :

Traitements	$ 700	$ 650	$ 600	$ 550	$ 525	$ 500	$ 450	$ 425	$ 400	$ 350	$ 325	$ 300	$ 275	$ 250	$ 252	$ 200	$ 150
Nombre d'écoles	3	1	23	7	1	15	15	3	9	11	7	7	1	7	1	2	3

Durée des périodes scolaires.—Elle varie de quelques semaines à la période ordinaire de dix mois. Soixante-seize écoles ont été ouvertes pendant les dix mois complets. Là où la période a été très courte, cela provient de la difficulté que l'on a éprouvée à se procurer ou à conserver les institutrices. Plusieurs écoles de ce district sont très difficiles à atteindre et c'est toujours un problème difficile à résoudre que de se procurer des jeunes filles pour enseigner dans ces écoles.

Taux de la cotisation.—La plupart des municipalités ont augmenté leur taxes. Plusieurs payent deux fois autant qu'elles payaient autrefois. A une certaine époque, l'évaluation ressemblait passablement à la valeur réelle de la propriété, mais cet usage change, de sorte que la valeur imposable ne nous donne pas une juste idée des efforts de chaque municipalité, dans la plupart des cas.

Nous constatons que l'évaluation varie de $3.50 par $100. jusqu'à 35 cents. Les contribuables s'aperçoivent qu'ils doivent débourser plus d'argent afin de tenir leurs écoles en activité. Si l'on pouvait se procurer des institutrices compétentes et possédant les titres voulus, les contribuables ne se plaindraient pas.

Gratifications aux institutrices.—Je recommande que les institutrices suivantes reçoivent des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, pendant l'année.

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Alice Fulford	Clarendon	1
Jean McIntyre	Templeton-est	2
Phyllis Hodgins	Masham	2
Fern Campbell	Lochaber et Gore	1
Margaret Dahms	Thorne	4
Sarah E. Cleland	Clarendon	4
Jessie Ronald	Clarendon	5
Ruby E. Millar	Clarendon	8
Laura Faris	Eardley	1
Florence E. Davis	Eardley	2
May Horner	Quyon	1
Pearl Arthur	Bristol	9
Kate Horgan	Thorne	3
Jennie Russell	Hull-sud	5
Jane C. Dunlop	Clarendon	10

Culture physique.—Je recommande les institutrices suivantes comme méritant les prix de la fondation Strathcona, pour les exercices physiques:

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Jessie Silverson	Eardley	3
Mabel Ramsay	Clarendon	11
Fern Campbell	Lochaber et Gore	1
Alice Fulford	Clarendon	1

Municipalités de progrès.—(1) Clarendon, (2) Lochaber et Gore, (3) Thorne, (4) Vallée Gatineau et (5) Bryson sont recommandées, cette année, en récompense des efforts spéciaux que ces municipalités ont faits afin de maintenir leurs écoles à un haut degré d'efficacité.

Conférences d'institutrices.—Les conférences habituelles ont été tenues à l'automne. Un bon nombre d'institutrices y ont assisté, mais, pour plusieurs écoles, on n'avait pu se procurer une institutrice à la date de la conférence.

L'inspecteur général, monsieur Sutherland, et M. Lockhart ont adressé la parole à une assemblée publique tenue à Aylmer, à l'automne, à l'une des réunions de la campagne de propagande en faveur de l'instruction publique. Il est déplorable qu'un si petit nombre de personnes aient assisté à cette assemblée pour entendre les discours si pratiques qu'y ont prononcés ces messieurs.

Les secrétaires-trésoriers, dans l'ensemble, s'acquittent bien de leurs devoirs, mais quelques-uns retardent beaucoup à répondre aux lettres et à envoyer leurs rapports. Les rapports annuels doivent être envoyés avant le 15 juillet. Quelques secrétaires ont retardé si longtemps que leurs municipalités n'avaient réellement pas droit à une part dans les allocations du gouvernement. Les commissions scolaires devraient faire en sorte que cela n'arrive pas de nouveau.

Les rapports et les bulletins ont été remplis et envoyés au Département à diverses dates, au cours de l'année.

La classification des municipalités par ordre de mérite.—

Il y a peu de changement, à cet égard, depuis l'an dernier. Cette classification servira aussi pour la présente année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. A. Honeyman,

Inspecteur d'écoles.

M. J.-H. HUNTER

(Traduction)

SHERBROOKE, Qué., 1921.
50, rue Drummond.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. Le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. Des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. La classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre de municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					12	
b) Sous contrôle des syndics					4	
				Total		16
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					79	
b) Institutions indépendantes subventionnées					1	
c) Institutions indépendantes non subventionnées					1	
				Total		81
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					3	
b) Institutrices laïques					83	
				Total		86
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires					406	
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					380	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	138	Filles de 5 à 7 ans.	118		256	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	495	Filles de 7 à 14 ans.	485		980	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	114	Filles de 14 à 16 ans.	93		207	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	58	Filles de 16 à 18 ans.	50		108	
				Total		1,551
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					1,149	
b) Dans les institutions indépendantes subventionnées					73	
c) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					11	
				Total		1,233
7.—Présence moyenne (en pourcentage):						
a) Dans les écoles élémentaires					77.06	
b) Dans les institutions indépendantes subventionnées					1.00	
c) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					63	
8.—Classification des élèves :						
En première année					313	
En deuxième année					157	
En troisième année					130	
En quatrième année					138	
En cinquième année					164	
En sixième année					135	
En septième année					93	
En huitième année					17	
En neuvième année					2	
				Total		1,149

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-inclus mon rapport annuel d'inspection, pour l'année scolaire 1920-21.

Ce district d'inspection comprend, comme autrefois, une municipalité dans le comté de Sherbrooke, six dans le comté de Compton, et neuf dans le comté de Stanstead,—soit 16 en tout.

Les écoles de ces municipalités sont toutes de la campagne, sauf une,—l'école annexe de East Angus.

Conditions sanitaires.—La plupart des écoles ont pu poursuivre leurs travaux sans interruption, pendant l'année.

Cependant, quelques écoles ont gravement souffert de l'épidémie de la rougeole, ou de la parotidite ou des fièvres scarlatines, malheureusement suivie, en plusieurs cas, de décès d'élèves.

Période scolaire.—Il me fait plaisir de noter que plusieurs commissions ont prolongé la période scolaire, sinon dans toutes les écoles de leurs municipalités, du moins dans les écoles qui ont le plus grand nombre d'élèves inscrits.

Hatley, pendant plusieurs années, a tenu des écoles en activité pendant le terme complet, Sainte-Catherine de Hatley, cette année, a eu un terme de 9½ mois ; East Angus et Bury, de neuf mois ; Barnston, de neuf mois, dans cinq de ces six écoles ; Stanstead, de neuf mois aussi, dans plusieurs écoles.

Il est regrettable que plusieurs écoles aient eu une période scolaire très courte, par suite de certaines lacunes à elles spéciales. Ce sont les enfants qui en ont souffert. On espère que, l'an dernier, ces écoles auront toutes un terme complet.

Institutrices possédant un certificat.—Il y a quelques années, nous prétendions que la rareté des institutrices possédant un certificat n'était plus à craindre. Mais nous étions trop confiants. Il nous en manque, actuellement dans la province, 40%, ce qui est une calamité.

L'emploi d'institutrices ne possédant pas de certificat, au cours de l'an dernier, pas pas été entièrement dû à la mesquinerie des salaires offerts par les commissions. Quelques commissions, qui dirigeaient les écoles depuis le plus long terme et qui offraient les salaires les plus élevés, ont à peine reçu une demande d'institutrices possédant un certificat.

Traitements.—Le traitement payé le moins élevé a été de $30. Il a été payé à une institutrice ne possédant pas de certificat, qui pensionnait chez elle et enseignait dans une école de courte période scolaire.

La majorité des institutrices ne possédant pas de diplôme ont reçu $45. et quelques-unes, peu nombreuses, ont reçu $50.

Barnston a payé $55. à toutes ses institutrices, sauf une qui a reçu $60.

Conférences.—Les conférences habituelles ont eu lieu, de bonne heure à l'automne. Elles ont été tenues à Bury, Sawyerville, Sherbrooke, Tomifobia et Knowlton, conférence conjointe tenue avec les inspecteurs E. M. Taylor, M. A., et W. O. Rothney, B. D., D. Ph.

Toutes les institutrices, qui le pouvaient, y ont assisté. A la conférence de Tomifobia, nous avons eu le concours précieux des principaux McFayden, Smith et Tolmie, des écoles du collège de Stanstead.

QUALITÉS PROFESSIONNELLES DES INSTITUTRICES

Diplômes.....	élémentaires avancés.....	2	
	" I.....	22	
	" II.....	7	
	élémentaires de la campagne.....	4	
	certificats, école finale.....	3	
	en dehors de la province.....	3——	
			41
Permissions...	XIème degré.....	4	
	Xème degré.....	10	
	IXème degré.....	23	
	VIIIème degré.....	4	
	aucun degré.....	4——	
		45——	
			86

Gratifications aux institutrices.—Les institutrices suivantes ont mérité une gratification :

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Melle Annie E. Mills	E. Angus	Annexe.
2	" Gertrude Cleveland	Eaton	No 4
3	" Helen Miller	Eaton	" 6
4	" Elizabeth Dasen	Stanstead	" 8
5	Mme May Grady	Barnston	" 12
6	Melle Mary Armstrong	Bury	" 12
7	" May I. McDonald	Bury	" 5
8	" Emma Pehlemann	Bury	" 7
9	Mme Violet Parnell	Ste-Cath. de Hatley	" 2
10	Melle Florence Bacon	Stanstead	" 31
11	" Viola Rix	Barnston	" 10
12	" Edwynse Beaton	Bury	" 9
13	" Julia Bacon	Stanstead	" 20
14	" Beulah Porter	Newport	" 8
15	" Marion Pierce	Westbury	" 3

Institutrices qui ne peuvent recevoir deux gratifications de suite :

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Mme Ada Hume	Newport	No 12
2	" Angelina Libby	Stanstead	" 13
3	" Cora Sullivan	Stanstead	" 25

FONDATION STRATHCONA

Institutrices qui méritent une gratification pour les exercices physiques :—

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Mme Idelia Rogers	Eaton	No 18
2	Melle Lulu Brundage	Bury	" 3
3	" Emma Pehlemann	Bury	" 7
4	Mme Cora Sullivan	Stanstead	" 25

Gratifications aux municipalités.—Par suite de la cherté des matériaux et aussi du coût élevé de la main d'œuvre, quelques commissions scolaires s'abstiennent de faire les réparations nécessaires.

Peu de commissions, jusqu'à présent, ont pris à cœur l'embellissement, si désirable, des terrains scolaires.

Je recommande les municipalités suivantes :

1. Barnston.
2. Stanstead ;
3. Bury ;
4. Ascot Corner ;
5. Newport.

Classification des municipalités.—Cette classification est basée sur le règlement 9(*m*).

Excellent.—Hereford.

Bien.—E. Angus, Magog, Bury, Newport, Compton, Barnston, Clifton-est, Ascot Corner.

Assez bien.—Les autres municipalités.

Plusieurs municipalités offriront des augmentations de salaires, pour l'an prochain.

Le même fait regrettable subsiste encore, savoir, la rareté des institutrices possédant un certificat.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. H. Hunter,

Insp. d'écoles.

M. ALBERT JONES

(*Traduction*)

GROSSE-ILE, Isles-de-la-Madeleine, Qué., 6 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant; I. le Sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des Remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la Classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					1	
b) Sous contrôle des syndics					4	
				Total		5
2.—Nombre d écoles :						
a) Elémentaires					5	
				Total		5
3.- -Nombre de titulaires :						
a) Institutrices laïques					3	
				Total		3
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						
a) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires					$ 383.33	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire						
a) Garçons de 5 à 7 ans.	21	Filles de 5 à 7 ans.	25		46	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	91	Filles de 7 à 14 ans.	69		160	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	12	Filles de 14 à 16 ans.	8		20	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	8	Filles de 16 à 18 ans.	6		14	
				Total		240
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					126	
				Total		126
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					65.3%	
8.—Classification des élèves :						
Dans le cours préparatoire					59	
En première année					22	
En deuxième année					12	
En troisième année					25	
En quatrième année					8	
				Total		126

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les écoles protestantes des Iles de la Madeleine.

Des cinq écoles, trois seulement ont été en activité, au cours de l'an dernier. L'école de Grande-Entrée est encore fermée, parce qu'il n'y a pas un nombre suffisant d'enfants d'âge scolaire pour la fréquenter.

L'école de Grindstone a été aussi fermée, les syndics n'ayant pu se procurer les services d'une institutrice élémentaire.

L'année scolaire de l'Ile-d'Entrée a compris dix mois et celle de la Grosse-Isle et de Old Harry, sept mois. Les institutrices ont toutes trois enseigné en vertu de permis. Il semble très difficile d'obtenir des institutrices possédant un diplôme de Québec.

La conférence annuelle des institutrices a eu lieu, cette année, à l'école de la Grosse-Ile, le cinq mars. Les trois institutrices y ont assisté, de même que trois des commissaires d'écoles de la Grosse-Ile.

La Grosse-Ile a eu 59 élèves inscrits, ce qui est un nombre bien trop considérable pour que l'institutrice puisse diriger les élèves avec succès. On devrait agrandir la maison d'école et engager une deuxième institutrice. La moyenne de la fréquentation, à cette école, n'est pas très satisfaisante. Cela est dû en partie au fait que la plupart des enfants d'école ont à traverser un marécage balayé par le vent pour atteindre la maison d'école et, pendant les derniers jours de l'automne et les mois d'hiver, il est parfois impossible, pour de jeunes enfants, de faire ce trajet. Cela est aussi dû en partie à ce que certains parents n'insistent pas suffisamment sur la nécessité de la fréquentation régulière. La maison d'école, aussi, a besoin de réparations, mais les fondations et la structure sont bonnes. Avec une somme d'argent relativement peu élevée et dépensée avec intelligence, on ferait de cette maison une bâtisse qui ferait honneur à la municipalité. Les commissaires espèrent faire réparer la maison d'école avant le commencement de la prochaine année scolaire.

Les maisons d'écoles de l'Ile-d'Entrée et de Old Harry ont été condamnées, car ni l'une ni l'autre ne peuvent recevoir de manière satisfaisante le nombre des élèves inscrits. L'Iled'-Entrée construit une nouvelle maison d'école, cette année, et les syndics de l'école de Old-Harry sont aussi anxieux de construire, cette année.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

Ile-d'Entrée	61%
Old-Harry	58%
Grosse-Ile	56%

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALBERT JONES,

Insp. d'écoles.

M. I.-N. KERR.

(*Traduction*)

HATLEY, 25 août 1921.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. la classification des municipalités par ordre de mérite ; III. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre de municipalités scolaires :						1920–1921	
a) Sous contrôle des commissaires						17	
b) Sous contrôle des syndics						10	
Total							27
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						38	
b) Modèles						3	
Total							41
3.—Nombre de titulaires :							
a) Institutrices laiques						45	
Total							45
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Institutrices laiques dans les écoles élémentaires						447.43	
" " dans les écoles modèles						850.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :							
a) Garçons de 5 à 7 ans	125	Filles de 5 à 7 ans	111			236	
b) Garçons de 7 à 14 ans	432	Filles de 7 à 14 ans	433			865	
c) Garçons de 14 à 16 ans	103	Filles de 14 à 16 ans	115			218	
d) Garçons de 16 à 18 ans	83	Filles de 16 à 18 ans	75			158	
Total							1,477
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						871	
b) Dans les écoles modèles						156	
Total							1,027
7.—Présence moyenne (en pourcentage)							
a) Dans les écoles élémentaires						70.16	
b) Dans les écoles modèles						71.80	
8.—Classification des élèves :							
En première année						245	
En deuxième année						100	
En troisième année						141	
En quatrième année						141	
En cinquième année						126	
En sixième année						114	
En septième année						112	
En huitième année						26	
En neuvième année						15	
En dixième année						7	
Total							1,027

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1920-21.

Dans mon district d'inspection, il y a eu en activité 40 écoles, sur un total de 41. J'ai visité toutes les écoles deux fois durant l'année, à l'exception de quelques-unes qui ont été obligées de n'avoir qu'une courte période scolaire, parce qu'on n'a pu se procurer d'institutrices au commencement de l'année et qu'elles n'étaient donc pas en activité à l'époque de ma première visite. Toutes les commissions scolaires, néanmoins, ont l'intention, sauf les écoles de Métis, de tenir leurs écoles en activité pendant 10 mois.

En octobre, j'ai tenu, au village de Gaspé, une conférence générale de toutes les institutrices de mon district d'inspection. La chose a été rendue possible, grâce à la courtoisie du gérant général du chemin de fer "A. W. & W." qui a accordé aux institutrices des taux de passage à bon marché. A cette conférence, j'ai eu le précieux concours du révérend J.-W. Wayman, recteur de Gaspé, et des trois principaux des écoles modèles de mon district d'inspection.

Les bibliothèques scolaires ont été augmentées, cette année, d'environ 900 volumes, que j'ai reçus du Département, pour les distribuer lors de ma seconde visite.

La majorité des écoles ont été munies d'un *"Permanent Record"*, mais il y a encore quelques commissions scolaires qui n'ont pas encore fourni à leurs écoles une série complète de manuels à l'usage des institutrices.

Les titres des institutrices en charge des écoles ont été les suivants :

Diplômes d'écoles modèles du collège Macdonald.....	2
Diplôme d'écoles modèles du Bureau Central Protestant	1
Sous-graduée de l'Université Queen's.....	1
Diplôme d'école élémentaire de l'Ecole normale McGill.	1
Diplômes d'écoles élémentaires de Macdonald.....	16
Diplômes élémentaires de la campagne.....	5
Diplômes d'écoles élémentaires du B. C. Q.....	3
	29

Institutrices ne possédant pas de diplômes :

Certificats du Xème degré	5
Certificats du IXème degré	7
Certificats du VIIIème degré	3
	15

Il est évident, par le tableau ci-dessus, que, malgré la rareté des institutrices qui existe encore, il y a, cependant, amélioration remarquable, et j'espère que l'augmentation des salaires fera disparaître bientôt l'institutrice ne possédant pas les titres voulus. Il est encourageant de faire remarquer que la moyenne des salaires des écoles modèles a augmenté, l'an dernier, de $200.00, et de $106.76, pour les écoles élémentaires. La moyenne des salaires des institutrices élémentaires possédant un diplôme a été de $546.80 et, pour les institutrices ne possédant pas les titres voulus, de $396.06. Cette différence des salaires devrait encourager celles qui enseignent moyennant un permis, à se rendre au collège Macdonald, afin d'y acquérir les qualités voulues.

La moyenne de la fréquentation quotidienne a été meilleure que celle de l'an dernier.

Les institutrices que je recommande comme méritant une gratification sont les suivantes :

Municipalités	Institutrices	Adresses	Classes de diplômes
Village de Gaspé	Melle Emma Bartlett	Grande Grève	E.
Saint-Godfroi, diss	" Blanche Ramier	Shigawake-est	E. C.
Cabano	" Bessie Burton	Cap Noir	E.
Grande Grève	Mme M. Simon	Grande Grève	E.
Paspébiac, diss	Melle Marjorie Ross	Hopetown	E.

Je recommande les municipalités suivantes comme méritant les prix accordés pour progrès :

Comtés	Municipalités	Secrétaires	Montants
Gaspé	Village de Gaspé	Fred Veit	$50.00
Gaspé	Cap Désespoir, diss.	Oscar Unquhart	40.00

Je recommande les écoles suivantes comme méritant les prix accordés, chaque année, pour progrès accomplis dans les exercices physiques :

Comtés	Municipalités	Arrondissements	Institutrices	Adresse
Gaspé	Village de Gaspé	2	Emma Bartlett	Grande Grève.
Gaspé	Baie de Gaspé-nord	1	Ella Sullivan	Shigawake-E.

Voici la classification des municipalités, conformément à l'article 9 (*m*), des Règlements du Comité protestant :

Excellent.—Fraserville, diss., Cabano, Sayabec, diss., Village de Gaspé, Shigawake, Port Daniel-centre, Port Daniel-ouest, Cap-Désespoir, diss., Red Head, York.

Bien.—Pasbébiac-est, diss., Village de Petit-Métis, Edmonds, Grande-Grève, Baie-de-Gaspé-sud, Saint-Godfroid, diss., Baie-de-Gaspé-nord, Haldimand, Percé, diss., Saint-Pierre-de-la-Malbaie.

Assez bien.—Port-Daniel-est, diss., Roseville, Fontenelle, Métis, Seal-Rock, Douglastown, diss., Barachois, diss.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I.-N. Kerr,

Insp. d'écoles.

REV. LEWIS J. KING.

(Traduction)

Pointe-à-la-Garde, 20 juillet, 1921.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre de municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	7	
b) Sous contrôle des syndics	5	
Total		12
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	28	
b) Modèles	3	
c) Académies	1	
Total		32
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	
b) Institutrices laïques	39	
Total		40
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs dans les académies	950	
b) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	450	
b) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	708	
b) Institutrices laïques : dans les académies	625	
5.—Nombre d'endants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 115 — Filles de 5 à 7 ans. 108	223	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 328 — Filles de 7 à 14 ans. 304	632	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 76 — Filles de 14 à 16 ans. 73	149	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 79 — Filles de 16 à 18 ans. 46	125	
Total		1,129
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	488	
b) Dans les écoles modèles	163	
c) Dans les académies	160	
Total		811
7.—Présence moyenne (en pourcentage):		
a) Dans les écoles élémentaires	69.9	
b) Dans les écoles modèles	83.6	
c) Dans les académies	76.2	
8.—Classification des élèves :		
En première année	206	
En deuxième année	87	
En troisième année	98	
En quatrième année	95	
En cinquième année	107	
En sixième année	95	
En septième année	55	
En huitième année	33	
En neuvième année	28	
En dixième année	5	
En onzième année	2	
Total		811

J'ai l'honneur de vous soumettre la statistique et le rapport général de mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin 1921.

Chaque école a été ouverte pendant au moins une partie de l'année. Des 40 institutrices employées, 19 possédaient une formation professionnelle et 21 ne possédaient pas les qualités voulues.

L'académie de New-Carlisle et l'école modèle de New-Richmond sont maintenant en état de faire un meilleur travail, car elles ont toutes deux ajouté une institutrice à leurs personnels enseignants. L'école modèle de Saint-Laurent de Matapédia ne possède pas une bâtisse convenable et la municipalité a eu la malchance de ne pouvoir engager pas même une seule institutrice possédant les titres voulus.

Un intérêt toujours grandissant aux choses de l'enseignement se manifeste par un désir plus général d'engager des institutrices possédant les titres voulus et par la bonne volonté de payer des salaires plus élevés. Bien que l'évaluation foncière ait été beaucoup augmentée, 50% des commissions scolaires ont élevé le taux de la cotisation, de sorte que la moyenne des salaires payés aux institutrices élémentaires a été augmentée de $118.00.

La rareté des institutrices possédant les titres voulus et l'augmentation rapide du taux de la cotisation forcent certaines municipalités à considérer favorablement la centralisation des écoles.

Des assemblées publiques ont été tenues dans l'intérêt de l'éducation, à différents endroits, par le docteur Parmelee et le doyen Laird. Ces assemblées ont provoqué un intérêt considérable et on les a beaucoup appréciées.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mademoiselle Andrey Cooke, No 9, New-Richmond ; Mademoiselle A.-R. MacNair, No 2, New-Richmond ; Mademoiselle Maida Sullivan, Deeside ; Mademoiselle D.-E. Buckley, No 8, New-Richmond et Mademoiselle Sattie Steele.

Je recommande les institutrices et les écoles suivantes comme méritant les certificats et les prix de la fondation Strathcona :

Mademoiselle Andrey Cooke, No 9, New-Richmond ;

Mademoiselle Reta Jacobsen, No 1, New-Carlisle.

Je recommande les municipalités suivantes, à cause des efforts spéciaux qu'elles ont faits, efforts manifestés par l'augmentation de l'évaluation, l'augmentation du taux de la cotisation et leur détermination de n'engager, si la chose est possible, que des institutrices possédant un diplôme :

Cox, New-Richmond, Mann et Matapédia.

Les municipalités sont classifiées comme suit :

Bien.—Cox, Matapédia, Mann et New-Richmond.

Passable.—Saint-Laurent-de-Matapédia, Sellarville, Maria, Saint-Charles-de-Caplan, Saint-Bonaventure-de-Hamilton, Shoolbred, Restigouche et Broadlands.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LEWIS J. KING,

Inspecteur d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON,

(Traduction)

VILLAGE DE LEEDS, QUE., 5 août, 1921.

Monsieur le Surintendant :

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district : III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920–21	
1.—*Nombre de municipalités scolaires :*		
a) Sous contrôle des commissaires	15	
b) Sous contrôle des syndics	25	
Total		40
2.—*Nombre d'écoles :*		
Elémentaires	70	
Total		70
3.—*Nombre de titulaires:*		
a) Instituteurs laïcs (tous dans la cité)	1	
b) Institutrices laïques	76	
Total		77
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :*	$	
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires (tous dans la cité)	1,900	
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires. Cités $943 ; Campagnes $346	465	

5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire : Non compris la cite de Quebec.*

a) Garçons de 5 à 7 ans	75	Filles de 5 à 7 ans	93	168	
b) Garçons de 7 à 14 ans	441	Filles de 7 à 14 ans	391	832	
c) Garçons de 14 à 16 ans	118	Filles de 14 à 16 ans	105	223	
d) Garçons de 16 à 18 ans	100	Filles de 16 à 18 ans	82	182	
Total					1,405

6.—*Nombre d'élèves inscrits : Y compris la cite de Quebec :*		
a) Dans les écoles élémentaires	1,289	
Total		2,289
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)*		
a) Dans les écoles élémentaires	72	
Total		72
8.—*Classification des élèves :*		
En première année	353	
En deuxième année	159	
En troisième année	163	
En quatrième année	143	
En cinquième année	200	
En sixième année	121	
En septième année	113	
En huitième année	37	
Total		1,289

Toutes les écoles en activité au cours de l'année ont été visitées deux fois, à l'exception des écoles d'été (quinze) dont j'ai fait l'inspection à l'automne.

Les titres des institutrices qui ont dirigé ces écoles, sont les suivants :

Titres des institutrices	Campagne	Cité
Diplômes d'école modèle, Collège Macdonald	1	7
Diplôme d'école modèle, Ecole normale McGill	0	1
Diplômes d'école modèle, Bureau central de Québec	0	2
Diplômes d'école élémentaire, Collège Macdonald	14	2
Diplômes élémentaires, Ecole normale McGill	2	1
Diplômes élémentaire de 1ère classe, Bureau central de Québec	8	2
Diplômes élémentaires de la campagne, Bureau central de Québec	3	0
Diplômes élémentaires de 2ème classe, Bureau central de Québec	2	0
Diplôm élémentaire (Maine, E. U. A.	1	0
	31	15

Institutrices ne possédant pas de diplôme	Campagne	Cité
Arts, seconde année	1	0
Certificats du XIème degré	1	0
Certificats du Xème degré	11	
Certificats du IXème degré	8	0
Certificats du VIIIème degré	7	0
Certificats du VIIème degré	3	0

Par le tableau qui précède, on constate que 50% des institutrices de la campagne ne possédaient pas de diplômes.

Etant donné que l'on n'exige qu'un cours de quatre mois pour qu'un élève puisse obtenir un diplôme élémentaire, le percentage des institutrices ne possédant pas les titres voulus devrait être beaucoup moins considérable.

Des rapports de mon inspection ont été envoyés à toutes les institutrices et à toutes les commissions scolaires et les Bulletins d'inspection, pour les municipalités, (quarante) ont été dûment envoyés au Département.

Les conférences d'institutrices ont été tenues à Inverness, Kinnear's Mills, Gould, Scotstown, Village-de-Valcartier et Québec.

En ce qui regarde les conférences, je suis reconnaissant envers les principaux des écoles où elles ont été tenues pour l'aide précieuse qu'ils m'ont donnée. Le révérend docteur MacLeod et le révérend M. Templeman étaient présents à la conférence de Scotstown et ils ont adressé la parole aux institutrices. A Québec, j'ai eu le concours habile du docteur G.-W. Parmelee, secrétaire du Département de l'Instruction publique.

En général, j'ai constaté que les institutrices s'intéressaient à leurs élèves et faisaient de véritables efforts pour les faire progresser dans leurs études, leur faire contracter solidement de bonnes habitudes, et leur donner une formation qui a pour but de leur permettre de se former eux-mêmes plus tard dans la vie.

Les institutrices que je recommande, comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, sont les suivantes :

Institutrices	Municipalité	No de l'arrondissement
Mme W.. W. Schoolcraft	Beauport	1
Melle Ida C. Ross	Aubert Gallion	1
" Annie E. MacKenzie	Chaudière, diss	1
" Vera L. Patterson	Marston	3
" Annie I. Mackay	Lingwick	4
" Myra F. Morrison	Leeds-sud	3
" Elsie J. Rolfe	Dudswell	6
" M. A. Fairservice	Loretteville	1
" M. Kinghorn	Leeds-sud	4
" Jean Lefebvre	Portneuf	1
" M. H. Journeau	Saint-Raymond	1
Mme I. H. Robertson	Leeds	7
Mlle F. E. Mackay	Hampden	1½

Les institutrices suivantes, ayant reçu une gratification l'an dernier, ne peuvent, d'après les règlements, en obtenir cette année, bien qu'elles aient atteint un pourcentage élevé, dans les rapports :

Mademoiselle A.-M. Hepburn, Mademoiselle A.-J. Sample, Mademoiselle Stella-M. Longmoore, Mademoiselle M.-A. Coombe.

Les prix Stratchcona, accordés pour la culture physique, ont été gagnés par les écoles suivantes :

Municipalités	Arrondessements	Institutrices
Dudswell	6	Melle Elsie J. Rolfe.
Inverness	8	" H. B. Smyth
St-Colomban de Sillery	1	" M. A. Coombe.
Leeds	7	Mme I. H. Robertson.

J'ai reçu du Département une certaine quantité de livres très utiles afin de les distribuer parmi les bibliothèques scolaires. Je les ai séparés et mis en paquets contenant au moins un exemplaire de chaque publication et j'ai laissé la plupart de ces paquets dans les écoles, lors de mes visites. J'en ai envoyé quelques autres aux secrétaires-trésoriers, pour qu'il les distribuent.

Il est vraiment déplorable que les périodes scolaires soient si courtes, Onze écoles seulement ont été en activité pendant les dix mois de l'année. Il est impossible, et pour l'institutrice et pour les élèves. d'accomplir complètement tous les travaux prescrits pour les différentes années, lorsque les périodes scolaires sont si courtes.

Le nombre de mois pendant lesquels les écoles ont été en activité est comme suit :

Durée de la période scolaire	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m	5 m.	4 m.	3 m	2 m.	1 m.	0 m.
Nombre d'écoles	11	3	20	13	7	5	4	0	0	0	7

Sept écoles ont été fermées, parce qu'on a manqué d'institutrices.

Les taxes ont été augmentées dans 14 municipalités. Le taux de la cotisation a été diminué dans neuf municipalités, mais, dans la plupart de ces dernières, les taxes payées ont été plus considérables que celles de l'année précédente, par suite de l'augmentation de l'évaluation des propriétés imposables.

Taux de la cotisation par cent piastres d'évaluation :—

Taxe payée	$ 2.50	$ 2.00	$ 1.50	$ 1.25	$ 1.00	c. .90	c. .80	c. .75	c. .70	c. .65	c. .60	c. .55	c. .50	c. .35	c. .32	c. .30	c. .15
Nombre e municipalité.....	1	1	1	2	7	2	2	2	3	3	3	2	4	1	1	1	2

Les salaires annuels payés aux intitutrices des écoles de la campagne, sont les suivants :—

Salaires payés	$ 700	$ 650	$ 600	$ 495	$ 475	$ 405	$ 400	$ 360	$ 350	$ 320	$ 315	$ 300	$ 280	$ 250	$ 240	$ 210	$ 205	$ 202	$ 200	$ 180	$ 160
Nombre d'écoles. .	1	2	4	1	1	2	5	10	2	2	5	2	8	2	5	1	1	1	3	1	1

Je recommande les municipalités suivantes comme méritant les prix accordés pour les améliorations et les progrès faits pendant l'année :

1. Premier prix, $60. Ditchfield ;
2. Deuxième prix, $50. Saint-Gabriel-est ;
3. Troisième prix, $40. Inverness ;
4. Quatrième prix, $35. Hampden ;
5. Cinquième prix, $30. Irlande-nord.

J'ai recommandé vingt-quatre municipalités pour une allocation à même le fonds des municipalités pauvres, et trois pour une allocation à même le fonds disponible de l'Ecole normale McGill.

Trente-deux des secrétaires-trésoriers ont tenu leurs livres en bonne forme et ont bien tenus leur comptes.

La classification des municipalités d'après :—

1. La longueur et l'arrangement de l'année scolaire ;
2. L'état des maisons d'écoles ;

3. Le mobilier scolaire ;

4. La mise en vigueur du cours d'études ;

5. La série uniforme de manuels autorisés ;

6. Les salaires des institutrices et la méthode de paiement,—est la suivante :

Excellent :—Québec, Saint-Colomban de Sillery, Beauport, Loretteville, Chaudière, Lévis, Saint-Raymond, Milan et Stoneham ;

Bien :—Lingwick, Saint-Romuald, Leeds, Portneuf, Ditchfield, Saint-Gabriel-est, Hampden et Leeds-sud ;

Assez bien :—Mill Hill, Weedon, Irlande-nord, Leeds-est, Marston, Saint-Pierre-Baptiste, Dudswell, Inverness, Irlande-sud, Ham-sud, Winslow, Saint-Malachie, Saint-Dunstan, Nelson et Frampton ;

Mal :—Sainte-Christine, Whitton, Aubert-Gallion et Saint-Gabriel-ouest.

Quelques-unes des municipalités occupent, cette année, un rang moins élevé, dans la classification, parce qu'elles avaient des écoles fermées.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

O. F. McCutcheon,

Insp. d'écoles.

M. J.-W. McOUAT.

(Traduction.)

LACHUTE, 28 juillet 1920-21.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920–21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	22	
b) Sous contrôle des syndics	17	
Total		39
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	129	
Total		129
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs. Dans les cités seulement	34	
b) Institutrices laïques. Cités 769 et campagne 71	940	
Total		974
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires, cités seulement	2444	
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires { cités : $1,214, campagne $496	1,170	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans 3592 | Filles de 5 à 7 ans 3115	6,707	
b) Garçons de 7 à 14 ans 15066 | Filles de 7 à 14 ans 15167	30,233	
c) Garçons de 14 à 16 ans 1395 | Filles de 14 à 16 ans 1551	2,946	
d) Garçons de 16 à 18 ans 727 | Filles de 16 à 18 ans 749	1,476	
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*— Total		41,362
Dans les écoles élémentaires	34,602	
		34,602
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
Dans les écoles élémentaires	81%	
		81%
8.—Classification des élèves :		
En première année		
En deuxième année	9,405	
En troisième année	5,336	
En quatrième année	5,121	
En cinquième année	5,083	
En sixième année	4,421	
En septième année	3,144	
En huitième année	2,092	
Total		34,602

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1920-21.

Il y a, dans ce district d'inspection, 129 écoles élémentaires, ce qui fait une de plus que l'an dernier. De ce nombre, 39 se trouvent à Montréal, 4 à Westmount, 5 à Lachute, 3 à Verdun, 2 au Côteau Saint-Pierre et 1 à Outremont, ce qui fait un total de 54 dans la cité de Montréal et les cités environnantes. Outre ces écoles élémentaires, il y a un "high school" d'une grande efficacité dans chaque cité et plusieurs écoles indépendantes au sujet desquelles nous n'avons pas de notes en ce qui concerne leurs travaux et la fréquentation.

Il y a 75 écoles élémentaires rurales, plus éloignées de ces grands centres et qui se trouvent dans des circonstances très différentes, mais suivent le même cours d'études que celui des écoles de cités. Il faut donc remarquer que les travaux des écoles de ce district d'inspection varient et vont des conditions les plus désavantageuses de la campagne aux conditions les plus favorables des grands centres.

L'an dernier, il y a eu 929 instituteurs et institutrices et, cette année, il y en a 974, ce qui fait une augmentation de 45 pour les 129 écoles. Sur ce nombre de professeurs, 903 enseignent dans les cités et 71 dans les localités rurales. Comme principaux, surtout, il y a 34 instituteurs dans les cités, ce qui fait 940 institutrices dans le personnel enseignant.

La moyenne des salaires des instituteurs est de $2,444., depuis $272. en montant, et pour les institutrices des cités ,de $1,214., depuis $146. en montant. Pour les institutrices de la campagne, la moyenne des salaires est de $496., depuis $105. en montant. En ce qui regarde le percentage, les instituteurs et les institutrices de la campagne sont en tête. Lorsque l'on réunit le personnel enseignant des institutrices des cités et celui des institutrices de la campagne, la moyenne des salaires s'élève à $1,170., ce qui fait une augmentation de $157. sur la moyenne générale des salaires de l'an dernier.

En ce qui regarde la moyenne des salaires à la campagne, le montant de $496. serait porté à $541., si la période de toutes les écoles était de dix mois complets, mais 73 mois ont été perdus dans les écoles à courtes périodes et des 73 mois ont été perdus par une moitié seulement du personnel enseignant de la campagne. Cette perte de $3,285., au cours de l'année, a été subie par 31 institutrices des écoles à courtes périodes scolaires. Cette perte de 73 mois par 31 institutrices comporte bien 2 mois complets ajoutés aux jours de congé, soit 4 mois de jours

d'inactivité, au cours desquels le salaire gagné pendant les huit mois doit être dépensé. Il n'est donc pas surprenant que ces positions soient si difficiles à remplir et que souvent aucune institutrice ne veuille les accepter.

Le nombre total d'élèves inscrits est de 34,602, soit une augmentation de 2080 sur celui de l'an dernier, et les recensements,—en ce qui regarde ceux que j'ai pu obtenir,—donnent 41,362,—soit 3147 élèves de plus que l'an dernier. Les chiffres de ce recensement, cependant, ne signifient pas grand chose, étant donné qu'il n'y a pas eu de recensement de fait dans la cité de Montréal et que le chiffre de 3147 élèves, qui ne fréquentent pas les écoles, se rapporte seulement aux autres cités et aux écoles de la campagne de ce district d'inspection.

Le percentage de la fréquentation, pour les élèves inscrits, a été de 81 pour cent.

En ce qui concerne les succès obtenus dans l'enseignement, j'ai le plaisir de vous soumettre les noms des institutrices suivantes comme méritant une gratification, la liste en étant donnée par ordre de mérite suivant les points obtenus.

Mary H. Ross,	Arundel
Miron Weir,	Chatham, No 1,
Muriel J. Dawson,	Morin,
Laura J. Cousins,	Chatham, No 1,
Catherine J. Jones,	Sainte-Jérusalem,
Hermoine Cobb,	Grenville, No 3,
Etta M. McLoughlin,	Pointe Fortune,
Helena Morison,	Sainte-Jérusalem,
Ethel M. Walker,	Chatham, No 2,
M. E. Lunan	Mille Isles, No 3.

L'enseignement des institutrices suivantes a été couronné de succès, mais elles ont reçu une gratification l'an dernier :

Mary C. James,	Dunany,
Grace M. Barclay,	Sainte-Thérèse,
Margaret M. Taylor,	Brownsburg.

Je recommande les municipalités suivantes, pour les progrès qu'elles ont faits,—par ordre de mérite :—

Grenville, No 1 ; Harrington, No 1 ; Pointe aux Trembles ; Mont Royal et Outremont. La condition étant stipulée, conformément aux règlements, que les commissions scolaires dépensent cette allocation

à munir leurs écoles de bibliothèques, gravures, etc., afin de les rendre plus attrayantes pour les élèves.

Je recommande les écoles suivantes comme méritant les prix de la fondation Strathcona, savoir :

Dunany,	Mademoiselle Mary C. James.
Arundel,	" Mary H. Ross.
Pointe-Claire,	" Sophia Rich.
Lachine,	Madame Edith M. Hull.

L'an dernier, il y a eu 20 personnes ne possédant pas de diplôme, sur 72 institutrices, tandis que, cette année, je dois déclarer qu'il y en a eu 30, sur un personnel enseignant de 71, dans les écoles rurales. Les remarques que j'ai faites dans mon rapport de l'an dernier, en ce qui regarde cet aspect des travaux, s'appliquent encore cette année.

Les écoles de Montréal et des cités environnantes sont fortes en ce qui concerne le mobilier et les travaux scolaires, et elles obtiennent de bons résultats, au point de vue des études. Montréal construit une autre école élémentaire et une autre "high school". Outremont a muni d'un mobilier scolaire une belle école élémentaire neuve et Verdun, Pointé-Claire et Sault-au-Récollet commencent à agrandir leurs édifices scolaires. Pointe-aux-Trembles, a, encore une fois, eu une liste de 105 élèves inscrits, alors qu'il y a quelques années à peine, elle était inactive et n'avait pas d'élèves. La nouvelle ville de Mont-Royal a construit et meublé, là où se trouve la cité modèle du "C. N. R.", une belle école neuve à l'épreuve du feu, qui coûte plusieurs milliers de piastres.

Le montant total des sommes payées en salaires, au cours de l'an dernier, a été de $1,151,750., dans les cités, et de $35,040., dans les municipalités de la campagne.

On a fait de bons progrès et les apparences semblent devoir nous faire espérer la même moyenne de résultats pour l'avenir.

Je désire dire mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé dans mes travaux de l'an dernier et leur exprimer l'espoir qu'elles m'accorderont encore leur concours à l'avenir.

Votre obéissant serviteur,

J. W. McOuat,

Insp. d'écoles.

M. W. O. ROTHNEY

(Traduction)

LENNOXVILLE, Qué., 1 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1921, et comprenant : (1) Le sommaire statistique de mon district d'inspection ; (2) La classification des municipalités ; (3) Les remarques générales concernant la mise en pratique de la Loi scolaire dans les limites de ce district d'inspection.

I—SOMMAIRE STATISTIQUE

					1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					12	
b) Sous contrôle des syndics					14	
				Total		26
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires (60 en activité)					73	
						73
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					0	
b) Institutrices laïques					73	
				Total		73
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :					$	
a) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					618.63	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans	239	Filles de 5 à 7 ans	196		435	
b) Garçons de 7 à 14 ans	881	Filles de 7 à 14 ans	670		1,551	
c) Garçons de 14 à 16 ans	144	Filles de 14 à 16 ans	162		306	
d) Garçons de 16 à 18 ans	94	Filles de 16 à 18 ans	123		217	
				Total		2,509
6.—Nombre d'élèves inscrits :—						
a) Dans les écoles élémentaires					1,426	
						1,426
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
Dans les écoles élémentaires					74.2%	
						74.2%
8.—Classification des élèves :						
En première année					440	
En deuxième année					189	
En troisième année					224	
En quatrième année					215	
En cinquième année					179	
En sixième année					97	
En septième année					80	
En huitième année					2	
				Total		1,426

Mon district d'inspection comprend les comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke, Bagot, Shefford, sauf les cantons de Shefford et de Granby, et le canton de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska.

II—CLASSIFICATION DES MUNICIPALITÉS

Ce district d'inspection comprend 26 municipalités qui, conformément à la section 9 (*m*) des règlements du Comité protestant, se classifient comme suit :

Excellent :—Sherbrooke, Drummondville ;

Bien :—Asbestos, Village de Melbourne, Orford, Saint-Elie d'Orford ;

Assez bien :—Sainte-Pudentienne (ville), Stukely-sud, Durham-sud, Melbourne et Brompton Gore, Cleveland, canton Durham, Shipton, Saint-François-Xavier de Brompton, Ely-sud, Ascot, Tingwick ;

Mal :—Saint-Joachim de Shefford, Bromptonville, Sainte-Pudentienne (canton), New Rockland, Saint-Pierre de Durham, Kingsey Falls, Ely-nord, Actonvale ;

Non classifiée :—Canton Windsor. Les élèves fréquentent l'école supérieure.

Le progrès scolaire de toute municipalité dépend de trois agents : (1) La moyenne de la fréquentation scolaire quotidienne comparée au nombre des enfants d'âge scolaire de la municipalité ; (2) La longueur de la période scolaire, et (3) L'efficacité de l'enseignement. On considère que la population scolaire se compose maintenant des enfants et des adolescents âgés de 5 à 18 ans. La période scolaire règlementaire est de dix mois. Et le type-modèle d'efficacité scolaire exposé dans ce rapport est le meilleur enseignement qui se donne dans le district d'inspection sur chaque matière. Une municipalité dans laquelle tous les enfants et tous les adolescents entre 5 et 18 ans ont fréquenté l'école chaque jour ; dans laquelle la période scolaire a été de dix mois ; et dans laquelle la formation pour chaque matière a été l'égale de la meilleure du district d'inspection, aurait atteint le maximum d'efficacité scolaire. Elle aurait obtenu 100% du type-modèle d'enseignement

exposé dans ce rapport. Le percentage suivant indique dans quelle mesure les diverses municipalités du district d'inspection ont atteint cet idéal :

Actonvale	15%
Asbestos	58
Ascot	25.8
Brompton, S.-F.-X.-de-	35.2
Bromptonville, la statistique n'a pu être obtenue.	
Cleveland	70.1
Drummondville	36
Durham-sud	38.5
Durham, S.-P.-de-	31.1
Durham, canton	32.4
Ely-nord	10.5
Ely-sud	23.7
Kingsey-Falls	44.8
Melbourne et Brompton Gore	35.2
Village de Melbourne	57.9
New-Rockland	27
Orford	32.4
Orford, S. Elie	46.9
S. Joachim de Sh	17.9
Sainte-Pudentienne (ville)	53.3
Sainte-Pudentienne (canton)	31.2
Sherbrooke	60.5
Shipton	32.2
Stukely-sud	35.2
Tingwick	31.2
Windsor, canton, les élèves fréquentent la "High School"	

Par ce tableau, il est évident que l'efficacité scolaire des municipalités varie beaucoup. Ely-nord, avec le résultat le plus pauvre de ce district d'inspection, n'a obtenu qu'un peu plus de sept dixièmes, alors que Cleveland, avec le percentage le plus élevé, a obtenu un peu plus que sept dixièmes. L'efficacité de quelques municipalités doit être notablement augmentée, afin que les enfants de ce district d'inspection reçoivent l'instruction à laquelle ils ont droit.

III—REMARQUES GÉNÉRALES

Cité de Sherbrooke.—La cité de Sherbrooke contient quatre écoles élémentaires protestantes, avec un personnel de 17 institutrices, 559 élèves inscrits, et une fréquentation quotidienne moyenne de 422. Comprés à ceux de l'an dernier, ces chiffres indiquent une augmentation de 21, pour les élèves inscrits, et de 46, pour la moyenne de la fréquentation. La moyenne de la fréquentation quotidienne, au cours de l'année, a été d'à peu près 75.4% du nombre des élèves inscrits. Huit institutrices possèdent des diplômes d'école modèle et neuf possèdent des diplômes élémentaires. La moyenne des salaires des institutrices graduées est de $1,115.38. Le salaire le plus élevé est de $1,250. et le moins élevé est de $850. Une principale a reçu $1,600., une autre $1,650., et chacune des deux autres, $1,800. Toutes les institutrices sont compétentes et il se fait un bon travail dans les écoles.

Une nouvelle liste de salaires entre en vigueur, cette année, et elle augmente notablement la rémunération des institutrices de la cité. Le Bureau des commissaires mérite des louanges pour la libéralité de ces salaires, mais, comme je l'ai fait remarquer dans mes rapports des années dernières, l'arrangement de cette liste est bien défectueuse. J'ai recommandé au Bureau de l'améliorer, mais, ces recommandations n'ont pas encore été adoptées. Tant que l'échelle des salaires aura la base actuelle, le maximum d'efficacité scolaire, proportionnée au montant dépensé, ne pourra être atteint.

J'ai recommandé de nouveau avec instance au Bureau de nommer un surintendant des écoles, mais, jusqu'à présent, il n'a pris encore aucune mesure en ce sens. Il est évident qu'une telle nomination, faite avec sagesse, augmenterait beaucoup l'efficacité des écoles, sans aucune augmentation des dépenses. Il s'agit simplement d'adopter les principes de bonne administration que l'on doit toujours observer pour les organisations dont les travaux sont compliqués, de spécialistes et difficiles. On a démontré clairement au Bureau que la nomination d'un surintendant ne voulait pas dire qu'il plaçait ses pouvoirs entre les mains d'un seul homme, mais qu'il s'agissait de savoir comment lui,—le Bureau,—pouvait le mieux exercer ses pouvoirs,—soit directement,, en faisant le travaii lui-même, soit soit indirectement, par l'intermédiaire d'un agent exécutif possédant la préparation voulue. Les contribuables qui sont au courant des moyens les plus efficaces d'at-

teindre les objets que l'on a en vue, approuveront la nomination d'un surintendant des écoles.

La clinique médicale gratuite, organisée sous les auspices de la Société de la Croix Rouge, de concert avec le Bureau des commissaires, rend encore des services précieux.

ECOLES RURALES

Période scolaire.—La longueur moyenne de la période scolaire, dans les écoles rurales, au cours de l'année, a été de 8.4 mois ; 3.2% des écoles ont été en activité pendant 10 mois ; 55%, 9 mois ; 32%, 8 mois ; et 5.3%, moins de 8 mois. Deux écoles ont été en activité comme écoles d'été. Elles se trouvaient à Saint-Pierre de Durham et Sainte-Pudentienne (canton). Nous espérons que ce genre d'école disparaîtra complètement, l'an prochain.

Fréquentation.—La moyenne de la fréquentation quotidienne, dans les écoles rurales, a été 74% du nombre des élèves inscrits. Des élèves âgés de 7-14 ans, 78.4% ont été inscrits. La moyenne du temps pendant lequel les élèves des municipalités rurales, âgés de 7-14 ans, ont réellement fréquenté les écoles, a été 48.7% de l'année scolaire. 39% des écoles en activité ont eu une fréquentation quotidienne moyenne de moins de dix élèves. Les élèves de 16 de ces écoles auraient pu être transportés à d'autres écoles.

Traitements.—La moyenne du salaire mensuel des écoles rurales, pour 1920-21, a été $50.27 et la moyenne du salaire annuel a été $425.18. Le traitement le plus élevé a été de $60. par mois et le plus bas, $35. La moyenne du salaire mensuel accuse une augmentation de $9.37 sur celle de l'année précédente.

Titres des institutrices.—28.5% des institutrices de la campagne ne possédaient aucun titre légal à l'enseignement ; 68% possédaient des diplômes élémentaires ; et 3% possédaient des diplômes modèles. L'inspecteur n'a recommandé l'engagement que de 8 des 16 institutrices ne possédant pas les qualités voulues. Dans cette classe d'institutrices, 5 ont été déclarées "médiocres" et 3 ont été déclarées "incompétentes". Des 40 institutrices possédant les titres voulus, 5 ont été déclarées "médiocres" et 2 ont été déclarées "incompétentes".

Par suite de l'augmentation du nombre des institutrices inexpérimentées, la moyenne de l'efficacité scolaire, dans les écoles rurales, est moins élevée que celle de l'année précédente.

Culture physique.—J'ai recommandé les écoles suivantes comme méritant les quatre prix accordés chaque année pour les progrès accomplis dans les exercices physiques : Village d'Asbestos, institutrice Mademoiselle Fanny Frost ; Cleveland, No 7, institutrice, Mademoiselle A. I. B. Cooke ; Melbourne et Brompton Gore, No 8, institutrice, Mademoiselle E. A. Duff ; Ascot, No 2, institutrice, Mademoiselle B. C. White.

Gratifications pour succès dans l'enseignement.—J'ai recommandé les institutrices suivantes comme méritant les gratifications pour succès obtenus dans l'enseignement : Mesdemoiselles Myrtle Bice, Jessie M. Armstrong, C. C. Hyde, Olive Bachelder, M. H. Mathews, Beryl S. Carson, E. E. Wilson.

Les institutrices suivantes ont aussi obtenu des résultats qui leur donnaient droit à une gratification, mais, par suite des règlements qui défendent deux gratifications de suite, elles ne pourront en recevoir une, cette année : Mesdemoiselles E. A. Duff, C. J. Healy, Fanny Frost, Alice Dresser, M. J. Weed.

Gratifications aux municipalités de progrès.—En récompense des mesures de progrès prises par les commissions scolaires, j'ai recommandé les municipalités suivantes comme méritant les cinq gratifications accordées, chaque année, pour amélioration notable dans les conditions de l'enseignement : Saint-Elie d'Orford, Melbourne et Brompton Gore, Cleveland, Sainte-Pudentienne (ville), village de Melbourne.

Plusieurs commissions scolaires et bien des contribuables n'apprécient pas à leur juste valeur les problèmes compliqués et affreusement difficiles qu'a à résoudre l'institutrice d'une école rurale. Le fait est que des hommes et des femmes, qui ont eux-mêmes reçu une bonne éducation, considèrent souvent l'enseignement des petits enfants comme un simple tâche de routine, que l'an peut confier à des grandes filles des écoles qui veulent se trouver un emploi rémunérateur. Au moins un tiers des institutrices élémentaires de la campagne, de ce district d'inspection, n'auraient pas le droit de vote, par suite de leur jeune âge, et, néanmoins, les commissions scolaires n'hésitent pas à

leur confier une responsabilité en comparaison de laquelle le droit de vote est de légère importance. Les dommages que nous cause, au point de vue économique et scolaire, ce défaut d'apprécier les difficultés de l'enseignement dans les écoles élémentaires, sont énormes. Les sommes d'argent dépensées pour l'enseignement ne rapportent qu'un faible percentage des profits qui en proviendraient, si le personnel enseignant était relativement stable et convenablement préparé à ses responsabilités. Si les écoles élémentaires ne peuvent réussir à conserver jusqu'à la sixième année plus qu'un quart des enfants qui les fréquentent, cela doit être attribué, en grande proportion, à la malheureuse attitude des intéressés à l'égard de l'instruction élémentaire.

Un changement radical de la conduite du public, à l'égard de l'enseignement de l'école élémentaire, semble être nécessaire pour provoquer la formation élémentaire suffisante. La distinction entre le personnel de l'école élémentaire et celui de la "High School" est trop prononcée en ce qui regarde la différence des salaires et, dans une certaine mesure, en ce qui concerne le degré de formation que veulent atteindre les institutrices. De plus, il faudrait faire, des fonctions d'institutrice dans une école rurale isolée, un honneur distinctif, en accordant à l'institutrice de cette école un salaire plus élevé qui contrebalancerait tous les attraits supérieurs que peut présenter l'enseignement dans les villes.

On devrait faire disparaître l'espèce des institutrices précoces, éphémères et médiocrement préparées, dont la quantité menace de devenir dominante dans les écoles élémentaires rurales, en élevant le niveau de perfection de l'enseignement élémentaire. Cependant, on ne peut espérer cette amélioration, tant que le public ne considérera pas l'enseignement à l'école rurale comme au moins d'égale importance à toute autre partie de l'éducation. Il faut mettre ce fait bien en lumière, si l'on songe que l'éducation de la majorité des voteurs de la prochaine génération sera limitée à celle qui se donne à l'école élémentaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

W. O. Rothney,

Insp. d'écoles.

REV. ERNEST M. TAYLOR

(Traduction)

KNOWLTON, Qué., 20 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1921, et comprenant : (1) Le sommaire statistique ; (2) La classification des municipalités par ordre de mérite ; (3) Des remarques générales sur la mise en opération de la Loi scolaire dans les limites de ce district d'inspection.

SOMMAIRE STATISTIQUE

	1920-21	
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	16	
b) Sous contrôle des syndics	10	
Total		26
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	83	
Total		83
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laics	1	
b) Institutrices laïques	86	
Total		87
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		
a) Instituteurs laics dans les écoles élémentaires	$400	
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	427	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans — 183 — Filles de 5 à 7 ans — 224	407	
b) Garçons de 7 à 14 ans — 689 — Filles de 7 à 14 ans — 651	1,340	
c) Garçons de 14 à 16 ans — 124 — Filles de 14 à 16 ans — 132	256	
d) Garçons de 16 à 18 ans — 73 — Filles de 16 à 18 ans — 67	140	
6.—*Nombre d'élèves inscrits :* Total		2,143
a) Dans les écoles élémentaires	1,615	
Total		1,615
7.—Présence moyenne (en pourcentage):		
a) Dans les écoles élémentaires		72%
8.—Classification des élèves :		
En première année	481	
En deuxième année	186	
En troisième année	183	
En quatrième année	223	
En cinquième année	230	
En sixième année	169	
En septième année	132	
En huitième année	11	
Total		1,615

II.—La classification des municipalités, conformément aux Règlements du Comité protestant, est la suivante :

Excellent.—McMasterville, Rougemont, Iberville et Sweetsburg, *ex-æquo*, Farnham-est et Marieville *ex-æquo*, Abbotsford et Bolton-ouest.

Bien.—Philipsburg, Dunham, Eastman et Foster *ex-æquo*, Saint-Blaise.

Assez bien.—Henryville, Shefford, Potton, Brome, Granby et Bolton-est.

Mal.—Stanbridge-est, Saint-Ignace, Sutton, Frelighsburg, Sabrevois et Saint-Hilaire.

Saint-Sébastien est sans école, cette année.

Il est beaucoup plus facile pour une municipalité d'obtenir un nombre de points élevé, lorsqu'il ne s'y trouve qu'une seule école, que pour une municipalité qui a plusieurs écoles.

III.—*Remarques générales.*—Les conférences des institutrices ont été tenues à l'automne, comme de coutume, et un grand nombre d'institutrices y ont assisté.

Une augmentation considérable de la moyenne des salaires payés aux institutrices a caractérisé l'histoire de l'an dernier et cette augmentation provient en grande partie du travail du Comité de la situation des institutrices, de l'Association des institutrices protestantes de la province. Cette augmentation de la moyenne a été de $104., la moyenne cette année, étant de $427., alors qu'elle avait été de $323., l'année précédente. La municipalité la plus considérable de ce district d'inspection paiera, l'an prochain, des salaires plus élevés que ceux de l'an dernier. La moyenne de la fréquentation quotidienne a augmenté de 70 pour cent à 72 pour cent du nombre des élèves inscrits. Les trois écoles indépendantes non subventionnées,—qui avaient eu un total de 84 élèves, d'après les rapports, l'an dernier,—ont toutes été fermées, pendant cette année, ce qui réduit le nombre de mes écoles à 83, avec 87 institutrices.

Malgré la translation à Montréal de la *Belmont Boys' Home*, avec ses 59 garçons, il y a une augmentation du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles élémentaires, cette année,—le total étant de 1615.

Le montant des salaires payés aux institutrices d'écoles élémentaires, dans ce district d'inspection, a été de $37,155.

La moyenne des salaires du comté d'Iberville est la moins élevée,—

elle est de $305. seulement,—alors que la seule école du comté de Chambly paye $700. et paiera $750., l'an prochain.

Gratifications aux institutrices.—J'ai recommandé les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement : Maud Fortin, Glenna Gage, Madame H. W. Channell, Isabel Crowell, Edith H. Akin, Christina Morrison, Kathleen Jackson, Minnie E. Scott, Bernice A George, Madame Charles Kerley, Madame M. A. Peacock et F. Helen Stewart.

Ont été privées de la gratification, en vertu du règlement qui défend d'en accorder une deux années de suite, les institutrices suivantes : Mildred Derby, K. Agnes Moore, Madame J. R. Worden, Elizabeth Pibus, Kate Owens, Minerva Stowe et Mary E. Wright. Les travaux de Mademoiselle Helen Johnston et de Madame F. O. Denel méritent des louanges, mais l'école qu'elles dirigent est une école de village et n'est pas traitée comme strictement rurale.

Les institutrices suivantes mériteraient aussi de recevoir une gratification, mais elles n'ont pu en obtenir parce que le nombre d'élèves présents à l'examen était inférieur à sept, dans une école, deux élèves seulement étant présents : Mesdemoiselles Eva C. Miller, Alene Gardner, Anna M. Reynolds, Madame Ernest Martin et Kathleen MacDonald.

Recommandations pour les prix Strathcona.—1. Ecole No 9, Philipsburg, Mademoiselle M. Fortin, institutrice ;

2. Ecole No 1, Abbotsford, Mademoiselle M. Willett, institutrice ;

3. Ecole No 1, Sweetsburg, Mademoiselle M. Stowe, institutrice ;

4. Ecole No 1, Shefford-ouest, Mademoiselle Ethel M. Scott, institutrice.

J'ai recomandé les municipalités suivantes comme méritant de recevoir la gratification accordée : 1. McMasterville ; 2. Shefford ; 3. Bolton-ouest ; 4. Granby ; 5. Marieville.

Il y a quelques écoles qui ont été en activité pendant dix mois et quelques-unes, pendant neuf mois.

La majorité ont été tenues ouvertes pendant huit mois.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST M. TAYLOR,

Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER

(*Traduction*)

QUÉBEC, 10 septembre 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le Sommaire-statistique de mon district d'inspection : II. des Remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la Classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires.*					1920-21	
a) Sous contrôle des commissaires					66	....
b) Sous contrôle des syndics					26	....
Total					....	92
2.—*Nombre d'écoles.*						
a) Modèles					53	....
b) Académiques					37	....
c) Dans les institutions ind. subventionnées					2	....
Total					....	92
3.—*Nombre de titulaires.*						
a) Instituteurs laïcs					81	....
b) Institutrices laïques					406	....
Total					....	487
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle.*					$	
a) Instituteurs laïcs dans les écoles modèles					1,511	....
b) Instituteurs laïques dans les académies					2,140	....
c) Institutrices laïques dans les écoles modèles					712	....
d) Institutrices laïques dans les académies					1,119	....
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire:*						
a)	Garçons de 5 à 7 ans	649	Filles de 5 à 7 ans	647	1,296	....
b)	Garçons de 7 à 14 ans	2165	Filles de 7 à 14 ans	2128	4,293	....
c)	Garçons de 14 à 16 ans	681	Filles de 14 à 16 ans	682	1,363	....
d)	Garçons de 16 à 18 ans	410	Filles de 16 à 18 ans	457	867	....
Total					....	7,819
6.—*Nombre d'élèves inscrits.*						
a) Dans les écoles modèles					4,345	....
b) Dans les académies					9,410	....
c) Dans les institutions indépendantes subventionnées					354	....
Total					....	14,109
7.—*Présence moyenne (en pourcentage).*						
a) Dans les écoles modèles					73%	....
b) Dans les académies					79%	....
c) Dans les institutions indépendantes subventionnées					64%	....

8.—*Classification des élèves.*		
En première année	2,728	
En deuxième année	1,394	
En troisième année	1,377	
En quatrième année	1,483	
En cinquième année	1,309	
En sixième année	1,299	
En septième année	1,248	
En huitième année	1,360	
En neuvième année	976	
En dixième année	565	
En onzième année	370	
Total		14,109

NOTE :—Dans 45 des municipalités mentionnées dans ce rapport, il y a des écoles élémentaires. Le recensement des écoles de ces municipalités est donné dans les rapports des inspecteurs des écoles élémentaires. La statistique de la section 5 concerne les municipalités dans lesquelles il n'y a pas d'écoles élémentaires.

J'ai l'honneur de vous soumettre le sommaire-statistique des écoles supérieures protestantes, pour l'année scolaire 1920-21.

Examens.—Les examens oraux ont eu lieu dans chaque école. Il y avait 9669 élèves présents, les jours d'inspection. Les examens écrits ont eu lieu au cours du mois de juin. Les réponses des élèves ont été lues et corrigées par un personnel d'examinateurs compétents sous la direction de votre inspecteur.

Résultats.—1937 élèves, des degrés 8, 9, 10 et 11, se sont présentés à l'examen ; 1479 l'ont subi avec succès et 458 ont échoué. Des certificats de promotion ont été accordés aux élèves qui ont subi l'épreuve avec succès.

Seize "High Schools" et dix-neuf écoles intermédiaires ont obtenu un percentage de 70% ou plus aux examens de juin.

Diplômes —

Académiques	94
Modèles	199
Elémentaires	149
Aucun diplôme	45
Total	487

Bibliothèques :—

Nombre de volumes nouveaux	1847
Nombre total de volumes	21505

Maison d'écoles :—

Excellent	Bien	Assez bien	Mal
35	22	31	4

Spécialistes.—Il y a eu 22 spécialistes, possédant les titres voulus, qui ont enseigné le français.

Rapports.—Un rapport intérimaire, concernant chaque école, vous a été envoyé après mes visites d'inspection.

L'an dernier, mon rapport mentionnait 474 instituteurs et institutrices ; cette année, il y en a eu 487, ce qui fait une augmentation de 13. Je regrette de déclarer que le nombre d'instituteurs et d'institutrices ne possédant pas de diplôme, a augmenté. L'an dernier, il y en a eu 27 ; cette année, 45.

Je suis heureux de mentionner une augmentation notable de la moyenne des salaires payés aux instituteurs et institutrices.

Salaires	Années	Institutrices	Ecoles intermédiaires	
$592	1919–20	"	"	"	
$712	1920–21	"	"	"	$220. d'aug-
$792	1919–20	"	"High Schools"		mentation
$1119	1920–21	"	"	"	$327. d'augmenta-
$1150	1919–20	Instituteurs	Ecoles intermédiaires		tion
$1511	1920–21	"	"	"	$361 d'aug-
$1737	1919–20	"	"High Schools"		mentation
$2140	1920–21	"	"	"	$403. d'augmenta-
					tion

Plusieurs maisons d'écoles nouvelles ont été érigées, au cours de l'année. Les écoles ont été munies de mobiliers et d'appareils scolaires neufs, conformément aux recommandations de votre inspecteur.

La moyenne de la fréquentation scolaire est meilleure que celle de l'an dernier.

L'an dernier, 1762 élèves des années 8, 9, 10 et 11 se sont présentés aux examens écrits du mois de juin. Cette année, 1937 élèves se sont présentés à ces examens.

J'ai l'honneur d'être,

Cher Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN PARKER,
Inspecteur des écoles supérieures.

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1. Ecole normale Laval.
2. Ecole normale Jacques-Cartier.
3. Ecole normale de Rimouski.
4. Ecole normale de Chicoutimi.
5. Ecole normale de Nicolet.
6. Ecole normale de Valleyfield.
7. Ecole normale de Hull.
8. Ecole normale de Trois-Rivières.
9. Ecole normale de Joliette.
10. Ecole normale de Saint-Hyacinthe.
11. Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal.
12. Ecole normale Macdonald.

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Québec, 10 octobre 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1920-21. Nous avons donné l'instruction à 328 élèves répartis comme suit : 63 élèves-maîtres et 93 petits garçons ; 80 élèves-maîtresses et 92 petites filles. Total 328. 45 élèves-maîtres ont obtenu un diplôme : 16 pour école académique, 16 pour école intermédiaire (modèle) et 13 pour école élémentaire ; 75 élèves-maîtresses ont obtenu un diplôme : 22 pour école académique, 30 pour école intermédiaire (modèle) et 23 pour école élémentaire. Total des diplômes : 120.

L'année 1920-21 n'a pas donné les résultats ordinaires. La cause en est que la maladie a décimé notre communauté et a duré à peu près de septembre à juin, atteignant les professeurs et les élèves. Un certain nombre de cours ont été suspendus pendant un temps plus ou moins long et plusieurs élèves ont été forcés de réintégrer leur foyer paternel. Cependant, le travail a été tellement consciencieux que le nombre et la qualité des diplômes ont été plus que satisfaisants.

Nous avons été heureux d'être appelés à prêter notre concours et à célébrer à l'école normale le cinquantenaire de l'entrée de Monsieur J.-N. Miller dans l'Instruction publique. Je tiens à vous remercier officiellement, monsieur le Surintendant, de nous avoir donné l'occasion de témoigner à l'heureux jubilaire notre respectueuse estime et notre profonde gratitude pour les services rendus à la société en général et à l'École normale Laval en particulier. On a eu la délicate pensée de nous féliciter du succès de la fête et je crois que ce n'est que justice d'accepter et de transmettre ces compliments flatteurs au Comité des fêtes plus que patronné par Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique et brillamment présidé par Monsieur l'Inspecteur général. Ce comité a prouvé, une fois de plus, que l'intelligence et le coeur se mettant de la partie ne peuvent produire que de belles et bonnes choses. A tous les membres du Comité, à tous les souscripteurs et à tous les personnages qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la fête, un cordial merci. Un groupe photographié

et un portrait de 'heureux jubilaire commémoreront dans notre salle principale la fête du 2 juin 1921, et stimuleront dans l'esprit et le cœur de nos élèves l'amour et l'estime de la profession à laquelle ils se préparent. Qu'il soit permis au doyen des principaux de nos écoles normales de renouveler l'expression du souhait qui était dans tous les cœurs et sur toutes les lèvres, le 2 juin dernier : Ad multos annos.

L'honorable Comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique a confié aux Principaux des Écoles normales la charge de réformer le programme primaire actuel pour qu'il réponde mieux aux besoins de la société. Suivant la direction donnée par le susdit Comité Catholique, les principaux ont travaillé plus de deux ans à cette réforme et ont cru devoir ajouter au programme actuel des Écoles normales des Sections qui doivent préparer nos futurs instituteurs et institutrices à l'enseignement des matières sectionnelles. J'ai le regret de constater, Monsieur le Surintendant, que *l'une des deux plus anciennes* écoles normales, *celle de Québec*, se trouve dans des conditions telles qu'il lui est plus que difficile d'entreprendre la tâche. Enseigner l'agriculture sans un pouce de terrain cultivable, faire l'école ménagère sans local ni outillage nécessaires, etc., etc., c'est peu pratique et, comme toutes les autres écoles normales de garçons et de filles sont amplement a ménagées pour répondre aux exigences du programme projeté et déjà approuvé, il me paraît impossible, Monsieur le Surintendant, que le gouvernement refuse de pourvoir aux améliorations, rendues nécessaires dans les deux départe-, ment de l'École normale Laval. J'ai confiance que vous voudrez bien plaider notre cause auprès du gouvernement dont les bonnes dispositions pour l'éducation ne sont pas discutables. Et je ne cesserai de prier.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTRÉAL, le 24 septembre 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport sur l'année terminée en juin dernier. Notre école a reçu, dans ses deux départements, un total de 510 élèves inscrits qui se répartissent ainsi :

Elèves-Maîtres .

Cours académique.....	11	élèves dont	10	diplômés
Cours intermédiaire.....	26	"	15	"
Cours élémentaire.....	38	"	15	"
Cours préparatoire.....	26	"		
	101	"	40	"

Élèves de l'École modèle d'application : 166 (8 classes).

Elèves-Maîtresses .

Cours académique.....	26	élèves dont	22	diplômées
Cours intermédiaire.....	39	"	29	"
Cours élém. (2e div.).....	49	"	26	"
	114		77	

Élèves de l'École d'application : 129 (4 classes).

Chez nos garçons en particulier, nous avons refusé, après examen, bon nombre d'élèves assez avancés pour suivre nos cours, mais auxquels nous n'avions pas de places à offrir. Cependant il ne s'est trouvé que 11 élèves dans le cours académique. C'est dire que nous nous ressentons encore des mauvais effets de la loi de conscription qui, il

y a quatre ans, nous a enlevé nos élèves les plus âgés dont la plupart étaient venus avec l'intention de faire tout leur cours d'études pédagogiques. L'augmentation des élèves des cours intermédiaire et élémentaire nous permet de mieux augurer pour l'avenir.

Une épidémie de grippe a ralenti le travail de nos écoliers pendant le mois de mars. Cependant les études n'en ont pas trop souffert, et nous avons pu remplir le programme accoutumé.

M. J.-N. Miller, secrétaire de l'Instruction publique, nous a fait le plaisir et l'honneur de venir présider à la collation des diplômes à nos élèves des deux départements. Nommé récemment Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée dans l'enseignement, ancien élève de notre école et ancien professeur à Montréal, M. Miller fut, chez les garçons, l'objet d'une fête spéciale à laquelle nos anciens élèves prirent une part açtive. *L'Enseignement Primaire* en a publié dans son numéro de septembre un compte rendu complet.

Agréez, monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux.

Abbé Adélard Desrosiers,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI

Rimouski, le 5 septembre 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de l'École normale des filles de Rimouski pour l'année académique 1920-21.

L'école a inscrit 78 élèves : 6 au cours académique, 22 au cours modèle et 50 aux deux divisions du cours élémentaire. De ce nombre 27 étaient des anciennes.

La maladie et diverses circonstances ont éclairci les rangs au cours de l'année. Dès le commencement de l'année la mort nous enleva deux élèves. Aux examens finals, 67 se sont présentées. Nous avons accordé 6 brevets d'école académique, 17 d'école modèle et 18 d'école élémentaire, un certificat d'études du cours modèle pour défaut d'âge, 7 du cours élémentaire pour la même raison. En somme nous avons accordé le brevet à 41, et refusé à 18.

L'école annexe souffre encore de la pénurie d'élèves que je vous signalais l'an dernier. Sur un total de 15 inscrits, nous avons eu une assistance moyenne de 10.

Le travail et la discipline ont été généralement excellents. Les bonnes années sont comme les peuples heureux qui n'ont pas d'histoire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, V. G.,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 2 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire 1920-21.

L'année a différé des précédentes en ce que notre excellent professeur, M. J.-A. Gagnon, nous a manqué durant huit mois, ce qui, naturellement, nous a apporté un surcroît d'ouvrage, aux révérendes Sœurs et à moi. Nous avons fait de notre mieux pour combler cette regrettable absence, et le résultat final a été, en somme, satisfaisant. Sur 88 élèves, et en en défalquant une vingtaine qui n'avaient pas l'âge requis par la loi, vous en avez diplômé 54 : 6 pour école académique, 19 pour école intermédiaire et 29 pour école élémentaire. Quelques-unes ont échoué et en seront quittes pour recommencer.

Outre la visite de M. l'Inspecteur général, qui est toujours accueillie avec plaisir et qui laisse des fruits durables, l'événement le plus considérable a été la vôtre, Monsieur le Surintendant, par laquelle vous avez bien voulu clore nos travaux. La cérémonie de la collation des diplômes, présidée par vous, en acquiert une bien plus grande solennité et, aux yeux des élèves, qui reçoivent leur brevet de vos mains, une importance singulière. La gracieuse présence de Mme et de Mlle Delâge rehaussait encore la fête. Au cours de nos deux distributions de prix, qui ont précédé les diplômes, vous avez montré une patience bien méritoire et, à un certain moment surtout, une bienveillance qui nous a ravis. Et les éloquentes paroles que vous avez adressées aux nouvelles diplômées ont été, je crois pouvoir m'en porter garant, entendues de ces jeunes filles non moins qu'applaudies par l'assistance distinguée qui vous écoutait. Et quelle joie pour nos enfants du Pensionant d'être couronnées par Mme Delâge !

La présence moyenne des élèves a été des plus fortes que j'aie eues. Les santés ont été florissantes, et la Providence nous a visiblement protégés. Grâces lui en soient rendues !

Aborderai-je la complainte ordinaire ? Trop d'élèves ! pas assez de place ! Nombre de refus ! Agrandissement urgent ! Hélas ! c'est

trop vrai. J'ai fait, au nom des révérendes Sœurs du Bon-Pasteur, une demande à l'honorable Secrétaire provincial. Je n'ai pas l'honneur de le connaître encore. Mais ses manifestations publiques le montrent très ouvert au progrès intellectuel. J'ai confiance qu'il fera tout le possible pour doter l'immense région du Saguenay et de Charlevoix d'une École normale double de ce qu'elle est. Et ce ne sera que juste pour subvenir à tous les besoins.

Nous faisons des vœux et adressons au ciel des prières ferventes pour que notre professeur recouvre une parfaite santé et vienne au plus tôt reprendre sa place parmi nous.

Enfin, inutile de vous répéter que je reçois de mes collaboratrices l'aide la plus compétente et la plus entièrement dévouée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

N. Degagné, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE NICOLET

NICOLET, le 1er juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous communiquer mon rapport pour l'année 1920-1921.

Nous avons reçu 101 élèves : 19 au cours supérieur (16 diplômées), 46 au cours intermédiaire (32 diplômées) et 36 au cours élémentaire (30 diplômées.) Au total, 78 ont obtenu leur diplôme dans l'une de ces catégories.

La plupart de nos élèves nous viennent des campagnes du diocèse de Nicolet ; un petit nombre de la région de Sherbrooke, et quelques-unes, des comtés voisins, de la rive nord du Saint-Laurent. Toutes n'apportent pas une égale préparation intellectuelle, mais nous n'avons qu'à nous féliciter de la valeur morale et de la bonne volonté de toutes nos normaliennes.

La présence moyenne n'ayant guère dépassé 93 élèves, elles sont tout à fait au large dans la partie de l'édifice de la maison mère de l'Assomption, réservée à notre école depuis l'incendie du 22 mars 1920. Celles qui ont dû quitter notre école au cours de l'année étaient arrivées dans un état de santé plutôt précaire. Je crois devoir faire remarquer que les conditions hygiéniques de la maison qui nous hospitalise en attendant notre reconstruction, sont des meilleures. Il n'y a eu chez l'ensemble que de rares et courtes indispositions.

Et pourtant je ne vous apprends pas, Monsieur le Surintendant, que les programmes sont lourds, surtout celui du cours intermédiaire, qui oblige à manipuler tant de manuels. Des rumeurs réconfortantes laissent entrevoir le projet d'une refonte et d'une simplification. En attendant, nous faisons notre possible pour préparer nos élèves aux examens sans les tuer sous le coup de la lettre des programmes, et nous en interprétons de notre mieux l'esprit, qui n'est pas insaisissable.

Dans ce labeur, je me plais à vous redire combien la tâche m'est facilitée par le dévouement des religieuses de l'Assomption et le courage de mon jeune collègue, M. le professeur C.-J. Mercier. Ma satisfaction sera plus grande le jour où l'on aura trouvé le moyen de relever le salaire de ce dernier (sans amoindrir le traitement versé à la communauté de l'Assomption), de manière à permettre à M. Mercier, père de famille, de boucler son budget sans faire des prodiges d'économie.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEORGES COURCHESNE, *ptre.*

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE VALLEYFIELD

École normale de Valleyfield, 15 septembre 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de l'École normale de Valleyfield, pour l'année scolaire 1920-1921.

Malgré la suppression du cours préparatoire, nous avons inscrit 94 élèves-institutrices réparties comme suit :

15	au cours académique		Diplômées		15
38	"	intermédiaire	"		28
41	"	élémentaire	"		22
Total 94			Total		65

De plus, 15 certificats ont été donnés : 4 au cours intermédiaire et 11 au cours élémentaire.

10 élèves ont discontinué leurs études : 3 au cours intermédiaire et 7 au cours élémentaire.

Des 84 élèves présentes à la clôture de l'année scolaire 1920-1921, 30 sont revenues poursuivre leurs études cette année :

1 vient étudier le français, avec brevet académique anglais ;
11 avec brevet intermédiaire ;
7 avec brevet élémentaire ;
11 avec certificat.

Des 65 diplômées en juin dernier, 29 vont se consacrer à l'enseignement cette année : 8 avec brevet académique ; 9 avec brevet intermédiaire ; 11 avec brevet élémentaire ; 1 avec certificat.

Nos diplômées du cours académique enseigneront en plus grand nombre, le jour où l'on comprendra que le traitement doit être proportionné à la compétence professionnelle, et quand on voudra leur donner une rémunération correspondant à la valeur de l'entraînement professionnel reçu à l'École normale. Pour une institutrice diplômée du cours académique normal, le salaire minimum, au moins dans les villes, ne

devrait pas être inférieur à $500.00. Il y a encore du chemin à faire en certaines régions.

Si nous devons tendre de toutes nos forces à améliorer le sort de l'institutrice, il nous faut travailler à la diffusion des méthodes les plus efficaces pour nos écoles.

L'enseignement intuitif dont l'on parle beaucoup, et à bon droit, pourrait peut-être devenir plus fructueux, grâce à l'introduction dans les écoles normales, des projections lumineuses, et (l'abus d'une chose ne prouve rien contre l'usage)du cinéma éducateur.

Les écoles normales pourraient tirer un excellent parti des vues : vues de voyages, d'histoire sacrée et profane, d'arts, de sciences et d'industrie. Une aide à cette fin, de la part de la province qui serait d'ailleurs la première à en bénéficier, ne constituerait-elle pas une nouvelle marque tangible de l'intérêt qu'on porte au progrès des méthodes pédagogiques?...

Avant de terminer, je tiens à rendre un témoignage public aux Religieuses des SS. Noms de Jésus et de Marie et à M. le professeur Joseph Courteau, pour leur zèle envers l'œuvre de l'École normale, et à remercier Monseigneur l'Évêque de Valleyfield, de la bienveillance qu'il porte à notre école, particulièrement en venant présider nos séances pédagogiques.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, les respectueux hommages de,

Votre tout dévoué,

Chan. Ls-N. Mousseau,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE HULL

HULL, 25 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

Voici mon rapport pour l'année scolaire 1920–1921.

Nous avons donné l'instruction à deux cent huit (208) élèves ainsi réparties :

57 élèves-institutrices : soit au cours académique, 8 ; au cours modèle, 23 ; et 26 au cours élémentaire ;

6 élèves dans la classe préparatoire ;

145 élèves à l'école-annexe, classifiées suivant les six années du programme des écoles.

Nous avons accordé 40 brevets : soit 8 académiques, 21 modèles, et 11 élémentaires.

23 élèves-institutrices ont obtenu des certificats de promotion à un cours supérieur.

En vue de multiplier les diplômes bilingues manifestement nécessaires dans notre district, nous veillons au bon enseignement de l'anglais. Les conversations du soir, deux fois par semaine, assurent aux classes quotidiennes un plus complet succès.

Le *Cercle pédagogique* continue de nous procurer d'intéressantes soirées. Ce labeur de surérogation avive la curiosité, l'application que que les normaliennes apportent aux classes de notre professeur de pédagogie.

L'enseignement ménager, encore que nous ne conduisions pas nos élèves au bruit de cymbales dans les carrefours de la cuisine, fait contracter à nos élèves-maîtresses de bonnes habitudes domestiques.

M. Roch Aubry, B.A. de Laval, remplace le regretté M. A. Bouvrette dans sa chaire d'enseignement pédagogique. Je rends grâces au Ciel et au gouvernement de nous avoir avantagé d'un maître d'aussi haute valeur.

J'ai toujours lieu de redire un chaleureux merci à mon personnel enseignant. Ça va très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SYLVIO CORBEIL, *ptre,*
Principal.

ÉCOLE NORMALE DES TROIS-RIVIÈRES

Les Trois-Rivières, 15 septembre 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1920-21. Nous avons reçu 94 élèves : 9 au cours supérieur, 33 au cours intermédiaire, 38 au cours élémentaire, 14 au cours préparatoire. Sur ce nombre, 87 ont subi l'examen final : 8 au cours supérieur, 33 au cours intermédiaire, 35 au cours élémentaire, 11 au cours préparatoire ; les autres, pour raison de santé généralement, ont dû quitter avant la fin de l'année. Nous avons accordé 8 diplômes au cours supérieur, 19 au cours intermédiaire, 14 au cours élémentaire. A l'école annexe, nous avons inscrit 145 élèves divisées en 6 classes : 78 en 1re année, 26 en 2e année, 16 en 3e année, 16 en 4e année, 6 en 5e année, 3 en 6e année.

L'événement le plus important de l'année est bien le changement de Principal. Mon prédécesseur, pour des raisons d'ordre économique, a cru devoir abandonner l'enseignement, pour entrer dans le ministère paroissial. C'est un malheur vraiment pour l'œuvre de l'éducation. Bien doué naturellement et très au fait des choses de la pédagogie, Monsieur Lelaidier aurait pu rendre encore d'excellents services ; et, il disparaît, apparemment pour toujours, de la carrière.

Afin de concentrer davantage notre attention et nos énergies sur la partie pédagogique de notre enseignement, après consultation d'ailleurs, nous avons décidé d'enlever le cours préparatoire de notre programme.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre humble serviteur,

Alf. Comtois, *ptre,*
Principal.

ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

Joliette, 16 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année scolaire 1920-21.

Nous avons admis 66 élèves classées comme suit : 19 au cours préparatoire, 31 au cours élémentaire, 12 au cours modèle et 4 au cours académique.

31 ont mérité un diplôme d'enseignement : 16, un diplôme élémentaire ; 11, un diplôme modèle et 4, un diplôme académique. De ce nombre, 7 n'ayant pas l'âge requis pour l'obtention de leur diplôme, ont été promues à un cours supérieur.

Nous avons accordé 4 diplômes anglais.

Comme par le passé, M. Pétraz, inspecteur provincial d'horticulture, est venu, chaque jeudi durant les mois de mai et juin, donner une conférence à nos élèves sur les choses concernant le jardin potager.

M. Pétraz s'est déclaré très satisfait de la manière dont les normaliennes ont suivi ses conférences. Si M. Pétraz est content de nos élèves, je puis dire aussi, en toute sincérité, que nos élèves sont contentes de lui. Et, de fait, elles n'ont pas manqué de prendre de nombreuses notes qu'elles sauront utiliser dans l'avenir.

Je termine ce rapport, M. le Surintendant, en vous exprimant le désir de recevoir du département de l'Instruction publique un certain nombre d'exemplaires du nouveau programme des études primaires.

Ces exemplaires seront distribués à nos élèves pour leur permettre de prendre connaissance de ce nouveau programme. Et avec les explications que nous leur donnerons, elles pourront plus facilement se rendre compte des principes sur lesquels repose ce programme et de l'esprit qui l'anime. Par cette mise au point, elles seront en mesure d'interpréter et d'appliquer d'une façon judicieuse ce programme d'enseignement quand le temps en sera venu.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Chan. I. Gervais,
Principal.

ÉCOLE NORMALE DE SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 19 août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer mon rapport de la dernière session académique à l'École normale de Saint-Hyacinthe.

Les demandes d'admission ont été encore plus nombreuses que par le passé. Le soir de la rentrée, il nous a fallu héberger au-delà de 160 aspirantes. Le manque d'espace et l'insuffisance de préparation de plusieurs d'entre elles nous ont forcés à multiplier les refus.

Nous en avons gardé 135 : 26 au cours académique, 57 au cours intermédiaire et 52 au cours élémentaire. Huit ont quitté l'école pendant l'année. 104 ont subi l'examen final avec succès, mais 22 n'ayant pas l'âge légal ont dû se contenter d'un certificat d'études.

Le nombre de diplômes accordés s'est donc élevé à 82 : 24 aux élèves du cours académique, 34 à celles du cours intermédiaire et 24 à celles du cours élémentaire; 31 ont mérité un diplôme bilingue.

Une élève du cours académique anglais n'a pas conservé 60% sur les différentes matières de sa langue maternelle.

8 du cours intermédiaire ont échoué sur les mathématiques. Habituées à procéder au petit bonheur dans la poursuite d'une solution arithmétique, elles n'auront pas trop d'une autre année d'études pour apprendre à raisonner et oublier les méthodes défectueuses des institutrices de leur enfance. La pédagogie pratique et la composition littéraire ont été l'écueuil des autres.

Pas une seule de nos élèves du cours académique français n'a obtenu la note "grande distinction". Par contre, elles étaient toutes de force à peu près égale. Leur bonne conduite, leur amour sincère de l'étude ont été un exemple salutaire qui a puissamment facilité la tâche des maîtresses de discipline.

Parmi nos élèves du cours intermédiaire, il y avait de réels talents. Nous n'avons pas manqué de les exhorter à poursuivre leurs études jusqu'au cours académique. La plupart ont promis de revenir. Si leurs parents veulent consentir à faire de nouveaux sacrifices, je suis convaincu

qu'elles tiendront leurs promesses, car celles qui obtiennent des succès quittent toujours l'école à regret.

Monsieur l'Inspecteur général a consacré encore deux journées à se faire notre maître, à nous édifier, à nous encourager, à nous conseiller.

Dévoué comme il l'est à la cause de l'éducation, riche d'une expérience déjà vieille de 40 ans, pédagogue comme pas un, il est un des plus beaux modèles que nous puissions proposer à l'admiration et à l'imitation de nos futurs institutrices.

Dans mon rapport précédent, je déplorais le fait que trop peu de nos élèves du cours académique se livrent à l'enseignement après leur sortie de l'école. Celles qui nous ont quittés au mois de juin 1920 ont fait exception ; sur 21 diplômées, 17 ont fait la classe. C'est une forte moyenne que je suis heureux de mentionner.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Abbé J.-A. Fontaine,

Principal.

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE SAINT-PASCAL

SAINT-PASCAL, 1er août 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal pour l'année scolaire 1920-21.

La moyenne des pensionnaires normaliennes, inscrites au cours de la dite année, a été de 160—et 52 diplômes ont été octroyés, répartis comme suit :

Cours académique.....	11 élèves		9 diplômes octroyés		
" modèle.....	31	"	14	"	"
" Elémentaire 2e degré	48	"	25	"	"
" élémentaire 1e degré.	44	"			
" normal ménager.....	23	"	1	"	"
" supplém. 2e année . .	3	"	3	"	"
	160		52		

Dans les classes annexes ou d'application, nous avons eu une moyenne de 159 élèves, dont 59 pensionnaires et 100 externes.

Ont mérité des médailles, toutes avec grande distinction, Mesdemoiselles : Edith Pageau, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, donnée par le Chanoine A. Beaudet;

Marie-Ange Marmen, d'Amqui, donnée par l'honorable Jos-Ed. Caron;

Jeanne Langis, d'Amqui, donnée par l'honorable Cyrille F. Delâge;

Simonne Foisy, de l'Assomption, donnée par Son Excellence Sir Charles Fitzpatrick ;

Yvonne Blondin, de Plessisville, donnée par Son Altesse Royale le Prince de Galles.

Mesdemoiselles Marianna Couturier, de Sainte-Hélène, Lucille Blais, de Lotbinière, Simonne Foisy, de L'Assomption, ont recu la médaile d'or du Cours Professionnel, décernée par la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, qui leur a aussi octroyé un diplôme professoral en enseignement ménager, avec la plus grande distinction.

Quatre diplômes ont été octroyés à des religieuses, dont 2 aux Révérendes Sœurs de l'Assomption, de Nicolet ; 1 aux Révérendes Sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent de Montréal ; 1 aux Révérendes Sœurs de Jésus-Marie, de Sillery, Québec.

Nous nous rappelerons longtemps, Monsieur le Surintendant, l'aimable et fructueuse visite dont vous avec bien boulu gratifier notre institution en juin dernier, avec votre famille distinguée et vos amis de marque.

Vos excellents conseils ont puissamment encouragé élèves et maîtresses et même votre humble serviteur.

Les meilleures paroles cependant peuvent s'oublier, "verba volant", dit le proberbe qui ajoute aussitôt : "exempla trahunt". Et c'est cet exemple, si pernicieux quand il est mauvais, si précieux et efficace quand il est bon, comme celui quue vous savez prodiguer, que j'apprécie hautement pour l'avantage de nos élèves. Ah ! si toutes les sommités sociales prêchaient la modestie et le bon goût dans la toilette et l'ensemble de la conduite à l'égal de Madame votre épouse et des siens, le problème si angoissant des modes inconvenantes serait vite réglé.

Ce problème est extrêmement important pour les élèves de nos couvents que nous nous efforçons de former aux coutumes et manières dignes. Et nous sommes inquiets chaque fois que nous arrive une visite officielle de personnages accompagnés de dames, parce que nous ne savons jamais si, par l'exemple, on confirmera ou détruira nos conseils.

Monsieur l'Inspecteur général C.-J. Magnan, dans chacune de ses visites officielles très prisées par tout le personnel de notre école, est aussi, par ses sages conseils et manières irréprochables, je dirai même, pédagogiques, un aide précieux et puissant pour la formation de nos élèves.

Avec juin dernier, s'est terminée notre 16e année d'enseignement classico-ménager. Et l'alliance des deux cours qui, au début, semblait une excentricité à maints éducateurs, est aujourd'huit un fait seize fois démontré parfaitement réalisable, sans souffrance pour le cours classique, sans inconvénient pour la santé des élèves. C'est que cette union de travaux intellectuels et manuels est comme naturelle et voulue par Dieu dans la mère de famille et la maîtresse de maison qui, toutes deux, en travaillant des mains, doivent étudier et conduire à bonne fin les problèmes épineux de la bonne éducation des enfants, de la direction des serviteurs, tout en s'étudiant encore à faire le bonheur de leurs époux.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHAN. ALPH. BEAUDET,

Principal.

COLLÈGE MACDONALD

(Tradnction)

COLLÈGE MACDONALD, 16 juin 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, concernant les travaux faits à l'École normale, au cours de l'an dernier, terminé le 9 juin 1921.

160 élèves ont été admis aux diverses classes par le Bureau central des examinateurs protestants. Ces élèves se sont répartis comme suit :

Classe modèle	108
1ère classe élémentaire, avant Noël	20
2ème classe élémentaire, après Noël	30
Classe des directeurs des jardins de l'enfance	2
	160

A la fin de l'année scolaire, les diplômes suivants ont été accordés :

Diplômes de 1ère classe modèle, y compris 3 de l'an dernier.	91
Diplôme de 1ère classe élémentaire, le candidat pouvant obtenir le diplôme modèle, après avoir passé des examens supplémentaires sur le français, l'algèbre et la géométrie.	1
Diplômes de 1ère classe élémentaire	4
Diplômes de 1ère classe élémentaire accordés en décembre 1920	22
Diplômes de 1ère classe élémentaire accordés en juin 1921.	27
De directeurs des jardins de l'enfance	2
Total	147

En outre, cinq élèves du cours des assistants des jardins de l'enfance, à Montréal, qui ont terminé deux ans de formation, ont obtenu des diplômes d'assistants des jardins de l'enfance, dont un, cependant, ne donnera droit au candidat d'être admis au cours des directeurs que

lorsqu'elle aura obtenu un certificat (*standing*) de l'école finale. C'est la première année que ces certificats ont été accordés au Collège Macdonald, le cours étant donné à Montréal, sous la direction de l'école normale.

Les travaux faits au cours de l'année ont été très satisfaisants, particulièrement en ce qui concerne le deuxième cours élémentaire. Ces élèves se sont distingués comme professeurs et, de plus, ils ont fait très bonne figure à côté de la classe modèle dans les résultats indiqués par une épreuve intellectuelle à laquelle tous les élèves ont été soumis, cette année.

Il est déconcertant de constater le petit nombre d'élèves qui nous viennent des districts ruraux. A la classe d'école modèle, il n'y a que 35% des élèves qui viennent de la campagne. Les années précédentes, les deux tiers de cette classe se composaient d'élèves de la campagne. Cette année, pour la première fois, la cité de Montréal, a, dans cette classe, un nombre plus considérable que celui de tous les élèves du reste de la province, réunis. De fait, ils sont environ deux fois autant. De même, dans la classe élémentaire, il n'y a pas un nombre suffisant d'élèves pour diriger les classes qu'il faut à la province. La fréquentation pourrait être doublée et, en ce qui regarde la classe élémentaire, elle pourrait être multipliée par dix ou par vingt, sans amener un surplus d'institutrices pour les diverses écoles, et les diverses positions de la province, que l'on est obligé de faire occuper par des institutrices ne possédant pas les titres voulus, par suite du manque de candidats possédant une formation professionnelle.

Plusieurs écoles modèles ont constaté qu'il leur était impossible de trouver le personnel voulu pour leurs écoles, cette année, par suite du manque de postulants, et la situation devient absolument tragique dans quelques parties des cantons de l'Est. Vu que la source d'où nous viennent les institutrices de tous les degrés se trouvent dans les écoles modèles et les "high schools" de la province et que même les écoles élémentaires doivent compter sur ces écoles supérieures pour la préparation préliminaire des institutrices, les conditions de l'enseignement deviendront bientôt désespérées, si l'on laisse nos écoles supérieures fermées ou dirigées par un personnel d'institutrices ne possédant pas les titres voulus, que ce soit par manque de soutien financier, manque d'institutrices ou manque d'élèves.

Dans une classe modèle, il n'y a que 35 institutrices dont le logis ne se trouve pas dans la cité. Comme les institutrices préfèrent obtenir

des positions dans le voisinage de leur propre logis, il en résulte qu'il y en a peu qui soient disponibles pour les nombreux arrondissements où il y a des vacances, mais qui nous envoient la plupart des élèves-maîtresses. Cet état de choses règne surtout en ce qui concerne les vallées d'Ottawa et de la Gatineau et les arrondissements de Gaspé, mais aussi dans les cantons de l'Est.

Il nous faut tous déplorer l'absence de professeurs protestants du sexe masculin, avec un tel état de choses. Il n'y a cette année, à l'école des élèves-maîtres, qu'un élève du sexe masculin, qui a obtenu un congé des écoles catholiques de Montréal, afin de suivre un cours additionnel de pédagogie, de sorte qu'il n'y a de disponible, à même la classe de cette année, aucun professeur du sexe masculin, pour aucune des écoles protestantes. Cet état de choses est extrêmement déplorable, en ce qui regarde les intérêts des élèves, les garçons surtout, et les intérêts de l'enseignement. Il doit y avoir quelque chose de défectueux, alors que les hommes évitent la carrière de l'enseignement ou la quittent peu de temps après l'avoir embrassée. La rareté des instituteurs et des institutrices se fait toujours de plus en plus grande et la classe actuelle des étudiants est absolument insuffisante pour que l'on puisse subvenir aux besoins présents.

Le personnel et les élèves ont été fort affligés, au cours de l'hiver, par le décès de l'une des élèves, morte de la fièvre typhoïde. Mademoiselle Rodgers avait fait de nombreux sacrifices pour entrer au cours de pédagogie. Elle a lutté avec courage contre une maladie qui a été longue et douloureuse. C'était une élève extrêmement consciencieuse, une travailleuse obstinée, et elle faisait concevoir de grandes espérances de succès dans la carrière de la profession qu'elle avait choisie ; mais ces espérances ne devaient pas se réaliser. Nous disons nos sympathies à ses parents et à sa famille, si éprouvés par son décès.

Les élèves ont tous pu pratiquer l'enseignement dans notre propre "high school", mais, comme cette école est trop petite pour une grande classe d'élèves-maîtres, la classe modèle a eu aussi un grand nombre d'exercices de pratique et d'observation dans les écoles protestantes de Montréal, y compris une période de jours consécutifs immédiatement après les vacances de Noël. L'utilité de ces exercices pédagogiques s'est accrue de beaucoup, grâce à la courtoisie et au concours de M. Silver, surintendant des écoles protestantes de Montréal, et des divers principaux et des instituteurs de ces écoles, en général. Qu'il me soit

permis d'exprimer combien j'apprécie cette aide qu'ils nous ont tous donnée.

Les institutrices de la campagne, qui vont aux écoles rurales, ont aussi reçu des leçons de démonstration sur les méthodes de l'école rurale, de Mademoiselle Price, un des professeurs de l'école de pédagogie, qui a de l'expérience en ce qui regarde les méthodes de l'école rurale. Nous devons aussi de la reconnaissance à l'École des sciences ménagères pour les démonstrations données à nos élèves, sur la préparation des repas chauds dans les écoles rurales.

En plus des diplômes accordés par le Département de l'Instruction publique, 54 certificats de musique ont été obtenus par les élèves de trois années de solfège et d'une année de la portée, savoir, 14 intermédiaires, 12 élémentaires, 8 juniors et 20 de la portée, premier degré, ce qui fait un total de 54.

Des certificats Strathcona du degré "B" ont aussi été obtenus par un nombre considérable de nos élèves, savoir 91 dans la classe modèle et la classe des jardins de l'enfance, et 27 dans la classe élémentaire après Noël, ce qui fait en tout 118 certificats Strathcona.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SINCLAIR LAIRD,

Principal de l'École normale.

APPENDICE N° III

Rapports des Inspecteurs généraux

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques :

1. Les Écoles primaires.

2. Les Écoles normales.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES

Québec, 3 octobre 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1920-21, qui a été une bonne année, au sens exact du mot. D'après les rapports des inspecteurs d'écoles, les commissions scolaires ont fait preuve de zèle et de bonne volonté, quant à la construction de nouvelles maisons d'écoles, à la réparation des anciennes, à l'amélioration du mobilier scolaire et au paiement des instituteurs et des institutrices.

I.—LES ÉCOLES PRIMAIRES

Voici des chiffres intéressants qui indiquent que la population de la province de Québec attache un grand prix à l'éducation de la jeunesse : dans la seule année scolaire 1920-21, 189 écoles ont été construites ou considérablement réparées et ce dans 51 comtés, donnant quatre écoles nouvelles près par comté. Le coût total des 189 écoles construites dans l'année d'après des plans approuvés par le département de l'Instruction publique, s'est élevé à $1,588,669.

Au chapitre des traitements, il y a eu encore un progrès notable que j'enregistre plus loin dans un tableau spécial que je dresse depuis 1912.

La crise du personnel enseignant qui menaçait notre province a été évitée dans une large mesure, grâce à la prévoyance des commissions scolaires qui ont fait leur possible, règle générale, pour se procurer soit des religieuses ou des religieux, soit des institutrices ou des instituteurs laïques diplômés.

Ainsi, sur 7,000 institutrices laïques qui ont enseigné dans les écoles sous contrôle des commissions scolaires catholiques, 386 seulement ont enseigné avec un permis du département de l'Instruction publique. Les autres possédaient un diplôme d'école normale ou un brevet du Bureau central. Il y en a très peu, proportion gardée, qui ont enseigné sans diplôme et sans autorisation du Surintendant. Chaque fois que les inspecteurs ont signalé de pareils cas, vous en avez été

informé, M. le Surintendant, et vous êtes intervenu auprès des commissions scolaires négligentes.

Dans leurs rapports annuels, les inspecteurs s'accordent tous à dire que, dans un avenir très rapproché, nombre d'écoles resteront fermées, faute de titulaires, à moins que les commissions scolaires ne se décident sans tarder à payer des traitements assez élevés pour attirer et garder dans la carrière de l'enseignement les institutrices et les instituteurs qualifiés. En 1920-21 un certain nombre d'écoles n'ont pu être ouvertes qu'en octobre ou novembre, vu le manque d'institutrices. Dans vos circulaires, M. le Surintendant, les commissaires d'écoles ont été mis en garde contre cette négligence regrettable qui les fait attendre au mois d'août pour procéder aux engagements des institutrices. Les inspecteurs ont aussi été priés par votre département de rappeler de nouveau aux commissaires d'écoles l'importance de l'engagement en temps opportun de personnes compétentes.

En 1919-20, les inspecteurs d'écoles avaient signalé dans leurs bulletins plusieurs commissions scolaires qui n'avaient fait aucune visite à leurs écoles au cours de l'année, s'en rapportant à la vigilance du secrétaire-trésorier. Dans chaque cas, ces commissions scolaires ont été averties par les inspecteurs et par votre département d'avoir à se conformer à la loi au sujet de la visite des classes. Je suis heureux de vous informer que, de 282, le nombre de commissions scolaires en retard est tombé à 183. Il est à présumer qu'avec la bienveillante vigilance des inspecteurs d'écoles, ce dernier chiffre sera réduit au minimum en 1921-22.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

D'après les sommaires-statistiques fournis par les inspecteurs d'écoles pour chaque district scolaire, sommaires revisés par le Bureau des Statistiques, la présence moyenne en classe pour les enfants de 5 à 18 ans, a été de 80% et plus dans vingt et un district, de 75 à 79% dans dix-sept districts, de 70 à 75 %dans 11 districts, et de 65 à 70 % dans un district.

M. l'inspecteur Turcotte, dont le district renferme le comté de Wolfe et partie de ceux de Compton et Mégantic, signale dix écoles où la présence moyenne a été de 90 à 95%, et quinze municipalités où la présence moyenne dans toutes les écoles a été de 81 à 87%. M. Turcotte dit aussi : "Le nombre des enfants de 7 à 14 ans est de 4909 dont

4794 ou 97% sont inscrits dans les écoles des commissaires ou les pensionnats du district."

En 1918-19 (voir les *Statistiques de l'Enseignement* pour 1919-20, pages 26 à 32) le total des garçons de 7 à 14 ans recensés s'élevait à 159,095 et le total de la même catégorie d'âge inscrit aux écoles à 149,187, soit 94% ; le total des filles de 7 à 14 ans recensées s'élevait à 159,191 et le total de la même catégorie inscrit aux écoles à 155,685, soit 97%.

Je crois que les statistiques de 1919-20, qui seront publiées bientôt, ne donneront pas un résultat inférieur à celui de 1918-19, si j'en juge par les détails précis que donnent les inspecteurs dans leurs rapports.

LES INSTITUTRICES

Avec l'augmentation des traitements, la liste des institutrices qui font de l'enseignement une carrière s'allonge sensiblement. Nous avons relevé dans les bulletins des inspecteurs les noms de 2,171 institutrices qui enseignent dans la province depuis *cinq ans et plus*. En 1919-20, ce chiffre n'était que de 1975.

Mais un mal que nous avons souvent signalé, le *déplacement* trop fréquent des titulaires, a encore augmenté cette année. En 1920-21, 4,010 institutrices enseignaient pour la première année dans la municipalité. Certes, plusieurs d'entre elles avaient enseigné dans d'autres municipalités, mais elles avaient changé d'école quand même. Pour corriger ce défaut de permanence, très nuisible au progrès scolaire, il convient de rappeler aux commissions scolaires qu'elles doivent générosité et sympathie aux institutrices compétentes et dignes de leurs hautes fonctions. Nombre d'institutrices changent de localité faute d'encouragement de la part des commissaires d'écoles.

LES TRAITEMENTS

Il est intéressant de suivre chaque année le mouvement des traitements payés aux institutrices. Cette année encore, il y a eu progrès notable, et il convient d'en féliciter les commisions scolaires qui comprennent que celles qui se livrent à l'enseignement, doivent vivre convenablement de leur travail.

Voici de nouveau le tableau indiquant le traitement des institutrices laïques, depuis 1912-13 jusqu'à 1920-21, inclusivement :

TRAITEMENTS DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

—	1912 13	1913-14	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19	1919-20	1920-21
Institutrices recevant $1,300.	0	0	0	0	0	0	0	0	1
" 1,200.	0	0	0	0	1	0	0	2	2
" 1,100.	0	0	0	1	2	1	3	0	5
" 1,000.	0	0	2	1	0	3	1	1	11
" 900.	2	0	1	2	1	1	0	5	31
" 800.	0	0	0	0	0	0	0	28	74
" 700	0	1	1	2	2	0	34	61	186
" de 600 à 700.	0	9	10	13	20	36	49	196	236
" 500 à 600.	8	10	20	50	18	55	137	105	101
" 400 à 500.	26	28	60	50	36	164	158	146	388
" 300 à 400.	75	142	254	314	345	350	446	639	1,678
" 250 à 300.	180	250	372	356	347	453	686	856	1,020
" 200 à 250.	547	595	967	1,351	1,839	1,985	2,755	2,853	2,092
" 150 à 200.	2,355	3,281	3,472	3,441	3,338	3,184	2,619	1,420	218
" 125 à 150	1,887	869	524	396	244	149	58	29	4
" 100 à 125.	578	114	51	45	13	5	12	7	2

L'augmentation la plus notable a eu lieu dans la catégorie de $300 à $400. En 1920-21, 1678 institutrices ont reçu de $300 à $400, quand en 1919-20, 639 institutrices seulement recevaient ce traitement.

Lors des fêtes mémorables qui eurent lieu à l'École normale Laval de Québec, le 2 juin dernier, en l'honneur du distingué Secrétaire du département de l'Instruction publique de Québec, M. le Chevalier J.-N. Miller, je rappelais le souvenir suivant :

"Au cours du demi-siècle qui s'est écoulé depuis votre entrée dans la carrière de l'enseignement, cher monsieur Miller, que de progrès accomplis en notre province au point de vue scolaire ! Je n'entreprendrai pas, ce matin, de résumer ces progrès dont vous pourriez réclamer, avec raison, une si large part. Néanmoins, je me permets de citer cette phrase de votre rapport de 1883-84, alors que vous étiez inspecteur

d'écoles : "J'ai des maîtresses qui enseignent depuis longtemps dans la même école, à la satisfaction des contribuables, et qui reçoivent la somme de $72.00 par année, et, encore, elles sont tenues de chauffer l'école (1)."

"Les temps sont changés. Dans votre ancien district de l'Assomption et Montcalm, Monsieur le jubilaire, et ce, d'après l'inspecteur de la région pour 1920-21, 32 institutrices laïques reçoivent $300. de traitement ; une, $325.; une autre $350.; une autre, $375.; une autre, $400. et 50 de $275. à $300. Aucune de ces institutrices n'est tenue, aujourd'hui, au chauffage de l'école. Certes, $300., ce n'est pas encore un chiffre exagéré, mais, si on le compare à celui de $72. de jadis, quelle différence ! Il n'est pas exagéré de dire que cette différence donne la mesure des progrès réalisés dans toutes les autres sphères de l'activité scolaire. Je n'insiste pas sur ce chapitre ; j'y reviendrai dans l'*Enseignement primaire* (2)."

Avec le développement de l'instruction en notre province et le progrès économique, notre population apprécie mieux qu'autrefois la tâche presque familiale que remplissent les maîtres de l'enfance. Souhaitons que les progrès ci-haut mentionnés se continuent jusqu'à ce que la *carrière enseignante* soit vraiment créée chez nous.

UN NOUVEAU DISTRICT D'INSPECTION

En juillet 1921, le gouvernement a bien voulu créer le nouveau district d'inspection formé d'une partie de la Côte-Nord et des rives du Saguenay. Ce nouveau district, qui a pour titulaire un jeune instituteur de talent et diplômé de l'École normale Laval, régularise l'inspection des écoles de Tadoussac à la rivière Portneuf, territoire jusqu'ici confié à M. le magistrat Simard, qui voulait bien rendre service au département de l'Instruction publique, en visitant, sur sa route, les écoles disséminées sur la Côte-Nord.

INITIATIVES OPPORTUNES

Messieurs les inspecteurs Boily, Paquin, Primeau et Lane, signalent l'heureuse initiative de quelques municipalités scolaires qui accordent des primes annuelles aux institutrices qui réussissent le mieux dans

(1) Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour 1883-84, p. 106.
(2) Pour le compte rendu des fêtes du cinquantenaire de M. le Chevalier Miller, voir l'*Enseignement primaire*, de septembre 1921.

l'accomplissement de leurs devoirs. Il est à espérer que cet exemple sera suivi dans tous les districts scolaires de la province. Récompenser méthodiquement les instituteurs et les institutrices qui remplissent leur tâche avec zèle, dignité et compétence, voilà le meilleur moyen de prévenir les changements fréquents de titulaires, dont nous avons parlé précédemment.

Messieurs les inspecteurs Pagé et Hubert se plaisent à reconnaître la bonne volonté de plusieurs institutrices de leurs districts respectifs qui veulent bien, chaque année, faire des travaux pédagogiques sur des sujets proposés par l'inspecteur : ce dernier corrige les compositions, les annote et les retourne aux auteurs. Ces travaux libres développent le goût de l'étude et favorisent la formation d'une élite dans chaque district.

Les municipalités riveraines du Saguenay, de Tadoussac à Ste-Anne, ont été retranchées du district de M. l'inspecteur Plamondon et annexées au nouveau district ; quelques municipalités de M. l'inspecteur Boily ont été données à M. Plamondon. La création du district Saguenay-Côte-Nord a donc permis de diminuer la tâche de deux anciens et dévoués inspecteurs et assuré un service scolaire régulier dans une région qui a besoin des encouragements et des conseils de l'inspecteur d'écoles.

II.—LES ÉCOLES NORMALES

Les treize écoles normales catholiques que possède la province (2 pour garçons et 11 pour filles) ont été fréquentées en 1920-21, par 1237 élèves ; 164 élèves-instituteurs et 1073 élèves-institutrices.

Ces élèves étaient ainsi classés :

Garçons :—26 dans le cours préparatoire, 55 dans le cours élémentaire, 54 dans le cours intermédiaire, 29 dans le cours supérieur.

Filles :—83 dans le cours préparatoire, 446 dans le cours élémentaire, 367 dans le cours intermédiaire, 151 dans le cours supérieur, plus 26 dans les cours normal ménager et supplémentaire de Saint-Pascal.

En juin 1921, les écoles normales de garçons ont accordé 85 diplômes : 28 élémentaires, 31 intermédiaires, et 26 supérieurs.

En juin de la même année, les écoles normales de filles ont accordé 636 diplômes : 238 élémentaires, 254 intermédiaires, 140 supérieurs, plus un diplôme normal ménager et 3 diplômes supplémentaires accordés par l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal.

Total des diplômes accordés aux élèves-instituteurs en 1920 : 89.

Total des diplômes accordés aux élèves-instituteurs en 1921 : 85.

Total des diplômes accordés aux élèves-institutrices en 1920 : 638.

Total des diplômes accordés aux élèves-institutrices en 1921 : 636.

Grand total des diplômes accordés en 1920 : 727.

Grand total des diplômes accrodés en 1921 : 721.

Voici maintenant la statistique concernant :

1. Le nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1920 et qui sont entrés dans l'enseignement ;

2. Le nombre des élèves diplômés en juin 1920 et qui sont retournés à l'école normale pour y compléter le cours.

Québec—Garçons 59 diplômés : 12 sont entrés dans l'enseignement et 29 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec—Filles, 65 diplômées : 40 sont entrées dans l'enseignement et 7 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Garçons : 30 diplômés : 11 sont entrés dans l'enseignement et 15 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Filles 79 diplômées : 27 sont entrées dans l'enseignement et 20 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Trois-Rivières—Filles, 59 diplômées : 35 sont entrées dans l'enseignement et 6 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Chicoutimi—Filles, 48 diplômées : 36 sont entrées dans l'enseignement et 1 est retournée à l'école normale pour y continuer le cours.

Rimouski—Filles, 39 diplômées : 16 sont entrées dans l'enseignement et 12 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet—Filles, 110 diplômées : 64 sont entrées dans l'enseignement et 8 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield—52 diplômées : 24 sont entrées dans l'enseignement et 25 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Hull—Filles, 35 diplômées : 17 sont entrées dans l'enseignement et 13 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette—Filles, 23 diplômées : 14 sont entrées dans l'enseignement et 9 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe—Filles, 82 diplômées : 49 sont entrées dans l'enseignement et 17 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Pascal—Filles, 46 diplômées : 19 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

En résumé, sur 727 élèves diplômés des écoles normales catholiques en juin 1920, 172 sont retournés à l'école pour suivre un cours supérieur, portant à 555 le nombre des élèves-instituteurs et institutrices ayant définitivement quitté l'école normale en juin 1920. De ce nombre 365

sont entrés dans l'enseignement, soit 65%. Il conviendrait d'ajouter ici les normaliennes diplômées en 1920 et qui sont entrées depuis dans les communautés enseignantes : je n'ai pas de statistiques précises à ce sujet.

Ce pourcentage de 65% augmentera si les commissaires d'écoles veulent bien hausser les traitements jusqu'à une moyenne de $400. au moins.

Au cours de l'année scolaire 1920-21 j'ai visité chacune des treize écoles normales catholiques, consacrant en moyenne deux jours à chaque institution. Les écoles normales de garçons et de filles sont bien organisées et remplissent leur mission avec efficacité. Plusieurs écoles normales de filles désirent élargir leurs murs, afin de pouvoir recevoir toutes les jeunes filles qui demandent leur admission dans ces maisons de formation pédagogique et de culture générale *ad hoc*. Parmi ces écoles normales, celle des Ursulines de Québec, l'aînée de toutes les écoles normales de filles en notre province, fondée en 1857, mérite une attention spéciale. Depuis soixante-quatre ans, elle occupe le même local, qui ne répond plus aux besoins actuels. Les Dames Ursulines, approuvées et encouragées par le vénérable principal de leur école normale, Mgr Rouleau, se proposent d'aménager cette dernière à neuf, sur le site idéal de leur propriété de Mérici. Il conviendrait que l'école normale des filles qui vit à l'ombre des murs de la capitale provinciale, fût mise sur le même pied que ses sœurs des autres villes et des centres ruraux. Il y a là une belle œuvre à accomplir, et je suis convaincu que le zèle des filles de Marie de l'Incarnation sera secondé par qui de droit. Je forme aussi des vœux pour que le département des garçons de l'École normale Laval soit, par l'agrandissement de son petit domaine, mis en mesure de suivre efficacement les instructions du nouveau programme d'études, relatives à la Section Agricole. C'est là une amélioration qui s'impose.

J'ai l'honneur d'être, etc..

C.-J. MAGNAN,

Inspecteur général des écoles catholiques.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES

(*Traduction*)

QUÉBEC, 26 juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous informer que les inspecteurs protestants des écoles élémentaires nous font part d'une augmentation notable des salaires des instituteurs et des institutrices au cours de l'année scolaire 1920-21.

Une étude des bulletins des inspecteurs, cependant, indique que l'on doit encore porter beaucoup d'attention à cette question. Les chiffres suivants, qui ne proviennent que d'un seul district d'inspection, sont instructifs. Seules les écoles de la campagne (élémentaires) y sont incluses. Les salaires des écoles suburbaines et semi-suburbaines de ce district d'inspection sont plus élevés et ils vont de $800. en montant.

Institutrices possédant un diplôme	Salaires
3	$ 650.00
1	625.00
	600.00
	550.00
	525.00
33	500.00
2	450.00
1	370.00
2	360.00

Institutrices ne possédant pas de diplôme	Salaires
1	$ 600.00
3	500.00
8	405.00
1	370.00
2	360.00
4	320.00

Dans ce district, il y a donc 50 institutrices possédant les qualités voulues, dont 45 ont reçu un salaire de $500.00 ou plus, et 19 institu-

trices ne possédant pas les qualités voulues, dont 15 ont reçu moins de $500.00. Comme la seule institutrice ne possédant pas les qualités voulues qui a reçu $600.00 peut être considérée comme constituant un cas exceptionnel, il est évident que, dans ce district d'inspection, en 1920-21, le salaire annuel de $500.00 a constitué le chiffre "critique" pour déterminer s'il pouvait faire obtenir des institutrices possédant les qualités voulues ou ne les possédant pas. Avec ce salaire, on s'est procuré 33 des institutrices les possédant et trois de celles qui ne les possédaient pas.

Quinze des dix-neuf institutrices ne possédant pas les qualités voulues ont reçu un salaire de moins de $500.00 ; cinq des cinquante institutrices les possédant ont reçu un salaire de moins de $500.00. Ce fut donc le chiffre critique. Mais, comment pouvons-nous expliquer le cas des cinq institutrices possédant les qualités voulues et qui ont reçu un salaire inférieur à ce chiffre ? Un cas curieux, en ce qui regarde les chiffres ci-dessus, montre les difficultés de cette question. Une commission scolaire avait quatre écoles. Deux des institutrices possédaient un diplôme ; les deux autres n'en possédaient pas. L'une des institutrices possédant les qualités voulues a reçu un salaire de $370.00, l'autre un salaire de $360.00. Une des institutrices ne possédant pas les qualités voulues a reçu un salaire de $370.00 ; l'autre, un salaire de $360.00. Une des institutrices possédant les titres voulus, avait trois ans d'expérience ; l'autre, huit ans. Les deux institutrices ne possédant pas les titres voulus enseignaient pour la première fois et étaient âgées de dix-sept ans. Toutes les quatre ont été déclaréess "compétentes". Par là, on constate clairement que, parfois, l'inexplicable arrive dans les problèmes économiques de l'instruction publique.

Dans un autre district d'inspection, nous avons les chiffres suivants pour les écoles élémentaires de la campagne :

Institutrices possédant un diplôme	Salaires
1	$ 600.00
1	550.00
4	540.00
1	495.00
4	480.00
21	450.00
6	400.00
1	360.00
1	300.00

Institutrices ne possédant pas de diplôme	Salaires
1	$ 450.00
1	440.00
1	400.00
5	360.00
1	350.00
3	320.00
1	315.00
1	240.00

Dans ce district, le salaire de $450.00 a été le chiffre "critique". Des 40 institutrices possédant les qualités voulues, 32 ont reçu ce salaire ou plus. Des institutrices ne possédant pas les qualités voulues, une seule a pu atteindre le salaire de $450.00, les autres 13 ayant reçu moins que cette somme. Et aussi, comme dans l'autre district d'inspection, le chiffre critique est celui moyennant lequel on a engagé le plus grand nombre d'institutrices possédant les titres voulus.

Une analyse des salaires dans les autres districts donne des résultats semblables, avec de légères variations aux chiffres critiques. Dans un district, il y a 25 institutrices possédant un diplôme et 24 qui n'en ont pas. 19 des institutrices possédant les titres voulus ont reçu un salaire de $450.00 ou plus ; des 24 institutrices ne possédant pas les titres voulus, 21 ont reçu un salaire de moins de $450.00. Dans un autre district d'inspection, il y a eu 28 institutrices possédant un diplôme dont 22 ont reçu un salaire de $450.00 ou plus, et 15 institutrices sans diplôme, dont 14 ont reçu un salaire de $450.00 ou moins. Dans un district, il y a eu 36 institutrices possédant les titres voulus et 34 ne les possédant pas. Dans ce dernier district, le chiffre critique est tombé à $400.00. 27 des 36 institutrices possédant un diplôme ont reçu un salaire de $400.00 ou plus ; 26 des 34 institutrices sans diplôme ont reçu un salaire de $400 ou moins et la plupart d'entre elles, moins.

Ce dernier cas met bien en lumière le fait que, règle générale, plus le chiffre critique est bas, plus élevé se trouve le pourcentage des institutrices ne possédant pas les titres voulus. L'inspection du district suivant démontre qu'il y a eu 42 institutrices possédant un diplôme et 16 seulement qui n'en possédaient pas. Des 42 institutrices possédant les titres voulus, 29 ont reçu un salaire de $480.00 ou plus, alors qu'une seule des 16 institutrices ne possédant pas les titres voulus a pu atteindre le salaire de $480.00 ou plus. (Une institutrice a reçu un salaire de $500.00 et la suivante, $450.00).

Il est inutile de donner les chiffres des autres districts ; tous sont basés sur le même principe.

Il est donc évident que, dans quelque partie que ce soit de la province, les salaires des écoles élémentaires de la campagne, variant de $400.00 à $500.00, ne sont pas d'un chiffre suffisant pour qu'on puisse se procurer des institutrices possédant, toutes, les titres voulus. En général, un salaire de $600.00, ou plus élevé, semble être le chiffre le plus sûr, actuellement.

Des institutrices ne possédant pas les titres voulus, une meilleure proportion que d'ordinaire ont passé l'examen ou de la Xème année ou de la XIième. Cela démontre qu'il y a un bon effectif de disponible pour l'école des élèves-maîtres.

CENTRALISATION

Ce système subit actuellement un arrêt. Les efforts du Département et des inspecteurs se continuent, mais les commissions scolaires, y compris celles—et elles sont nombreuses,—qui sont convaincues que ce système est le vrai, sont lentes à l'adopter.

Dans toutes les localités où il fonctionne, il remporte des succès et on ne songe nullement à revenir à l'ancien système, mais, il y a encore plusieurs municipalités dans lesquelles le besoin de son adoption se fait grandement sentir. Depuis plusieurs années, l'hésitation que l'on met à l'adopter peut être attribuée au coût élevé du transport et à la rareté de l'aide qu'il faut pour son fonctionnement. Mais, avec les salaires que l'on donne actuellement aux institutrices possédant les titres voulus (et même aux institutrices ne les possédant pas), la centralisation est actuellement une mesure qu'il est sage d'adopter, même avec les prix que l'on demande pour le transport, dès que l'on prend en considération les allocations annuelles spéciales accordées à cette fin. L'union (et de préférence l'union complète) avec les municipalités qui possèdent déjà des écoles supérieures, est souvent chose possible et une centralisation de ce genre devrait être avantageuse aux deux municipalités.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND,

Inspecteur général des écoles protestantes.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

MONTRÉAL, Qué., juillet 1921.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'École Polytechnique de Montréal, pour l'année 1920-21.

Le nombre des élèves inscrits pour cette année scolaire a été de 128 répartis comme suit :

Division des ingénieurs :	1e année.....	33
	2e "	13
	3e "	14
	4e "	15
Division des architectes.....		16
École de préparation.....		37
		128

Sur les 15 finissants de la 4e année de la division des ingénieurs, trois ont obtenu le diplôme d'ingénieur chimiste et douze le diplôme d'ingénieur civil ; parmi ces derniers, il faut remarquer M. Edouard Prévost ayant obtenu la "Grande Distinction".

Sur les sept finissants de la division des architectes, six ont obtenu le diplôme d'architecte, et parmi eux il faut citer MM. Rodolphe Tourville avec la "Grande Distinction" et Eugène Larose avec la "Distinction".

Sur les 37 élèves de l'École de Préparation, 18 ont subi avec satisfaction les examens d'admission à l'École Polytechnique, savoir 16 dans la division des ingénieurs et 2 dans la division des architectes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

A. FYEN,

Directecteur.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

BILAN AU 30 JUIN 1921

ACTIF			
Argent en main	$ 25.00		
En dépôt au Crédit Lyonnais pour le compte de M. Frigon	1,950.00		
		1,975.00	
Débiteurs :			
Rétributions dues	5,077.62		
Réserve pour mauvais comptes	1,069.60		
	4,008.02		
Loyers dus	1,155.00		
M. A. Dollo	75.71		
M. J. Mailloux	12.69		
M. J.-E. Vanier	22,500.00		
		27.751.42	
Ameublement et agencement	23,526.85		
Réserve pour dépréciation	5,581.51		
		17,945.34	
Bibliothèque		12,111.69	
Machines et matériel d'enseignement	73,671.88		
Réserve pour dépréciation	18,077.65		
		55,594.23	
Immeuble		360,300.00	
			475,677.68
PASSIF			
Hypothèques :			
Mlle F. Cooper	800.00		
A.-A. Labrecque	8,000.00		
L'Alliance Nationale	6,000.00		
Dame N. Allaire	2,000.00		
Caisse Nationale d'Économie	133,412.73		
		150,212.73	
Obligations remboursables par annuités dues à la Banque d'Epargne C. & D.		242,084.60	
Emprunts temporaires :			
Banque d'Hochelaga :			
Sur billets à demande 15,000.00			
Découvert 7,832.72			
	22,832.72		
Cong. des SS. N.-Dame	10,000.00		
Université de Montréal	5,000.00		
		37,832.72	
		430,130.05	
Intérêts courus sur les emprunts		12,986.49	
		443,116.54	
Fonds de voyage des étudiants		93.85	
Créanciers en compte		1,451.72	
		444,662.11	
Surplus au 30 juin 1920	20,218.14		
Excédent des revenus	10,797.43		
		31,015.57	
			475,677.68

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Exercice 1920-21.

REVENUS			
Rétributions des élèves	$ 19,842.50		
Loyer des immeubles, rues Sanguinet et Picard	1,369.15		
Ventes diverses	30.95		
Laboratoire Provincial	798.63		
Examens et diplômes	701.00		
		22,742.23	
Subsides et octrois :			
Gouvernement Provincial	55,000.00		
Université de Montréal (Pour deux années)	10,000.00	65,000.00	
Dons :			
M. J.-E. Vanier	25,000.00		
MM .les élèves en arch	10 .00		
		25,100.00	
			$ 112,842.23
DÉPENSES			
Enseignement :			
Traitement des directeurs et professeurs	53,328.81		
Frais de laboratoires	1,980.07		
Frais d'enseignement divers	256.46		
		55,565.34	
Administration :			
Salaires des employés	7,169.58		
Chauffage et éclairage	4,593.94		
Taxes	1,170.68		
Réparations et entretien	2,410.53		
Assurances	43.00		
Bureau	211.13		
Téléphone	388.26		
		15,987.12	
Diverses :			
Frais d'annonces	673.80		
Cont. à la Revue Trim	250.00		
Frais de voyage	103.40		
Frais de perception	10.70		
Impressions	519.50		
		1,557.40	
Intérêts sur les emprunts et hypothèques		23,575.01	
		96,684.87	
Amortissement à l'ameublement et à l'egencement	1,176.34		
Amortissement au matériel d'enseignement	3,683.59		
Réserve pour mauvais comptes	500.00		
		5,359.93	
			102,044.80
Excédent des revenus			10,797.43
			$ 112,842.23

REMARQUE.—Le surplus de $10,797.43 s'explique par les faits suivants :

1. Le don de M. Vanier de $25,000.00 sur lequel il n'a été payé que $2,500.00 et la balance payable annuellement à la même époque pendant 10 ans en vertu d'un acte notarié.

2. L'allocation accordée par l'Université de Montréal apparaissant aux revenus, comprend l'allocation de 1919-20 ($5,000.00) qui n'avait pas été reçue cette année.

Ces deux item sont des revenus extraordinaires et pour cette année seulement.

(Signé) O. ARCHAMBAULT.

APPENDICE N° V

RAPPORT SPÉCIAL SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES ÉCOLES NORMALES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

616—21

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANCAISE AU CANADA

Montréal, le 25 avril 1921

L'honorable CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

Monsieur,

Le gouvernement de la République procède actuellement à une enquête sur l'expansion de la langue française ; il désirerait particulièrement être renseigné sur le temps consacré à l'étude de cette langue dans les principaux établissements étrangers primaires et secondaires.

Je vous serais très obligé de me mettre en mesure de fournir une réponse à mon gouvernement, en ce qui concerne les établissements de votre province.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée et cordial souvenir.

Le Gérant du Consulat général,

D|GD. MARCEL DE VERNEUIL.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

616—21.

Québec, 4 mai 1921.

M. le Gérant du Consulat général
de la République Française au Canada,
Montréal.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 25 avril dernier, j'ai l'honneur de vous informer que l'Inspecteur général des écoles catholiques prépare une étude sur l'enseignement de la langue française dans les écoles

primaires et les écoles normales de la province de Québec, et que je vous ferai parvenir ce travail dès qu'il sera terminé.

Quant aux établissements d'enseignement secondaire, veuillez donc vous adresser à chacune de nos Universités de Québec et de Montréal, qui vous fourniront les renseignements concernant les collèges classiques, qui ne sont pas sous ma juridiction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE.-F. DELAGE,

Surintendant.

M—Tr.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

616—21.

Québec, 5 juillet 1921.

M. le Gérant du Consulat général,
de la République Française au Canada,
Montréal.

Monsieur,

Tel qu'annoncé dans ma lettre du 4 mai dernier, je vous adresse le rapport spécial que l'Inspecteur général des écoles catholiques a préparé sur l'enseignement de la langue française dans la province de Québec.

Veuillez agréer l'assurance de mon entier dévouement.

Le Surintendant de l'Instruction publique,

CYRILLE-F. DELAGE,

M—Tr.

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU CANADA.

616—21.

Montréal, 7 juillet 1921.

L'honorable CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction Publique,

Québec.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du très intéressant rapport que vous avez bien voulu m'adresser le 5 juillet dernier, sur l'enseignement de la langue française dans la province de Québec.

Je vous serais obligé de transmettre mes remerciements à M. l'Inspecteur général des écoles catholiques.

Agréez, Monsieur le Surintendant, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Gérant du Consulat général,

D-GD. MARCEL DE VERNEUIL.

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES ÉCOLES NORMALES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(RAPPORT SPÉCIAL)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 24 juin 1921.

Honorable CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant de l'Instruction Publique,

Monsieur le Surintendant,

Conformément au désir que vous m'avez exprimé, veuillez trouver ci-après une étude succinte sur l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires et les écoles normales catholiques de la province de Québec. J'ajoute aussi quelques renseignements sur l'enseignement du français dans les écoles protestantes.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

1.—POPULATION

La province de Québec, berceau de la Nouvelle-France, a une superficie de 703,653 milles carrés dont 15,969 milles carrés sont des étendues lacustres. Sa plus grande longueur est de 1,300 milles et sa largeur moyenne est de 1,000 milles, soit $^1/_5$ de tout le Canada. La France entière, y compris l'Alsace et la Lorraine, y serait contenue plus de trois fois.

Cet immense territoire avait en 1911, une population de 2,003,-232. En 1921, cette population est vraisemblablement de 2,500,000, d'après les statistiques municipales. L'immense majorité de cette population est d'origine française dans une proportion de 80% sur les populations d'origine britannique et étrangère. Non seulement la masse de la population de la province de Québec est d'origine française, mais elle est aussi française par ses traditions religieuses et nationales, pieusement conservées, par son éducation et son esprit idéaliste, et surtout par sa fidélité à la langue de Bossuet, de Racine et de Corneille, que nos ancêtres apportèrent sur les bords du Saint-Laurent, au cours du 17ème siècle.

La province de Québec est donc une province aussi française que les belles provinces de l'ancienne France, l'Artois, la Picardie, la Normandie, la Bretagne, le Poitou, et même l'Ile de France, d'où sont sortis les fondateurs du Canada.

II.—LES ÉCOLES PRIMAIRES

a) Les écoles primaires.—D'après les règlements actuellement en vigueur, les écoles primaires de la province de Québec, se divisent en trois groupes ;

1.—les Écoles primaires élémentaires, dont le cours est de quatre ans ;

2.—les Écoles primaires intermédiaires, dont le cours est de deux ans ;

3.—les Écoles primaires supérieures, dont le cours est de deux ans.

Ces *huit années* constituent le cours d'études.

Les écoles catholiques sont françaises, sauf une infime fraction : en 1918-19, sur 6,570 écoles catholiques, 63 étaient de langue anglaise,

Les écoles primaires protestantes sont anglaises, sauf deux, et sont au nombre de 796, fréquentées par 61,110 élèves (1918-19). La langue française est obligatoire dans les écoles anglaises à partir de la 4ème année et facultative dans les 3 premières.

Les écoles primaires catholiques (françaises) étaient fréquentées en 1918-19 par 425,092 élèves, qui se répartissent comme suit : dans les écoles primaires élémentaires, 224,056 ; dans les écoles primaires intermédiaires, 100,456 ; dans les écoles primaires supérieures, 100,580.

Un programme *ad hoc* détermine, pour chaque année, les matières à enseigner. Parmi ces matières, les spécialités de la langue française (lecture, grammaire, analyse, récitation, rédaction, composition, littérature) occupent une large place. Et toutes les autres branches du programme (sauf l'anglais) sont enseignées en français : la langue française est la langue de l'école catholique dans la province de Québec, comme elle est la langue de la famille, de la paroisse, de la municipalité.

III.—LE COURS DE LANGUE FRANÇAISE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Le cours régulier de la langue française comprend la LECTURE, la RÉCITATION, l'ÉCRITURE, la GRAMMAIRE, l'ANALYSE (GRAMMATICALE ET LOGIQUE) l'ORTHOGRAPHE, la RÉDACTION et la COMPOSITION. Enseigner une langue, ce n'est pas seulement donner l'habitude d'en déchiffrer ou d'en assembler les caractères, c'est encore et surtout fournir les moyens de la bien parler et d'en faire l'instrument de sa pensée. C'est là, le principe qui a guidé les rédacteurs du programme d'études des écoles catholiques de la province de Québec. Ce programme aborde, dès la première année, toutes les spécialités de la langue, proportionnant les difficultés à l'âge des élèves ; il initie les élèves du cours élémentaire aux beautés de la langue française ; dès le cours intermédiaire, il donne le goût des bonnes et saines lecture et, arrivé au cours supérieur,il étudie les préceptes littéraires et fait large part à la composition française.

A tous les degrés de l'école primaire, le programme d'études des écoles catholiques de la province de Québec conseille d'enseigner la grammaire de telle sorte que cet enseignement tende non seulement à

former des écoliers à l'art d'écrire, mais aussi, et peut-être plus encore, à l'art de parler. De la 1ère à la 8ème année, des exercices gradués d'analyse grammaticale et d'analyse logique habituent les élèves à réfléchir et à observer, et leur font comprendre le rôle des mots et des propositions dans la phrase.

La lecture, de la 1ère année du cours prmaire élémentaire à la 8ème du cours primaire supérieur, donne lieu à de nombreux exercices de langage. C'est ainsi que, dès la fin de la 1ère année, les maîtres et les maîtresses doivent donner "des explications, sous forme de causerie, du texte et de quelques mots tirés de la leçon". A la 3ème année, on aborde "l'explication du texte, des mots et des expressions les plus difficiles", et l'élève est invité à la "recherche de l'idée générale et à l'indication des idées secondaires". La "recherche orale et l'analyse écrite des sentiments et des idées renfermés dans le texte de la leçon de lecture" est prescrite à la 5ème année (1ère du cours intermédiaire), et avec les 7ème et 8ème années (cours supérieur) c'est " l'analyse littéraire, orale et écrite, des textes lus ou déclamés", qui favorise largement l'enseignement de la langue française.

C'est encore la dictée qui, de la 1ère à la 8ème année, permet de familiariser l'élève avec les difficultés de l'orthographe d'usage, lui fournit l'occasion d'appliquer les règles de la grammaire et lui fait acquérir des notions de lexicologie très utiles.

Enfin, ce sont les exercices de langage et de rédaction qui, échelonnés sur la route de tout le cours primaire, amènent les élèves à faire la COMPOSITION FRANÇAISE.

Je dois ajouter qu'à partir de la 5ème année, le programme prescrit des notions de LITTÉRATURE très substantielles.

On le voit, le programme de langue française suivi dans les écoles de la provnce de Québec a beaucoup d'ampleur, il ne néglige aucun exercice propre à faire acquérir aux élèves non seulement les règles et les usages qui régissent cette langue mais encore à leur en faire goûter la beauté et à leur en révéler le génie.

Combien d'élèves, maintenant, suivent ce programme, combien le suivent chaque année ? En répondant à cette question, j'établirai avec autant d'exactitude que me le permettent les statistiques officielles, dans quelle mesure est enseignée la langue française dans les 6,570 écoles primaires catholiques de la province de Québec. (Les chiffres

qui suivent sont tirés des *Rapports du Surintendant de l'Instrution publique (1919-20)*.

Ces sept mille écoles près sont distribuées dans 1,341 municipalités scolaires. Elles sont fréquentées, d'après les *Statistiques de l'Enseignement* pour 1918-19, par 425,092 élèves répartis comme suit dans les huit années du cours primaire :

Le cycle du cours primaire comprend 3 degrés, le COURS ÉLÉMENTAIRE, 4 ans ; le COURS INTERMÉDIAIRE, 2 ans ; le COURS SUPÉRIEUR, 2 ans.

COURS PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE (4 ans).

1ère année	157,068
2ème année	97,054
3ème année	76,499
4ème année	44,650

COURS PRIMAIRE INTERMÉDIAIRE (2 ans)

5ème année	19,121
6ème année	9,845

COURS PRIMAIRE SUPÉRIEUR (2 ans)

7ème année	4,113
8ème année	2,173
Ce qui donne un total de	410,523

Nous avons vu, il y a un instant, que le chiffre de l'inscription en classe s'élevait à 425,092. Ici une explication s'impose, et vous la trouverez au bas de la page 36 des *Statistiques de l'Enseignement* pour 1918-19 (1).

Pour bien comprendre la signification des statistiques qui précèdent, il faut se rappeler que, dès la première année, le programme exige des explications de mots, à l'occasion des exercices de lecture ; la rédaction de morceaux très courts lus et expliqués d'abord ; la grammaire orale des éléments indispensables à la proposition : noms, qualificatifs, verbes ; les premiers éléments d'analyse logique et d'analyse

(1) Un exemplaire de ce document accompagne le présent rapport.

grammaticale ; des petites dictées de mots et de phrases très simples ; des exercices de langage et de rédaction sous forme de questions familières ayant pour objet d'apprendre aux enfants à observer, à réfléchir, à parler correctement, et à s'exprimer nettement. On le voit, tous ces éléments constitutifs de la langue française sont étudiés dès la première année.

Dans les écoles primaires de la province de Québec, la *langue française*, et non seulement la *grammaire*, est enseignée à tous les degrés du cours.

C'est depuis un demi siècle surtout que l'enseignement de la langue française s'est amélioré en la Nouvelle-France. Grâce aux écoles normales catholiques, au nombre de treize aujourd'hui, aux nombreuses congrégations enseignantes, aux associations d'instituteurs et d'institutrices laïques, aux revues pédagogiques (1) aux congrès pédagogiques, aux conférences et aux conseils des inspecteurs d'écoles, dans toutes les écoles de la province on tend vers un enseignement de plus en plus raisonné de la langue maternelle. Le personnel enseignant comprend aujourd'hui que cet enseignement a pour but d'apprendre à l'élève à *parler* correctement et à rédiger, sans le secours de personne soit une lettre, soit une description ou une narration ; qu'une personne sait la langue française lorsqu'elle est *capable de rendre* dans cet idiome avec clarté, justesse et correction ses idées, ses pensées et ses sentiments.

Aujourd'hui dans les écoles catholiques de la province où l'on suit le programme d'études convenablement, tous les élèves qui lisent bien, étudient la *grammaire*, *l'analyse*, *l'orthographe*, la *rédaction*.

De plus, dans les écoles normales catholiques de la province et devant le Bureau des examinateurs établis pour délivrer des brevets de capacité qui donnent le droit d'enseigner dans les écoles sous le contrôle des commissaires, la *dictée française*, la *grammaire* et la *composition* sont des matières éliminatoires pour les candidats qui ne conservent pas 60 pour cent pour ces spécialités, à l'école normale, et 50 pour cent devant le Bureau.

L'amélioration des méthodes d'enseignement, méthodes empruntées à la France, à la Belgique, à la Suisse, mais à la France surtout, a favorisé singulièrement un meilleur enseignement du français.

(1) L'une d'une, L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, publiée mensuellement à 64 pages, est adressée chaque mois par le gouvernement à toutes les écoles catholiques de la province, depuis 1898.

Après avoir longtemps reproché à nos écoles primaires l'abus du livre et du par cœur, l'emploi de la méthode purement expositive, les leçons trop abstraites, on a reconnu que, pour les jeunes élèves, la meilleure méthode est la méthode intuitive ou *par l'aspect*, celle qui met les objets sous les yeux ou à défaut des objets eux-mêmes, leur représentation fidèle. *L'image* dans le livre de lecture et le cours de langue française joue aujourd'hui un rôle important dans l'enseignement. Mais il ne suffit pas de montrer des images aux enfants, il faut encore leur apprendre à les bien regarder, à les analyser, à en dégager le sens et aussi la beauté. On s'efforce d'habituer l'élève à trouver le sens et la valeur des termes, à saisir la liaison des idées, "à sentir l'esprit sous la lettre et la vérité sous la forme". La rédaction d'après l'image commence à avoir de la vogue dans nos écoles. L'image facilite l'exposition du sujet à traiter, quant à *l'élocution ;* la variété des sujets mis sous les yeux des enfants et les interrogations auxquelles ils doivent répondre la rendent relativement facile.

Presque tous les manuels approuvés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique depuis quelques années, sont illustrés : Syllabaires, Cours de Lecture, Grammaires ou cours de Langue, Leçons de choses.

Aussi, grâce au perfectionnement des programmes et des méthodes, les progrès réalisés dans l'enseignement du français, chez nous, depuis quelques lustres sont considérables. Certes la tâche n'est pas finie, car il reste encore plusieurs lacunes à combler. Mais des efforts sérieux sont faits chaque année, non seulement pour conserver la langue des ancêtres, mais pour l'épurer de toute façon, afin de la rendre digne de la Mère-Patrie.

III—DANS LES ÉCOLES NORMALES

Le personnel enseignant laïque des écoles catholiques est préparé dans les écoles normales, au nombre de treize (2 pour les garçons et 11 pour les filles) ; ce personnel se recrute aussi en majeure partie dans les écoles intermédiaires et les écoles supérieures qui préparent, chaque année, un certain nombre de leurs élèves au Brevet de capacité, lequel brevet donne droit d'enseigner. Les aspirantes et les aspirants au brevet, subissent un examen devant un bureau provincial, appelé le Bureau central des Examinateurs Catholiques. Le

programme du Bureau central est le même que celui des Écoles normales.

Les instituteurs et les institutrices congréganistes se préparent à l'enseignement dans des maisons de formation spéciales appartenant aux diverses congrégations religieuses enseignantes. Le programme suivi dans ces maisons, quant au français, est pratiquement celui des écoles normales officielles. Plusieurs instituteurs et institutrices congréganistes se présentent volontairement devant la Bureau central et y subissent l'examen requis pour l'obtention de brevet du capacité.

Le programme des Écoles normales est en même temps celui du Bureau central, avons-nous dit, il y a un instant. Voici la part très large faite à l'enseignement de la langue française dans les écoles normales catholiques de la province de Québec. A noter tout d'abord que la langue d'enseignement pour toutes les matières du cours, sauf l'anglais, est la langue française. Voici maintenant, pour chacun des trois cours (le cours normal est triennal) le programme d'enseignement du français, programme que nous reproduisons des *Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique* :

1—*Cours du brevet primaire élémentaire.*—LECTURE. Lecture à haute voix de morceaux variés. DICTION ET RÉCITATION DE MÉMOIRE. Etude méthodique des éléments de la diction matérielle et interprétative. Récitation de mémoire de morceaux classiques français et des meilleurs modèles empruntés aux écrivains canadiens. GRAMMAIRE. Étude des éléments de la grammaire, de la syntaxe d'accord et des principales règles de la syntaxe de construction.

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE. Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec les cours de grammaire. DICTÉE. Phrases détachées et texte suivi—appropriés aux connaissances grammaticales des élèves ; avec études particulières des signes orthographiques, des règles de la ponctuation et de l'emploi des majuscules. LEXICOLOGIE.—Notions pratiques sur l'étymologie et la formation des mots, le radical et la terminaison, les préfixes et les suffixes, les mots dérivés et les mots composés. LITTÉRATURE ET COMPOSITION FRANÇAISE.—Préceptes littéraires. Notions élémentaires sur les préceptes de la littérature relatifs à l'invention des idées, à la disposition et au style. L'art épistolaire : qualités générales, défauts à éviter ; convenances épistolaires ; différents genres de lettres, leurs qualités particulières. Invention des idées et phraséologie ; rédac-

tion orales et écrites—faciles et simples ; lettres sur des sujets familiers usuels.

2.—*Cours du Brevet primaire intermédiaire.*—LECTURE, DICTION, RÉDACTION, DE MÉMOIRE.—Même programme que dans le cours élémentaire—avec adaptation au degré d'avancement et de culture intellectuelle des élèves. GRAMMAIRE.—Revision des parties les plus importantes du cours élémentaire. Étude complète de la syntaxe de construction.

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE.—Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec le cours de grammaire. DICTÉE.—Phrases détachées et texte suivi appropriés aux connaissances grammaticales des élèves ; avec étude particulière des signes orthographiques, des règles de la ponctuation et de l'emploi des majuscules. LEXICOLOGIE.—Revision approfondie du cours élémentaire. Exercice sur les racines latines et les racines grecques. Les synonymes, les contraires ou paronymes, les homonymes, les familles et les groupes de mots.—Les gallicismes, les canadianismes, les anglicismes.

LITTÉRATURE ET COMPOSITION FRANÇAISE—Préceptes littéraires. Notions complètes sur les préceptes de littérature relatifs à l'invention des idées ; ce qu'elle comprend, recherche et choix ; à la disposition ; ses trois parties, but de chacune d'elles ; au style : genres, figures. Genres littéraires : étude des trois principales compositions élémentaires : description, narration, lettre. La poésie, la prose. Grandes divisions de la poésie ; grandes divisions de la prose. Exercices pratiques. Lecture des modèles classiques, avec analyse littéraire orale ; exercices plus fermes d'invention des idées, des dispositions et de style ; exercices oraux et écrits d'initiation, de traduction, etc. ; composition littéraire, avec initiation progressive à un travail plus personnel.

3.—*Cours du Brevet primaire supérieur.*—LECTURE, DICTION, RÉCITATION DE MÉMOIRE.—Même programme que dans les cours précédents avec adaptation au degré d'avancement et de culture intellectuelle des élèves. GRAMMAIRE.—Etude synthétique de la grammaire au moyen de la composition. LITTÉRATURE.—Préceptes littéraires. Études générale des préceptes relatifs aux différents genres, soit en poésie, soit en prose. COMPOSITION.—Étude plus spéciales

des préceptes relatifs au genre dramatique, au discours. Genres littéraires. Divisions principales de la poésie lyrique, de la poésie dramatique ; la poésie pastorale, la fable ; divisions principales de l'histoire, du roman, de la prose didactique, de l'éloquence ; variétés de l'éloquence religieuse. Exercices pratiques. Lectures de modèles classiques avec analyse littéraire orale, exercices de plus en plus fermes d'invention, de disposition et de style ; exercices spéciaux sur la structure du discours ; compositions littéraires sur des sujets variés. Histoire littéraire. Notions sommaires les plus utiles sur les origines. Aperçu rapide de la Renaissance. Étude particulière du XVIIe siècle. Notions les plus importantes sur les philosophes, les apologistes et les orateurs chrétiens du XVIIIe siècle. Connaissance générale sur les développements au XIXe siécle, de l'éloquence politique, de l'éloquence, sacrée, de l'histoire, du roman, de la philosophie chrétienne,

IV—LE FRANÇAIS DANS LES ÉCOLES PROTESTANTES

Dans les écoles protestantes de la province de Québec, c'est l'anglais qui est la langue de l'enseignement Mais de la 4ème à la 7ème année, on y enseigne la lecture et la conversation française, et de la 7ème à la 11ème, ces matières sont continuées avec, en plus, les exercices de mémoire (morceaux français), la grammaire française, la rédaction, la lecture expliquée, la composition française.

Afin de favoriser l'enseignement du français dans les écoles anglaises, le gouvernement accorde une subvention spéciale, laquelle est employée à récompenser les commissons scolaires qui engagent des institutrices et des instituteurs protestants capables d'enseigner le français. Au cours de la dernière année scolaire, le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique a fait faire une inspection spéciale de l'enseignement du français dans les écoles de sa juridiction. La population anglaise de la province de Québec semble de plus en plus soucieuse de faire enseigner la langue française dans ses écoles.

CONCLUSION

Au point de vue de l'enseignement du français, la province de Québec occupe donc un rang d'honneur et elle s'en glorifie. En dehors de la France, aucun autre pays au monde ne possède une organisation

scolaire aussi absolument française que celle de la province de Québec, habitée par plus de deux millions de Canadiens français. Ce système scolaire français et catholique ne date que de 1846. Il fallut à nos pères près d'un siècle de lutte pour le conquérir, au prix des plus lourds sacrifices. Aujourd'hui le peuple canadien-français jouit en paix des libertés conquises et en fait bénéficier la minorité protestante qui vit au milieu d'elle. Dans la province de Québec, la loi de l'instruction publique reconnaît officiellement deux catégories d'écoles : les écoles catholiques et les écoles protestantes. Afin d'administrer ces deux types d'écoles avec équité, le Conseil de l'Instruction publique est composé de deux comités : l'un catholique et l'autre protestant. Le Comité catholique administre les écoles catholiques et le Comité protestant les écoles protestantes. Les catholiques et les protestants reçoivent les subventions de l'État au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les écoles.

Depuis 1846, il n'y a jamais eu de conflit scolaire dans la province de Québec, parce que l'immense majorité française et catholique respecte les droits de la minorité anglaise et protestante.

Veuillez agréer, M. le Surintendant,

l'hommage de mon entier dévouement.

C.-J. Magnan,

Inspecteur général

des Ecoles catholiques de la Province de Québec.

APPENDICE No V

INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

RÉSUMÉ des rapports des Collèges catholiques, pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1919-1920.

Nom de l'institution	Degré de l'Institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'Institution				Personnel enseignant				Total des élèves	1919-20
			Valeur des propriétés immobilières	Dépenses de l'année	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances	Religieux	Instituteurs laïques	Recevant la pension et l'inst. gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement		subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	796,000	75,000	68,000	173,000	36 Ecclésiastiques	....	....	....	510	1,000.00
Joliette	"	"	325,000	49,500	30,000	213,000	40 "	3	3		395	1,000.00
L'Assomption	"	"	245,000	50,442	44,751	164,000	35 "	1	4	12	313	1,000.00
Lévis	"	"	360,000	84,183	35,000	236,600	48 "	1	....	....	743	1,000.00
Montréal (Loyola)	"	"	400,000	70,600	200,000	50,000	14 "	1	1	20	320	1,000.00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	1,500,000	82,400	.....	230,000	29 "	7	2	27	599	1,000.00
Nicolet	"	"	400,000	58,399	.....	191,300	40 "	2	....	....	373	1,000.00
Mont-Laurier	"	"	45,000	15,905	20,000	23,000	18 "	....	1	....	103	1,000.00
Rigaud	"	"	150,000	46,500	.....	120,000	26 "	11	....	....	363	1,000.00
Rimouski	"	"	250,000	73,386	.....	70,000	33 "	....	....	....	279	1,000.00
St-Alex.-de-la-Gatineau	"	"	125,000	35,612	.....	40,000	15 "	....	6	1	205	1,000.00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	700,000	90,912	14,900	477,000	49 "	....	....	....	630	1,000.00
St-Hyacinthe	"	"	260,000	69,673	.....	130,000	39 "	2	8	12	392	1,000.00
St-Jean	"	"	159,000	148,180	81,525	69,300	26 "	2	....	10	266	1,000.00
St-Laurent	"	"	400,000	88,564	75,000	200,000	47 "	5	10	25	433	1,000.00
Ste-Thérèse	"	"	350,000	63,100	30,000	250,000	31 "	1	....	....	370	1,000.00
Sherbrooke	"	"	365,000	79,037	110,000	42,000	43 "	3	3	10	482	1,000.00
Trois-Rivières	"	"	450,000	61,525	.....	180,000	30 "	3	....	....	450	1,000.00
Valleyfield	"	"	155,000	37,466	20,964	101,400	32 "	2	6	8	266	1,000.00
												19,000.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919–20.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919–20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL									$ cts.
Lachute	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix			195	25	13	90.40
Chatham No 1	Mod. mixte	Sous contrôle			2	74	17		60.26
Lachute	Mod. garçons	Sous contrôle		1	2	125	13		60.26
ARTHABASKA									210.92
Victoriaville	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. Congrégation		2	234	14	5	90.40
Victoriaville	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Sacré-Cœur			337	41	6	90.40
Arthabaskaville	Acad. couvent	(Sous contr. et indépend.)	7 SS. Congrégation		1	139	28	10	90.40
Arthabaskaville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Frs Ecoles chrét			182	30	17	90.40
Victoriaville	Acad. garçons	Indépendante	32 Frs Sacré-Cœur			515	191	126	90.40
Victoriaville	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. Congrégation			259	41	11	90.40
Ste-Anne-du-Sault	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			55	20		60.26
Village de Warwick	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			100	25		60.26
St-Norbert	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	114	18		60.26
Stanfold	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption		1	109	30		60.26
Village de Warwick	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	200	8		60.26
Ste-Anne-du-Sault	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			119	9		60.26
N.-D.-du St-Rosaire	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	72	6		60.26
BAGOT									964.22
Acton-Vale	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Présentation		2	257	25	13	90.40
St-Pie, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation			183	27	6	90.40
St-Hugues	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Présentation		1	183	25	10	90.40
Upton, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation			95	27	11	90.40
St-Liboire, village	Mod. mixte	Sous contrôle	6 SS St-Joseph			126	14		60.26
Ste-Rosalie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS St-Joseph			128	10		60.26
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle	5 SS St-Joseph			112	38		60.26
Upton, village	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. Présentation			128	9		60.26
Ste-Hélène, village	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	59	13		60.26
Village d'Acton	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			105	15		60.26
BEAUCE									723.16
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante	12 Frs Maristes			158	54	18	90.40
Beauceville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Jésus-Marie		2	155	51	15	90.40
St-Geo.-de-Beauce	Acad. couvent	Indépendante	3 SS. Bon-Pasteur			92	44	17	90.40
St-Geo.-de-Beauce	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes			182	27	6	90.40
St-Joseph, village	Acad. mixte	Indépendante	16 SS. de la Charité			201	37	9	90.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BEAUCE—*Suite*									$ cts
Ste-Marie, village...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation..	....	1	258	50	24	90.40
Ste-Marie, village...	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	10 Frs Ec. chrét.....	.....	....	273	49	25	90.40
St-Joseph, village...	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes.....	.....	....	141	10	2	60.26
L'Enfant-Jésus.....	Mod. filles...	Indépendante	3 SS. St-Frs-d'Assise	.....	....	40	6	....	60.26
S.-C.-de-Jésus, villa	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	.....	....	134	25	....	60.26
St-Benoît-Joseph...	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Serv. de Marie.	.....	....	181	23	....	60.26
St-Côme, village....	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. de St-Louis....	.....	....	162	22	....	60.26
St-Eph.-de-Tring,vil	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Serv. de Marie..	.....	....	210	13	....	60.26
St-Frédéric.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	.....	....	84	7	....	60.26
St-Martin (Jersey)..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis....	.....	....	173	18	....	60.26
St-P.-de-Broughton.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	93	19	....	60.26
St-Vict.-de-Tring...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. du St-C.-M....	.....	....	133	19	....	60.26
BEAUHARNOIS									1235.40
Beauharnois, ville...	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. SS. NN. J.-M..	.....	....	232	25	9	90.40
St-Ls-de-Gonzague..	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M...	.....	....	147	13	10	90.40
Salaberry-de-Valley.	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. SS. NN. J.-M..	.....	....	250	78	32	90.40
Beauharnois, ville...	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Clercs St-Viateur..	.....	....	222	16	11	90.40
St-Ls-de-Gonzague..	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur..	.....	....	92	13	....	60.26
St-Stanislas.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	1	1	78	12	....	60.26
St-Timothée.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur..	.....	....	81	13	....	60.26
St-Timothée.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. SS. NN. J.-M...	.....	....	110	24	....	60.26
Salab.-de-Valleyf...	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	3	205	29	....	60.26
BELLECHASSE									662.90
St-Vallier.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph.....	.....	....	107	20	9	90.40
St-Charles.....	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité...	.....	....	73	22	8	90.40
St-Gervais.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie...	....	2	110	46	12	90.40
St-Michel, village...	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Jésus-Marie...	....	1	56	20	2	60.26
Buck. (N-D-Aux-de)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Louis.....	.....	....	103	12	....	60.26
Beaumont.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	33	7	....	60.26
Armagh (St-Cajet.).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	138	15	....	60.26
St-Charles.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	.....	....	62	8	....	60.26
St-Charles.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét....	.....	....	102	20	....	60.26
St-Dam.-de-Buckl..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours ..	.....	....	121	8	....	60.26
St-Dam.-de-Buckl..	Mod. mixte..	Indépendante	3 SS. Perp. Secours..	....	....	138	19	....	60.26

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BELLECHASSE *Suite*									$ cts.
St-Gervais	Mod. garçons	Sous contrôle		1	2	69	18		60.26
St-Michel, village	Acad. garçons	Sous contrôle	3 Frs Maristes			90	17	7	90.40
St-Nérée	Mod. mixte	Sous contrôle			2	35	6		60.26
St-Philémon, Maill.	Mod. mixte	Indépendante	2 SS. de St-Louis			32	10		60.26
St-Raphael	Mod. mixte	Sous contrôle	6 SS. de la Charité			171	23		60.26
BERTHIER									1084.72
Berthier	Acad. garçons	Indépendante	18 Clercs St-Viateur			408	120	62	90.40
Berthier	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation			270	32	9	90.40
St-Barthélémy	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS.SS.NN.J.-M.			141	29	4	60.26
St-Cuthbert	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Ste-Anne			82	16	5	90.40
St-Gab.-de-Brandvil	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Ste-Anne			220	15	7	90.40
Ile-du-Pads	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. SS. Cœur-de-J.			83	8		60.26
Lanoraie	Mod. garçons	Sous contrôle	3 Clercs St-Viateur			103	18		60.26
St-Barthélémy	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Clercs St-Viateur			146	24		60.26
St-Gab.-de-Brandvil	Mod. garçons	Sous contrôle		1	4	181	14		60.26
St-Mich.des-Saints	Mod. mixte	Sous contrôle	5 SS. SS. Cœur-M.	2		262	13		60.26
St-Norbert	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. Ste-Anne			25	11		60.26
BONAVENTURE									783.42
Carleton	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité			96	32	14	90.40
Anse-aux-Cascons	Mod. mixte	Sous contrôle			2	50	12		60.26
Carleton	Mod. mixte	Sous contrôle			2	65	14		60.26
Maria	Mod. mixte	Sous contrôle			2	72	17		60.26
New-Richmond	Mod. mixte	Sous contrôle			2	65	24		60.26
Nouvelle (St-J.-l'Ev.	Mod. mixte	Sous contrôle			2	79	14		60.26
Paspébiac	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. St-Rosaire			122	7		60.26
St-Alex.-de-Matap.	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. St-Rosaire			113	16		60.26
Hamilton, St-Bonav	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. St-Rosaire			144	24		60.26
St-Chs-de-Caplan	Mod. mixte	Sous contrôle			2	80	10		60.26
St-Godefroi	Mod. mixte	Sous contrôle	2 SS. St-Rosaire			62	11		60.26
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle			1	19	8		60.26
BROME									753.26
Sutton, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation			112	33	3	60.26
St-Ed-de-Knowlton	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. St-Joseph			58	6		60.26
									120.52

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHAMBLY									$ cts.
Boucherville, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation..	....	....	185	25	11	90.40
Chambly, paroisse..	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation..	....	....	143	14	5	90.40
Longueuil.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	23 Frs Ec. chrét.....	....	....	551	90	40	90.40
Longueuil.....	Acad. couvent	Indépendante	16 SS.SS.NN.-J.-M ..	....	....	175	21	9	90.40
Boucherville, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateurs.	1	....	172	23	....	60.26
Chambly, paroisse..	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét....	....	....	108	10	....	60.26
Chambly, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	164	7	....	60.26
St-Hubert.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Bon-Pasteur..	....	....	112	21	....	60.26
St-Lambert.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. Jésus-Marie... 5 Clercs St-Viateur..	....	....	213	34	....	60.26
St-Lambert.....	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. Jésus-Marie...	....	....	177	25	....	60.26
Longueuil, ville.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	270	13	....	60.26
CHAMPLAIN									783.42
Grand'Mère.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ursulines.....	....	10	733	15	4	60.26
Cap-de-la-Madel...	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Filles de Jésus.	....	....	140	31	6	90.40
Champlain, village..	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur...	....	....	150	28	11	90.40
Ste-An-de-la-Pér.,vil	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation..	....	....	100	24	17	90.40
Ste-An.-de-la-Pér. vil	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	9 Frs du S.-Cœur....	....	....	197	48	23	90.40
St-Stanislas.....	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Frs St-Gabriel....	....	....	182	13	6	90.40
Ste-Flore.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus .	....	....	190	27	....	60.26
St-Stanislas.....	Acad. filles...	Indépendante	3 SS. Filles de Jésus .	....	....	62	20	6	90.40
Champlain, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	98	15	....	60.26
La-Tuque.....	Mod. couvent	Indépendante	23 SS. l'Assomption.	....	....	276	29	....	60.26
La-Tuque.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Maristes.....	....	....	366	22	....	60.26
St-Adelphe.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus .	....	....	210	9	....	60.26
Batiscan, (St-F.-X.).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus .	....	....	113	15	....	60.26
St-Geneviève.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	5	210	11	....	60.26
St-Maurice.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption..	....	....	87	19	....	60.26
St-Maurice.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption..	....	1	83	10	....	60.26
St-Sévérin.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	123	6	....	60.26
St-Thècle, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus .	....	....	227	17	....	60.26
St-Prosper.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus .	....	....	142	16	....	60.26
St-Stanislas.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	3	95	10	....	60.26
St-Tite, village.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel....	....	....	213	27	7	90.40
St-Théophile.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	1	144	9	....	60.26
									1536.70

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHARLEVOIX									$ cts.
Baie-St-Paul	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes			227	22	8	90.40
Baie-St-Paul	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation		2	287	47	16	90.40
Malbaie (St-Et.)	Acad. filles	Indépendante	11 SS. de la Charité		2	258	39	6	90.40
Malbaie (St-Et.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Croix-de-Jésus			233	39	15	90.40
Les-Eboulements	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		36	10		60.26
Les-Eboulements	Mod. filles	Sous contrôle.			1	39	13		60.26
Pointe-au-Pic	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Franciscaines			137	12		60.26
Ste-Agnès	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	48	6		60.26
St-Hilarion	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	50	6		60.26
St-Irénée	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	32	7		60.26
St-Urbain	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Franciscaines			141	10		60.26
Petite-Rivière	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	121	10		60.26
Baie-St-Paul, par	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	55	6		60.26
CHATEAUGUAY									903.94
Châteauguay	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congregation			102	15	5	90.40
St-J.-Chrys. No 2	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			165	24	5	90.40
Ste-Martine	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.			141	26	13	90.40
Châteauguay	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	58	6		60.26
St-Jean-Chry. No 2	Mod garçons	Sous contrôle.		1	1	72	7		60.26
Ste-Martine	Mod garçons	Sous contrôle.		1	1	79	10		60.26
CHICOUTIMI									451.98
Chicoutimi	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Maristes			504	52	16	90.40
Chicoutimi	Acad. couvent	Indépendante	12 SS. Bon-Pasteur		2	288	60	24	90.40
Bagotville, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	4	200	24		60.26
Bagotville, village	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Conseil			223	27		60.26
Chicoutimi, No 1	Mod. filles	Sous contrôle.			8	290	41		60.26
Chicoutimi, No 2	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. Bon-Pasteur		4	390	17		60.26
Village-du-Moulin	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			83	8		60.26
Grande-Baie, village	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Conseil			175	27		60.26
Gde-Baie, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	4	167	30		60.26
Laterrière, N.-D. de	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	114	14		60.26
Ste-Anne, village	Mod. mixte.	Sous contrôle	3 SS. Bon-Pasteur			106	11		60.26
Anse-St-Jean	Mod mixte.	Sous contrôle.			2	82	7		60.26
Bourget, canton	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	75	10		60.26
Jonquière, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Sacré-Cœur			533	38	10	90.40
Jonquière, village	Acad. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur		1	228	13	11	90.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
CHICOUTIMI *Suite*									
Chicoutimi (Orph)..	Mod. filles...	Indépendante	7 SS. Augustines....	....	....	117	12	....	60.26
Jonquières, village..	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur..	....	3	258	12	....	60.26
COMPTON									1144.98
Compton, village...	Acad. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Présentation...	....	....	113	22	5	90.40
East-Angus.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	10 SS.SS.NN. J.-M..	....	1	367	26	13	90.40
Auckland.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	25	10	....	60.26
Ditton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS.SS.NN. J.-M..	....	....	156	7	....	60.26
Eaton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	111	10	....	60.26
St-Venant.....	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption..	....	....	60	14	....	60.26
Hereford.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	61	6	....	60.26
Emberton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS.SS.NN.J.-M...	....	....	118	9	....	60.26
Clifton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	63	11	....	60.26
L'Ass.-de-Waterv...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-C.-de-J....	....	....	101	9	....	60.26
St-Isid-d'Auckland..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	108	16	....	60.26
St-Paul-de-Scots....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS.SS.NN.J.-M...	....	....	125	8	....	60.26
St-Venant.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption..	....	....	59	8	....	60.26
D.-MONTAGNES									843.66
St-Eustache.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation..	....	2	150	24	15	90.40
Ste-Scholastique, v.	Acad.couvent	(Sous cont et indépend.)	7 SS. Ste-Croix.....	....	....	133	22	17	90.40
Ste-Scholastique, v..	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs. Inst. Chrét...	....	....	130	13	....	60.26
St-Benoît, village...	Mod. couvent	(Sous cont.et indépend).	5 SS. Ste-Croix.....	....	....	100	16	....	60.26
St-Eustache.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur..	1	....	173	22	....	60.26
St-Hermas.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	1	2	96	18	....	60.26
DORCHESTER									421.84
St-Anselme.....	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité...	....	....	108	27	14	90.40
St-Isidore.....	Acad. mixte..	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur...	....	1	118	18	5	90.40
St-Anselme.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	79	10	....	60.26
St-Bernard.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	102	8	....	60.26
Ste-Claire.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	1	146	30	....	60.26
Frampton-Ouest....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie.	1	....	171	30	....	60.26
Ste-Germ. (Lac Etch	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp.Secours..	....	....	102	9	....	60.26
Ste-Hénédine.....	Mod. mixte..	Sous contrôle	.....	....	1	77	9	....	60.26
Ste-Justine.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	160	16	....	60.26
St-Léon-de-Standon	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS.Perp. Secours..	....	....	116	10	....	60.26
Cranbourne (St-Odi)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours...	....	....	146	18	....	60.26
Ste-Marguerite.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	73	10	....	60.26
St-Malachie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Ste-Chrétienne	....	....	120	15	....	60.26
St-Maxime-de-Scott	Mod. mixte..	Indépendante	.....	....	1	16	7	....	60.26
St-Prosper.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	157	5	....	60.26
									964.18

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.— Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteurs	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices	ÉLÈVES — Total des élèves	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
DRUMMOND									$ cts.
Drummondville....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Présentation.	....	....	433	32	8	90.40
Kingsey-Falls.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	119	6	....	60.26
St-Cyr-de-Wend., vil	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. l'Assomption.	....	....	221	7	....	60.26
St-Eug.-Granth., vill	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption.	....	....	72	8	....	60.26
Kingsey.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption.	....	....	69	12	....	60.26
St-Fulgence, No 1...	Mod. filles...	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption.	....	....	116	17	....	60.26
St-Germ.-de-Grant..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption.	....	....	183	15	....	60.26
St-Germ.-de-Grant..	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. l'Assomption.	....	....	52	19	....	60.26
St-Pierre-du-Durh..	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption.	....	....	40	13	....	60.26
Wickham-Ouest....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption.	....	....	107	19	....	60.26
FRONTENAC									632.74
La ville de Mégantic.	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	1	328	28	22	90.40
La ville de Mégantic.	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs du S.-Cœur...	....	....	309	28	17	90.40
Lambton, (St-Vital).	Acad. mixte..	Indépendante	5 SS. de la Charité...	....	....	75	36	7	90.40
Adstock (St-Méth.).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	95	11	....	60.26
Courcelles (Ste-M.).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Frs-d'Assise	....	....	104	8	....	60.26
St-Evar.-de-Forsyth	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Serv de Marie.	....	....	97	17	....	60.26
St-Géd.-de-Marlow..	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. de la Charité...	....	....	99	8	....	60.26
Spaulding (St-Chs)..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	72	9	....	60.26
St-Samuel.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	....	103	6	....	60.26
Aylmer (St-Séb.)...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. N.-D.-P.-Sec..	....	....	93	10	....	60.26
Lambton (St-Vital).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	2	135	10	....	60.26
Winslow-Nord.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	65	9	....	60.26
Woburn.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	87	10	....	60.26
GASPÉ									873.80
Pabos.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus..	....	....	102	23	7	90.40
Grande-Rivière....	Acad.couvent	Indépendante	2 SS. Bon-Pasteur...	....	....	41	24	11	90.40
Cap-Chat, St-Norb.	Acad. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus.	....	1	209	29	6	90.40
Barachois.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire....	....	....	99	10	....	60.26
Cap d'Espoir.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Provid...	....	....	66	12	....	60.26
Grande-Rivière....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur...	....	....	100	14	....	60.26
Mont-Louis.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	105	8	....	60.26
Ste-Anne-de-Monts.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Rosaire....	....	....	159	20	....	60.26
HULL									572.50
Aylmer.....	Acad. filles...	Indépendante	8 SS. G. de la Croix..	....	....	219	43	17	90.40
Hull (Ec. Ste-Marie)	Acad.couvent	Sous contrôle.	13 SS. G. de la Croix.	....	....	482	48	20	90.40
Hull (Ec. N.-Dame).	Acad. garçons	Sous contrôle.	20 Frs Ec. chrét....	....	....	670	77	21	90.40
Hull (T.-St-Rédem).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	11 SS. G. de la Croix.	....	....	435	20	....	60.26
Hull (Ec. Cauvin)...	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. Chrét....	....	2	348	11	....	60.26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteur	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
HULL—*Suite*									$ cts.
Maniwaki	Acad. mixte	Sous contrôle	9 SS. G. de la Croix	....	1	362	30	8	90.40
Ste-Cé.-de-Masham	Mod, mixte	Sous contrôle	....	....	2	89	11	....	60.26
Northfield	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	1	36	6	....	60.26
Pointe-Gatineau	Mod. filles	Sous contrôle	5 SS. G. de la Croix	....	....	190	14	....	60.26
Pointe-Gatineau	Mod. garçons	Sous contrôle	4 Frs Ec. chrét	....	....	174	6	....	60.26
Bouchette	Mod. mixte	Sous contrôle	3 SS. Sacré-Cœur	....	....	125	16	....	60.26
HUNTINGDON									783.42
Huntingdon	Acad.couvent	Indépendante	10 SS. Congrégation	....	....	141	37	12	90.40
IBERVILLE									90.40
Henryville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation	....	2	105	24	7	90.40
Iberville, ville	Mod. garçons	Sous contrôle	6 Frs Maristes	....	....	204	28	....	60.26
Iberville, ville	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation	....	....	257	19	....	60.26
St-Alexandre	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	1	53	28	....	60.26
Henryville	Mod. garçons	Sous contrôle	2 SS. Présentation	....	....	41	9	....	60.26
St-Grégoire	Mod. mixte	Sous contrôle	....	....	3	64	12	....	60.26
ILES-DE-LA-MADELEINE									391.70
Havre-aux-Maisons	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Congrégation	....	....	60	14	14	90.40
JACQ.-CARTIER									90.40
La Prés.-Ste-V.-M	Acad.couvent	Indépendante	3 Filles de la Sagesse	....	....	30	12	3	60.26
Verdun	Acad. garçons	Sous contrôle	15 Frs Sacré-Cœur	3	....	855	46	34	90.40
Lachine, ville	Acad.couvent	Indépendante	20 SS. Ste-Anne	....	....	210	68	31	90.40
Lachine, acad. Piché	Acad. garçons	Sous contrôle	19 Frs E. Chrét	....	....	726	87	24	90.40
Lachine, acad. Sav	Acad.couvent	Sous contrôle	14 SS. Ste-Anne	3	....	686	18	7	90.40
Pointe-Claire, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	151	24	16	90.40
Ste-Anne-de-Bellev	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	205	26	9	90.40
St-Laurent, village	Acad.couvent	Indépendante	35 SS. Ste-Croix	....	....	237	64	83	90.40
Ste-Genev., No 1	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne	....	....	188	24	3	60.26
Ste-Anne-de-Bellev	Acad. garçons	Sous contrôle	5 Frs Inst. Chrét	....	....	194	31	11	90.40
Ste-Geneviève,No 1	Mod. garçons	Sous contrôle	3 Frs. Ste-Croix	....	....	93	9	....	60.26
St-Laurent, village	Acad. mixte	Sous contrôle	12 SS. Ste-Croix	....	....	357	37	12	90.40
La Prés.-Ste-V.-M	Mod. filles	Sous contrôle	2 SS. de la Sagesse	....	....	84	9	....	60.26
Très-St-Sacrement	Mod. garçons	Sous contrôle	....	4	....	150	26	....	60.26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
JACQ CARTIER—*Suite*									$ cts.
Très-St-Sacrement..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne....	....	2	403	6	....	60.26
Pte-Claire, ville....	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	2	81	11	....	60.26
St-Laurent, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ste-Croix....	....	....	185	16	....	60.26
JOLIETTE									1295.68
Joliette.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	37 SS. Congrégation.	....	....	271	52	30	90.40
St-Jean-de-Matha..	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	45	15	7	90.40
Joliette.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Clercs St-Viateur	3	....	367	64	9	90.40
St-Amb.-de-Kildare.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépnd.	7 SS. Ste-Anne....	....	....	110	19	....	60.26
Ste-Emélie-de-l'En..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Cœur J.-M....	....	....	165	8	....	60.26
St-Félix-de-Valois..	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	2	86	13	....	60.26
St-Félix-de-Valois..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne....	....	....	193	19	14	90.40
St-Jean-de-Matha..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	136	7	....	60.26
St-Paul.....	Mod. filles...	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Providence....	....	....	99	9	....	60.26
Ste-Elisabeth.....	Mod. filles...	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Providence....	....	....	194	50	....	60.26
St-Thomas.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	3	89	6	....	60.26
Joliette (Ec. St-P.)..	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur..	2	....	205	16	....	60.26
KAMOURASKA									843.68
St-André.....	Acad. mixte..	Indépendante	7 SS. de la Charité...	....	1	124	23	10	90.40
Ste-Anne-de-la-Poc..	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité.	....	....	214	35	10	90.40
Rivière-Ouelle.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation..	....	1	103	12	9	90.40
St-Alexandre.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité...	....	....	116	39	....	60.26
Kamouraska.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. l'Assomption..	....	....	65	21	6	90.40
Kamouraska.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption..	....	....	38	6	....	60.26
Rivière-Ouelle.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	2	53	11	....	60.26
St-Alexandre.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	2	70	12	....	60.26
St-Denis, No 1.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	3	60	20	....	60.26
St-Germ.-de-Kam...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	2	22	7	....	60.26
Ste-Hélène.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	....	....	3	97	21	....	60.26
St-Pacôme.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité...	....	....	141	23	....	60.26
St-Pascal.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation..	....	2	150	28	....	60.26
Ste-Anne-de-la-Poc..	Mod. filles...	(Sous cont. et indépend.)	1 SS. de la Charité...	....	1	28	8	....	60.26
St-Phill.-de-Néri....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie	....	....	125	25	....	60.26
									1024.46

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LABELLE									$ cts.
Montebello	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Ste-Croix			75	26	5	90.40
Papineauville, villa.	Acad. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. de la Sagesse			191	21	4	60.26
Buckingham, village	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. de la Croix			435	48	8	90.40
Buckingham, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ecoles Chrét.	1		316	44	24	90.40
Hartwell	Acad. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse			180	21	7	90.40
Hartwell	Mod. couvent	Indépendante	2 SS. de la Sagesse			28	12		60.26
Montebello	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. de la Croix			191	19		60.26
Nominingue, village	Acad. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. de la Croix			174	14	11	90.40
La Nativité (Cant. Jol)	Mod. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix			82	13		60.26
L'Ange-Gardien	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur			98	12		60.26
Lochaber	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		30	11		60.26
N.-D.-des-N.-Mass.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Marie			209	16		60.26
St-François-Régis	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	86	6		60.26
St-André-Avellin	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	1	86	14		60.26
St-André-Avellin	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Providence			303	18		60.26
L'Annonciation	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Cinq-Plaies			202	9		60.26
Mont-Laurier	Mod. mixte.	Sous contrôle.	12 SS. Providence			553	22		60.26
									1175.12
LAC-ST-JEAN									
Roberval	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes			209	33	7	90.40
Roberval	Acad. couvent	Indépendante	36 Rel. Ursulines			350	44	15	90.40
St-Prime	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		43	6		60.26
Hébertville, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. du St-Rosaire			161	21		60.26
Hébertville, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		14	6		60.26
La-Barre	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	169	11		60.26
Normandin	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			161	10		60.26
Rivière-au-Doré	Mod. mixte.	Sous sontrôle.			3	111	11		60.26
St-Bruno	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	88	12		60.26
St-Cœur-de-Marie	Mod. mixte.	Sous contrôle.		1	2	115	11		60 26
St-Jérôme, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		26	15		60.26
St-Henri-de-Taillon	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	87	8		60.26
Péribonka	Mod. mixte.	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil			55	6		60.26
St-Félicien	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil	1		270	40		60.26
St-Géd.-de-Grandm	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			90	20		60.26
St-Jérôme, village	Acad. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil		1	231	28	7	90.40
St-Joseph-d'Alma	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			121	12		60.26
St-Ls-de-Métabetch	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	137	15		60.26
Ste-Lucie-d'Albanel	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			103	27		60.26
St-Prime	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			142	9		60.26
St-Bruno	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		30	12		60.26
St-Thomas-d'Aquin	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	133	9		60.26
Val-Jalbert	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			177	7		60.26
St-Jos.-d'Alma	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	15	7		60.26
									1536.66

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LAPRAIRIE									$ cts.
Laprairie, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Inst. Chrét.			195	15		60.26
Laprairie, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.			222	22	9	90.40
St-Constant	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	85	7		60.26
St-Isidore	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	91	7		60.26
St-Jacq.-le-Mineur	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	49	9		60.26
St-Phillippe	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	99	10		60.26
L'ASSOMPTION									391.70
L'Assomption, villa.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.			274	14	12	90.40
Les-Laurentides, vill	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			106	21		60.26
L'Epiphanie, village.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.		1	201	34	19	90.40
Lachenaie	Mod. mixte.	Sous contrôle	3 SS. SS. NN. J.-M.			97	10		60.26
L'Assomption, villa.	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs St-Gabriel			121	11		60.26
Les-Laurentides, vill	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			154	24	9	90.40
St-Paul-l'Ermite	Mod. mixte.	Sous contrôle	3 SS. SS. NN. J.-M.			117	10		60.26
St-Roch	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			80	8		60.26
LAVAL									572.50
Pte-aux-Trembles	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	19 SS. Congrégation.		1	394	38	23	90.40
Ste-Rose, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			126	17		60.26
Ste-Rose, village	Acad. couvent	(Sous cont. et inbépend.)	11 SS. Ste-Croix			245	22	23	90.40
St-Vinc.-de-Paul	Acad. garçons	Indépendante	10 Frs Maristes			331	50	29	90.40
Sault-au-Récollet	Acad. couvent	Indépendante	22 Rel. Sacré-Cœur			138	27	71	90.40
St-Martin, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix			132	16		60.26
St-Martin, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel			90	6		60.26
Sault-au-Récollet	Mod. couvent	Indépendante	7 Rel. Sacré-Cœur			123	34		60.26
St-Elzéar-de-Laval	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	79	6		60.26
Ste-Dorothée, villa.	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	56	7		60.26
Côte-St-Michel	Mod. mixte.	Sous contrôle	5 SS. SS. NN. J.-M.			119	22		60.26
St-Bern.-de-Mont.	Mod. filles	Sous contrôle	4 SS. SS. NN. J.-M.			102	10		60.26
St-Bern.-de-Mont.	Mod. garçons	Sous contrôle	4 Frs Sacré-Cœur			89	15		60.26
LEVIS									903.94
Lauzon, village	Acad. garçons	Indépendante	1 Clerc St-Viateur			15		15	90.40
Lauzon, village	Acad. couvent	Indépendante	22 SS. Jésus-Marie			254	67	26	90.40
Lévis	Acad. couvent	(Sous cont et. indépend.)	21 SS. de la Charité		1	495	110	40	90.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LEVIS—*Suite*									$ cts.
St-Nicolas, village...	Acad. mixte..	Indépendante	7 SS. de la Charité...	....	....	35	18	10	90.40
Etchemin, village...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation.	....	2	316	35	5	90.40
Bienville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité...	....	....	472	14	....	60.26
Lauzon, village.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur.	1	....	342	66	....	60.26
Charny.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	8 SS. de St-Louis....	....	....	286	16	6	90.40
St-David.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	110	10	....	60.26
St-Henri.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	....	111	22	....	60.26
Lévis, S.-J.-de-la-Dé	Mod. mixte..	Indépendante	14 SS. de la Charité..	....	7	802	48	....	60.26
St-Lambert.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	53	12	....	60.26
Ste-Hél.-de-Break...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	2	207	27	....	60.26
Charny.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur...	....	....	168	13	6	90.40
St-Jean-Chrysost...	Mod. mixte..	Indépendante	.....	....	1	17	6	....	60.26
L'ISLET									1114.88
Village de Ponsec...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur...	....	1	155	20	12	90.40
St-Aubert.....	Mod. couvent	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	57	15	....	60.26
St-Aubert.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	1	31	6	....	60.26
St-Cyrille-de-Less...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	137	24	....	60.26
St-Eugène.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. St-Joseph.....	....	1	93	10	....	60.26
St-Jean-Port-Joli...	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	92	9	....	60.26
St-Jean-Port-Joli...	Acad. filles...	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.....	....	....	82	11	13	90.40
St-Pamphile.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Frs-d'Assise...	....	....	169	13	....	60.26
St-Roch-des-Auln...	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	2	56	15	....	60.26
St-Roch-des-Auln...	Mod. garçons	Indépendante	.....	....	1	16	13	....	60.26
St-Clém.-de-Tourv..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	74	8	....	60.26
LOTBINIÈRE									723.14
Lotbinière, village...	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur...	....	1	98	27	13	90.40
Ste-Croix.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation..	....	....	157	34	9	90.40
Ste-Croix.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Inst. Chrét....	....	....	111	26	11	90.40
Deschaillons.....	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. de la Charité...	....	1	159	36	6	90.40
St-Sylvestre.....	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur...	....	1	177	45	11	90.40
Deschaillons.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	2	1	86	34	12	90.40
Lotbinière, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	44	7	....	60.26
St-Agapitville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	....	101	8	....	60.26
Ste-Agathe No 2....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	110	13	....	60.26
St-Antoine-de-Tilly.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	74	24	....	60.26
St-Apollinaire.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	139	13	....	60.26
St-Edouard.....	Mod. filles...	Indépendante	3 SS. de la Charité...	....	....	13	12	....	60.26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LOTBINIÈRE *Suite.*									$ cts.
St-Flavien, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			122	24		60.26
Deschaillons	Mod. filles	Sous contrôle.	1 SS. de la Charité		1	58	10		60.26
Leclercville	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	105	21		60.26
St-Gilles	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	76	20		60.26
St-Edouard	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité		1	122	15		60.26
Ste-Ph.-de-Fort	Mod. mixte	Indépendante			1	30	8		60.26
MASKINONGÉ									126552
Riv.-du-L. (Lseville)	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Inst. Chrét			180	32	14	90.40
R.-du-Loup (Lsville)	Acad. couvent	Indépendante	18 SS. l'Assomption			202	28	12	90.40
Dumont (St-Léon)	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	104	18		60.26
Maskinongé	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	104	7		60.26
St-Didace, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus			156	9		60.26
St-Justin, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			73	16		60.26
St-Paulin	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			90	17		60.26
St-Paulin	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption			171	8		60.26
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus			153	14		60.26
Maskinongé	Mod. garçons	Indépendante		2		31	13		60.26
St-Justin, village	Mod. garçons	Indépendante		1		23	20		60.26
MATANE									723.14
Montjoli	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs du S.-Cœur			232	29	18	90.40
St-Jérôme, village	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Bon-Pasteur			134	23	7	90.40
Sayabec	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus		1	254	22		60.26
St-Jérôme, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Croix de Jésus			329	30	11	90.40
Causapscal, village	Mod. filles	Sous contrôle.			4	21	10		60.26
Montjoli	Mod. filles	Sous contrôle.	7 SS. St-Rosaire		1	282	43		60.26
St-Jérôme, village	Mod. mixte	Indépendante			1	35	12		60.26
Ste-Ang.-de-Mérici	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire			136	17		60.26
St-Damase	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	92	7		60.26
Ste-Félicité	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	30	18		60.26
Ste-Flavie-de-Lepge	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire			52	6		60.26
St-Jérôme, village	Mod. couvent	Sous contrôle.	6 SS. Bon-Pasteur			273	6		60.26
St-Moïse, paroisse	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	81	10		60.26
Lac-au-Saumon, vil.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Rosaire			229	10		60.26
St-Moïse, village	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	166	12		60.26
St-Octave	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	107	21		60.26
Val-Brillant	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire			150	19		60.26
St-Rémi, Riv.-Métis	Mod. mixte	Sous contrôle.			7	333	20		60.26
St-Ulr-de-Matane	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire			174	10		60.26
Sayabec	Mod. garçons	Sous contrôle.			1	47	14		60.26
Tessier, canton	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	125	6		60.26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
MATANE—*Suite*									$ cts.
St-Rémi, Riv.-Métis	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	1	26	12	....	60.26
Causapscal, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	1	35	19	....	60.26
Amqui, village.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire....	....	2	145	26	....	60.26
MÉGANTIC									1,536.66
Ville de Thet.-Mines	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles chrét..	....	6	579	51	16	90.40
Plessisville.....	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. de la Charité...	....	....	143	62	10	90.40
Plessisville.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	44	21	11	90.40
Ville de Thet. Mines.	Acad. mixte..	Indépendante	14 SS. de la Charité..	....	....	296	70	8	90.40
St-Ferd.-d'Halifax..	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. Chrét.....	....	....	144	25	13	90.40
St-Ferd.-d'Halifax..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité..	....	....	108	19	7	90.40
Black-Lake.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 SS. St-Louis.....	....	....	450	34	....	60.26
Black-Lake.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. de St-Louis...	....	....	340	18	8	90.40
Ste-Anastasie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur...	....	....	90	15	....	60.26
Ste-Anastasie.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	14	8	....	60.26
Ville de Thet. Mines.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	8	378	23	....	60.26
Laurierville.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité...	....	....	102	13	....	60.26
Ville de Thet. Mines.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité..	....	8	369	29	....	60.26
MISSISQUOI									994.36
Ville de Farnham...	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	25 SS. Présentation..	....	....	533	80	10	90.40
Bedford, ville.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	236	22	....	60.26
St-Frs-d'As. Freligs.	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Présentation...	....	....	129	15	....	60.26
St-Rose-de-Lima-de-Sweets.....	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation...	....	....	226	19	....	60.26
Ste-Croix-de-Dunh..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Joseph...	....	....	106	9	....	60.26
MONTCALM									331.44
St-Esprit.....	Acad. filles...	Indépendante	3 SS. Ste-Anne.....	....	....	85	12	9	90.40
St-Jacques, No 1....	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs St-Gabriel....	....	....	229	28	11	90.40
St-Jacques No 1....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Ste-Anne....	....	....	310	54	22	90.40
Rawdon.....	Acad.couvent	Indépendante	10 SS. Ste-Anne.....	....	....	150	46	17	90.40
St-Liguori.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend).	5 SS. Ste-Croix.....	....	....	99	15	7	90.40
St-Esprit.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. Ste-Anne.....	....	2	118	6	....	60.26
									512.26

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTMAGNY									$ cts.
Cap-St-Ignace	Acad. mixte	Indépendante	9 SS. de la Cahrité			93	22	8	90.40
Montmagny	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Frs S.-Cœur			378	72	32	90.40
Montmagny	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation		3	347	30	9	90.40
St-François	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation			161	44	13	90.40
St-Pierre	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Bon-Pasteur			55	17	4	60.26
Berthier	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			135	25		60.26
Cap-St-Ignace	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			128	6		60.26
Ile-aux-Grues	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	110	13		60.26
St-Paul-de-Montm.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			114	25		60.26
N.-D.-du-Rosaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			84	12		60.26
St-Pierre	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			90	14		60.26
MONTMORENCY									783.42
Ste-Anne-de-Bpré	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. chrét			95	24	6	90.40
Ste-Famille	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			76	11	7	90.40
St-Laurent	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Bon-Pasteur		1	77	14	6	90.40
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			139	11		60.26
Ste-Anne-de-Bpré	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. St-Rosaire			194	7		60.26
Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		56	12		60.26
St-Joachim	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours			128	17		60.26
St-Pierre	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	72	10		60.26
MONTRÉAL Cité									572.50
Académie St-Ignace. *420 St-Hubert*	Acad. filles	Indépendante	9 SS. Ste-Croix			144	32	16	90.40
Ecole Ste-Catherine *1290 Ste-Catherine*	Acad. filles	Indépendante	34 SS. Congrégation			246	64	34	90.40
Académie Marie-Rose *250 Rachel-Est*	Acad. filles	Indépendante	15 SS. SS. NN. J.-M			302	57	22	90.40
Pens. Mont-Royal *1050 Mont-Royal*	Acad. filles	Indépendante	9 SS. SS. NN. J.-M.			316	48	19	90.40
Académie Ste-Emilie *51 rue Adam*	Acad. filles	Indépendante	25 SS. SS. NN. J.-M.			178	30	17	90.40
Couv. du Sac.-Cœur. *162 St Alexandre*	Mod. filles	Indépendante	23 SS. Sacré-Cœur-J.			165	19		90.40
Académie de l'Archevêché *37 Ste-Céc. ou 44 Côté*	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs. Ecoles Chrét.			124	45	42	90.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTRÉAL Cité *Suite*									$ cts
Pens. N.-D.-du-St-R *1604 de l'Eglise*	Acad.couvent	Indépendante	10 SS. Congrégation.	....	....	138	22	12	90.40
High School catb . . . *55 rue Durocher*	Acad. garçons	Indépendante	7 Frs Présentation. .	....	....	176	53	65	90.40
Pens. Ste-Angèle. . . . *470 St-Antoine*	Acad. filles. . .	Indépendante	15 SS. Ste-Anne. . . .	....	....	301	45	11	90.40
Pens. de l'Ange-Gar. *1907 St-Jacques*	Acad. filles. . .	Indépendante	27 SS. Ste-Anne. . . .	....	....	271	44	10	90.40
									964.26
DISTRICT NORD									
St-Jos.-de-Cartierv. . *5 rue Goyer*	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ste-Croix.	....	2	137	30	6	90 40
Acad. Champagnat. *468 Laurier*	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Maristes.	4	....	749	72	24	90.40
Ecole St-Louis. . . . . *25 Fairmount-Est*	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Clerc St-Viateur. .	7	....	468	101	31	90.40
Académie St-Paul. . *2060 rue St-Denis*	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Inst .Chrét. . .	6	....	1130	125	17	90.40
St. Machael's Acad. . *70 rue Boucher*	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs. Maristes.	....	....	481	57	26	90.40
Acad. du Boulevard. *91 blvd St-Joseph*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	18 SS. Ste-Anne.	....	11	1018	77	22	90.40
St-Jos.-de-Cartierv. . *5 des Serres*	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	8SS. Ste-Croix.	....	....	234	30	7	90.40
Acad. Laurier. . . . . *405 Laurier-Est*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	15 SS. Ste-Croix. . . .	....	5	762	61	10	90.40
Acad. Lemoyne. . . . *2280 Christ.-Col.*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Croix. . . .	....	3	566	31	17	90.40
Acad. Marie-Anne. . *2950 St-Dominique*	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Anne.	....	11	1165	35	8	90.40
Ecole St-Arsène. . . . *3276 Christ.-Col.*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	10 SS. Ste-Anne. . . .	....	12	650	52	8	90.40
Académie Ste-Cécile. *3101 de Gaspé*	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Croix.	....	7	467	41	8	90.40
Acad. St-Georges. . . *2551 Waverly*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Anne.	....	5	319	40	4	60.26
Acad. Lafontaine. . . *2160 rue Viel*	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix.	....	1	172	22	10	90.40
St-Alp.-d'Youville. . *1038 Crémazie*	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Croix.	....	1	276	27	3	60.26
Acad. St-Edouard. . . *809 de St-Valier*	Acad. mixte. .	Sous contrôle.	22 SS. Ste-Croix. . . .	....	8	1549	126	44	90.40
St-Luke's Academy. . *72 rue Boucher*	Acad. filles. . .	Sous contrôle.	9 SS. Ste-Anne.	....	9	562	93	36	90.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTRÉAL Cité *Suite*									$ cts.
N.-D.-du-St-Rosaire *2415 Boyer*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	19 SS. Ste-Croix....	....	4	819	59	19	90.40
Ecole Dollard..... *2619 St-Urbain*	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Maristes.....	.....	.....	238	28	....	60.26
Ecole Ste-Cécile.... *3101 de Gaspé*	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur..	....	3	259	40	....	60.26
Ecole St-Etienne... *1065 Boyer*	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs St-Gabriel...	1	4	479	19	....	60.26
St-Gérard-d'Youv.. *4021 Drolet*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	3	3	152	18	....	60.26
St-Jean-de-la-Croix. *21 St-Zotique*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Clercs St-Viateur..	5	....	421	59	....	60.26
St-Nicolas-d'Ahunt. *6301 Laverdure*	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateur..	3	....	145	30	....	60.26
St-Jos.-de-Bordeaux. *6000 Bois de Boul.*	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur..	2	....	96	22	....	60.26
Acad. Christ.-Col... *3121 Christ.-Col.*	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs St-Gabriel...	3	....	605	43	10	90.40
Ecole du St-Rosaire. *2570 Châteaubriand*	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Clercs St-Viateur.	7	....	566	48	....	60.26
Acad. Marg.-Marie. *6354 Laverdure*	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix.....	.....	.....	185	28	....	60.26
N.-D.-de-la-Défense. *2808 Drolet*	Mod. mixte..	Sous contrôle.	9 SS. Franciscaines..	1	5	648	13	....	60.26
Ecole Ste-Madeleine *45e Ave et Chamb.*	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	6	3	205	40	....	60.26
Orph. St-Arsène.... *3605 Christ.-Col.*	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel.....	2	....	477	28	....	60.26
									2,380 44
DISTRICT CENTRE									
Acad. Commerciale. *87 Ste-Cather.-o.*	Acad. garçons	Sous contrôle	.....	15	....	418	132	66	90.40
Ecole Meilleur..... *695 Fullum*	Acad. garçons	Sous contrôle	25 Frs Sacré-Cœur..	.....	.....	910	81	25	90.40
Ecole Sainte-Anne.. *127 Young*	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ecole Chrét...	2	1	346	38	15	90.40
Ecole Ste-Brigide... *50 Ste-Rose*	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecole Chrét..	.....	7	854	67	19	90.40
Ecole St-Jean-Bte... *786 Henri-Julien*	Acad. garçons	Sous contrôle.	20 Clercs St-Viateur.	....	11	1026	168	66	90.40
Ecole St-Patrice.... *371 Lagauchetière*	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs. Ecole Chrét...	2	1	378	61	37	90.40
Ecole St-Pierre..... *220 Panet*	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Maristes.....	.....	....	531	40	18	90.40
Ex Marg. Lemoyne. *430 St-Andre*	Acad. filles...	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	2	468	35	8	90.40

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTRÉAL Cité *Suite*									$ cts.
Ecole Bourgeoys.... *490 Plessis*	Acad. filles...	Sous contrôle.	28 SS Congrégation.	....	3	1244	77	26	90.40
Ecole Bourget..... *272 Montagne*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	2	356	41	24	90.40
Ecole Frontenac.... *347 Forsyth*	Mod. filles...	Sous contrôle.	11 SS. SS. NN. J.-M	....	3	696	28	....	60.26
Ecole Marchand.... *161 Berri*	Acad. filles...	Sous contrôle.	.....	....	16	524	131	57	90.40
N.-D.-du-Bon-Cons. *714 Craig-Est*	Acad. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..	....	....	235	29	16	90.40
Ecole Ste-Anne..... *102 McCord*	Acad. filles...	Sous contrôle	9 SS. Congrégation..	....	2	346	35	15	90.40
Ecole St-Antoine... *357 St-Antoine*	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	1	397	69	22	90.40
Ecole Ste-Brigide... *127 Papineau*	Acad. filles...	Sous contrôle.	23 SS. Ste-Croix....	....	3	912	86	24	90.40
Ecole Ste-Catherine. *1190 Ste-Cather.-est*	Acad. filles...	Sous contrôle.	15 SS. Congrégation.	....	1	609	54	16	90.40
Ecole St-Eusèbe.... *711 Fullum*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation.	....	9	903	45	16	90.40
Ecole St-Joseph.... *739 N.-D.-ouest*	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation.	....	2	540	70	15	90.40
Ecole St-Louis..... *102 Roy*	Acad. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..	....	1	288	34	10	90.40
Ecole St-Patrice.... *79 St-Alexandre*	Acad. filles...	Sous contrôle.	11 SS. Congrégation.	....	1	479	106	40	90.40
Ecole Visitation.... *703 Craig-Est*	Acad. filles...	Sous contrôle	14 SS. Congrégation.	....	3	581	58	16	90.40
Ecole Belmont..... *245 Guy*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	12	....	462	27	....	60.26
Ecole Champlain... *224 Fullum*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	17	....	736	77	....	60.26
Ecole Montcalm.... *408 Demontigny*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	18	....	650	70	....	60.26
Ec. Edouard Murp.. *680 Craig-Est*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	12	....	332	36	....	60.26
Ecole Olier..... *264 Roy*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	18	4	736	111	....	60.26
Ecole Plessis..... *505 Plessis*	Mod. garçons	Souscontrôle.	9 Frs Ec. Chrét.....	9	....	732	42	....	60.26
Ecole de Salaberry.. *452 Beaudry.*	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs E. Chrét.....	5	....	743	42	....	60.26
Ecole St-Joseph.... *141 St-Martin*	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs E.-Chrét.....	....	3	538	48	....	60.26
Ecole Garneau..... *473 Visitation*	Acad. filles...	Sous contrôle.	.....	....	20	753	48	12	90.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap de. l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTRÉAL—*Cité*									$ cts.
Suite									
Ecole Sacré-Cœur...	Mod. filles...	Sous contrôle.	20 SS.SS.NN. J.-M..	....	4	716	41	....	60.26
463 Drolet									
SS.NN.de Jés.-Mar .	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. SS. NN. J.-M..	....	1	340	40	13	90.40
109 Cherrier									
Ecole Frontenac....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	11	5	694	22	....	60.26
142 Hogan									
Asile Bethléem.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4SS. de la Charité...	....	3	247	22	....	60.26
1 carré Richmond									
Inst. des Jnes Aveu..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3SS. de la Charité...	....	4	72	6	....	60.26
95 Ste-Cath.-Ouest									
Ecole Souard.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	14	1	587	20	....	60.26
210 Papineau									
									2,922.84
DISTRICT EST									
Acad. St-Edouard...	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ec.-Chrét....	....	....	641	96	24	90.40
392 Lasalle									
Ec. St-Frs-Xav.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	18 Frs Ec.-Chrét....	5	....	764	81	18	90.40
1,153 Rachel-Est									
Ec. St-J.-Bte-de-la-S	Acad.g arçons	Sous contrôle.	10 Frs E.-Chrét.....	4	....	393	44	....	60.26
Boulevard Pie IX									
Ec. St-Joseph.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	26 Frs Ste-Croix....	1	....	1045	102	35	90.40
265 Desery									
Ecole St-Stanislas...	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs E.-Chrét.....	3	....	1012	95	19	90.40
525 Gilford									
Ec.-St-Jean-Berch..	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs E.-Chrét.....	1	....	491	38	....	60.26
672, M.-Anne-Est									
Ec. Marie-Immac...	Acad. filles...	Sous contrôle.	18 SS.SS.NN.J.-M....	....	6	963	59	21	90.40
721 M.-Anne-Est									
Ecole Nativité.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	14SS.SS.NN. J.-M....	....	....	576	42	19	90.40
381 St-Germain									
Ecole des Sts-Anges.	Acad. filles...	Sous contrôle.	22 SS.SS.NN. J.-M....	....	6	1447	71	17	90.40
787 Blv St-Jos.-Est									
Ecole Ste-Claire....	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	2	314	34	....	60.26
4,319 Honfleur									
Ec. St-Nom-de-Jés..	Acad. filles...	Sous contrôle.	25 SS.SS.NN.J.-M....	....	1	1024	80	19	90.40
181 Desjardins									
Ec. Ste-Philomène..	Mod. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation	....	1	472	30	....	60.26
421 5e Ave Rosemont									
Ecole Sacré-Cœur...	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Sacré-Cœur...	....	....	274	25	....	60.26
703 Louis Veuillot									
Ecole Ste-Famille...	Mod. garçons	Sous contrôle.	14 Frs E.-Chrét.....	....	....	547	48	....	60.26
1,427 Delorimier									
Ecole St-Paul.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Ec.-Chrét.....	5	....	524	43	....	60.26
249 2e Avenue									

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919–20.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919–20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTRÉAL, Cité									$ cts
Suite									
Ecole Ste-Philomène *420 6e Av Rosemont*	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Maristes....	2	....	486	40	....	60.26
Ecole Baril..... *191a Stadacona*	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ste-Croix....	3	....	763	54	....	60.26
Ec. N.-D.-de-la-Vict *3,609 Boyce*	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne.....	....	1	296	16	....	60.26
Ecole Proulx..... *1,101 Parthenais*	Mod. filles...	Sous contrôle.	17 SS.SS.NN. J.-M..	....	5	761	68	....	60.26
Ecole St-Clément... *150 Lafontaine*	Mod. filles...	Sous contrôle.	13 SS.SS.NN. J.-M..	....	1	537	24	....	60.26
Ec. St-N.-de-Marie. *Girard et Pie IX*	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. SS.NN.J.-M..	....	1	463	35	8	90.40
Ecole Baril..... *191b Stadacona*	Mod. filles...	Sous contrôle.	17 SS.SS.NN.J.-M..	....	1	793	25	....	60.26
Ecole Guay..... *2,230 Chabot*	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS.SS.NN.-J.-M..	....	5	473	20	....	60.26
Ecole St-Joseph.... *7 Hudon*	Mod. filles...	Sous contrôle.	15 SS.SS.NN. J.-M..	....	....	609	14	....	60.26
Ec. Boucher de la B. *4,045 de Lavaltrie*	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	9	328	38	....	60.26
Ecole Delorimier... *Gilford et Delorimier*	Mod. filles...	Sous contrôle.	15 SS.SS. NN.J.-M..	....	5	880	41	....	60.26
									1838.02
DISTRICT OUEST									
Acad. St-Henri..... *4 du Collège*	Acad garçons	Sous contrôle.	17 Frs E.-Chrét....	7	1	997	68	43	90.40
Ec. Ste-Elisabeth... *2,198 rue St-Jacques*	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs E.-Chrét.....	1	...	295	24	....	60.26
Ec. St-Joseph..... *1,239 Côte des Neiges*	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ste-Croix.....	....	....	169	24	11	90.40
Acad. Jeanne-LeBer *770 Wellington*	Acad. filles...	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	1	309	49	17	90.40
Ac. N.-D. des Anges *15 Mullins*	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	....	290	25	....	60.26
Ac. N.-D. du Perp. S *198 Blvd Monk*	Acad. filles...	Sous contrôle.	19 SS. Congrégation	....	6	868	66	17	90.40
Acad. St-Gabriel.... *478 Centre*	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Croix....	....	....	365	54	28	90.40
Ac. St-J.-l'Evangél.. *22 St-Charles*	Acad. filles...	Sous contrôle.	15 SS. Ste-Croix....	....	6	840	50	18	90.40
Ecole Chauveau.... *133 Laprairie*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Présentation....	1	....	345	52	....	60.26
Ec. Sacré-Cœur..... *350 Côte St-Antoine*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Sacré-Cœur...	....	....	216	25	....	60.26

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MONTRÉAL Cité *Suite*									
Ecole Sarsfield..... *97 du Grand-Tronc*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	19	3	666	58	....	60.26
Ecole Ste-Croix..... *71 de Biencourt*	Mod. mixte..	Sous contrôle	.....	16	8	887	28	....	60.26
Ec. Ste-Cunégonde.. *48 Vinet*	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs E. Chrét.....	3	....	772	53	12	90.40
Ec. St-Charles..... *220 Island*	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ec. Chrét....	6	1	665	44	....	60.26
Ec. Ste-Clotilde.... *82 Chem. St-Paul*	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ec. Chrét.....	....	1	302	24	....	60.26
Ecole St-Irénée..... *878 Albert*	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ec. Chrét.....	7	....	384	43	....	60.26
Ecole St-Paul..... *275 Anger*	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ec. Chrét.....	10	....	609	60	....	60.26
Ec. St-Zotique..... *2,384 N.-D.-Ouest*	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. Chrét....	2	....	418	22	....	60.26
Ec. Marg.-Bourgeoy *246 Angers*	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation..	....	4	378	18	....	60.26
Ec. N.-D. de Grâce.. *159 Ave de l'Eglise*	Mod. filles...	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation..	....	2	242	28	....	60.26
Ec. Ste-Cunégonde.. *708 Albert*	Mod. filles...	Sous contrôle.	13 SS. Ste-Anne.....	....	4	634	30	....	60.26
Ec. Ste-Clotilde..... *78 Ch. St-Paul*	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne.....	....	4	489	11	....	60.26
Ec. Ste-Elizabeth... *338 de Courcelles*	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Anne.....	....	2	279	12	....	60.26
Ec. St-Henri..... *65 du Collège*	Acad. filles...	Sous contrôle.	17 SS. Ste-Anne.....	....	13	812	36	12	90.40
Ec. St-Irénée..... *308 Atwater*	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Anne.....	....	4	419	20	....	60.26
Ec. St-Zotique..... *218 de Courcelles*	Acad. filles...	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Anne.....	....	1	499	44	16	90.40
Ec. St-Pascal-Baylon *1,789, Côte des Neiges*	Mod. Mixte..	Sous contrôle	6 SS. Ste-Croix.....	1	....	195	12	....	60.26
Ecole St-Josepù .... *1,267, Côte des Neiges*	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Ste-Croix.....	....	....	230	43	17	90.40
									988.68
NAPIERVILLE									
St-Cyprien.....	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Ste-Anne.....	....	....	111	29	15	90.40
St-Rémi.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne.....	....	....	221	21	6	90.40
St-Edouard.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	52	7	....	60.26
St-Michel.....	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. Ste-Anne.....	....	....	50	9	....	60.26
Sherrington.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	78	6	....	60.26
St-Rémi.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur..	....	....	127	12	....	60.26
									421.84

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendant	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
NICOLET									$ cts.
Nicolet, ville	Acad. couvent	Indépendante	20 SS. l'Assomption			267	87	29	90.40
St-Grégoire	Mod. garçons	Sous contrôle	4 Frs Ec. chrét			84	13		60.26
Bécancour	Mod. mixte	Sous contrôle	2 SS. l'Assomption			55	7		60.26
Bécancour	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			74	16		60.26
Gentilly	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			79	29		60.26
Ste-Angèle	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			112	26		60.26
St-Célestin No 1	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. l'Assomption			57	14		60.26
Ste-Gertrude	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			93	28		60.26
Villers	Mod. mixte	Sous contrôle	2 SS. l'Assomption			60	7		60.26
St-Grégoire	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			79	30		60.26
St-Léonard	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			80	19		60.26
Ste-Monique	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption			34	12		60.26
St-Pre-les-Becquets	Mod. mixte	Sous contrôle	2 SS. l'Assomption			78	8		60.26
St-Pre-les-Becquets	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption			77	16		60.26
St-Jos.-de-Blandf	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. l'Assomption			193	21		60.26
									934.04
FONTIAC									
Ile-aux-Allumettes	Mod. mixte	Sous contrôle			1	33	11		60.26
Litchfield Upper	Mod. mixte	Sous contrôle			3	137	14		60.26
Portage-du-Fort	Mod. mixte	Sous contrôle			1	39	10		60.26
Ste-Mar.-de-Quyon	Mod. mixte	Sous contrôle			2	106	6		60.26
Calumet	Mod. mixte	Sous contrôle			1	35	8		60.26
									301.30
PORTNEUF									
Deschambault	Acad. mixte	Indépendante	9 SS. de la Charité			87	26	7	90.40
Neuville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			98	13	8	90.40
St-Augustin	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation			80	16	8	90.40
St-Casimir, village	Acad. garçons	Sous contrôle	5 Frs Ec. Chrét			183	16	6	90.40
St-Raymond, village	Acad. garçons	Sous contrôle	6 Frs Ec. Chrét			212	34	8	90.40
Bois de l'Ail	Mod. mixte	Sous contrôle			2	54	7		60.26
Grondines No 2	Mod. mixte	Sous contrôle			1	21	9		60.26
St-Augustin	Mod. garçons	Sous contrôle	3 Frs Ec. Chrét			84	12		60.26
Pont-Rouge	Mod. garçons	Sous contrôle	4 Frs Maristes			126	21		60.26
N.-Dame-des-Anges	Mod. mixte	Sous contrôle	6 SS. St-C. de Marie			206	13		60.26
Neuville	Mod. garçons	Sous contrôle	2 Frs Inst. Chrét			49	10		60.26
Pont-Rouge	Mod. filles	Sous contrôle	3 SS. de la Charité		1	124	11		60.26
Portneuf	Mod. garçons	Sous contrôle	1 SS. de St-Louis			17	7		60.26
Portneuf	Mod. filles	Sous contrôle	1 SS. de St-Louis			18	8		60.26
St-Alban, village	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. Perp. Sec			127	13		60.26
St-Basile, village	Mod. mixte	Sous contrôle	4 SS. Perp. Secours			147	16		60.26
St-Basile, village	Mod. garçons	Sous contrôle		1		17	17		60.26

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
PORTNEUF *Suite*									$ cts
St-Bernardin	Mod. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. St-C. de Marie		1	260	10		60.26
St-Casimir, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Providence		2	265	20		60.26
Les-Ecureuils	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	88	9		60.26
St-Raymond, village	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de la Charité			163	34	7	90.40
St-R.-du Lac-au-S.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie		1	132	6		60.26
St-Ubalde	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			127	7		60.26
QUÉBEC Comté									1566.82
Vill. Montmorency	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Maristes			369	15		60.26
Beauport	Acad. garçons	Souscontrôle.	7 Frs Ecoles Chrét.			252	9	8	90.40
Beauport	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation		1	293	31	6	90.40
Bellevue	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. Congrégation			182	49	36	90.40
Vill. de la Jeune-Lor.	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de St-Louis			117	35	7	90.40
St-Col.-de-Sillery	Acad. couvent	Indépendante	15 SS. Jésus-Marie			183	66	23	90.40
Trt-carré-Charlesbg.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur		1	215	31	7	90.40
Trt-carré-Charlesbg.	Acad. garçons	Sous contrôle.		2	2	116	15		60.26
Anc.-Lorette, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité			161	9		60.26
Cap-Rouge (St-Fél.)	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité			112	13		60.26
Vill. de la Jeune-Lor.	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles Chrét.			145	17		60.26
Vill. de la Jeune-Lor.	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité		1	188	6		60.26
Ste-Foy	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur			182	8		60.26
St-Ls-de-Courville	Mod. mixte.	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph			230	21		60.26
Village de Giffard	Mod. mixte.	Sous contrôle.	2 SS. Ste-Chrétienne			93	7		60.26
Vill. Montmorency	Mod. mixte.	Sous contrôle	7 SS. St-Joseph		1	363	14		60.26
QUÉBEC Cité									1145.00
Acad. St-Roch	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ecoles Chrét.	7		832	149	22	90.40
Académie St-Joseph.	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles Chrét.	5		562	55	13	90.40
Acad. St-Malo	Acad. garçons	Sous contrôle.	14 Frs Maristes			467	28	8	90.40
Ecole St-Sauveur	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Ecoles Chrét.		3	875	189	21	90.40
Bon-Pasteur	Acad. couvent	Sous contrôle.	11 SS. Bon-Pasteur		2	315	66	14	90.40
Limoilou	Acad. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	20SS.S.-Cœur-de-M.			614	70	9	90.40
N.-D.-de-Jac.-Cart.	Acad. couvent	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation			538	37	36	90.40
Limoilou	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur			474	63	3	60.26
St-Jean-Baptiste	Acad. couvent	Sous contrôle.	23 SS. de la Charité		7	895	200	47	90.40
St-Malo	Acad. couvent	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation		2	450	37	18	90.40
St-Roch	Acad. couvent	Sous contrôle.	13 SS. Congrégation		3	503	32	6	90 40
Académie Filiol	Acad. garçons	Indépendante		3	2	294	244	50	90.40
Acad. Mallet (ang.)	Acad. couvent	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité			120	44	9	90 40
Acad. Mallet (fr.)	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. de la Charité			304	86	47	90.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
QUÉBEC Cité *Suite*									$ cts.
Ecole Jacq.-Cartier.	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Ecoles Chrét.	3	....	523	60	11	90.40
Acad. Ste-Marie....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	8 SS. Bon-Pasteur...	....	4	361	35	18	90.40
Ecole St-Roch.....	Acad. filles...	Indépendante	20 SS. Congrégation.	....	....	363	36	41	90.40
Acad. N.-D.-du-Ch.	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. St-Joseph....	....	1	300	27	18	90.40
Ecole St-Sauveur...	Acad. filles...	Sous contrôle.	19 SS. Congrégation.	....	5	910	55	28	90.40
Acad. St-Louis.....	Acad. filles...	Indépendante	9 SS. Serv. Marie...	....	....	165	33	29	90.40
L'Œuvre du Patron.	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs St-Vinc.-de-P..	....	....	305	19	....	60.26
Acad. St-Patrice....	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles Chrét..	....	5	361	58	24	90.40
Srs de la Char. (orp.)	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. de la Charité.	....	6	399	23	....	60.26
Institut Thomas....	Acad. mixte..	Indépendante	.....	4	....	88	43	13	90.40
Pens. St-Ls-de-Gonz	Mod. garçons	Indépendante	16 SS. de la Charité.	....	....	381	25	..	60.26
Cap-Diamant.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	86	11	....	60.26
Ecole N.-D.-de-Ldes	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité...	....	....	166	45	....	60.26
Ec. de l'Imm. Conc..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Frs d'Assise.	....	2	196	6	....	60.26
Orphelinat St-Sauv.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	1 Sr de la Charité...	....	3	113	6	....	60.26
Ville-Montcalm....	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét..	....	1	203	16	....	60.26
N.-D.-des-Victoires.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	1	....	85	9	....	60.26
St-Frs-d'Assise.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	9 SS. St-Frs-d'As...	....	....	287	10	....	60.26
RICHELIEU									2561.26
Sorel.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	21 SS. Congrégation.	....	2	727	54	14	90.40
Sorel.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	17 Frs de la Charité..	....	....	591	69	....	60.26
Filiatrault.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	11 SS. St-Joseph....	....	....	372	19	....	60.26
St-Aimé.....	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. Présentation...	....	1	80	31	....	60.26
St-Ours, village.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation..	....	....	164	29	....	60.26
St-Ours, village.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét....	....	....	95	22	....	60.26
St-Robert.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph.....	....	....	148	11	....	60.26
St-Roch.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.....	....	....	135	7	....	60.26
Ste-Victoire.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	117	9	....	60.26
RICHMOND									572.48
Danville.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur...	....	....	152	21	11	90.40
Danville.....	Acad. couvent	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation.	....	....	164	21	15	90.40
Richmond, ville....	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur...	....	....	186	27	9	90.40
Richmond, ville....	Acad. filles...	Indépendante	12 SS. Congrégation.	....	1	280	42	27	90.40
La ville de Windsor.	Acad. couvent	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation..	....	2	237	21	22	90.40
La ville de Windsor.	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur...	....	....	212	25	8	90.40
Asbestos.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Sacré-Cœur...	....	....	180	29	....	60.26
Asbestos.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation..	....	3	377	6	....	60.26
Bromptonville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur...	....	....	169	17	....	60.26
Bromptonville.....	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation..	....	....	230	27	....	60.26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
RICHMOND *Suite*									$ cts.
St-Frs-Xav.-Bromp.	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	....	63	20	....	60.26
St-Geo.-de-Windsor.	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption. .	....	....	104	16	....	60.26
RIMOUSKI									903.96
Rimouski, ville.....	Acad. couvent	Indépendante	14 SS. de la Charité..	....	....	303	29	20	90.40
Ste-Blandine.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	4	134	5	....	60.26
Rimouski, ville.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité..	....	....	230	14	....	60.26
Rimouski, ville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	5	177	23	....	60.26
Rimouski (paroisse).	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	2	109	10	....	60.26
N.-D.-du-Sac.-Cœur	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	2	56	8	....	60.26
St-Anaclet.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire....	....	2	150	10	....	60.26
Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père.....	Mod. mixte. .	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus.	....	....	50	12	....	60.26
Ste-Cécile-du-Bic...	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	5	254	35	....	60.26
St-Fabien.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	5	238	26	....	60.26
Ste-Luce.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	2	68	13	....	60.26
St-Math.-de-Rioux..	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	2	71	10	....	60.26
Luceville.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	3	96	6	....	60.26
Rimouski.....	Mod. mixte. .	Indépendante	8 SS. du Rosaire.....	....	....	153	10	....	60.26
St-Simon.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	2	91	14		60.26
St-Valérien.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	2	63	6	....	60.26
St-Donat.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	3	102	9	....	60.26
ROUVILLE									1054.56
St-Jean-Baptiste....	Acad. filles...	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation...	....	....	145	19	7	90.40
St-Césaire, village...	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	10 Frs Ste-Croix.	....	....	270	53	12	90.40
St-Césaire, village...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation...	....	4	306	35	23	90.40
Marieville.....	Acad. filles...	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation...	....	....	291	33	17	90.40
Ste-Angèle.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	3	114	7	....	60.26
St-Hilaire, village...	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	93	9	....	60.26
St-Hilaire, village...	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	48	6	....	60.26
Richelieu, village...	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	77	9	....	60.26
St-Mich.-de-Roug...	Mod. mixte. .	Sousc ontrôle.	.....	....	2	67	7	....	60.26
Marieville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur....	....	....	186	16	....	60.26
SAGUENAY									723.16
Tadoussac.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	3	98	6	....	60.26
Bergeronnes.....	Mod. mixte. .	Sous contrôle.	.....	....	1	25	13	....	60 26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
SAGUENAY *Suite*									$ cts.
Escoumins	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		27	27		60.26
Mille-Vaches	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	70	8		60.26
Pte-aux-Esquimaux	Mod. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. de la Charité			126	10		60.26
Riv.-Ste-Marguerite	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	48	17		60.26
ST-HYACINTHE									361.56
St-Hyac. (Aca. Gir.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur			583	79	33	90.40
St-Hyac. (N.-D.-L.)	Acad.couvent	Indépendante	16 SS. Présentation		1	216	33	11	90.40
St-Hyac. (Aca. Pr.)	Acad.couvent	Sous contrôle.	12 SS. Présentation		1	415	20	16	90.40
St-Charles, village	Acad. filles	Indépendante	5 SS. Présentation			49	16	6	90.40
St-Denis, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation			122	33		60.26
Girouard (Ec. Ray.)	Mod. mixte.	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph			229	15		60.26
Girouard (Ec. Lar.)	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			204	10		60.26
St-Denis, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur			50	9		60.26
St-Hyac. (Ec. St-J.)	Mod. mixte.	Indépendante	3 SS. St-Joseph			50	23		60.26
Ste-M.-Madel., vill.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			122	8		60.26
Salvail	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			101	8		60.26
La-Providence	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			207	11		60.26
ST-JEAN									843.68
St-Jean, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.		7	5	419	71	14	90.40
St-Jean, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Congrégation			349	44	32	90.40
Lacolle	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	120	18		60.26
Ste-Marg.-de-Blairfi.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	2 SS. Ste-Anne			74	6		60.26
St-P.-de-l'Ile-aux-N.	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	57	13		60.26
St-Valentin	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	73	9		60.26
ST-MAURICE									421.84
Shawinigan-Falls	Acad.couvent	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité		7	492	17	7	90.40
Shawinigan-Falls	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ecoles Chrét.			703	56	24	90.40
Shawinigan	Acad. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus			169	18	2	60.26
Yamachiche	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation			158	31	16	90.40
Yamachiche	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét.			141	30	10	90.40
Pte-du-Lac, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. G. de la Croix			139	9		60.26
Charette	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	133	11		60.26
St-Barnabé	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. l'Assomption			117	29		60.26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ST-MAURICE *Suite*									$ cts.
St-Barnabé	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption.			135	9		60.26
St-Elie-de-Caxton	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.		1	181	6		60.26
SHEFFORD									723.16
Granby, v., N.-D.-de	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Présentation.		5	727	41	14	90.40
Granby, v., N.-D.-de	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Sacré-Cœur.			678	70	26	90.40
Waterloo, ville	Acad.couvent	Indépendante	9 SS. SS. NN. J.-M.			99	27	17	90.40
Roxton-Falls, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation.		3	132	17	7	90.40
Ely-Sud	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. Sacré-Cœur			146	21		60.26
Ste-Pudentienne, vil	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.			93	13		60.26
Waterloo, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes.			105	21		60.26
Lawrenceville	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	50	6		60.26
St-Théophile-d'Ely	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	84	13		60.26
Shefford, St-Frs-Xav	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph.			110	17		60.26
Roxton-Falls, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 SS. Présentation.			76	6		60.26
Stukeley-Nord	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	57	10		60.26
Ste-Anne-de-Stukel	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur			59	9		60.26
Granby, village	Mod. filles	Sous contrôle.	10 SS. Présentation.			469	13		60.26
SHERBROOKE									964.20
Acad. St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Présentation.		1	158	51	21	90.40
Acad. Mont-N.-D.	Acad.couvent	Sous contrôle.	7 SS. Congrégation.		3	363	21	4	60.26
Pens. Mont-N.-D.	Acad.couvent	Indépendante	43 SS. Congrégation.			521	181	69	90.40
Acad. Ste-Marie	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation.		1	474	39	14	90.40
Acad. du Sac.-Cœur	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Sacré-Cœur.			617	48		60.26
Ecole Larocque	Mod. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Sacré-Cœur.			553	38		60.26
Acad. St-J.-Baptiste	Acad. garçons	Sous contrôle	14 Frs Sacré-Cœur.			484	54	15	90.40
Acad. Notre-Dame	Mod. filles	Sous contrôle	8 SS. Congrégation.		4	524	26		60.26
SOULANGES									602.64
St-Laurent-des-Cèd.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.			147	9	10	90.40
Coteau-Landing, vill	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	70	6		60.26
Stat.-du-Coteau, vill	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. NN. J.-M.			195	13		60.26
Rivière-Beaudette	Mod. mixte.	Sous contrôle.		1	1	82	8		60.26
Du-Ruisseau	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	51	14		60.26
St-Clet	Mod. mixte.	Sous contrôle.	4 SS. Ste-Anne			106	12		60.26
Pont-Château	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	37	6		60.26
Ste-Marie-de-St-Pol	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	44	8		60.26
St-Polycarpe	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			134	11		60.26

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
SOULANGES *Suite*									$ cts.
St-Polycarpe	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		57	8		60.26
St-Zotique, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.			1	41	10		60.26
STANSTEAD									693.00
Coaticook	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. Présentation			388	62	16	90.40
Coaticook	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur			232	19	14	90.40
Magog, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur			435	34	9	90.40
Magog, ville	Acad. couvent	Sous contrôle.	9 SS. Sacré-Cœur			367	34	4	60.26
Sacré-Cœur-de-Jésus	Acad. couvent	Indépendante	8 Rel. Ursulines			121	38	32	90.40
St-Herménégilde	Mod. mixte.	Sous contrôle.	2 SS. Présentation			84	12		60.26
Ste-Suz.-de-Bnd-Li	Mod. mixte.	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Présentation			85	10		60.26
Beebe-Plain	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	76	10		60.26
TÉMISCAMINGUE									602.64
Ville-Mar. N.-D. de Lourdes	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. G. de la Croix			103	23		60.26
St-Bruno-de-Guig	Mod. filles	Indépendante	8 SS. l'Assomption			74	11		60.26
Lorrainville	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			142	9		60.26
Amos	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption			349	6		60.26
TÉMISCOUATA									241.04
Cacouna, village	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité			112	41	13	90.40
Fraserville, Bon-Pas	Acad. couvent	(Sous conr. et indépend.)	11 SS. Bon-Pasteur			327	68	13	90.40
Fraserville, St-Edrd.	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ecoles Chrét			246	27	11	90.40
Trois-Pistoles, No 1.	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	3	138	15		60.26
Cacouna, village	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	45	12		60.26
Fraserville, Ec. St-L.	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. S.-Enfant-Jés.		1	249	11		60.26
Fraserv., Ec.St-F-X.	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles Chrét.		3	246	26		60.26
Ile-Verte	Mod. filles	Sous contrôle.			1	38	25		60.26
N.-D.-du-Lac	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus			8	36	10	90.40
N.-D.-du-Portage	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	46	7		60.26
St-Arsène	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	96	30		60.26
St-Eloi	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	63	8		60.26
St-Jean-de-Dieu	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	146	6		60.26
St-Math.-de-Cabano	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. du Rosaire			260	30		60.26
Trois-Pistoles, No 1.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Jésus Marie		3	178	59		60.26
St-Math.-de-Cabano	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	3	140	22		60.26

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques			D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices	Total des élèves	Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
TÉMISCOUATA *Suite*									$ cts.
St-Epiphane	Mod. mixte.	Sous contrôle.			3	124	18		60.26
Fraserville, St-Edrd.	Mod. mixte.	Indépendante			3	84	14		60.26
Fraserv., Ec. St-F-X	Mod. filles	Sous contrôle.	7 SS. St-Enfant-Jés.			259	22		60.26
Fraserville, Ec. St-L.	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles Chrét.			106	10		60.26
Fraserville, St-Edrd.	Mod. mixte.	Indépendante			1	60	7		60.26
St-Antonin	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	70	10		60.26
Fraserville, St-Edrd.	Mod. mixte.	Sous contrôle.			4	158	7		60.26
TERREBONNE									1506.54
St-Jovite	Acad.mixte.	Indépendante	5 SS. de la Sagesse.			110	9	6	90.40
Ste-Agat.-des-Mts, v	Acad. filles	Indépendante	6 SS. de la Sagesse.			167	27	23	90.40
St-Jérôme, ville	Acad.couvent	Indépendante	23 SS. Ste-Anne			190	42	9	90.40
St-Jérôme, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles Chrét.			456	67	21	90.40
Ste-Thérèse village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	19 SS. Congrégation.			442	39	20	90.40
Terrebonne, ville	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation.			214	32	4	60.26
Terrebonne, ville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	12 Clercs St-Viateur.			376	77	30	90.40
Ste-Agat.-des-Mts, v	Acad. garçons	Sous contrôle	8 Frs Sacré-Cœur			250	21	10	90.40
Ste-Adèle	Mod. mixte.	Sous contrôle	4 SS. Providence			152	15		60.26
Ste-Anne-des-Plain.	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel			88	10		60.26
Ste-Anne-des-Plain.	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. Ste-Anne			78	18		60.26
St-Jovite	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		33	9		60.26
Ste-Thérèse, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel			152	24		60.26
St-Sauveur	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Filles Sagesse.			97	7		60.26
TROIS-RIVIÈRES									1054.62
Académie de la Salle	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles Chrét.	1		548	96	55	90.40
Ecole St-Ls-de-Gonz	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Ursulines		5	307	10		60.26
Ecole Ste-Ursule	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. Ursulines			163	7		60.26
Ecole St-Philippe	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Ursulines		6	415	9		60.26
Ecole St-Philippe	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles Chrét.	4	3	462	28		60.26
Ecole Notre-Dame	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Ursulines		5	485	11		60.26
Ecole Notre-Dame	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles Chrét.	1	8	538	35		60.26
VAUDREUIL									451.96
Rigaud, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ste-Anne			93	22	8	90.40
Vaudreuil	Acad. garçons	Sous contrôle.		1	2	80		13	90.40

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT — Religieux et religieuses	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Instituteur	PERSONNEL ENSEIGNANT — Laïques — Institutrices	ÉLÈVES — Total des élèves	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours modèle	ÉLÈVES — D'après le rap. de l'instit. — Dans le cours académique	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
VAUDREUIL *Suite*									$ cts.
Vaudreuil	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne			113	23		60.26
Dorion, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.	2 SS. Ste-Anne	1	1	144	15		60.26
									301.32
VERCHÈRES									
Varennes, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix			134	41	12	90.40
Varennes, village	Acad. garçons	(Sous-cont. et indépend.)	8 Frs Ecoles Chrét.			228	32	20	90.40
Belœil, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M.			332	13		60.26
Contrecœur, village	Mod. mixte.	Sous contrôle.	5 SS. SS. NN. J.-M.			176	22		60.26
St-Antoine	Mod. mixte.	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			140	16		60.26
St-Marc	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	42	12		60.26
Verchères, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.		1	151	26		60.26
Verchères, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ecoles Chrét.			109	26		60.26
Belœil, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1	2	90	11		60.26
									602.62
WESTMOUNT									
Académie St-Paul	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation			216	41	36	90.40
Outremont, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Clercs St-Viateur	4		276	8	22	90.40
Ste-Madeleine	Mod. mixte.	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Croix	2	6	526	47		60.26
Outremont, village	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. SS. NN. J.-M.			313	41	7	90.40
Acad. St-Léon	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ecoles Chrét.	1		306	96	18	90.40
									421.86
WOLFE									
D'Israéli, village	Acad. filles	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.			205	27	10	90.40
Beaulac	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.			118	14		60.26
St-Camille	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption			105	17		60.26
Weedon-Centre	Mod. mixte.	Sous contrôle.	7 SS. Présentation			271	21		60.26
Wotton	Mod. couvent	Indépendante	5 SS l'Assomption			70	20		60.26
D'Israéli, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes			194	10		60.26
Ham-Nord	Mod. mixte.	Sous contrôle.			2	90	15		60.26
St-Adolp.-de-Marbl.	Mod. mixte.	Sous contrôle.	3 SS. Présentation			134	6		60.26
									512.22

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.— Année 1919-20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
YAMASKA									$ cts.
St-François, village.	Acad. mixte..	Indépendante	10 SS. G. de la Croix	....	....	117	24	22	90.40
Baie-du-Febvre.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ecoles Chrét..	....	....	105	35	....	60.26
Baie-du-Febvre.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption..	....	....	96	19	....	60.26
St-Ths-de-Pierrev., v	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. l'Assomption..	....	....	125	30	....	60.26
St-Ths-de-Pierrev., v	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption..	....	....	175	8	....	60.26
St-David, village...	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation...	....	....	125	12	....	60.26
St-Guillaume, village	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. l'Assomption..	....	....	122	49	....	60.26
St-Guillaume, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs de la Charité..	....	....	117	10	....	60.26
St-Michel, village...	Mod. couvent	Indépendante	9 SS. l'Assomption..	....	....	71	17	....	60.26
St-Zéphirin.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	82	14	....	60.26
Pierrev., N.-D.-de, v	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption..	....	....	122	9	....	60.26
									693.00
									64,601.80

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, collèges affiliés et écoles normales	Subventions du gouvernement	Revenus annuels	Dépenses annuelles	Montant total des dotations	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de volumes de la bibliothèque	Nombre des diplômes accordés
Université McGill	42,500	1,348,884	1,353,147	12,235,201	9,271,168	196,000	256
Université et Collège Bishop	2,500	10,595	35,186	227,243	265,000	15,000	19
"Stanstead Wesleyan College"	300	.....	.....	.....	149,800	.....	.....
Collège Macdonald, (école normale du)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

PROTESTANTE—1919–20.

ET ÉCOLES NORMALES.

FACULTÉS	Nombre d'années dont se compose le cours d'étude	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et de conférenciers	Nombre d'étudiants inscrits	Nombre d'étudiants (garçons)	Nombre d'étudiants (filles)	Nombre total d'étudiants	Nombre des étudiants gradués	Nombre de prix donnés	Nombre de boursiers	Montant total annuel des bourses
											$
Arts	4	32	46	306	398	234	632	75	.....	16	1,990
Médecine	6	36	95	272	707	11	718	67	.....	2	375
Droit	4	32	14	88	131	4	135	31	.....	7	1,600
Sciences	4	36	50	270	646	.....	646	83	.....	10	1,175
Total	18	136	205	936	1,882	249	2,131	256	.....	35	5,140
Arts	3	35	7	21	32	29	61	13	.....	15	1,360
Théologie	2	35	2	2	11	.....	11	6	.....	11	1,705
Total	5	70	9	23	43	29	72	19	.....	26	3,065
Pas de rapport.											
Académie	.....	40	9	.....	118	114	19	.....	7	57	.....
Modèle	.....			.....			63	.....			.....
Elémentaire	.....			.....			150	.....	14	5	.....
Total	.....	40	9	.....	118	114	232	.....	21	62	.....

Résumé des rapports des "High Schools," des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1919–20.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919–20.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL								$ cts.
Arundel (1918-19)	Mod. mixte	Sous contrôle	1	1	74	15	4	225.00
Chatham No 2	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	64	5	....	225.00
Lachute, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	2	6	255	52	32	600.00
St-André-Est	Mod. mixte	Sous contrôle	1	2	63	11	....	225.00
BEAUHARNOIS								1,275.00
Salaberry-de-Valleyfield	Acad. mixte	Sous contrôle	1	6	203	10	4	500.00
BONAVENTURE								500.00
Cox (Paspébiac)	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	39	3	....	50.00
New-Carlisle	Acad. mixte	Sous contrôle	1	3	167	17	7	300.00
New-Richmond	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	90	30	....	150.00
Port-Daniel-Centre	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	43	4	2	100.00
Shigawake	Mod. mixte	Sous contrôle	1	1	55	11	2	150.00
St-Laurent-de-Matapédia	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	52	7	4	150.00
BROME								900.00
Knowlton, village	Acad. mixte	Sous contrôle	1	3	123	24	9	500.00
Sutton "Flat", village	Acad. mixte	Sous contrôle	....	5	112	25	10	375.00
Mansonville,	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	59	13	....	225.00
CHAMBLY								1,100.00
Longueuil, ville et paroisse	Acad. mixte	Sous contrôle	3	5	264	19	13	500.00
St-Lambert	Acad. mixte	Sous contrôle	4	13	511	47	14	600.00
CHAMPLAIN								1,100.00
La Tuque	Mod. mixte	Sous contrôle	1	3	91	10	1	250.00
								250.00

Résumé des rapports des " High Schools " des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—1919-20.—*Suite.*

COMTÉS et MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHATEAUGUAY								$ cts.
Howick	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	96	22	6	250.00
Ormstown, village	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	138	28	8	500.00
								750.00
CHICOUTIMI								
Kénogami	Mod. mixte	Sous contrôle	1	2	64	6	....	225.00
								225.00
COMPTON								
Bury	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	114	15	8	300.00
Cookshire	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	130	19	17	400.00
Compton, canton	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	43	4	....	225.00
Compton, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	28	5	....	250.00
East-Angus, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	....	4	114	16	3	400.00
Eaton	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	72	12	2	250.00
Lingwick	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	43	18	4	225.00
Milan	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	54	6	6	250.00
Sawyerville	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	109	18	5	250.00
Scotstown	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	101	12	5	250.00
Waterville, village	Acad. mixte	Sous contrôle	....	5	146	15	13	400.00
								3,200.00
DRUMMOND								
Durham, canton	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	28	7	....	225.00
Durham-Sud, (St-Fulg.)	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	55	13	8	225.00
Kingsey	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	23	3	3	200.00
								650.00
FRONTENAC								
Agnès et Mégantic	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	80	7	....	225.00
								225.00
GASPÉ								
Gaspé, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	69	25	3	200.00
								200.00

Résumé des rapports des "High Schools", des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1919-20—*Suite.*

COMTÉS et MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20.
			Laïques			D'après le rapport de l'institution		
			Instituteurs	Institutrices	Total des élèves	Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
HULL								$ cts.
Aylmer	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	194	26	4	500.00
Hull, cité	Mod. mixte	Sous contrôle	1	6	241	15	....	225.00
La Pêche	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	86	11	....	150.00
HUNTINGDON								875.00
Hemmingford	Mod. mixte	Sous contrôle	1	2	73	32	....	250.00
Hinchinbrook	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	77	8	....	200.00
Huntingdon	Acad. mixte	Sous contrôle	1	6	257	58	29	500.00
JACQUES-CARTIER								950.00
Lachine, paroisse et cité	Acad. mixte	Sous contrôle	2	11	463	36	9	600.00
Macdonald College	Acad. mixte	Indépendante	1	8	232	28	11	500.00
Verdun	Acad. mixte	Sous contrôle	1	15	509	34	5	600.00
JOLIETTE								1,700.00
Joliette	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	93	3	....	225.00
LABELLE								225.00
Buckingham, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	133	22	9	400.00
MÉGANTIC								400.00
Coleraine et Thetford	Mod. mixte	Sous contrôle	1	2	82	7	5	225.00
Inverness	Acad. mixte	Sous contrôle	...	3	53	15	13	375.00
Leeds	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	25	8	4	250.00
MISSISQUOI								850.00
Bedford, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	3	90	6	6	400.00
Clarenceville, (St-Geo.)	Mod. mixte	Sous contrôle	1	1	50	18	2	225.00
Cowansville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	175	39	15	500.00

RÉSUMÉ des rapports des "High Schools," des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1919-20—*Suite*.

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Personnel enseignant — Laïques — Instituteurs	Personnel enseignant — Laïques — Institutrices	Elèves — Total des élèves	Elèves — D'après le rapport de l'institution — Dans le cours modèle	Elèves — D'après le rapport de l'institution — Dans le cours académique	Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20.
MISSISQUOI—*Suite*								$ cts.
Dunham, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	38	3	....	225.00
Frelighsburg	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	57	4	....	200.00
Stanbridge-Est	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	97	9	9	225.00
Ville de Farnham	Mod. mixte	Sous contrôle	1	4	125	9	1	225.00
MONTCALM								2,000.00
Rawdon	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	70	8	....	225.00
PONTIAC								225.00
Campbell's Bay	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	67	9	....	225.00
Mansfield (Fort-Coul.)	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	55	7	1	225.00
Shawville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	229	39	3	400.00
Portneuf								850.00
Portneuf	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	20	5	....	150.00
RICHMOND								150.00
Danville, village	Acad. mixte	Sous contrôle	....	5	116	18	16	400.00
Kingsbury, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	43	8	....	250.00
Richmond, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	5	218	30	34	500.00
Windsor, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	....	3	76	12	1	400.00
SHEFFORD								1,550.00
Granby, cité	Acad. mixte	Sous contrôle	1	6	204	17	9	600.00
Waterloo, ville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	148	18	11	500.00
SHERBROOKE								1,100.00
Ascot	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	95	13	2	400.00
Lennoxville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	5	216	37	5	600.00
Sherbrooke, cité	Acad. mixte	Sous contrôle	2	13	508	99	51	600.00
								1,600.00

Résumé des rapports des "High Schools", des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1919-20—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919-20.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
STANSTEAD								$ cts.
Ayer's Cliff	Acad. mixte	Sous contrôle	....	3	86	23	13	400.00
Barnston	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	45	9	....	225.00
Beebe Plain	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	143	23	3	250.00
Coaticook	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	181	25	15	500.00
Dixville	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	48	8	....	150.00
Hatley, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	69	10	1	225.00
Magogville	Acad. mixte	Sous contrôle	1	4	156	21	7	375.00
Village de North-Hatley	Acad. mixte	Sous contrôle	....	4	99	11	5	400.00
ST-JEAN								2,525.00
St-Bernard-de-Lacolle	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	32	10	....	225.00
St-Jean, ville	Mod. mixte	Sous contrôle	1	3	107	7	1	225.00
ST-MAURICE								450.00
Shawinigan-Falls	Mod. mixte	Sous contrôle	....	4	104	11	....	250.00
TERREBONNE								250.00
Ste-Agathe-des-Monts	Mod. mixte	Sous contrôle	1	3	103	10	3	225.00
TROIS-RIVIÈRES								225.00
Trois-Rivières, cité	Mod. mixte	Sous contrôle	1	5	207	10	....	250.00
								250.00

RÉSUMÉ des rapports des "High Schools",des académies et des écoles modèles protestantes subventionnées.—Année 1919–20—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919–20.
			Laïques			D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices	Total des élèves	Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
VAUDREUIL								$ cts.
Hudson	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	105	7	....	225.00
								225.00
WESTMOUNT								
Strathcona (Outremont)	Acad. mixte	Sous contrôle	3	28	947	125	44	600.00
West Hill (Côt. St-P.)	Mod. mixte	Sous contrôle	1	12	403	26	....	600.00
								1,200.00
WOLFE								
Dudswell	Mod. mixte	Sous contrôle	....	3	65	14	2	250.00
Marbleton, village	Mod. mixte	Sous contrôle	....	2	38	6	....	225.00
								475.00
								28,300.00

Résumé des High Schools protestants pour l'année scolaire 1919–20

NOM DE L'INSTITUTION	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	Personnel enseignant		Elèves			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1919–20.
			Laïques		Total des élèves	D'après le rapport de l'institution.		
			Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
								$ cts.
"High School", Montréal	High School, garçons..	Sous contrôle...	19	15	1070	475	216	.....
"High School", Québec..	High School, garçons..	Sous contrôle...	4	....	99	41	22	.....
Comm. & Technical Sch. Montréal.....	High School, mixte....	Sous contrôle...	12	24	961	774	187	.....
"High School", Montréal	High School, filles.....	Sous contrôle...	2	31	892	368	143	.....
"High School", Québec..	High School, mixte....	Sous contrôle...	1	13	291	82	6	.....
Stanstead Wesleyan Coll. School.....	High School, mixte....	Sous contrôle...	4	3	286	72	47	300.00
								300.00

APPENDICE N° VII

PETITS TABLEAUX

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des inspecteurs	Résidence des Inspecteurs	Date de la nomination des Inspecteurs	Traitement
1	Auger, A.-L.	Charlesbourg (Québec)	30 mai 1919	$ 1,600
2	Beaudet, Avellin	St-Agapit (Lotbinière)	14 juin 1917	1,600
3	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet (Nicolet)	18 novembre 1880	1,600
4	Boily, Jos.-Edouard	Roberval (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,600
5	Bouchard, J.-A.	Baie-St-Paul (Charlevoix)	5 janvier 1916	1,600
6	Brionne, P.-M.	Vaudreuil (Vaudreuil)	5 novembre 1920	1,600
7	Chabot, Jos.-Alexandre	St-François (Montmagny)	30 septembre 1896	1,600
8	Charbonneau, A.-B.	2140, Boulevard Gouin, Bordeaux	3 novembre 1915	1,600
9	Chartrand, Joseph-B.	L'Assomption (L'Assomption)	5 septembre 1917	1,600
10	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1921-22

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
1—La ville des Trois-Rivières; le comté de St-Maurice, excepté les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathias, Shawinigan - Falls, La-Baie-Shawinigan ; le comté de Maskinongé, excepté St-Ignace-du-Lac et Laviolette; les municipalités de St-Barthélemi, St-Cuthbert, St-Viateur, Mandeville (Saint-Charles), dans le comté de Berthier	143
2—Les municipalités de St-Patrice et St-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière ; les municipalités de Leeds-Est, Leeds diss., Inverness, St-Pierre-Baptiste, Halifax-Nord (Ste-Sophie), St-Ferdinand-d'Halifax, Irlande-Nord, Irlande-Sud, St-Alphonse-de-Thetford, Thetford-Mines, Sacré-Cœur-de-Marie, Robertsonville et St-Antoine-de-Ponbriand, dans le comté de Mégantic; les municipalités de Chester-Est (Ste-Hélène), St-Paul-de-Chester, village, St Paul-de-Cheter, paroisse, Chénier, St-Rémi-de-Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	152
3—Le comté de Nicolet, excepté Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et St-Joseph de Blandford,	157
4—Le comté du Lac St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village, d'Hébertville, paroisse, de LaBarre, Garnier, Honfleur, Pte-à-la-Savane, St-Cœur-de-Marie, St-Henri-de-Taillon, St-Jos.-d'Alma, St-Prime	127
5—Dans le comté de Gaspé : St-Albert-de-Gaspé, York, Haldimand, Douglasstown, Grande-Anse, St-George-de-Malbaie, St-Pierre-de-Malbaie, Barachois, Rang-St-Paul, Percé, Ile-Bonaventure, Cap-d'Espoir, Grande-Rivière, Petit-Pabos, Pabos, Chandler, Rivière-Nord-de-Pabos, Newport ; dans le comté de Bonaventure : Anse-aux-Gascons, Port-Daniel-Est, Port-Daniel-Ouest, St-Godefroy, Paspébiac, Cox diss., St-Etienne-de-New-Carlisle, Hamilton, (St-Bonaventure), St-Siméon, St-Alphonse-de-Caplan, St-Jules, St-Charles-de-Caplan, New-Richmond, Maria, Carleton	141
6—Les comtés de Soulanges et de Vaudreuil; le comté de Jacques-Cartier, excepté les municipalités suivantes : St-Pierre-aux-Liens, Côte-St-Luc, Lachine, ville et paroisse, Très-St-Sacrement, La-Présentation-de-la-Ste-Vierge (Dorval), St-Laurent, village, Côte-St-François, Haut-de-la-Côte-St-Louis, Bas-de-la-Côte-St-Louis, Côte-de-Notre-Dame-de-la-Vertu, Côte-de-Notre-Dame-de-Liesse, St-Laurent No 1 ; l'Ile-Jésus, comté de Laval, excepté : Ste-Rose, village, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Mont-Rougeau, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Côte-des-Perron, Côte-des-Lacasse	136
7—Dans le comté de Kamouraska: St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et les cantons Bungay, Parke et Chabot; dans le comté de Témiscouata: N.-D.-du-Portage, St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Honoré, St-Louis-de-Ha !-Ha !, St-Mathias-de-Cabano, N.-D.-du-Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose-du-Dégelé, St-Benoit-Abbé, Rivière-Bleue, St-David-d'Escourt, Les Etroits-du-Lac-Long (canton Botsford) et le canton Robinson	154
8—Le comté de Brome, excepté les municipalités scolaires de Eastman, St-Etienne-de-Bolton, Bolton-Est, Potton (St-Cajetan) ; le comté de Missisquoi, excepté St-Jacques-de-Clarenceville et Ste-Sabine ; le comté de Shefford, excepté Ely-Nord, Ely-Sud, Ely-Ouest, Stukely-Nord, St-Théophile-d'Ely, Laurenceville et Ste-Anne-de-Stukely ; l'Ange-Gardien, Canrobert, dans le comté de Rouville	160
9—Le comté de l'Assomption ; celui de Montcalm, excepté St-Donat, et St-Agricole ; les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de Saint-Paul, dans le comté de Joliette	135
10—Les municipalités de St-Côme, paroisse et village, St-Théophile, St-Martin-de-Jersey, St-George, Aubert-Gallion, St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenly, Metgermette, St-François, paroisse, Beauceville, St-Zacharie, Ste-Aurélie, dans le comté de Beauce ; les municipalités de St-Prosper et de St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, dans le comté de Dorchester; St-Gédéon-de-Marlow, dans le comté de Frontenac	132

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
11	Cuddihy, Thomas	Montréal, 1290, Av. Delorimier	25 juin 1915	$ 1,600
12	Curot, Marie-Joseph	Montreal, 1865, rue St-Urbain	8 juillet 1892	1,600
13	Desgagné, J.-Etienne	Baie-St-Paul (Charlevoix)	23 novembre 1920	1,600
14	Dubeau, Joseph-Zoël	Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamour.)	8 juillet 1892	1,600
15	Dupuis J.-A	Montréal, 156 rue Valois	29 avril 1919	1,600
16	Filteau, Alphonse	Beauport (Québec)	7 juin 1905	1,600
17	Filteau, L.-M	Neuville (Portneuf)	1 septembre 1915	1,600
18	Fournier, Alph	Montréal, 538, rue Visitation	2 juin 1920	1,600
19	Genest-Labarre, J.-Evariste	Victoriaville (Arthabaska)	2 novembre 1896	1,600
20	Gilman, Aaron-Luther	Cowansville (Missisquoi)	9 décembre 1895	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1921-1922—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
11—La partie du district Centre (Commission des écoles catholiques de Montréal), située à l'ouest des rues St-Pierre et Bleury ; la partie du district Nord (Commission des écoles catholiques de Montréal) située au sud du chemin de fer Pacifique Canadien ; le district Ouest (Commission des écoles catholiques de Montréal) ; les municipalités de St-St-Léon-de-Westmount, Outremont village (St-Viateur), dans le comté de Westmount; Verdun, dans le comté de Jacques-Cartier	74
12—Le comté de Stanstead ; les municipalités scolaires de Compton, canton et village, l'Assomption-de-Waterville, Bury, diss. St-Paul-de-Scotstown, Ditton, Emberton, Ste-Marguerite-de-Lingwick, St-Isidore-d'Auckland, Clifton-Est, St-Venant, Hereford, Auckland, dans le comté de Compton; les municipalités scolaires de Eastman, St-Etienne-de-Bolton, Bolton-Est, Potton (St-Cajetan), dans le comté de Brome ; les municipalités scolaires de Orford, St-Elie-d'Orford, Ascot, Ascot, diss. et Rock-Forest, dans le comté de Sherbrooke,	147
13—Dans le comté de Labelle : canton Boyer, canton Loranger, Nominingue, village, L'Ascension, Turgeon (Ste-Véronique), l'Annonciation, La Minerve, Macaza, La-Nativité (canton Joly), Labelle, La-Conception, Mont-Laurier, canton Campbell, Robertson & Pope, Cantons-Unis, St-François-Régis, Val-Barrette, Kiamika, Lac-des-Iles, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Chutes-Victoria, St-Michel-des-Cèdres, Lac-Gatineau et Décarie ; dans le comté de Hull : Aumond (canton), Egan, Bois-Franc, Grand-Remou, Ste-Philomène-d'Egan, Egan-Ouest, St-Alphonse-de-Lytton, Baskatong, dans le comté de Terrebonne : Brébeuf et St-Jovite	118
14—Le comté de Kamouraska, excepté St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère (Pohénégamook), et les cantons Bungay, Parke et Chabot; celui de l'Islet, excepté les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert	151
15—Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	177
16—Le comté de Montmorency, excepté l'Ile-d'Orléans ; le comté de Québec ; les municipalités de St-Bernardin (Rivière-à-Pierre), St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Catherine, Lac-St-Joseph, Ste-Christine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville, ville du Lac-Sergent, dans le comté de Portneuf	137
17—Le comté de Portneuf, excepté les municipalités de St-Bernardin, (Rivière-à-Pierre), St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Christine, Lac-St-Joseph, Ste-Catherine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville, ville du Lac-Sergent ; les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, village, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse, dans le comté de Champlain	141
18—Le comté de Témiscamingue ; la région traversée par le Grand-Tronc-Pacifique, depuis la limite est du Témiscamingue jusqu'à La-Tuque, inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain	104
19—Le comté de Sherbrooke, excepté les municipalités scolaires de Orford, St-Elie-d'Orford, Ascot, Ascot, diss. et Rock-Forest ; le comté de Richmond ; les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Ely-Ouest, Stukely-Nord, St-Théophile-d'Ely, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford ; la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	146
20—Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville,dans le comté de Missisquoi, et celles du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune ; les comtés de Chambly et de Laprairie	90

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
21	Girard, Gustave	Baie-St-Paul (Charlevoix)	17 juin 1920	$ 1,600
22	Gosselin, J.-E.	St-Gervais (Bellechasse)	17 avril 1917	1,600
23	Goulet, Joseph-Onésime	St-Gervais (Bellechasse)	16 janvier 1901	1,600
24	Goulet, Ls-Philippe	Québec, 58, rue Claire-Fontaine	18 février 1907	1,600
25	Guay, Louis-Abdon	St-David (Lévis)	26 mai 1894	1,600
26	Hébert, Joseph	Longueuil (Chambly)	1 septembre 1899	$ 1,600
27	Hubert, Paul	Rimouski (Rimouski)	30 avril 1919	1,600
28	Hunter, Rév. J.-H	Sherbrooke (Sherbrooke)	26 juin 1912	1,600
29	Honeyman, Howard-Arthur	316, 3e Ave, Ottawa	18 décembre 1907	1,600
30	Jolin, Irénée	Québec, 6e rue, 86½ (Limoilou)	26 janvier 1920	1,600
31	Jones, Rév. Albert-T	Grindstone (Iles-de-la-Madeleine)	6 octobre 1920	250
32	Kerr, Rév. Isaac-Newton	Hatley (Stanstead)	1 octobre 1899	515
33	King, Rév. Lewis-J	Pointe-à-la-Garde (Bonaventure)	23 avril 1920	515
34	Lamarre, J.-E	Laprairie (ville), casier postal 107	25 octobre 1919	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1921-1922.—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
21—Le comté de Frontenac	136
22—Les municipalites de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert, dans le comté de L'Islet ; Buckland (N.-D-Auxiliatrice), St-Philémon, St-Magloire, St-Camille, Ste-Sabine, dans le comté de Bellechasse ; St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline, St-Juste-de-la-Bretenière, Ste-Lucie-de-Beauregard, dans le comté de Montmagny; Ste-Justine, St-Cyprien, St-Nazaire, St-Abdon, Ste-Rose-de-Watford, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Germaine du-Lac-Etchemin, St-Léon-de-Standon, Dijon (Standon) Cranbourne (St-Odilon), dans le comté de Dorchester	150
23—Le comté de Champlain, excepté les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, village, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse ; les municipalités de St-Etienne, Shawinigan, St-Mathieu, Shawinigan-Falls, Baie-Shawinigan, dans le comté de St-Maurice	150
24—Le comté de Montmagny, excepté St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline, Ste-Lucie-de-Beauregard, St-Juste-de-la-Bretenière ; le comté de Bellechasse, excepté Buckland (N.-D.-Auxiliatrice), St-Philémon, St-Magloire, Ste-Sabine, St-Camille et Honfleur	140
25—Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon, Sorosto, et la partie Est du village de Lauzon; le comté de Dorchester, excepté Dijon (Standon,) St-Abdon, St-Léon-de-Standon, Cranbourne (St-Odilon), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford, St-Nazaire, St-Prosper, St-Bernard, St-Maxime-de-Scott ; Honfleur, dans le comté de Bellechasse	146
26—Les comtés de Chambly et Verchères; le comté de Richelieu, excepté St-Aimé, St-Narcisse, St-Marcel, village, St-Marcel, paroisse, St-Robert et St-Louis; les municipalités de N.-D.-de-Bonsecours (Richelieu, paroisse), Richelieu, village et St-Mathias, dans le comté de Rouville	132
27—Le comté de Rimouski, excepté St-Médard, (canton Bédard), et les cantons Biencourt et Chénier ; les municipalités scolaires de Ste-Flavie-de-Lepage, Mont-Joli, St-Joseph-de-Lepage, Ste-Angèle-de-Mérici, dans le comté de Matane	128
28—Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick	81
29—Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue	115
30—Le comté d'Argenteuil ; les municipalités scolaires de St-Sauveur, St-Hippolyte, Ste-Agathe-des-Monts, paroisse et ville, Ste-Adèle, Doncaster (Ste-Lucie), St-Faustin, Ste-Marguerite Mont-Roland, dans le comté de Terrebonne ; les municipalités scolaires de Hartwell, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Notre-Dame-de-la-Paix, St-Remi-d'Amherst, Papineau, Lac-Windigo, Suffolk, Preston (canton), Addington, Vimy, dans le comté de Labelle ; St-Donat et St-Agricole, dans le comté de Montcalm	114
31—Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	5
32—Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure	46
33—Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Hope et Port-Daniel	32
34—Le comté de St-Hyacinthe ; celui de Rouville, excepté l'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-Bonsecours (Richelieu, paroisse), Richelieu, village, St-Mathias ; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	164

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
35	Lane, J.-A.-H.	Amqui (Matane)	17 décembre 1912.	$ 1,600
36	Letarte, A.-A.	Québec, 55, Claire-Fontaine	8 février 1917	1,600
37	Lévesque, Louis-Nérée	Roxton-Falls (Shefford)	12 novembre 1877.	1,600
38	Litalien, L.-J.-E.	Trois-Pistoles (Témiscouata)	26 juin 1914	1,600
39	Longtin, Lorenzo	Montréal, 82 rue Gauthier	29 décembre 1909.	1,600
40	Maltais, Rodolphe	Aylmer-Est (Wright)	18 avril 1917	$ 1,600
41	Marien, J.-Gervais.	St-Jean (St-Jean)	6 juillet 1912	1,600
42	McCutcheon, Oliv.-Fairfield.	Leeds village (Mégantic)	4 janvier 1904	1,600
43	McOuat, John-W.	Lachute (Argenteuil)	8 juillet 1892	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1921-22—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
35—Le comté de Matane, excepté Ste-Flavie-de-Lepage, Mont-Joli, St-Joseph-de-Lepage, Ste-Angèle-de-Mérici, McNider, St-Ulric-de-Matane, St-Léandre, St-Jérôme, paroisse et village, canton Tessier, Ste-Felicité, Dalibaire, Cherbourg, Les-Capucins (St-Paul) ; les municipalités scolaires de St-Laurent (St-Edouard-des-Méchins), Cross-Point, Shoolbred, diss., Nouvelle, St-Omer, St-André-de-Restigouche, St-Alexis-de-Matapédia, St-François d'Assise, Restigouche, diss., Mann, Miguasha, St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Bonaventure	133
36—Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckingham, village, Buckingham, canton, Lochaber, St-Sixte, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-la-Garde, St-Malachie, Plaisance, Ste-Angélique, St-André-Avellin, Papineauville, Montebello, Notre-Dame-de-Bonsecours, Ripon, (St-Casimir), Lac-Escréar, Montpellier, Portland-Ouest, Ribot, Cousineau Dans le comté de Hull: les municipalités suivantes : Templeton-Nord, Templeton-Ouest, Templeton-Est, Templeton, village, St-Edouard-de-Wakefield, Pointe-Gatineau, St-Joseph-de-Wakefield, Bowman et Denholm, diss., Hincks, St-Jean-de-Wakefield, Stagsburn et Fieldville, Cantley, Low, Aylwin, Killarney	116
37—Le comté de Drummond, excepté les municipalités de St-Eugène-de-Grantham, village et paroisse St-Germain-de-Grantham, St-Edmond-de-Grantham (partie dans Yamaska et partie dans Drummond) ; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, village et paroisse, Ste-Rosalie, St-Pie, village et paroisse, et Ste-Christine	160
38—Dans le comté de Témiscouata: Fraserville, Rivière-du-Loup, Cacouna, paroisse, Cacouna, village, St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Jean-de-Dieu, St-Eloi, Ste-Françoise, St-Cyprien, St-Clément, Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, Trois-Pistoles No 3, St-Joseph-de-Viel, Rivière Trois-Pistoles, Canton Raudot, N.-D.-des-Sept-Douleurs, St-Hubert, St-Pierre et les cantons Auclair et Rouillard ; dans le comté de Rimouski : St-Médard (Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier	126
39—La partie du district Est (Commission des écoles catholiques de Montréal), située dans le quartier Mercier ; la partie du district Nord (Commission des écoles catholiques de Montréal), située au nord du chemin de fer Pacifique Canadien ; dans West-Mount : Ste-Madeleine, Outremont ; les municipalités scolaires suivantes dans le comté de Laval : Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, St-Bernardin-de-Montréal, Rivière-des-Prairies, paroisse et village, St-Charles, (Bas-du-Sault) ; les municipalités scolaires suivantes dans le comté de Jacques-Cartier : Côte-St-Luc, St-Pierre-aux-Liens, Lachine, ville et paroisse, Très-St-Sacrement, La-Présentation-de-la-Ste-Vierge-Marie (Dorval), St-Laurent, village, Côte-St-François, Haut-de-la-Côte-St-Louis, Bas-de-la-Côte-St-Louis, Côte-Notre-Dame-de-laVertu, Côte-Notre-Dame-de-Liesse, Côte-St-Laurent No 1, St-Théophile	82
40—Le comté de Pontiac ; dans le comté de Hull : Eardly, Maniwaki, Ste-Cécile-de-Masham, Gracefield, Bouchette, Bouchette-Sud, Aylmer, Cameron, Wright, Kensington, Hull, Hull canton, St-Etienne-de-Chelsea, Northfield	120
41—Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean; St-Jacques-de-Clarenceville et Ste-Sabine dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	148
42—Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton	70
43—Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette; celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil et celles de la cité de Montréal	129

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
44	Miller, C.-J.	Montréal, 1325. Delorimier, Av.	28 février 1911	$ 1,600
45	Millette, Antonio	Pointe-au-Pic (Charlevoix)	6 octobre 1915	1,600
46	Normand, Frédéric-J.	St-Aimé (Richelieu)	18 septembre 1909	1,600
47	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,600
48	Paquin, J.-Arsène	Joliette (Joliette)	5 juillet 1912	1,600
49	Parker, John	Leeds Village (Mégantic)	4 janvier 1904	2,600
50	Plamondon, Charles	St-Bruno (Lac-St-Jean)	28 août 1912	1,600
51	Poulin, Félix	Ste-Famille, I. O., (Montmorency)	23 novembre 1920	1,600
52	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme (Terrebonne)	1 septembre 1899	1,600
53	Rothney, Rév. W.-O.	Sherbrooke, (Sherbrooke)	1ère nom.: 12 juillet 1911.... 2e nom.: 27 avril 1917	1,600
				1,600
54	Tanguay, Amédée	Roxton-Falls (Shefford)	22 novembre 1887	
55	Taylor, Rev. Ern.-Manly	Knowlton (Brome)	4 juin 1889	1,600

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1921-22—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
44—*a*. La partie du district Centre (Commission des écoles catholiques de Montréal), située à l'est des rues St-Pierre et Bleury ; *b*. Le district Est (Commission des écoles catholiques de Montréal), excepté les écoles du quartier Mercier	72
45—Le comté de Charlevoix	106
46—Le comté de Yamaska ; les municipalités de St-Eugène-de-Grantham, village et paroisse, St-Germain, St-Edmond-de-Grantham (partie dans Yamaska, partie dans Drummond), dans le comté de Drummond ; les municipalités scolaires de St-Aimé, St-Narcisse, St-Marcel, village et paroisse, St-Robert et St-Louis, dans le comté de Richelieu	163
47—Le comté de Lotbinière, excepté St-Patrice et St-Sylvestre; les municipalités de Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, Laurierville, dans le comté de Mégantic	136
48—Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul; celui de Berthier, excepté Lanoraie, Lavaltrie, St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur; St-Ignace-du-Lac, Laviollette, dans le comté de Maskinongé	141
49—Les écoles protestantes supérieures de la province, excepté celles des comtés de Gaspé et de Bonaventure	94
50—Dans le comté de Chicoutimi: Canton Taché, Chicoutimi, ville et paroisse, Jonquières (St-Dominique), village et paroisse, Kénogami, Laterrière, (N.-D. de), St-Cyriac, Village du Moulin, Ville de Saguenay: les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village et paroisse, La-Barre, Garnier, Honfleur. Pointe-à-la-Savane, St-Cœur-de-Marie, St-Henri-de-Taillon, St-Joseph-d'Alma, St-Primee, dans le comté du Lac-St-Jean	116
51—Dans le comté de Matane : McNider, St-Ulric-de-Matane, St-Léandre, St-Jérôme, paroisse et village, Canton Tessier, Ste-Félicité, Dalibaire (St-Ed.-des-Méchins), Cherbourg, Les-Capucins (St-Paul); dans le comté de Gaspé: La-Madeleine, Cap-des-Rosiers, Petite-Madeleine, Gros-Morne, Marsouis, St-Yvon, Rose-Ville, Rivière-à-Claude, Rivière-à-la-Martre, Grand-Chlorydorme, Grande-Vallée, Rivière-à-Lapierre, St-Majorique, Anse-Pleureuse, Mont-Louis, Cap-au-Renard, Petite-Vallée, Rivière-au-Renard, Anse-du-Gros-Cap-aux-Os, Ste-Anne-des-Monts, paroisse et village, Manche-d'Epée, Cap-Chat (St-Norbert), Anse-au-Griffon, Petit-Cap, Petit-Chlorydorme, Echourie, Anse-à-Valeau, Grande-Grève, Cap-aux-Os, Pointe-à-la-Frégate, Ruisseau-Arbour, St-Joachim	118
52—Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, St-Jovite, Doncaster (Ste-Lucie), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, Ste-Agathe-des-Monts, ville et paroisse, St-Sauveur, St-Hippolyte; dans le comté de Laval, les municipalités suivantes: Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Mont-Rougeau, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Rose, village, Côte-des-Lacasse, Côte-des-Perron	122
53—Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford, celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	73
54—Le comté de Beauce, excepté St-François, paroisse et village (Beauceville), St-Benoît-Joseph, St-Zacharie, Metgermette, St-Côme, village et paroisse, St-Théophile, Ste-Aurélie, St-Honoré-de-Shenly, St-Georges, Aubert-Gallion, St-Martin (Jersey); les municipalités scolaires de St-Bernard et St-Maxime-de-Scott, dans le comté de Dorchester	139
55—Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Rouville; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	83

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
56	Thériault, Ls.-Albin	Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Mad...	21 août 1912.....	$ 800
57	Tremblay, Hégésippe.....	Ste-Anne-de-Beaupré (Montmorency)	23 août 1921.....	1,600
58	Turcotte, Jos-Marie-Arthur..	Ste-Famille (Montmorency).....	16 juin 1905.....	1,600
59	Vien, Georges-Stanislas.....	Lauzon-Ouest (Lévis).....	12 novembre 1877...	1,600
60	Warren, Thomas	St. François (Montmagny).....	7 octobre 1913.....	1,600
61	Vicaire-apostolique du golfe St-Laurent	Pointe-aux-Esquimaux (Saguenay)....		350

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1921-22—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
56—Les Iles-de-la-Madeleine	23
57—Dans le comté de Chicoutimi ; Anse St-Jean, Bagotville paroisse et village, Bourget Canton, Ferland, Grande-Baie (St-Alexis), paroisse et village, Harvey (St-Fulgence), La Descente-des-Femmes, Petit-Saguenay, Port-Alfred, Ste-Anne, paroisse et village, St-Charles-Borromée, St-Félix-d'Otis et St-Honoré ; dans le comté de Saguenay : Bergeronnes, Escoumains, Mille-Vaches, Pointe-à-Boisvert, Portneuf, Rivière-à-l'Éperlan, Rivière-aux-Canards (St-Firmin), Rivière-Ste Marguerite, Sault-au-Mouton, Sault-au-Mouton village, Tadoussac	98
58—Le comté de Wolfe ; les municipalités de Black-Lake (St-Désiré-du-Lac-Noir) et St-Joseph-de-Coleraine, dans le comté de Mégantic; celles de East-Angus, ville, St-Louis-de-Westbury Eaton, diss, Martinville, paroisse et village, Clifton, Newport, Notre-Dame-de-la-Paix et N.-D. du St-Rosaire dans le comté de Compton	147
59—La cité de Québec ; l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency ; les municipalités de Lévis, N.-D -de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon village, Sorosto, et la partie Est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	99
60—Le comté d'Arthabaska, excepté Chester-Est, St-Paul-de-Chester, village paroisse, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier; les municipalités de Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et St-Joseph-de-Blandford, dans le comté de Nicolet, celles de Somerset-Sud (St-Calixte), Plessisville et Notre-Dame-de-Lourdes dans le comté de Mégantic	162
61—Le territoire renfermé dans la préfecture du Golfe-St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	30

TABLEAU B

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

I.—INSTITUTEURS CONGRÉGANISTES

(Montant payé à chaque municipalité : $142.)

COMTÉS	MUNICIPALITÉ ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Bagot	St-Pie, village, école modèle.
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
"	St-Georges, école académique.
Beauharnois	St-Timothée, école modèle.
"	St-Louis-de-Gonzague, école modèle.
Bellechasse	St-Charles, école modèle.
Berthier	St-Barthélémy, école modèle.
Chambly	Chambly-Bassin, école modèle.
"	Boucherville, village No 1, école modèle.
Champlain	St-Stanislas, école académique.
Compton	L'Assomption-de-Waterville, école modèle.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle.
"	Ste-Scholastique, école académique
Hull	Pointe-Gatineau, école modèle.
Jacques-Cartier	Ste-Geneviève No 1, école modèle.
Labelle	Mont-Laurier, école modèle.
L'Assomption	St-Henri-de-Mascouche, école modèle.
"	L'Epiphanie, village, école modèle.
Laval	Ste-Rose, école académique.
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	N.-D.-de-Charny, école modèle.
"	Etchemin village, école modèle.
Matane	Val-Brillant, école modèle.
"	Mont-Joli, école modèle.
Montcalm	St-Jacques No 1, école académique.
Montmagny	Cap-St-Ignace, école académique.
Montmorency	Ste-Anne-de-Beaupré, école académique.
"	Château-Richer, école modèle.
Napierville	St-Rémi, école modèle.
Nicolet	St-Grégoire, école académique.
Portneuf	St-Casimir, école académique.
"	St-Raymond, école académique.
"	Neuville, école modèle.
"	Pont-Rouge, école modèle.
Québec	Beauport, école académique.
"	Village de la Jeune-Lorette, école modèle.
"	Village de Montmorency, école modèle.
Richmond	Danville, école académique.
"	Asbestos, école modèle.
Richelieu	St-Aimé, école académique.
Rouville	St-Césaire, école académique.
Shefford	Granby, village, école académique.
St-Maurice	Yamachiche, école académique.
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Terrebonne	Ste-Anne-des-Plaines, école modèle.
Verchères	Verchères, village, école modèle.
"	Varennes, village, école académique.
Wolfe	Disraéli, village, école modèle.
Yamaska	Baie-du-Febvre, école modèle.
"	St-Guillaume, village, école modèle.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons. —*Suite.*

II.—INSTITUTEURS LAIQUES

(*Montant payé à chaque municipalité : $142.*)

COMTÉS	MUNICIPALITÉ ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
"	Lanoraie, village, école modèle.
Bellechasse	St-Gervais, école modèle.
"	St-Michel, école académique.
Bonaventure	St-Bonaventure, école académique.
Charlevoix	Les-Eboulements, école modèle.
"	La-Malbaie, école académique.
Champlain	Champlain, village, école modèle.
Châteauguay	Châteauguay, école modèle.
"	Ste-Martine, école modèle.
"	St-Jean-Chrysostôme, No 2, école modèle.
Chicoutimi	Ste-Anne, village, école modèle.
"	Kénogami, école modèle.
"	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
"	Port-Alfred, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
"	Ste-Germaine, école modèle.
Joliette	Ste-Elizabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école académique.
Labelle	Lochaber et Gore, école modèle.
"	St-André-Avellin, école modèle.
Lac-St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle.
"	St-Gédéon, école modèle.
"	St-Félicien, école modèle.
"	St-Bruno, école modèle.
"	St-Joseph-d'Alma, école modèle.
"	St-Jérôme, village, école modèle.
"	St-Prime, école modèle.
"	Normandin, école modèle.
Lotbinière	Deschaillons, école académique.
"	Ste-Croix, école académique.
Matane	Sayabec, école modèle.
"	Causapscal, village, école modèle.
"	St-Jérôme, village, école académique.
Mégantic	Plessisville, école académique.
"	Ste-Anastasie, école modèle.
"	St-Ferdinand d'Halifax, école académique.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Portneuf	St-Basile, village, école modèle.
Québec	Trait-Carré-de-Charlesbourg, école académique.
Soulanges	Côteau-du-Lac, école modèle.
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	St-Mathias-de-Cabano, école modèle.
"	N.-D.-du-Lac, école modèle.
Terrebonne	Ste-Jovite, école modèle.
Vaudreuil	Vaudreuil, école académique.

TABLEAU—C.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1920, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension	Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension
	$ cts.		$ cts.
Bilodeau, M.-Adèle	132.00	O'Reilly, Mary-Ann	156.00
Boisvert, Adéline	48.00	Ouellet, Marie-Françoise	66.00
Bonneville, Cédulie	78.00		
Boulet, Eléonore	42.00		
Boulet, Julienne	90.00	Pelletier, Estelle	42.00
		Picard, Délima	114.00
		Picard, Wilhelmine	48.00
Caron, Hermine	48.00	Plamondon, T.-P	78.00
Caron, Onbéline	66.00	Poisson, Marie	42.00
Deshaies, Zélia	120.00	Reed, Lucy	156.00
Devost, Geneviève	36.00	Reed, Marguerite	48.00
Doré, Aurélie	24.00	Rioux, Luce-Marie	108.00
Dubé, Anna	54.00		
Durocher, Mathilde	90.00		
		Savard, Virginie	75.00
		Santerre, Georgiana	96.00
Gagné, Marie	66.00	St-Laurent, A. Mme V. Ratté	60.00
Gaudreault, Marie	162.00		
		Thibodeau, Phil., MmeZ. Douville	198.00
Kinsham, Mme Walter	75.00		
		Caron, Arthémise, (pension de Nazaire Caron)	90.00
Lauzon, Marie-Louise	108.00	Leclerc, Mélanie, (pension de Mélanie Côté)	90.00
Lafontaine, Cléophée	42.00	Poisson, Flavie (pension d'Edile Poisson)	132.00
Legros, Rose-de-Lima	114.00	Lachance, Xavier, (pension d'Henriette Anctil)	62.72
Lagacé, Marie-Elise	132.00		
Languedoc, Angèle	36.00		
L'Espérance, Henriette	48.00		
		Total payé	3,410.72
Malenfant, Hip	24.00		
Michaud, Célina	114.00		

TABLEAU—D.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1921.

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Ahern, Mme Patrick	Montréal	53	12	400.00		400.00
2	Alexander, Jos.-W.	Montréal	75	12	380.12		380.12
3	Allaire, Euphrasie	Ste-Anne-de-Stukely	62	12	148.62		148.62
4	Allen, Vitaline	St-Anselme	73	12	75.00		75.00
5	Amyot, Philomène	Thurso	71	12	114.33		114.33
6	Archambault, Joséphine, Mme E. Bédard	Ste-Brigide	56	12	185.67		185.67
7	Arsenault, Geneviève	Bonaventure Est	80	12	114.28		114.28
8	Arthy, Mme E. W.	Vancouver, B. C.	68	12	373.75		373.75
9	Aubertin, M. R. Délima, Mme Jos. Bourdon	Montréal	58	12	111.24		111.24
10	Audette, Mme Olivier	Primeauville	75	12	75.00		75.00
11	Auger, Mme Thomas	St-Marc-des-Carrières	79	12	86.12		86.12
12	Bachand, Eva	St-Joachim	40	12	112.18		112.18
13	Baker, Wm Henry	Montréal	76	12	300.00		300.00
14	Barbeau, Mme Hormisdas	St-Constant	72	12	149.86		149.86
15	Barlow, Laetitia	Montréal	73	12	568.14		568.14
16	Barrette, Alphonsine, Mme Hilaire Bourdon	Montréal	71	12	75.00		75.00
17	Bayley, Margaret Ellen	Waterville	61	6	75.80		75.80
18	Beaubien, Alma	St-Camille	50	12	75.52		75.52
19	Beaubien, Mathilde	St-Camille	52	12	86.37		86.37
20	Beauchemin, J.-O	Montréal	69	12	303.62		303.62
21	Beauchemin, Marie-Anna, Mme Jos. Pagé	Ste-Agathe-des-Monts	40	12	94.55		94.55
22	Beauchemin, Mme Nazaire	Sherbrooke Est	82	12	75.00		75.00
23	Beauchesne, Mme Louis	Cap-de-la-Madeleine	79	12	109.08		109.08
24	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	73	12	75.00		75.00
25	Beaudin, Emma	Belœil Station	72	12	143.85		143.85
26	Beaudoin, Hélène	Armagh	65	12	75.00		75.00
27	Beaulé, Mme François	Lac Mégantic	81	12	75.00		75.00
28	Beaulieu, A. Ernestine, Mme Oswall Tétrault	Verchères	52	12	124.17		124.17
29	Beaulieu, Georgina	St-Jean-de-Dieu	71	12	75.00		75.00
30	Beaulieu, Régina	Trois-Rivières	50	12	137.46		137.46
31	Beaulieu, Théophile	Cacouna	64	12	303.92		303.92
32	Beaulieu, Véronique-H.	St-Jean-de-Dieu	65	12	75.00		75.00
33	Beaupré, Théodora	St-Barthélemi	77	12	75.00		75.00
34	Beauregard, Mme Joseph	St-Gabriel-de-Bouchette	60	12	98.34		98.34
35	Beauvais, Elizabeth	Dunham	40	12	86.61		86.61
36	Beck, Mme Albert	Cap-d'Espoir Centre	61	12	75.00		75.00
37	Bécotte, Marie-Louise	Ste-Anne-de-Stukely	54	12	75.00		75.00
38	Bégin, Caroline	St-David-de-Lévis	72	12	75.00		75.00
39	Béland, Evariste	Montréal	60	12	300.00		300.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
40	Béland, Philomène	St-Rémi-d'Amherst	52	6	52.25		52.25
41	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre	73	12	75.00		75.00
42	Bélanger, Anna	L'Islet	47	6	37.50		37.50
43	Bélanger, Célestine, Mme Joseph Girard	Lac-Mégantic	58	12	75.00		75.00
44	Bélanger, M.-Hortense	Lotbinière	60	12	75.00		75.00
45	Bélanger, Marie	Mont-Joli	44	12	82.24		82.24
46	Bélanger, Marie-Joséphine	Cookshire	65	12	145.50		145.50
47	Bélanger, Odile	Laurierville	61	12	91.29		91.29
48	Bélisle, Lumina	Asbestos	52	3	30.34		30.34
49	Béliveau, Lucias,	Ste-Gertrude	52	12	75.00		75.00
50	Bellefeuille, Mme L.-J.-R.	Montréal	63	4	138.34		138.34
51	Bellemare, Albina	Yamachiche	67	12	75.00		75.00
52	Bénard, M.-Eugénie	Boucherville	59	12	152.98		152.98
53	Bénard, Joseph	St-Joachim	68	12	213.48		213.48
54	Benoit, Mme Hilaire	Montréal	79	12	75.00		75.00
55	Benoit, Maria	Marieville	57	12	75.00		75.00
56	Benoit, Mme Moïse	Ste-Angèle-de-Monnoir	67	12	125.16		125.16
57	Bergeron, Hortense	St-Grégoire	46	12	76.44		76.44
58	Bergeron, Mme Napoléon	Ste-Croix	64	12	75.00		75.00
59	Bernard, Mme Elzéar	Beauceville Est	70	12	75.00		75.00
60	Bernier, Adèle	Cap-St-Ignace	64	12	75.00		75.00
61	Bernier, Mme Pierre	St-Louis	58	12	75.00		75.00
62	Berthiaume, Clara, Mme Charles Riendeau	Acton-Vale	48	6	79.16		79.16
63	Bertrand, M.-Adélaïde-V.	Montréal	61	12	154.50		154.50
64	Bertrand, Rose-de-Lima	Neuville	75	12	90.12		90.12
65	Bérubé, Anna	La-Présentation	62	12	87.36		87.36
66	Bérubé, Eva	St-Simon	56	12	75.00		75.00
67	Bérubé, M.-Justine-A	Kamouraska	49	12	90.33		90.33
68	Bérubé, Léontine	St-Simon	58	12	75.00		75.00
69	Bérubé, Marie-Hermance E.	Rimouski	42	6	62.78		62.78
70	Bétie, Lazarine	Princeville	46	12	75.00		75.00
71	Bhérer, Grâce	Malbaie	56	12	97.68		97.68
72	Bienjonetti, Gertrude	Les-Cèdres	56	6	82.73		82.73
73	Bilodeau, Mme Romuald	Québec	66	12	75.00		75.00
74	Birtz-Desmarteau, Pierre	Montréal	77	12	300.00		300.00
75	Black, M.-Ardwell	Montréal	71	12	300.00		300.00
76	Blais, M.-Adeline	St-Vallier	62	12	95.97		95.97
77	Blais, Catherine	Thetford-Mines	79	12	87.82		87.82
78	Blais, Edouardina, Mme T. Lafrenière	Nord-Témiscamingue	46	12	109.44		109.44
79	Blais, Mme Elisa	Ste-Flore	61	12	75.00		75.00
80	Blanchet, Marie	Ste-Agathe	60	12	75.00		75.00
81	Blondin, Mme Louis	St-Hyacinthe	79	12	106.29		106.29
82	Blouin, M. Rebecca	Ste-Croix	61	12	75.00		75.00
83	Boily, Marie-A.-O., Mme Jos.-P. Gagnon	Baie St-Paul	47	12	75.00		75.00
84	Boisjoly, Mme L.-Joseph	Lavaltrie	59	12	100.99		100.99
85	Boisvert, Elisabeth	Gentilly	41	12	81.92		81.92
86	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel	71	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts	$ cts.
87	Boivin, Alexis	Côteau-du-Lac	72	8	136.08		136.08
88	Boivin, M.-Emélie	St-François	57	12	75.00		75.00
89	Boivin, Julie	Montréal	56	12	140.11		140.11
90	Bolduc, Mme Edouard	St-Ephrem-de-Tring	80	12	75.00		75.00
91	Bombardier, Sophie	St-Jean	55	12	129.90		129.90
92	Bordeleau, M.-A.-Fédora	Proulxville	61	12	79.06		79.06
93	Boright, Bernice-B	Mansonville	51	12	119.58		119.58
94	Bossinotte, Marie-Lse	St-Eloi	56	12	75.00		75.00
95	Bouchard, Mme Eulalie	Ste-Claire	62	12	75.00		75.00
96	Bouchard, Mme Ernest	Chambord	54	12	75.00		75.00
97	Bouchard, Geo.-Joseph	Vaudreuil	61	6	150.00		150.00
98	Bouchard, Sophie	Baie St-Paul	55	12	75.00		75.00
99	Boucher, Adélias, Mme Alphonse Vaillancourt	L'Isle-Verte	55	12	75.00		75.00
100	Boucher, Georgiana	Ste-Béatrix	62	12	75.00		75.00
101	Boudreau, Floride, Mme Alfred Boudreau	Pointe-aux-Esquimaux	46	12	75.00		75.00
102	Bouffard, Marie-Adélia	Ste-Hénédine	49	6	37.50		37.50
103	Boulanger, M.-Emélie	Princeville	54	12	75.00		75.00
104	Boulanger, Marie-Rose	Princeville	50	12	114.30		114.30
105	Boulanger, Praxède	Montréal	73	12	87.75		87.75
106	Boulet, Mme David	St-Raphael	66	12	75.00		75.00
107	Bouliane, Marie	St-Fidèle	79	12	80.02		80.02
108	Bourdages, Marie-Victoria	St-Siméon	52	12	89.88		89.88
109	Bourget, Martha	Chandler	44	12	75.00		75.00
110	Bourgoin, Arzélie	Mascouche	62	12	110.82		110.82
111	Bourgoin, Léonidas	St-Henri-de-Mascouche	65	12	75.00		75.00
112	Boutin, Mary	Montréal	72	6	37.50		37.50
113	Boutin, Marie-M.-Valéda, Mme Arthur Lavallée	Roberval	45	8	63.41		63.41
114	Boutin, Marie-Zoé	Ste-Marguerite	78	12	121.24		121.24
115	Boutin, Séraphin	Montréal	55	12	422.32		422.32
116	Brabant, Mme J.-B	Pointe-Cascades	65	12	88.20		88.20
117	Brassard, Mme Ephrem	Roberval	67	12	75.00		75.00
118	Brassard, Mme Hormisdas	Cache-Bay, Ont	67	12	75.00		75.00
119	Breton, Alma	St-Michel	47	6	57.39		57.39
120	Brisebois, Clémentine	Ste-Monique	46	12	91.80		91.80
121	Brisebois, J.-A	Montréal	58	12	458.90		458.90
122	Brissette, Angélina	St-Felix-de-Valois	43	12	75.00		75.00
123	Brochu, Marcel	St-Jean, Ile d'Orléans	72	12	230.49		230.49
124	Brodeur, Fidélie	St-Joachim	68	12	75.00		75.00
125	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du-Dégelé	69	12	75.00		75.00
126	Brulé, L.-Délima	St-Barthélémy	64	12	126.93		126.93
127	Brunet, Mme Régis	Amos	73	12	85.50		85.50
128	Brunet, Selfride	Montréal	66	12	142.42		142.42
129	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	66	12	75.00		75.00
130	Byrne, W.-John	Lévis	73	12	300.00		300.00
131	Cairnie, Isabella-E	Westmount	62	12	406.40		406.40
132	Cameron, Mme A	Danville	75	12	93.76		93.76
133	Camirand, M.-Rose	Nicolet	57	12	76.60		76.60
134	Campion, Margaret-E	St-Chrysostôme	67	12	163.14		163.14
135	Carbonneau, Mme J.-B	Montmagny	78	12	118.20		118.20
136	Cardinal, Agnès	St-Janvier	51	12	134.58		134.58

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
137	Caron, Georgiana	L'Islet	60	12	75.00		75.00
138	Caron, Georgiana	N.-D.-du-Portage	69	12	75.00		75.00
139	Caron, M.-Héloise	St-Boniface	59	12	136.78	1.08	135.70
140	Caron, Ombeline	Québec	60	12	75.00		75.00
141	Carter, Jane-Louisa	Gaspé	68	12	75.00		75.00
142	Cartier, Azilda	St-François-du-Lac	62	12	75.00		75.00
143	Cartier, Régina	St-François-du-Lac	57	12	142.59		142.59
144	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	64	12	75.00		75.00
145	Chabot, Bathilde	Ste-Claire	60	12	97.83		97.83
146	Chabot, Henriette	St-Isidore	67	12	75.00		75.00
147	Chabot, Mme Pierre	St-Charles	71	12	75.00		75.00
148	Chabot, Philomène	Woonsocket, R. I	63	12	270.03		270.03
149	Chagnon, Mme Hormisdas	St-Antoine	65	12	75.00		75.00
150	Chalifour, Philomène	St-Louis	82	12	83.43		83.43
151	Chamberland, Joséphine	Rivière-du-Loup	58	12	125.64		125.64
152	Champagne, Henriette	Montréal	69	12	75.00		75.00
153	Champlain, Mary A. de	St-Ferdinand	71	12	114.09		114.09
154	Chandonnet, M.-Antonia	Ste-Emilie	56	12	75.00		75.00
155	Chaput, Georgiana	Montréal	44	12	96.42		96.42
156	Chaput, Marie	L'Assomption	79	12	75.00		75.00
157	Charbonneau, Célina	Sudbury, Ont	73	12	139.45		139.45
158	Charbonneau, Henriette	Trois-Rivières	50	11	212.60		212.60
159	Charbonneau, M.-Lse	St-Jovite	56	12	156.15		156.15
160	Charland, Cécile	Montréal	72	6	37.50		37.50
161	Charlton, M.-C.-Emma	Montréal	66	12	414.88		414.88
162	Charron dit Cabana, Eliza	Montréal	59	12	109.16		109.16
163	Chaussé, Marie-Hermine	L'Assomption	58	12	93.69		93.69
164	Chicoine, Arsinoé	Montréal	62	12	84.33		84.33
165	Chicoine, Eléonore, Mme Pierre Leduc	St-Pie	64	12	103.59	6.48	97.11
166	Chilton, Sylvina-S	Clarenceville	67	12	135.12		135.12
167	Choquette, M.-Lse-Régina	Marieville	48	12	120.97		120.97
168	Cimon, Adeline, Mme Ferdinand Langis	Shawinigan-Falls	61	12	75.00		75.00
169	Cimon, Marie-Louise	Québec	69	12	75.00		75.00
170	Cinq-Mars, Mme Théophile	Batiscan	72	12	75.00		75.00
171	Clark, Katie, Mme Telp. Roy	Stanstead	50	9	78.53		78.53
172	Cleland, Margaret	Hemmingford	77	12	75.00		75.00
173	Clément, Germaine	St-Cuthbert	49	12	110.38		110.38
174	Cléroux, Jos.-Albini	Montréal	68	12	476.52		476.52
175	Cloutier, Marie-E., Mme O. Bergeron	New-Port, Vermont	67	12	75.00		75.00
176	Cloutier, Mme Olivier	Laurierville	66	12	75.00		75.00
177	Clyde, Mme Wm	Huntingdon	83	12	98.31		98.31
178	Cockfield, H. M	Montréal	59	12	1,050.00		1,050.00
179	Cohoon, Mary-A	Sherbrooke	49	12	96.06		96.06
180	Colfer, Ed.-Jos	Montréal	61	12	154.62		154.62
181	Comeau, Délima, Mme Ephrem Duplessis	Trois-Rivières	56	12	86.07		86.07
182	Cooke, Margaret-E	Montréal	66	12	420.38		420.38

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
183	Corbeil, Philippa	Montréal	41	42	580.72		580.72
184	Corey, Jessie	Stanbridge East	56	6	146.08		146.08
185	Cormier, Mélanie	St-Grégoire	59	12	115.74		115.74
186	Cornu, Mme Sophie	Suisse	68	12	601.50		601.50
187	Corriveau, Arthémise	St-Michel	59	12	76.62		76.62
188	Cossette, Mme George	St-Prosper	55	12	75.00		75.00
189	Côté, Mme Edmond	Cache Bay, Ont	57	12	75.00		75.00
190	Côté, Julia	L'Avenir	48	12	100.71		100.71
191	Côté, Marie-Philomène	Rivière-du-Loup	43	6	106.37		106.37
192	Côté, Philomène	Ile-Verte	62	12	88.81		88.81
193	Côté, Régina, Mme Jos. Trudeau	Marieville	48	12	91.32		91.32
194	Couillard-Després, F., Mme Elzéar Bernier	Montmagny	53	12	75.00		75.00
195	Coulombe, M.-E.-Mathilde	Québec	48	12	93.48		93.48
196	Cournoyer, Orise	St-Joseph-de-Sorel	53	12	135.64		135.64
197	Courval, Charles	Terrebonne	72	12	286.50		286.50
198	Cousineau, Louis	Pointe-à-Gatineau	68	12	114.08		114.08
199	Couture, Mme Delphis	N.-D.-de-Buckland	63	12	75.00		75.00
200	Couture, Malvina, Mme Alf. Charron	Ste-Edwidge	49	12	75.46		75.46
201	Couture, Sophie	St-Cyprien	76	12	75.00		75.00
202	Couturier, Georgianna, Mme Joseph Laflamme	Sorel	51	12	85.98		85.98
203	Cowell, Mme Martha	St-Johnsbury	75	12	75.00		75.00
204	Coyn, Mary Ellen, Mme Joseph Clément	Coteau Sta	61	12	106.35		106.35
205	Crépeau, Mme Charles	St-Henri-de-Mascouche	83	12	75.00		75.00
206	Crilly, Martha	Stanbridge East	74	12	75.00		75.00
207	Croteau, Delphine, Mme Philias Jacques	N.-D.-d'Issoudun	63	12	75.00		75.00
208	Croteau, M.-Elmina	St-Apollinaire	70	12	75.00		75.00
209	Croteau, Zénaïde	St-Apollinaire	62	12	75.00		75.00
210	Curtis, Henry-H	Westmount	64	12	532.66		532.66
211	Cyr, Mme Rose-Anna	Ste-Dorothée	64	12	144.02		144.02
212	Dagnault, Léandre	St-Alexis-des-Monts	78	12	75.00		75.00
213	Danais, Mme Elzéar	Baie St-Paul	71	12	75.00		75.00
214	Dancose, Emma	Cacouna	74	12	75.00		75.00
215	Dastous, Orpha	St-Fabien	56	6	37.50		37.50
216	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	74	12	88.30		88.30
217	Deblois, Mme Eulalie-C	Ottawa	70	12	75.00		75.00
218	Dechêne, Mme Gédéon	Montréal	61	12	118.29		118.29
219	Déchêne, Mme J.-B	Ruisseau à Patates	56	6	46.75		46.75
220	Dechêne, Malvina	Ste-Anastasie	70	12	137.14		137.14
221	Decourchêne, Héloise-B	St-Cuthbert	78	12	151.29		151.29
222	Delaunais, Mme Paul	St-Mathieu	61	12	90.28		90.28
223	Delisle, Delphine	Québec	64	12	135.57		135.57
224	Delormes, Edmond	St-Gabriel	57	12	179.64		179.64
225	Delorme, MmeJ.-B	St-Simon	73	12	106.92		106.92
226	Delsemme, Mme Eugénie	Joliette	55	12	87.54		87.54
227	Demers, F.-X.-Ed	Drummondville	77	12	258.10		258.10

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts
228	Dénommé, Mme J.-B.	St-Gabriel	63	12	75.00	.....	75.00
229	Derick, Lucy-H.	Montréal	84	12	468.00	.....	468.00
230	Desaulniers, Mme Octavie.	St-Georges	52	12	75.00	.....	75.00
231	Desbiens, Virginie.	Chicoutimi	72	12	126.66	.....	126.66
232	Deschênes, Mme Edouard.	St-Sévère	57	12	86.61	.....	86.61
233	Deschênes, Victoria, Mme Emile Caron.	Québec	62	12	75.00	.....	75.00
234	Descoteaux, Mme Joseph.	St-Zéphirin	80	12	75.00	.....	75.00
235	Desgagné, Mme F.-X.	Bagotville	75	12	75.00	.....	75.00
236	Desjardins, Christine	Petit-Pabos	68	12	75.00	.....	75.00
237	Desjardins, Mme Eugène	Petit-Pabos	60	12	75.00	.....	75.00
238	Desnoyers, Mme Joseph.	Roxton-Falls	81	12	75.00	.....	75.00
239	Desroches, Marie-Amanda.	Ste-Adèle	58	12	98.67	.....	98.67
240	Desrosiers dit Patoine, Rose-de-Lima	St-Gervais	51	12	81.90	.....	81.90
241	Destroismaisons, Rose-de-Lima	St-Guillaume-d'Upton	75	12	75.00	.....	75.00
242	Dextrase, Mme Joseph.	Ste-Angèle-de-Monnoir	70	12	102.87	.....	102.87
243	Déziel, Anna	Montréal	61	12	98.20	.....	98.20
244	Déziel, Eugénie	Montréal	53	12	75.00	.....	75.00
245	Dion, Aug.-Arthémise	St-Jean, I.-O.	63	12	75.00	.....	75.00
246	Dion, Mme Phydime	Buckland	65	12	75.00	.....	75.00
247	Dion, Mme Toussaint	Ste-Rose	48	12	88.84	.....	88.84
248	Dionne, Aurore	Loretteville	65	12	199.95	.....	199.95
249	Dionne, Hermélie	St-Cyrille-de-Wendover	57	12	75.00	.....	75.00
250	Dods, Mary W.	Maryland	69	12	85.72	.....	85.72
251	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	70	12	75.00	.....	75.00
252	Dolbec, Mme Augustin.	St-Aimé	60	12	75.00	.....	75.00
233	Donahue, Maggie-M.	Fassett	45	6	41.84	.....	41.84
254	Donald, J.-T.	Montréal	64	12	765.66	.....	765.66
255	Dorais, J.-T	Montréal	78	12	300.00	.....	300.00
256	Dostaler, Etienne	St-Narcisse	69	12	166.62	.....	166.62
257	Dostaler, J.-O.-C.	Cap-de-la-Madeleine	65	12	300.00	.....	300.00
258	Dow, Henrietta-E., Mme O.-J. Soles	Foster	71	12	75.00	.....	75.00
259	Doyle, Rose-Anna	West-Broughton	63	12	113.91	.....	113.91
260	Doyon, Zélie-Elise	St-Joseph	57	12	164.55	.....	164.55
261	Drapeau, Marie-Elise	Montréal	44	6	65.59	.....	65.59
262	Drouin, Caroline	St-Joseph	62	12	143.47	1.94	141.53
263	Dryden, Ella J.	Hemmingford	60	12	75.00	.....	75.00
264	Dubé, Marie-Louise	L'Ange-Gardien	48	12	79.04	.....	79.04
265	Dubois, Victoria, Mme Adolphe Babineau	La Tuque	55	12	75.00	.....	75.00
266	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	75	12	75.00	.....	75.00
267	Dubuc, Mme Ferdinand	St-Nicolas, station	55	12	75.00	.....	75.00
268	Dufour, Mme Elie	Ile-aux-Coudres	62	12	75.00	.....	75.00
269	Dufour, Mme Sifroi	Pointe-des-Roches	82	12	75.00	.....	75.00
270	Dufresne, Mme Candide	Montréal	87	12	317.61	.....	317.61
271	Dufresne, Emery	Montréal	58	12	181.14	.....	181.14
272	Dugal, Azilda	Québec	59	12	85.62	.....	85.62
273	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	67	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
274	Duguay, Marie-Rosalie, Mme U. Archambault	St-Paul	44	6	79.20		79.20
275	Dulude, Mme Auguste	St-Basile	71	12	120.42		120.42
276	Dumais, Mathilde	Ste-Anne-de-la-Pocatière	59	12	123.68		123.68
277	Dumas, Adèle	Laurierville	60	12	96.30		96.30
278	Dumont, Luce	New-Port	75	12	85.29		85.29
279	Dumont, Marie-Adèle	St-Modeste	50	12	76.83		76.83
280	Dumont, Marie	St-Arsène	79	12	75.00		75.00
281	Dumouchel, Florestine	Sherrington	59	12	108.54		108.54
282	Duplessis, Mme David	Québec	62	12	75.00		75.00
283	Dupuis, Mme Alexandre	St-Simon	72	12	100.26		100.26
284	Dupuis, Georgianna, Mme J.-A.-A. Lefebvre	Sherbrooke-est	47	6	52.56		52.56
285	Dupuis, J.-Cyprien	Howick	64	12	407.25		407.25
286	Dupuis, Odile	St-Liguori	86	12	75.00		75.00
287	Duquet, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	85	12	133.59		133.59
288	Dussault, Mme Nap	Québec	53	12	212.55		212.55
289	Dutil, Philomène	N.-D.-de-Buckland	62	12	103.17		103.17
290	Duval, Marie-Léa-A	Beauceville	39	12	101.16		101.16
291	Edey, Ethel N	Aylmer	48	13	117.78		117.78
292	Emery, Nellie	Los-Angeles, Cal	53	12	75.00		75.00
293	Emond, Alexandrine	Montréal	57	12	137.92		137.92
294	Facette, Adelina, Mme D. Parent	Valleyfield	52	12	131.25		131.25
295	Fafard, Joseph	Montréal	53	12	272.01		272.01
296	Fafard, Praxède	Lanoraie	59	12	131.28		131.28
297	Famelart, Georges	Montréal	61	6	285.19		285.19
298	Farnsworth, A.-Maria	Cookshire	76	12	91.50		91.50
299	Featherston, Ida May	Lacolle	67	12	147.87		147.87
300	Fiset, Mme Didace	Rigaud	79	12	112.04		112.04
301	Fontaine, Mme Bruno	St-Hyacinthe	67	12	75.00		75.00
302	Fontaine, Mme Jean	Newbois	46	12	75.00		75.00
303	Forcier, Octavie	St-Ephrem	46	12	75.00		75.00
304	Forest, Délima	St-Jacques	57	12	75.00		75.00
305	Forest, Georgine	Trois-Rivières	55	12	91.22		91.22
306	Forget, Mme Hubert	Montréal	66	12	75.00		75.00
307	Forget, Julie-O	St-Colomban	68	12	75.00		75.00
308	Forgues Philomène	Québec	76	12	75.00		75.00
309	Forsyth, Alice I	Montréal	49	12	316.38		316.38
310	Fortin, Elzire-M., Mme Jos. Nadeau	Jonquière	43	12	101.67		101.67
311	Fortier, M.-Clarida, Mme Marcel Lecours	St-Léon-de-Standon	44	12	82.92		82.92
312	Fournier, Mme G.-H	St-Jean Port-Joli	78	12	75.00		75.00
313	Fournier, M.-Lse, Mme J.-P. Gagné	Québec	54	12	94.52		94.52
314	Fradet, Henriette	Montréal	60	12	114.92		114.92
315	Fradet, M.-Césarie	Québec	65	12	140.88		140.88
316	Fraser, Mme Alexandre	N.-D.-du-Lac	67	12	75.00		75.00
317	Frégeau, Amanda	Laurenceville	57	12	75.00		75.00
318	Frégeau, Lucie	Laurenceville	56	12	75.00		75.00

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
319	Fuller, Alice	Coaticook	66	12	109.29	.....	109.29
320	Gadbois, Aurélie	St-Liboire	67	12	75.00	.....	75.00
321	Gadbois, Emilie, Mme Jos. Pilon	Ste-Hélène	47	12	108.24	.....	108.24
322	Gagné, A.-Delvina, Mme Eloi Lemay	Disraeli	60	6	72.26	.....	72.26
323	Gagné, Celanire	Quai Rimouski	56	12	75.00	.....	75.00
324	Gagné, Denise	Quai de Rimouski	58	12	75.00	.....	75.00
325	Gagné, Nathalie	Sherrington	64	12	122.16	.....	122.16
326	Gagné, Sarah, Mme Jos. Laverrière	Waterloo	58	12	75.00	.....	75.00
327	Gagnier, Mme E.-Nap	Québec	74	12	86.49	.....	86.49
328	Gagnon, M.-Adèle-P	Rimouski	61	12	75.00	.....	75.00
329	Gagnon, Mme A.-Arthémise	Ste-Hélène	53	12	96.68	.....	96.68
330	Gagnon, Mme Emile	Chambord	63	12	75.00	.....	75.00
331	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	60	12	75.00	.....	75.00
332	Gagnon, Louis	Girard	78	12	142.86	.....	142.86
333	Gagnon, Mme Maxime	Shawinigan-Falls	67	12	90.43	.....	90.43
334	Gagnon, M.-Julie	St-Michel	65	12	75.00	.....	75.00
335	Gagnon, Joséphine-E	St-François	53	12	76.35	.....	76.35
336	Gagnon, P.-C	St-Michel	80	12	300.00	.....	300.00
337	Gagnon, Perside-M.-S	L'Assomption	58	12	75.00	.....	75.00
338	Gagnon, M.-Sophie	Girard	87	12	75.00	.....	75.00
339	Gamache, Elmire, Mme Jos. Lebel	St-Roch-des-Aulnaies	54	12	130.05	.....	130.05
340	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	53	12	75.00	.....	75.00
341	Gareau, Malvina, Mme Jos. Léger	Montréal	58	6	48.05	.....	48.05
342	Garneau, Jean	Montréal	79	12	75.00	.....	75.00
343	Garneau, Odile, Mme Frédéric Drolet	Neuville	62	12	75.00	.....	75.00
344	Gaudet, Elodie	Garonne, Sask	77	12	75.00	.....	75.00
345	Gaudreau, Mme Joseph	Montréal	61	12	191.40	.....	191.40
346	Gaudreault, Julia, Mme Jos. Gagnon	Ste-Agnès	63	12	75.00	.....	75.00
347	Gaudreau, Rosalie	Farnham	48	12	75.00	.....	75.00
348	Gauthier, Anna-Marie	Roberval	48	12	90.56	.....	90.56
349	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	52	12	75.00	.....	75.00
350	Gélinas, Mme Joseph	St-Barnabé-Nord	60	12	75.00	.....	75.00
351	Gélinas, Napoléon	Montréal	70	12	300.00	.....	300.00
352	Gélinas, Mme Zotique	Shawinigan-Falls	54	12	75.00	.....	75.00
353	Gendron, M.-Isola	St-Liboire	55	12	76.56	.....	76.56
354	Genest, Délia	Montréal	72	12	75.00	.....	75.00
355	Geoffroy, E.-Sévérine	St-Léonard-d'Aston	63	12	75.00	.....	75.00
356	Gervais, Mme J.-B	Montréal	68	12	102.69	.....	102.69
357	Gervais, J.-H	Montréal	57	12	300.00	.....	300.00
358	Giard, Florine	Montréal	61	12	173.16	.....	173.16
359	Giguère, Marie	St-Zacharie	68	12	113.92	.....	113.92
360	Gilmour, David	Montréal	73	12	300.00	.....	300.00
361	Gingras, Malvina	St-Hyacinthe	59	12	144.04	.....	144.04
362	Girard, Mme J.-C	Napierville	80	12	150.00	.....	150.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
363	Girard, Julie, Mme Arthur Lajoie	St-Edouard	57	12	77.22		77.22
364	Girard, M.-Virginie	St-Célestin	57	12	78.00		78.00
365	Girouard, Mme J.-B	Ste-Geneviève	69	12	75.00		75.00
366	Giroux, Alphonsine	Trois-Rivières	63	12	131.61		131.61
367	Giroux, Azilda	Ste-Angèle	60	12	75.00		75.00
368	Giroux, M.-Lse-Azilda	St-Valentin	59	12	221.02		221.02
369	Giroux, Rose-Anna-M.-V., Mme Calixte Tanguay	Coaticook	41	12	94.42		94.42
370	Godbout, Mme Jean	Québec	71	12	100.80		100.80
371	Gouger, Mme Théophile	St-Michel-des-Saints	73	12	75.00		75.00
372	Gorman, Marie-Annie	Québec	43	6	47.49		47.49
373	Gorman, Mary-Jane	Danville	68	12	118.12		118.12
374	Gosselin, Rose-Emma	Québec	68	12	94.50		94.50
375	Gougeon, Marie-Mériza	Ste-Etienne	42	6	57.11		57.11
376	Goulet, Eugénie	Rivière-des-Roches	79	12	75.00		75.00
377	Goulet, Marie-Louise	St-Hyacinthe	58	12	75.00		75.00
378	Grafton, Martha	Montréal	70	12	451.66		451.66
379	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	51	12	75.00		75.00
380	Gravel, Joséphine	Château-Richer	60	12	197.62	8.41	189.21
381	Gravel, Marie-Laure	Ste-Anne-de-Beaupré	60	12	75.00		75.00
382	Gravel, Mathilde, Mme J.-B. Fournel	Ste-Agathe-des-Monts	73	12	75.00		75.00
383	Grégoire, Alida	St-Esprit	64	12	75.00		75.00
384	Grignon, Séraphine	Worcester, Mass	65	12	92.67		92.67
385	Grondin, Alvine-Delvina	St-Ephrem-Tring	55	12	90.33		90.33
386	Guay, François-X	Terrebonne	61	12	300.00		300.00
387	Guay, Henriette	St-Isidore	59	6	47.30		47.30
388	Guay, Mathilde, Mme Jos. Côté	Cobalt, Ont	58	12	102.93		102.93
389	Guérin, Mme Hilaire	Ste-Philomène	57	12	86.35		86.35
390	Guillemette, Mme Trefflée	Marieville	82	12	75.00		75.00
391	Guillemette, Mme François	St-Isidore	70	12	75.00		75.00
392	Haggart, Jessie	Richmond	61	12	100.23		100.23
393	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	62	12	75.00		75.00
394	Hallé, Alice-M.-Elisée	Montréal	39	6	52.05		52.05
395	Hall, Mary-Justine	Clarenceville	61	12	176.02		176.02
396	Hamel, Georgiana	Ste-Gertrude	40	12	75.00		75.00
397	Hamel, Marie-S	Québec	59	12	75.00		75.00
398	Hardy, Philomène	St-Casimir	79	12	75.24		75.24
399	Harper, Catherine	Montréal	70	12	506.38		506.38
400	Harper, Josephine	Québec	58	12	152.25		152.25
401	Harrison, Anna	Ste-Félicité	50	12	78.73		78.73
402	Harvey, Mme Jean	Montréal	66	12	75.00		75.00
403	Hayden, Mme John	Sorel	66	6	49.42		49.42
404	Hébert, Marie-Anna, Mme Pierre Primeau	Ste-Clotilde	54	6	57.32		57.32
405	Henderson, Mme J.-C	Thetford-Mines	64	12	75.00		75.00
406	Hennessey, Catherine	Holyoke, Mass	54	12	151.56		151.56
407	Henry, Helen	Montréal	74	12	360.00		360.00
408	Héon, Maria	St-Louis-de-Blandford	49	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
409	Hepburn, Elizabeth	Bury	59	12	251.82		251.82
410	Hewton, Robert John	Montréal	61	12	623.87		623.87
411	Higginson, Mathilda-E., Mme M.-E. Dilworth	Lachine	60	6	158.33		158.33
412	Houde, Mme Joséphine	Charlesbourg	59	12	75.00		75.00
413	Houle, Mathilda, Mme A. Landry	St-Germain	48	6	46.14		46.14
414	Hudon, Adèle	Ottawa	68	12	98.10		98.10
415	Hudon, Arthémise	Kamouraska	68	12	75.00		75.00
416	Hudon, Emila	Trois-Pistoles	58	12	83.92		83.92
417	Hudon, M.-Malvina	Kamouraska	69	12	75.00		75.00
418	Hudon, Marie	Hull	59	12	129.96		129.96
419	Humphrey, Charles-A	Pointe-aux-Trembles	72	12	851.01		851.01
420	Hunter, Agnes	Montréal	68	12	318.33		318.33
421	Hunter, Georgina	Montréal	62	12	800.76		800.76
422	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas-de-Kostka	50	12	77.97		77.97
423	Imbeau, Mme Joseph	Grandes Bergeronnes	52	12	75.00		75.00
424	Jalbert, Emma, Mme T. Schmeler	Haileybury, Ont	59	12	75.00		75.00
425	Jalbert, Mme J.-B	Montréal	65	12	79.11		79.11
426	Jasmin, Marie-Louise	Ste-Geneviève	55	12	154.16		154.16
427	Jean, Claire, Mme Jos. Rioux	St-Jean-de-Dieu	58	12	75.00		75.00
428	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	64	12	75.00		75.00
429	Jenkerson, Alma-R	Bishop's Crossing	62	12	75.00		75.00
430	Joubert, Clara	Sayabec	61	12	75.00		75.00
431	Kelly, William	Merrickville, Ont	59	6	257.80		257.80
432	Keenan, Elizabeth	Greenlay	54	12	119.05		119.05
433	Kneeland, A.-W	Ste-Anne-de-Bellevue	68	12	1,050.00		1,050.00
434	Killaly, Mme Richard-H	Ste-Catherine, Ont	50	12	365.37		365.37
435	Kinghorn, Mary	Kinnear's Mills	68	12	115.29		115.29
436	L'Abbé, Marie-Emilie, Mme J.-Bte Juneau	Montréal	67	12	75.00		75.00
437	Labelle, Marie-Laure	Montréal	57	12	229.05	1.80	227.25
438	Laberge, C., Mme O. Beauvais	Montréal	59	12	75.00		75.00
439	Laberge, Mme Nazaire	St-Gédéon	73	12	75.00		75.00
440	Labonté, Mme Charles	Danville	71	12	85.78		85.78
441	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem	72	12	79.20		79.20
442	Labrie, Mme François	St-Eloi	69	12	75.00		75.00
443	Lacerte, Mme Raphael	Yamachiche	72	12	75.00		75.00
444	Lachambre, Mme Alexis	Coaticook	60	12	91.95		91.95
445	Lachance, Joséphine	Lévis	62	12	142.65		142.65
446	Lachance, Marie-Louise	St-Bruno-Labarre	68	12	75.00		75.00
447	Lachapelle, M.-Emma-L	Montréal	72	12	139.50		139.50
448	Lacroix, Adélaïde	Québec	66	12	75.00		75.00
449	Lacroix, Henriette	Montréal	58	12	75.00		75.00
450	Laflamme, Mme Jean	St-Fabien-de-Panet	51	12	80.55		80.55
451	Lafleur, Mme Noé	Québec	62	12	120.37		120.37
452	Lafontaine, Marie-Louise	Paquetteville	56	12	191.72		191.72
453	Lafontaine, Mélanie	Paquetteville	59	12	121.75		121.75

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
454	Lafortune, Camilla	Montréal	59	12	94.35		94.35
455	Lagué, Marie-Louise	Montréal	48	11	149.65		149.65
456	Lahaye, Arline, Mme Jules Dumais	Ville-Marie	59	6	45.18		45.18
457	Laistres, Mme Stanislas	St-Antoine	64	12	106.47		106.47
458	Lajeunesse, Marie-A., Mme Adélard Laurin	Ste-Dorothée	44	6	50.87		50.87
459	Lajeunesse, M.-Cédulie	Québec	70	12	118.62		118.62
460	Lalancette, Virginie	Chicoutimi	60	12	75.00		75.00
461	Laliberté, Joséphine	Ste-Croix	60	12	102.00		102.00
462	Lalime, Mme Magloire	St-Hyacinthe	70	12	200.94		200.94
463	Lalonde, R.-Alphonsine	Ste-Justine-de-Newton	61	12	105.21		105.21
464	Lamarche, Joséphine	Pte-aux-Trembles	62	6	68.86		68.86
465	Lamb, Lily C	Montréal	57	6	261.19		261.19
466	Lambert, Mme Auguste	Beauport	83	12	119.10		119.10
467	Lamontagne, M.-Adèle	Québec	57	12	75.63		75.63
468	Landry, M.-Sarah	Lowell, Mass	65	12	75.00		75.00
469	Landry, Sophie	St-Elzéar	59	12	110.94		110.94
470	Langevin, Estelle	N.-D.-de-Portneuf	53	12	153.26		153.26
471	Langlais, Florida	Cacouna	49	12	75.00		75.00
472	Langlois, Alphonsine	St-Casimir	57	12	78.81		78.81
473	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice	65	12	75.00		75.00
474	Laperrière, Evangéline	Shawinigan	59	12	75.00		75.00
475	Lapierre, Alice	Québec	44	12	95.49		95.49
476	Lapierre, André	Ste-Julienne	72	12	300.00		300.00
477	Lapierre, Mme André	Ste-Julienne	69	12	148.83		148.83
478	Laplante Mme F	St-Gédéon	70	12	75.00		75.00
479	Lapointe, Anna	Chicoutimi	50	12	94.71		94.71
480	Lapointe, Anne-Agnès	Montréal	59	12	75.00		75.00
481	Lapointe, Marie-Caroline-G.	Montréal	76	12	158.85		158.85
482	Lapointe, M.-Lse-Léda	Kamouraska	50	12	75.00		75.00
483	Laporte, Valérie, Mme Côme Perrault	Montréal	58	12	101.22		101.22
484	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	71	12	94.50		94.50
485	Laprade, Siméon	Montréal	64	6	150.00		150.00
486	Laprès, Marie	Montréal	69	12	75.00		75.00
487	Laramée, Mme Charles	St-Etienne-de-Bolton	73	12	81.34		81.34
488	Laroche, Joséphine	St-Octave-de-Dosquet	62	12	75.00		75.00
489	Laroche, Mathilda, Mme Arthur Houle	St-Pierre-les-Becquets	44	12	76.14		76.14
490	Larose, Mme Herménégilde	St-Thomas-d'Aquin	74	12	116.80		116.80
491	Larose, Marie-Wilda	Montréal	38	6	54.57		54.57
492	Larue, Alphonsine	Québec	74	12	142.69		142.69
493	Lavallée, Emma, Mme Désiré Champagne	St-Norbert	53	12	122.34		122.34
494	Lavergne, Azilda, Mme C. St-Onge	Ste-Flore	55	12	75.00		75.00
495	Laverrière, Emélie	Beauport	75	12	75.00		75.00
496	Lavigne, Arthémise	St-Placide	65	12	75.00		75.00
497	Lavoie, Adélaïde	Québec	63	12	81.48		81.48
498	Lavoie, Dina, Mme L.Sirois	St-Jean-de-Dieu	68	12	75.00		75.00
499	Lawless, Lucinda-E	Montréal	68	12	682.14		682.14

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
500	Lawlor, Mary	Frampton-Ouest	66	12	93.75	.....	93.75
501	Lebel, Eugénie	Rivière-du-Loup	43	12	79.35	.....	79.35
502	Lebel, Georgina	St-Pacôme	67	12	75.00	.....	75.00
503	Leblanc, Cléophas	Montréal	70	12	617.99	.....	617.99
504	Lecavalier, Mme Maxime	St-Vincent-de-Paul	81	12	75.00	.....	75.00
505	Leclerc, Mme Didier	Baie-St-Paul	70	12	75.00	.....	75.00
506	Lécuyer, Rosalie, Mme Julien Houle	Troy, N. Y.	63	12	88.71	.....	88.71
507	Ledoux, Lina	Montréal	46	12	225.13	.....	225.13
508	Leduc, Emérentienne	Montréal	47	12	89.28	.....	89.28
509	Lefebvre, Adeline	Laprairie	72	12	75.00	.....	75.00
510	Lefebvre, Alphonse	St-Hyacinthe	81	12	269.93	.....	269.93
511	Lefebvre, Elizabeth, Mme Pierre Jackson	St-Rémi	50	12	132.00	.....	132.00
512	Lefebvre, M.-Olive	St-Justin	72	12	188.25	.....	188.25
513	Lefèvre, Charles-Albert	Québec	63	12	574.67	.....	574.67
514	Légaré, Mme Rémi	Victoriaville	70	12	87.18	.....	87.18
515	Legault, Mme Théophile	Ste-Marguerite	67	12	75.00	.....	75.00
516	Lemarier, Mme H	St-Raphael-d'Aston	66	12	75.00	.....	75.00
517	Lemay, Mme Wm	St-Maurice de Thetford-Mine-ouest	66	12	75.00	.....	75.00
518	Lemelin, Alvine, Mme Camille Mercier	Québec	62	12	88.68	.....	88.68
519	Lemieux, Mme Alphonse	St-Philémon	56	12	75.00	.....	75.00
520	Lemire, Mme Joseph	Sherbrooke	71	12	75.00	.....	75.00
521	Lemire, Marie	L'Assomption	75	12	103.08	.....	103.08
522	Lemoine, Mme Louis	West Broughton	71	12	75.00	.....	75.00
523	Lepetit, Mme Octave	Victoriaville	59	12	75.00	.....	75.00
524	Lépine, Virginie	Wotton	77	12	81.00	.....	81.00
525	Leroux, Mme Auguste	St-Nicolas Station	56	12	115.24	.....	115.24
526	LeScouarnec, François	Berthier	62	6	110.17	.....	110.17
527	L'Espérance, Henriette, Mme J.-E. Carrier	Québec	63	12	75.00	.....	75.00
528	Lessard, Mme Arthur	Québec	49	12	75.00	.....	75.00
529	Lessard, Delphine	Beauprê	62	12	75.00	.....	75.00
530	Létourneau, Mme Antoine	Québec	62	12	75.00	.....	75.00
531	Levasseur, M.-Eloise	St-Léonard	74	12	75.00	.....	75.00
532	Levert, Angèle, Mme P. Bourgeois	La Nation	50	12	102.21	.....	102.21
533	Lévesque, Mme Cléophas	Montréal	79	12	75.00	.....	75.00
534	Lévesque, Mme Ophidie	Lac-au-Saumon	68	12	75.00	.....	75.00
535	Liénard, Mme François-X.	Montréal	61	12	167.28	.....	167.28
536	Lloyd, Mary-Elliot	Québec	50	6	37.50	.....	37.50
537	Lockquell, Armand	Québec	63	12	308.22	.....	308.22
538	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	67	12	126.69	.....	126.69
539	Loubier, Anna	St-Gédéon	42	6	47.24	.....	47.24
540	Loubier, Mme Fortunat	St-Gédéon	69	12	81.32	.....	81.32
541	Loughery, Violet	Granby	55	12	108.39	.....	108.39
542	Lucier, Isaac	Roxton-Falls	85	12	152.28	.....	152.28
542	Luke, Emily Gertrude	Westmount	47	6	194.63	.....	194.63
543	Lusignan, Exilda	Upton	68	12	104.70	.....	104.70
544	Lussier, Mme I	Montréal	75	12	150.00	.....	150.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
545	Luttrell, Jane	Montréal	66	12	357.81	.....	357.81
546	Macauley, Mme W. B.	Toronto, Ont.	52	12	306.67	.....	306.67
547	MacIntosh, Mme Marion T.	Montréal	56	6	117.52	.....	117.52
548	Mackay, Ellen	Montréal	59	12	226.05	.....	226.05
549	Mackay, James A.	Sturgis, Sask.	68	12	300.00	.....	300.00
550	Mackay-Wolff, Mary-M.	Montréal	70	12	458.15	8.00	450.15
551	Mackercher, John	Montréal	80	12	1,050.00	.....	1,050.00
552	MacLeod, Mme M. R.	Sherbrooke	74	12	290.70	.....	290.70
553	Magnan, J.-B.-Ernest	Pont-Maskinongé	64	12	112.53	.....	112.53
554	Major, Mme Théop	Montréal	69	12	75.00	.....	75.00
555	Malo, Marie-Eugénie-V.	Joliette	46	6	46.61	.....	46.61
556	Malouin, Mme Jos.-S	Portage Griffon	55	12	75.00	.....	75.00
557	Manseau, M. Oct.-V	St-Pierre-de-Dunham	47	12	76.24	.....	76.24
558	Marceau, Eugénie	St-Michel	69	12	75.00	.....	75.00
559	Marceau, Marcelline	Ste-Hénédine	67	12	197.52	.....	197.52
560	Marchand, Henriette	Nicolet	74	12	75.00	.....	75.00
561	Marcotte, Marie-A., Mme Clovis Hébert	St-Grégoire	63	12	97.36	.....	97.36
562	Marcoux, Elmire	St-Anselme	66	12	75.00	.....	75.00
563	Marcoux, P.-U	St-Félix-de-Valois	76	12	300.00	.....	300.00
564	Marcoux, Mme P.-U	St-Félix-de-Valois	72	12	75.00	.....	75.00
565	Marier, Anna	Drummondville	53	12	85.65	.....	85.65
566	Marion, Emélie	St-Jacques	61	12	75.00	.....	75.00
567	Marion, Julie	Cohoes, N.-Y	70	12	75.00	.....	75.00
568	Marquis, Mme L.	Armand	68	12	75.00	.....	75.00
569	Marsan, Azéline	Montréal	79	12	83.64	.....	83.64
570	Martel, Jean-Bte	Montréal	71	12	220.65	.....	220.65
571	Martel, Mme Etienne	Sandy-Bay	73	12	75.00	.....	75.00
572	Martel, Marcelline	St-Isidore-d'Auckland	66	12	75.00	.....	75.00
573	Martel, Mme Timothée	Verdun	64	12	75.00	.....	75.00
574	Martin, Catherine	Montréal	62	12	310.66	.....	310.66
575	Martin, Catherine-Maria	Pointe-Fortune	65	12	187.52	.....	187.52
576	Martin, Lumina	Joliette	44	12	75.00	.....	75.00
577	Martineau, Amanda	Ste-Thérèse-de-Blainville	52	12	75.00	.....	75.00
578	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse	63	12	141.21	.....	141.21
579	Martineau, Zéphirine	Québec	64	12	105.30	.....	105.30
580	Massé-Noel, Mme Hélène	Nicolet	62	12	75.00	.....	75.00
581	Massé, Odile	St-Hyacinthe	67	12	91.92	.....	91.92
582	Massicotte, Rose-Anna	Maskinongé	52	12	75.00	.....	75.00
583	Matthieu, Annie-E	Lockport	66	12	75.00	.....	75.00
584	Matthieu, Eliza-J	Brownsbury	54	12	109.53	.....	109.53
585	Mathieu, Joséphine	Beauceville	52	6	43.79	.....	43.79
586	Mauffette, Mme J.-O	Ile Perrot	80	12	173.90	.....	173.90
587	Maynard, Joseph	Montréal	66	6	301.93	.....	301.93
588	McBratney, Isabella-G	Calgary, Alta	64	12	547.14	.....	547.14
589	McCarragher, Joseph	Montréal	71	12	133.81	.....	133.81
590	McCarthy, Mme Thomas	Sawyerville	51	12	99.37	.....	99.37
591	McCurdy, Jane-K	West Summerland, B. C	60	12	152.22	.....	152.22
592	McDonald, Honorine, Mme Ls Aubry	St-Grégoire	63	12	75.00	.....	75.00
593	McGarry, Harriet	Montréal	71	12	190.86	.....	190.86
594	McGibbon, Catherine	Lachute	73	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
595	McGown, Mme J.-G.-W.	Lac-des-Pins	66	12	327.73		327.73
596	McGregor, Mme James	Banning, Calif	65	12	449.66		449.66
597	McKaySmith, Caroline Mme C.-G.-V. Sjostram	Ware, Mass	56	6	306.20		306.20
598	McKenzie, Marie	St-Charles	70	12	98.04		98.04
599	McMartin, Jane	Montréal	89	12	83.49		83.49
600	McMullen, Mme Enos	Montréal	68	12	125.62		125.62
601	McMurray, Stéphanie, Mme G. Montpetit	Côteau Station	59	12	156.87		156.87
602	McNeil, Margaret-G., Mme Wm. McWhirter	New-Richmond	58	12	126.92	1.40	125.52
603	Ménard, M.-I.-Achillia	Les Cèdres	52	12	97.78		97.78
604	Mercier, Marie-A.-E.	Montréal	54	6	59.93		59.93
605	Mercier, Joséphine	Québec	79	12	189.48		189.48
606	Mercier, Marie-Louise	Sayabec	62	12	75.00		75.00
607	Merry, Elma-J.	Dade City Pasco	70	12	75.00		75.00
608	Meunier, Pierre	La Présentation	62	6	180.82		180.82
609	Michaud, Albertine, Mme M. April	St-Clément	42	12	75.00		75.00
610	Michaud, Florida	Kamouraska	63	12	75.00		75.00
611	Michaud, Mme François	St-Louis Ha! Ha!	82	12	75.00		75.00
612	Millan, Sarah	Montréal	73	12	475.08		475.08
613	Miller, Cécilia	Clarenceville	68	12	93.50		93.50
614	Milot, Victor	Yamachiche	63	12	240.76		240.76
615	Mirault, Mme Joseph	Montréal	80	12	75.00		75.00
616	Mireault, Mme A.	St-Esprit	64	12	75.00		75.00
617	Miville, Mme Auguste	Cap-Chat	51	12	75.00		75.00
618	Moe, Myrtle Viola	Franklin Centre	40	6	135.39		135.39
619	Moffet, Zoé	St-Nicolas Station	59	12	96.60		96.60
620	Monfette, Emélia, Mme E. Tousignant	Montréal	58	12	161.31		161.31
621	Monette, Léopoldine	Montréal	52	12	178.65		178.65
622	Monier, Mme William	N.-D.-des-Laurentides	76	12	129.34		129.34
623	Montminy, Mme G.-F	St-Gilles	64	12	75.00		75.00
624	Moreau, Virginie	Laval-des-Rapides	58	12	75.00		75.00
625	Morel, Résilda, Mme Joseph Tremblay	St-Tite-des-Caps	58	12	75.00		75.00
626	Morency, Eugénie	Ile-Verte	57	12	75.00		75.00
627	Morin, Azilda	St-Raphael	72	12	75.00		75.00
628	Morin, Marie, Mme Joseph Bernier	St-Eleuthère	65	6	37.50		37.50
629	Morin, Marie-Alphonsine	St-Aubert	57	6	68.48		68.48
630	Morin, Marie-Blanche	Cap-St-Ignace	39	6	48.53		48.53
631	Morin, Marie-J.-Léda	St-Romuald	42	12	152.70		152.70
632	Morin, Marie-Antoinette, Mme J.-P. Carbonneau	Medford, Mass	52	12	75.00		75.00
633	Morin, M.-Léda	St-Evariste	55	12	75.00		75.00
634	Morissette, Mme Adélaïde	St-Grégoire	58	12	75.00		75.00
635	Morissette, Célanire	Québec	74	12	75.00		75.00
636	Morissette, Denyse	Québec	56	12	79.75		79.75
637	Morissette, M.-Victorine	Shawinigan-Falls	61	6	38.68	1.57	37.11
638	Morneau, Mme Charles	Mont-Joli, Station	56	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
639	Morneau, Philomène	Beauport	73	6	49.50		49.50
640	Morrow, Edith	Montréal	58	12	352.84		352.84
641	Moss, Mme Andrew	Everett, Mass	72	12	75.00		75.00
642	Moss, Florence Harriet	Montréal	62	12	437.46		437.46
643	Mountain, Esther	Québec	60	12	134.71		134.71
644	Mulvena, Catherine	Richmond	74	12	81.66		81.66
645	Murray, Mme James H	Montréal	61	12	169.24		169.24
646	Nadeau, Mme François	St-Gervais	80	12	75.00		75.00
647	Newell, Mme Arthur-S	Waterloo	71	12	124.03		124.03
648	Nichols, Caroline	Montréal	72	12	262.20		262.20
649	Nicole, Mme Pierre	Montmagny	61	12	75.00		75.00
650	Noel, Alméria	Québec	53	12	98.07		98.07
651	Noel, Jeanne-M., Mme Noé Rousseau	Trois-Rivières	50	12	78.00		78.00
652	Noel, Julie	Québec	59	12	75.00		75.00
653	Norris, Margaret-E	Westmount	49	6	200.46		200.46
654	Nourry, Pamélia	St-Valère, Bulstrode	52	12	75.00		75.00
655	O'Bready, Sylvina	Asbestos	62	12	115.74		115.74
656	Odell, Sarah-J	Lacolle	66	12	177.06		177.06
657	Odell, Walter	Eustis	60	12	300.00		300.00
658	O'Grady, Annie	Frampton	66	12	110.49		110.49
659	O'Grady, Annie-M	Westmount	65	12	508.56		508.56
660	O'Neil, Elizabeth	Lacolle	61	12	117.30		117.30
661	O'Reilly, M.-Helen	St-Pat.-de-Beaurivage	70	12	75.00		75.00
662	Otis, Cléophée	Lévis	65	12	75.00		75.00
663	Otis, Joseph-Ladislas	Baie-St-Paul	45	6	124.97		124.97
664	Ouellet, Mme Joseph	St-Pascal	61	12	75.00		75.00
665	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup	63	12	75.00		75.00
666	Ouellet, Marie-Anne	St-Anaclet	49	12	130.32		130.32
667	Ouellet, Marie-Elizabeth-C	Bienville	55	12	87.03		87.03
668	Ouellet, M.-D.-Joséphine	Loretteville	79	12	75.00		75.00
669	Pagé, M.-Exilda	Québec	59	12	203.07		203.07
670	Pagé, Richard	Montréal	62	12	300.00		300.00
671	Palmer, Jane-V	Montréal	59	12	232.36		232.36
672	Papineau, Mélina	Magog	68	12	75.00		75.00
673	Paquet, Daniel	Iles-de-la-Madeleine	71	12	267.49		267.49
674	Paquet, Mme Dosithée	St-Philippe-de-Chester	72	12	75.00		75.00
675	Paquet, Mme Fortunat	St-Gabriel	61	12	75.00		75.00
676	Paquet, J.-B	Montréal	64	12	300.00		300.00
677	Paquette, Marie-Malvina, Mme H. Grégoire	Rawdon	56	12	95.92		95.92
678	Paquette, Mme Napoléon	Frelighsburg	68	12	78.04		78.04
679	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubalde	78	12	75.00		75.00
680	Paradis, Charles	Montréal	81	12	300.00		300.00
681	Paradis, Mme Magloire	Ste-Anastasie	76	12	83.78		83.78
682	Paradis, Mme Stanislas	St-Hughes	59	12	75.00		75.00
683	Parent, Dina	St-Isidore	69	12	75.00		75.00
684	Parent, Marie-Adèle	St-Isidore	60	12	75.00		75.00
685	Parent, Marie-Rosalie	Giffard	66	12	215.97		215.97
686	Parsons, Siméon-H	Paris, Ont	72	12	644.00		644.00
687	Payer, Anysie	N.-D.-de-Ham	50	12	76.65		76.65
688	Pélissier, Amanda	St-Aimé	39	6	37.92		37.92
689	Pelisson, Philomène	Loretteville	72	12	114.00		114.00

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
690	Pelletier, Edith	Ste-Hélène	57	6	37.50		37.50
691	Pelletier, Mme Eusèbe	Québec	73	12	87.93		87.93
692	Pelletier, M.-Lse-Clara	Ste-Louise	61	12	88.82		88.82
693	Pelletier, Mme H.-B	Québec	76	12	95.88		95.88
694	Penney, Maria	Loretteville	66	12	102.48		102.48
695	Pepin, Marie-Louise	Québec	58	12	201.21		201.21
696	Perley, Mme W.-F	Stanbridge-Est	62	12	201.58		201.58
697	Perras, Mme Joseph	Brousseau Station	54	12	118.35		118.35
698	Perrault, Joseph-N	Montréal	57	12	1,016.40		1,016.40
699	Perron, Henriette, Mme Wm. Girard	Mille-Vaches	53	12	75.00		75.00
700	Peyton, Mathilda-F	Montréal	61	12	133.04		133.04
701	Pilon, Mme Armiens	Ste-Dorothée	69	12	75.00		75.00
702	Pineau, Mme Alexandre	Causapscal	68	12	75.00		75.00
703	Plaisance, M.-Antoinette	Lotbinière	57	12	81.16		81.16
704	Plamondon, Mme Joseph	Québec	55	12	97.50		97.50
705	Plante, Mme Joseph	St-Nicolas Station	58	12	75.00		75.00
706	Plouffe, Florentienne, Mme Jos. Mainville	Ste-Emilie-de-l'Energie	52	6	43.92		43.92
707	Plouffe, Marie-Nathalie	Bringham	57	12	161.37		161.37
708	Plourde, Marie-Léa	St-Jean-de-Dieu	46	6	37.50		37.50
709	Plourde, Marie-Louise	St-Léon	73	12	75.00		75.00
710	Poirier, Mme M.-Louise	Montréal	60	12	127.04		127.04
711	Poitras, Aurélie	Montmagny	61	12	119.96		119.96
712	Poliquin, Mme Lumina-G	Montréal	76	12	83.84		83.84
713	Pothier, Octavie	Trois-Rivières	51	12	94.95		94.95
714	Potvin, Mme Alfred	Plessisville	79	12	75.00		75.00
715	Potvin, Mme Vve Alfred	Hébertville	72	12	75.00		75.00
716	Potvin, Mme Joseph	Montréal	59	12	75.00		75.00
717	Poulin, Victoire	St-Odilon	50	6	62.39		62.39
718	Pouliot, Marie-Sophie-J	Rivière-du-Loup	40	6	46.28		46.28
719	Poupart, Alma, Mme Firmus Roy	Laprairie	45	6	45.21		45.21
720	Poupart, Pierre	Montréal	83	12	351.80		351.80
721	Prégent, Philomène	Montréal	49	12	110.30		110.30
722	Prémont, Mme Joseph	Québec	77	12	216.65		216.65
723	Prémont, Marie-O	Ste-Anne-de-Beaupré	73	12	111.51		111.51
724	Prévost, Mme Charles	Sacré-Cœur-de-Jésus	57	12	75.00		75.00
725	Prévost, Marie	St-Charles	56	12	92.94		92.94
726	Primeau, L.-A	Montréal	76	12	700.33		700.33
727	Proctor, Margaret	Bourg-Louis	61	12	197.85		197.85
728	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe	70	12	75.93		75.93
729	Proulx, Joséphine	Montréal	63	12	172.95		172.95
730	Proulx, Julienne	Montréal	69	12	82.59		82.59
731	Proulx, Rose-Anna	St-Camille	50	12	85.56		85.56
732	Proulx, Mme Zoé	Centredale, R. I	72	12	75.00		75.00
733	Provencher, Mme Edouard	St-Félix-de-Kingsey	73	12	75.00		75.00
734	Quintal, Emma	St-Isidore	67	12	75.00		75.00
735	Quintal, Marie-Célenie	Wickham-ouest	64	12	116.58		116.58
736	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	64	12	75.00		75.00
737	Ratté, M.-Célina	St-Augustin	80	12	107.25		107.25
738	Rebetez, Mme J.-P	Nicolet	82	12	96.57		96.57

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
739	Reed, Lucy	Ulverton	77	12	75.00		75.00
740	Reid, Elizabeth-J.	St-Augustin	58	12	424.76		424.76
741	Remillard, Mme Jacob	Acton-Vale	77	12	75.00		75.00
742	Renaud, Julie-Liza	N.-D.-d'Hébertville	50	12	124.30		124.30
743	René, Léonide	Ham-Nord	56	12	151.28		151.28
744	Rhéaume, Marie-Joséphine	St-Bernard	55	9	87.54		87.54
745	Rho, Lucinda, Mme Arthur Duval	Nicolet	40	12	75.00		75.00
746	Richard, Ophidie	Padoue	53	12	94.32		94.32
747	Richard, Symphorose	St-Barnabé-Sud	74	12	82.84		82.84
748	Richardson, Martha-E.	Montréal	65	12	320.64		320.64
749	Rivard, Marie-Louise	Cap-de-la-Madeleine	43	6	45.85		45.85
750	Riverin, M. Adèle-A.	Québec	46	12	91.65		91.65
751	Rivest, Mme Narcisse	Joliette	74	12	95.97		95.97
752	Roberge, M.-Obeline	St-Jean-Chrysostôme	57	12	107.40		107.40
753	Roberge, Philomène, Mme Joseph Poirier	St-Anselme	66	12	75.00		75.00
754	Robert, Marie-F.-H. Mme Philibert Côté	Abbotsford	61	6	45.50		45.50
755	Robert, M.-Lucie	St-Paul-d'Abbotsford	72	12	103.84		103.84
756	Robichaud, Mme Guillaume	Cacouna	76	12	95.64		95.64
757	Robichaud, Mme Ludger	St-Jacques	78	12	77.49		77.49
758	Robillard, Mme J.-Bte	Lanoraie	51	12	101.41		101.41
759	Robins, Bertha-Lilian	Montréal	61	12	814.20		814.20
760	Robins, S.-P.	Montréal	88	12	1,050.00		1,050.00
761	Roch, Joseph-Alexis	Montréal	61	12	476.28		476.28
762	Rochette, Louise-L.	Neuville	52	12	81.76		81.76
763	Rondeau, Cordélie-E.	Montréal	51	12	376.35		376.35
764	Ross, Maggie-Maria	Vancouver, B. C.	58	12	443.83		443.83
765	Rouleau, Mme Zéphirin	Ville-Marie	73	11	79.11		79.11
766	Rousseau, Marie-Anne	St-Charles	67	12	75.00		75.00
767	Rousseau, Marie-Herzélie	St-Michel	85	12	137.34		137.34
768	Rousseau, Mme Théophile	St-Simon	67	12	75.00		75.00
769	Rowell, Mme S.-P.	Montréal	75	12	525.00		525.00
770	Rowland, Mme James	Lakeside	48	12	345.68		345.68
771	Roy, Amanda	Québec	60	12	75.00		75.00
772	Roy, M.-Elise-F.	L'Assomption	64	12	99.60		99.60
773	Roy, Malvina	St-Anselme	70	12	75.00		75.00
774	Roy, M.-Odumine	Québec	55	12	75.00		75.00
775	Roy, Pierre-Antoine	Loretteville	82	12	651.56		651.56
776	Roy, Wilhelmine	Lac-Mégantic	60	12	95.13		95.13
777	Royer, Bathilde	Disraeli	50	12	116.04		116.04
778	Ruel, Amanda, Mme E.-G. Gagnon	St-Charles	41	12	75.00		75.00
779	Ruel, P.-J.	St-Charles	72	12	548.66		548.66
780	Ruelland, Aurélia	Québec	56	12	78.61		78.61
781	Ruelland, Laetitia	Québec	53	12	157.68		157.68
782	Russell, Margaret	Bristol	63	12	87.30		87.30
783	Sangster, J.-A.	Victoria, B. C.	60	12	450.02		450.02
784	Sauvageau, Adéline	Montréal	85	12	113.91		113.91
785	Sauvé, Alphonsine-A.-P.	St-Hermas	58	12	277.77		277.77
786	Sauvé, Jane-E.	Chapeau	58	6	69.00		69.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
787	Sauvé, Mme Napoléon	St-Placide	61	12	75.00		75.00
788	Savard, Mme Jos.-Ed.	Chicoutimi	73	12	341.00		341.00
789	Scott, Martha-M.	Westmount	63	12	85.94		85.94
790	Seers, Alphonsine	Montréal	81	12	75.00		75.00
791	Seguin, Marie-C.	Québec	45	12	133.80		133.80
792	Sénécal, Joseph-H.	Montréal	63	12	198.00		198.00
793	Sénéchal, Hermine	Montréal	84	12	136.95		136.95
794	Senneville, Mme Ludger	Baieville	79	12	87.72		87.72
795	Shaver, Agnes	New-York	62	12	579.21		579.21
796	Shufelt, Iola-J.	Westmount	53	6	156.23		156.23
797	Simard, Pierre-Cléophas	Baie-St-Paul	60	12	199.35		199.35
798	Simard, Jos.-T.	Baie-St-Paul	68	12	266.49		266.49
799	Simard, Mme Thomas	Chicoutimi	62	12	75.00		75.00
800	Simister, Mme Wm.	Montréal	72	12	618.48		618.48
801	Simoneau, Mme Louis	Montréal	80	12	75.00		75.00
802	Simons, Julia	Lac-Beauport	51	12	113.98		113.98
803	Simpson, Mme C.-E.	Montréal	70	12	144.50		144.50
804	Simpson, Margaret-S.	Noyan	65	12	103.92		103.92
805	Skinner, Jane-H.	Melbourne	76	12	75.00		75.00
806	Sloan, Sélima-F.	Montréal	72	12	478.12		478.12
807	Smith, Blanche-L.	Moncton, N.-B.	63	12	347.55	7.50	340.05
808	Smith, Catherine	Québec	86	12	112.50		112.50
809	St-Cyr, Georgina	Nicolet	54	6	37.77		37.77
810	St-Hilaire, Délima, Mme Philippe Rhault	St-Grégoire	61	6	37.50		37.50
811	St-Hilaire, Vitaline	Baie-St-Paul	71	12	75.00		75.00
812	St-Laurent, Valida, Mme O. Fortin	Contrecœur	42	12	106.74		106.74
813	St-Pierre, Léontine, Mme Jos. Ouellet	N.-D.-de-la-Doré	59	12	115.86		115.86
814	St-Yves, M.-Amanda	St-Boniface-de-Shawinigan	51	12	77.34		77.34
815	Steere, Mary-E.	Florence, Mass.	66	12	430.66		430.66
816	Stephen, J.-P.	Montréal	59	12	600.16		600.16
817	Sutton, Emily	Sherbrooke	76	12	183.52		183.52
818	Sylvestre, Mme Victorine	Ste-Hélène	70	12	75.00		75.00
819	Symington, Agnes-C.	Portland, Ore	56	12	254.58		254.58
820	Taillon, Joséphine	Roxton-Falls	50	12	84.81		84.81
821	Talbot, Célina	Québec	70	12	95.58		95.58
822	Talbot, Flore, Mme John Imbleau	Montréal	73	12	75.00		75.00
823	Tanguay, Eliz.-Delvina, Mme X. Gagné	St-Raphael	61	12	75.00		75.00
824	Tardif, Marie-L.-Amanda	River-Rouge, Mich	49	6	69.05		69.05
825	Tardif, Victoire	Ste-Anne-de-Beaupré	66	12	75.00		75.00
826	Teasdale, Mme J.-S.	Montréal	66	12	223.15		223.15
827	Tessier, M.-Catherine	St-Etienne	79	12	110.92		110.92
828	Tétreault, Célina, Mme Remi Tétreault	St-Hyacinthe	57	12	125.44		125.44
829	Tétrault, Georgianna-A.	St-Hyacinthe	66	12	75.00		75 00
830	Thériault, Judith	Thetford-Mines	76	12	75.00		75.00
831	Thériault, Mme Ls-E.	Blaisville	73	12	188.40		188.40
832	Thérien, Elisabeth-R.-A.	Bergerville	38	10	75.04		75.04

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
833	Tétreau, Léontine	Ste-Thérèse	46	12	116.40		116.40
834	Thibault, Augustine	Québec	57	12	115.08		115.08
835	Thibault, Elias-Charles	Montréal	66	12	267.56		267.56
836	Thibault, Mme J.-O	St-Jean-Deschaillons	73	12	132.90		132.90
837	Thibault, Marie	St-Luc	47	12	75.00		75.00
838	Thiffeault, Aglaé, Mme H. Cossette	St-Narcisse	60	12	90.48		90.48
839	Thomson, Annie	Hemmingford	63	12	244.80		244.80
840	Thomson, Jemima, Mme W. E.-J. Kemp	Montréal	70	12	411.00		411.00
841	Thomson, Mme Malcolm	Toronto, Ont	64	12	387.61		387.61
842	Thompson, Mme W	Coaticook	69	12	318.00		318.00
843	Thumas, Camille-L.-D	Belgique	79	12	261.45		261.45
844	Tondreau, Mme Joseph	Lamartine	73	12	75.00		75.00
845	Tousignant, Clarisse	St-Norbert	64	12	116.67		116.67
846	Traquair, Christian-G	Montréal	57	12	203.37		203.37
847	Tremblay, Mme Alexis	Montréal	56	12	75.00		75.00
848	Tremblay, Clara	Broughton-Est	70	12	75.00		75.00
849	Tremblay, Mme Edmond	St-Hilarion	59	12	75.00		75.00
850	Tremblay, Elisabeth, Mme O. Tremblay	Montréal	42	6	37.50		37.50
851	Tremblay, Elmire, Mme P. Simard	Petite-Rivière	60	12	75.00		75.00
852	Tremblay, Emélia	Jonquière	39	12	82.70		82.70
853	Tremblay, Eugène	Beaumont	75	12	197.55		197.55
854	Tremblay, Georgina	Cap-d'Espoir	70	12	89.06		89.06
855	Tremblay, Jean-Bte	Les Eboulements	69	12	178.20		178.20
856	Tremblay, Marie	Cap-à-L'Aigle	45	12	97.56		97.56
857	Tremblay, Marie-C	Québec	61	12	135.87	1.26	134.61
858	Tremblay, Prudentienne, Mme Damase Dion	Normandin	56	6	37.50		37.50
859	Tremblay, Thomas	Baie-St-Paul	78	12	635.31		635.31
860	Trudel, Azilda, Mme Alfred Boudrias	St-François-de-Sales	65	12	85.17		85.17
861	Trudel, Mme Delphine	Malbaie	66	12	75.00		75.00
862	Trumble, Emma	Québec	68	12	205.80		205.80
863	Turcotte, Alphonsine	St-Evariste	63	12	75.00		75.00
864	Turcotte, Arthémise	Québec	80	12	75.00		75.00
865	Turcotte, M.-Azeline	Ste-Thérèse	67	12	78.46		78.46
866	Turcotte, Cécile	St-Jean-Chrysostôme	66	12	97.37		97.37
867	Turcotte, M.-Edwidge	Ste-Thérèse	75	12	107.26		107.26
868	Turcotte, Mathilde	Lévis	59	12	332.14		332.14
869	Turcotte, Paméla, Mme T. Leblanc	Montréal	53	12	75.00		75.00
870	Turmel, Célanire, Mme G. Faucher	Ste-Marie	64	12	82.78		82.78
871	Turner, Mme Naura	Eaton	71	12	106.35		106.35
872	Vachon, Marie-Ludivine	Québec	40	12	87.78		87.78
873	Vaillancourt, Henri	Lachine	82	12	300.00		300.00
874	Vaillancourt, Olive	Robertsonville	82	12	75.00		75.00
875	Vaillancourt, Philomène	Québec	64	12	112.36		112.36

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
876	Vallière, Perpétue, Mme Arthur Legault	Oka	57	12	100.05	.....	100.05
877	Valois, Mme David	St-Gabriel-de-Brandon	73	12	75.00	.....	75.00
878	Vaudry, Mary-Olive	Lennoxville	50	6	242.81	.....	242.81
879	Vermette, Malvina	Beauceville	61	12	75.00	.....	75.00
880	Verreault, Virginie, Mme Abel Gagné	Sayabec	59	12	75.00	.....	75.00
881	Vézina, Amanda, Mme Sévère Fortin	Cap-St-Ignace	51	12	129.42	.....	129.42
882	Vézina, Marie-Alice	Cap-St-Ignace	48	6	65.73	.....	65.73
883	Viens, Frédéric	Montréal	64	12	478.36	.....	478.36
884	Vignault, Alma	Lac-Mégantic	66	12	75.00	.....	75.00
885	Vigneault, Marie-F	Pierreville	61	12	107.44	.....	107.44
886	Villemure, Célina	Trois-Rivières	50	12	108.78	.....	108.78
887	Villiard, Elise	Yamaska	66	12	75.00	.....	75.00
888	Walker-Sprague, Mme L.-A.	Coaticook	61	12	75.00	.....	75.00
889	Walsh, Bridget	Huntingdon	60	12	216.37	.....	216.37
890	Walsh, Mary-A	Lebanon, N.-H	62	12	89.16	.....	89.16
891	Warren, Louis-Ed	Montréal	51	12	300.00	.....	300.00
892	Watson, Lilias	Melbourne	78	12	322.20	.....	322.20
893	West, Mme J.-H	Black-Cape	66	12	143.85	.....	143.85
894	Wilhelmy, Albina, Mme Vital Lafortune	Montréal	62	12	75.00	.....	75.00
895	Wilkins, Ida	Toronto, Ont	65	12	126.68	.....	126.68
896	Wilson, Margaret, Mme James Walker	Montréal	56	6	302.11	.....	302.11
897	Wilson, Margaret, Jane	Chambly canton	69	12	436.05	.....	436.05
898	Winchester, Rachel	Sutton	67	12	75.00	.....	75.00
899	Wood, Helen-Gertrude	Knowlton	66	12	357.30	.....	357.30
900	Yates, Clara	Eastman	56	12	75.00	.....	75.00
					126,767.05	39.44	126,727.61

TABLEAU E

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1920-21 indiquant le revenu et la dépense ainsi que le capital.

LE REVENU	$ cts.	$ cts.
Montant voté par la législature (Item No 43 du budget)	$ 2,000.00	
Allocation du gouvernement (2 Geo. V, ch. 27, s. 5)	27,000.00	
Retenue de 4% sur le fonds des écoles publiques (Art. 3012, S.R.P.Q., 1909)	17,000.00	
Intérêt sur le capital (Art. 3010, 3013 et 3024 S.R.P.Q., 1909)	10,238.76	
Surplus de l'ancien fonds de pension (Art. 3018 S.R.P.Q., 1909)	4,589.28	
Retenue de 2½% sur le traitement des instituteurs et des institutrices (Art. 3012 S.R.P.Q., 1909)	98,439.27	
Retenue de 2½% sur le traitement des inspecteurs d'écoles (Art. 3012 S.R.P.Q., 1909)	3,042.38	
Retenue de 2½% sur le traitement des professeurs des écoles normales (Art. 3012, S.R.P.Q., 1909)	930.00	
		$ 163,239.69
LA DÉPENSE		
Par les pensions	$ 135,043.16	
Par les remboursements	993.56	
Par les dépenses d'administration	1,111.50	
Déposé au trésor de la Province, allant au capital (Art. 3010, 3024 S.R. P.Q., 1909)	41.07	
Surplus de l'année	26,050.40	
		$ 163,239.69
POUR LE COMPTE DU REVENU		
Surplus des années précédentes	$ 36,750.24	
Surplus de l'année	26,050.40	
		$ 62,800.64
POUR LE COMPTE DU CAPITAL		
Montant du capital le 1er juillet 1920	$ 206,497.99	
Porté au capital pour l'année 1920-21	41.07	
		$ 206,539.06

Québec, 3 octobre 1921.

Certifié,

JOSEPH MORIN,

Auditeur de la Province.

TABLEAU F

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire au 30 juin 1921.

PENSIONNAIRES	Nombre de pensionnaires	Moyenne de l'âge	Total des pensions	Moyenne des pensions
			$ cts.	$ cts.
Division d'après l'âge des pensionnaires :				
Instituteurs âgés de 56 ans et plus	82	68	31,382.30	382.71
Institutrices âgées de 56 ans et plus	597	66	73,935.49	123.84
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	4	51	1,244.27	311.06
Institutrices âgées de moins de 56 ans	199	43	21,732.67	109.20
Veuves de pensionnaires	18	68	5,085.97	282.55
Totaux et moyennes totales	900	62	133,380.70	148.20
Pensionnaires décédés en 1920	36	70	5,289.28	146.92
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1920	7	53	1,156.48	165.21
Totaux et moyennes totales	43	67	6,445.76	149.90
Pensions accordées en 1920	58	51	11,585.33	199.74
Remboursements accordés en 1920	6	00	202.16	000.00

Quelques demandes de pension et de remboursement sont restées en délibéré.

TABLEAU G

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PERNDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1920-21

Rapport de M. l'inspecteur Alphonse-L. Auger

Nombre d'écoles sous contrôle 150. **Somme à distribuer $375.00.**

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
1	M. J.-A.-D. Brassard	Les Trois-Rivières	27.50
2	" Hervé Lehoux	Les Trois-Rivières	20.00
3	Mlle Aurélia Magnan	St-Joseph-de-Maskinongé	27.50
4	" Maria Saucier	Rivière-du-Loup No 2	20.00
5	" Adrienne Mayrand	Dumontier	20.00
6	" Yvonne Beaumier	Les Trois-Rivières	20.00
7	" Marguerite Dansereau	Les Trois-Rivières	20.00
8	" Rose-E. Therrien	Les Trois-Rivières	20.00
9	" Irène Rousseau	Rivière-du-Loup No 2	20.00
10	" Juliette Boulay	St-Barthélemy	20.00
11	" Eva Ricard	Banlieue des Trois-Rivières	20.00
12	" Marie-Anne Gingras	St-Charles-de-Mandeville	20.00
13	" Lucille Bourassa	Yamachiche	20.00
14	" Marie-Louise Grenier	Charette	20.00
15	" Elizabeth Fréchette	Pointe-du-Lac No 2	20.00
16	" Marie-Laure Paquin	St-Didace, paroisse	20.00
17	" Rose-Aimée Lemay	St-Alexis-des-Monts	20.00
18	" Régina Massé	St-Viateur d'Anjou	20.00
		Total	$ 375.00

Rapport de M. l'inspecteur A. Beaudet

Nombre d'écoles sous contrôle 143. **Somme à distribuer $357.50.**

19	Mlle Alfredine Turcotte	St-Patrice-de-Beaurivage	$ 20.00
20	" Margaret Hearn	St-Sylvestre	20.00
21	" Clarilda Laflamme	Irlande-Nord	20.00
22	" Edith Binette	Irlande-Nord	20.00
23	" Angelina Lecours	St-Antoine-de-Pontbriand	20.00
24	" Noémie Gilbert	Sacré-Cœur-de-Marie	20.00
25	" Anysie Perreault	St-Alphonse-de-Thetford	20.00
26	" Berthe Rousseau	St-Alphonse-de-Thetford	20.00
27	" Marie-Anne Turmel	Thetford-Mines	20.00
28	" Cornélia Lemieux	Thetford-Mines	20.00
29	" Rose-Alba Martineau	Thetford-Mines	20.00
30	Mme Vve Joseph Lessard	Thetford-Mines	20.00
31	Mlle Angélina Lambert	Chester-Est	20.00
32	" Justine Pepin	St-Rémi, Tingwick	20.00
33	" Théodora Croteau	St-Paul, Chester, village	20.00
34	" Evangéline Huard	Chénier	20.00
35	" Florida Croteau	Chénier	20.00
36	" Maria Baril	Chénier	17.50
		Total	357.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Belcourt

Nombre d'écoles sous contrôle 158. Somme à distribuer $395.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
37	Mlle Blanche Lebeuf	St-Pierre-les-Becquets	$ 20.00
38	" Clara Plourde	St-Wenceslas	20.00
39	" Aline Carignan	Bécancour	20.00
40	" Marie-Anne Lauzière	Ste-Monique	20.00
41	" Evéline Houle	St-Léonard	20.00
42	" Alice Genest	St-Sylvère	20.00
43	" Germaine Letiecq	Ste-Eulalie	20.00
44	" Marie-Anne Bergeron	St-Samuel	20.00
45	" Alice Leclerc	Ste-Brigitte	20.00
46	" Antoinette Bourque	St-Célestin No 2	20.00
47	" Yvonne Lupien	St-Raphael	20.00
48	" Rachel Rheault	Le-Précieux-Sang	20.00
49	" Béatrix Picher	Gentilly	20.00
50	" Marie-Rose Alie	Ste-Perpétue	20.00
51	" Berthe Béliveau	St-Grégoire	20.00
52	Mme E.-H. Moreau (Hamel)	St-Grégoire	20.00
53	Mlle Marie-Jeanne Morin	St-Célestin No 1	20.00
54	" Bernadette Proulx	Nicolet	20.00
55	" Marie-Ange Massé	Bécancour	20.00
56	" Berthe Hébert	Ste-Angèle-de-Laval	15.00
		Total	$ 395.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Edouard Boily

Nombre d'écoles sous contrôle 175. Somme à distribuer $437.50.

57	M. Chs-Elie Simard	St-Félicien	$ 20.00
58	Mme Anselme Tremblay	St-Félicien	20.00
59	M. Lorenzo Côté	St-Jérôme, village	20.00
60	Mlle Caroline Boudreault	St-Jérôme, paroisse	20.00
61	" Marthe Hudon	St-Jérôme, paroisse	20.00
62	" Obéline Bergeron	St-Jérôme, paroisse	20.00
63	" Annette Larouche	St-Jérôme, paroisse	20.00
64	" J.-Arm. Potvin	Normandin	20.00
65	Mme Ad. Boulet	Normandin	20.00
66	Mlle Alice Dionne	Normandin	20.00
67	" Florida Tanguay	Normandin	20.00
68	" Amélia Lindsay	St-Prime	20.00
69	" Antonia Bédard	St-Prime	20.00
70	" Gratia Lamontagne	Garnier	20.00
71	" Emelie Simard	Garnier	20.00
72	" Marguerite Gaudreault	Lac-à-la-Croix	20.00
73	" Aurore Ouellet	Rivière-au-Doré	20.00
74	" Adèle Boivin	St-Thomas-d'Aquin	20.00
75	" Jeannette Bouchard	St-Cœur-de-Marie	20.00
76	Mme H. Grenon	Chambord	20.00
77	Mlle Blanche Tremblay	Chambord	20.00
78	" M.-Anna Bouchard	Chambord	17.50
		Total	$ 437.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Bouchard

(Par MM. E. Litalien, L.-P. Goulet et A.-A. Letarte)

Nombre d'écoles sous contrôle 143. Somme à distribuer $357.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
	E. Litalien		
79	Mlle Corinne-Edith Michaud	Percé	20.00
80	" Corona Couvier	Newport	20.00
81	" Béatrice Cormier	Newport	20.00
82	" Bernadette Grenier	Newport	20.00
83	" Marie-Emélie Ahern	Cap-d'Espoir	20.00
84	" Marie-Alice Collin	Cap-d'Espoir	20.00
	L.-P. Goulet		
85	M. G.-E. Gagnon	St-Bonaventure	20.00
86	Mlle Marceline Bourdage	St-Bonaventure	20.00
87	" Yvonne Chapados	Paspébiac	20.00
88	" Ina Pichette	St-Charles-de-Caplan	20.00
89	" Esther Landry	Carleton	20.00
	A.-A. Letarte		
90	Mlle Irène Lafontaine	Grande-Rivière	20.00
91	" Imelda Méthot	Grande-Rivière	20.00
92	" Isabelle Mourant	Anse-aux-Gascons	20.00
93	Mme R. Poirier, née Virginie Loiselle	St-Godefroi	20.00
94	Mlle May LeBlanc	New-Richmond	20.00
95	" Madeleine Loubert	Maria	20.00
96	" Lilian Birmingham	Port-Daniel-Est	17.50
		Total	$ 357.50

Rapport de M. l'inspecteur Pierre-M. Brionne

Nombre d'écoles sous contrôle 138. Somme à distribuer $345.00.

97	Dame Dora Thimmens (Dora Villeneuve)	Très-Saint-Rédempteur	$ 25.00
98	Mlle Léontine Bastien	La-Grande-Côte	20.00
99	" Ida Bastien	St-Elzéar	20.00
100	" Eulalie Côté	Montée Gagnon	20.00
101	" Rose-de-Lima Desjardins	Côte St-Elzéar	20.00
102	" P.-E. Valiquette	St-François-de-Sales	20.00
103	M. Joseph Poulin	Dorion	20.00
104	Mlle Adèle Brûlé	Pointe-Fortune	20.00
105	" Eglantine Daoust	Ile-Perrot	20.00
106	" Léa Sauvé	St-Télesphore	20.00
107	M. Pierre Binet	Pointe-Claire, ville	20.00
108	" Télesphore Ferland	Rivière-Beaudette	20.00
109	Mlle Alice Bourbonnais	St-Zotique, village	20.00
110	M. Raoul Robillard	St-Polycarpe	20.00
111	Mlle Elodie Courville	Ste-Justine-de-Newton	20.00
112	" Rose-Anna Bertrand	Ste-Marthe	20.00
113	" Annonciata Asselin	Ste-Marie-de-St-Polycarpe	20.00
		Total	$ 345.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Jos.-Alex. Chabot

Nombre d'écoles sous contrôle 144. Somme à distribuer $360.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
114	Mlle Eva Latulippe	St-Mathias-de-Cabano	$ 20.00
115	" Léonie Bergeron	Les-Etroits-du-Lac-Long	20.00
116	" Adrienne Nadeau	N.-D.-du-Portage	20.00
117	" Célina Cloutier	N.-D.-du-Lac	20.00
118	" Joséphine Lapointe	St-Louis	20.00
119	" Elmire Ouellet	St-Louis	20.00
120	" Angélina Massé	S -Antonin	20.00
121	" Marie-Louise Dubé	St-Antonin	20.00
122	" Marie Tremblay	St-Epiphane	20.00
123	" Bernadette Moreau	St-Honoré	20.00
124	" Anne-Marie Gagnon	Ste-Rose-du-Dégelé	20.00
125	" Julie-Anna Cassistat	Rivière Bleue	20.00
126	" M.-Rose Dionne	St-Eleuthère	20.00
127	" Maria Lavoie	St-Alexandre	20.00
128	" Arzélie Lavoie	St-Alexandre	20.00
129	" Rose-Alma Lavoie	St-Germain	20.00
130	" Elizabeth Gagné	St-André	20.00
131	" Blandine Thiboutot	Ste-Hélène	20.00
		Total	$ 360.00

Rapport de M. l'inspecteur A.-B. Charbonneau

Nombre d'écoles sous contrôle 160. Somme à distribuer $400.00.

132	Mlle Bernadette Leduc	West-Shefford	$ 20.00
133	Mme Charles Bienvenu	West-Shefford	20.00
134	Mlle Georgiana Lapoite	St-Henri	20.00
135	" Colombe Goyette	St-Valérien, village	20.00
136	" Rachel Deslandes	St-Valérien. village	20.00
137	" Berthe Rathé	St-Armand	20.00
138	" Germaine Godbout	St-Armand	20.00
139	" Jeanne Godbout	St-Armand	20.00
140	" Noléa Paquette	St-Pierre-Vérone	20.00
141	" Florida Paquette	St-Pierre-Vérone	20.00
142	" Laure Allaire	St-Ignace	20.00
143	" Azilda Collette	Farnham-Ouest	20.00
144	" Elmire Bernard	N.-D.-de-Granby	20.00
145	" Jeannette Benoit	Roxton-Falls	20.00
146	" Maria Beauchamp	Roxton-Falls	20.00
147	" Alice Chicoyne	St-V.-Adamsville	20.00
148	Mme Martin Delaney	St-V.-Adamsville	20.00
149	Mlle Noella Salois	Ste-Pudentienne	20.00
150	" Berthe Alix	St-Alph., Granby	20.00
151	" Rose Plouffe	Dunham	20.00
		Total	$ 400.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Chartrand

Nombre d'écoles sous contrôle 132. Somme à distribuer $330.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
152	Mlle M.-Lse Lasalle	St-Henri-de-Mascouche	$ 20.00
153	" Emérentienne Venne	St-Lin	20.00
154	" M.-Anna Beauchamp	St-Roch	20.00
155	" Jeanne Riopel	St-Roch	20.00
156	" Théodora Chagnon	L'Ile Bouchard	20.00
157	" Nellie Marchand	L'Epiphanie, paroisse	20.00
158	" M.-Ant. Lemire	L'Assomption No 1	20.00
159	" M.-Ozine Tellier	St-Ger.-Magella	20.00
160	" Joséphine Marceau	Repentigny	20.00
161	" M.-Blanche St-Jean	Repentigny	20.00
162	" Bernadette Lebeau	Repent.-les-Bains	10.00
163	" Adrienne Beauséjour	St-Liguori	20.00
164	" Georgiana Labine	St-Esprit	20.00
165	" Rose-Délima Marion	St-Jacques No 2	20.00
166	" Albertine Richard	St-Jacques No 2	20.00
167	" Jeanne-d'Arc Champoux	St-Paul-de-Joliette	20.00
168	" Blandine Pelletier	Lavaltrie	20.00
		Total	$ 330.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Cote

Nombre d'écoles sous contrôle 140. Somme à distribuer $350.00.

169	Mme Vve Jean Vachon	Ste-Amélie	$ 25.00
170	Mlle Blandine Roy	St-Martin	25.00
171	" Corinne Veilleux	St-Martin	20.00
172	" Lucienne Poulin	St-Martin	20.00
173	" Alice Poulin	Aubert-Gallion	20.00
174	" Rose-Anna Pomerleau	Aubert-Gallion	20.00
175	" Florentine Poulin	Aubert-Gallion	20.00
176	" Irène Bourque	Aubert-Gallion	20.00
178	" Annie Cooper	St-Gédéon	20.00
179	" Célanire Larochelle	St-Théophile	20.00
180	" Emérentienne Gagné	St-Zacharie	20.00
181	" Célina Dumas	Beauceville	20.00
182	" Rosa Denis	St-François	20.00
183	" Thérèse Rodrigue	St-François	20.00
184	" Joséphine Mathieu	St-François	20.00
185	" Antonia Létourneau	St-Côme-Linière	20.00
186	" Albérine Gemme	St-Prosper	20.00
		Total	$ 350.00

Rapport de M. l'inspecteur Thomas-F. Cuddihy

Nombre d'écoles sous contrôle 73. Somme à distribuer $182.50.

187	Mlle Thérèse Valin	$ 20.00
188	" Marie Gougeon	20.00
189	" D. Racicot	20.00
190	M. J. Hébert	20.00
191	" Chs Danhez	20.00
192	" C.-F. Foy	20.00
193	" George O'Sullivan	20.00
194	" D.-C. Gendreau	20.00
195	" C.-J. Shaw	22.50
	Total	$ 182.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Curot

Nombre d'écoles sous contrôle 140. Somme à distribuer $350.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
196	Mlle Diana Côté	Ditton	$ 30.00
197	" Ida Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus-de-Stanstead	20.00
198	" Thérèse Cécyre	Dixville (diss.)	20.00
199	" Léonie Champoux	Ste-Catherine-de-Hatley	20.00
200	" Marie-Rose Mongeau	St-Isidore-d'Auckland	20.00
201	" Albertine Laverdière	Hereford	20.00
202	Dame Bénoni Beaudin	Auckland	20.00
203	Mlle Annette-A. Landry	St-Cajétan-de-Potton	20.00
204	Dme J.-M. Grondin	Stanstead	20.00
205	Mlle Hermine Bouchard	Ditton	20.00
206	" Florida L'Abbé	St-Elie-d'Orford	20.00
207	" Antoinette Marion	St-Wilfrid-de-Barnston	20.00
208	" Aurore Chamberland	Eastman	20.00
209	" Arsélia-Juliette Arpin	Orford	20.00
210	" Marie-Ange Lanciaux	Coaticook	20.00
211	" Alma Prince	St-Herménégilde	20.00
212	" Marie-Louise Audet	St-Wilfrid-de-Barnston	20.00
		Total	$ 350.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Desgagne

Nombre d'écoles sous contrôle 94. Somme à distribuer $240.00.

213	M. Jos.-Edouard Corbeil	St-Jovite	$ 20.00
214	Mlle Eva Bélanger	Cantons-Unis	20.00
215	" Bernadette Bilodeau	Val-Barrette	20.00
216	" Bernadette Forest	Robertson & Pope	20.00
217	" Albina Veaugeois	St-Jovite	20.00
218	Mme Léo Labre	L'Ascension	20.00
219	Mlle Marguerite-Marie Godard	Campbell	20.00
220	" Léa Sauvant	Canton d'Egan	20.00
221	" Alice Legault	St-François-Régis	20.00
222	" Blanche Ritchot	Labelle	20.00
223	" Yvonne Charbonneau	L'Annonciation	20.00
224	" Marie-Délima Comtois	Turgeon (Ste-V.)	20.00
		Total	$ 240.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-V. Dubeau

Nombre d'école sous contrôle 148. Somme à distribuer $370.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
225	M. J.-V. Sirois	St-Pascal	$ 20.00
226	Mlle Emélie Ouellet	St-Pascal	20.00
227	" M.-Blanche Raymond	St-Pascal	20.00
228	" M.-A. Mignault	St-Pascal	20.00
229	" M.-Lse Bérubé	St-Louis	20.00
230	" Maria Paradis	St-Louis	20.00
231	" Victoria Bouchard	St-Louis	20.00
232	" M.-A. Bérubé	N.-D.-du-Mont-Carmel	20.00
233	" Amanda Garon	St-Denis No 2	20.00
234	" Edia Fortin	St-Pacôme	20.00
235	" Emélia Langlais	Rivière Ouelle	20.00
236	" M.-A. St-Laurent	St-Onésime	20.00
237	" Juliette Dubeau	Ste-Anne No 2	20.00
238	" Elianne Lizotte	Ste-Anne No 1	20.00
239	Mme Vve Geo. Marier	St-Roch-des-Aulnaies	20.00
240	Mlle Marthe Vallée	St-Jean-Port-Joli	20.00
241	" Joséphine Morin	St-Aubert	20.00
242	" M.-Rose Blanchet	St-Eugène	20.00
243	" Rose Thibault	St-Cyrille	10.00
		Total	$ 370.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-D. Dupuis

Nombre d'écoles sous contrôle 175. Somme à distribuer $437.50.

244	M. Louis-Philippe Paré	St-Joachim-de-Châteauguay	$ 37.50
245	Mlle Lucienne Parent	St-Joachim-de-Châteauguay	20.00
246	" Jeanne Dupuis	St-Anicet No 1	20.00
247	" Berthe Dupuis	St-Anicet No 1	20.00
248	" J.-A. Lefrançois	St-Stanislas-de-Kostka	20.00
249	" Lucienne Daoust	Ste-Barbe	20.00
250	" Marie-Lucienne Latulippe	St-Anicet No 2	20.00
251	" Marie-Ange Dulude	St-Isidore	20.00
252	" Frédéric Girard	Salaberry de Valleyfield	20.00
253	" Yvonne Martineau	St-Mathieu	20.00
254	" Alice Rancourt	St-Mathieu	20.00
255	" Lucienne Brais	St-Isidore	20.00
256	" Clara Deschamps	St-Timothée	20.00
257	" Fabiola Savage	St-Philippe	20.00
258	Mlle Germaine Bisson	St-Constant	20.00
259	Mme Joseph Loiselle	St-Romain-de-Hemmingford	20.00
260	" Déliska Mathieu	St-Antoine Abbé	20.00
261	" Marguerite Barrette	Laprairie, paroisse	20.00
262	" Alice Primeau	Ste-Clotilde	20.00
263	" Antoinette Codebecq	Salaberry-de-Valleyfield	20.00
264	" Valentine Filiatreault	Salaberry-de-Valleyfield	20.00
		Total	$ 437.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle 135. Somme à distribuer $337.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
265	Mlle Marie-Cécile Germain	Ste-Christine	$ 20.00
266	Mme G. Boutin (Sirois)	St-Raymond, paroisse	20.00
267	Mlle Diana Beaudoin	St-Raymond, paroisse	20.00
268	" Marg. Marcotte	Lac St-Joseph	20.00
269	" M.-A. Guay	Boischatel	20.00
270	" Joséphine Gravel	Château-Richer	20.00
271	" M.-Lse Lacouline	Château-Richer	20.00
272	" Lucienne Gauvin	Charlesbourg, paroisse	20.00
273	" Cécile Gauvin	Charlesbourg, paroisse	20.00
274	" Germaine Ruel	Beauport	20.00
275	" Antoinette Gagné	St-Gérard-Magella	20.00
276	" Florence St-Amand	St-Ambroise	20.00
277	" Alma Thibault	St-Ambroise	20.00
278	" Alice-Yvonne Côté	Ste-Foye	20.00
279	" Marie-Jeanne Boivin	St-Charles	20.00
280	" M. Paquet	Anc.-Lorette	20.00
281	" L. Montminy	Anc. Lorette	17.50
		Total	$ 337.50

Rapport de M. l'inspecteur L.-M. Filteau

Nombre d'école sous contrôle 139. Somme à distribuer $347.50.

282	Mlle Clara Fontaine	Ste-Thècle, paroisse	$ 27.50
283	" Laura Lafontaine	Saint-Adelphe	20.00
284	" Stella Brunelle	Laflèche	20.00
285	" Mathilda Dussault	St-J.-Bte-des-Ecureuils	20.00
286	Mme Joseph Théberge	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
287	" Johnny Havington	St-Marc-des-Carrières	20.00
288	Mlle Alice Fontaine	Ste-Thècle, paroisse	20.00
289	" Marie-Thérèse Brunelle	Laflèche	20.00
290	" Delphine Chabot	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
291	" Alphonsine Paquin	Deschambault	20.00
292	" Virginie Soulard	St-Ubalde	20.00
293	" Marie-Blanche Rompré	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	20.00
294	" Célina Pagé	St-Jean-Baptiste-des-Ecureuils	20.00
295	" Germaine Delisle	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
296	" Reine Laganière	St-Casimir, paroisse	20.00
297	" Rose Guilbault	Grondines No 2	20.00
298	" Lydia Groleau	St-Alban, paroisse	20.00
		Total	$ 347.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Alphonse Fournier

Nombre d'écoles sous contrôle 96. Somme à distribuer $240.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
299	Mlle Maria Thibaudeau	Dupuy	$ 20.00
300	" Mélanie Malouin	Duhamel-ouest	20.00
301	" Régina Leclerc	La Sarre	20.00
302	" Evangéline Richard	Lalemant	20.00
303	" Corinne Rhéault	Nédelec	20.00
304	" Dolorès Vézina	N.-D.-des-Quinze	20.00
305	" Régina Trottier	Lamothe	20.00
306	" Rose Bergeron	La-Reine	20.00
307	" Bernadette Lafrenière	Amos	20.00
308	Mme Léo Tremblay	Privat	20.00
309	Mlle Joséphine Alexandre	Parent	20.00
310	" Elisabeth Desjardins	St-Ed.-de-Fabre	20.00
		Total	$ 240.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Genest-LaBarre

Nombre d'écoles sous contrôle 145. Somme à distribuer $362.50.

311	Mlle Philomène Gendreau	Ely-Sud	$ 22.50
312	" Marie-Anne Foucault	St-Georges-de-Windsor	20.00
313	" Stéphanette Allard	Brompton	20.00
314	" Germaine Desmarais	Ste-Christine	20.00
315	" Dolorès Lemay	Ely Nord	20.00
316	Mme J.-A. Talbot	Ste-Christine	20.00
317	Mlle Yvonne Desmarais	Ely Sud	20.00
318	" Aiméla Desmarais	Ste-Christine	20.00
319	" Orise Desruisseaux	Canton de Windsor	20.00
320	" Amanda Brouillard	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.00
321	" Adrienne Vel	Ste-Anne-de-Stukely	20.00
322	" Adéline Labbé	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.00
323	" Winefred Millar	Lennoxville	20.00
324	" Hortense Allard	Brompton	20.00
325	" Lucienne Boisvert	St-Georges-de-Windsor	20.00
326	" Bernadette Proulx	St-Jean-Baptiste-d'Ascot	20.00
327	" Emma Martel	Ste-Christine	20.00
328	" Elmina Beauchemin	Stoke	20.00
		Total	$ 362.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Gustave H. Girard.

Nombre d'écoles sous contrôle 138. Somme à distribuer $345.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
329	Mlle M.-Doria Bourgeois	Whitton	$ 25.00
330	" Marie-Ange Turcotte	Chesham, N.-D.-des-B	20.00
331	" Clara Gilbert	St-Ludger	20.00
332	" Régina Lacroix	St-Méthode	20.00
333	" Joséphine Lafontaine	St-Evariste	20.00
334	" M.-Rose-Hélène Beaudoin	St-Hilaire (Dorset)	20.00
335	" Luce Simard	Val Racine (St-Léon)	20.00
336	" Rose-Anna Richard	Ste-Cécile	20.00
337	" F. Longchamp (Mme Y. Dostie)	Ste-Agnès (Ditchfield)	20.00
338	" Alice Turcotte	Woburn	20.00
339	" Prospéra Galbrand	Woburn	20.00
340	" Fabiola Gagnon	Lambton	20.00
341	" Antoinette Bernier	St-Sébastien	20.00
342	" Odélie Hamel	Marston-Sud, Piopolis	20.00
343	" Bertha Gagnon	Courcelles	20.00
344	" Adrienne Bouchard	Lambton	20.00
345	" Rose-Anna Beaudoin	St-Hilaire (Dorset)	20.00
		Total	$ 345.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Gosselin

Nombre d'écoles sous contrôle 139. Somme à distribuer $347.50.

346	Mlle Corinne Lamontagne	Ste-Germaine	$ 20.00
347	" Fabiola Leclerc	Ste-Germaine	20.00
348	" Marie Gagnon	Ste-Germaine	20.00
349	" Claire Langlois	Ste-Germaine	20.00
350	" Lydia Audet	St-Léon-de-Standon	20.00
351	" Marie-Blanche Lord	St-Odilon-de-Cranb	20.00
352	" Agathe Poulin	Ste-Rose-de-Watford	20.00
353	" Joséphine Côté	St-Paul	20.00
354	" Eva Morin	St-Marcel	20.00
355	" Sarah Lacroix	St-Fabien-de-Pan	20.00
356	" Adèle Boutin	St-Camille	20.00
357	" Victoria Thiboutot	St-Pamphile	20.00
358	" Marie-Louise Pelletier	Ste-Lucie	20.00
359	" Marie-Anne Gosselin	Ste-Lucie	20.00
360	" Yvonne Blanchette	Ste-Perpétue	20.00
361	Dme Célestine Roy-Lapierre	St-Magloire	20.00
362	Mlle Hénédine Mercier	Dijon	20.00
363	" Victoria Larochelle	St-Louis-de-Gonzague	7.50
		Total	$ 347.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet

Nombre d'écoles sous contrôle 161. Somme à distribuer $402.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
364	M. Arthur Rochefort	Champlain, village	$ 22.50
365	Mlle Bernardine Marchand	St-Jacques-des-Piles	20.00
366	" Rose-Alba Lefebvre	St-Sévérin	20.00
367	" M.-Louise Gervais	St-Théophile	20.00
368	" Alice Lefebvre	St-Tite, paroisse	20.00
369	Mme Emilie Pronovost	St-Tite-Nord	20.00
370	Mlle Annette Buist	Shawinigan-Falls	20.00
371	" Berthe Lafontaine	Shawinigan-Falls	20.00
372	" Florette Grégoire	Almaville, paroisse	20.00
373	" Blandine Brulé	St-Maurice	20.00
374	" Alphonsine Montplaisir	Ste-Marthe-du-Cap	20.00
375	" Eva Lamothe	St-Louis-de-France	20.00
376	" M.-Lse Jacob	Ste-Geneviève	20.00
377	" M.-Rose Hébert	Almaville, village	20.00
378	" Estelle Poisson	Cap-Madeleine	20.00
379	" Rosa Brouillette	St-Roch-de-Mékinac	20.00
380	" Cécile Sauvageau	Champlain, paroisse	20.00
381	" M.-Ange Matheau	St-Etienne-des-Grès	20.00
382	" Laura Chaîné	St-Boniface	20.00
383	" M.-Flore Laperrière	Ste-Flore	20.00
		Total	$ 402.50

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet

Nombre d'écoles sous contrôle 144. Somme à distribuer $360.00.

384	M. F.-J. Goulet	St-Gervais	$ 20.00
385	Mlle Théophita Labbé	St-Gervais	20.00
386	" Anna Trahan	St-Gervais	20.00
387	" Hénédine Bilodeau	St-Nérée	20.00
388	" Blanche Goulet	St-Lazare	20.00
389	" Mélanie Leclerc	St-Charles	20.00
390	" M.-Louise Breton	St-Vallier	20.00
391	" Joséphine Furois	St-Valier	20.00
392	" Mary-Rose Cassidy	St-Damien	20.00
393	" Victoria Godbout	Armagh	20.00
394	" Célanire Aubé	Armagh	20.00
395	" Philomène Bernier	St-Pierre	20.00
396	" Yvonne Lavoie	Ile-aux-Grues	20.00
397	" Dorilda Lapierre	St-François	20.00
398	" Angélina Guimont	Cap-St-Ignace	20.00
399	" Rebecca Bergeron	Cap-St-Ignace	20.00
400	" M.-Ange Fournier	Cap-St-Ignace	20.00
401	" Judith Bernier	Cap-St-Ignace	20.00
		Total	$ 360.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Guay

Nombre d'écoles sous contrôle 143. Somme à distribuer $357.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
402	M. Auguste Lavallée	St-Anselme	$ 20.00
403	Mlle Corinne Bourassa	St-David	20.00
404	" Azilda Ferland	Ste-Marguerite	20.00
405	" Léontine Audet	Frampton	20.00
406	" Alice Chabot	St-Malachie	20.00
407	" Antoinette Aubé	St-Malachie	20.00
408	" Antoinette Couet	St-Lambert	20.00
409	" Lydia Gosselin	St-Lambert	20.00
410	" M.-Anna Bélanger	St-Etienne	20.00
411	" Olivine Lacasse	Honfleur	20.00
412	" Eva Dutil	Honfleur	20.00
413	" Antonia Martineau	St-David	20.00
414	" M.-Lse Baillargeon	St-Jean-Chrysostôme	20.00
415	" Alphonsine Bernier	St-Anselme	20.00
416	" Antoinette Ruel	St-Malachie	20.00
417	" Alice Rhéaume	St-Isidore	20.00
418	" Gratia Brochu	St-Isidore	20.00
419	" Zénoïde Corriveau	Ste-Claire	17.50
		Total	$ 357.50

Rapport de M. l'inspecteur Joseph Hebert

Nombre d'écoles sous contrôle 131. Somme à distribuer $327.50.

420	Mlle B. Beauchamp	Varennes, village	$ 27.50
421	" Aurore Lague	Boucherville, paroisse	20.00
422	" Georgianna Lague	Longueuil, paroisse	20.00
423	" R.-B. Lavallée	St-Basile-le-Grand	20.00
424	" Adrienne Bouthillier	St-Bruno, paroisse	20.00
425	M. J.-N. Beauregard	St-Hubert	20.00
426	Mlle Joséphine Vincent	St-Ours, paroisse	20.00
427	" Anne Duhamel	St-Roch	20.00
428	" Yvonne Surprenant	N.-D.-de-Bonsecours	20.00
429	" Alma Lafleur	St-Mathias	20.00
630	M. J.-C. Miousse	Belœil, village	20.00
431	Mlle Alice Guertin	St-Antoine	20.00
432	" A. Archambault	St-Antoine	20.00
433	" Joséphine Bonin	Contrecœur, paroisse	20.00
434	" Alice Lecours	Ste-Théodosie	20.00
435	" B. Trudeau	Ste-Julie	20.00
		Total	$ 327.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Paul Hubert

Nombre d'école sous contrôle 126. Somme à distribuer $320.00.

Nos	Noms et prénom du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
436	Mlle Marie-Louise Ouellet	Saint-Simon	$ 20.00
437	" Eva Fournier	Saint-Fabien	20.00
438	" Marie-Luce Turcotte	Ste-Cécile-du-Bic	20.00
439	" Antoinette Saint-Pierre	Ste-Cécile-du-Bic	20.00
440	" Maria Bérubé	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	20.00
441	" Yvonne Banville	Rimouski, paroisse	20.00
442	" Philomène Ruest	Sainte-Blandine	20.00
443	" Marie-Anne Lavoie	Saint-Narcisse	20.00
444	" Marie Proulx	Saint-Anaclet	20.00
445	" Bernadette Ross	Saint-Anaclet	20.00
446	Mme E. Tremblay	Sainte-Luce	20.00
447	Mlle Maria Dumont	Saint-Donat	20.00
448	" Rose-Aimée Saint-Laurent	Saint-Gabriel	20.00
449	" Rose-Anna Roussel	Sainte-Flavie	20.00
450	" Lumina Roy	Mont-Joli	20.00
451	" Antoinette Pelletier	Sainte-Angèle	20.00
		Total	$ 320.00

Rapport de M. l'inspecteur Irenee Jolin

Nombre d'écoles sous contrôle 112. Somme à distribuer $280.00.

452	M. Hégésippe Tremblay	Lachute, diss.	$ 20.00
453	Mlle Germaine Ménard	Ste-Agathe, paroisse	20.00
454	" Berthe Paquin	St-Donat	20.00
455	Mme Louis Foucault	Chatham No 2, diss	20.00
456	Mlle Béatrice Lamarche	Lachute, diss.	20.00
457	" Alice Cardinal	St-André, paroisse	20.00
458	" Rose St-Onge	Chatham No 1	20.00
459	" Blanche Coursol	Suffolk	20.00
460	" Blanche-Alice Tremblay	Howard	20.00
461	" Yvonne Legault	Wentworth, diss.	20.00
462	" Aurore Campeau	Ste-Adèle	20.00
463	" Alma Généreux	St-Hippolyte	20.00
464	" Eva Thisdale	St-Faustin	20.00
465	" Jeanne Périard	N.-D.-de-la-Paix	20.00
		Total	$ 280.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-Eug. Lamarre

Nombre d'écoles sous contrôle 158. Somme à distribuer $395.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
466	Mlle Dianna Bachand	Saint-Césaire	$ 20.00
467	" Angélina Tétrault	Sainte-Angèle	20.00
468	" Hélène Paquet	Sainte-Angèle	20.00
469	" Henriette Tétrault	Rougemont	20.00
470	" Anna Brodeur	Ste-Marie-de-Monnoir	20.00
471	" Laure Authier	Saint-Hilaire	20.00
472	" Corinne Couillard	Saint-Hilaire	20.00
473	" Marie-Reine Poulin	St-Hyacinthe-le-Confesseur	20.00
474	" Médora Darsigny	Saint-Damase	20.00
475	" Jeanne Nichols	Saint-Thomas	20.00
476	" Anne-Marie Nicole	La-Présentation	20.00
477	" Albina Jarret	Ste-Madeleine	20.00
478	" Louisa Archambault	Saint-Denis	20.00
479	" Orianna Courtemanche	Saint-Barnabé	20.00
480	" Germaine Lusignan	Saint-Jude	20.00
481	" Louise Bernard	Saint-Bernard	20.00
482	" Gertrude Fournier	Sainte-Rosalie	20.00
483	" Anna Chagnon	Saint-Dominique	20.00
484	" Aldéa Pépin	Saint-Pie	20.00
485	" Aline Phaneuf	Saint-Pie	15.00
		Total	$ 395.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-Henry Lane

Nombre d'écoles sous contrôle 135. Somme à distribuer $337.50.

486	Mlle Marie Michaud	Sayabec	20.00
487	" Elie Joubert	St-Octave-de-Métis	20.00
488	" Hermine Michaud	St-Moïse Station	20.00
489	" Juliette LeBel	St-Moïse	20.00
490	" Irène LeBel	St-Moïse	20.00
491	" Philomène Lévesque	St-Rémi-de-la-Riv-Métis	20.00
492	" Antoinette Pinard	St-Léon-le-Grand	20.00
493	" Joséphine Gallant	Ste-Florence	20.00
494	" Bernadette Barriault	Lac-au-Saumon, paroisse	20.00
495	" Mélanie Barriault	Lac-au-Saumon, paroisse	20.00
496	" Angélina Riverin	Amqui, paroisse	20.00
497	" Emma Day	Nouvelle	20.00
498	" Mélanie Cellard	Nouvelle	20.00
499	" Eugénie Roy	St-Alexis-de-Matapédia	20.00
500	" Noélie Gagnon	St-François-d'Assise	20.00
501	" Mélanie Ouellet	Causapscal, paroisse	20.00
502	" Aurélie Gagné	Causapscal, paroisse	17.50
		Total	$ 337.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-A. Letarte

Nombre d'écoles sous contrôle 120. Somme à distribuer $300.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
503	M. Léonce Pouliot	St-André-Avellin	$ 20.00
504	" Joseph-H. Morin	Lochaber	20.00
505	Mlle Clara Morissette	N.-D.-de-la-Salette	20.00
506	" Alma Moran	Lochaber	20.00
507	" Maria Frappier	Ste-Angélique	20.00
508	" Irène Lafrance	Buckingham Canton	20.00
509	" Jeanne Séguin	St-Casimir-de-R.	20.00
510	" Maria Coutu	Plaisance	20.00
511	" Aldéa Laflamme	Plaisance	20.00
512	" Blanche-E. Charlebois	St-Edouard-de-Wakefield	20.00
513	" Lawrence Leclerc	St-André-Avellin	20.00
514	" Jeanne Leduc	St-Sixte	20.00
515	" Aileen Morissey	St-Malachie	20.00
516	" Béatrice Mongeon	L'Ange-Gardien	20.00
517	" Edna Fournier	Templeton-Ouest	20.00
		Total	$ 300.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-N. Levesque

Nombre d'écoles sous contrôle 157. Somme à distribuer $392.00.

518	Mlle Eva Joyal	St-Fulgence, paroisse	$ 20.00
519	" Clara Berthiaume	St-André	20.00
520	" Yvonne Cournoyer	St-André	20.00
521	" Jeanne Préfontaine	Kingsey-Falls	20.00
522	" Mérilda Paré	St-Lucien	20.00
523	" Eva Mathieu	Wickham-Ouest	20.00
524	" Rose-Emma Grisé	Grantham	20.00
525	" Antoinette Désautels	St-Hugues	20.00
526	" Alma Dupuis	St-Hugues	20.00
527	" Elvina Boisvert	St-Majoric	20.00
528	" Rose-Alba Champagne	N.-D.-du-Bon-Conseil	20.00
529	" Corona Lauzière	St-Cyrille-de-Wendover	20.00
530	" Germaine Gendron	St-Simon	20.00
531	" Marguerite Marin	St-Simon	20.00
532	" Léone Racine	Ste-Hélène	20.00
533	" Anna Trottier	Ste-Hélène, paroisse	20.00
534	" M.-Aimée Lapierre	Ste-Hélène, paroisse	20.00
535	" Marie-Ange Bérard	St-Nazaire	20.00
536	" Eva Guérin	St-Théodore	20.00
537	" Bernadette Savoie	St-Théodore	12.00
		Total	$ 392.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur E. Litalien

Nombre d'écoles sous contrôle 125. Somme à distribuer $320.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
538	M. Wilfrid Mercier	Trois-Pistoles No 1	20.00
539	Mlle Germaine Labrie	St-Eloi	20.00
540	" Régina Roy	St-Clément	20.00
541	" Emma Caron	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	20.00
542	" Emélie Dionne	St-Jean-de-Dieu	20.00
543	" M.-Lse Ouellet	St-Jean-de-Dieu	20.00
544	" Angéline D'Amour	Rivière Trois-Pistoles	20.00
545	" Jeanne Chénard	Rivière Trois-Pistoles	20.00
546	" M.-Blanche Pelletier	Trois-Pistoles No 2	20.00
547	" Amanda Bérubé	St-Cyprien	20.00
548	" Eugénie Côté	L'Isle Verte	20.00
549	" Eugénie Moreault	Cacouna, paroisse	20.00
550	" Alberta Michaud	St-Edouard-de-Fraserville	20.00
551	" Adèle Pelletier	St-Jean-de-Dieu	20.00
452	" Bernadette Guay	St-Edouard de Fraserville	20.00
553	" Eva Michaud	St-Cyprien	20.00
		Total	$ 320.00

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin

Nombre d'écoles sous contrôle 81. Somme à distribuer $202.50.

554	M. J.-Eugène Belcourt	Très-St-Sacrement	$ 22.50
555	Mlle M.-L.-Reine Choquette	Notre-Dame-de-Vertu	20.00
556	" M.-P. Favreau	St-Viateur, Outremont	20.00
557	M. Roch Pinsonnault	Montréal (District Nord)	20.00
558	" Joseph Sénécal	Montréal (District Nord)	20.00
559	" Victor Guevremont	Montréal (District Nord)	20.00
560	" J.-E. Cloutier	Montréal (District Nord)	20.00
561	Mlle Lucienne Guérin	Montréal (District Nord)	20.00
562	" Irène Coallier	Montréal (District Est)	20.00
563	" Alphonsine Boyer	Montréal (District Est)	20.00
		Total	$ 202.50

Rapport de M. l'inspecteur Rodolphe Maltais

Nombre d'école sous contrôle 110. Somme à distribuer $275.00.

564	Mlle Elisabeth Carrière	Cité de Hull	$ 35.00
565	" Alice Godbout	Cité de Hull	20.00
566	" Marie-Lse Dalpé	Cité de Hull	20.00
567	Mme Edward Flemming	Ile-des-Allumettes	20.00
568	Mlle Yvonne Cousineau	Aylmer	20.00
569	" Hélène Desjardins	Eardly	20.00
570	" Margaret Daly	Upper Litchfield	20.00
571	" Josephine Richard	Ste-Cécile-de-Masham	20.00
572	" Margaret Kavanagh	South Onslow	20.00
573	" Mea Murphy	Ile-du-Calumet	20.00
574	" Mary McCart	Ste-Elisabeth-de-F	20.00
575	" Marie-Lse Daigneault	Bouchette	20.00
576	" Aurore Major	Cameron	20.00
		Total	$ 275.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-Gervais Marien

Nombre d'écoles sous contrôle 145. Somme à distribuer $362.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
577	M. J.-E. Bélanger	Cité de St-Jean	$ 22.50
578	" J.-A. Bélanger	Cité de St-Jean	20.00
579	Mlle Alma Boudreau	Cité de St-Jean	20.00
580	" Adrienne Girard	Cité de St-Jean	20.00
581	" Louise Méthé	St-Sébastien	20.00
582	" Orise Ethier	St-Blaise	20.00
583	" Eugénie Gagnon	Ste-Marguerite-de-Blairfindie	20.00
584	" Jeanne Grégoire	St-Valentin	20.00
585	" Elda Bonnault	St-Grégoire-le-Grand	20.00
586	" Jeanne Meunier	Ste-Anne-de-Sabrevois	20.00
587	" Morandy Pinsonnault	Sherrington	20.00
588	" Alice Campbell	St-George-de-Henryville	20.00
589	" Jeanne Lalanne	St-Grégoire-le-Grand	20.00
590	" Gabrielle Longtin	St-Jacques-le-Mineur	20.00
591	" Marie-Louise Demers	St-Jacques-le-Mineur	20.00
592	" Sylvia Martel	Ste-Brigide	20.00
593	" Maria Bessette	St-Grégoire-le-Grand	20.00
594	" Emélie Monny	St-Sébastien	20.00
		Total	$ 362.50

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller

Nombre d'écoles sous contrôle 68. Somme à distribuer $170.00.

595	M. Yves LeRouzès	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	$ 20.00
596	" H. Pilon	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	20.00
597	" J. Lyng	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	20.00
598	" W. Gallagher	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	20.00
599	" F.-X. Dumas	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	20.00
600	Mlle Bernadette Geoffrion	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	20.00
601	" Nativité Boisvert	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	20.00
602	" M. Landry	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	20.00
603	" Emma Caron	Comm. des Ecoles catho. de Montréal	10.00
		Total	$ 170.00

Rapport de M. l'inspecteur Ant. Millette

Nombre d'écoles sous contrôle 99. Somme à distribuer $247.50

604	Mlle Laure Gaudreault	La Malbaie	$ 20.00
605	" Marie-Jeanne Lapointe	La Malbaie	20.00
606	" Rosa Lapointe	Cap-à-l'Aigle	20.00
607	" Marguerite Gauthier	St-Irénée	20.00
608	" Laura Boivin	Baie-St-Paul	20.00
609	" Augustine Boivin	Baie-St-Paul	20.00
610	" Albertine Martel	St-Hilarion	20.00
611	Mme Léda Fillion	St-Placide	20.00
612	Mlle Alice Sheehy	Ste-Agnès	20.00
613	" Maria Bouchard	Petite Rivière St-François	20.00
614	" Corinne Duchesne	Les Eboulements	20.00
615	" Marie-Louise Desbiens	St-Fidèle	15.00
616	" Rachel Villeneuve	La Malbaie	12.50
		Total	$ 247.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand

Nombre d'écoles sous contrôle 160. Somme à distribuer $400.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
617	Mlle Eva Péloquin	St-Germain	$ 20.00
618	" Eva Corriveau	St-Germain	20.00
619	" Alexandrine Couture	St-Eugène	20.00
620	" M.-Antoinette Jetté	St-Eugène	20.00
621	" Léa Vanasse	St-Guillaume	20.00
622	" Alicia Cartier	St-Guillaume	20.00
623	" Mary Desrosiers	St-Guillaume	20.00
624	" Alice Biron	St-Zéphirin	20.00
625	" M.-Jeanne Biron	St-Zéphirin	20.00
626	" Régina Brouillard	St-Robert	20.00
627	" Eglantina Capistran	St-Robert	20.00
628	" Robertine Précourt	St-Elphège	20.00
629	" Antoinette Lemire	St-Elphège	20.00
630	" Lucienne Veilleux	La Visitation	20.00
631	" M.-Eva Pincince	St-Marcel	20.00
632	" Corinne Lafond	La-Baie-du-Febvre	20.00
633	" Jeanne Laramée	St-Bonaventure	20.00
634	" Berthe Letendre	St-Bonaventure	20.00
635	" Léonida Proulx	St-Gérard	20.00
636	" Robéa Boisvert	St-Thomas	20.00
		Total	$ 400.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Page

Nombre d'écoles sous contrôle 138. Somme à distribuer $345.00.

637	Mlle Delvina Garneau	St-Antoine-de-Tilly	$ 25.00
638	M. J.-A. Jacques	Deschaillons	20.00
639	" Adélard Breton	Ste-Anastasie	20.00
640	Mlle Rose-Anna Beaudet	Lotbinière	20.00
641	" Eugénie Lehoux	Ste-Anastasie	20.00
642	" Marie-Louise Bélanger	St-Apollinaire	20.00
643	" Homérine Rousseau	St-Apollinaire	20.00
644	" Marie-Anna Drouin	St-Gilles	20.00
645	" Emilia Bélanger	Village Lotbinière	20.00
646	" Octavie Lauzé	Lotbinière, paroisse	20.00
647	" Elmire Barabé	Ste-Philomène	20.00
648	" Sophie Dubé	Ste-Philomène	20.00
649	" Elzire Filteau	Leclercville	20.00
650	" Victoire Demers	Leclercville	20.00
651	" Marie Gobeil	St-Narcisse	20.00
652	" Bernadette Hamel	Dosquet	20.00
653	" Alma Tardif	St-Gilles	20.00
		Total	$ 345.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Paquin

Nombre d'écoles sous contrôle 152. Somme à distribuer $380.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
654	M. Joseph Bédard	Joliette	20.00
655	" Albert Morissette	Ste-Elizabeth	20.00
656	Mlle Eva Beauséjour	St-Charles-Borromée	20.00
657	M. Joachim Poitras	St-Gabriel-de-Brandon	20.00
658	Mlle Hermine McGown	St-Jean-de-Matha	20.00
659	" Victoire Gagnon	St-Jean-de-Matha	20.00
660	" Diane Houle	St-Jean-de-Matha	20.00
661	" Alma Ducharme	Ste-Elizabeth	20.00
662	" M.-A. Beaudry	Ste-Emélie-de-l'Energie	20.00
663	" Arthémise Belleville	Ste-Emélie-de-l'Energie	20.00
664	" Blanche Forest	St-Thomas	20.00
665	" Alma Guilbault	Ste-Elizabeth	20.00
666	" Cécile Dufresne	Berthier, paroisse	20.00
667	Mme Amanda Farly	St-Gabriel-de-Brandon	20.00
668	Mlle Aurore Poirier	St-Félix-de-Valois	20.00
669	" B.-C. Laporte	St-Norbert	20.00
670	Mme Hervin Thériault	St-Côme	20.00
671	Mlle Bernadette Laporte	Berthier, paroisse	20.00
672	" Antoinette Chaput	St-Charles Borromée	20.00
		Total	$ 380.00

Rapport de M. l'inspecteur Chs Plamondon

Nombre d'écoles sous contrôle 147. Somme à distribuer $367.50.

673	Mlle Laurette Larouche	Bagotville	27.50
674	" H.-C. Fortin	Grande-Baie	20.00
675	M. Augustin Girard	Ste-Anne, village	20.00
676	Mlle Marie Gagnon	St-Honoré	20.00
677	" Bertha Croft	Port-Alfred	20.00
678	" Maria Tremblay	Chicoutimi, ville	20.00
679	" Léda Gravel	Chicoutimi, ville	20.00
680	" Delvina Villeneuve	Chicoutimi, ville	20.00
681	" Laura Côté	St-Cyriac	20.00
682	" Léontine Lavoie	Harvey	20.00
683	" M.-Jeanne Riverin	Bagotville, paroisse	20.00
684	" Berthe Fournier	Laterrière	20.00
685	" Yvonne Girard	Laterrière	20.00
686	" Léontine Lespérance	Chicoutimi, paroisse	20.00
687	" Alice-B. Hudon	Hébertville, paroisse	20.00
688	" Hénédine Desjardins	Hébertville, paroisse	20.00
689	" Laurette Desbiens	St-Bruno	20.00
690	Berthe Simard	St-Bruno	20.00
		Total	$367.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Felix Poulin

Nombre d'écoles sous contrôle 119. Somme à distribuer $297.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
691	M. Lucien Gagnon	St-Jérôme-de-Matane, v.	$ 20.00
692	Mlle Léontine Desjardins	St-Jérôme-de-Matane	20.00
693	" Marie Joncas	St-Jérôme-deMatane, paroisse	20.00
694	" Alice Gosselin	Canton Tessier	20.00
695	" Marie-Ange Gagnon	Ste-Félicité	20.00
696	Mme Narcisse Michaud	St-Léandre	20.00
697	Mlle Evelina St-Pierre	Ste-Anne des Monts	20.00
698	" Marie-E. Fournier	Ste-Anne des Monts	20.00
699	" Armélie Thibault	Ste-Anne des Monts	20.00
700	Marie-Blanche Gagnon	Riv.-à-la-Martre	20.00
701	" Léonie Letourneau	Mont-Louis	20.00
702	" Clara-M. Smith	Petite Madeleine	20.00
703	" Laura Twyman	Petit-Cap	20.00
704	Mme J.-B. Bernatchez	Riv.-au-Renard	20.00
705	Mlle Amanda Langlois	Ste-Anne-d.-M.	17.50
		Total	$ 297.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau

Nombre d'écoles sous contrôle 125. Somme à distribuer $310.00.

706	M. Stanislas Fortier	St-Augustin	$ 25.00
707	Mlle Martina Bouchard	Ste-Thérèse	25.00
708	" Exilima Richer	Mirabel	20.00
709	" Florestine Léveillé	Terrebonne,paroisse	20.00
710	" Jeanne Lagarde	Mirabel	20.00
711	" Germaine Gauthier	Ste-Anne-des-Plaines	20.00
712	" Robéa Cornellier	Bas-Petite-Côte-Ste-Rose	20.00
713	" Yvonne Brunet	St-Placide	20.00
714	" Etiennette Nepveu	St-Joseph	20.00
715	" Marie-Louise Brière	St-Jérôme, paroisse	20.00
716	" Hermine Bouchard	Ste-Monique	20.00
717	" Imelda Lapointe	Ste-Thérèse	20.00
718	" Léa Desjardins	St-Eustache	20.00
719	" Berthe Giroux	St-Augustin	20.00
720	" Anne-Marie Tagne	St-Eustache	20.00
		Total	$ 310.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay

Nombre d'écoles sous contrôle 142. Somme à distribuer $360.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
721	Mlle Obéline Doyle	St-Pierre-de-B	$ 20.00
722	" Georgiana Landry	St-Elzéar	20.00
723	" Régina Longchamp-Veilleux	St-Ephrem, paroisse	20.00
724	" M.-Olivine Tardif	St-Victor	20.00
725	" Laura Nadeau	St-Sévérin	20.00
726	" Valéda Hamel-Gosselin	St-Ephrem, paroisse	20.00
727	" Maria Doyon	St-Joseph, paroisse	20.00
728	" Alma Ferland	Saints-Anges	20.00
729	" M.-Aurélie Giguère	St-Joseph, paroisse	20.00
730	" M.-Anna Jacques	Enfant-Jésus	20.00
731	" Annette Turmel	Enfant-Jésus	20.00
732	" Marie Vachon	St-Frédéric	20.00
733	" Cécile Ferland	Ste-Marie, paroisse	20.00
734	" Marie-Ange Paré	St-Victor	20.00
735	" Célina Drouin	St-Victor	20.00
736	" Marie Cloutier	St-Frédéric	20.00
737	" Blanche Couture	St-Bernard	20.00
738	" Angélina Fortier	St-Maxime	20.00
		Total	$ 360.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Theriault

Nombre d'écoles sous contrôle 23. Somme à distribuer $57.50.

739	Mlle Alexina Renaud	Havre Aubert	$ 19.50
740	" Mathilda Arseneau	Etang-du-Nord	19.00
741	" Hortense Arseneau	Ile-Coffin	19.00
		Total	$ 57.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Turcotte

Nombre d'écoles sous contrôle 136. Somme à distribuer $340.00.

742	Mlle Blanche Durand	St-Camille	$ 20.00
743	" Adèle Mathieu	Wotton	20.00
744	" Berthe Tessier	Wotton	20.00
745	" Azilda Richer	Ham-Sud-Ouest	20.00
746	" Irène Coulombe	Garthby	20.00
747	" Flore Prince	N.-D.-de-Ham	20.00
748	Mme Vve Eloi Gagné-Lemay	Disraeli, village	20.00
749	Mlle Antoinette Lemay	Disraeli, village	20.00
750	" Alba Couture	St-Jacques	22.00
751	" Laura Houde	Wolfestown (St-Julien)	20.00
752	" Julie Fontaine	Lac-Weedon	20.00
753	" Militive Domon	Lac-Weedon	20.00
754	" Eugénie Parent	Lac-Weedon	20.00
755	" Philomène Larivière	Ham-Nord	20.00
756	" Eva Champagne	St-Joseph-de-Coleraine	20.00
757	" Olive Rancourt	N.-D.-de-la-Paix	20.00
758	" Hedwige Raymond	Clifton	20.00
		Total	$ 340.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien

Nombre d'écoles sous contrôle 95. Somme à distribuer $237.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
759	Mlle Anna Loubier	Québec	$ 20.00
760	M. Ant. Rouleau	Québec	20.00
761	Mlle Mary Derouin	Québec	20.00
762	M. Jos. Plamondon	Québec	20.00
763	M. J.-E. Picard	Québec	20.00
764	Mlle Alphéda Vermette	Québec	20.00
765	" Alb. Thibault	Québec	20.00
766	" M. Guimont	Québec	20.00
767	" Elm. Morin	Québec	20.00
768	" Abella Latulippe	Québec	20.00
769	" Hél. Lachance	Québec	20.00
770	" Grat. Vaillancourt	Québec	20.00
		Total	$ 240.00

Rapport de M. l'inspecteur Thomas Warren

Nombre d'écoles sous contrôle 159. Somme à distribuer $397.50.

771	M. Achille Goulet	Plessisville	$ 30.00
772	Mlle Christine Legendre	Plessisville	27.50
773	" Angelina St-Pierre	Plessisville	20.00
774	" Marie-Anne Boivin	Plessisville	20.00
775	" Eva Marcotte	Warwick, village	20.00
776	" Bernadette Sévigny	Ste-Clothilde	20.00
777	" Florida Lizotte	Ste-Clothilde	20.00
778	" Rita Poisson	Ste-Marie-de-Bland	20.00
779	" Mélina Leureau	Ste-Victoire	20.00
780	" Rose-Anna Chalifour	Ste-Victoire	20.00
781	" Yvonne Tousignant	Ste-Cécile	20.00
782	" Germaine Tousignant	Ste-Cécile	20.00
783	" M.-Blanche Picard	Stanfold	20.00
784	Mme Vve Louis Roux	Stanfold	20.00
785	Mlle Isabelle Dussault	Victoriaville	20.00
786	" Amanda Chandonnet	Ste-Sophie	20.00
787	" Irène Picard	Warwick, paroisse	20.00
788	" Florestine Grenier	St-Louis	20.00
789	" Brethe Vignault	St-Valier	20.00
		Total	$ 397.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Gilman

Nombre d'écoles sous contrôle 89. Somme à distribuer $320.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
790	Mlle Jessie Patton	Elgin No 4	$ 20.00
791	" Evelyn Williams	Elgin No 1	20.00
792	" Mary Smyth	Dundee	20.00
793	" Lillian B. Dunn	St-Jean-Chrysostôme	20.00
794	" Sara Cullen	St-Louis	20.00
795	" Janet Gavin	Godmanchester	20.00
796	" Pearl Anderson	Howick	20.00
797	" Christina Lang	Howick	20.00
798	" Daisy McClatchie	Hinchinbrooke	20.00
799	" Lillie Ida Creig	St-Malachie	20.00
800	" Mary McKay	Hemmingford	20.00
801	" Leila Willette	Howick	20.00
802	Olive Graham	St-Malachie	20.00
803	" Rupert Hall	Delson Junction	20.00
804	" Charlotte Goodfellow	Godmanchester	20.00
805	" Eliz. C. Wakinshaw	Dundee	20.00
		Total	$ 320.00

Rapport de M. l'inspecteur Honeyman

Nombre d'écoles sous contrôle 120. Somme à distribuer. $341.00.

806	Mlle Alice Fulford	Clarendon	$ 25.00
807	" Jeam McIntyre	East Templeton	25.00
808	" Phyllis Hodgins	Masham	23.00
809	" Fern Campbell	Lochaber & Gore	23.00
810	" Margaret Dahms	Thorne	23.00
811	" Sarah E. Cleland	Clarendon	23.00
812	" Jessie Ronald	Clarendon	23.00
813	" Ruby E. Millar	Clarendon	22.00
814	" Laura Faris	Eardley	22.00
815	" Florence E. Davis	Eardley	22.00
816	" Maye Horner	Quyon	22.00
817	" Pearl Arthur	Bristol	22.00
818	" Kate Horgan	Thorne	22.00
819	" Jennie Russell	South Hull	22.00
820	" Jane C. Dunlop	Clarendon	22.00
		Total	$ 341.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Hunter

Nombre d'écoles sous contrôle 89. Somme à distribuer $341.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
821	Mlle Annie E. Mills	East Angus	$ 25.00
822	" Gertrude Cleveland	Eaton	25.00
823	" Helen Miller	Eaton	23.00
824	" Elizabeth Dasen	Stanstead	23.00
825	Mme May Grady	Stanstead	23.00
826	Mlle Mary Armstrong	Bury	23.00
827	" May I. McDonald	Bury	23.00
828	" Emma Pehlemann	Bury	22.00
829	Mme Violet Parnell	Ste-Catherine-de-Hatley	22.00
830	Mlle Florence Bacon	Stanstead	22.00
831	" Viola Rix	Stanstead	22.00
832	" Edwyna Beaton	Bury	22.00
833	" Julia Bacon	Stanstead	22.00
834	" Beulah Porter	Newport	22.00
835	Mme Marion Pierce	Westbury	22.00
		Total	$ 341.00

Rapport de M. l'inspecteur Kerr

Nombre d'écoles sous contrôle 39. Somme à distribuer $100.00.

836	Mlle Emma Bartlett	Gaspé, village	$ 20.00
837	" Blanche Ramier	St-Godfroi, diss	20.00
838	" Bessie Burton	Cabano	20.00
839	" Elizabeth Simon	Grande-Grève	20.00
840	" Majorie Ross	Paspébiac, diss	20.00
		Total	$ 100.00

Rapport de M. l'inspecteur McCutcheon

Nombre d'écoles sous contrôle 73. Somme à distribuer $317.00.

841	Mme W. W. Schoolcraft	Beauport	$ 27.00
842	Mlle Hazel M. Bishop	Dudswell	27.00
843	" Ida E. Ross	Aubert Gallion	27.00
844	" Annie E. MacKenzie	Chaudière	25.00
845	" Vera L. Patterson	Marston	25.00
846	" Annie I. MacKay	Lingwick	25.00
847	" Myra F. Morrison	Leeds South	22.00
848	" Elsie J. Rolfe	Dudswell	22.00
849	" M. A. Fairservice	Loretteville	22.00
850	" Mary Kinghorn	Leeds South	19.00
851	" Jean Lefebvre	Portneuf	19.00
852	" M. H. Journeau	St-Raymond	19.00
853	Mme J. H. Robertson	Leeds	19.00
854	Mlle F. E. MacKay	Hampden	19.00
		Total	$ 317.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur King

Nombre d'écoles sous contrôle 34. Somme à distribuer $108.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
855	Mlle Audrey Cooke	New Richmond	$ 22.00
856	" Lortie Steele	New Richmond	22.00
857	" A. R. McNair	New Richmond	22.00
858	" Maida Sullivan	Matapédia	21.00
859	" D. E. Buckley	New Richmond	21.00
		Total	$ 108.00

Rapport de M. l'inspecteur McOuat

Nombre d'écoles sous contrôle 108. Somme à distribuer $320.00.

860	Mlle Mary H. Ross	Arundel	$ 33.00
861	" Miron Weir	Chatham No 1	33.00
862	" Muriel J. Dawson	Morin	33.00
863	" Laura Cousins	Chatham No 1	33.00
864	" Cath. J. Jones	St-Jérusalem	33.00
865	" Hermoine Cobb	Greenville No 3	31.00
866	" E. M. McLaughlin	Pointe-Fortune	31.00
867	" Helena Morison	St-Jerusalem	31.00
868	" Ethel Walker	Chatham No 2	31.00
869	" M. E. Leenan	Mille Isles No 3	31.00
		Total	$ 320.00

Rapport de M. l'inspecteur Rothney

Nombre d'écoles sous contrôle 77. Somme à distribuer $339.00.

870	Mlle Myrtle Bice	St-Elie-d'Orford	$ 36.00
871	" Jessie M. Armstrong	South Durham	35.00
872	" C. C. Hyde	Melbourne & B. Gore	35.00
873	" Olive Bachelder	St-Pudentienne	35.00
874	" M. H. Mathews	Shipton	35.00
875	" Beryl S. Carson	Drummondville	35.00
876	" E. E. Wilson	Shipton	35.00
877	" Bernice A. Hunting	Ascot	31.00
878	" Bessie Tozer	Cleveland	31.00
879	" E. E. McMorine	Melbourne & B. Gore	31.00
		Total	$ 339.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Taylor

Nombre d'écoles sous contrôle 94. Somme à distribuer $340.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
880	Mlle Maud Fortier	Philipsburg	$ 31.00
881	" Glenna Gage	Shefford	31.00
882	Mme H. W. Channell	East Bolton	31.00
883	Mlle Isabel Crowell	Potton	31.00
884	" Edith H. Aiken	West Bolton	31.00
885	" Christina Morison	West Bolton	27.00
886	" Kathleen Jackson	Foster	27.00
887	" Minnie E. Scott	Brome	27.00
888	" Bernice A. George	Potton	27.00
889	Mme Chas. Kerley	St-Blaise	27.00
890	" M. A. Peacock	Brome	25.00
891	Mlle F. Helen Stewart	East Farnham	25.00
		Total	$ 340.00

TABLEAU H

Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateuts catholiques depuis sa création en 1898

ANNÉES	Nombre des aspirants aux diplômes			Total des aspirants	Nombre de diplomes accordés									Total des diplômes accordés	Nombre d'aspirants qui ont échoué
	Elém.	Mod.	Acad.		Elém. fr.	Elém. ang.	Elém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	920	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,095	596
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1,383	534
1910	848	904	122	1,874	624	20	59	609	17	77	56	1	23	1,486	388
1911	649	635	121	1,405	379	64	24	382	23	73	43	2	29	1,019	386
1912	847	904	148	1,899	557	20	29	548	23	81	79	4	42	1,384	516
1913	933	866	152	1,951	664	22	44	590	33	54	45	3	31	1,486	465
1914	968	940	241	2,149	594	18	44	532	25	120	127	4	56	1,520	629
1915	1,208	1,087	250	2,545	766	22	57	748	40	140	102	10	75	1,960	585
1916	1,264	946	231	2,441	845	34	42	518	27	141	107	17	60	1,791	650
1917	1,280	1,056	267	2,603	1,035	30	56	682	23	178	139	13	71	2,227	376
1918	1,236	1,216	351	2,803	885	18	47	656	29	167	172	14	82	2,070	733
1919	1,147	1,192	359	2,698	777	17	77	637	21	193	191	13	105	2,031	667
1920	1,112	1,074	415	2,601	778	28	56	599	18	115	188	15	133	1,930	671
1921	1,102	1,142	480	2,724	665	26	57	642	34	187	213	5	157	1,986	738
Totaux	23,257	20,226	3,673	47,156	14,839	612	1,086	11,691	685	2,459	1,749	143	964	34,228	12,928

APPENDICE N° VIII

PROCÈS-VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DE SEPTEMBRE 1920.

Séance du 22 septembre 1920.

(*Avant-midi*).

PRESENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury : Mgr C.-A. Marois, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; M. le chanoine Emile Chartier, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; Mgr J.-O. Routhier, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; M. l'abbé Joseph Gallant, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; Mgr Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; Mgr F.-X. Ross, représentant Mgr l'évêque de Rimouski ; le révérend Père Louis Garnier, représentant Mgr le vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent ; l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Charlottetown, de Mgr l'évêque de Pembroke, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr le vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, déléguant respectivement Mgr C.-A. Marois, M. le chanoine Emile Chartier, Mgr J.-O. Routhier, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Joseph Gallant, Mgr Zéphirin Lorrain, Mgr F.-X. Ross, le révérend Père Louis Garnier, pour les représenter à la présente session du comité.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité des livres de classe présente le rapport qui suit :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 21 septembre 1920.

PRÉSENTS :—Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, M. John Ahern, M. Nap. Briseboïs, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1.—"Géographie illustrée.—Cours moyen.—Edition de 1920", par les Frères des Écoles chrétiennes. (Nouvelle édition d'un ouvrage déjà approuvé à la session de mai 1910).—Recommandé.

2.—"Le Dactylographe canadien", par l'abbé W. Nadeau.—La dactylographie étant une matière facultative dans les écoles sous contrôle, le sous-comité croit qu'il n'y a pas lieu, pour le cas présent, d'approuver une méthode spéciale pour cet enseignement.

(Signé) † JOSEPH MÉDARD,
Évêque de Valleyfield,
président.

Ce rapport est adopté, l'honorable juge Martineau dissident quant à ce qui concerne l'approbation de la "Géographie illustrée".

M. le Surintendant soumet au Comité plusieurs lettres de diverses communautés religieuses exposant que l'augmentation constante du prix du papier, des matériaux servant à la confection des livres et de la main-d'œuvre, nécessite une majoration des prix de vente des livres de classe approuvés par le Comité catholique, et ces communautés demandent l'autorisation d'augmenter de 60 pour cent le prix initial de leurs livres classiques autorisés.

Il est résolu, sur proposition de M. le juge Martineau, appuyé par le Dr Guerin : "Qu'une majoration de 60 pour cent sur les prix autorisés des livres, le 7 septembre 1919, soit accordée, tant sur les éditions que sur les réimpressions faites depuis lors et à être faites, et ce, jusqu'à nouvel ordre."

RAPPORT DU BUREAU D'EXAMINATEURS DES ASPIRANTS INSPECTEURS D'ÉCOLES

Le Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la position d'inspecteur d'écoles fait rapport qu'il s'est réuni à Québec, à l'École normale Laval, les 17, 18, 19 et 20 août 1920 ; qu'à sa séance du 17 août, il a pris communication des documents soumis par huit aspirants aux examens et que ces documents ont été trouvés conformes aux prescriptions des règlements du Comité catholique. A la même séance, les membres du Bureau ont adopté les questions et les problèmes d'examen qui suivent:

Sujet de composition française : —On se plaint de voir un trop grand nombre d'instituteurs et d'institutrices, quelque temps après leur entrée en fonctions, perdre le goût de l'étude personnelle, n'apporter dans leur classe qu'un zèle refroidi, se contenter de résultats médiocres et, finalement, se laisser gagner par la routine.

Dans la conférence pédagogique que l'inspecteur doit donner au personnel enseignant de son district, au cours de la visite d'automne, *rechercher les causes du mal ci-dessus signalé et indiquer les moyens d'y remédier.—Faites la conférence.*

Pédagogie :—1o A quelles conditions générales le tableau de l'emploi du temps doit-il satisfaire ?

2o Démontrez l'utilité des devoirs écrits dans l'enseignement.

3o Quels sont les exercices que comprend une bonne leçon d'écriture ?

Thème anglais :—"Lecture à haute voix," par l'abbé Lagacé. Page 118, le numéro 12 : "L'habillement singulier", les seize premières lignes.

Version anglaise :—"Modern History", by Fredet. Page 84, le deuxième paragraphe : "The Imperial Dignity", 15 lignes.

Loi et règlements scolaires :—1o Quels sont les principaux devoirs des inspecteurs d'écoles ?

2o Quels sont les devoirs généraux des secrétaires-trésoriers des commissions scolaires ?

3o. Quand doit être faite la vérification de leurs comptes ?

4o Combien de visites par année les inspecteurs doivent-ils faire ? Et quelle durée doivent avoir ces visites ?

5o Dans quelles conditions un terrain choisi pour la construction d'une école doit-il être ?

Géographie :——1o Nommez et dites où sont situés les mers, les golfes et les baies formés par les océans qui baignent l'Amérique du Nord.

2o Faites connaître les principales industries des villes suivantes : Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe ; dites sur quel cours d'eau chacune de ces villes est située.

3o Nommez les principales îles des Grandes Antilles, la capitale de chacune d'elles. A quel pays appartiennent la Guadeloupe et la Martinique ? et quelles sont les principales exportations des Antilles ?

4o Quelles eaux traverserait un bateau allant de Québec à Calcutta par la voie la plus courte ?

5o Qu'est-ce que et où sont situés : Varsovie, Aléoutiennes, Alsace, Mozambique, Ganges, la Corée, Messine, Chypre ?

Histoire :—1o Parlez brièvement de la découverte de l'Ouest canadient par les LaVérandrye.

2o Qu'appelle-t-on invasion des barbares, féodalité, croisades, guerre de Cent-Ans ?

3o Quels furent, pour la France et l'Angleterre, les principaux résultats de la guerre de Sept-Ans ?

4o En quoi consiste l'acte de la Confédération ? Quelles provinces en firent d'abord partie ? et quelles provinces s'y adjoignirent successivement ?

Arithmétique :—1o A résoudre : $[(12^5/_6 + 3^7/_8 + 9^2/_3) - (14^2/_9 - 7\frac{1}{2})] + (8\frac{3}{4} - 4^5/_6)$.

2o Une garnison a des vivres pour 32 jours, mais elle reçoit un renfort de 500 hommes, et les vivres ne dureront plus alors que 12 jours, la ration étant la même. Dites le nombre d'hommes de la garnison avant le renfort.

3o Un épicier a mélangé deux qualités de café, l'une à $0.56 la livre et l'autre à $0.48 la livre ; il obtient 20 livres de café mélangé, dont une livre vaut alors $0.528. Quel poids de chaque qualité rentre dans ce mélange ?

4o Un particulier vend des obligations, 3% du gouvernement anglais, à $94\frac{1}{2}$ et place le produit dans des parts de banque, à 225 et qui rapportent $8\frac{1}{2}$. Si la différence dans son revenu est de $57, quel était le montant de son placement ?

5o Un marchand, après avoir vendu les $^2/_5$ d'une quantité de marchandises à 15% de bénéfice, et le $\frac{1}{4}$ de la quantité à 20% de bénéfice, s'aperçoit que 10% des marchandises sont détériorées au point de ne

pas être vendables. A combien pour cent de bénéfice doit-il vendre le reste pour que le gain réalisé sur toute la quantité soit de 15% ?

Algèbre :—1. A résoudre : $\frac{x+3}{3x+2}=\frac{2x+1}{6x-1}$.

2o Si on soustrait la moitié d'un certain nombre du tiers du nombre qui le surpasse de 100, le reste sera égal au quart de la moitié de la somme des deux nombres. Trouvez les nombres.

3o A résou re : $\left.\begin{array}{l} ax+by=c \\ {}^{x}/_{a}+{}^{y}/_{b}={}^{1}/_{c} \end{array}\right\}$

4o Un homme acheta une terre pour $8,000. Il la revendit $140. l'arpent et de ce fait il gagna ce qu'il avait payé pour trois arpents. Combien avait-il acheté d'arpents ?

5o Insérez trois moyens géométriques entre $\frac{1}{2}$ et $\frac{8}{81}$.

Géométrie :—1o La surface d'un trapèze est de 816 pouces carrés, sa hauteur est de 34 pouces et l'une de ses bases mesure 32 pouces. Trouver l'autre base. Faire la figure.

2o Construire un carré équivalent à la somme de deux carrés dont les surfaces sont 81 et 144. Faire la figure et démontrer.

3o D'un point donné on mène une tangente de 24 pouces de longueur à un cercle de 18 pouces de rayon. Trouver la distance du point au centre du cercle. Faire la figure.

4o Le corps d'un vase est cylindrique et sa partie inférieure forme un hémisphère de même rayon. Quelle est sa capacité, s'il a 6 pouces de profondeur et 4 pouces de diamètre ? Faire la figure.

5o Quel est le volume d'un cône dont le diamètre de la base a 12 pouces et la hauteur 21 pouces ?

Dessin :—Indiquez sommairement, par un plan horizontal, les divisions et ouvertures d'une maison d'école projetée, qui comprendrait de plain-pied, un corridor, une classe, une cuisine, une chambre à coucher et un parloir.

Philosophie (oralement) :—1o Qu'entendez-vous par volontaire libre et par volontaire nécessaire ?

2o Qu'est-ce que le mérite ?

3o Quelles sont les quatre vertus cardinales ?

4o Définition du droit.

5o Quelles sont les différentes formes de gouvernement ?

6o Qu'entendez-vous par syllogisme scolastique ?

7o Qu'est-ce que l'évidence ?

8o Qu'est-ce que la certitude ?

Sciences naturelles (*oralement*) :—1o La pesanteur : définition, loi générale.

2o Qu'est-ce que l'électricité ? Quelles en sont les principales applications pratiques ?

3o Qu'est-ce que l'acoustique, l'optique et la mécanique ?

4o Expliquez pourquoi l'eau, dans un tuyau vide d'air, ne monte pas au-delà de 32 pieds.

Agriculture (*oralement*) :—1o Quelles sont les principales substances *a*) minérales, *b*) organiques, qui entrent dans la composition du sol arable ?

2o Qu'appelle-t-on terres franches et quelles sont leurs principales qualités ?

3o Qu'est-ce que la fenaison ? A quelle époque doit se faire le fauchage des plantes fourragères et pourquoi ?

4o Quelle place doit occuper le blé dans la rotation ? Quel climat ui convient le mieux, et quel sol lui est le plus propre ?

5o Peut-on reconnaître, par les herbes qui poussent dans un terrain, si ce terrain a besoin d'être chaulé ?

I. *Lecture expliquée et littérature* :—1. *Lecture à haute voix* de la fable de Lafontaine, intitulée : "L'âne et ses maîtres". (Livre VI, fable 11): Expression, prononciation, articulation.

II. *Lecture expliquée et littérature* :

1o Quels sont les personnages mis en scène dans cette fable ?

2o Quel est leur caractère ?

3o Quelle est la morale de cette fable ? Cette morale est-elle bonne ?

4o Indiquez le passage où la morale est contenue.

5o Quelles sont les expressions qui vous ont le plus frappé ?

6o Nommez, parmi les plus illustres, cinq littérateurs français du 17ème siècle.

Les 18, 19 et 20 août 1920, les huit candidats admis subissent les examens, dont trois avec succès. Ce sont : MM. Pierre-Marie Brionne, J.-Philippe Garneau et Hégésippe Tremblay, qui conservent les notes suivantes :

Noms des aspirants	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règl. scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Lecture anglaise	Littérature	Agriculture	Sciences et Philosophie	Dessin	Exam. spéc. ang.	Totaux	Moyenne	Notes obtenues
Brionne, Pierre-Marie..	5.	5.8	4.0	5.	5	5	5.2	5.3	5.9	4.7	6.	5.	6.	6.	5.0	4	5	87.9	5.17	Dist. fr. et ang.
Garneau, J. Philippe...	5.	5.	4.0	4.	6	4	5.	5.0	5.9	4.7	5.	5.5	5.5	4.5	3.	3	5	80.6	4.8	Bien fr. et ang.
Tremblay Hégésippe..	5.	5.	3.	4.8	5	5	4.	5.	5.9	4.4	5.5	5.5	5.5	5.	5.	3	4	79.3	4.7	Bien fr. et ang.

En conséquence, MM. Pierre-Marie Brionne, J.-Philippe Garneau et Hégésippe Tremblay ont droit au diplôme français et anglais d'aspirant à la charge d'inspecteur d'écoles, le premier avec la note "distinction" et les deux autres avec la note "bien", et ces diplômes leur sont décernés. —Ce rapport est reçu.

Il est donné lecture du rapport suivant :

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1919–20, conformément aux prescriptions de l'article 113 des Règlements du Comité catholique.

Comme les années passées, le Bureau a tenu deux sessions annuelles, la première, le 15 avril 1920, pour organiser les examens de l'année courante, adopter les questions, dictées et problèmes à être soumis aux candidats, choisir les examinateurs-délégués, etc., et la seconde, les 3 et 4 août dernier, pour reviser la correction des épreuves d'examen et octroyer les diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les Règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 29 juin au 2 juillet 1920 inclusivement, et ils ont eu lieu dans les 34 localités mentionnées à l'article 80 des Règlements du Comité catholique.

2,601 aspirants et aspirantes aux diplômes ont été admis aux examens après s'être conformés aux prescriptions des règlements.

Les 2,601 candidats, 195 hommes dont 133 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,406 femmes, dont 121 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit :

1,112 (16 hommes et 1,096 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire ;

1,074 (97 hommes et 977 femmes) pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle) ;

415 (82 hommes et 333 femmes) pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).

1,929 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

862 pour le brevet élémentaire (14 aspirants et 848 aspirantes) ;

736 pour le brevet modèle (53 aspirants et 683 aspirantes);

331 pour le brevet d'académie (53 aspirants et 278 aspirantes);

692 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir :

250 pour le diplôme d'école élémentaire (2 aspirants et 248 aspirantes);

338 pour le diplôme d'école modèle (44 aspirants et 294 aspirantes);

84 pour le diplôme d'école académique (28 aspirants et 56 aspirantes).

Ce qui donne les résultats suivants :

1. Pour le brevet élémentaire 77½% ont réussi et 22½% ont échoué ;

2. Pour le brevet modèle 68% ont réussi et 32% ont échoué ;

3. Pour le brevet d'académie 79¾% ont réussi et 20¼% ont échoué.

Résultat général : 74% de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 26% ont été refusés.

De plus, le Bureau a admis aux examens du brevet modèle, en vertu d'un règlement adopté par le Comité catholique à sa session de septembre 1919, 137 jeunes filles qui n'avaient que 16 ans. Ces aspirantes ne peuvent recevoir un diplôme à la suite de cet examen ; mais celles qui ont réussi sur toutes les matières ont obtenu un certificat, qui n'est nullement un brevet d'enseignement, lequel leur donne droit de jouir des exemptions accordées aux candidats déjà munis du brevet modèle, si elles se présentent devant le Bureau l'année prochaine pour l'examen du diplôme académique. Sur les 137 ainsi admises aux examens, 106 ont réussi et 31 ont échoué.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées.

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Bien	Bien	Presque tr. b.
Lecture française	Bien	Très bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Très bien	Très bien.
Gramm. française et analyse	Bien	Assez bien	Très bien.

Dictée française	Assez bien	Passable	Bien.
Ecriture	Passable	Assez bien	Bien.
Littérature (préceptes)	Bien	Bien	Bien.
Composition française	Très bien	Bien	Bien.
Histoire Sainte	Très bien.		
Histoire Sainte et de l'Eglise		Très bien	Très bien.
Histoire du Canada	Très bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Assez bien	Passable	Assez bien.
Instruction civique	Bien	Bien	Très bien.
Artihmétique	Bien	Bien	Très bien.
Calcul mental	Bien	Bien	Bien.
Toisé		Bien	Bien.
Géométrie			Bien.
Comptabilité	Très bien	Très bien	Très bien.
Pédagogie	Bien	Bien	Très bien.
Agriculture	Bien	Bien	Très bien.
Zoologie et botanique	Faible.		
Zoologie, Botanique et Cosmographie		Bien	Très bien.
Hygiène	Très bien	Très bien	Très bien.
Bienséances	Très bien	Très bien	Très bien.
Dessin	Très bien	Assez bien	Bien.
Histoire de France		Presque t.b	Très bien.
Histoire d'Angleterre		Bien	Bien.
Histoire des Etats-Unis	Faible	Bien	Très bien.
Histoire ancienne			Bien.
Algèbre		Bien	Bien.
Trigonométrie			Bien.
Physique			Très bien.
Cosmographie			Bien.
Philosophie			Très bien.

LANGUE ANGLAISE

Grammaire anglaise	Très bien.	Très bien	Très bien.
Dictée anglaise	Bien	Bien	Très bien.
Composition anglaise	Très bien	Très bien	Très bien.
Littérature anglaise	Faible	Faible	Passable.

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANCAIS

Grammaire anglaise	Bien	Très bien	Très bien.
Dictée anglaise	Passable	Bien	Bien.
Composition anglaise	Passable	Passable	Bien.

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants aux diplômes les matières dont la note moyenne n'atteint pas au moins "bien", particulièrement l'écriture, les sciences naturelles et l'histoire des Etats-Unis à l'élémentaire ; la grammaire française et l'analyse, la dictée française et l'écriture, la géographie et le dessin à l'intermédiaire ; la géographie, à l'académique; la littérature anglaise aux trois degrés ; la dictée et la composition anglaise à l'élémentaire spéciale, et la composition à l'intermédiaire spéciale.

(Signé) LIONEL LINDSAY, ptre,
President.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Le Comité prend communication d'une lettre de M. A. Fyen, directeur de l'École Polytechnique de Montréal, demandant la nomination d'un remplaçant à feu sir Horace Archambault comme membre de la corporation de l'École Polytechnique, en vertu de la section 3 de l'article 1 de la loi 57 Victoria, chapitre 23.

Mgr l'évêque de Nicolet propose, appuyé par l'honorable juge Martineau, que l'honorable juge J.-E. Robidoux soit nommé membre de la corporation de l'École Polytechnique de Montréal.—Adopté.

CONGRÈS ET VOEUX DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

M. le Surintendant fait connaître au Comité qu'il a réuni les inspecteurs d'écoles, à Québec, les 12 et 13 août dernier, et qu'il leur a fait donner des conférences sur plusieurs sujets qui les intéressent directement, entre autres, sur les questions des statistiques scolaires, des constructions et réparations des maisons d'école, des emprunts par les commissaires ou les syndics, du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement

primaire, aussi sur l'importance de bien faire les visites des écoles et l'examen des livres de comptes des secrétaires-trésoriers, etc. L'honorable M. Delâge ajoute qu'il augure beaucoup de bien de cette réunion et il soumet ensuite au Comité les vœux suivants que les inspecteurs ont adoptés à leur dernier congrès. Le Comité étudie alors séparément chacun de ces vœux:

1. "Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit prié d'amender l'article 245 de ses règlements, en y ajoutant ce qui suit : "L'éditeur devra aussi adresser un exemplaire de chaque édition à tous les inspecteurs d'écoles catholiques de la province."—Ce vœu n'est pas approuvé.

2. "Attendu qu'il importe de multiplier à la campagne les écoles de garçons dirigées par des maîtres, afin de conserver la jeunesse à la terre, il est résolu : "Que le Comité catholique soit prié de recommander au gouvernement de modifier la clause du statut qui fixe les conditions pour l'octroi de la prime accordée aux municipalités rurales et de village qui engagent des maîtres en élevant : *a)* le montant de l'octroi ; *b)* le minimum de traitements fixé par les maîtres religieux et laïques".—Le Comité concourt dans ce vœu.

3. "Attendu que l'élévation du coût de la vie, d'une part, et les nouvelles carrières ouvertes aux jeunes filles, d'autre part, rendent le recrutement des institutrices de plus en plus difficile, il est résolu : "Que le Comité catholique soit prié de recommander aux commissions scolaires rurales et de village : *a)* d'assurer un traitement initial de $250.00 aux institutrices qui sont pourvues d'un brevet élémentaire, de $300.00 à celles qui sont pourvues d'un brevet intermédiaire et de $350.00 à celles qui sont pourvues d'un brevet supérieur ; *b)* d'établir une échelle de salaires qui permettra aux institutrices d'arriver à un minimum de traitement de $300.00 pour la première catégorie, de $400.00 pour la deuxième et de $500.00 pour la troisième après trois années d'enseignement dans la même municipalité".—Il est résolu ce qui suit, sur proposition de l'honorable juge Mathias Tellier, appuyé par Mgr Bernard : "Ce Comité, tout en exprimant le vœu que les instituteurs et les institutrices de cette province soient de mieux en mieux rémunérés, ne croit pas devoir accepter la suggestion émise par le congrès des inspecteurs d'écoles. Il sait du reste que le département de l'Instruction publique ne cesse d'user de tous les moyens à sa disposition pour amener les commissions scolaires à accorder de bon gré une rémunération

plus juste et plus équitable à ceux qui se dévouent à l'enseignement dans nos écoles publiques."

4. "Attendu qu'il importe de retenir dans l'enseignement le plus longtemps possible les instituteurs et les institutrices, il est résolu que le Comité catholique soit prié de recommander au gouvernement la majoration des primes accordées pour longs services après dix, quinze et vingt ans d'enseignement."—Le Comité désire faire remarquer qu'il a adopté une résolution à cet effet, à sa session du mois de février 1920.

5. "Attendu que les minimums des traitements fixés pour la distribution des primes aux municipalités scolaires rurales et de village sont souvent considérés comme des maximums par les dites municipalités, il est résolu que le Comité catholique recommande au gouvernement d'élever de nouveau ces minimums."—Le Comité décide de ne prendre aucune action à ce sujet.

6. "Attendu que l'échelle des points à conserver pour obtenir un brevet du Bureau central est inférieure à l'échelle des points exigés par les écoles normales et que les élèves de ces dernières institutions, en plus des examens sur les matières théoriques, passent un examen pratique sur la pédagogie ; considérant que cette difference est au détriment des écoles normales, il est résolu qu'à l'avenir le même nombre de points soit exigé tant pour les aspirants au Bureau central que pour les élèves des écoles normales".—Le Comité décide de maintenir le *statu quo*.

7. "Que l'article 3004 de la loi de l'instruction publique soit amendé en y remplaçant, à la neuvième ligne, les mots "le ou avant le trente juin 1913" par les mots "le ou avant le trente juin 1922".—Le Comité concourt dans ce vœu.

8. "Que l'article 2993 de la loi scolaire soit amendé en y remplaçant, à la cinquième ligne, les mots "de trente-cinq ans" par les mots "des quinze meilleures années".—Le Comité décide de soumettre l'étude de cette question à la commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

9. "Que les primes accordées aux fonctionnaires de l'enseignement primaire pour longs services soient aussi accordées aux inspecteurs d'écoles."—Le Comité ne concourt pas dans ce vœu.

Séance du 22 septembre 1920.
(*Après-midi*).

PRÊSENTS : L'honorable Cyrille-F. Delâge, président, Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury, Mgr C.-A. Marois, M. le chanoine Emile Chartier, Mgr J.-O. Routhier, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Joseph Gallant, Mgr Zéphirin Lorrain, Mgr F.-X. Ross, le révérend Père Louis Garnier, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

A l'ouverture de cette séance, M. l'abbé Auguste Lelaidier annonce au Comité qu'il est obligé, pour des raisons valables, de donner sa démission comme principal de l'école normale des filles des Trois-Rivières et il recommande, au nom de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, la nomination de M. l'abbé Alfred Comtois, aumônier des Ursulines, ancien professeur de philosophie et de théologie, docteur en théologie et bachelier ès-arts de l'Université Laval, pour le remplacer.

La démission de M. l'abbé Lelaidier est acceptée et le Comité recommande au gouvernement de le remplacer par M. l'abbé Alfred Comtois, puis il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par M. l'abbé Desrosiers, "que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique accepte à regret la démission de M. Lelaidier, comme principal de l'École normale des Trois-Rivières, et il profite de la circonstance pour remercier le démissionnaire des nombreux services qu'il a rendus à la cause de l'enseignement pédagogique dans notre province."

Le secrétaire donne lecture des résolutions suivantes que l'Associatoin des institutrices pensionnaires a adoptées à sa séance du 27 juillet 1920 :

1. "Que l'Association des institutrices pensionnaires offre un vote de remerciement au Comité catholique qui a recommandé l'augmentation des pensions à l'attention de la Législature ; 2. Que le dit Comité soit prié de suggérer à la Législature que le taux de la retenue sur les salaires des fonctionnaires de l'enseignement primaire soit porté à quatre pour cent afin de faire face aux dépenses de l'augmentation demandée ; 3. Que le gouvernement soit respectueusement prié d'amender la loi

des pensions de manière que le minimum soit de $150.00 et que les autres pensions soient augmentées de 25 pour cent, jusqu'à concurrence de $300.00."

Le Comité décide de soumettre cette question à la commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, laquelle devra faire un rapport motivé à ce sujet à la session du mois de février prochain.

Le Comité prend communication d'une lettre du révérend Pè e Marcel-Marie demandant une allocation sur le fonds de l'Éducation supérieure pour le Collège Séraphique des Trois-Rivières. Après discussion à ce sujet, l'honorable juge Tellier propose : "Que cette demande soit ajournée à la prochaine session de ce comité, et que, d'ici là, M. le secrétaire du Comité catholique soit prié de recueillir les renseignements requis pour permettre à ce Comité de juger si cette maison remplit les conditions prescrites par l'arrêté ministériel passé en vertu de l'article 2938 des S.R.Q., 1909".—Cette résolution est approuvée, l'honorable juge Martineau, dissident.

Le Comité prend communication du rapport suivant du sous-comité chargé de la revision du programme d'études :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DU PROGRAMME D'ÉTUDES

"Votre sous-comité a l'honneur de faire rapport qu'il a continué son travail et qu'il s'est réuni, les 13 et 14 de septembre courant, sous la présidence de l'honorable M. Delâge, pour étudier le projet de programme de l'école complémentaire qui lui avait été soumis par M. l'abbé L.-A. Desrosiers, rapporteur.

Etaient présents à cette réunion : M. le surintendant de l'instruction publique, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller.

"Après étude et discussion, le sous-comité adopte le projet de programme de l'école complémentaire qu'il a l'honneur de vous soumettre aujourd'hui, et il désire faire remarquer qu'il a encore à compléter ce programme pour ce qui concerne l'enseignement de l'anglais dans les écoles de langue anglaise, et qu'il devra aussi compléter les notes pédagogiques.

"Votre sous-comité sera en état de vous soumettre un travail complet à la réunion qui aura lieu au mois de février prochain."

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

Il est unanimement résolu : "que ce rapport du sous-comité du programme soit reçu ; que le projet de programme de l'école complémentaire soit adressé aux directeurs et aux directrices des maisons d'éducation afin de recevoir leurs suggestions et qu'un délai de deux mois soit accordé aux personnes qui voudront bien faire part de leurs remarques au sous-comité du programme. Celui-ci devra prendre en considération les suggestions qui lui seront soumises et faire un nouveau rapport à la session de février prochain, l'étude de cette question du programme devant avoir alors la priorité sur les autres."

M. le président dépose sur la table du comité une requête des directeurs de "L'Action française" aux membres du Comité catholique concernant l'enseignement du français dans les écoles. Cette requête est reçue et il est résolu, sur proposition de Mgr Bernard, appuyé par M. le chanoine Chartier, qu'elle soit référée au sous-comité du programme avec prière de faire rapport à ce Comité à sa prochaine session.

NOUVEAUX DISTRICTS D'INSPECTION

Après explications données par M. le Surintendant, le Comité recommande la création de quatre nouveaux districts d'inspection et il approuve le projet qui suit :

1—*District Matane-Gaspé*—Ce nouveau district comprendra les municipalités suivantes du comté de Matane : L'Assomption-de-McNider, St-Ulric, St-Léandre, St-Jérôme-de-Matane, paroisse et village, Canton Tessier, Ste-Félicité, Dalibaire, Cherbourg et St-Paul-des-Capucins ; les municipalités suivantes du comté de Gaspé : Rivière-Madeleine, Cap-des-Rosiers, Petite-Madeleine, Gros-Morne, Marsouis, St-Yvon, Roseville, Rivière-à-Claude, Rivière-à-la-Marte, Grand-Chlorydorme, Grande-Vallée, Rivière-à-Lapierre, St-Majorique, Anse-Pleureuse, Mont-Louis, Cap-au-Renard, Petite-Vallée, Grande-Anse, Rivière-au-Renard, Anse-du-Gros-Cap-aux-Os, Ste-Anne-des-Monts, Manche-d'Epée, Cap-Chat, Anse-au-Griffon, Petit-Cap, Petit-Chlorydorme, Ste-Anne-des-Monts, Echourie, Anse-à-Valeau, Grande-Grève, Cap-aux-Os, Pointe-à-la-Frégate.—120 écoles.

2.—*District nord de Labelle et Hull.* —Ce nouveau district comprendra les municipalités scolaires suivantes : Dans le comté de Labelle : Canton Boyer, Canton Loranger, Nomininguc, L'Ascension, Turgeon (Ste-Véronique), L'Annonciation, La Minerve, La Mazaca, La-Nativité-

de-Labelle, Lac-Labelle (canton), La Conception, Mont-Laurier, Canton Campbell, Robertson et Pope, Cantons-Unis, St-François-Régis, Val-Barrette, Kiamika, Lac-des-Iles, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Chutes-Victoria, St-Michel-des-Cèdres, Lac-Gatineau, dans le comté de Hull : Aumond (canton), Egan (canton), Bois-Franc, Grand-Remou, Ste-Philomène-d'Egan, Egan-Ouest, St-Alphonse-de-Lytton, Baskatong ; dans le comté de Terrebonne : Brébeuf, St-Jovite; dans le comté de Montcalm : Décarie.—Soit 118 écoles.

3.—*District du Saguenay* qui comprendra tout le territoire actuellement visité par M. le magistrat Simard et par S. G. Mgr le Préfet apostolique du Golfe St-Laurent, soit la partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Carlevoix et la rivière Portneuf avec, en plus, le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la Rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon.—En tout 60 écoles.

4.—*Le nouveau district de Montréal* qui comprendra : *a*) les comtés de Soulanges et de Vaudreuil ; *b*) le comté de Jacques-Cartier, excepté les municipalités suivantes : St-Pierre-aux-Liens, Côte-St-Luc, Lachine, ville et paroisse, Très-St-Sacrement, La Présentation-de-la-Ste-Vierge (Dorval), St-Laurent, village, Côte-St-François, Haut-de-la-Côte-St-Louis, Bas-de-la-Côte-St-Louis, Côte-Notre-Dame-de-Vertu, Côte-Notre-Dame-de-Liesse, St-Laurent No 1 ; *c*) L'Ile Jésus (comté de Laval), excepté les municipalités suivantes : Ste-Rose village, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Côte-des-Perron, Côte-des-Lacasse ; *d*) St-Viateur et Ste-Madeleine-d'Outremont.—146 écoles.

REMANIEMENT DES DISTRICTS LIMITROPHES AUX NOUVEAUX DISTRICTS

La création des quatre nouveaux districts ci-dessus désignés nécessite une nouvelle délimitation des districts des inspecteurs dont les noms suivent :

A.—1.—*District de M. l'inspecteur Hubert* : Comté de Rimouski : St-Fabien, St-Simon, St-Mathieu, Ste-Cécile-du-Bic, St-Valérien, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, Rimouski, par., Rimouski, ville, Ste-Blandine, St-Narcisse, St-Anaclet, Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père, Ste-Luce, Luce-

ville, St-Donat, St-Gabriel, St-Marcellin, Massé et Ouimet ; comté de Matane : Ste-Flavie, Mont-Joli, St-Joseph-de-Lepage, Ste- Angèle-de-Mérici.—Soit 127 écoles.

2.—*District de M. l'inspecteur Lane* : Comté de Matane : Priceville, Métis, St-Octave, Padoue, St-Moïse, Sayabec, Val-Brillant, Amqui village, St-Benoît-Labre, Lac-au-Saumon, Causapscal, Ste-Florence, St-Damase, Awantjish, Canton Joubert, St-Léon-le-Grand, St-Zénon-du-Lac-Amqui, Canton Matalick, Fournierville ; comté de Bonaventure : St-Laurent-de-Matapédia, Cross-Point, Shoolbred, Nouvelle, St-Omer, St-André-de-Restigouche, St-Alexis-de-Matapédia, St-François-d'Assise, Restigouche et Sellarville, Mann, Miguasha, St-Louis-de-Gonzague.—Soit en tout 132 écoles.

3. *District de M. l'inspecteur Litalien* : Il comprendra son district actuel, plus St-Hubert et St-Pierre, dans le comté de Témiscouata, moins St-Simon, St-Mathieu et St-Fabien, dans le comté de Rimouski.—126 écoles.

4. *District de M. l'inspecteur Chabot* : Son district actuel, moins St-Hubert et St-Pierre, dans le comté de Témiscouata.—143 écoles.

5. *District de M. l'inspecteur Bouchard* : dans le comté de Gaspé : St-Albert-de-Gaspé, York, Haldimand, Douglastown, Grande-Anse, St-Georges-de-Malbaie, St-Pierre-de-Malbaie, Barachois-de-Malbaie, Rang-St-Paul, Percé, Ile-Bonaventure, Cap-d'Espoir, Grande-Rivière, Petit-Pabos, Ste-Adélaïde-de-Pabos, Chandler, Rivière-Nord-de-Pabos, Newport ; dans le comté de Bonaventure : Anse-aux-Gascons, Port-Daniel-Est, Port-Daniel-Ouest, St-Godefroi, Paspébiac, Cox, New-Carlisle, St-Bonaventure-d'Hamilton, St-Siméon, St-Alphonse, St-Jules, St-Charles--de-Caplan, New-Richmond, Maria, Carleton.—139 écoles.

B. 1.—*District de M. l'inspecteur Maltais* :

1. Les municipalités du district actuel de M. Jolin : dans le comté de Hull : Eardley, Maniwaki, Ste-Cécile-de-Masham, Gracefield, Bouchette, Aylmer, Cameron, Wright, Kensington, Hull, Hull canton, St-Etienne-de-Chelsea; dans le comté de Pontiac : Onslow-Sud, Portage-du-Fort, Aldfield-Est, Aldfield-Sud, Bryson, Ste-Marie-de-Quyon, Upper Litchfield, Ste-Elizabeth-de-Franktown, Pontiac, Leslie & Clapham, Onslow-Nord, Bristol diss, Dorion.

2.—Les municipalités du district actuel de M. Fournier: dans le comté de Pontiac : Ile-aux-Allumettes, Sheen, Fort-Coulonge, Chichester, Waltham, Ile-du-Calumet, Aberdeen, Mansfield et Pontefract. —Donnant un total de 105 écoles.

2.—*District de M. l'inspecteur Jolin* :

1. Les municipalités du district actuel de M. Maltais : dans le comté de Terrebonne : Ste-Agathe, par., Ste-Adèle, Ste-Lucie-de- oncaster, St-Faustin, Ste-Agatheville ; dans le comté d'Argenteuil: Lachute, St-Adolphe-de-Howard, Lac-des-Seize-Iles, Grenville No 1, Grenville No 2, Grenville No 3, Carillon, Canton Morin, Chatham No 1; Chatham No 2, diss, Arundel, Ste-Jérusalem, St-Michel-de-Wentworth, N.-D.-de-Montfort, Ste-Marguerite-de-Brown's Gore, St-André, paroisse et ville ; dans le comté de Labelle : Hartwell, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Notre-Dame-de-la-Paix, St-Rémi-d'Amherst, Papineau, Lac-Windigo, Suffolk, Preston, Addington ; dans le comté de Montclam: St-Donat, St-Agricole.

2. Les municipalités du district actuel de M. Primeau : St-Sauveur, St-Hippolyte, dans le comté de Terrebonne.—En tout 109 écoles.

3. *District de M. l'inspecteur Letarte* :

1. Les municipalités de son district actuel : dans le comté de Labelle : Papineauville, Ste-Angélique, St-André-Avellin, St-Sixte, Plaisance, Lochaber, St-Malachie, Mulgrave & Derry, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckingham, Buckingham-Canton, Notre-Dame-de-la-Salette, Montebello, Notre-Dame-de-Bonsecours, St-Casimir-de-Ripon, Montpellier, Lac-Escréar, Notre-Dame-de-la-Garde, l'Ange-Gardien ; dans le comté de Hull : Templeton-Est, Templeton-Nord.

2. Les municipalités du district actuel de M. Jolin : dans le comté de Hull : St-Edouard-de-Wakefield, Pointe-Gatineau, St-Joseph-de-Wakefiled, Templeton-Ouest, Bowman et Denholm, Northfield, Hincks, St-Jean-de-Wakefield, Stagsburg et Fieldville, Cantley, Low, Aylwin, Killarney; Portland-Ouest, dans le comté de Labelle.—En tout 116 écoles.

4. *District de M. l'inspecteur Fournier* :—Les municipalités suivantes : dans le comté de Champlain : La-Tuque, Parent, Rivière-Croche ; dans le comté de Témiscamingue : Ville-Marie, Nord-Témiscamingue, St-Eugène-de-Guigues, Mont-Carmel, St-Bruno-de-Guigues, Dupuy, Nédelec, Lorrainville, Privat, St-Placide-de-Béarn, Duhamel-Ouest, Laverlochère et Baby, St-Edouard-de-Fabre, Notre-Dame-des-Quinze, LaSarre, Lalemant, Landrienne, Amos, Royal-Roussillon, La-Reine, Barraute-Fiedmond, Languedoc, Latulippe, Senneterre, Courville, Villemontel, Harricana, Saint-Marc.—Total 75 écoles.

C.—Les districts actuels confiés à S. G. Mgr Le Préfet apostolique du Golfe St-Laurent et à M. le magistrat Simard sont groupés en un seul.

D. 1. *District de M. l'inspecteur Miller* :

a) La partie du district Centre (Commission des écoles catholiques de Montréal) située à l'est des rues St-Pierre et Bleury.

b) Le district Est (Commission des écoles catholiques de Montréal) excepté les écoles du quartier Mercier.—69 écoles, 955 classes.

2.—*District de M. Cuddihy* :

a) La partie du district Centre (Commission des écoles catholiques de Montréal) située à l'ouest des rues St-Pierre et Bleury ;

b) La partie du district Nord (Commission des écoles catholiques de Montréal) située au sud du chemin de fer Pacifique Canadien ;

c) Le district Ouest (Commission des écoles catholiques de Montréal) ;

d) La municipalité de St-Léon-de-Westmount.—66 écoles, 701 classes.

3. *District de M. Longtin* :

a) La partie du district Est (Commission des écoles catholiques de Montréal) située dans le quartier Mercier ;

b) La partie du district nord (Commission des écoles catholiques de Montréal) située au nord du chemin de fer Pacifique Canadien ;

c) Les municipalités suivantes dans le comté de Laval : Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, St-Bernardin-de-Montréal, Rivière-des-Prairies, paroisse et village, St-Charles, Bas-du-Sault ;

d) Les municipalités suivantes dans le comté de Jacques-Cartier: Côte-St-Luc, St-Pierre-aux-Liens, Lachine, ville et paroisse, Très-Saint-Sacrement, La Présentation-de-la-Très-Ste-Vierge, (Dorval), St-Laurent, village, Côte-St-François, Haut-de-la-Côte-St-Louis, Bas-de-la-Côte-St-Louis, Côte-Notre-Dame-de-Vertu, Côte-Notre-Dame-de-Liesse, St-Laurent No 1.—72 écoles, 470 classes.

4. *District de M. Primeau* :—Son district actuel moins les municipalités scolaires suivantes : Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose ; Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose ; Ste-Rose, village ; Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose ; Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose ; Côte-des-Perron ; Côte-des-Lacasse, dans le comté de Laval, et moins également : St-Sauveur et St-Hippolyte, dans le comté de Terrebonne.—119 écoles.

Séance du 23 septembre 1920.

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Joliette, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque de Haileybury, Mgr C.-A. Marois, M. le chanoine Emile Chartier, Mgr J.-O. Routhier, M. l'abbé Joseph Gallant, Mgr F.-X. Ross, l'honorable juge Mathias Tellier, M. John Ahern, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le titre d'ÉCOLE MODÈLE est décerné aux institutions suivantes :

Comté de Champlain.—St-Sévérin, école mixte, arrondissement No 1.

Comté de Charlevoix.—Baie-St-Paul, école mixte, arrondissement No 11.

Comté de Chicoutimi.—Jonquière, village, école de filles.

Comté de Chicoutimi.—Chicoutimi, orphelinat de filles, indép.

Comté de Joliette.—Joliette, école St-Pierre, garçons.

Comté de Lévis.—St-Jean-Chrysostôme, école mixte, indép.

Comté de l'Islet.—St-Clément-de-Tourville, école mixte, arrondissement No 1.

Comté de Maskinongé.—Maskinongé, école de garçons, indépendante.

Comté de Matane.—Causapscal, village, école de garçons, arrondissement No 1.

Comté de Montcalm.—St-Esprit, école mixte, arrondissement No 1.

Montréal-Cité.—Orphelinat St-Arsène, école de garçons.

Montréal-Cité.—Ecole Stuart, école de garçons.

Comté de Pontiac.—Calumet, école mixte, arrondissement No 1.

Québec-Cité.—Ecole St-François-d'Assise, école de filles.

Comté de Shefford.—Granby, village, école de filles.

Comté de Témiscouata.—Fraserville (St-Edouard), école mixte, arrondissement No 3.

Trois-Rivières.—Ecole St-Philippe, école de filles.

Trois-Rivières.—Ecole St-Philippe, école de garçons.

Trois-Rivières.—Ecole Notre-Dame, école de filles.

Trois-Rivières.—Ecole Notre-Dame, école de garçons.

Le titre d'ACADÉMIE est décerné aux écoles qui suivent :

Comté de Bellechasse.—St-Vallier, école modèle, mixte.
Comté de Jacques-Cartier.—St-Laurent, village, école modèle mixte.
Comté du Lac-St-Jean.—St-Jérôme, village, école modèle mixte.
Comté de l'Assomption.—Les Laurentides, ville, modèle, couvent.
Comté de Montcalm.—St-Liguori, école modèle, couvent.
Montréal-Cité.—Ecole St-Zotique, 218, rue De Courcelles, école modèle de filles.
Montréal-Cité.—Ecole St-Joseph, Côte-des-Neiges, écoledefilles.
Québec-Cité.—Institut J. Thomas, école mixte.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure, ainsi que celui des Municipalités pauvres.

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion du Comité catholique devant avoir lieu le premier mercredi du mois de février 1921.

SESSION DE FÉVRIER 1921

Séance du 2 février 1921.
(Avant-midi)

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury, de Rimouski ; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; Mgr Georges Gauthier, auxiliaire, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; M. l'abbé L. Maurice, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi ; M. l'abbé Alfred Comtois, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; Mgr Zéphirin Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Dr J.-J.-Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau,

M. Jules-Edouard Prévost, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, Mgr Georges Gauthier, M. l'abbé Sylvio Corbeil, M. l'abbé L. Maurice, M. l'abbé Alfred Comtois et Mgr Z. Lorrain, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le secrétaire donne communication d'un télégramme de Mgr l'évêque de Valleyfield exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à cette séance.

Le sous-comité des livres de classe présente le rapport qui suit, lequel est approuvé :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 1er février 1921.

PRÉSENTS :—Mgr Brunault, président *pro tem*, Mgr Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis régulièrement :

1.—"Système Bélanger d'écriture commerciale pratique," par J.-E. Bélanger.—Recommandé.

2.—"Comptabilité agricole et domestique pour les cultivateurs, et à l'usage de l'école primaire," par l'abbé P. Grondin, missionnaire agricole, et J.-A. Paquin, inspecteur d'écoles—Non recommandé comme livre de classe.

(Signé) J.-S. HERMANN,
Evêque de Nicolet,
Président pro tem

Le comité ayant pris en considération l'article de l'ordre du jour qui se lit comme suit : "Communication des directeurs de "L'Action française" et autres au sujet du programme d'études et de l'enseignement de l'anglais dans les écoles", il est proposé par M. le juge Mercier, appuyé par Mgr l'évêque de Nicolet : "Considérant que cette question a déjà été décidée par ce Comité, il est résolu de s'en tenir à la décision par lui prise lors de l'adoption, en mai 1920, du programme d'études de l'école primaire élémentaire".

Cette motion est adoptée unanimement.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGE DE LA RÉPARATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES

M. l'abbé Desrosiers, rapporteur de ce sous-comité, soumet le rapport suivant :

Monsieur le Surintendant,

"Veuillez recevoir le rapport du sous-comité chargé par le Comité catholique du conseil de l'instruction publique de tracer le programme des deux années de l'école complémentaire faisant suite à l'école primaire élémentaire.

"Cinq membres du sous-comité, Mgr Rouleau, MM. Magnan, Ahern, Brisebois et le signataire, se sont réunis trois fois sous votre présidence, M. J.-N. Miller agissant comme secrétaire.

"Le projet de programme distribué aux membres du Comité catholique en septembre dernier et expédié ensuite pour étude à un grand nombre de personnes, éducateurs, professionnels de l'enseignement primaire et des écoles spéciales, communautés religieuses d'hommes et de femmes, etc., nous a valu de nombreuses et judicieuses observations dont nous avons fait notre profit et qui nous ont été très utiles pour la rédaction définitive du programme que nous vous présentons aujourd'hui. Nous avons pris connaissance de tous les mémoires et des conclusions d'ensemble qui s'en dégagent, nous nous permettons de vous indiquer les deux principales : l'une concernant la durée du cours supplémentaire, l'autre, la spécialisation des élèves.

"La première demande une extension d'un an au moins au cours complémentaire actuel. Pour l'obtenir, on fait valoir que l'obligation imposée au sous-comité d'alléger le programme de l'école primaire

élémentaire, a fait accumuler dans le cours complémentaire une abondance de matières telle qu'il devient nécessaire d'accorder une autre année d'études, si l'on veut que le programme ne soit pas un trompe-l'œil. Pour arriver, dit-on, à une répartition plus rationnelle des matières, le cours complémentaire devrait donc comprendre trois ans au moins, peut-être quatre dans les grands centres. On donnerait ainsi aux élèves qui suivraient tout ce cours une instruction primaire supérieure complète et l'on préparerait pour les écoles spéciales d'excellents sujets.

"A ces observations, le sous-comité répond qu'il aurait cru sortir de ses attributions, s'il avait modifié à ce point le projet de programme complémentaire. Force lui a été de diminuer le nombre et l'étendue des matières, afin que le programme tracé puisse être convenablement couvert en deux années. D'ailleurs, il sera loisible au Comité catholique d'ajouter au cycle, actuel de deux années, un nouveau cycle d'un an ou même de deux ans. L'abondance des matières d'études même primaires ne manque pas, et, dans les grandes villes surtout, des élèves se présenteront pour profiter de l'avantage offert.

"La deuxième conclusion est favorable à une spécialisation encore plus accentuée que celle qu'a prévue le projet de programme. Les uns proposent de ne sectionner qu'en 8ième année. Les autres, plus nombreux, demandent que, dès la 7ième année, une distinction tranchée se fasse entre les diverses catégories d'élèves, de telle sorte qu'on puisse non seulement varier l'enseignement proprement dit, mais encore créer une atmosphère plus appropriée au but poursuivi par l'école. Conformément au vœu exprimé lors de la rédaction du programme de l'école primaire élémentaire (voir lettre du rapporteur, 8 janvier 1919, page 3), le sous-comité a défini ce "commencement de spécialisation", en établissant quatre sections principales dont nous étudierons plus bas le fonctionnement.

"Bien d'autres suggestions nous ont été faites dont nous avons tenu compte dans une certaine mesure. Les unes regardent la répartition des matières par classe, l'étendue et l'importance à donner à chacune d'elles ; les autres concernent les méthodes et les procédés, l'emploi des manuels, etc. Qu'il nous suffise pour l'instant de signaler à votre attention les changements les plus importants que nous avons introduits dans le projet de programme présenté en septembre dernier.

"1. Horaire.—Pour la première fois, nous proposons l'adoption d'un horaire spécial pour chacun des groupes de matières. C'est la

meilleure manière, croyons-nous, de déterminer l'importance relative des études diverses dans l'ensemble du cours. Ainsi disparaissent les termes *Matières spéciales* et *Accessoires* usités dans le programme primaire élémentaire.

"2. GROUPEMENT DES MATIÈRES.—De toutes les matières du programme, à l'exception des matières facultatives, nous avons fait trois groupes distincts auxquels nous avons attribué un nombre d'heures déterminé.

a) Les matières communes invariables, 12 heures par semaine.—On les appelle communes parce qu'elles s'enseignent à toutes les catégories d'élèves, qu'ils soient de la ville ou de la campagne ; invariables, parce qu'il n'est permis à aucun professeur d'en altérer la nature ou d'en diminuer l'importance dans l'horaire. C'est un programme minimum de culture générale que toutes les écoles peuvent et doivent remplir exactement. Ces matières sont l'instruction religieuse (catéchisme, liturgie, histoire de l'Eglise), la langue maternelle (grammaire, analyse, rédaction, littérature), l'histoire du Canada et la géographie générale.

"*b) Les matières communes variables, 8 heures par semaine.*—Ce sont la langue seconde, les mathématiques (arithmétique et mesurage), la physique, le dessin, l'hygiène et les bienséances. Ici, le programme laisse aux maîtres une certaine liberté d'interprétation et d'adaptation aux milieux scolaires et aux catégories d'élèves. L'horaire de chaque matière est plus directif qu'impératif. On comprend d'ailleurs assez que la langue seconde, par exemple, l'arithmétique et la physique, doivent occuper plus ou moins de place dans l'ensemble du cours, suivant que l'école est située à la campagne ou à la ville, qu'elle est fréquentée par des garçons ou par des filles. Les matières de section bénéficient du temps soustrait de l'horaire des matières variables.

"*c) Matières spéciales, 6 heures au moins par semaine.*—En tenant compte des petites récréations du milieu de l'avant-midi et de l'après-midi et du temps pris par la récitation des prières, on arrive à une semaine proprement scolaire d'au moins 26 heures. Les études théoriques et pratiques propres à chacune des sections en prendront au moins 6, et, dans la belle saison, les travaux manuels pratiques pourront facilement se prolonger, du consentement même des élèves. Ainsi le travail au jardin scolaire, la pratique de la dactylographie, pourront, dans bien des cas, se faire en dehors des heures de classes régulières. (cf programme page 15).

"3. Fonctionnement des sections.—Les sections sont au nombre de quatre : agricole, ménagère, commerciale et industrielle. Une note inscrite au programme en détermine le sens, la nature et le fonctionnement. C'est ici surtout que le maître ou la maîtresse doit s'inspirer des conditions locales, des exigences particulières du milieu social de l'école et de l'orientation de la vie des élèves. Le programme devient purement directif, laissant au professeur le soin de composer son horaire et d'organiser sa classe pour enseigner tout le programme ou même le dépasser, si c'est possible. Puisque cet enseignement tend à l'utilité pratique des élèves, en d'autres termes, à leur donner ce "commencement de spécialisation" que l'on demande avec tant d'insistance, le programme met au rang des matières obligatoires, les travaux pratiques propres aux diverses sections, jardin scolaire, travaux manuels de ménage ou d'industrie, etc.

"Le choix de la section pour chacune des écoles complémentaires est du ressort de la commission scolaire. Pour faire ce choix, celle-ci tiendra compte des aptitudes et du nombre des élèves, du milieu social où fonctionne l'école, de la volonté des parents des enfants. Autant que possible, en vue surtout de simplifier la tâche du maître, on n'établira qu'une section par école. Dans les grandes villes, la chose va de soi, puisqu'on peut facilement centraliser les élèves d'une même section : ici, s'ouvre une classe complémentaire commerciale, là une classe industrielle. C'est aussi un moyen de réduire la dépense du matériel nécessaire au bon fonctionnement des sections. Dans les écoles rurales, la section agricole, si elle est bien conduite et entourée de prestige, rendra d'inappréciables services. Son influence dépassera bientôt la salle de classe et le jardin scolaire. Quant à la section ménagère, elle existe déjà en équivalence dans un grand nombre de couvents, d'orphelinats et même d'écoles primaires. Dans bien des cas, le programme n'ajoutera que la sanction officielle à ce qui se pratique déjà excellemment. Là où s'ouvriront ces cours, on peut s'attendre à quelque hésitation pour commencer, mais cela ne saurait durer longtemps ; on sera vite en mesure de constater les résultats de cet enseignement si universellement pratique.

"4. Répartition des matières.—La formation des sections spéciales a amené une légère modification dans la disposition des matières. Nous en avons profité pour diminuer encore le programme d'histoire de France et d'Angleterre, que nous ne faisons plus commencer qu'au XVIIè siècle. Dans les écoles de filles, le programme d'arithmé-

tique et de mesurage a été allégé au profit de l'enseignement ménager et agricole. L'algèbre a disparu comme matière commune et ne se retrouve plus qu'à la section industrielle. Le programme de physique a été diminué de l'acoustique, de l'optique et de plusieurs questions de magnétisme. Quant à la chimie, nous l'avons transférée aux sections agricole et industrielle, en lui donnant le caractère qui lui convient, suivant le cas.

"Par contre, des matières facultatives, comme la sténographie et la dactylographie, passent au rang des matières obligatoires dans la section commerciale.

'Des matières nouvelles, la technologie dans la section industrielle, la botanique et la zoologie, dans la section agricole, sont inscrites à titre de leçons de choses et pour développer chez l'élève l'esprit d'ob. er-vation et de réflexion.

"Enfin, on recommande très fortement les travaux manuels ou pratiques particuliers à chacune des sections.

"Telles sont, en résumé, Monsieur le Surintendant, les principales modifications apportées récemment à la rédaction du programme d'études de l'école complémentaire. La plupart ont été inspirées par les commentaires provoqués par le projet du programme de septembre dernier. Notre seul but en les indiquant a été d'aider les honorables membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique dans l'étude du travail que nous soumettons aujourd'hui à leur appréciation.

"Le Rapporteur,

(Signé) Adélard Desrosiers, *ptre.*

Ce rapport est pris en considération, ainsi que le projet de programme d'études de l'École complémentaire qui avait été transmis d'avance à chacun des membres du Comité catholique. Il s'élève alors une discussion à laquelle prennent part Mgr Brunet, Mgr Brunault, M. Prévost, M. Chapais, M. le juge Martineau, M. le juge Tellier, M. le juge Mercier, M. l'abbé Corbeil, M. Brisebois, M. Tremblay, puis il est résolu de continuer l'étude de cette question à la séance de l'après-midi.

Avant l'ajournement de la séance du matin, le Comité approuve la résolution suivante proposée par M. le Dr Guerin, appuyé par M. le juge Robidoux : "Que l'indemnité annuelle de $400. que le Comité

accorde à son secrétaire soit augmentée de $200., vu qu'il n'a encore reçu aucune augmentation de traitement, quoique le Comité ait décidé, à sa séance du 25 septmbre 1913, de se réunir trois fois par année, au lieu de deux fois, et ce, avec effet rétroactif depuis l'époque à laquelle le Comité a résolu d'augmenter le nombre de ses réunions annuelles".

Séance du 2 février 1921.

(Après-midi)

PRÉSENTS : L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury ; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie ; M. l'abbé Sylvio Corbeil, M. l'abbé L. Maurice, M. l'abbé Alfred Comtois, Mgr Zéphirin Lorrain, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

La discussion reprend sur la question du nouveau programme d'études qui avait été soumis au Comité à la séance du matin, puis M. le Dr Guerin propose "que le programme d'études de l'école primaire complémentaire, tel que soumis par le sous-comité du programme, soit maintenant approuvé."

Il est proposé en amendement par l'honorable M. Chapais, appuyé par l'honorable juge Tellier : "Que le rapport du sous-comité chargé de préparer un programme d'études de l'école primaire complémentaire ne soit pas maintenant adopté, mais qu'il soit référé au sous-comité avec instruction d'étudier de nouveau ce programme afin de le simplifier davantage, et de faire rapport à la session de mai prochain."

L'honorable juge Martineau, appuyé par l'honorable juge Mercier, propose en sous amendement : "Que ce Comité approuve la division du cours primaire complémentaire en quatre sections : agricole, commerciale, industrielle et ménagère, et couvrant deux années, et qu'il soit maintenant procédé à l'étude de chacune des matières à être enseignées dans ces sections.

Ce sous-amendement étant mis aux voix,

Ont voté pour : Mgr Latulipe, M. le juge Martineau, M. le juge Mercier, M. Jules-Edouard Prévost, M. l'abbé Desrosiers et M. Napoléon Brisebois.—(6).

Ont voté contre : Mgr P.-E. Roy, Mgr Larocque, Mgr Brunault, Mgr Bernard, Mgr Forbes, Mgr Brunet, Mgr Z. Lorrain, M. l'abbé Corbeil, M. l'abbé Maurice, M. l'abbé Comtois, l'honorable M. Chapais, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable juge Tellier, M. H.-A. Fortier, M. Nérée Tremblay.—(16).

L'amendement de M. Chapais étant mis aux voix,

Ont voté pour : Mgr P.-E. Roy, Mgr Larocque, Mgr Brunault Mgr Bernard, Mgr Forbes, Mgr Brunet, Mgr Latulipe, Mgr Z. Lorrain, M. l'abbé Corbeil, M. l'abbé Maurice, M. l'abbé Comtois, l'honorable M. Chapais, l'honorable juge Robidoux, l'honorable juge Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, M. H.-A. Fortier, l'honorable juge Mercier, M. l'abbé Desrosiers, M. Napoléon Brisebois et M. Nérée Tremblay.—(20).

Ont voté contre : l'honorable juge Martineau, l'honorable Dr Guerin. —(2).

En conséquence, l'amendement est adopté, et le programme de l'école primaire complémentaire est référé de nouveau au sous-comité du programme pour lui permettre de le simplifier davantage, ce sous-comité devant faire rapport à la session du mois de mai prochain.

Il est ensuite proposé par M. Prévost, appuyé par M. Tellier : "Que, dans le but de faciliter le travail du sous-comité qui doit reviser le programme d'études des écoles complémentaires, les membres de ce Comité sont priés de transmettre leurs observations ou leurs suggestions au dit sous-comité, d'ici au premier mars prochain."—Cette motion est adoptée.

Il est aussi résolu d'adjoindre deux autres membres au sous-comité chargé de la préparation d'un nouveau programme d'études : M. l'abbé Georges Courchesne, principal de l'École normale de Nicolet, et M. Nérée Tremblay, professeur à l'École normale Laval.

M. l'abbé Desrosiers soumet au Comité le programme spécial d'anglais et le programme spécial de français pour les écoles de langue anglaise, et l'adoption en est remise à la prochaine session.

Le Comité prend communication du rapport suivant :

Québec, 25 novembre 1920.

La Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire a l'honneur de faire rapport qu'elle a pris

en très sérieuse considération des résolutions de l'Association des Institutrices, lesquelles lui ont été référées pour étude par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, demandant à faire amender la loi de façon que les pensions inférieures à $300. soient augmentées de 25 pour cent, pourvu qu'elles ne dépassent pas la dite somme de $300., que le minimum des pensions soit porté de $75. à $150., et que, pour faire face à ces augmentations, le taux de la retenue sur le salaire des fonctionnaires de l'enseignement primaire soit fixé à 4 pour cent.

La Commission, après avoir entendu des délégués de l'Association des Institutrices pensionnaires et avoir mûrement délibéré sur cette question, décide à l'unanimité de faire le rapport suivant au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, savoir :

1o—Pour rencontrer l'augmentation qui serait accordée en vertu de ces amendements tels que suggérés par l'Association des Institutrices pensionnaires, il faudrait une somme d'environ $60,000., la première année ; pendant les 5 ou 6 années qui suivraient, il faudrait une somme un peu plus forte.

2o—Lorsque les institutrices pensionnaires proposent d'augmenter le taux de la retenue jusqu'à concurrence de 4 pour cent, elles proposent simplement que le personnel enseignant actuel rencontre à même les retenues sur ces salaires cette somme de $60,000.

3o—La Commission administrative n'a pas mandat pour parler au nom du personnel enseignant et elle considère que ce serait empiéter sur les droits du personnel enseignant que de formuler une opinion sur ce point.

Tout de même, la Commission suggère que, si le gouvernemet désire avoir l'opinion du personnel enseignant sur ce point, il s'adresse directement aux associations d'instituteurs et d'institutrices reconnues par l'article 3031 de la loi scolaire et dont les membres de la Commission sont les délégués.

4o—La Commission verrait d'un très bon œil l'augmentation demandée, mais elle est d'opinion que, si la province doit une augmentation de pension aux institutrices en retraite qui ont travaillé pour des salaires insuffisants, c'est à la Province à payer cette dette et non au personnel enseignant actuel.

5o—Remarque.—Actuellement le montant des pensions payées est de $133,841, et sur ce montant le personnel enseignant verse $98,478.

Prenant en considération le vœu suivant adopté par les inspecteurs d'écoles, lors de leur dernier congrès, et qui lui a aussi été référé par le Comité catholique, savoir : "Que l'article 2993 de la loi scolaire soit amendé de façon que la moyenne du traitement soit établie d'après les traitements des quinze meilleures années, au lieu des traitements des 35 meilleures années", la Commission décide unanimement de faire rapport au Comité catholique qu'elle concourt dans ce vœu, pourvu que le mot "quinze" y soit remplacé par les mots "vingt-cinq".

Un autre vœu adopté par les inspecteurs d'écoles lui étant soumis, savoir: "Que l'article 3004 de la loi scolaire soit amendé en y remplaçant, à la 9e ligne, les mots : "le ou avant le 30 juin 1913", par les mots : "le ou avant le 30 juin 1922"; la Commission concourt dans ce vœu.

La Commission ne croit pas devoir concourir dans un troisième vœu des inspecteurs d'écoles demandant que l'article 3921 de la loi scolaire soit amendé de façon à accorder aux héritiers légaux d'un pensionnaire une année de pension au lieu d'un semestre.

Extrait conforme,

(Signé) AVILA DE BELLEVAL,

Secrétaire.

M. Tremblay propose, appuyé par M. l'abbé Corbeil, que les conclusions de ce rapport de la Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire soient approuvées.—Adopté.

Et la séance est ajournée, la prochaine session devant avoir lieu le deuxième mercredi du mois de mai prochain.

SESSION DE MAI 1921.

Séance du 11 mai 1921.

(*Avant-midi*).

Présents :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Nicolet, de Joliette, de Mont-Laurier, d'Haileybury, de Rimouski ; Mgr Th.-G. Rouleau, représentant Son Éminence le cardinal Bégin ; M. le chanoine Emile Chartier, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; M. le chanoine J.-A. Plantin, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; M. l'abbé L. Maurice, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi ; M. l'abbé Alfred Comtois, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; Mgr F.-Z. DeCelles, représentant Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe ; Mgr Z. Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lecture de lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Saint-Haycinthe, de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr Th.-G. Rouleau, M. le chanoine Emile Chartier, M. le chanoine J.-A. Plantin, M. l'abbé L. Maurice, M. l'abbé Alfred Comtois, Mgr F.-Z. Decelles, Mgr Z. Lorrain, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le Comité prend aussi communication d'une lettre de M. Jules-Edouard Prévost s'excusant de ne pouvoir assister à la présente réunion et désignant l'honorable juge Robidoux pour le représenter.

M. le Surintendant donne communication d'un télégramme de M. l'abbé L.-A. Desrosiers l'informant qu'un retard du bateau de Montréal l'empêchera, ainsi que l'honorable juge Paul-G. Martineau et l'honorable juge W. Mercier, d'assister à la séance du matin.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

SÉANCE DU 10 MAI 1921.

PRÉSENTS :—Mgr Émard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Napoléon Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le comité a examiné les livres suivants qui lui ont été soumis :

1o—"Lectures littéraires et scientifiques", par les Frères des Écoles chrétiennes.—RECOMMANDÉ.

2o.—"Atlas-géographie.—Etude physique, politique, administrative de la Province de Québec et du Canada, avec des notions générales sur les cinq parties du monde", par les Frères Maristes.—L'examen de ce livre est remis à la prochaine session.

3o.—"Vade-Mecum de l'employé de bureau", par Adjutor Fradette.—Le sous-comité ne considère pas que ce livre tombe sous sa juridiction.

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,
Évêque de Valleyfield,
Président.

Le Comité recommande qu'un nouveau district d'inspection soit créé dans la région du Saguenay, et il approuve le projt suivant qui lui est soumis par le Surintendant de l'Instruction publique :

1o. Qu'un nouveau district d'inspection soit créé avec le district de M. Simard qui a donné sa démission comme magistrat, en y ajoutant les municipalités dont les noms suivent, à détacher du district de M. l'inspecteur Plamondon :

Du côté nord du Saguenay : St-Charles, 4 écoles ; Bourget, 7 ; St-Honoré, 6 ; Ste-Anne, paroisse, 12 ; Ste-Anne, village, 3 ; Harvey (St-Fulgence), 7. (39 écoles).

Du coté sud du Saguenay : Petit-Saguenay, 4 écoles ; Anse-St-Jean, 5 ; St-Félix-d'Otis, 2 ; Ferland, 1 ; Grande-Baie, paroisse, 7 ; Grande-Baie, village, 3 ; Bagotville, partie nord, 7 ; Bagotville, village,2 ; Port-Alfred, 1. (32 écoles). En tout 71 écoles.

2o. Que les municipalités dont les noms suivent soient retranchées du district de l'inspecteur Boily et que ces municipalités soient annexées au district de M. l'inspecteur Plamondon ; St-Joseph-d'Alma, 11 écoles ; St-Nazaire, 5 ; St-Cœur-de-Marie, 10 ; Garnier, 5 ; St-Henri-de-Taillon, 4 ; Honfleur, 3 ; Pointe-à-la-Savane, 3. (41 écoles).

Ainsi remanié, le district du Lac-St-Jean (M. Boily) sera réduit à 122 écoles (statistiques de 1919-20), celui de Chicoutimi-Lac-St-Jean, (M. Plamondon) à 115 écoles (statistiques de 1919-20) et celui du nouveau district de Saguenay-Chicoutimi (Tadoussac comme centre) aura 101 écoles.

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par M. Nap. Brisebois : "Que Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval, soit nommé membre du Bureau central des examinateurs catholiques, en remplacement de Mgr Lionel Lindsay, décédé.

Une requête de la révérende Sœur St-Onésime, du Bon-Pasteur, demandant que le Bureau d'examinateurs soit autorisé à faire subir les examens pour diplômes à Matane, ayant été prise en considération, le Comité ne croit pas qu'il soit opportun d'accorder cette demande.

M. le président du Comité soumet une lettre de madame Joséphine Samson concernant le fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et la création d'une maison de refuge pour les institutrices pensionnaires.—Le Comité décide qu'il n'y a pas lieu de prendre action à ce sujet.

M. le Surintendant ayant donné lecture d'une lettre de M. Fred. Ney, de Winnipeg, secrétaire du "Conseil national d'éducation", il est résolu que cette communication soit laissée sur le bureau, qu'une copie en soit envoyée à chacun des membres du Comité catholique, avec tous autres documents relatifs à la question soumise par la lettre de M. Ney, et qu'elle revienne devant le Comité, à sa session du mois de septembre prochain.

SEANCE DU 11 MAI 1921.

(*Après-midi.*)

PRÉSENTS : L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Nicolet, de Joliette, de Mont-Laurier, d'Haileybury, de Rimouski ; Mgr Th.-G. Rouleau, M. le chanoine Emile Chartier, M. le chanoine J.-A. Plantin, M. l'abbé L. Maurice, M. l'abbé Alfred Comtois, Mgr F.-Z. Decelles, Mgr Z. Lorrain, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Paul-G. Martineau, l'honorale juge W. Mercier, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

M. l'abbé Desrosiers propose, appuyé par l'honorable juge J.-E. Robidoux, et il est unanimenent résolu :

" Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique " exprime à M. J.-N. Miller, son dévoué secrétaire, ses plus vives félici- " tations à l'occasion du cinquantenaire de son entrée dans la carrière de " l'enseignement primaire, et l'assure en même temps de toute sa grati- " tude pour les grands services qu'il a rendus jusqu'ici au département " de l'Instruction publique, avec l'espoir, pour ce Comité, de profiter " encore longtemps de son zèle éclairé et de sa longue expérience."

M. le Secrétaire remercie les membres du comité pour les bonnes paroles qui viennent de lui être adressées et pour la résolution dont il est très flatté et bien reconnaissant.

Il est proposé par Mgr Th.-G. Rouleau, appuyé par Mgr l'évêque de Valleyfield : "Que M. Philippe Garneau, breveté pour académie et " qualifié comme inspecteur des écoles, actuellement professeur et princi- " pal de l'école de La-Malbaie, comté de Charlevoix, soit recommandé " comme professeur à l'école normale Laval".—Adopté.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Joliette, appuyé par Mgr l'évêque d'Haileybury :

" Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique prie " le Surintendant de réunir en congrès les principaux des écoles normales " et qu'il réfère à ce congrès le soin d'aviser aux moyens de mettre le pro- " gramme d'études des écoles normales en concordance avec le pro- " gramme d'études des écoles primaires élémentaires et des écoles pri- " maires complémentaires. "—Adopté.

M. l'abbé Desrosiers, au nom du sous-comité chargé de la préparation d'un nouveau programme d'études, soumet à l'approbation du Comité un troisième projet de programme de l'école primaire complémentaire. Il fait connaître quelles sont les modifications qui ont été faites à ce programme depuis la dernière session du Comité et, après discussion, il est résolu : " 1o Que le troisième projet de programme de l'école complémentaire, tel que soumis par le rapporteur du sous-comité du programme, soit adopté et que le dit programme soit approuvé; 2o Qu'un sous-comité soit nommé pour aviser aux moyens de mettre à exécution le plus tôt possible le programme d'études de l'école primaire élémentaire et celui de l'école primaire complémentaire, et que ce sous-comité soit composé de Mgr l'évêque de Joliette, de Mgr l'évêque de Rimouski, de l'honorable juge Robidoux et de l'honorable juge Tellier.

Le programme d'études de l'école primaire élémentaire et de l'école primaire complémentaire ne pourra être mis en vigueur avant que la loi scolaire ait subi les amendements nécessaires.

Il est résolu, sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, appuyé par l'honorable M. Robidoux : "Qu'une indemnité de $2,000.00, prise à même les fonds du Comité catholique, soit accordée aux membres du sous-comité qui a préparé le nouveau programme d'études de l'école primaire complémentaire, et que cette somme soit partagée par M. le Surintendant entre les membres de ce sous-comité, proportionnellement au travail accompli par chacun d'eux."

Et la séance est ajournée au quatrième mercredi de septembre prochain.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

(*Traduction*)

Québec, 28 mai 1920.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Sous la présidence du révérend E. I. Rexford, D.C.L., LL.D., D D.

PRÉSENTS : le prof. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le rév. A. T. Love, B.A., D.D.; M. Gavin J. Walker ; l'hon. Sydney Fisher, LL.D.; M. W. M. Rowat, M.D., C.M.; M. W. S. Bullock, M.L.D.; le très rév. Lennox Williams, D.D.; le rév. H. H. Bedford Jones, D.D.; l'hon. W. G. Mitchell, C.R., M.A.S.; M. Chas MacBurney, B.A.; M. Sinclair Laird, M.A., B. Phil.; M. Marcus G. Crombie ; Mademoiselle Amy Norris.

Le secrétaire soumet au comité des lettres dans lesquelles s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'empêchements inévitables, les membres suivants : M. Herbert M. Marler, M. W. L. Shurtleff, C.R., LL.D., l'hon. G. Bryson, M.C.S., M. Howard Murray, Mademoiselle C. Derrick, M.A.

Le secrétaire annonce que le révérend chanoine Bedford Jones, M.A., D.D., a été nommé membre du Conseil de l'Instruction publique, pour remplacer le docteur R. A. Parrock, qui a donné sa démission.

Le président présente le révérend Bedford Jones à l'assemblée, et il attire l'attention du Comité sur le fait que, depuis la dernière réunion, McGill a conféré à l'honorable Sydney Fisher, qui en est bien digne, le degré honoraire de LL.D.

Le secrétaire reçoit instruction d'écrire au docteur Parrock une lettre dans laquelle il exprimera combien le Comité apprécie les services précieux qu'il a rendus comme membre du Comité ainsi qu'à la cause de l'éducation dans cette province en général, avec ses meilleurs vœux de succès dans l'œuvre qu'il accomplira ailleurs.

Mademoiselle Norris, convocatrice, donne lecture d'un rapport du sous-comité qui a été nommé pour étudier la question des cours post-scolaires (*extension courses*) pour les institutrices, afin d'améliorer leur position. Après avoir discuté ce rapport, le Comité le réfère de nouveau au sous-comité pour qu'il étudie encore cette question et lui soumette des conclusions bien précises. En attendant, le Comité exprime combien il est sympathique à l'idée de procurer aux institutrices les occasions voulues pour améliorer leur condition professionnelle.

Au nom du sous-comité nommé à cette fin, M. McBurney soumet un système pour faire l'épreuve des progrès des élèves dans les écoles supérieures, au cours de l'année scolaire. Le système suivant est adopté et le Comité ordonne qu'il soit imprimé dans les Mémorandums d'instructions et qu'il s'applique aux travaux de l'an prochain.

1. La liste actuellement faite en duplicata par l'institutrice pour les examens de juin des années VIII, IX et X devra être revisée de manière qu'elle soit réglée en doubles colonnes pour chaque matière et on demandera à l'institutrice, avant le mois de juin de chaque année, d'inscrire, dans la première colonne pour chaque matière, un nombre de points représentant son estimation des progrès de l'élève dans cette matière, et le nombre des points obtenus aux examens de juin sera inscrit en couleur différente dans la seconde colonne. (Une liste semblable sera faite pour l'année XI et les mêmes méthodes seront suivies.).

2. Pour le moment, ces points de chaque école ne serviront au département que pour les fins de comparaison, mais on pourra, en dernier lieu, leur donner une valeur égale aux points des examens de juin, quand il s'agira de déterminer les promotions et d'émettre les certificats.

3. En attendant, on recommande aux écoles qui le désirent, de se servir de ces points de chaque école avec les points des examens de juin, pour accorder les bourses, les prix, etc.

4. L'institutrice est libre d'adopter tout système qu'elle peut désirer, pour arriver à cette estimation des travaux des élèves pendant l'année, pour chaque matière. Cependant, le Comité protestant suggère les systèmes suivants :

(a) Que l'année scolaire soit divisée en quatre termes de dix semaines chacune approximativement.

(b) Que, pendant la seconde moitié du premier terme et pendant la totalité du deuxième et du troisième terme, la première heure, ou heure et demie (après les exercices d'ouverture) les vendredis, soit consacrée aux épreuves formelles (écrites ou autres).

(c) Que l'on fasse l'examen d'une matière seulement chaque semaine et que les élèves ne soient pas informés de cette matière avant, en tous cas, le soir précédent.

(d) Qu'afin d'empêcher les élèves de connaître d'avance quelles sont les matières dont se fera probablement l'examen et ainsi de se préparer servilement à ces examens, les matières ne soient pas prises dans le même ordre à chaque terme.

(e) Que les réponses écrites soient estimées, corrigées et renvoyées aux élèves et traitées comme des compositions ordinaires devraient l'être, lorsqu'on les renvoie.

(f) Cela donnera à peu près, pour chaque matière pendant l'année, trois épreuves dont les résultats pourront être réduits à un pourcentage et former partie de l'estimation de l'institutrice.

5. Des épreuves régulières mensuelles pourront être faites, comme systèmes alternatifs.

6. On pourra se servir des résultats des épreuves régulières, de Noël et de Pâques, dans les écoles qui préfèrent faire les examens à ces dates.

Les institutrices, cependant, doivent éviter ce qu'on peut appeler l'exagération des examens et ne pas faire de leur vie une corvée en corrigeant constamment des examens écrits. Le soin dans le choix des questions d'examen et l'usage qu'on en fera comme exercices à la place de quelques-unes des compositions écrites, permettront à l'institutrice d'éviter cet excès.

Les institutrices qui lisent et corrigent les réponses écrites des années V, VI et VII suivront les règles précédentes en ce qui concerne les points à accorder, lorsqu'elles s'appliquent aux matières de ces années, et, après que les réponses écrites auront été lues et corrigées, elles devront être placées en lieu sûr et conservées à l'école jusqu'au 30 septembre, afin que les institutrices suivantes puissent examiner le travail fait par tout élève qui a été promu à une classe plus élevée.

Le rapport suivant du comité du cours d'études est soumis et adopté :

Votre sous-comité fait les recommandations suivantes :

Arithmétique.—Que les numéros 1 et 2 des *Primary Exercises* en arithmétique soient assignés à la IIème année, les numéros 3 et 4 à la IIIème année, les numéros 5 et 6 à la IVème année, et les numéros 7 et 8 à la Vème année. Que, de plus, avis en soit donné dans le supplé-

ment, de septembre prochain, des Mémorandums d'instructions et dans le *Educational Record.*

Anglais.—Que le morceau choisi "*To a Skylark*", dans les travaux de mémoire de la VIIème année, soit retranché et que l'on prie l'inspecteur des écoles supérieures de le remplacer par deux petits morceaux plus simples. Cela devra aussi être inséré dans le Supplément et dans le *Educational Record.*

Botanique.—Revenant aux recommandations que ce sous-comité a faites au Comité protestant, à sa réunion de février,—à savoir que d'autres manuels que celui qui est autorisé pour cette matière pourraient être mis à l'essai en diverses "High Schools",—nous recommandons maintenant que les "High Schools" suivantes soient priés de faire un essai de deux ans des livres ci-dessous mentionnées, pour les Xème et XIème années (en commençant avec la Xème, cette année) :—

Ecole Commerciale et technique de Montréal,	"*Practical Botany*", par Bergen & Caldwell.
Granby.	
Lachute	"*Foundations of Botany*" de Bergen.
"Montreal High"	
Westmount	"*Introduction to Botany*", de Bergen & Caldwell.
Coaticook	

En vertu de cet arrangement, si les écoles susdites y consentent, chaque livre devra être mis à l'épreuve, et pour les écoles de cités et pour les écoles semi-rurales. L'on recommande que ces écoles reçoivent immédiatement l'avis officiel, afin qu'elles puissent disposer leur cours d'études en conséquence et faire acheter ces livres pour le mois de septembre.

2. Que les limites des travaux de la Xème année soient déterminées après conférence avec ces écoles vers la fin de mars, 1921, et que les questions d'examen soient préparées en conséquence, au mois de juin, 1921.

3. Que l'examen se fasse pour tout livre en chaque cas, en juin 1922, en ce qui regarde la XIème année.

4. Que l'on donne l'avis officiel à cet égard au bureau de juin pour la Xème année, en 1921 et 1922, et au Bureau de l'Ecole finale, pour la XIème année, en juin 1922.

5. Que les écoles de cités soient priées de faire subir, à cette fin, ces examens par les élèves de la Xème année.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du docteur Nicholson, dans laquelle ce dernier déclare que les "high schools" de Montréal et

de Westmount ne pourront, cette année—surtout par suite de l'impossibilité dans laquelle elles se trouvent de se procurer les services d'un examinateur compétent,—entreprendre un examen oral sur le français, mais que les principaux de ces écoles ont exprimé le désir d'organiser un examen de ce genre, pour le mois de juin 1921.

Le secrétaire rapporte verbalement, afin de renseigner le Comité, ce qui s'est passé à la réunion, tenue à Ottawa en février, du Comité exécutif du congrès des écoles et du civisme, de Winnipeg, et il déclare aussi qu'il a organisé l'Ecole d'été pour les spécialistes en français, qui sera maintenue en activité à Montréal, par un directeur compétent et des assistants-professeurs.

Le docteur Love et le secrétaire déclarent que le même personnel d'examinateurs pour les examens de juin, qui a rempli ces fonctions l'an dernier, a été choisi de nouveau. Le Comité confirme ce choix.

Le principal Bedford Jones est nommé membre du sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure, pour remplacer le docteur Parrock.

Le secrétaire reçoit instruction de prendre en note, pour la prochaine réunion, la reconstruction de tous les comités permanents.

Le docteur Fisher communique au Comité un projet d'arrangement d'une campagne en faveur de l'éducation à l'automne et le sous-comité est autorisé à compléter et à exécuter un programme pour un nombre d'assemblées plus considérable que de coutume, sans qu'il soit tenu d'attendre que le Comité le confirme à sa réunion de septembre.

Il présente aussi un rapport pour le sous-comité de l'inspection des écoles et, après avoir débattu cette question, le Comité décide que le sous-comité devra la soumettre de nouveau à la réunion de septembre, avec ses recommandations, si la chose est possible, afin que l'on puisse prendre des mesures précises pour améliorer cette partie importante de l'œuvre de l'éducation et les conditions dans lesquelles elle sera faite.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 24 septembre prochain, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

———

Québec, 24 septembre 1920.

Réunion régulière du Comité protestant de Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

PRÉSENTS :—le Rév. E. I. Rexford, D.C.L., LL.D., D.D., président; le prof. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L., M. W. S. Bullock, M.A.S., M. Howard Murray, le rév. H.H. Bedford Jones, M.A., D.D., l'hon. G. Bryson, M.C.S., M. Chas. McBurney, B.A., M. Milton L. Hersey, M.A., Sc., LL.D., M. Sinclair Laird, M.A., B. Phil., M. W. M. Rowat, M.D., C.M., M. Gavin J. Walker, M. Robert Bickerdike, Mademoiselle Carrie Derrick, M.A., Mademoiselle Amy Norris.

Pendant la séance du matin, le docteur Love préside jusqu'à l'arrivée du docteur Rexford qui a été retardé sur le bateau Montréal-Québec.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres dans lesquelles s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'empêchements inévitables, les membres suivants : l'hon. Walter Mitchell, C.R., D. C. L., M.A.A., l'hon. S. A. Fisher, LL.D., le très rév. Lennox Williams, D.D., M. W. L. Shurtleff, C.R., LL.D.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du docteur Fisher :—ce dernier se remet lentement,mais sûrement de sa récente et grave maladie. Les membres du Comité donnent instruction au secrétaire d'écrire au docteur Fisher pour lui exprimer le plaisir qu'ils éprouvent d'apprendre qu'il pourra bientôt reprendre sa vie accoutumée, laborieuse et efficace.

Le secrétaire annonce la nomination de Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B., LL.D., comme membre du Conseil de l'Instruction publique, et il donne lecture d'une lettre de ce dernier, qui exprime son regret de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'un engagement pris avant qu'il eût reçu avis de l'assemblée.

Le révérend docteur Love soumet alors le rapport suivant du sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure :

Votre sous-comité s'est réuni au bureau du docteur Parmelee, le jeudi, 23 du courant. Etaient présents : le révérend principal Bedford Jones, le docteur Parmelee, M. Parker, inspecteur des écoles supérieures et le révérend docteur Love. Les tableaux présentés par l'inspecteur des écoles supérieures ont été étudiés avec soin et nous

soumettons, ci-inclus, à votre considération, notre rapport et nos recommandations. Avec le rapport, vous trouverez un exemplaire de l'état financier de l'an dernier.

Il nous fait plaisir de déclarer qu'il y a une somme de $4,500.00 de plus que l'an dernier, disponible et à distribuer. Cela provient de l'augmentation des sommes reçues pour les honoraires des licences de mariages. L'an dernier, le montant, provenant de cette source, a été de $10,635.18. Cette année, nous avons reçu de cette source $15,136.16, soit une augmentation d'environ 40%. Vous remarquerez aussi que le montant voté par la Législature demeure le même.

Le principe d'après lequel sont distribuées les gratifications est le même que celui de l'an dernier. Avant 1918, la méthode d'après laquelle on accordait les gratifications n'était pas satisfaisante. La différence entre le montant accordé aux meilleures écoles et celui que l'on accordait aux écoles les plus inférieures était très petite ; il n'y avait donc que peu d'encouragement ou aucun encouragement pour les écoles les plus faibles à s'efforcer d'améliorer leur condition. A la suggestion de votre Comité la méthode de distribution a été changée afin qu'il y ait une différence plus marquée entre les meilleures écoles et les dernières. Les résultats obtenus, cette année, indiquent que ce changement a été avantageux. Toutes les écoles s'efforcent d'améliorer leur condition. Cette année, chaque "high school" recevra une gratification. Aucune école n'est tombée au-dessous de 60% dans la colonne du pourcentage général. Deux écoles modèles n'ont pu mériter une gratification. Dans les deux cas, les conditions générales sont telles qu'aucune de ces écoles ne mérite de recevoir une gratification.

En accordant les gratifications, nous avons donné la gratification maximum aux écoles qui ont obtenu 86% et plus ; $100.00 de moins, aux écoles qui ont obtenu de 76 à 85 inclusivement ; une gratification de $100.00, à celles qui ont obtenu de 66 à 75 inclusivement. La gratification a été de $75.00 pour les écoles qui ont eu moins de 66.

ÉCOLES INTERMÉDIAIRES

Le même principe est suivi. Les écoles qui ont obtenu 86% ou plus, ont reçu une gratification de $150.00. Les écoles qui ont obtenu de 76% à 85% inclusivement, ont reçu une gratification de $100.00 ; 66% à 75% inclusivement, $75.00 ; et 60% à 66%, $50.00.

La demande des écoles intermédiaires spéciales de la Côte de Gaspé a été accueillie favorablement à la suite du rapport du docteur Parmelee qui, avec le doyen Laird, a récemment fait une visite spéciale sur la Côte. Vu les travaux importants faits par les écoles supérieures de cette province, nous soumettons respectueusement que l'on devrait recommander avec instance à la Législature d'augmenter l'octroi annuel à l'éducation supérieure d'au moins $15,000.00, afin que l'allocation servant de base et accordée aux institutions classées comme "high schools" soit d'au moins $500.00 et que l'allocation servant de base et accordée aux écoles intermédiaires soit d'au moins $300.00. Le tout respectueusement soumis.

Voici l'allocation des fonds, telle que recommandée par le sous-comité :

FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE

Voté par la législature	$ 15,896.00
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518.44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400.00
Honoraires des licences de mariages, produit net	15,136.68
	$ 34,951.12

CHARGES FIXES

Examens de l'école finale de l'Université	$ 500.00	
Examen de juin, examinateurs adjoints	1,200.00	
Impression de questions d'examens, etc	500.00	
		2,200.00
Montant disponible pour distribution		$ 32,751.12

"HIGH SCHOOLS" (ACADÉMIES)

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves inscrits, degrés VIII, IX, X, XI.	Qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	
Ayers Cliff	29	29	22	7	69	72	$300	$100	$400	Spécial.
Aylmer	26	26	23	3	76	80	300	200	500	
Ascot	9	9	5	4	62	67	300	100	400	
Bedford	11	11	7	4	69	67	300	100	400	
Buckingham	29	26	21	5	73	67	300	100	400	
Coaticook	35	33	18	15	66	81	300	200	500	
Cookshire	35	35	30	5	68	74	300	100	400	
Cowansville	45	42	31	11	68	76	300	200	500	
Danville	32	29	22	7	67	67	300	100	400	
East Angus	10	10	7	3	68	71	300	100	400	
Granby	24	23	21	2	77	87	300	300	600	
Huntingdon	71	71	65	6	77	84	300	200	500	
Inverness	18	14	8	6	63	65	300	75	375	
Knowlton	27	23	21	2	73	82	300	200	500	
Lachine	45	43	43	0	83	87	300	300	600	
Lachute	74	73	59	14	72	87	300	300	600	
Lennoxville	39	29	24	5	75	86	300	300	600	
Longueuil	28	26	21	5	70	76	300	200	500	
Macdonald	33	33	32	1	74	85	300	200	500	
Magog	18	17	9	8	66	65	300	75	375	
New Carlisle	19	19	8	11	66	.....	300	.....	300	Spécial.
North Hatley	15	12	10	2	70	66	300	100	400	
Ormstown	44	34	28	6	78	82	300	200	500	
Outremont	149	64	61	3	80	88	300	300	600	
Québec	23	20	16	4	71	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Richmond	59	50	41	9	71	77	300	200	500	
St-Lambert	39	39	37	2	76	87	300	300	600	
Shawville	29	25	19	6	68	71	300	100	400	
Sherbrooke	133	117	101	16	72	89	300	300	600	
Stanstead	79	76	51	25	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Sutton	37	22	10	12	60	62	300	75	375	
Valleyfield	13	11	10	1	73	82	300	200	500	
Verdun	28	28	23	5	72	87	300	300	600	
Waterloo	26	21	17	4	73	84	300	200	500	
Waterville	26	24	19	5	69	69	300	100	400	
West Hill (Coteau S. Pierre)	135	134	123	11	78	91	300	300	600	
Windsor Mills	9	7	6	1	74	67	300	100	400	
Total	1,502	1,294	1,065	229	.....	.....	10,500	6,225	16,725	
"HIGH SCHOOL" SPECIALE										
Stanstead	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	300	300	

ÉCOLES INTERMÉDIAIRES (MODÈLES)

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves inscrits, degrés VIII, IX, X, XI.	Qui se sont présenté	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	
Arundel	16	16	4	12	53	74	150	75	225	
Athelstan	9	9	7	2	71	65	150	50	200	
Beebe	21	18	11	7	69	82	150	100	250	
Bishop's Crossing	10	10	9	1	78	81	150	100	250	
Brownsburg	5	4	4	0	82	73	150	75	225	
Bulwer	13	10	10	0	79	81	150	100	250	
Bury	17	17	16	1	82	87	150	150	300	
Campbell's Bay	7	5	2	3	66	70	150	75	225	
Clarençeville	11	11	3	8	62	68	150	75	225	
Compton	3	3	3	0	79	78	150	100	250	
Dunham	3	3	3	0	76	68	150	75	225	
Dixville	.....	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	150	Spécial.
Farnham	8	8	3	5	65	74	150	75	225	
Fort Coulonge	5	4	3	1	74	70	150	75	225	
Frelighsburg	4	4	2	2	58	61	150	50	200	
Gaspé	20	19	16	3	73	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Gould (Lingwick)	19	16	6	10	64	75	150	75	225	
Hatley	10	10	9	1	70	75	150	75	225	
Hemmingford	14	13	10	3	76	80	150	100	250	
Howick	15	15	13	2	77	77	150	100	250	
Hudson	6	6	2	4	60	71	150	75	225	
Hull	9	9	9	0	74	74	150	75	225	
Joliette	2	2	1	1	64	73	150	75	225	
Kingsbury	6	5	5	0	78	76	150	100	250	
Kingsey	3	3	2	1	66	65	150	50	200	
Kenogami	5	1	0	1	59	70	150	75	225	
Lacolle	8	8	8	0	80	72	150	75	225	
Lac Mégantic	7	6	4	2	64	66	150	75	225	
La Pêche	11	6	2	4	61	58	150	.....	150	
La Tuque	10	10	9	1	79	79	150	100	250	
Leeds	10	10	10	0	80	76	150	100	250	
Mansonville	14	11	4	7	62	68	150	75	225	
Matapédia	10	10	6	4	65	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Marbleton	6	4	2	2	65	69	150	75	225	
Milan	10	10	7	3	68	78	150	100	250	
Moe's River	5	5	5	0	77	71	150	75	225	
New-Richmond	23	23	9	14	59	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Paspébiac	2	2	2	0	75	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Pt. Daniel Centre	5	5	2	3	59	.....	.....	.....	.....	Spécial.
Portneuf	5	5	1	4	60	59	150	.....	150	
Rawdon	7	7	5	2	68	68	150	75	225	
Ste-Agathe-des-Monts	9	9	4	5	60	72	150	75	225	
St-André-est	11	11	9	2	73	72	150	75	225	
St-Jean	9	8	3	5	53	67	150	75	225	
Sawyerville	19	19	15	4	74	77	150	100	250	
Scotstown	14	14	14	0	80	80	150	100	250	
Shawinigan Falls	6	6	2	4	60	76	150	100	250	
Shigawake	4	4	4	0	73	.....	.....	.....	.....	Spécial.
South Durham	19	19	15	4	77	75	150	75	225	
Stanbridge est	13	11	7	4	64	68	150	75	225	
Thetford Mines	5	5	5	0	75	74	150	75	225	
Trois-Rivières	8	7	6	1	72	86	150	100	250	
Ulverton	7	4	4	0	68	70	150	75	225	
Way's Mills (Barnston)	8	8	8	0	75	72	150	75	225	
Total	506	468	325	143	.....	.....	7,200	3,725	10,925	

ÉCOLES INTERMÉDIAIRES ET SPÉCIALES (MODÈLES)

New Richmond	$ 150.00
Gaspé	200.00
Paspébiac	50.00
Port Daniel Centre	100.00
Shigawake	150.00
Matapédia	150.00
	$ 800.00

RÉSUMÉ

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires de licences de mariages	$ 3,781.00

"HIGH SCHOOLS" (ACADÉMIES)

Subventions	$ 10,500.00	
Gratifications	6,225.00	
Subventions aux "High Schools" spéciales	300.00	
		$ 17,025.00

ÉCOLES INTERMÉDIAIRES (MODÈLES)

Subventions	$ 7,200.00	
Gratifications	3,725.00	
Subventions aux écoles intermédiaires spéciales	800.00	
		$ 11,725.00
Montant total distribué		$ 32,531.00

Ce rapport est adopté, sur proposition du docteur Love et de M. Murray, en tant qu'il s'agit de la distribution recommandée, et le secrétaire reçoit instruction d'obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, tel que le veut la loi. Après avoir discuté la recommandation de l'augmentation du crédit de la Législature, faite d'abord pour la somme de $10,000., le Comité l'amende afin qu'elle soit de $15,000., et les corrections correspondantes sont faites, de sorte que le rapport

amendé est finalement adopté en la forme dans laquelle il se trouve au présent procès-verbal.

M. Murray propose, appuyé par le professeur Derrick, que, vu le grand besoin d'assistance additionnelle immédiate aux "high schools" et aux écoles intermédiaires, le gouvernement soit prié de payer la somme capital provenant du règlement des biens des Jésuites, et appartenant au Comité protestant,—en dix versements annuels avec l'intérêt accru, afin que le Comité protestant puisse le distribuer parmi les écoles supérieures protestantes, au cours de la dite période de dix ans.

Après avoir discuté quelque peu cette question, on décide, vu le nombre peu considérable de membres présents, de remettre son étude à la prochaine réunion du Comité protestant. Le docteur Rexford, arrivant à cette phase des délibérations, prend le fauteuil à 12.30 p. m., et il déclare que le doyen Laird, le docteur Rowat, M. G. Walker, M. R. Bickerdike et Mademoiselle Norris ont été retardés sur le bateau de Montréal par suite de la brume. Ces membres arrivèrent à quatre heures de l'après-midi.

Le docteur Rexford présente le rapport suivant, de la conférence tenue récemment par les autorités de McGill :

"Procès-verbal d'une conférence entre les représentants du Comité protestant de l'université McGill, et ceux des professeurs,—tenue à l'université McGill, le 11 juin 1920."

Etaient présentes les personnes dont les noms suivent : représentants du Comité protestant : Rév. Dr E. I. Rexford, Dr Sydney Fisher, Dr G. W. Parmelee, Doyen Sinclair Laird, prof. A. W. Kneeland, Mademoiselle Amy Norris ; représentants de l'université McGill : Dr H. Walter, Dr J. B. Porter, Dr J. A. Nicholson ; représentants des professeurs de Montréal : M. W. Dixon, (principal "High School" de Montréal) ; M. R. E. Howe (principal, "High School" de Westmount), M. W. A. Walsh (principal Académie Strathcona, Outremont).

Le docteur Rexford, président du Comité protestant, présente un mémoire préparé par un sous-comité du Comité, relativement au cours d'études et aux examens dans les écoles secondaires protestantes de la Province. On avait préparé, de mémoire, en se basant sur le fait qu'une majorité écrasante des élèves de ces écoles n'entrent pas à l'université et on a donc considéré comme impérieux de prendre comme facteur déterminant les besoins et les intérêts des élèves qui ne continuent pas ces études au-delà des années des "high schools" ; en second lieu, par contre, on doit appuyer fortement ,pour tous les degrés,

sur les matières, les méthodes et les pratiques qui ont une influence directe sur la formation du caractère et la préparation aux devoirs de citoyen, qui constituent l'un des principaux objets du système des écoles publiques.

Voici quelles sont les conclusions du sous-comité jusqu'à date : elles ont été présentées comme la base d'une conférence avec les représentants de l'université, ainsi que la chose avait été convenue précédemment.

COURS D'ÉTUDES :

Matières obligatoires

1 Caractère et civisme, 1
2 Anglais, 2
3 Français, 2
4 Mathématiques élémentaires, Algèbre ou géométrie, 2
5 Un sujet scientifique

Matières facultatives

1 Histoire,
2 Latin, 2
3 Algèbre, 1
4 Géométrie, 1
5 Algèbre, 2
6 Géométrie, 2 et trigonométrie.

Matières scientifiques

7 Géographie,
8 Agriculture,
9 Botanique,
10 X Physique,
11 Chimie.

Matières professionnelles

12 X Economie domestique,
13 X Enseignement manuel,
14 X Dessin,
15 X Méthodes d'affaires.

Que seules les écoles qui sont approuvées par l'inspecteur des écoles supérieures comme ayant un mobilier et un personnel suffisants, seront autorisées à présenter des candidats pour les matières marquées d'une croix.

Que les candidats devront suivre les huit unités obligatoires et au moins une, mais pas plus de trois, unité facultative parmi celles qui n'ont pas déjà été passées. A cette fin, l'anglais, le français, les mathématiques élémentaires et le latin sont chacun considérés comme deux unités.

Le principal devra certifier sur la liste envoyée au bureau des examinateurs de l'école finale le nombre de jours de fréquentation scolaire pour chaque élève pendant l'année scolaire et, en second lieu, le

nombre d'heures par semaine et le nombre de semaines pendant lesquelles chaque matière a été suivie.

Que des mesures soient prises afin qu'à ces examens on puisse accorder des points :

(a) Pour la conversation française ;

(b) Pour les travaux scientifiques de laboratoire ;

(c) Pour les travaux pratiques sur des sujets professionnels.

Qu'une préparation efficace aux examens d'admission ne peut être obtenue de ces écoles que si on pourvoit à un examen uniforme, se composant d'environ dix unités, pour l'admission à toutes les facultés de l'université et à l'école normale, et basé sur les matières générales du cours d'études.

Que, dans les règlements actuels de 1919-20, toutes les facultés de l'université n'exigent que dix unités dans l'examen d'admission, mais elles sont si différentes de caractère qu'afin de préparer les élèves à l'examen d'admission des différentes facultés, nos "high schools" sont obligés d'offrir quatorze unités pendant les deux dernières années du cours, lesquelles sont toutes enseignées, dans les trois quarts de nos écoles, par un seul maître.

Afin de donner à ces écoles l'occasion d'améliorer la qualité de leurs travaux, nous recommandons que le certificat de l'école finale basé sur dix unités en vertu du projet ci-dessus esquissé, soit accepté pour l'immatriculation dans toutes les facultés de l'université et à l'école normale.

Relativement au cours ci-dessus esquissé, on a soumis à notre étude deux moyens qui, si on les approuve, contribueraient beaucoup à résoudre la difficulté que comporte un trop grand nombre de classes dans l'école moyenne, savoir :

(1) Donner comme facultative une matière parmi les sciences, y compris la géographie physique, pour l'admission à l'une des facultés de l'université, de sorte que les institutrices ne seraient pas tenues d'enseigner plus d'une matière scientifique dans une école secondaire ;

(2) L'exclusion de l'histoire de la liste des matières obligatoires pour l'admission à l'université.

En ce qui regarde le premier moyen, les représentants ont fait remarquer que la question a déjà été réglée, car chaque faculté s'est déclarée disposée à accepter n'importe quelle matière scientifique et à inscrire sur la liste la géographie moderne (y compris la physiographie).

En ce qui regarde le second, on a fait remarquer que les travaux d'histoire prescrits pour l'admission sont pratiquement compris à la fin

de la 9ème année et que l'inclusion de cette matière dans la liste des matières obligatoires pour l'admission signifie sa continuation dans le cours d'études, pendant deux ans de plus, et ainsi l'emploi d'une certaine somme de temps qu'on pourrait consacrer plus avantageusement à un autre travail. Et on a démontré qu'on retirerait peu de profit, si on en retirait de cette revision de travaux déjà faits, pendant une si longue période de temps.

Les représentants de l'université ont exprimé l'opinion qu'un certificat officiel attestant qu'un candidat avait passé en histoire, à la fin de la 9ème année, pourrait être accepté comme satisfaisant aux conditions requises à cet égard pour l'admission à toute faculté, mais, avant que cela puisse être fixé de manière certaine, il faudrait que les facultés soient consultées de nouveau à cet égard. On a reconnu que cet allégement de l'enseignement de l'histoire dans les deux dernières années permettrait aux institutrices de donner une instruction meilleure et plus efficace pour les autres matières.

La conférence en est venue à la conclusion que l'étude de l'arithmétique devrait être continuée jusqu'à la onzième année et qu'environ 25% des questions pour la copie d'algèbre et d'arithmétique devraient être posées sur cette matière.

En ce qui concerne la grammaire anglaise, on a jugé à propos que, lorsqu'il s'agit de candidats demandant leur admission à l'université, l'on demande un certificat attestant que l'examen sur cette matière a été passé à la fin de la neuvième année et l'on a aussi pensé qu'il était juste de mettre l'arithmétique sur la même base.

Les représentants du Comité ont exprimé le désir de savoir si, oui ou non, l'université McGill pouvait prendre les mesures voulues afin que les professeurs, en service actif à Montréal et dans les environs et qui désirent améliorer leur condition, puissent profiter des leçons qui se donnent à la faculté des arts sur certaines matières, savoir l'anglais, le français, les mathématiques, la physique, l'histoire, la psychologie et l'éducation. Ils ont fait remarquer que, de fait, des cours spéciaux avaient été organisés, il y a quelques années, pour cette classe d'élèves, de quatre heures à six heures, p. m. A part l'avantage qu'en retirent les professeurs eux-mêmes directement, on a fait remarquer qu'ils seraient en état d'obtenir un diplôme plus élevé après avoir terminé avec succès un certain nombre spécifié de ces cours. Si l'on en organisait un chaque année, on pense que le nombre requis pourrait être complété dans un

temps comparativement court. Les représentants de l'université ont accueilli favorablement cette suggestion.

D'une manière générale, on a reconnu que la conférence avait eu des résultats très satisfaisants et que l'on devrait tenir fréquemment des réunions de ce genre.

Le présent rapport a été préparé par le docteur Nicholson, qui a rempli les fonctions de secrétaire de la conférence.

Après avoir discuté ce rapport clause par clause, le Comité donne instruction au sous-comité de continuer son travail et de donner, avec des détails assez complets, le cours d'études en ce qui regarde le caractère et le civisme, et de présenter son rapport à la prochaine réunion.

Au nom du Comité de la propagande en faveur de l'éducation, le docteur Parmelee déclare que lui et le doyen Laird ont tenu des assemblées de propagande à Matapédia, New-Richmond, New-Carlisle, Shigawake, et Port Daniel-centre, que des arrangements ont été pris pour tenir quatorze autres assemblées, du 27 septembre au 5 octobre, et qu'un rapport de toutes ces assemblées sera présenté à la réunion du mois de novembre.

Mademoiselle Norris présente un rapport sur les moyens qu'il y a d'améliorer la compétence des institutrices. Ce rapport est accepté et les pouvoirs du sous-comité sont continués, avec instruction pour lui de se procurer, si la chose est possible, des renseignements exacts relativement au nombre d'institutrices qui profiteraient des cours de McGill, pour lesquels on pourrait prendre des arrangements.

Le doyen Laird déclare que, cette année, le nombre des inscriptions dans les trois classes de l'Ecole normale, a été comme suit :

Classe modèle	105
Classe élémentaire	21
Classe des directeurs des jardins de l'enfance	2

Il déclaire aussi que M. R. Birkett Musgrove a été nommé professeur de musique ,en remplacement de M. George A. Stanton, qui a été nommé directeur de musique dans les écoles protestantes de Montréal, et que trois membres du personnel, M. Lockhart, M. Percival et Mademoiselle Tanner, ont suivi les cours du collège des professeurs de l'université de Columbia, N. Y.

Le secrétaire déclare que, cette année, pendant l'été dernier, l'école de langue française d'été, a été encore en activité, avec M. Raguin comme

directeur, assisté de Mesdemoiselles Greig et Seiden. Elle a été fréquentée par vingt élèves, dont cinq ont obtenu un certificat de spécialistes.

M. Murray présente un rapport intérimaire relatif à la fréquentation obligatoire et le secrétaire reçoit instruction d'aller voir le secrétaire de la Province afin de savoir ce qui a été fait ou peut être fait afin de faire faire un recensement scolaire complet de la cité de Montréal, et de présenter un rapport. Etant donné les changements nombreux faits dans le personnel du Comité depuis le choix des membres des derniers sous-comités permanents, le doyen Laird propose, appuyé par M. Bickerdike, que le docteur Rexford choisisse un sous-comité qui, afin de reconstituer les sous-comités permanents, sera chargé d'en choisir les membres. Il est proposé, en amendement, par M. McBurney et le docteur Love, que le docteur Rexford et le docteur Parmelee préparent la liste, afin de la soumettre à la prochaine réunion. Cet amendement est adopté et il est décidé qu'à l'avenir les sous-comités permanents seront les suivants :

Cours d'études ;
Distribution des fonds de l'éducation supérieure ;
Distribution des fonds des municipalités pauvres ;
Propagande en faveur de l'éducation ;
Fréquentation obligatoire ;

et que d'autres sous-comités seront nommés, de temps à autre, pour études spéciales. Le docteur Rowat, qui n'était pas présent, lorsqu'a été faite la distribution des fonds de l'éducation supérieure, demande que son dissentiment soit inscrit au procès-verbal et qu'un rapport préalable du sous-comité de la distribution des octrois soit envoyé à tous les membres du Comité, afin qu'on l'étudie à la réunion suivante.

M. Murray attire l'attention du Comité sur le fait que la section anglaise du Département de l'Instruction publique ne possède pas un personnel suffisant pour accomplir les travaux importants de ce Département,—et qui vont toujours en augmentant par suite de ses multiples développements,—et il propose qu'un sous-comité soit nommé et chargé de rencontrer le gouvernement, afin que des assistants compétents puissent être nommés. Le Comité, en conséquence, nomme le sous-comité suivant :—

M. Murray, convocateur ;
Le docteur Hersey ;
M. Bickerdike ;
Le docteur Fisher ;

M. Bullock ;
Le docteur Rexford.

Sur proposition de M. Murray, il est décidé que, jusqu'à ordonnance contraire, sept membres du Comité formeront un quorum.

L'étude d'un rapport du sous-comité de l'inspection des écoles est remise à la prochaine réunion, vu que le Comité n'a pas le temps de le prendre en considération avant l'ajournement. Le professeur Kneeland, qui avait deux motions à soumettre au Comité, consent à les changer en avis de motion. Il proposera donc à la prochaine réunion :—(1) Que, dans l'opinion du Comité protestant, il est grandement désirable que les membres du personnel de l'Ecole normale et les autres personnes versées dans l'art et la pratique de l'enseignement soient à la disposition des inspecteurs, pour leur aider à tenir les conférences annuelles avec les institutrices et que le prix de leurs voyages en chemin de fer devrait être payé à même tous fonds disponibles à cette fin, comme la chose se fait dans le cas de ceux qui prennent part à la propagande en faveur de l'éducation ; (2) que les autorités de l'université McGill soient respectueusement priées de désigner les membres du personnel de l'Ecole normale comme "professeurs ou assistants professeurs", conformément à l'habitude autrefois suivie à l'Ecole normale McGill, et à la coutume suivie actuellement dans les écoles normales Catholiques.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 26 novembre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

E.-I. Rexford,
Président.

G.-W. Parmelee,
Secrétaire.

Québec, 20 novembre 1920.

Réunion régulière du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Presents :—Le Rév. E. I. Rexford, D.C.L., LL.D., D.D., (président) ; le Prof. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le Rév. A. T. Love, B.A., D.D. ; le Dr. W. M. Rowat, C.M. ; M. Howard Murray, ; M. W. S. Bullock, M. A. L. ; le très Rév. Lennox Williams, D.D. ; l'Hon. W. G. Mitchell, D.C.L., C. R., M.A.L. ; le Rév. chanoine H. H. Bedford-Jones,

M.A., D.D. ; M. W. L. Shurtleff, C. R., LL.D. ; l'Hon. Geo. Bryson, M. C. S. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; M. Sinclair Laird, M. A., B. Phil. ; M. Marcus G. Crombie, le Prof. Carrie Derick, M.A., ; Mademoiselle Amy Norris.

Le secrétaire soumet au comité des lettres d'excuse, pour absence provenant d'empêchements inévitables, de la part des membres suivants, savoir : MM. Robert Bickerdike, Gavin J. Walker, le Dr Milton L.Hersey, M. A. ; Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B., LL.D. ; M. Herbert M. Marler, N.P. ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A.,LL.D.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Murray présente la motion suivante, appuyé par monsieur le doyen Laird :—

Attendu que la loi de la Législature de Québec, 53 Victoria, chapitre 31, section 2, décrète ce qui suit :

"Sur les fonds publics à sa disposition, le lieutenant-gouverneur pourra payer la somme de soixante-deux mille neuf cent soixante et une piastres ($62,961.00) au comité protestant du conseil de l'instruction publique, pour l'éducation supérieure protestante en cette province, ainsi que les intérêts sur cette somme, au taux de quatre pour cent par année depuis le trentième jour d'août, 1888."

Attendu que le capital susmentionné a, après la date de ladite loi, été payé par le département des finances du Canada au trésorier de la province, et,

Attendu que les besoins de l'éducation supérieure dans les écoles protestantes de la province diffèrent totalement de ceux qui existaient à la date de l'adoption de la disposition législative susmentionnée et qu'ils exigent l'utilisation de tous les fonds qui sont à la disposition de ce comité ;

Il est, en conséquence, résolu que le gouvernement soit prié de mettre à la disposition du comité protestant le capital de soixante-deux mille neuf cent soixante-une piastres, étant le montant proportionnel du fonds mentionné dans ladite loi 53 Victoria, chapitre, 31, comme le "Fonds de placement de l'éducation supérieure du Bas Canada" ou "les fonds de revenu et de placement de l'éducation supérieure", applicable aux besoins de l'éducation supérieure dans les écoles protestantes de la province, pourvu qu'un dixième seulement de ce capital, avec l'intérêt accru, soit payé au Comité protestant du conseil de l'Instruction publique, chaque année, pour que ce Comité le distribue comme il le jugera à propos pour les fins de l'éducation supérieure.

Après que cette motion eût été discutée, elle est soumise au vote et rejetée.

Le professeur Kneeland présente deux motions dont avis a été donné à la dernière réunion, et la première est adoptée dans la forme suivante :

Que, dans l'opinion du Comité protestant, il est grandement désirable que les membres du personnel de l'école des élèves-maîtres et les autres personnes versées dans l'art et la pratique de l'enseignement soient, aussitôt que possible, mis à la disposition des inspecteurs comme auxiliaires lorsqu'ils tiennent les conférences annuelles avec les institutrices, et que leurs dépenses de voyages devraient être payées à même les fonds disponibles à cette fin —le tout sujet aux mesures que voudra prendre le département de l'Instruction publique et à son approbation.

La seconde motion —ci-dessous —est discutée, soumise aux votes par le président et rejetée :—

Que les autorités de l'université McGill soient respectueusement priées de désigner les membres du personnel de l'école des élèves-maîtres comme "professeurs ou assistants-professeurs", conformément à l'usage autrefois suivi à l'école normale McGill et à l'usage actuellement suivi dans toutes les écoles normales catholiques.

Le docteur Rowat demande que, vu la reconstitution des sous-comités, la question de changer la base de la distribution des octrois de l'éducation supérieure soit remise à la prochaine réunion. Le comité accepte cette suggestion et le docteur Shurtleff et le doyen Laird sont adjoints au sous-comité de la distribution de l'éducation supérieure, pour prendre en considération la proposition du docteur Rowat.

Le président et le secrétaire soumettent un projet de la liste des sous-comités permanents qui, après amendement, est adopté comme suit:

I. *Cours d'études et manuels.*—L'Hon. S. A. Fisher, M. McBurney, le doyen Laird, le Prof. Kneeland, le Prof. Derick, le représentant des instituteurs de concert avec le secrétaire du département et l'inspecteur des écoles supérieures.

II. *Distribution des octrois de l'éducation supérieure.*—Le Dr Love, le Dr Rowat, le Principal Bedford-Jones, de concert avec l'inspecteur des écoles supérieures.

III. *Distribution des octrois aux municipalités pauvres.*—M. McBurney, M. Bullock, M. Bryson, M. Bickerdike.

IV. *Propagande en faveur de l'éducation.*—l'Hon. S. A. Fisher, le Dr Shurtleff, le doyen Laird, de concert avec le secrétaire du département et l'inspecteur général.

V. *Instruction obligatoire.*—M. Howard Murray, le Dr. Milton Hersey, M. Bullock, le représentant des instituteurs.

NOTE.—Le président du Comité est membre de tous les comités et reçoit avis de leurs réunions.

Le secrétaire communique au Comité la démission du professeur Dale, parce qu'il est parti de la Province, et il reçoit instruction de lui écrire, au nom du comité, afin de lui exprimer combien ce dernier apprécie les longs et précieux services qu'il a rendus à la cause de l'éducation dans la Province, et comme membre du Comité protestant et comme professeur de pédagogie à l'université McGill.

Lecture du rapport de l'université McGill, relatif aux travaux de son école de commerce. Sur proposition de M. Murray, il est résolu que l'on recommande de payer à McGill la somme de $7,000., comme antérieurement, pour le soutien de son école de commerce.

Le rapport des travaux post-scolaires (*extension work*) du collège Bishop's dans les hautes études commerciales est aussi soumis au Comité. Par ce rapport, il appert qu'il y a une balance sur les fonds de l'an dernier, d'environ $500., entre les mains de l'université. Le docteur Shurtleff propose, appuyé par l'Evêque William, et il est résolu qu'un état détaillé des cours qui seront offerts par Bishop's, cette année, soit soumis à l'approbation du Département et que la somme de $500. soit payée, sujet à cette approbation, sur les crédits de cette année et que l'on dispose des autres $500. à une réunion subséquente.

Les résolutions suivantes passées au congrès de l'Association des instituteurs protestants de la province, au mois d'octobre dernier, sont soumises au Comité qui en dispose conformément à l'ajouté qui se trouve à la fin de chacune d'elles :

1. "Que le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique soit prié de considérer l'opportunité qu'il y a de :—

(a) nommer un comité de professeurs de français pour préparer une suite des "*Oral Lessons in French*" (Curtis et Robert), qui convienne aux années IX, X, XI, dans les écoles protestantes anglaises."

Sur motion de M. McBurney et du doyen Laird, il est décidé que le Comité protestant ne peut se charger de prendre dds arrangements pour la production d'aucun manuel qui lui est soumis.

"(b) nommer un inspecteur de français pour les écoles protestantes anglaises de la Province."

Il est décidé que,—cette question ayant déjà été, depuis quelque temps, résolue d'une manière favorable et par le comité et par le département, aucune mesure nouvelle n'est nécessaire à l'égard de cette résolution.

"(c) prendre de nouvelles mesures afin de coordonner les examens de français avec l'enseignement par la méthode directe."

Le Comité réfère cette résolution au comité du cours d'études.

2. "Que l'attention du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique soit attirée sur la nature peu satisfaisante de la géographie du XIe degré pour les deux dernières années et, vu que l'université McGill a accepté la géographie comme matière d'immatriculation, de faire préparer et enseigner un cours défini sur cette matière et, aussi, d'établir un bon examen sur cette matière d'après les limites fixées."

Le Comité se charge de prendre cette demande en considération.

3. "Ce congrès est d'opinion que le cours d'études, pour l'anglais, en ce qui concerne l'étude finale du XIème dégré, est excessif, et il demande au Comité protestant de fixer ce cours d'une manière mieux définie."

Référé au comité du cours d'études.

4. "Ce congrès est d'opinion que, dans la revision du programme d'instruction religieuse et morale pour les écoles protestantes de la province, on devrait prendre soin de voir à ce que toutes les classes d'enfants fréquentant les écoles, quelle que soit leur croyance religieuse, subissent une formation soignée en ce qui concerne les principes et les règles maîtresses du civisme Canadien."

5. "Que,—une résolution, recommandant que le gouvernement fédéral et le gouvernement local encouragent l'adoption du système métrique dans l'empire Britannique par tous les moyens pratiques possibles, ayant été adoptée au neuvième congrès des Chambres de commerce de l'empire, tenu à Toronto, du 19 au 22 septembre, 1920, et l'auteur de cette résolution, en la présentant, ayant insisté sur la grande valeur du système métrique dans le monde de la pédagogie."

Il soit résolu que ce congrès s'adresse de nouveau au Comité protestant et lui demande que ; lorsque se fera la prochaine revision des manuels d'arithmétique, un simple traité du système métrique soit placé immédiatement après les décimales, là ou il doit se trouver logiquement.

Les conclusions de cette résolution sont acceptées.

Lecture de la résolution suivante adoptée par le Conseil exécutif de l'Association des institutrices protestantes de la Province, à une réunion tenue le 23 octobre, 1920, et dont l'étude est remise à la réunion du mois de février, alors qu'elle sera présentée par Mademoiselle Norris :—

"Attendu que l'exécutif de l'Association des institutrices protestantes de la Province croit savoir, par son représentant, que le comité protestant est à étudier la revision de ces sous-comités ;

Attendu que la question de l'effectif et de la situation des institutrices est d'importance primordiale pour la prospérité de l'éducation dans la Province ;

Attendu que l'Association des institutrices protestantes de la Province a formé un comité permanent appelé le Comité de la condition des institutrices, dont le rôle est d'améliorer leur situation *(standard)* professionnelle dans cette province, et

Attendu que les fonctions officielles de chaque représentant sont de trop courte durée pour assurer la continuité, auprès du Comité protestant, des travaux de ce comité de l'Association provinciale ;

Il est, en conséquence, résolu que le Comité exécutif de l'Association des institutrices protestantes de la Province donne instruction à son représentant dans le Comité protestant d'obtenir, si la chose est possible, la nomination, par ce corps, d'un comité permanent de "l'effectif et de la situation des institutrices".

Le doyen Laird propose, appuyé par le docteur Love, et il est résolu que la somme de $500. soit payée pour rencontrer les dépenses de la classe des assistants des jardins de l'enfance, conduite de concert avec le Bureau des commissaires d'écoles protestants de Montréal.

Le comité du cours d'études recommande que :—(1) la quantité disponible de *Ontario Spellers* étant épuisée, le *Alexander Speller* soit autorisé pendant l'année 1921-22, pour tous les degrés dans lesquels un syllabaire est employé ; (2) vu qu'on a représenté au département, lors du récent congrès des institutrices, que les travaux d'anglais pour les degrés X et XI, sont un peu excessifs que les examinateurs reçoivent instruction de poser des questions d'un caractère très général, en anglais, aux prochains examens du mois de juin, pour les degrés X et XI, et que, en ce qui regarde la matière autorisée pour "l'étude finale", on donne une proportion généreuse de questions facultatives. On recommande aussi que, lorsque cette mesure sera adoptée, les examinateurs et toutes les écoles intéressées en soient avertis.

Ces résolutions sont toutes deux adoptées.

Les recommandations suivantes, relatives au cours d'études, sont soumises à l'approbation du Comité protestant :—

1. En revisant le cours d'études pour les écoles secondaires, les besoins et les intérêts des élèves qui ne continuent pas leurs études au-delà des degrés de la *High School*, devraient être pris comme élément déterminant, car ils constituent l'immense majorité des élèves de ces écoles.

2. Dans le choix des matières des cours d'études, on doit insister de plus en plus, pour tous les degrés, sur les matières, les méthodes et les exercices qui ont une influence directe sur la formation du caractère et la préparation aux devoirs de citoyen, car c'est là l'un des objets principaux du système des écoles publiques.

3. Les matières du cours d'études ont été fixées sous deux rubriques, —obligatoires et facultatives,—comme suit :—

OBLIGATOIRES

1. Caractère et civisme, 1.
2. Anglais, 2.
3. Français, 2
4. Mathématiques élémentaires, 2. (ou algèbre et géométrie)
5. Un sujet scientifique, 1.

FACULTATIVES

1. Histoire, 1.
2. Latin, 2.
3. Algèbre, 1.
4. Géométrie, 1.
5. Algèbre, 2.
6. Géométrie, 2 et trigonométrie

SCIENCES

7. Géographie.
8. Agriculture.
9. Botanique.
10. Physique X
11. Chimie X

MATIERES PROFESSIONNELLES

12. Economie domestique X
13. Exercices manuels X
14. Dessin X
15. Méthodes d'affaires.

4. Seules les écoles approuvées par l'inspecteur des écoles supérieures comme ayant un mobilier et un personnel suffisants, auront l'autorisa-

tion de présenter des candidats pour les matières marquées d'une croix dans la liste des matières facultatives susdites.

5. Les candidats doivent suivre les huit matières obligatoires et au moins une et au plus trois des matières facultatives qui n'ont pas déjà été étudiées. A cette fin, l'anglais, le français, les mathématiques élémentaires et le latin sont, en chaque cas, considérés comme deux matières.

6. Le principal de chaque école présentant des candidats aux examens, doit attester, sur la liste envoyée au Bureau des examens de l'école finale, premièrement, le nombre de jours de fréquentation de chaque élève durant l'année scolaire et, secondement, le nombre d'heures par semaine et le nombre de semaines, pendant lesquelles chaque matière a été suivie.

7. On devra prendre les mesures voulues afin de faire compter, dans ces examens :—

(a) Le français oral ;

(b) Les travaux scientifiques de laboratoire ;

(c) Les travaux de pratique sur les sujets professionnels.

8. Une préparation efficace aux examens d'admission ne peut être obtenue dans ces écoles qu'en établissant un examen uniforme, comprenant environ dix matières pour l'admission à toutes les facultés des universités et à l'école des élèves-maîtres et basé sur les matières générales du cours d'études.

9. Que l'on approuve la méthode par laquelle l'université McGill permet d'opter parmi les matières scientifiques, y compris la géographie physique, pour l'admission à toutes les facultés de l'université.

10. Que l'histoire ne soit pas incluse dans la liste des matières obligatoires pour l'admission à l'université.

11. Que l'on approuve la suggestion des représentants de l'université McGill,—à savoir que les candidats doivent passer l'examen du neuvième degré sur l'histoire, la grammaire et l'arithmétique, si ces matières doivent être continuées après ce degré ; mais, la continuation de l'arithmétique après le neuvième degré exige une attention spéciale, surtout en ce qui concerne la question de savoir ce que l'on propose de comprendre dans l'examen.

12. Le secrétaire du Bureau des examens de l'école finale devra envoyer les certificats de l'école finale au principal de l'école, ou au secrétaire de la commission scolaire, ou aux candidats individuellement, conformément aux instructions données dans la liste.

Il est proposé que le "memorandum" des suggestions soit adopté, tel que soumis, et M. Murray propose, en amendement, appuyé par M. le professeur Derick, que la section 3 soit de nouveau référée au sous-comité avec l'opinion que l'histoire devrait être conservée comme matière obligatoire et qu'avant de décréter "le caractère et le civisme" matière obligatoire, comme sujet d'étude et comme sujet d'examen, on devrait soumettre à ce Comité un projet mieux défini et indiquant comment cette matière sera présentée dans les écoles et d'après quelles méthodes l'examen sera établi, dans les examens de l'école finale.

Le docteur Shurtleff propose alors en sous-amendement, appuyé par le professeur Kneeland, que l'on adopte la recommandation du comité en ce qui concerne la section 3, relativement aux matières obligatoires numéros 2, 3, 4 et 5, et aussi relativement aux matières facultatives, sauf l'histoire, et que le sous-comité soit prié de soumettre, à la réunion de février, un rapport concernant les moyens et la méthode projetés d'enseigner le caractère et le civisme,—avec l'entente que les sections 5, 10 et 11 du rapport seront prises plus tard en considération.

Le sous-amendement étant mis aux voix par le président, est adopté.

Le sous-comité nommé afin d'obtenir un personnel additionnel de bureau, déclare qu'il a eu une entrevue favorable avec le premier ministre et le trésorier et qu'on peut espérer les nominations qu'il faut.

L'Evêque de Québec donne avis qu'il proposera, à la prochaine réunion, la nomination d'un inspecteur des écoles protestantes du Labrador.

Mademoiselle Norris soulève la question de cours universitaires pour les institutrices,—surtout de Montréal et du voisinage,—qui désirent acquérir, par un travail additionnel, les connaissances voulues afin d'obtenir un diplôme plus élevé que celui qu'elles possèdent actuellement.

Il est proposé que le rapport de Mademoiselle Norris soit reçu et d'inscrire au procès-verbal que le comité est sympathique à ce projet.

Le secrétaire reçoit instruction de s'aboucher avec les autorités de McGill, afin de savoir quels arrangements peuvent être faits pour faire donner une suite de leçons cette année.

On soumet un rapport de l'inspection spéciale du français dans les "high schools", afin de renseigner le comité. Un cours d'études préparé pour la "high school", commissaires de Québec, est référé au sous-comité du cours d'études, qui est chargé de présenter un rapport.

Le Comité s'ajourne alors au vendredi, 25 de février, 1921, pour se réunir à 36, rue Belmont, Montréal, à 10 heures, a. m.

E.-I. REXFORD,
Président.

G.-W. PARMELEE,
Secrétaire.

Département de l'Instruction publique.

36, rue Belmont,

Montréal, 25 février 1921.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

PRESENTS :—Le Rév. E. I. Rexford, D.C.L., LL.D., D.D. président, Hon. C. F. Delâge, LL. D., le Rév. A. T. Love, B. A., D.D., le Prof. A. W. Kneeland, M.A., B.C.L., M. Gavin J. Walker, M. W. M. Rowat, M. D., M. Howard Murray, M. Robert Bickerdike, M. W. S. Bullock, M. A. L. M. Milton L. Hersey, M. Sc., LL.D., le Rév. chanoine H.H. Bedford-Jones, M. A., D.D., Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B., LL.D., Chas. McBurney, B. A., M. Sinclair Laird, M. A., B. Phil., le Prof. Carrie Derick, M.A., M. Herbert M. Marler, N.P., Mademoiselle Amy Norris.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le président souhaite la bienvenue comme membre du Comité à Sir Arthur Currie qui, pour la première fois depuis sa nomination, assiste à une de ses réunions.

La résolution suivante est adoptée, sur proposition de l'honorable Cyrille Delâge, appuyé par le docteur Love :—Les membres du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, à cette réunion trimestrielle, désirent inscrire au procès-verbal l'expression du profond regret que leur a causé le décès de Sir William Peterson qui, pendant un si grand nombre d'années, fut un membre très respecté et très estimé de ce comité et, pendant plusieurs années, son président très averti.

Chrétien sincère, humaniste de la plus haute formation intellectuelle, éducateur de grande renommée, et citoyen aux vues larges et de jugement sain, Sir William Peterson, pendant le quart de siècle au cours duquel il fut principal de l'université McGill, a contribué, éminemment et très profondément, aux progrès d'une éducation plus élevée dans le Dominion,—ses travaux à cet égard étant appréciés bien au-delà des limites du Canada.

L'intérêt qu'il portait aux progrès de l'instruction élémentaire a été tout aussi précieux et sincère,—tel que le démontre le travail qu'il a fait à ce point de vue.

L'esprit rempli des modèles élevés de son pays natal, l'Ecosse, il ne cessa jamais d'insister sur l'importance d'une solide formation pour les institutrices des écoles rurales, élémentaires ou supérieures, et il seconda toutes les mesures de nature à faire reconnaître les titres professionnels de l'institutrice.

Dans toutes les questions d'instruction que ce Comité eut à régler, son expérience, ses connaissances et son jugement furent toujours de la plus grande valeur et basés sur une prompte appréciation de tout ce qui était ou n'était pas possible, dans les circonstances de chaque cas.

A une époque où il semblait avoir encore devant lui plusieurs années de labeur fécond, il fut terrassé par sa dernière maladie,—maladie sans doute hâtée par ses nobles et dévoués efforts consacrés à la cause de la grande guerre.

Le Comité protestant présente ses bien profondes sympathies à Lady Peterson et à sa famille dans leur grand deuil et il désire qu'une copie de la présente résolution soit envoyée à Lady Peterson.

Lecture de lettres d'excuse, pour absence provenant d'empêchements inévitables, de MM. le docteur Fisher, Mitchell, l'Evêque Lennox Williams, et l'honorable Geo. Bryson.

Lecture par le secrétaire d'une lettre du docteur Bedford Jones, contenant un aperçu du cours de travaux post-scolaires (*extension work*) en études commerciales à l'université du collège Bishop's. Ce projet est approuvé par le comité.

Le secrétaire soumet une correspondance avec Madame Ezra Ball, Magog, qui présente une pétition au comité au nom de la "W.C.T.U." de la Province, demandant que la physiologie et l'hygiène soient enseignées dans les degrés les moins élevés de nos écoles ainsi que dans les degrés V et VI, et que des mesures soient prises pour combattre l'abus de la cigarette, chez les garçons et les filles d'âge scolaire. Dans sa réponse,

le secrétaire a déclaré que le Comité fait actuellement de sérieux efforts pour améliorer l'efficacité de l'enseignement moral dans nos écoles et que, de plus, l'hygiène personnelle est déjà enseignée dans sept degrés, puisque l'institutrice est tenue de donner des causeries sur cette matière dans les degrés I à IV. On convient que cette réponse représente suffisamment l'attitude du Comité sur la question soulevée par Madame Ball.

Le Comité décide de remettre à la prochaine réunion l'étude de la motion de l'Evêque Williams,—dont il a donné avis,—et qui demande la nomination d'un inspecteur des écoles du Labrador, vu que l'Evêque Williams pourra alors être présent etparler de la nécessité de cette mesure.

M. Bickerdike propose, afin d'amener une distribution plus équitable des fonds publics à la disposition du Comité, qu'un sous-comité soit nommé par le président pour étudier toute cette question avec soin. Cette motion est adoptée et le président choisit le sous-comité suivant : M. Bikerdike, convocateur, le docteur Love, M. McBurney, le doyen Laird, M. Bullock et le représentant des institutrices, de concert avec le secrétaire.

M. Walker propose que les octrois des écoles communes, actuellement distribués proportionnellement à la fréquentation scolaire, soient distribués, comme ils le furent pendant plusieurs années, proportionnellement à la population totale des différentes municipalités et que le Comité s'adresse au gouvernement afin de faire amender la loi à ce sujet. Après que cette motion eût été discutée, elle est retirée avec l'entente que cette question pourra être étudiée, si la chose est nécessaire, par le sous-comité qui vient d'être nommé en vertu de la motion de M. Bickerdike.

On soumet au Comité un rapport de M. James Mabon, concernant son travail sur le Bureau des examens de l'école finale et dans lequel il suggère que le rôle du comité de revision devrait être plus clairement défini, de sorte que les membres puissent connaître exactement ce que l'on veut qu'ils fassent. Le secrétaire reçoit instruction d'écrire à M. Mabon et à M. Adams afin de leur exprimer combien le Comité apprécie leur travail, avec son entière satisfaction au sujet de la manière dont il est fait. On décide de nommer de nouveau MM. Mabon et Adams comme membres du comité de revision du Bureau des examens de l'école finale.

Les membres du sous-comité de l'inspection des écoles, savoir le doyen Laird, le docteur Rexford, M. McBurney et le docteur Hersey sont priés d'aller rencontrer les membres du gouvernement afin d'obtenir, pour les inspecteurs d'écoles, une augmentation de salaires. A cette

légard, on donne lecture de la résolution suivante adoptée par l'exécutif de l'Association des institutrices protestantes de la Province, à une assemblée tenue à Montréal, le 8 janvier, 1921 :—"Attendu que l'amélioration des conditions des écoles protestantes de cette province peut être effectuée plus efficacement et plus rapidement par l'amélioration de l'inspection ;

"Attendu que les salaires actuellement payés aux inspecteurs de ces écoles ne sont pas proportionnés à l'importance de leurs fonctions ;

"Attendu que les inspecteurs du gouvernement dans les autres départements, tels que l'inspecteur des grandes routes, les inspecteurs des édifices et des fabriques, les inspecteurs nommés en vertu de la Loi des licences de la Province, etc., reçoivent actuellement des salaires variant de $3,000, à $8.000. par année, avec leurs dépenses, pour des travaux qui ne sont aucunement comparables, par l'importance de grande envergure, à ceux des inspecteurs d'écoles ;

Qu'il soit, en conséquence, résolu que le Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique soit prié de prendre des mesures qui auront pour résultat de faire accorder aux inspecteurs des écoles protestantes des salaires en harmonie avec la dignité et l'importance de cette position et d'attirer à ces fonctions, à mesure que se produiront des vacances, les instituteurs de la plus haute compétence."

On décide de référer cette résolution au sous-comité de l'inspection.

Lecture par le secrétaire de la résolution suivante aussi adoptée à la réunion du 8 janvier, par l'exécutif de l'Association des instituteurs protestants de la Province. "Le Comité réaffirme son désir que le nombre des matières obligatoires des examens de l'école finale soit limité à quatre ;

"Que ce comité ne peut exprimer aucune opinion en ce qui concerne les mathématiques élémentaires tant qu'il ne sera pas informé de l'étendue de cette matière ;

"Que, pour les matières des examens de l'école finale, qui se composent de deux parties, ce comité est d'opinion qu'on devrait déclarer comme ayant passé l'examen un élève qui a obtenu le percentage requis des deux parties conjointement ;

"Que ce comité demande que les examens d'anglais, pour les livres de lecture et de discussion, soient d'un caractère plus général."

Ces résolutions sont référées au sous-comité du cours d'études.

M. McBurney, président intérimaire du comité du cours d'études, soumet une liste des manuels dont l'usage est recommandé pendant l'année scolaire 1921-22.

Sur proposition du doyen Laird, cette liste est adoptée.

M. McBurney soumet un rapport sur le cours d'études des écoles élémentaires de la campagne et des écoles supérieures, degrés I à XI ; le Comité adopte ce rapport et en ordonne l'impression et la distribution.

Le rapport recommande aussi que le cours commercial spécial soumis par les commissaires d'écoles protestants de la cité de Québec soit autorisé pour la "High School" de Québec, mais que les élèves qui doivent passer l'examen de l'école finale ou entrer au Collège Macdonald ou dans une université, devront être obligés de suivre le cours d'études régulier du Comité protestant.

Sur motion de M. McBurney, appuyé par le professeur Kneeland, il est décidé que les suggestions de ce rapport sont complètement acceptées par le comité.

Le rapport supplémentaire suivant du comité du cours d'études est soumis :—"Depuis un certain nombre d'années, les travaux de secrétariat de votre sous-comité du cours d'études et des manuels ont été faits par M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes de la Province. Cela est absolument en dehors de ses devoirs réguliers et lui a imposé une somme de travail que seuls peuvent complètement apprécier ceux qui ont fait partie de ce sous-comité .M. Sutherland a accompli ce travail avec grand soin et sans espérance d'aucune rémunération. Cependant, nous considérons que le Comité protestant devrait reconnaître ses services et nous recommandons donc que les remerciements du Comité protestant, avec une gratification de cent piastres ($100.), soient transmis à M. Sutherland."

M. McBurney propose, appuyé par le doyen Laird et M. Bickerdike, que ce rapport supplémentaire, et les recommandations y incluses, soient adoptés. Cette proposition est adoptée unanimenement.

Le docteur Rexford parle des travaux importants qui ont été faits dans les expositions de comté sous la direction du collège Macdonald. Dorénavant, ces expositions seront apparemment placées sous le contrôle du département de l'agriculture. On demande donc au secrétaire de s'entendre avec l'honorable M. David et l'honorable M. Caron afin de faire continuer l'arrangement antérieur, et de soumettre un rapport à la réunion de mai. L'assemblée est d'avis qu'une administration séparée, comme autrefois, serait plus conforme aux intérêts des écoles anglaises.

A cette phase des procédures, le docteur Rexford quitte le fauteuil et la réunion est présidée par le docteur Bedford Jones au cours de la discussion du rapport concernant l'enseignement sur le caractère et le

civisme. Le docteur Rexford donne lecture d'extraits d'un mémoire très élaboré rédigé par lui et approuvé en principe par le sous-comité du cours d'études.

Après discussion de cette question, le docteur Rexford propose, appué par Mademoiselle Norris :—que le manuel sur la formation du caractère comme préparation au civisme soit adopté et que les principes généraux d'après lesquels il a été préparé soient approuvés ; *deuxièmement* :—que le manuel soit complété, imprimé et distribué aux membres du Comité, afin qu'ils puissent l'étudier à fond et faire leurs suggestions; *troisièmement* :— que ces opinions et suggestions soient envoyées par écrit au président du comité du cours d'études ; *quatrièmement* : que le comité fasse éditer le manuel, à la lumière des opinions et des suggestions reçues et soumette à ce Comité le manuel complété, afin qu'il puisse l'adopter à une réunion subséquente.—Adopté.

En l'absence du secrétaire, l'honorable surintendant de l'instruction publique déclare que la rémunération du secrétaire du Comité catholique a récemment été augmentée et il suggère qu'une décision semblable soit prise par ce comité.

Sur motion de M. Bickerdike, appuyé par M. Bullock, il est résolu que la rémunération du secrétaire de ce Comité soit portée à $700. par année et que cette augmentation date du mois de janvier, 1919.

Une résolution adoptée au congrès de l'Association des instituteurs protestants, tenu à Montréal, octobre, 1920, et concernant la distribution des fonds de l'éducation supérieure, est soumise au Comité. Cependant, comme on constate que cette résolution a déjà été étudiée le 25 février, 1921, par le sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure, le comité décide de s'en tenir à cela.

Le rapport du sous-comité de la distribution des octrois de l'éducation supérieure est soumis par le docteur Love, comme suit :

"Après l'étude requise, votre sous-comité recommande :—

(1) Que l'allocation servant de base aux "High Schools" et aux écoles intermédiaires, soit continuée ;

(2) Que le système de gratification soit conservé ;

(3) Que toute école qui a obtenu 60% ou plus, aux examens de juin, puisse obtenir une gratification, mais que le montant de la gratification soit déterminée par le percentage général obtenu ;

(4) Qu'en accordant les gratifications, l'on prenne en considération les mérites relatifs de chaque école et que l'augmentation ou la diminution du montant accordé soient plus graduelles que celles de la méthode actuelle ;

(5) Que, dans le rapport de l'inspecteur des écoles supérieures, d'après lequel les allocations et les gratifications sont accordées, 250 points soient le chiffre maximum au lieu de 300, comme actuellement, savoir : — 100 points pour les examens de juin, 100 points pour la manière dont les commissions scolaires remplissent les devoirs requis par la loi scolaire et les Règlements, 50 points pour l'évaluation, faite par l'inspecteur, des travaux de l'école, lors de sa visite ;

(6) Qu'après la réunion de septembre du Comité protestant, un exemplaire du rapport intérimaire de l'inspecteur soit envoyé à chacune des commissions scolaires, avec l'état financier indiquant la distribution des fonds de l'éducation supérieure. Le rapport de l'inspecteur devra indiquer (1) pour quelles raisons l'école a obtenu ou manqué d'obtenir une gratification ; (2) les mesures que la commission scolaire devra prendre pour améliorer la condition de l'école.

Le tout respectueusement soumis."

Ce rapport est adopté.

M. McBurney soumet le rapport du sous-comité de la distribution des octrois aux municipalités pauvres, avec une liste de recommandations quant à la distribution de l'année courante. La liste recommandée, de la somme de $15,290. est approuvée et le secrétaire reçoit instruction de soumettre cette liste au lieutenant-gouverneur en conseil, afin qu'il l'approuve, tel que le veut la loi.

Sur proposition de M. Walker, appuyé par M. Bickerdike, le secrétaire et le président reçoivent instruction de payer la balance non dépensée de $481.40 aux écoles pauvres et de présenter un rapport à la prochaine réunion.

Le secrétaire déclare que 145 institutrices se sont inscrites au cours d'arts spécial, donné à McGill, aux institutrices qui désirent améliorer leur formation littéraire et professionnelle.

Sur proposition de Mademoiselle Norris, le Comité décide de nommer un sous-comité spécial de la condition des institutrices et les membres suivants sont choisis pour en faire partie : Mademoiselle Norris (convocatrice), le doyen Laird, le chanoine Bedford Jones, le docteur Hersey, le docteur Shurtleff.

Le Comité est alors ajourné, pour se réunir à Québec, le vendredi, 27 de mai, 1921, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

G.-W. PARMELEE,
Secrétaire.

E.-I. REXFORD,
Président.

APPENDICE N° IX

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le secrétaire-trésorier doit, sans retard, lire cette circulaire à une réunion régulière de la Commission scolaire, et la conserver avec soin dans les archives, pour la consulter au besoin.

Québec, 20 mai 1921.

Aux Commissaires et aux Syndics
des écoles catholiques de la
province de Québec.

Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint un fascicule qui renferme tous les amendements apportés à la loi scolaire jusqu'au 1er juillet 1921. Intercalez cette brochure avec soin dans le *Code scolaire*, après avoir, au préalable, noté les amendements aux articles concernés.

LES EMPRUNTS SCOLAIRES

J'attire spécialement votre attention sur le paragraphe 6 de l'article 2723 et sur le nouvel article 2980*a*, qui vous font une défense expresse de faire des acquisitions, de donner à l'entreprise des travaux de construction ou d'amélioration et de passer un contrat à cet effet, à moins que la résolution qui autorise ce contrat ou ordonne les travaux n'ait pourvu à l'appropriation des deniers nécessaires pour en payer le coût, ou d'avoir pourvu à l'imposition d'une taxe spéciale ou d'avoir obtenu l'autorisation de faire un emprunt et d'avoir négocié cet emprunt.

Vu les dispositions du nouvel article 2980*b*, vous ne pouvez plus vendre les bons ou obligations que vous avez été autorisés à émettre, que par soumission écrite après un avis publié dans la *Gazette officielle de Québec*. Ces avis pourront m'être adressés.

Je vous signale aussi la loi citée à la fin du livret qui accompagne la présente circulaire, en vertu de laquelle vous pourrez à l'avenir, jusqu'au rappel de cette loi, être autorisés à émettre des obligations pour des termes plus courts que celui établi pour l'emprunt, pourvu

que le fonds d'amortissement soit basé sur le terme de l'emprunt et que chaque émission, après la première, soit seulement pour la partie non rachetée de l'emprunt.

ÉLECTION DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Dans certaines municipalités, les élections des commissaires et des syndics d'écoles doivent se faire au scrutin secret, voici dans quels cas :

Article 2668*a*.—Toute municipalité scolaire dont le territoire est situé, en tout ou en partie, dans les limites d'une municipalité où, pour les fins municipales, l'élection du maire ou des conseillers est faite au scrutin secret, doit faire l'élection de ses commissaires ou de ses syndics au scrutin secret.

Il est important que le secrétaire-trésorier étudie attentivement les articles 2668*a* et suivants, 5414 à 5424, et 5426 à 5546 des S. R. Q., 1909, qui s'appliquent aux élections faites au scrutin secret.

Le secrétaire-trésorier doit agir comme officier-rapporteur pour ces élections Il devra, cette année, le ou avant le 14e jour de juin, donner avis public, suivant la formule G, page 515 du 2e Vol. des S. R. Q., 1909, sous sa signature, désignant :

a. le lieu, le jour et l'heure fixés pour la présentation des candidats ;

b. le jour auquel les bureaux de votation seront ouverts pour la réception des votes des électeurs, si la votation est nécessaire ;

c. la nomination du secrétaire d'élection.

Cette année, la mise en nomination des candidats, dans les municipalités où le scrutin secret est exigé, devra avoir lieu exactement le 23 juin, c'est-à-dire dix jours francs avant le 1er lundi juridique de juillet.

D'après l'article 5415, le secrétaire d'élection doit être nommé par le secrétaire-trésorier deux jours au moins avant le jour où est donné l'avis dont il est question plus haut.

Dans les municipalités scolaires qui ne sont pas soumises à cette nouvelle loi, l'élection des commissaires ou des syndics d'écoles se fera de vive voix, le 1er lundi juridique de juillet, qui sera le 4e jour du mois cette année. Si cette élection ne peut avoir lieu le 1er lundi, elle devra être faite un des autres lundis juridiques du dit mois de juillet.

Faites-vous un devoir de procéder chaque année, conformément à la loi, à l'élection des commissaires d'écoles. Les commissions scolaires qui négligent ce devoir, sont mal notées à mon département, car il n'est nullement dans l'esprit de notre loi de l'Instruction publique que les

commissaires soient nommés par le lieutenant-gouverneur en Conseil. La loi ne permet cette procédure qu'en cas de nécessité.

LE FONDS DE PENSION—RETENUE SUR LE SALAIRE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Je prie les secrétaires-trésoriers de relire attentivement les instructions que je leur donnais l'an dernier au sujet du Fonds de pension, car chaque année il me faut écrire de nombreuses lettres aux intéressés à ce sujet :

(Arts 3012, 3019, 3027, 3028, 3029 et 3030 du *Code scolaire*)

Les commissaires et les syndics d'écoles, en vertu des articles 3012 et 3019 du *Code scolaire*, ont le droit de faire chaque année sur le salaire des instituteurs et des institutrices laïques diplômés ou non, qui enseignent dans une école sous leur contrôle, une retenue dont le taux est actuellement, et sera jusqu'à nouvel ordre, de 2½% ; car le surintendant, en vertu des mêmes articles, est tenu de son côté de faire, à même la subvention payable à chaque corporation scolaire pour la même année, une semblable retenue qu'il doit verser au fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, au crédit de chaque instituteur et de chaque institutrice.

Cette retenue est exigible quoiqu'il n'en ait pas été fait mention dans l'acte d'engagement.

Elle doit être faite sur le salaire de l'année courante et non sur le salaire de l'année précédente.

Cette retenue doit se faire lors du paiement du salaire, c'est-à-dire sur le salaire de chaque mois, mais elle peut être et elle est généralement faite en entier sur le salaire du dernier mois.

Dans le rapport annuel des commissaires, les noms de tous les instituteurs et institutrices laïques qui ont enseigné dans leur municipalité, ainsi que le montant qui leur a été payé doivent être mentionnés, quand même ces instituteurs et institutrices n'auraient enseigné qu'une partie de l'année.

Le fonctionnaire de l'enseignement primaire qui désire, en sus du traitement fixe qu'il reçoit des commissaires ou syndics d'écoles, comprendre comme faisant partie de ce traitement, tous les avantages qu'il retire de sa position, tel que le logement, l'éclairage et le chauffage,

les primes et gratifications qu'il reçoit, doit en informer l'inspecteur lors de sa visite.

Les inspecteurs d'écoles me transmettent à la fin de chaque année scolaire un rapport spécial sur le traitement des fonctionnaires de leur district qui lui ont exprimé le désir de faire compter les avantages dont ils ont bénéficié et les primes et gratifications qu'ils ont reçues dans l'année.

Et la retenue sur ces avantages, primes et gratifications, est faite par mon département à même la subvention payable aux municipalités, en même temps que la retenue sur le salaire régulier.

Les primes et gratifications comptent en sus des avantages de logements, d'éclairage et de chauffage dont l'inspecteur d'écoles doit faire l'évaluation, conformément à l'article 3030 du *Code scolaire*, et n'entrent pas dans cette évaluation.

Les inspecteurs d'écoles doivent remettre au secrétaire-trésorier de chaque municipalité scolaire un extrait de leur rapport concernant le traitement des fonctionnaires de cette municipalité qui désirent faire compter leurs avantages et primes, afin que le secrétaire-trésorier puisse faire la retenue non seulement sur le traitement payé par la municipalité, mais aussi sur ces avantages et primes.

LES MINIMUMS DES TRAITEMENTS—PRIMES POUR 1921-1922

AVIS TRÈS IMPORTANT

Le 1er mai courant, je vous ai fait connaître les modifications apportées, au cours de la dernière session de la Législature, aux chiffres déterminant les minimums de traitement qui donnent aux commissions scolaires le droit de recevoir des primes spéciales. Je vous rappelle ces modifications :

La Législature, à sa dernière session, a voté de nouveau quatre montants spéciaux, répartis comme suit : $125,000.00, $60,000.00, $30,000.00 et $10,000.00 ; mais les minimums de traitements ont été augmentés d'une manière considérable. Ainsi, à l'avenir, seules les commissions scolaires en dehors des villes qui paieront au moins $350.00 par année à toutes leurs institutrices (les sous-maîtresses comprises) recevront les quatre primes ; celles qui paieront au moins $300.00 auront droit à trois primes ; celles qui paieront $275.00 auront droit

à deux primes, et celles qui paieront $250.00 auront droit à une prime seulement.

Ainsi les quatre primes spéciales se répartiront donc comme suit en 1921-22, et il faudra, en conséquence, augmenter les traitements des institutrices pour en profiter :

1—Sur le fonds de $125,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $250.00 ;
2—Sur le fonds de $60,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $275.00 ;
3—Sur le fonds de $30,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $300.00 ;
4—Sur le fonds de $10,000.00 en faveur des municipalités payant des salaires annuels d'au moins $350.00.

Comme je vous le disais l'année dernière, ces subventions spéciales devront vous engager à promouvoir davantage la cause de l'éducation dans votre municipalité ; elles devront être employées spécialement à augmenter les salaires de vos instituteurs et de vos institutrices.

Il ne faudra, dans aucun cas, profiter de ces allocations supplémentaires pour diminuer le taux de vos cotisations scolaires.

ENGAGEMENTS DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Il est de mon devoir de vous conseiller de nouveau de vous occuper dès maintenant du choix des maîtres pour la prochaine année scolaire. Trop de commissions scolaires attendent au mois de juillet ou d'août pour s'assurer les services d'institutrices et d'instituteurs qualifiés. D'abord les commissaires d'écoles soucieux de la bonne tenue de leurs écoles doivent se faire un devoir de conserver à leur poste les titulaires compétents que la municipalité a l'avantage de posséder. A cette fin, il ne faut pas reculer devant une augmentation légitime des traitements. Si les commissions scolaires ne font pas preuve de justice et de générosité à l'égard du personnel enseignant, religieux et laïques, le temps n'est pas éloigné où les écoles devront rester fermées, faute de maîtres ou de maîtresses d'écoles qualifiés.

Il y va donc de l'avenir de notre jeunesse : qu'on réfléchisse sérieusement.

Quant aux postes vacants, il convient de les pourvoir de personnes *diplômées*, car les permis pour engagement d'institutrices non diplômées ne seront accordés que sur preuve d'une nécessité urgente, ou lorsqu'il me sera démontré qu'il n'y a eu aucune négligence de la part des commissaires d'écoles.

ENTRETIEN DES MAISONS D'ÉCOLES : LEURS DÉPENDANCES

Sur ce point, je vous prie de relire ma circulaire du 15 avril 1920, page 6. La propreté doit régner dans et autour de l'école. Balayage, lavage des classes, nettoyage des lieux d'aisances, etc., ne sont pas des détails à négliger dans une école. Toute négligence sur ces points importants produit un très mauvais effet sur les élèves et sont de nature à décourager le personnel enseignant.

Relire à ce sujet les articles 63 et suivants des *Règlements du Comité catholique.*

LIVRES DE RÉCOMPENSE

Conformément à une résolution adoptée par le Comité catholique, il y a quelques années, je vous recommande de faire une large part aux auteurs canadiens, dans vos achats de livres de récompense. Je vous prie aussi, dans l'intérêt d'une émulation scolaire nécessaire, de maintenir la louable tradition de distribuer à la fin de l'année scolaire de nombreux livres de récompense dans chacune de vos écoles.

" L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE "

De plus en plus les commissaires se conforment à l'article des *Règlements du Comité catholique* qui fait un devoir aux commissions scolaires de faire relier chaque année *L'Enseignement primaire.* Il importe de ne pas priver une seule de vos écoles de la collection de cette utile revue.

Je forme des vœux, Messieurs les Commissaires et Messieurs les Syndics, pour que vous accordiez à l'accomplissement de vos importants devoirs tout le zèle que réclame la cause sacrée de l'éducation de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

No 975-20

Québec, 12 août 1920.

A MM. LES INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1920-21 : 1ÈRE VISITE

Messieurs,

Vous reprendrez bientôt votre tâche importante, interrompue par les vacances d'été : la première visite aux écoles de vos districts respectifs pour l'année scolaire 1920-1921 devant commencer vers le 13 septembre prochain. A cette fin, vous recevrez bientôt les formules du rapport d'automne, formules que vous devrez remplir avec *soin* et *précision*. A la page 3 du rapport, transcrivez en entier les "observations transmises au secrétaire-trésorier", à la suite de votre visite. A la page 2 (au bas), vous voudrez bien répondre à la question se rapportant à l'inspection médicale des écoles.

Dès que la visite des écoles d'une municipalité est terminée, vous devez, au moins dans les quinze jours qui suivent cette visite, me transmettre le rapport ou le bulletin concernant ces écoles. Il arrive parfois que des rapports de visites faites en octobre ne me sont transmis qu'en décembre, ou que des bulletins de municipalités visitées en février ne parviennent à mon département qu'en mai. C'est là une négligence qui paralyse l'action du département auprès des commissaires.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE

Cette année, vous traiterez devant le personnel enseignant de chaque municipalité, le sujet suivant : IMPORTANCE ET NÉCESSITÉ DE LA PRÉPARATION DE LA CLASSE DE CHAQUE JOUR. C'est un sujet qu'il importe de traiter avec soin. Veuillez insister sur la nécessité d'une préparation

consciencieuse des classes de chaque jour, sur la probité professionnelle qui impose le noble devoir de s'occuper avec zèle et intelligence des obligations de son état. Pour préparer cette conférence, vous pourrez consulter les "Projets de conférences pédagogiques, 1901-02", le traité de pédagogie de Mgr Ross, *L'Enseignement primaire*, le traité de pédagogie des Frères des Écoles chrétiennes, celui de Charbonneau, etc., etc.

Profitez de la conférence pour donner les conseils qui vous auront été suggérés par la visite des écoles de la municipalité.

Indiquez quelques moyens pratiques pour faciliter la bonne discipline en classe, discipline qui doit former le caractère de l'élève, et non le *briser* ou le *fausser*. Parlez de la nécessité de suivre les règles de l'hygiène en classe : ventilation, propreté, chauffage, etc. Rappelez les principes qui doivent guider dans la rédaction d'un bon emploi du temps et le classement judicieux des élèves.

L'INSPECTEUR DOIT RENSEIGNER LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Lors de la conférence pédagogique (qui ne doit pas être donnée à la hâte et sans préparation), il est du devoir de l'inspecteur de renseigner les instituteurs et les institutrices sur tout ce qui regarde leurs intérêts professionnels, notamment le fonds de pension, les primes pour succès dans l'enseignement, les primes pour longs services, et sur les articles des règlements et de la loi scolaire qui les concernent particulièrement. Il ne se passe guère de jours, au Département de l'Instruction publique, sans qu'on y reçoive des lettres d'institutrices, parfois d'instituteurs, demandant des renseignements que l'inspecteur aurait dû fournir lors de ses visites aux écoles.

L'INSPECTEUR DOIT ÉCLAIRER ET GUIDER LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

A plusieurs reprises déjà, je vous ai demandé d'être mon interprète auprès des commissions scolaires, afin de leur indiquer et de leur expliquer les articles de la loi de l'Instruction publique et des règlements scolaires qui fixent leurs droits et leurs devoirs vis-à-vis de l'école. Je reviens sur ce point, car trop souvent, les commissaires d'écoles m'écrivent ou s'imposent la tâche de venir à mon département pour me consulter sur des questions dont les réponses pourraient être facilement fournies par l'inspecteur, si ce dernier prenait toujours le temps de rencontrer

les commissaires pour leur rappeler avec tact leurs devoirs essentiels et les mettre au courant des principaux besoins de leur municipalité. A ce sujet, je vous réfère à l'article 2573 du *Code Scolaire*, paragraphe 4. Voici ce que dit ce paragraphe : "De constater si les dispositions de la loi et des règlements sont suivies et observées."

Ayant constaté qu'une (ou plusieurs) des dispositions de la loi ou des règlements scolaires n'est pas observée, il est du devoir de l'inspecteur de rencontrer les commissaires pour leur rappeler ce que veut la loi et pour leur indiquer les moyens de s'y conformer. C'est pourquoi chaque inspecteur doit connaître parfaitement le code et les règlements scolaires.

Dans les conseils qu'il juge à propos de donner aux commissaires d'écoles, l'inspecteur doit éviter toute suggestion ayant pour but de solliciter de l'aide du gouvernement, en dehors des subventions ordinaires ; l'idée fausse que le gouvernement doit contribuer à toute entreprise publique est déjà trop répandue pour que les inspecteurs d'écoles l'accréditent auprès des commissions scolaires. La lettre et l'esprit de notre loi d'instruction publique veulent que les commissions scolaires pourvoient à la création et au soutien de leurs écoles à même les revenus que cette loi leur permet de créer. Il peut arriver, dans des cas spéciaux, qu'une commission scolaire soit justifiable de s'adresser au gouvernement. En pareille occurrence, l'inspecteur ne doit prêter son concours qu'avec tact et prudence, et en cas de doute demander une direction au Surintendant.

Il est arrivé parfois, rarement à la vérité, que des commissions scolaires ont demandé un octroi spécial au gouvernement pour construction d'une école avec l'intention d'appliquer cet octroi à l'achat d'un mobilier neuf pour chaque école de la municipalité. Un inspecteur qui serait au courant d'une pareille fourberie ne devrait pas l'encourager; au contraire, il est de son devoir de dissuader les commissaires d'une semblable démarche.

Un point sur lequel j'attire sérieusement votre attention, c'est celui de l'examen des livres et de la vérification des comptes des secrétaires-trésoriers. A l'aide de l'"État financier" de mon département, vous connaissez les montants payés à chaque municipalité scolaire. Assurez-vous si ces montants ont été entrés dans les livres du secrétaire ; examinez aussi avec soin la feuille de l'audition des comptes ainsi que les pièces justificatives qui l'accompagnent. N'inscrivez pas sur le

bulletin la date de la vérification des comptes sur le témoignage seul du secrétaire : allez aux preuves en exigeant le rapport des auditeurs.

DE LA VISITE DES CLASSES

Ce que l'on reproche le plus fréquemment a quelques inspecteurs, c'est le peu de temps consacré à la visite des classes, aux *examens* proprement dits.

Le minimum fixé par les règlements n'est pas même toujours atteint, alors que deux heures pour les écoles élémentaires et trois heures pour les écoles intermédiaires et supérieures, suffisent à peine à un examen consciencieux, accompagné de remarques appropriées aux élèves et de conseils discrets au maître ou à la maîtresse. La visite des classes, l'examen des élèves, c'est là le rôle principal de l'inspecteur d'écoles. C'est en remplissant ce rôle consciencieusement, sans hâte, avec tact et dignité, que l'inspecteur peut exercer une salutaire influence sur les maîtres et les élèves et se rendre compte sérieusement des progrès et des lacunes dans les écoles de chaque municipalité. Le bon inspecteur se reconnaît à la préparation qu'il apporte dans l'exercice de ses devoirs et à l'intérêt et au zèle qu'il manifeste au cours de ses visites. Veut-on conserver ou rétablir la confiance de nos populations envers l'inspectorat, faisons de la visite de chaque école, de la plus modeste comme de la plus considérable, une affaire *sérieuse*, que l'on exécute avec probité en y attachant une grande importance. Ainsi faite, la visite des écoles édifie et le personnel enseignant et les élèves qui observent chacune des paroles, chacun des gestes de l'inspecteur.

Pour vous assurer du classement judicieux des élèves, examinez-les sur les matières essentielles du programme : religion, langue maternelle (lecture, grammaire, orthographe, rédaction), arithmétique, histoire du Canada.

Profitez aussi de votre visite aux écoles rurales pour dire aux enfants de la campagne tous les avantages qu'offre la carrière agricole, et le bonheur que la vie des champs réserve aux cultivateurs. Conseillez au personnel enseignant de la campagne de maintenir dans l'école par le choix des lectures, dictées, problèmes, etc., etc., une atmosphère rurale. Encouragez les jardins scolaires : le jardin scolaire fournit l'occasion de la leçon de choses par excellence sur l'agriculture.

Dans les écoles des villes, signalez l'existence des écoles techniques et la préparation excellente qu'y reçoivent les jeunes gens aptes aux métiers et aux arts mécaniques.

BULLETINS ET RAPPORTS DE L'INSPECTEUR

Ces documents doivent être remplis avec le plus grand soin et ne renfermer que des notes, dates et observations qui sont l'écho fidèle de la visite de l'inspecteur. L'*exactitude*, la *vérité*, voilà ce qui fait la valeur des rapports de l'inspecteur. Ces rapports ne doivent laisser prise ni à l'à peu près ni à l'incertitude, de telle sorte qu'en cas de contestation ou de plainte, l'inspecteur ne soit jamais pris en défaut au point de vue de la vérité, ni mis en contradiction avec lui-même par des négligences qui nuisent à son autorité.

Le bulletin, le rapport de l'inspecteur, c'est pour le département un document inattaquable, un témoignage dont on ne peut contester l'exactitude et l'honnêteté.

LE DESSIN

Je vous demande instamment d'appuyer, à nouveau, sur l'importance éducative et utilitaire du dessin, et d'insister encore sur les recommandations suivantes :

1o—Faire dessiner les objets réels, exclusivement (*pas de copies d'mages ou de gravures*, ni calquées, ni agrandies, ni rapetissées).

2o—Ne pas tant chercher à obtenir de *beaux* dessins, qu'à développer les facultés, (*particulièrement l'observation*) par des exercices rapides, nombreux et variés.

3o—Donner des leçons, *aux petits* et aux grands, dès la rentrée des classes, chaque semaine, et dehors quand possible.

4o—Que tous les tracés soient exécutés sur papier peu coûteux, et de format approchant 7 x 10 pouces, (de préférence dans des cahiers spéciaux).

5o—Garder, chaque mois, dès septembre, dans les archives de l'école, un dessin au moins, de *chacun* des élèves.

6o—*Dans les cours préparatoires aux écoles techniques, aux carrières industrielles et aux travaux manuels, on multipliera tout spécialement les exercices de croquis et de projets géométraux cotés, ainsi que les exercices de dessin géométrique.*

De plus, avertissez bien que, pour l'octroi de la prime d'enseignement, il sera tenu compte aussi des résultats obtenus en dessin.

Et conseillez vivement de consulter les articles sur l'enseignement du dessin parus dans l'*Enseignement primaire*, depuis 1912.

Veuillez agréer, Messieurs les Inspecteurs, avec mes meilleurs vœux, l'expression de mon entier dévouement.

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

No 2750-20

Québec, 20 décembre 1920.

CIRCULAIRE AUX INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES

(2e visite 1920-21.)

Monsieur l'inspecteur,

Les bulletins pour la deuxième visite 1920-21 vous seront envoyés ces jours-ci. Vous remarquerez quelques modifications dans le bulletin des cités et villes : page 2 de la couverture et page 5 du bulletin, au sujet des statistiques du personnel enseignant, et pages 8 et 9, au sujet des statistiques des élèves dans les différentes années du cours d'études.

Les écritures portées au bulletin doivent être nettes et lisibles et les renseignements donnsé exacts et précis. On doit inscrire sur le bulletin le *nom officiel* de la municipalité scolaire et non celui du bureau de poste, etc. C'est l'inspeceur lui-même qui doit signer chacun de ses bulletins ou rapport : tout document qui ne porte pas la signature authentique de l'inspecteur ne peut être considéré comme officiel.

LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Les rapports de la visite d''automne ont démontré que le recrutement du personnel enseignant devient plus difficile. C'est ainsi que nombre d'écoles sont restées fermées en septembre et octobre, faute d'institutrices. Rappelez donc aux commissaires d'écoles : 1o de faire les sacrifices nécessaires pour conserver à leurs écoles les institutrices

et les instituteurs compétents et dévoués ; 2o de s'occuper de bonne heure, et non au mois d'août, de l'engagement des titulaires nouveaux dont ils auront besoin ; 3o de payer *généreusement* les maîtres et les maîtresses d'écoles, sinon le recrutement du personnel enseignant deviendra de plus en plus difficile ; il y va des intérêts les plus chers des enfants de la province de Québec.

LA VISITE DES ÉCOLES

Par la nomination de plusieurs nouveaux inspecteurs, le nombre des écoles à visiter a été réduit dans la plupart des districts. Vous devrez donc tenir compte des efforts du gouvernement qui a voulu alléger votre tâche, afin que vous puissiez mieux la remplir. La visite des classes étant la plus importante de vos fonctions, faites-la avec soin et sans précipitation. Prenez le temps, également, de rencontrer les commissaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires, afin de traiter des intérêts de chaque école en particulier et de vous assurer que les comptes et livres des commissions scolaires sont bien tenus.

LES STATISTIQUES SCOLAIRES

Assurez-vous que le recensement des enfants d'âge scolaire a été fait conformément à la loi et apportez le plus grand soin dans l'inscription du "recensement" et de l'inscription aux écoles, à la page 12 du bulletin des comtés et à la page 11 du bulletin des cités. Veuillez aussi attirer l'attention des secrétaires-trésoriers et des commissaires sur le paragraphe 6 de l'article 2931 du *Code scolaire*, concernant le rapport des statistiques qui doit vous être transmis pour vérification. A noter que ce rapport doit m'être envoyé par l'inspecteur, avant le mois de septembre.

Exigez que le journal d'inscription et d'appel de chaque école soit autorisé (article 260 des règlements du comité catholique).

EMBELLISSEMENT DES TERRAINS SCOLAIRES ET HYGIÈNE DES CLASSES

Dans les municipalités où rien n'a encore été fait pour nettoyer et embellir les abords de l'école, attirez l'attention des commissaires sur ce point important. Suggérez la plantation d'arbres au printemps,

le nivellement du terrain scolaire, qui devra être orné de gazon et de fleurs. Dans l'occasion, rappelez au personnel enseignant combien il importe que les lois de l'hygiène soient respectées en classe. Signalez aux commissaires toutes les lacunes ou les négligences se rapportant à la propreté, au chauffage et à la ventilation des classes.

LE DESSIN

Vous voudrez bien choisir, comme par le passé, dans chacune des classes que vous allez visiter, quatre dessins, au moins, d'élèves différents, faits cette année. (Pas de copies de gravures).

Ces dessins porteront le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que le nom et le degré de l'école et la signature de l'institutrice ou du professeur.

Ils devront être exécutés sur des feuilles de format approchant 7 x 10 pouces.

Vous les rassemblerez par municipalité scolaire ou par grande école, et vous les enverrez, sans retard, ainsi rassemblés, à mon département, dans l'enveloppe spéciale, non roulée ni cachetée, que vous trouverez avec les bulletins qui vous sont adressés.

Ne pas oublier de remplir le blanc sur la dite enveloppe.

De plus, pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, vous tiendrez compte aussi des résultats obtenus en dessin.

" L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE "

Les commissions scolaires se conforment de plus en plus à mes instructions concernant la revue pédagogique qu'il importe de faire relier chaque année. Rappelez-leur de nouveau ce devoir, afin que, dans toutes les écoles, *L'Enseignement primaire* soit conservé au complet et en bon état.

ENGAGEMENT DES MAITRES

D'ici au 15 janvier 1921, adressez-moi, par lettre spéciale, sous le No 2713-20, la liste complète des municipalités, (indiquez le comté), qui ont engagé des maîtres pour diriger les écoles modèles et les académies de garçons (municipalités rurales et de village). Seules les municipalités rurales et de village qui paient au moins $400 aux instituteurs laïques et $250 lorsqu'il y a plus d'un maître dans la même école (religieux ou laïques) ont droit à la prime spéciale.

Dans ce document, vous indiquerez si les maîtres sont des *laïques* ou des *religieux*, avec le traitement de chacun, et si l'école a le titre d'école modèle ou d'académie. Les écoles mixtes (garçons et filles) sont exclues.

Ce rapport spécial devra m'être adressé avant le 15 janvier 1920.

Je vous souhaite santé et succès dans l'exercice de vos importantes fonctions et forme des vœux pour que 1921 soit, pour vous et votre famille, une année heureuse dans le sens le plus complet du mot.

CYRILLE-F. DELAGE,

SURINTENDANT.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Secrétariat de la province de Québec III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du) IV
Conseil de l'Instruction publique—Comité protestant (Membres du) V
Département de l'Instruction publique (Personnel du) VI
Rapport du Surintendant VII

APPENDICE NO I.

Rapports des Inspecteurs d'écoles

I.—INSPECTEURS CATHOLIQUES

1.—Auger 1
2.—Beaudet 6
3.—Belcourt 10
4.—Boily 13
5.—Bouchard 18
6.—Brionne 21
7.—Chabot 27
8.—Charbonneau 30
9.—Chartrand 34
10.—Côté 37
11.—Cuddihy 40
12.—Curot 45
13.—Desgagné 48
14.—Dubeau 51
15.—Dupuis 55
16.—Filteau, A. M 62
17.—Filteau, L. M 65
18.—Fournier 68
19.—Genest-Labarre 72
20.—Girard 76
21.—Gosselin 79
22.—Goulet, J. O 82
23.—Goulet, L. P 85
24.—Guay 88
25.—Hébert 91
26.—Hubert 94
27.—Jolin 99
28.—Lamarre 102
29.—Lane 106
30.—Letarte 110
31.—Lévesque 113
32.—Litalien 116
33.—Longtin 119
34.—Maltais 122
35.—Marien 126
36.—Miller 129
37.—Millette 133
38.—Normand 136
39.—Pagé 139
40.—Paquin 142
41.—Plamondon 146
42.—Poulin 150
43.—Primeau 154
44.—Robin 157
45.—Tanguay 159
46.—Thériault 162
47.—Turcotte 165
48.—Vien 169
49.—Warren 173

II.—INSPECTEURS PROTESTANTS

50.—Gilman 176
51.—Honeyman 180
52.—Hunter 185
53.—Jones 190
54.—Kerr 192
55.—King 196
56.—McCutcheon 199
57.—McOuat 205
58.—Rothney 209
59.—Taylor 216
60.—Parker 219

APPENDICE No II

Rapports sur les Écoles normales

PAGES

École normale Laval 225
École normale Jacques-Cartier 227
École normale de Rimouski 229
École normale de Chicoutimi 230
École normale de Nicolet 232
École normale de Valleyfield 234
École normale de Hull 236
École normale des Trois-Rivières 237
École normale de Joliette 238
École normale de Saint-Hyacinthe 239
École normale classico-ménagère de Saint-Pascal 241
École normale du collège Macdonald 243

APPENDICE No III

Rapports des Inspecteurs généraux

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques :

1. Les écoles primaires 249
2. Les écoles normales 254

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes 257

APPENDICE No IV

Rapport sur l'École polytechnique de Montréal

Ecole polytechnique de Montréal 263

APPENDICE No V

Rapport spécial sur l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires et les écoles normales catholiques de la province de Québec 269

APPENDICE No VI

1. —Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure 283
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure 316

APPENDICE No VII

Petits tableaux

Tableau A.—Tableau des inspecteurs d'écoles pour l'année 1921-22 326
" B. —Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000, voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons 338
" C.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1920, sur l'ancien fonds de pension 340

PAGES

Tableau D.—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1921 341
" E.—Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1920-1921, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital 361
" F.—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, au 30 juin 1921 362
" G.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leur succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1920-1921 363
" H.—Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898 389
" I.—Livres de récompense distribués par le Surintendant et les inspecteurs d'écoles.—Année 1920-21 390

APPENDICE No VIII

Conseil de l'Instruction publique

Procès-verbaux du comité catholique 391
Procès-verbaux du comité protestant 429

APPENDICE No IX

Circulaires 463

7562

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050871 0

The R. W. B. Jackson
Library
OISE